

Digitized by Google

7. 3. 312

Digitized by Google



Digitized by Google

37808 (1-2)

A :

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE.

TOME LX.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

Digitized by Google

ŒUVRES

DE

VOLTAIRE

AVEC

PRÉFACES, AVERTISSEMENTS,
NOTES, ETC.

PAR M. BEUCHOT.

TOME LX.

CORRESPONDANCE. — TOME X.



A PARIS,
CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, N° 6.
FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.
LEQUIEN FILS,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.
M DCCC XXXII.

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

3435. A M. VERNES,

A SÉLIGNI.

A Ferney, 1er octobre.

J'ai été malade et, de plus, très occupé, mon cher prêtre. Pardon si je vous réponds si tard sur le manuscrit indien [1]. Ce sera le seul trésor qui nous restera de notre compagnie des Indes.

M. de La Persilière n'a aucune part à cet ouvrage: il a été réellement traduit à Bénarès par un brame correspondant de notre pauvre compagnie, et qui entend assez bien le français.

M. de Maudave [2], commandant pour le roi sur la côte de Coromandel, qui vint me voir il y a quelques années, me fit présent de ce manuscrit. Il est assurément très authentique, et doit avoir été fait long-temps avant l'expédition d'Alexandre; car aucun nom de fleuve, de montagne, ni de ville, ne ressemble aux noms grecs que les compagnons d'Alexandre donnèrent à ces pays. Il faut un commentaire perpétuel pour savoir où l'on est, et à qui l'on a affaire.

Le manuscrit est intitulé *Ézour-Veidam*, c'est-à-dire *Commentaire du Veidam*. Il est d'autant plus

[1] Voyez tome XLIII, page 348. B.

[2] Voyez tome LVII, page 163; et LIX, 31. B.

ancien, qu'on y combat les commencements de l'idolâtrie. Je le crois de plusieurs siècles antérieur à Pythagore. Je l'ai envoyé à la Bibliothèque du roi, et on l'y regarde comme le monument le plus précieux qu'elle possède. J'en ai une copie très informe, faite à la hâte; elle est aux Délices; et vous savez peut-être que j'ai prêté les Délices à M. le duc de Villars.

Vous seriez bien étonné de trouver dans ce manuscrit quelques unes de vos opinions; mais vous verriez que les anciens brachmanes, qui pensaient comme vous et vos amis, avaient plus de courage que vous.

Il est bien ridicule que vous ne puissiez consacrer mon église, et peut-être plus ridicule encore que je ne puisse la consacrer moi-même.

Je vous embrasse au nom de Dieu seul.

On m'écrit qu'on a enfin brûlé trois jésuites [1] à Lisbonne. Ce sont là des nouvelles bien consolantes; mais c'est un janséniste qui les mande.

3436. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

3 octobre.

Permettez-moi, mes anges, de vous demander si vous avez donné *Polyeucte* à M. Duclos. J'ai renvoyé deux fois *Cinna* et *Pompée*. L'académie met ses observations en marge. Je rectifie en conséquence, ou je dispute; et chaque pièce sera examinée deux fois

[1] Il n'y eut de brûlé que Malagrida. Deux autres religieux, qui n'étaient pas jésuites, furent renvoyés à leurs supérieurs; voyez ma note, tome XL, page 373. B.

7.3.312
37808 (14)

avant de commencer l'édition. C'est le seul moyen de faire un ouvrage utile. Ce sera une grammaire et une poétique au bas des pages de Corneille, mais il faut que l'académie m'aide, et qu'elle prenne la chose à cœur. Je fatigue peut-être sa bonté; mais n'est-ce pas un amusement pour elle de juger Corneille de petit commissaire[1] sur mon rapport? Si vous voyez quelque académicien, mettez-lui le cœur au ventre. Je serai quitte de la grosse besogne avant qu'il soit un mois.

J'appelle grosse besogne le fond de mes observations; ensuite il faudra non seulement être poli, mais polir son style, et tâcher de répandre quelques poignées de fleurs sur la sécheresse du commentaire.

M. de Lauraguais, qui est ici, me paraît un grand serviteur des Grecs; il veut surtout de l'action, de l'appareil. Vous voyez qu'il court après son argent, et qu'il ne veut pas avoir agrandi le théâtre pour qu'il ne s'y passe rien. Il dit qu'à présent *Sémiramis* et *Mahomet* font un effet prodigieux. Dieu soit loué! On se défera enfin des conversations d'amour, des petites déclarations d'amour; les passions seront tragiques, et auront des effets terribles; mais tout dépend d'un acteur et d'une actrice. C'est là le grand mal; cet art est trop avili.

Peut-on ne pas avoir en horreur le fanatisme insolent qui attache de l'infamie au cinquième acte de *Rodogune?* Ah, barbares! ah, chiens de chrétiens! (chiens de chrétiens veut dire chiens qui faites les

[1] Regnard a dit dans le *Légataire*, acte I, scène 1 :
Nous jugions à huis clos de petits commissaires. B.

chrétiens) que je vous déteste! que mon mépris et ma haine pour vous augmentent continuellement!

Madame de Sauvigni dit que Clairon viendra me voir; qu'elle y vienne, mon théâtre est fait; il est très beau, et il n'y en a point de plus commode. Nous commençons par *l'Écossaise;* nous attendons qu'on joue à Paris *le Droit du Seigneur* pour nous en emparer.

Je suis bien vieux; pourrai-je faire encore une tragédie? qu'en pensez-vous? Pour moi, je tremble. Vous m'avez furieusement remis au *tripot*, ayez pitié de moi.

3437. A M. ABEILLE[1].

A Ferney, 7 octobre.

Ne jugez pas, monsieur, de ma reconnaissance par le délai de mes remerciements. Des spectacles qu'il a fallu donner chez moi, par complaisance autant que par goût, m'ont, pendant quelque temps, détourné de l'agriculture;

Posthabui tamen illorum mea seria ludo[2].

Je profite des premiers moments d'un loisir nécessaire à mon âge et à ma mauvaise santé, pour vous dire que je n'ai pas seulement lu avec plaisir, mais avec fruit, le livre dont vous avez bien voulu m'honorer. Ce sera à vous, monsieur, que je devrai des prés artificiels. Je les fais tous labourer et fumer.

[1] Louis-Paul Abeille, né à Toulon le 2 juin 1719, mort le 28 juillet 1807, avait publié le *Corps d'observations de la société d'agriculture, de commerce, et des arts, établie par les états de Bretagne*, 1761, in-8°. B.

[2] Virgile, *eclog.* VII, 17. B.

Je sème du trèfle dans les uns, et du fromentel dans les autres. Tout vieux que je suis, je me regarde comme votre disciple. On défriche, dit-on, une partie des landes de Bordeaux, et on doute du succès. Je ne doute pas des vôtres en Bretagne. Les états se signalent par des encouragements plus utiles que des batailles. Vous partagez cette gloire. Soyez persuadé, monsieur, de la reconnaissance respectueuse avec laquelle j'ai bien sincèrement l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

3438. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 7 octobre.

Monseigneur, béni soit Dieu de ce qu'il vous fait aimer toujours les lettres! avec ce goût-là, un estomac qui digère, deux cent mille livres de rente, et un chapeau rouge, on est au-dessus de tous les souverains. Mettez la main sur la conscience: quoique vous portiez un beau nom, et que vous soyez né avec une élévation d'esprit digne de votre naissance, c'est aux lettres que vous devez votre fortune; ce sont elles qui ont fait connaître votre mérite [1]; elles feront toujours la douceur de votre vie. Je m'imagine quelquefois, dans mes rêves, que vous pourriez avoir des indigestions, que vous pourriez faire comme M. le duc de Villars, madame la comtesse d'Harcourt, madame la marquise de Muy, etc., etc., etc., qui sont venus voir Tronchin comme on allait autrefois à Épi-

[1] La première édition des *OEuvres diverses de poésie et de prose, par M. L. D. B.* (M. l'abbé de Bernis), est de 1745 (fin 1744), in-12. B.

daure. J'ai aux portes de Genève un ermitage intitulé les Délices. M. le duc de Villars a trouvé le secret d'y être logé *in fiocchi*. Enfin toute mon ambition est que votre éminence ait des indigestions; cela serait plaisant: pourquoi non? permettez-moi de rêver.

Votre réflexion, monseigneur, sur la dédicace de l'académie est très juste; mais figurez-vous que l'académie, loin de vouloir que j'adoucisse le tableau des injustices qu'essuya Pierre, veut que je le charge, et cette injonction est en marge du manuscrit; on est indigné d'une certaine protection qu'on a donnée à certaines injures, etc.

Permettez-vous que j'aie l'honneur de vous envoyer les commentaires sur les pièces principales? Vous avez sans doute votre bréviaire de saint Pierre Corneille; vous me jugeriez, et cela vous amuserait. Mais comment me renverriez-vous mon paquet? vous pourriez ordonner qu'on le revêtît d'une toile cirée, et il pourrait être remis en ballot à Tronchin, de Lyon, ci-devant confesseur et banquier de M. le cardinal de Tencin, et aujourd'hui le mien. Ce travail est assez considérable, et transcrire est bien long. En attendant, je demande à votre éminence la continuation de vos bontés, mais surtout la continuation de votre philosophie, qui seule fait le bonheur.

Ne bâtissez-vous point? ne plantez-vous point? avez-vous une *Épître* de moi *sur l'agriculture?* Bâtissez, monseigneur, plantez, et vous goûterez les joies du paradis. Mille tendres et profonds respects.

3439. A M. BRET [1].

A Ferney, 10 octobre.

J'ai parlé aux frères Cramer, monsieur, plus d'une fois, en conformité de ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ils me paraissent surchargés d'entreprises; et je m'aperçois depuis long-temps que rien n'est si rare que de faire ce que l'on veut. Je suis très fâché que votre *Bayle* [2] ne soit pas encore imprimé. On craint peut-être que ce livre, autrefois si recherché, ne le soit moins aujourd'hui: ce qui paraissait hardi ne l'est plus. On avait crié, par exemple, contre l'article *David*, et cet article est infiniment modéré en comparaison de ce qu'on vient d'écrire en Angleterre [3]. Un ministre a prétendu prouver qu'il n'y a pas une seule action de David qui ne soit d'un scélérat digne du dernier supplice; qu'il n'a point fait les Psaumes, et que d'ailleurs ces odes hébraïques, qui ne respirent que le sang et le carnage, ne devraient faire naître que des sentiments d'horreur dans ceux qui croient y trouver de l'édification.

M. l'évêque Warburton nous a donné un livre [4] dans lequel il démontre que jamais les Juifs ne connurent l'immortalité de l'ame, et les peines et les récompenses après la mort, jusqu'au temps de leur esclavage dans la Chaldée. M. Hume [5] a été encore

[1] Antoine Bret, né à Dijon en 1717, est mort en 1792. B.

[2] Cette édition de Bayle, projetée par Bret, n'a pas été exécutée. B.

[3] *David, ou l'Homme selon le cœur de Dieu;* voyez tome VII, page 330; et XXVIII, page 294. B.

[4] *The divine Legation of Moses.* Voyez ma note, t. XLI, p. 207. B.

[5] Dans son *Essai sur le suicide et l'immortalité de l'ame.* B.

plus loin que Bayle et Warburton. Le *Dictionnaire encyclopédique* ne prend pas à la vérité de telles hardiesses, mais il traite toutes les matières que Bayle a traitées. J'ai peur que toutes ces raisons n'aient retenu nos libraires. Il en est de cette profession comme de celle de marchande de modes: le goût change pour les livres comme pour les coiffures.

Au reste, soyez persuadé qu'il n'y a rien que je ne fasse pour vous témoigner mon estime et l'envie extrême que j'ai de vous servir.

N. B. Un gentilhomme de Rimini, dans les états du pape, a prononcé, devant l'académie de Rimini, un discours éloquent en faveur de la comédie et des comédiens. Il est parlé, dans ce discours, d'un fameux acteur qui a une pension du pape d'aujourd'hui, pour lui et pour sa femme. Ayant perdu son épouse, il a été ordonné prêtre à Rome; ce qu'on n'aurait jamais fait, s'il y avait la moindre tache d'ignominie répandue sur sa profession. On appelle, dans ce discours, la manière dont mademoiselle Lecouvreur a été traitée [1], *une barbarie indigne des Français.*

3440. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 10 octobre.

Je ne sais pas, mon cher et illustre maître, si mes lettres sont aussi plaisantes que vous le prétendez, mais je sais que tout ce qui se passe y fournit bien matière; et s'il est vrai, comme vous le dites [2], qu'il est bon de rire un peu pour la

[1] Voyez ma note, tome XXXVII, page 95. B.

[2] C'était probablement dans une lettre qui est perdue, et dont Dalembert reparle dans la sienne du 31 octobre. B.

santé, jamais saison n'a été si favorable pour se bien porter. Voici, par exemple, Paul Le Franc de Pompignan (je ne sais si c'est Paul l'apôtre ou Paul le simple) qui vient encore de fournir aux rieurs de quoi rire par son *Éloge historique du duc de Bourgogne*[1]. J'imagine qu'on vous aura envoyé cette pièce, et qu'en la lisant vous aurez dit comme l'Ermite de La Fontaine :

> Voici de quoi : si tu sais quelque tour,
> Il te le faut employer, frère Luce.
> Nouvelle tirée de Boccace, 41, 42.

Je sais que la matière est un peu délicate, et qu'en donnant des croquignoles au vivant, il faut prendre garde d'égratigner le mort ; mais

> A vaincre sans péril on triomphe sans gloire[2].

On prétend que Pompignan sollicite pour récompense de son bel ouvrage une place d'historiographe des enfants de France ; je voudrais qu'on la lui donnât, avec la permission de commencer dès le ventre de la mère, et la défense d'aller au-delà de sept ans. Je ne sais si cette impertinence vous paraîtra aussi plaisante qu'à moi ; mais il est sûr que

> . . . . Si Dieu m'avait fait naître
> Propre à tirer marrons du feu,
> Certes *Le Franc* verrait beau jeu[3].

Me voilà presque aussi en train de vous citer des vers que M. le théologien Martin Kahle, qui vous en citait tant[4] de mauvais, pour vous prouver que ce monde ridicule était le meilleur des mondes possibles. Laissons là et Martin Kahle et Pompignan, et parlons de Corneille.

Nous avons relu vos remarques sur *Cinna*, et vous avez dû recevoir la réponse de l'académie sur vos nouvelles critiques. Voulez-vous que je *vous parle net* comme le Misanthrope[5], et

[1] Voyez ma note, tome XL, page 347. B.
[2] Vers de Corneille, dans *le Cid*, acte II, scène 2. B.
[3] La Fontaine, *Fables*, IX, 17. B.
[4] Voyez tome LIV, page 670. B.
[5] Acte II, scène 1. B.

sur la pièce, et sur vos remarques? Je vous avouerai d'abord que la pièce me paraît d'un bout à l'autre froide et sans intérêt; que c'est une conversation en cinq actes, et en style tantôt sublime, tantôt bourgeois, tantôt suranné; que cette froideur est le grand défaut, selon moi, de presque toutes nos pièces de théâtre, et qu'à l'exception de quelques scènes du *Cid*, du cinquième acte de *Rodogune*, et du quatrième d'*Héraclius*, je ne vois rien (dans Corneille en particulier) de cette terreur et de cette pitié qui fait l'ame de la tragédie. Si je suis si difficile, prenez-vous-en à vos pièces, qui m'ont accoutumé à chercher sur le théâtre tragique de l'intérêt, des situations, et du mouvement. Si je suivais donc mon penchant, je dirais que presque toutes ces pièces sont meilleures à lire qu'à jouer; et cela est si vrai, qu'il n'y a presque personne aux pièces de Corneille, et médiocrement à celles de Racine: mais ce n'est pas le tout d'avoir raison, il faut être poli; il faut donc de grands ménagements pour avertir les gens qu'ils s'ennuient, et qu'ils n'osent le dire.

A l'égard de vos raisonnements et des nôtres sur les remords de Cinna, qui, selon vous, viennent trop tard, et qui, selon nous, viennent assez tôt; ce sont là, ce me semble, des questions sur lesquelles on peut dire le pour et le contre, sans se convaincre réciproquement. Je voudrais donc, sans prétendre que vous ayez tort (car le diable m'emporte si j'en sais rien), je voudrais que vous ne fissiez aucune critique qui fût sujette à contradiction, et que vous vous bornassiez aux fautes évidentes contre le théâtre ou la grammaire; vous aurez encore assez de besogne. Croyez-moi, ne donnez point de prise sur vous aux sots et aux malintentionnés, et songez qu'un vivant qui critique un mort en possession de l'estime publique doit avoir raison et demie pour parler, et se taire quand il n'a que raison. Voyez comme on a reçu les pauvres gens qui ont relevé les sottises d'Homère; ils avaient pourtant au moins raison et demie, ces pauvres diables-là; et le grand tort de La Motte n'a pas été de critiquer *l'Iliade*, mais d'en faire une.

Réservez donc, mon cher maître, les vessies de cochon au

lieu d'encensoir pour les Pompignan et consorts; pour ceux-là, on ne demande qu'à rire à leurs dépens; et vous aurez le double plaisir de faire rire et d'avoir raison. Il est vrai que si la guerre continue, je crois que Pompignan même ne fera plus rire personne. Pour moi, je rirai le plus long-temps que je pourrai, et vous aimerai plus long-temps encore. Adieu, mon cher philosophe.

3441. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Ferney, 11 octobre.

Je reçois, madame, le portrait de madame de Pompadour. Il me manque des yeux pour le voir; mais j'en trouve encore pour conduire ma plume et pour vous remercier. Je perds la vue, madame; je ne vois pas ce que je vous écris. Songez que vous avez des yeux et un estomac. Conservez-les. Souvenez-vous de ma Genevoise qui a cent trois ans [1], et qui vient de se tirer d'une hydropisie. Imitez-la. Priez pour moi quelque saint, afin que je puisse venir vous faire ma cour et vous embrasser l'année prochaine. J'ai reçu le même jour des reliques de Rome pour une église que je fais bâtir, et le portrait de madame de Pompadour. Me voilà très bien pour ce monde-ci et pour l'autre.

Adieu, madame; je vous suis attaché avec le plus tendre respect jusqu'au dernier moment.

3442. A M. DAMILAVILLE.

Le 11 octobre.

Eh bien! frère Thieriot m'a donc caché ma turpitude et celle de Jolyot de Crébillon! Certes ce Cré-

[1] Alexandrine Falio, veuve de Pierre Lullin, morte le 14 octobre 1762. B.

billon n'est pas philosophe. Le pauvre vieux fou a cru que j'étais l'auteur du *Droit du Seigneur;* et, sur ce principe, il a voulu se venger de l'insolence d'*Oreste*, qui a osé marcher à côté d'*Électre*. Il a fait, avec *le Droit du Seigneur*, la même petite infamie qu'avec *Mahomet*[1]. Il prétexta la religion pour empêcher que *Mahomet* fût joué; et aujourd'hui il prétexte les mœurs. Hélas! le pauvre homme n'a jamais su ce que c'est que tout cela. Il faut, pour son seul châtiment, qu'on sache son procédé.

Le meilleur de l'affaire, c'est que, pouvant à toute force faire accroire qu'il y avait quelques libertés dans le second acte, il ne s'est jeté que sur le troisième et le quatrième, qu'on regarde comme des modèles de décence et d'honnêteté, et où le marquis fait éclater la vertu la plus pure. Le mauvais procédé de ce poëte, aussi méprisable dans sa conduite[2] que barbare dans ses ouvrages, ne peut faire que beaucoup de bien. Le public n'aime pas que la mauvaise humeur d'un examinateur de police le prive de son plaisir.

Qu'en pensent les frères? Pour moi, je me console avec Pierre.

Le plat ouvrage que le Testament de Belle-Ile[3]!

On prétend qu'on aura bientôt une nouvelle édi-

[1] En qualité de censeur, il avait refusé de l'approuver. Voyez tome V, page 3. B.

[2] Ce fut en faveur de Crébillon que fut rendu l'arrêt du conseil du 21 mars 1749, que Collé appelle *Au déshonneur des gens de lettres*, qui juge que les productions de l'esprit ne sont point au rang des effets saisissables. Parmi les créanciers de Crébillon était le maître de pension de son fils. B.

[3] Voyez ma note, tome XXIX, page 254. B.

tion des *Car*[1] et des *Ah! ah*[2]*!* En attendant, on chante *Moïse-Aaron.*

3443. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre.

Je m'arrache, pour vous écrire, à quelque chose[3] de bien singulier que je fais pour vous plaire.

O mes anges ! je réponds donc à votre lettre du 5 octobre. — Que ne puis-je en même temps travailler et vous écrire ! — Allons vite !

D'abord vous saurez que je ne suis point le Bonneau du Bertin des parties casuelles; que je n'ai nulle part à la tuméfaction du ventre de mademoiselle Hus[4]; que je ne lui ai jamais rien fait ni rien fait faire, ni rôle ni enfant; qu'Atide ne lui fut jamais destinée; que je souhaite passionnément qu'Atide soit jouée par la fille à Dubois, laquelle Dubois a, dit-on, des talents. Ainsi ne me menacez point, et ne prêchez plus les saints.

Quant au *Droit du Seigneur*, je n'ai jamais pris Ximenès pour mon confident. Quiconque l'a instruit a mal fait; mais Crébillon[5] fait encore plus mal. Le pauvre vieux fou a encore les passions vives; il est désespéré du succès d'*Oreste*, et on lui a fait accroire que son *Électre* est bonne. Il se venge comme un sot.

[1] Voyez tome XL, page 347. B.

[2] Voyez tome XL, page 350. B.

[3] Probablement la tragédie d'*Olympie*. B.

[4] Cette actrice du Théâtre Français était entretenue par Bertin, trésorier des parties casuelles. B.

[5] Voyez ma note, page 12. B.

S'il avait le nez fin, il verrait qu'il y aurait quelque prétexte dans le second acte; mais il a choisi pour les objets de ses refus le troisième et le quatrième, qui sont pleins de la morale la plus sévère et la plus touchante. Voici mon avis, que je soumets au vôtre.

Je n'avoue point le *Droit du Seigneur;* mais il est bon qu'on sache que Crébillon l'a refusé, parcequ'il l'a cru de moi. Il renouvelle son indigne manœuvre de *Mahomet*, par laquelle il déplut beaucoup à madame de Pompadour. Il est sûr qu'il déplaira beaucoup plus au public, et qu'il fera grand bien à la pièce. C'est d'ailleurs vous insulter que de refuser, sous prétexte de mauvaises mœurs, un ouvrage auquel il croit que vous vous intéressez. Vous avez sans doute assez de crédit pour faire jouer malgré lui cette pièce.

Venons à l'académie; elle a beau dire [1], je ne peux aller contre mon cœur; mon cœur me dit qu'il s'intéresse beaucoup à Cinna dans le premier acte, et qu'ensuite il s'indigne contre lui. Je trouve abominable et contradictoire que ce perfide dise:

Qu'une ame généreuse a de peine à faillir!
Acte III, scène 3.

Ah! lâche! si tu avais été généreux, aurais-tu parlé comme tu fais à Maxime, au second acte?

L'académie dit qu'on s'intéresse à Auguste, c'est-à-dire que l'intérêt change; et, sauf respect, c'est ce qui fait que la pièce est froide. Mais laissez-moi faire, je serai modeste, respectueux, et pas maladroit.

Tout viendra en son temps. Je ne suis pas pressé

[1] Voyez page 9. B.

de programme; j'accouche, j'accouche : tenez, voilà des Gouju [1].

Eh bien, rien de décidé sur l'amiral Berryer [2]? et le roi d'Espagne épouse-t-il [3]? traite-t-il [4]?

M. le duc de Choiseul m'a envoyé des reliques de Rome. Si je ne réussis pas dans ce monde, mon affaire est sûre pour l'autre.

Je reçus le même jour les reliques et le portrait de madame de Pompadour, qui m'est venu par bricole.

Voilà bien des bénédictions; mais j'aime mieux celles de mes anges.

Mademoiselle Corneille joue vendredi Isménie dans *Mérope*. N'est-ce pas une honte que nos histrions fassent jouer ce rôle par un homme [5], et qu'ils suppriment les chœurs dans *OEdipe?* Les barbares!

3444. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Saint-Marcel, 13 d'octobre.

Je ne suis point ingrat, mon cher confrère; j'ai toujours senti et avoué que les lettres m'avaient été plus utiles que les hasards les plus heureux de la vie. Dans ma plus grande jeunesse, elles m'ont ouvert une porte agréable dans le monde; elles m'ont consolé de la longue disgrace du cardinal de Fleuri et de l'inflexible dureté de l'évêque de Mirepoix [6]. Quand les

[1] *Lettre de Charles Gouju :* voyez tome XL, page 340. B.

[2] Voyez ma note, tome XL, page 126. B.

[3] Charles III, veuf depuis le 27 septembre 1760, ne se remaria pas. B.

[4] Le pacte de famille du 15 auguste avait été ratifié le 8 septembre, mais n'était pas encore publié. B.

[5] Voyez ma Préface, tome V, page 96. B.

[6] Ce prélat, nommé Boyer, qui a été si ridiculisé par Voltaire (voyez tome LIV, page 518; XXXIII, 65; XL, 68), avait ce que l'on appelait la feuille des bénéfices, c'est-à-dire la présentation pour les abbayes et autres

circonstances m'ont poussé comme malgré moi sur le grand théâtre, les lettres ont fait dire à tout le monde : *Au moins celui-là sait lire et écrire.* Je les ai quittées pour les affaires, sans les avoir oubliées, et je les retrouve avec plaisir. Vous me souhaitez des indigestions ; cela n'est guère possible aujourd'hui ; il y a douze ans que je suis fort sobre ; mais j'ai une humeur goutteuse dans le corps, qui n'est pas encore bien fixée aux extrémités, et qui pourrait bien m'obliger d'aller consulter l'oracle de Genève. Dans cette consultation, il entrerait autant de desir de vous revoir que d'envie de guérir. Envoyez-moi votre *Épître sur l'agriculture.* Je ne bâtis point, mais je répare mon vieux château de Vic-sur-Aisne ; je plante mon jardin et les bords de mes prés : voilà toutes les dépenses que l'état de mes revenus me permet. Au lieu de deux cent mille livres de revenu que vous me donnez, j'en ai à peine quatre-vingt mille ; mais les premiers diacres de l'église romaine n'en avaient pas tant, et je ne suis pas fâché d'être le plus pauvre des cardinaux français, parceque personne n'ignore qu'il n'a tenu qu'à moi d'être le plus riche. Je suis content, mon cher confrère, parceque j'ai beaucoup réfléchi et comparé, et que lorsqu'à la première dignité de son état on joint le nécessaire, une santé passable, et une ame douce et courageuse, on n'a plus que des graces à rendre à la Providence. Je serai à la fin du mois à Montélimart, où je compte passer l'hiver. Votre banquier de Lyon pourrait remettre le paquet au sieur Henri Gonzebas, qui fait mes commissions dans cette ville : c'est un bon Suisse fort exact, qui me ferait tenir cette pacotille ; elle vous reviendrait par la même voie sans aucun inconvénient. Pierre Corneille et François de Voltaire me suivent dans tous mes voyages. Adressez désormais toutes vos lettres à Montélimart ; elles me font le plus grand plaisir du monde. Je vois que vous êtes gai ; cela prouve que

revenus ecclésiastiques. Ce n'est pas lui, mais le cardinal de Fleury qui, aux sollicitations de l'abbé de Bernis, répondit : « Non, monsieur l'abbé, vous n'aurez rien tant que je vivrai ; » à quoi Bernis répliqua : « Eh bien, monseigneur, j'attendrai. » B.

vous êtes sage, que vous voyez et sentez comme il faut voir et sentir les choses de ce pauvre monde. Adieu, mon cher confrère, je vous suis fidèlement et tendrement attaché.

3445. A M. LE PRÉSIDENT DE BROSSES[1].

Du 20 octobre.

Vous n'êtes donc venu chez moi, monsieur, vous ne m'avez offert votre amitié, que pour empoisonner par des procès la fin de ma vie. Votre agent, le sieur Girod, dit, il y a quelque temps, à ma nièce, que si je n'achetais pas cinquante mille écus, pour toujours, la terre que vous m'avez vendue à vie, vous la ruineriez après ma mort; et il n'est que trop évident que vous vous préparez à accabler du poids de votre crédit une femme que vous croyez sans appui, puisque vous avez déjà commencé des procédures que vous comptez de faire valoir quand je ne serai plus.

J'achetai votre petite terre de Tournay à vie, à l'âge de soixante et six ans, sur le pied que vous voulûtes. Je m'en remis à votre honneur, à votre probité. Vous dictâtes le contrat; je signai aveuglément. J'ignorais que ce chétif domaine ne vaut pas douze cents livres[2] dans les meilleures années; j'ignorais que le sieur Chouet, votre fermier, qui vous en rendait trois mille livres, y en avait perdu vingt-deux mille. Vous exigeâtes de moi trente-cinq mille livres; je les payai comptant: vous voulûtes que je fisse, les trois pre-

[1] Voyez tome LVII, page 647. B.

[2] Je viens de l'affermer douze cents livres, trois quarterons de paille, et un char de foin.

mières années, pour douze mille francs de réparations; j'en ai fait pour dix-huit mille en trois mois, et j'en ai les quittances.

J'ai rendu très logeable une masure inhabitable. J'ai tout amélioré et tout embelli, comme si j'avais travaillé pour mon fils, et la province en est témoin; elle est témoin aussi que votre prétendue forêt, que vous me donnâtes dans vos mémoires pour cent arpents, n'en contient pas quarante. Je ne me plains pas de tant de lésions, parcequ'il est au-dessous de moi de me plaindre.

Mais je ne peux souffrir, et je vous l'ai mandé, monsieur, que vous me fassiez un procès pour deux cents francs, après avoir reçu de moi plus d'argent que votre terre ne vaut. Est-il possible que, dans la place où vous êtes, vous vouliez nous dégrader l'un et l'autre au point de voir les tribunaux retentir de votre nom et du mien pour un objet si méprisable?

Mais vous m'attaquez, il faut me défendre; j'y suis forcé. Vous me dîtes, en me vendant votre terre au mois de décembre 1758, que vous vouliez que je laissasse sortir des bois de ce que vous appelez la forêt; que ces bois étaient vendus à un gros marchand de Genève qui ne voulait pas rompre son marché. Je vous crus sur votre parole: je vous demandai seulement quelques moules de bois de chauffage, et vous me les donnâtes en présence de ma famille.

Je n'en ai jamais pris que six, et c'est pour six voies de bois que vous me faites un procès! vous faites monter ces six voies à douze, comme si l'objet devenait moins vil!

Mais il se trouve, monsieur, que ces moules de bois m'appartiennent, et non seulement ces moules, mais tous les bois que vous avez enlevés de ma forêt depuis le jour que j'eus le malheur de signer avec vous.

Vous me faites un procès dont les suites ne peuvent tomber que sur vous, quand même vous le gagneriez. Vous me faites assigner au nom d'un paysan de cette terre, à qui vous dites à présent avoir vendu ces bois en question. Voilà donc ce gros marchand de Genève avec qui vous aviez contracté! Il est de notoriété publique que jamais vous n'aviez vendu vos bois à ce paysan; que vous les avez fait exploiter et vendre par lui à Genève pour votre compte: tout Genève le sait; vous lui donniez deux pièces de vin et un sou par jour pour faire l'exploitation, avec un droit sur chaque moule de bois, dont il vous rendait compte; il a toujours compté avec vous de clerc à maître. Je crus le sieur Girod votre agent, quand il me dit que vous aviez fait une vente réelle. Il n'y en a point, monsieur: le sieur Girod a fait vendre en détail, pour votre compte, mes propres bois, dont vous me redemandez aujourd'hui douze moules.

Si vous avez fait une vente réelle à votre paysan, qui ne sait ni lire ni écrire, montrez-moi l'acte par lequel vous avez vendu, et je suis prêt à payer.

Quoi, vous me faites assigner par un paysan au bas de l'exploit même que vous lui envoyez, et vous dites dans votre exploit que vous fîtes *avec lui une convention verbale!* Cela est-il permis, monsieur? les conventions verbales ne sont-elles pas défendues

par l'ordonnauce de 1667 pour tout ce qui passe la valeur de cent livres?

Quoi, vous auriez voulu, en me vendant si chèrement votre terre, me dépouiller du peu de bois qui peut y être! Vous en aviez vendu un tiers il y a quelques années; votre paysan a abattu l'autre tiers pour votre compte. Votre exploit porte qu'il *me vend le moule douze francs*, et qu'il vous en rend *douze francs* (en déduisant sans doute sa rétribution): n'est-ce pas là une preuve convaincante qu'il vous rend compte de la recette et de la dépense, que votre vente prétendue n'a jamais existé, et que je dois répéter tous les bois que vous fîtes enlever de ma terre? Vous en avez fait débiter pour deux cents louis; et ces deux cents louis m'appartiennent. C'est en vain que vous fîtes mettre dans notre contrat que vous me vendiez à vie le petit bois nommé forêt, excepté *les bois vendus*. Oui, monsieur, si vous les aviez vendus en effet, je ne disputerais pas; mais, encore une fois, il est faux qu'ils fussent vendus, et si votre agent (votre agent, c'est-à-dire vous) s'est trompé, c'est à vous à rectifier cette erreur.

J'ai supplié monsieur le premier président, monsieur le procureur général, M. le conseiller Lebault, de vouloir bien être nos arbitres. Vous n'avez pas voulu de leur arbitrage; vous avez dit que votre vente au paysan était réelle : vous avez cru m'accabler au bailliage de Gex; mais, monsieur, quoique monsieur votre frère soit bailli du pays, et quelque autorité que vous puissiez avoir, vous n'aurez pas

celle de changer les faits : il sera toujours constant qu'il n'y a point eu de vente véritable.

Vous dites, dans votre exploit signifié à ce paysan, que vous lui vendîtes une certaine quantité de bois. Quelle quantité, s'il vous plaît? Vous dites que vous les fîtes marquer. Par qui? Avez-vous un garde-marteau? aviez-vous la permission du grand-maître des eaux et forêts? En un mot, monsieur, la justice de Gex est obligée de juger contre vous, si vous avez tort; elle jugerait contre le roi, si un particulier plaidait avec raison contre le domaine du roi. Le sieur Girod prétend qu'il fait trembler en votre nom les juges de Gex : il se trompe encore sur cet article comme sur les autres.

S'il faut que monsieur le chancelier, et les ministres, et tout Paris, soient instruits de votre procédé, ils le seront; et s'il se trouve dans votre compagnie respectable une personne qui vous approuve, je me condamne.

Vous m'avez réduit, monsieur, à n'être qu'avec douleur votre, etc.

3446. A M. DALEMBERT.

20 octobre.

A quoi pensez-vous, mon très cher philosophe, de ne vouloir que rire de l'historiographe Le Franc de Pompignan? ne savez-vous pas qu'il compte être à la tête de l'éducation de M. le duc de Berri[1] avec son fou de frère; que ce sont tous deux des persé-

[1] Depuis Louis XVI. B.

cuteurs, que les gens de lettres n'auront jamais de plus cruels ennemis? Il me paraît qu'il est d'une conséquence extrême de faire sentir à la famille royale elle-même ce que c'est que ce malheureux. Il faut se mettre à genoux devant monsieur le dauphin, en fessant son historiographe.

Voici ce qu'une bonne ame m'envoie de Montauban [1]. Si vous étiez une bonne ame de Paris, cela vaudrait bien mieux; mais, maître Bertrand, vous vous servez de la patte de Raton.

Il est sûr que ce détestable ennemi de la littérature a calomnié tous les gens de lettres, quand il a eu l'honneur de parler à monsieur le dauphin. Son épître dédicatoire [2] est pire que son discours à l'académie; ce sont là de ces coups qu'il faut parer. Il ne faut pas seulement le rendre ridicule, il faut qu'il soit odieux. Mettons-le hors d'état de nuire, en fesant voir combien il veut nuire.

Vraiment vous avez mis le doigt dessus en disant que Corneille est froid, du moins *Cinna* n'est pas fort chaud; mais d'où vient en partie cette glace? de la note de l'académie. Elle me dit dans sa note (et c'est vous qui l'avez écrite [3]) qu'on s'intéresse à Auguste. Eh! messieurs, c'est à Cinna qu'on s'intéresse dans le premier acte; car vous savez qu'on aime tous les conspirateurs. Cinna est conjuré, il est amant, il fait un tableau terrible des proscriptions, il rend

[1] Les *Car :* voyez tome XL, page 347. B.

[2] De son *Éloge historique de monseigneur le duc de Bourgogne.* La dédicace est adressée au dauphin et à la dauphine, père et mère du prince. B.

[3] Voyez page 9. B.

Auguste exécrable; et puis, messieurs, on s'intéresse, dites-vous, à Auguste! on change donc d'intérêt, il n'y en a donc point; et *voilà ce qui fait que votre fille est muette*[1]. Proposez ce petit argument quand vous irez là; mais ce n'est pas assez de savoir la langue, il faut connaître le théâtre. Ah! mon cher philosophe, il n'est que trop vrai que notre théâtre est à la glace. Ah! si j'avais su ce que je sais! si on avait plus tôt purgé le théâtre de petits-maîtres[2]! si j'étais jeune! Mais, tout vieux que je suis, je viens de faire un tour de force, une espiéglerie de jeune homme. J'ai fait une tragédie en six jours[3]; mais il y a tant de spectacle, tant de religion, tant de malheur, tant de *nature*, que j'ai peur que cela ne soit ridicule. L'œuvre des six jours est sujette à rencontrer des railleurs.

J'ai actuellement le plus joli théâtre de France. Nous avons joué *Mérope;* mademoiselle Corneille a été applaudie; madame Denis a fait pleurer des Anglaises. Les prêtres de Genève ont une faction horrible contre la comédie; je ferai tirer sur le premier prêtre socinien qui passera sur mon territoire.

Jean-Jacques est un jeanf....., qui écrit tous les quinze jours à ces prêtres pour les échauffer contre les spectacles. Il faut pendre les déserteurs qui combattent contre leur patrie. Aimez-moi beaucoup, je vous en prie; car je vous aime, car je vous estime

[1] Molière, *Médecin malgré lui*, acte II, scène 6. B.

[2] La suppression des banquettes sur la scène est de 1759; voyez ma note, tome VII, page 10. B.

[3] *Olympie*. K.

prodigieusement; car tous les êtres pensants doivent être tendrement unis contre les êtres non pensants, contre les fanatiques et les hypocrites également persécuteurs.

3447. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

20 octobre.

O anges! ô anges! nous répétions *Mérope*, que nous avons jouée sur notre très joli théâtre, et où Marie Corneille s'est attiré beaucoup d'applaudissements dans le récit d'Isménie, que font à Paris de vilains hommes [1]; elle était charmante.

En répétant *Mérope*, je disais: Voilà qui est intéressant; ce ne sont pas là de froids raisonnements, de l'ampoulé, et du bourgeois; ne pourrais-tu pas, disais-je tout bas à V......., faire quelque pièce qui tînt de ce genre vraiment tragique? Ton *Don Pèdre* sera glaçant avec tes états-généraux et ta Marie de Padille. Le diable alors entra dans mon corps. Le diable? non pas: c'était un ange de lumière, c'était vous. L'enthousiasme me saisit. Esdras n'a jamais dicté si vite [2]. Enfin, en six jours de temps, j'ai fait ce que je vous envoie. Lisez, jugez; mais pleurez.

Vous me direz peut-être que l'ouvrage des six jours est souvent bafoué, d'accord; mais lisez le mien. Il y a deux ans que je cherchais un sujet; je crois l'avoir trouvé [3]. Mais, dira madame d'Argen-

[1] Voyez ma Préface de *Mérope*, tome V, page 96. B.

[2] Suivant quelques Pères, Esdras dicta de mémoire les livres de l'*Ancien Testament* qui étaient perdus. B.

[3] La tragédie d'*Olympie*. B.

tal, c'est un couvent, c'est une religieuse, c'est une confession, c'est une communion. Oui, madame, et c'est par cela même que les cœurs sont déchirés. Il faut se retrouver à la tragédie pour être attendri. La veuve du maître du monde aux Carmélites, retrouvant sa fille épouse de son meurtrier; tout ce que l'ancienne religion a de plus auguste, ce que les plus grands noms ont d'imposant, l'amour le plus malheureux, les crimes, les remords, les passions, les plus horribles infortunes, en est-ce assez? J'ai imaginé comme un éclair, et j'ai écrit avec la rapidité de la foudre. Je tomberai peut-être comme la grêle. Lisez, vous dis-je, divins anges, et décidez.

Voici peut-être de quoi terminer les tracasseries de la comédie. Fi, *Zulime!* cela est commun et sans génie. Donnez la veuve d'Alexandre[1] à Dumesnil, la fille d'Alexandre[2] à Clairon, et allez.

Mademoiselle Hus m'a écrit; elle atteste les dieux contre vous. Qu'elle accouche; j'ai bien accouché, moi, et je n'ai été que six jours en travail. Que dites-vous de mademoiselle Arnould et du roi d'Espagne?

O charmants anges! je baise le bout de vos ailes. V......., le vieux V......., âgé de soixante et huit ans commencés.

3448. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 octobre.

Il était impossible, mes chers anges, qu'il n'y eût des bêtises dans le petit manuscrit[3] dont je vous

[1] Statira. B. — [2] Olympie. B. — [3] Le manuscrit d'*Olympie*. B.

ai régalés. La rapidité d'Esdras ne lui a pas permis d'éviter les contradictions, ni à moi non plus.

Il y a un Cassandre pour un Antigone à la fin du quatrième acte. Voici la correction toute musquée; il n'y a qu'à la coller avec quatre petits pains rouges. Je supplie mes anges de m'avertir des autres bêtises. J'ai lu cette pièce de couvent à M. le duc de Villars et à des hérétiques. Oh, dame! c'est qu'on fondait en larmes à tous les actes; et si cela est joué, bien joué, joué, vous m'entendez, avec ces sanglots étouffés, ces larmes involontaires, ces silences terribles, cet accablement de la douleur, cette mollesse, ce sentiment, cette douceur, cette fureur, qui passent des mouvements des actrices dans l'ame des écoutants, comptez qu'on fera des signes de croix. Cependant, si on ne joue pas *le Droit du Seigneur*, je renonce au *tripot*. Je crois, Dieu me pardonne, que j'aime Mathurin autant qu'Olympie. Je ne suis pas fâché qu'on ait brûlé frère Malagrida; mais je plains fort une demi-douzaine de Juifs qui ont été grillés. Encore des auto-da-fé dans ce siècle! et que dira Candide? Abominables chrétiens! les Nègres, que vous achetez douze cents francs, valent douze cents fois mieux que vous! ne haïssez-vous pas bien ces monstres?

Et l'Espagne? pour Dieu, un petit mot de l'Espagne.

3449. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Ferney, par Genève, 24 octobre.

Monsieur, ne nous impatientons ni l'un ni l'autre; nous avons tous deux la même passion, nous viendrons à bout de la satisfaire. Jusqu'à ce que votre excellence ait rejeté mon idée, je persisterai dans le dessein de faire un volume in-4° de *Pierre-le-Grand*, et voici comme je compte procéder : j'aurai l'honneur de vous envoyer ce qui a déjà été imprimé, corrigé à la main, suivant vos instructions, avec toute la suite, écrite à demi-page ; et ensuite, me conformant à vos observations pour cette seconde partie comme pour la première, je vous dépêcherai, sans perte de temps, le même volume entièrement corrigé suivant vos ordres. Trouvez-vous cet arrangement de votre goût? Soyez sûr que vous serez obéi très ponctuellement. Le *Commentaire sur Corneille* est un ouvrage immense, et je suis bien faible et bien vieux; mais je trouverai des forces quand il s'agira de Pierre-le-Grand et de vous. Les vraies passions donnent des forces, en donnant du courage. Votre excellence a dû recevoir mes tendres et respectueux remerciements pour mademoiselle Corneille; elle joue la tragédie comme son grand-père en fesait : les filles des grands hommes en sont dignes. Si vous avez pris Colberg [1], comme on le dit, permettez que je vous fasse mon compliment. Recevez les tendres respects de votre, etc.

[1] Colberg ne fut pris par les Russes que le 16 décembre. B.

3450. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 25 octobre.

Votre Marseillais, monsieur, est très aimable, et M. Guastaldi encore plus. Mais il me traduit d'un style si facile, si naturel, si élégant, qu'on croira quelque jour que c'est lui qui a fait *Alzire*, et que c'est moi qui suis son traducteur. Je le remercie tant que je peux. Je ne prends pas la liberté d'envoyer la lettre [1] à votre excellence, parceque j'y prends celle de parler de vous, et qu'après tout il n'est pas honnête de dire des vérités en face.

Est-il vrai que la belle, la vertueuse Hormenestre repassera les montagnes au printemps? vous souviendrez-vous de Baucis et de Philémon? Notre cabane ne s'est pas encore changée en temple, mais elle l'est en théâtre. Nous en avons un à Ferney digne de madame l'ambassadrice; elle aura aussi le plaisir d'entendre la messe dans une église toute neuve, que je viens de faire bâtir exprès pour vous. Le dernier acte de ministre des affaires étrangères qu'a fait M. le duc de Choiseul a été de m'envoyer des reliques [2] de la part du pape. Ainsi vous aurez chez moi le profane et le sacré à choisir, et nous vous donnerons de plus une pièce nouvelle très édifiante.

Si je n'étais pas guédé de vers, je crois que j'en ferais pour M. de Laudon. La prise de Schweidnitz [3]

[1] Elle manque. B.

[2] Voyez page 15. B.

[3] Prise par les Autrichiens en 1757, reprise par le roi de Prusse en 1758, emportée de surprise et d'assaut par Laudon, le 1er octobre 1761. B.

me paraît la plus belle action de toute la guerre, et celle que l'on fait aux jésuites me paraît vive.

Il me vint ces jours passés un jésuite portugais qui me dit qu'il sortait de l'Italie, parcequ'ils y étaient trop mal venus. Il me demanda de l'emploi dans ma maison : cela me fit souvenir de l'aumônier Poussatin [1]. Je lui proposai d'être laquais, il accepta ; et sans madame Denis, qui n'en voulut point, il aurait eu l'honneur de vous servir à boire à votre passage. C'est dommage que cette affaire soit manquée.

Je vous présente mon très tendre respect.

3451. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 25 octobre.

Vous dites, monseigneur le maréchal, que mes lettres ne sont point gaies. M. le duc de Villars m'en a averti ; mais il se porte bien, il digère, il s'en retourne gros et gras. Ce n'est guère qu'à ces conditions qu'on est de bonne humeur. D'ailleurs il n'a rien à faire, et moi je compile, compile. Je veux laisser un petit monument des sottises humaines, à commencer par notre guerre, et à finir par Malagrida. Si je ne vous écris point, j'écris au moins quelques pages sur votre compte. Vous clorez, s'il vous plaît, le siècle de Louis XIV ; car vous êtes né sous lui : vous êtes du bon temps. Songez donc qu'un homme qui vit dans les Alpes, qui fait de l'histoire et des tragédies, doit être un homme un peu sérieux. Je ne vous ennuie point de mes rêveries, car vous,

[1] *Mémoires de Grammont*, chap. VIII. B.

qui êtes très gai, vous affubleriez votre serviteur de quelque bonne plaisanterie qui dérangerait ma gravité.

On dit qu'il ne faut pas pendre le prédicant de Caussade[1], parceque c'en serait trop de griller des jésuites à Lisbonne, et de pendre des pasteurs évangéliques en France. Je m'en remets sur cela à votre conscience.

Rosalie[2] m'intéresse davantage, si elle est bonne actrice : mais des acteurs ! des acteurs ! donnez-nous-en donc. Nous ne sommes pas dans le siècle brillant des hommes. Mademoiselle Clairon et madame Duchapt[3] soutiennent la gloire de la France; mais ce n'est pas assez : nous dégringolons furieusement. Jouissez de votre gloire, de votre considération, et des plaisirs présents, et des plaisirs passés. Plus j'y pense, plus je me confirme dans l'idée que, de tous les Français qui existent, c'est vous qui avez reçu le meilleur lot. Cela me flatte, cela m'enorgueillit au pied de mes montagnes; car je vous serai toujours attaché avec le plus tendre respect, sain ou malade, triste ou gai, honoré de vos lettres ou négligé.

Madame Denis se joint à moi.

[1] Il fut pendu : voyez le *Récit fidèle de la mort édifiante de M. Rochette, ministre en France, exécuté à Toulouse le 18 février 1762, pour causes de religion*; La Haye, 1762, in-8°. B.

[2] Rosalie avait débuté le 19 octobre par le rôle d'Électre dans la tragédie de ce nom. B.

[3] Marchande de modes. K.

3452. A M. LE CARDINAL DE BERNIS,

EN ENVOYANT L'ÉPÎTRE SUR L'AGRICULTURE.

A Ferney, 26 octobre.

Tenez, monseigneur, lisez, et labourez ; mais les cardinaux ne sont pas comme les consuls romains, ils ne tiennent pas la charrue. Si votre éminence est à Montélimart, vous y verrez M. de Villars, qui n'est pas plus agriculteur que vous. Il n'a pas seulement vu mon semoir; mais en récompense il a vu une tragédie que j'ai faite en six jours. La rage s'empara de moi un dimanche, et ne me quitta que le samedi suivant. J'allai toujours rimant, toujours barbouillant; le sujet me portait à pleines voiles; je volais comme le bateau des deux chevaliers danois, conduits par la vieille [1]. Je sais bien que *l'ouvrage de six jours* [2] trouve des contradicteurs dans ce siècle pervers, et que mon démon trouvera aussi des siffleurs; mais, en vérité, deux cent cinquante mauvais vers par jour, quand on est possédé, est-ce trop? Cette pièce est toute faite pour vous : ce n'est pas que vous soyez possédé aussi, car vous ne faites plus de vers; ce n'est pas non plus de votre goût dont j'entends parler, vous en avez autant que d'esprit et de graces; nous le savons bien. Je veux dire que la

[1] Feu Bourgoing, éditeur de la *Correspondance* de Voltaire avec le cardinal de Bernis, remarque que Voltaire se trompe en appelant *vieille* la batelière qui, dans la *Jérusalem délivrée*, chant XV, conduit les deux chevaliers danois, Charles et Ubalde. C'était un *vieux* magicien qui les lui avait présentés. B.

[2] *Olympie;* voyez ma note, tome XL, pages 330-31. B.

pièce est toute faite pour un cardinal. La scène est dans une église, il y a une absolution générale, une confession, une rechute, une religieuse, un évêque. Vous allez croire que j'ai encore le diable au corps en vous écrivant tout cela; point du tout, je suis dans mon bon sens. Figurez-vous que ce sont les mystères de la bonne déesse, la veuve et la fille d'Alexandre retirées dans le temple; tout ce que l'ancienne religion a de plus auguste, tout ce que les plus grands malheurs ont de touchant, les grands crimes de funeste, les passions de déchirant, et la peinture de la vie humaine de plus vrai. Demandez plutôt à votre confrère le duc de Villars. Je prendrai donc la liberté de vous envoyer ma petite drôlerie, quand je l'aurai fait copier. Vous êtes honnête homme, vous n'en prendrez point de copie, vous me la renverrez fidèlement. Mais ce n'est pas assez d'être honnête homme; c'est à vos lumières, à vos bontés, à vos critiques que j'ai recours. Que le cardinal me bénisse et que l'académicien m'éclaire, je vous en conjure.

Permettez-moi de vous parler de vous, qui valez mieux que ma pièce. Pourquoi rapetasser ce Vic[1]? ce Vic est-il un si beau lieu? Ce qui me désespère, c'est qu'il est trop éloigné de mes déserts charmants. Soyez malade, je vous en prie; faites comme M. le duc de Villars, vous n'en serez pas mécontent. Le chemin est frayé; ducs, princes, prêtres, femmes dévotes, tout vient au temple d'Épidaure. Venez-y, je mourrai de joie. Les Délices sont à la portée du

[1] Le château de Vic-sur-Aisne, à quatre lieues de Soissons, que le cardinal de Bernis habitait une partie de l'année. B.

docteur; elles sont à vous, et mériteront leur nom. Quatre-vingt mille livres de rente étaient assez pour saint Lin[1], mais ce n'est pas assez en 1761; sans doute que vous êtes réduit à cette portion congrue de cardinal par des arrangements passagers. Pardon, mais j'aime passionnément à oser vous parler de ce qui vous regarde; je m'y intéresse sensiblement. Recevez mon tendre et profond respect, c'est mon cœur qui vous parle.

3453. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

26 octobre.

Vous pardonnez sans doute, monsieur, mon peu d'exactitude en faveur de mes sentiments, que vous connaissez, et en faveur de ma mauvaise santé, que vous ne connaissez pas moins. Il me semble, mon cher monsieur, que les philosophes ont actuellement assez beau jeu. Les ennemis de la raison ont combattu pour nous : les convulsionnaires et les jésuites ont montré toute leur turpitude et toute leur horreur. Il est certain que la fureur et l'atrocité janséniste ont dirigé la cervelle et la main de ce monstre de Damiens[2]. Les jésuites ont assassiné le roi de Portugal[3]. Banqueroutiers et condamnés en France[4], parricides et brûlés à Lisbonne, voilà nos maîtres, voilà les gens

[1] Voltaire ne croyait pas à l'existence de ce *prétendu* successeur de saint Pierre; voyez tome XV, pages 349-50; et XXVI, 495. B.

[2] Voyez tome XXII, page 349. B.

[3] Voyez tome XXI, page 369. B.

[4] Voyez tome XXII, page 354. B.

devant qui des bégueules se prosternent; les billets de confession d'un côté, les miracles de saint Pâris de l'autre, sont la farce de cette abominable pièce. Il vient de se passer chez moi une farce plus réjouissante. Un jésuite portugais [1] est venu d'Italie se présenter à moi pour être mon secrétaire: cela me fait souvenir de l'aumônier Poussatin, que le comte de Grammont prenait pour son coureur.

J'ai proposé au jésuite d'être mon laquais; il l'a accepté: sans madame Denis, qui n'entend point le jargon portugais, un jésuite nous servait à boire. Peut-être a-t-elle craint d'être empoisonnée. Je vous avoue que je ne me console point d'avoir manqué ce laquais-là.

Nous avons eu un monde prodigieux. J'ai cédé les Délices, pendant trois mois, à M. le duc de Villars. M. de Lauraguais, M. de Ximenès, sont venus philosopher avec nous. M. le comte d'Harcourt a amené madame sa femme à Tronchin: mais celle-là est dévote, cela ne nous regarde pas. J'ai bâti une église et un théâtre; mais j'ai déjà célébré mes mystères sur le théâtre, et je n'ai pas encore entendu la messe dans mon église. J'ai reçu le même jour [2] des reliques du pape, et le portrait de madame de Pompadour; les reliques sont le cilice de saint François. Si le Saint-Père avait daigné m'envoyer le cordon au lieu du cilice, il m'aurait fort obligé. Adieu, monsieur; goûtez, dans le sein de votre famille et de vos amis,

[1] Voltaire en a déjà parlé dans sa lettre à Chauvelin, du 25 octobre: voyez page 29. B.

[2] Voyez ci-dessus, pages 11 et 15. B.

tout le bonheur que vous méritez et que je vous souhaite. Madame Denis joint ses sentiments aux miens. Je vous serai tendrement attaché toute ma vie.

3454. A M. DUCLOS.

A Ferney, 26 octobre.

Je vous supplie, monsieur, d'engager l'académie à me continuer ses bontés. Il est impossible que mon sentiment s'accorde toujours avec le sien, avant que je sache comme elle pense; et quand je le sais, je m'y conforme, après avoir un peu disputé; et si je ne m'y conforme pas entièrement, je tire au moins cet avantage de ses observations, que je rapporte comme très douteuse l'opinion contraire à ses sentiments; et ce dernier cas arrivera très rarement.

Presque tous les commentaires sont faits dans le goût des précédents; ce sont des mémoires à consulter. M. d'Argental doit vous avoir remis *Médée* et *Polyeucte*. Il ne s'agit donc que de vouloir bien faire, sur les deux commentaires de ces pièces, ce qu'on a eu la bonté de faire sur les autres, c'est-à-dire de mettre en marge ce qu'on pense. Je suis un peu hardi sur *Polyeucte*, je le sais bien; mais c'est une raison de plus pour engager l'académie à rectifier, par un mot en marge, ce qui peut m'être échappé de trop fort et de trop sévère: en un mot, il faut que l'ouvrage serve de grammaire et de poétique, et je ne peux parvenir à ce but qu'en consultant l'académie.

Les libraires ne peuvent commencer à imprimer [1]

[1] Le *Théâtre de P. Corneille avec des commentaires;* voyez ma Préface du tome XXXV. B.

qu'au mois de janvier, et ne donneront leur programme que dans ce temps-là.

J'aurai l'honneur de vous envoyer la dédicace et la préface. L'une et l'autre seront conformes aux intentions de l'académie.

3455. A M. HENNIN.

Au château de Ferney en Bourgogne, par Genève, 26 octobre.

Pardon, monsieur, de vous remercier si tard du souvenir dont vous m'honorez, et de ne vous pas répondre de ma main. Mes yeux souffrent beaucoup, et mon corps bien davantage. Je ne ressemble point du tout à vos seigneurs polonais qui vont dîner à trente lieues de chez eux. Il y a bien long-temps que je ne suis sorti d'un petit château que j'ai fait bâtir à une lieue des Délices. J'y achève tout doucement ma carrière; et parmi les espérances qui nous bercent toujours, je me flatte de celle de vous revoir à votre retour de Pologne; car j'imagine que vous ne resterez pas là toujours. Ni M. le marquis de Paulmy, ni vous, n'avez l'air d'un Sarmate. L'abbé de Châteauneuf, qui était trois fois gros comme vous deux ensemble, disait qu'il avait été envoyé de Pologne pour boire. Je ne pense pas que vous soyez des négociateurs de ce genre-là.

Quand M. de Paulmy voudra tourner ses pas vers le midi, je lui conseillerai de faire comme monsieur son beau-père[1], qui a eu la bonté de venir passer

[1] Le président de La Marche; voyez tome LIX, page 253. B.

quelques jours dans mon ermitage. Je présenterai requête à son gendre pour obtenir la même faveur. Nous lui donnerons la comédie sur un théâtre que j'ai fait bâtir, et nous lui ferons entendre la messe dans une église que j'achève, et pour laquelle le Saint-Père m'a envoyé des reliques. Vous voyez que rien ne vous manquera ni pour le sacré ni pour le profane.

Je vous avoue que j'aimerais mieux que vous fussiez à Berne qu'à Varsovie; mais M. le marquis de Paulmy a eu la rage de se faire slavon; il faut lui pardonner cette petite mièvreté.

Vous avez sans doute lu, monsieur, le *Mémoire historique* de la négociation avec l'Angleterre [1], imprimé au Louvre. Quelque honorable que soit cette négociation pour notre cour, j'aimerais mieux un mémoire imprimé de cent vaisseaux de ligne, garnis de canons, et arrivés à Boston ou à Madras. Vos Polonais ne sont pas du moins dans le cas d'avoir perdu leur marine. Il est vrai qu'ils sont un peu les très humbles et très obéissants serviteurs des Russes; mais ils ont leur *liberum veto* et du vin de Tockai. Je suis fâché pour la liberté, que j'aime de tout mon cœur, que cette liberté même empêche la Pologne d'être puissante. Toutes les nations se forment tard; je donne encore cinq cents ans aux Polonais pour faire des étoffes de Lyon et de la porcelaine de Sèvres. Adieu, monsieur; conservez-moi vos bontés; faites souvenir de moi votre gros ambassadeur, et soyez persuadé du tendre et respectueux attachement avec

[1] Voyez ma note sur la lettre 3456. B.

lequel je serai toute ma vie, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3456. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

26 octobre.

Mes anges ont terriblement affaire avec leur créature. Je pris la liberté de leur envoyer, il y a quelque temps, un paquet pour madame du Deffand. Il y avait dans ce paquet une lettre, et, dans cette lettre, je lui disais : Rendez le paquet aux anges quand vous l'aurez lu, afin qu'ils s'en amusent[1]. Je n'ai point entendu parler depuis de mon paquet.

Le Droit du Seigneur vaut mieux que *Zulime;* et cependant vous faites jouer *Zulime.*

Olympie ou *Cassandre* vaut mieux que *le Droit du Seigneur;* qu'en faites-vous?

Nota bene qu'au commencement du troisième acte le curé d'Éphèse dit :

Peuple, secondez-moi[2].

Je n'aime pas qu'on accoutume les prêtres à parler ainsi; cela sent la sédition; cela ressemble trop à Malagrida et à ce boucher de Joad : mes prêtres, chez moi, doivent prier Dieu, et ne point se battre. Je vous supplie de vouloir bien faire mettre à la place :

Dieu vous parle par moi.

[1] Cette phrase n'est pas dans la lettre à madame du Deffand du 16 septembre (n° 3422), qui paraît pourtant être celle dont Voltaire parle ici. B.

[2] Cette première version n'a pas été conservée, non plus que celle que donne ici Voltaire. Elle était sans doute dans le dernier couplet de la scène première du troisième acte. B.

Un petit mot de Malagrida et de l'Espagne, je vous en prie.

J'ignore l'auteur des *Car*[1]; mais Le Franc de Pompignan mérite correction; il serait un persécuteur s'il était en place. Il faut l'écarter à force de ridicules. Ah! s'il s'agissait d'un autre que d'un fils de France, quel beau champ! quel plaisir! Marie Alacoque[2] n'était pas un plus heureux sujet. Mais apparemment l'auteur des *Car* est un homme sage, qui a craint de souffleter Le Franc sur la joue respectable d'un prince dont la mémoire est aussi chère que la plume de son historien est impertinente.

Dites-moi donc quelque chose de l'Espagne, en revenant d'Éphèse.

J'ai lu le *Mémoire historique*[3]: « il m'a donné un « soufflet, mais je lui ai bien dit son fait[4]. » Je crois que ce mémoire échauffera tous les honnêtes gens, tous les bons citoyens.

L'île Miquelon et un commissaire anglais[5] sont quelque chose de si humiliant, qu'il faut donner la moitié de son bien pour courir après l'autre, et pour

[1] Voyez tome XL, page 347. B.

[2] Voyez ma note, tome XXVI, page 11. B.

[3] *Mémoire historique sur les négociations de la France et de l'Angleterre depuis le 26 mars 1761 jusqu'au 20 septembre de la même année, avec les pièces justificatives* (au nombre de trente et une), 1761, in-8° et in-12. Voltaire, dans sa lettre à Damilaville du 11 novembre, dit que Choiseul avait composé ce *Mémoire* en trente-six heures. B.

[4] Molière, *M. de Pourceaugnac*, acte I, scène 6. B.

[5] Dans la réponse à l'ultimatum de la cour de France, l'Angleterre offrait de céder l'île Saint-Pierre dans le golfe Saint-Laurent, mais se réservait l'île Maquelon ou Michelon, au nord de la première, avec le droit de résidence d'un commissaire anglais à l'île Saint-Pierre, et, en outre, le droit de visite de la part du commandant de l'escadre britannique. B.

faire la paix sur les cendres de Magdebourg : c'est mon avis. O Espagne! secours-nous donc; nous t'avons tant secourue!

Pardon, ô anges!

3457. A M. DEVAUX.

Au château de Ferney, pays de Gex, par Genève, 26 octobre.

Vous serez toujours mon cher Panpan, eussiez-vous quarante ans et plus; jamais je n'oublierai ce nom. Il me semble, monsieur, que je vous vois encore pour la première fois avec madame de Graffigni. Comme tout cela passe rapidement! comme on voit tout disparaître en un clin d'œil! Heureusement le roi de Pologne se porte bien. Vous êtes donc son lecteur? Je voudrais aussi que vous fussiez celui de toutes les diètes de Pologne, et que vous y lussiez *la Voix du Citoyen*[1]. S'il y a un livre dans le monde qui pût faire le bonheur d'une nation, c'est assurément celui-là.

J'ai vu dans mon ermitage jusqu'à des palatins qui trouvent que ce livre devrait être le seul code de la nation polonaise. Ah! mon cher Panpan, que n'êtes-vous venu aussi dans mes petites retraites! Que n'ai-je eu le bonheur d'y recevoir M. l'abbé de Boufflers[2]! J'entends parler de lui comme d'un des esprits

[1] Voltaire désigne ainsi la *Voix libre du citoyen, ou Observations sur le gouvernement de Pologne* (par le roi Stanislas), 1753, deux parties in-12. B.

[2] Plus connu sous le nom de chevalier de Boufflers. Il est mort en 1816, avec le titre de marquis. Il était né en 1737. Il y a plusieurs éditions de ses *OEuvres*, aucune n'est complète. Sa *Reine de Golconde* fut le premier ouvrage qu'il publia en 1761. B.

des plus aimables et des plus éclairés que nous ayons. Je n'ai point vu sa *Reine de Golconde*, mais j'ai vu de lui des vers charmants. Il ne sera peut-être pas évêque; il faut vite le faire chanoine de Strasbourg, primat de Lorraine, cardinal, et qu'il n'ait point charge d'ames. Il me paraît que sa charge est de faire aux ames beaucoup de plaisir.

N'est-il pas fils de madame la marquise de Boufflers[1], notre reine? c'est une raison de plus pour plaire. Mettez-moi aux pieds de la mère et du fils. Je suis très touché de la mort de madame de La Galaisière[2]. J'aurai l'honneur de marquer à monsieur le chancelier toute ma sensibilité.

Je n'ai point vu le musicien dont vous me parlez, je le crois actuellement à Berne avec sa troupe, qui n'est pas mauvaise, et qui gagnera de l'argent dans cette ville, où il y a beaucoup plus d'esprit qu'on ne croit. Cette partie de la Suisse est très instruite; ce n'est plus le temps où l'on disait qu'il était plus aisé de battre les Suisses que de leur faire entendre raison. Ils entendent raison à merveille, et on ne les bat point. Je suis plus content que jamais de leur voisinage. J'y vois les orages de ce monde d'un œil assez tranquille; il n'y a que ce pauvre frère Malagrida qui me fait un peu de peine. J'en suis fâché pour frère Menou; mais j'espère qu'il n'en perdra pas l'appétit. Il est né gourmand et gai; avec cela on peut se consoler de tout.

[1] Voyez ma note, tome LV, page 311. B.

[2] Louise-Élisabeth Orry, épouse de La Galaisière, chancelier du roi Stanislas, morte à Lunéville le 15 septembre 1761, à cinquante-deux ans. B.

Pardon si je ne vous écris pas de ma main, mais c'est que je n'en peux plus.

Votre très sincère ami et serviteur, VOLTAIRE.

3458. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 31 octobre.

Je suis, mon cher et illustre maître, un peu inquiet de votre santé; il faut qu'elle ne soit pas si bonne que l'année passée. Il y a un an que vous vouliez, disiez-vous[1], ne faire que rire de tout pour vous bien porter; aujourd'hui vous voulez vous fâcher, et c'est contre Moïse de Montauban! Voilà un plaisant objet pour vous échauffer la bile! eh! pardieu, laissez-le devenir historiographe, instituteur, correcteur, éberneur des enfants de France, et tout ce qu'il voudra; et soyez, vous, mais toujours en riant, l'historiographe de ses sottises, l'instituteur de votre nation, et le correcteur des fanatiques.

Je vous remercie de ce que vous m'envoyez de la part de la bonne ame de Montauban; je l'ai lu avec plaisir, et j'en ferai part aux bonnes ames de Paris. Je crois cependant que cela aurait encore été plus utile si la bonne ame de Montauban n'avait voulu que rire, et n'avait point voulu se fâcher. Vous voyez, mon cher philosophe, combien j'ai profité de vos leçons : autrefois tout me donnait de l'humeur, depuis la comédie des *Philosophes* jusqu'au Mémoire de Pompignan; aujourd'hui je verrais Moïse de Montauban premier ministre, et Aaron grand-aumônier[2], que je crois que j'en rirais encore. Je me fierais à la Providence, qui, à la vérité, ne gouverne pas trop bien ce meilleur des mondes possibles, mais qui pourtant fait parfois des actes de justice. Qui aurait dit, par exemple, il y a dix ans, aux jésuites, que ces bons pères, qui

[1] C'est probablement dans la lettre déjà citée ci-dessus, page 8, et qui parait perdue. B.

[2] Voyez ma note, tome XL, page 348. B.

aiment tant à brûler les autres, verraient bientôt venir leur tour, et que ce serait le Portugal, c'est-à-dire le pays le plus fanatique et le plus ignorant de l'Europe, qui jetterait le premier jésuite au feu? Ce qu'il y a de très plaisant, c'est que cette aventure commence à réconcilier les jansénistes avec l'inquisition, qu'ils haïssaient jusqu'ici mortellement : « En « vérité, disent-ils, cet établissement a du bon; les affaires « y sont jugées avec beaucoup plus de maturité et de justice « qu'on ne croit en France, et il faut avouer que ce tribunal-là « fait fort bien en Portugal. » Ils ont imprimé que Malagrida se souvenait encore, dans l'oisiveté de la prison, de son ancien métier de jésuite; qu'on l'a surpris quatre fois s'amusant tout seul, pour donner, disait-il, du soulagement à son corps. Notez qu'il a soixante et treize ans; cela serait en vérité fort beau à cet âge-là; mais je crois que les jansénistes n'en parlent que par envie.

Laissons brûler Malagrida, et venons à Corneille, qui, selon vous et selon moi, n'est pas si chaud. Si c'est moi qui ai écrit qu'on s'intéresse à Auguste, je n'ai écrit en cela que l'avis de l'académie, et point du tout le mien; je ne crois ni avec elle qu'on s'intéresse à Auguste, ni avec vous qu'on s'intéresse à Cinna : je crois qu'on ne s'intéresse à personne, qu'on ne se soucie pas plus d'Auguste, d'Émilie, et de Cinna, que de Maxime et d'Euphorbe, et que cet ouvrage est meilleur à lire qu'à voir jouer. Aussi n'y va-t-il personne.

Oui, en vérité, mon cher maître, notre théâtre est à la glace. Il n'y a, dans la plupart de nos tragédies, ni vérité, ni chaleur, ni action, ni dialogue. Donnez-nous vite votre œuvre de six jours; mais ne faites pas comme Dieu, et ne vous reposez pas le septième. Ce n'est point un plat compliment que je prétends vous faire; mais je ne vous dis que ce que j'ai déjà dit cent fois à d'autres. Vos pièces seules ont du mouvement et de l'intérêt; et, ce qui vaut bien cela, de la philosophie, non pas de la philosophie froide et *parlière*, mais de la philosophie en action. Je ne vous demande plus d'échafaud[1];

[1] Voyez la note, tome LIX, page 80. B.

je sais et je respecte toute la répugnance que vous y avez, quoique depuis Malagrida les échafauds aient leur mérite; mais je vous demande de nous faire voir ce qui ne tient qu'à vous, qu'en fait de tragédie nous ne sommes encore que des enfants bien élevés; et les autres peuples, de vieux enfants. Votre réputation vous permet de risquer tout; vous êtes à cent lieues de l'envie; osez, et nous pleurerons, et nous frémirons, et nous dirons: Voilà la tragédie, voilà la nature: Corneille disserte, Racine converse, et vous nous remuerez.

A propos, vraiment j'oubliais de vous remercier de la mention honorable que vous avez faite de moi dans votre lettre à l'abbé d'Olivet, telle que vous l'avez envoyée au *Journal encyclopédique*[1]; car il est bon de vous dire que mon nom ni celui de Duclos ne se trouvent point dans l'imprimé de Paris, malgré ce que vous aviez recommandé à ce sujet, comme je le sais de science certaine; c'est votre ancien instituteur, Josephus Olivetus, qui a fait, en tout bien et tout honneur, cette petite suppression, dont j'aurai le plaisir de le remercier à la première occasion favorable, mais toujours en riant, parceque cela est bon pour la santé.

Oui vraiment, les prêtres de Genève sont comme des diables contre la comédie; mais on dit aussi que vous en êtes un peu la cause. Vous vous êtes un peu trop moqué de ces sociniens honteux; vous avez fait rire à leurs dépens; et, pour s'en venger, ils voudraient bien que vous ne fissiez pleurer personne. Il faut que les comédiens de l'église et ceux du théâtre se ménagent réciproquement. A l'égard de Rousseau, j'avoue que c'est un déserteur qui combat contre sa patrie; mais c'est un déserteur qui n'est plus guère en état de servir, ni par conséquent de faire du mal; sa vessie le fait souffrir, et il s'en prend à qui il peut. Prions Dieu qu'il conserve la nôtre.

On dit que les jésuites font courir dans les maisons trois mémoires manuscrits pour leur justification. C'est beaucoup que trois, car je crois qu'ils auraient de la peine à en faire

[1] Voyez cette lettre du 20 auguste, n° 3398. La phrase est dans la variante. B.

lire un seul, tant l'animosité publique est grande. On dit qu'ils prouvent dans un de ces mémoires que le parlement a falsifié et tronqué les passages de leurs constitutions. Cela pourrait bien être, puisque Omer-Anytus, dans son beau réquisitoire [1], a bien falsifié et tronqué, d'après Abraham Chaumeix, les passages de l'*Encyclopédie*. Adieu, mon cher philosophe; faites des tragédies, moquez-vous de tout, et portez-vous bien.

3459. A M. SAURIN.

A Ferney, octobre.

Dieu soit loué, mon cher confrère, de votre sacrement de mariage [2]! Si Moïse [3] Le Franc de Pompignan fait une famille d'hypocrites, il faut que vous en fassiez une de philosophes. Travaillez tant que vous pourrez à cette œuvre divine. Je présente mes respects à madame la philosophe. Il y a beaucoup de jolies sottes, beaucoup de jolies friponnes: vous avez épousé beauté, bonté, et esprit; vous n'êtes pas à plaindre. Tâchez de joindre à tout cela un peu de fortune; mais il est quelquefois plus difficile d'avoir de la richesse qu'une femme aimable.

Mes compliments, je vous prie, à frère Helvétius et à tout frère initié. Il faut que les frères réunis écrasent les coquins; j'en viens toujours là : *Delenda est Carthago* [4].

Ne soyez pas en peine de Pierre Corneille. Je suis

[1] Le réquisitoire d'Omer Joly de Fleury contre *l'Encyclopédie* est du 23 janvier 1759. B.

[2] Saurin, dans sa cinquante-sixième année, avait épousé, le 12 auguste 1761, Marie-Anne-Jeanne Sandras, née le 31 mars 1734. B.

[3] Voyez ma note, tome XL, page 358. B.

[4] C'était par ces mots que Caton le censeur terminait ses harangues. B.

bien aise de recueillir d'abord les sentiments de l'académie; après quoi je dirai hardiment, mais modestement, la vérité. Je l'ai dite sur Louis XIV, je ne la tairai pas sur Corneille. La vérité triomphe de tout. J'admirerai le beau, je distinguerai le médiocre, je noterai le mauvais. Il faudrait être un lâche ou un sot pour écrire autrement. Les notes que j'envoie à l'académie sont des sujets de dissertations qui doivent amuser les séances, et les notes de l'académie m'instruisent. Je suis comme La Flèche [1], je fais mon profit de tout.

Adieu, mon cher philosophe; je vis libre, je mourrai libre; je vous aimerai jusqu'à ce qu'on me porte dans la chienne de jolie église que je viens de bâtir, et où je vais placer des reliques envoyées par le Saint-Père.

3460. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Octobre.

Au *Mercure!* au *Mercure!* Mais, *Marce Tulli, memor sis pictoris Watelet.* Mettez son nom dans la liste des bienfaiteurs cornéliens [2]. Je vous trouve bien timide; c'est à nos âges qu'il faut être hardi: nous n'avons rien à risquer: aussi je m'en donne.

Je vous avertis, mon maître, que j'ai commenté déjà presque tout *Corneille* avant que Gabriel Cramer ait encore fait venir le caractère de Paris. Si les vieillards doivent être hardis, ils doivent être non

[1] Nom du valet de *l'Avare*; voyez dans cette comédie, acte I, sc. 3. B.

[2] Il avait souscrit pour cinq exemplaires. B.

moins actifs, non moins prompts; c'est le bel âge pour dépêcher de la besogne.

Je vous supplie de dire à l'académie que je compte lui envoyer tout le *Commentaire* pièce à pièce, selon l'ordre des temps. Il faut qu'on pardonne à mon premier canevas. Je jette sur le papier tout ce que je pense; au moment où l'académie juge, je rectifie; je renvoie le manuscrit en mettant des *N. B.* en marge aux endroits corrigés et aux nouveaux; l'académie juge en dernier ressort; alors je me conforme à sa décision, je polis le style; je jette quelques poignées de fleurs sur nos commentaires, comme le voulait le cardinal de Richelieu.

L'académie dira peut-être: Vous abusez de notre patience. Non, messieurs, j'en use pour rendre service à la nation: vous fixez la langue française; les commentaires deviendront, grace à vos bontés, une grammaire et une poétique au bas des pages de Corneille. On attend l'ouvrage à Pétersbourg, à Moscou, à Yassi, à Kaminieck. L'impératrice de toutes les Russies a souscrit pour 8,000 livres, et les a fait compter à Gabriel Cramer, qui a déjà payé des graveurs.

Si l'académie se lassait de revoir mon *Commentaire*, je serais très embarrassé. Je ne dois pas m'en croire. Je peux avoir mille préventions; il faut qu'on me guide. Un mot en marge me suffit, cela me met dans le bon chemin. *Marce Tulli*, ménagez-moi les bontés et la patience de l'académie. *Interim, vive et vale.* Votre, etc.

N. B. Ajoutez, je vous supplie, à l'endroit où je

parle de nos académiciens, M. le duc de Villars, monsieur l'archevêque de Lyon [1], monsieur l'ancien évêque de Limoges [2]. Cela ne coûtera que la peine d'insérer une ligne dans la copie pour *le Mercure*.

3461. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 1er novembre.

Monsieur, je reçois, par Vienne, votre paquet du 17 de septembre, que M. de Czernichef me fait parvenir. Vos bontés redoublent toujours mon zèle, et j'en attends la continuation. Le mémoire sur le czarovitz n'est pas rempli, comme le sait votre excellence, d'anecdotes qui jettent un grand jour sur cette triste et mémorable aventure. Vous savez, monsieur, que l'histoire parle à toutes les nations, et qu'il y a plus d'un peuple considérable qui n'approuve pas l'extrême sévérité dont on usa envers ce prince. Plusieurs auteurs anglais très estimés se sont élevés hautement contre le jugement qui le condamna à la mort. On ne trouve point ce qu'on appelle un *corps de délit* dans le procès criminel : on n'y voit qu'un jeune prince qui voyage dans un pays où son père ne veut pas qu'il aille, qui revient au premier ordre de son souverain, qui n'a point conspiré, qui n'a point formé de faction, qui seulement a dit qu'un jour le peuple pourrait se souvenir de lui. Qu'aurait-on fait de plus s'il avait levé une armée contre son père? Je n'ai que trop lu, monsieur, le prétendu

[1] Montazet; voyez ma note, tome LVIII, page 566. B.
[2] Voyez ma note, tome LVIII, page 358. B.

Nestesuranoy[1] et Lamberti[2], et je vous avoue mes peines avec la sincérité que vous me pardonnez, et que je regarde même comme un devoir. Ce pas est très délicat. Je tâcherai, à l'aide de vos instructions, de m'en tirer d'une manière qui ne puisse blesser en rien la mémoire de Pierre-le-Grand. Si nous avons contre nous les Anglais, nous aurons pour nous les anciens Romains, les Manlius et les Brutus. Il est évident que si le czarovitz eût régné, il eût détruit l'ouvrage immense de son père, et que le bien d'une nation entière est préférable à un seul homme. C'est là, ce me semble, ce qui rend Pierre-le-Grand respectable dans ce malheur; et on peut, sans altérer la vérité, forcer le lecteur à révérer le monarque qui juge, et à plaindre le père qui condamne son fils. Enfin, monsieur, j'aurai l'honneur de vous envoyer d'ici à Pâques tous les nouveaux cahiers, avec les anciens, corrigés et augmentés, comme j'ai eu l'honneur de le mander à votre excellence dans mes précédentes lettres. Je vous ai marqué que j'attendais vos ordres pour savoir s'il n'est pas plus convenable de mettre le tout en un seul volume qu'en deux. Je me conformerai à vos intentions sur cette forme comme sur le reste; mais nous n'en sommes pas encore là. Il faut commencer par mettre sous vos yeux l'ouvrage entier, et profiter de vos lumières. Il est triste que j'aie trouvé si peu de mémoires sur les

[1] Nom mis par Roussel de Missy à ses *Mémoires du règne de Pierre-le-Grand*, 1725-26, quatre volumes in-12. B.

[2] Voyez ma note, tome XXV, page 327. B.

négociations du baron de Goërtz [1]. C'est un point d'histoire très intéressant; et c'est à de tels événements que tous les lecteurs s'attachent beaucoup plus qu'à tous les détails militaires, qui se ressemblent presque tous, et dont les lecteurs sont aussi fatigués que l'Europe l'est de la guerre présente.

J'ai déjà eu l'honneur de vous remercier, monsieur, au nom de mademoiselle Corneille et au mien, de la souscription pour les *OEuvres de Corneille.* J'y suis plus sensible que si c'était pour moi-même. Je reconnais bien là votre belle ame; personne en Europe ne pense plus dignement que vous. Tout augmente ma vénération pour votre personne, et les respectueux sentiments que conservera toute sa vie pour votre excellence son très, etc.

3462. DE FRÉDÉRIC II, ROI DE PRUSSE.

De Strehlen, novembre.

Le solitaire des Délices ne se rira-t-il pas de moi et de tous les envois que je lui fais? Voici une pièce [2] que j'ai faite pour Catt; elle n'est pas dans le goût de mes élégies, que vous avez la bonté de caresser. Ce bon enfant me voyant toujours avec mes stoïciens, me soutint, il y a quelques jours, que ces beaux messieurs n'aidaient point dans l'infortune; que Gresset, *le Lutrin* de Boileau, Chaulieu, vos ouvrages, convenaient mieux à ma triste situation que ces bavards philosophes dont on pourrait se passer, surtout lorsqu'on avait soi-même cette force d'ame qu'ils ne donnent et ne peuvent pas donner. Je

[1] Voyez tome XXIV, page 330. B.

[2] Cette pièce, intitulée *Épître à Catt sur le tableau de la vie*, fait partie des *OEuvres posthumes de Frédéric II.* B.

lui fis mes humbles représentations. Il tint bon; et, quelques jours après notre belle conversation, je lui décochai cette épître. Comme il me fallait une satisfaction du mal qu'il avait dit de mes stoïciens, je l'ai badiné sur quelques belles dames auxquelles il avait fait tourner violemment la tête. Les poëtes se permettent des exagérations, et ne s'en font aucun scrupule; aussi l'ai-je dépeint courant de conquêtes en conquêtes, ce qui, au fond, n'est pas trop dans son caractère et dans la trempe de son ame. Ne direz-vous pas, mon cher ermite, que je suis un vieux fou de m'occuper, dans les circonstances où je me trouve, des choses frivoles? mais j'endors ainsi mes soucis et mes peines. Je gagne quelques instants; et ces instants, hélas! passés si vite, le diable reprend tous ses droits. Je me prépare à partir pour Breslau, et pour y faire mes arrangements sur les héroïques boucheries de l'année prochaine. Priez pour un don Quichotte qui doit guerroyer sans cesse, et qui n'a aucun repos à espérer, tant que l'acharnement de ses ennemis le persécutera. Je souhaite à l'auteur d'*Alzire* et de *Mérope* cette tranquillité dont me prive ma malheureuse étoile. *Vale*. FÉDÉRIC.

3463. A M. LE SUBDÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'INTENDANCE DE BOURGOGNE,

A DIJON.

Au château de Ferney, 6 novembre.

Ma famille et moi, monsieur, nous ressentons quelque peine, et nous sommes dans un assez grand embarras en ne recevant point de réponse à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire. Nous ne pouvons retourner aux Délices sans y faire transporter nos grains. Nous attendons les passe-ports que nous avons toujours eus, et nous vous prions de vouloir bien ne nous pas laisser dans l'incertitude où nous

sommes. Je suis fâché de l'importunité que je vous cause. Je vous supplie, monsieur, d'être persuadé de tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

VOLTAIRE,
gentilhomme ordinaire du roi.

3464. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 9 novembre.

Monsieur, quoique je ne vous aie promis qu'à Pâques de nouveaux cahiers de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, le desir de vous satisfaire m'a fait prévenir d'assez loin le temps où je comptais travailler. Mon attachement pour votre excellence, et mon goût pour l'ouvrage entrepris sous vos auspices, l'ont emporté sur des devoirs assez pressants qui m'occupent. J'ai remis entre les mains de votre excellence une copie de ce que je viens de hasarder, uniquement pour vous, sur ce sujet si terrible et si délicat de la condamnation à mort du czarovitz. J'ai été bien étonné du mémoire qui était joint à votre dernier paquet; ce mémoire n'est qu'une copie, presque mot pour mot, de ce qu'on trouve dans le prétendu Nestesuranoy [1]. Il semble que ce soit cet Allemand [2] dont j'ai déjà reçu des mémoires qui ait envoyé celui-là. Il doit savoir que ce n'est point ainsi que l'on écrit l'histoire; qu'on est comptable de la vérité à toute l'Europe; qu'il faut un ménagement

[1] Voyez la note, page 49. B.
[2] Muller; voyez ma Préface du tome XXV. B.

et un art bien difficile pour détruire des préjugés répandus partout; qu'on n'en croit pas un historien sur sa parole; qu'on ne peut attaquer de front l'opinion publique qu'avec des monuments authentiques; que tout ce qui n'aurait même que la sanction d'une cour intéressée à la mémoire de Pierre-le-Grand serait suspect; et qu'enfin l'histoire que je compose ne serait qu'un fade panégyrique, qu'une apologie qui révolterait les esprits au lieu de les persuader. Ce n'est pas assez d'écrire et de flatter le pays où l'on est, il faut songer aux hommes de tous les pays. Vous savez mieux que moi, monsieur, tout ce que j'ai l'honneur de vous représenter, et vos sentiments ont sans doute prévenu mes réflexions dans le fond de votre cœur.

J'ai eu, par un heureux hasard, des mémoires de ministres accrédités qui ont suppléé aux matériaux qui me manquaient; et, sans ce secours, à quoi aurais-je été réduit? J'ai ramassé dans toute l'Europe des manuscrits, j'ai été plus aidé que je n'osais l'espérer. Je ne cacherai point à votre excellence que parmi ces manuscrits, parmi ces lettres de ministres, il y en a de plus atroces que les anecdotes de Lamberti. Je crois réfuter Lamberti assez heureusement, à l'aide des manuscrits qui nous sont favorables, et j'abandonne ceux qui nous sont contraires. Lamberti mérite une très grande attention par la réputation qu'il a d'être exact, de ne rien hasarder, et de rapporter des pièces originales; et comme il n'est pas, à beaucoup près, le seul qui ait rapporté les anecdotes affreuses répandues dans toute l'Europe, il me

paraît qu'il faut une réfutation complète de ces bruits odieux. J'ai pensé aussi que je ne devais pas trop charger le czarovitz; que je passerais pour un historien lâchement partial, qui sacrifierait tout à la branche établie sur le trône dont ce malheureux prince fut privé. Il est clair que le terme de *parricide*, dont on s'est servi dans le jugement de ce prince, a dû révolter tous les lecteurs, parceque, dans aucun pays de l'Europe, on ne donne le nom de parricide qu'à celui qui a exécuté ou préparé effectivement le meurtre de son père. Nous ne donnons même le nom de révolté qu'à celui qui est en armes contre son souverain, et nous appelons la conduite du czarovitz désobéissance punissable, opiniâtreté scandaleuse, espérance chimérique dans quelques mécontents secrets qui pouvaient éclater un jour, volonté funeste de remettre les choses sur l'ancien pied quand il en serait le maître. On force, après quatre mois d'un procès criminel, ce malheureux prince à écrire « que s'il y avait eu des révoltés « puissants qui se fussent soulevés, et qu'ils l'eussent « appelé, il se serait mis à leur tête. »

Qui jamais a regardé une telle déclaration comme valable, comme une pièce réelle d'un procès? qui jamais a jugé une pensée, une hypothèse, une supposition d'un cas qui n'est point arrivé? où sont ces rebelles? qui a pris les armes? qui a proposé à ce prince de se mettre un jour à la tête des rebelles? à qui en a-t-il parlé? à qui a-t-il été confronté sur ce point important? Voilà, monsieur, ce que tout le monde dit, et ce que vous ne pouvez vous empêcher

de vous dire à vous-même. Je m'en rapporte à votre probité et à vos lumières. Ce que j'ai l'honneur de vous écrire est entre vous et moi: c'est à vous seul que je demande comment je dois me conduire dans un pas si délicat. Encore une fois, ne nous fesons point illusion. Je vais comparaître devant l'Europe en donnant cette histoire. Soyez très convaincu, monsieur, qu'il n'y a pas un seul homme en Europe qui pense que le czarovitz soit mort naturellement. On lève les épaules quand on entend dire qu'un prince de vingt-trois ans est mort d'apoplexie à la lecture d'un arrêt qu'il devait espérer qu'on n'exécuterait pas. Aussi s'est-on bien donné de garde de m'envoyer aucun mémoire de Pétersbourg sur cette fatale aventure: on me renvoie au méprisable ouvrage d'un prétendu Nestesuranoy; encore cet écrivain, aussi mercenaire que sot et grossier, ne peut dissimuler que toute l'Europe a cru Alexis empoisonné. Voyez donc, monsieur; examinez avec votre prudence ordinaire et votre bonté pour moi, et avec le sentiment de ce qu'on doit à la vérité et aux bienséances, si j'ai marché avec quelque sûreté sur ces charbons ardents. Ce que j'ai eu l'honneur de vous envoyer n'est qu'une consultation, un mémoire de mes doutes, que je vous supplie de résoudre. C'est pour vous que je travaille, monsieur; c'est à vous à m'éclairer et à me conduire: un mot en marge me suffira, ou une simple lettre avec quelques instructions sur les endroits qui me font peine. Vous daignez sans doute compatir à mon extrême embarras; mais comptez sur

tous mes efforts, sur l'envie extrême que j'ai de vous satisfaire, sur les sentiments de respect et de tendresse que vous m'avez inspirés. Reconnaissez à ma franchise mon extrême attachement pour votre excellence, et soyez bien sûr que c'est du fond de mon cœur que je serai toute ma vie, de votre excellence, le très, etc.

3465. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 novembre.

Le vieux ministre de Statira, ci-devant épouse d'Alexandre, ayant reçu très tard la déduction du comité, ne peut aujourd'hui que remercier leurs excellences, et leur faire les plus sincères protestations de la reconnaissance qu'il leur doit. Mais n'ayant pu consulter encore sa cour, il est très fâché de ne pas apporter un aussi prompt redressement qu'il le voudrait aux griefs de leurs excellences. Son auguste souveraine Statira a pris le mémoire *ad referendum;* mais comme elle est malade d'une suffocation qui la fera mourir au quatrième acte, son conseil aura l'honneur d'envoyer incessamment à votre cour les dernières volontés de cette auguste autocratrice.

J'aurai l'honneur de vous donner part que j'envoyai, il y a onze jours, la feuille importante concernant les intérêts de la demoiselle Dangeville, attachée à la cour de France, et pour laquelle nous aurons tous les égards à elle dus; que cette pièce importante était adressée à M. Damilaville, avec un gros paquet

de *Grizel*[1], de *Car*[2], de *Ah! Ah*[3]*!* et de chansons intitulées *Moïse-Aaron*[4].

Nous craignons que, malgré la bonne harmonie et correspondance des deux cours, on n'ait saisi notre paquet comme trop gros, et qu'on ne l'ait porté à sa majesté très chrétienne, qui sans doute en aura ri, et auquel nous souhaitons toutes sortes de prospérités.

Nous avons aussi dépêché à vos excellences copies desdits mémorials, intitulés *Grizel*, *Gouju*[5], *Car*, *Ah! Ah! Moïse-Aaron;* et nous sommes en peine de tous nos paquets, pour lesquels nous réclamons le droit des gens.

Et, pour n'avoir rien à nous reprocher, non seulement nous vous expédions, par le présent courrier, les lettres-patentes pour le cinquième acte de la demoiselle Dangeville, mais encore la seule copie qui nous reste des *Grizel*, *Gouju*, *Car*, *Ah! Ah!* et *Moïse-Aaron*. Nous adressons aussi copie de la scène de ladite demoiselle Dangeville au confident Damilaville, recommandant expressément que le tout soit intitulé *le Droit du Seigneur*.

Nous vous ramentevons ici qu'il y a six semaines en çà que nous prîmes la liberté de vous adresser un paquet énorme pour madame du Deffand[6], duquel paquet et de laquelle dame nous n'avons depuis entendu parler.

[1] Voyez tome XL, page 317. B.

[2] Voyez id., page 347. B.

[3] Voyez id., page 350. B.

[4] Voyez cette chanson dans les *Poésies mêlées*, tome XIV. B.

[5] Voyez tome XL, page 340. B.

[6] Voyez page 38. B.

Nous laissons le tout à considérer à votre haute prudence, et nous vous renouvelons les assurances de notre sincère et respectueux attachement. Donné à Éphèse, dans la cellule de sœur Statira, le 10 de novembre, au soir.

3466. A M. DAMILAVILLE.

11 novembre.

Mes frères, je renvoie fidèlement les *Ah! Ah!* et les *Car,* qu'on m'a confiés; car je suis homme de parole, car je vous aime.

Ah! ah! quand vous n'écrivez point, frère, c'est pure malice.

Ah! ah! vieux fou de Crébillon, vous ne voulez pas lâcher votre scène: c'est bien dommage, vous l'échappez belle. L'avocat Moreau n'a nulle part au *Mémoire historique*[1]; M. le duc de Choiseul l'a fait en trente-six heures.

Y a-t-il une relation de l'auto-da-fé de Lisbonne[2]?

Il n'y a pas quatre pages de vérité et de bon sens dans le nouveau testament[3]. L'auteur est un ex-capucin, ci-devant nommé Maubert[4], fugitif, escroc, espion, ivrogne, Normand, de présent à Paris, et qui mérite de faire le voyage de Marseille[5].

[1] Voyez ma note, page 39. B.

[2] Elle a même été traduite en français; voyez ma note, tome XL, page 370. B.

[3] *Testament politique du maréchal de Belle-Ile*, 1761, in-12 de vj et 226 pages. B.

[4] Voyez la note, tome LVI, page 682; mais le *Testament politique de Belle-Ile* est de Chevrier, et non de Maubert. B.

[5] C'est-à-dire d'être envoyé aux galères. B.

Vous aurez dans quelque temps l'ouvrage des six jours : ce n'est pas celui de l'abbé d'Asfeld [1], ah ! ah !

3467. MÉMOIRE A TOUS LES ANGES,

M. LE COMTE DE CHOISEUL ÉTANT ESSENTIELLEMENT COMPTÉ POUR UN D'ICEUX.

Ferney, 12 novembre.

Notre comité, qui vaut bien le vôtre, sauf respect, vu qu'il est composé de gens du *tripot* et de très bons acteurs, est obligé de vous déclarer qu'il ne peut être de votre avis sur la plupart de vos objections.

Nous frémissons d'indignation quand vous nous proposez de mettre notre pièce à la glace, par une confidence froide et inutile d'Olympie à sa suivante, et d'affadir le tout par une scène inutile d'amour au commencement du premier acte. Cela serait très bien inventé pour ôter tout l'effet du coup de théâtre que produit le mariage de Cassandre et d'Olympie, et pour rendre ridicules les remords de Cassandre, et pour ôter toute la force à la scène vigoureuse où l'on justifie la mort d'Alexandre; car, messieurs et mesdames, la terreur des remords et les réflexions sur la mort d'Alexandre seraient très mal placées après des scènes amoureuses. Ce n'est pas là la marche du cœur. Vous me citez *Zaïre;* mais songez-vous que le piquant des premières scènes de *Zaïre* consiste dans l'amour d'un Turc et d'une chrétienne, sans quoi cela serait aussi froid que la déclaration de Xipharès [2] ?

[1] Voyez ma note, tome XL, pages 330-31. B.

[2] Dans *Mithridate*, acte I, scène 2. B.

Nous pensons[1] que vous vous méprenez infiniment, sauf respect, quand vous croyez qu'Olympie est le premier rôle; il ne l'est que quand Statira est morte. Quoi! vous croyez qu'Olympie est faite pour mademoiselle Clairon? Ah! tout comme Zaïre. C'est Statira qui est le grand rôle. Ah! comme nous pleurions à ces vers :

> J'ai perdu Darius, Alexandre, et ma fille;
> Dieu seul me reste[2].

C'est que madame Denis déclame du cœur, et que chez vous on déclame de la bouche.

Nous sommes respectueusement et sincèrement de l'avis du comité sur une certaine prière que fesait Cassandre, et non pas Cassander, à une certaine Antigone; il y a d'autres détails que nous avons corrigés sur-le-champ, selon les vues très justes du comité.

Nous vous envoyons une petite esquisse de nos corrections, qui, jointe à celles que vous avez déjà, est capable de boucher les trous des sifflets; mais, pour mieux faire, envoyez-nous la pièce, et nous vous la rendrons mise au net.

Délibéré dans la troupe de Ferney, le 12 novembre de l'an de grace 1761.

3468. A M. DAMILAVILLE.

Le 13 novembre.

Je fis partir il y a onze jours, mes chers frères,

[1] Cet alinéa est répété presque tout entier dans la lettre du 27 novembre, n° 3479. B.

[2] *Olympie*, acte II, scène 2. B.

la scène que les comédiens ordinaires du roi demandaient. Elle fut faite le même jour que je reçus votre avis; je le trouvai excellent, et la scène partit le lendemain, accompagnée des rogatons que je renvoyais à M. Carré, comme *Grizel*, *Car*, *Ah! Ah!* et *Gouju*.

Je renvoie fidèlement tout ce qu'on me confie. Peut-être trouva-t-on le paquet trop gros à la poste de Paris; peut-être M. Janel [1] en a fait rire le roi. Je souhaiterais bien que sa majesté vît toutes mes lettres, et les paquets que je reçois; il serait bien convaincu qu'il n'a point de plus zélés et, j'ose le dire, de plus tendres serviteurs que ceux qui sont appelés philosophes par des séditieux fanatiques, ennemis du roi et de la patrie. J'exhorte tous mes amis à payer gaîment la moitié de leur bien, s'il le faut, pour servir le roi contre ses injustes ennemis.

Après cela, on peut saisir des *Grizel*, etc. On verra que les amateurs des lettres sont plus amateurs de la patrie que les convulsionnaires et les ennemis des arts. Je signe hardiment cette lettre; votre véritable ami, VOLTAIRE.

3469. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 14 novembre.

Vous voyez que je suis plus diligent que je ne l'avais cru. Mon âge, mes infirmités, me font toujours craindre de ne pas achever l'histoire à laquelle je me suis dévoué; ainsi je me hâte, sur la fin de ma

[1] Chargé de l'administration des postes. B.

carrière, de remplir celle où vous me faites marcher, et l'envie de vous plaire presse ma course. Votre excellence a dû recevoir le paquet contenant la fin tragique du czarovitz, avec une lettre [1] dans laquelle je vous exposais mon embarras et mes scrupules avec la franchise que votre caractère vertueux autorise, et que vos bontés m'inspirent. Je vous répète que j'ai cru nécessaire de relever ce chapitre funeste par quelques autres qui missent dans un jour éclatant tout ce que le czar a fait d'utile pour sa nation, afin que les grands services du législateur fissent tout d'un coup oublier la sévérité du père, ou même la fissent approuver. Permettez, monsieur, que je vous dise encore que nous parlons à l'Europe entière; que nous ne devons ni vous ni moi arrêter notre vue sur les clochers de Pétersbourg, mais qu'il faut voir ceux des autres nations, et jusqu'aux minarets des Turcs. Ce qu'on dit dans une cour, ce qu'on y croit, ou ce qu'on fait semblant d'y croire, n'est pas une loi pour les autres pays; et nous ne pouvons amener les lecteurs à notre façon de penser qu'avec d'extrêmes ménagements. Je suis persuadé, monsieur, que c'est là votre sentiment, et que votre excellence sait combien j'ambitionne l'honneur de me conformer à vos idées. Vous pensez aussi, sans doute, qu'il ne faut jamais s'appesantir sur les petits détails qui ôtent aux grands événements tout ce qu'ils ont d'important et d'auguste. Ce qui serait convenable dans un traité de jurisprudence, de police et de marine, n'est point du tout convenable dans une grande histoire. Les mé-

[1] Celle du 9 novembre, n° 3464. B.

moires, les dupliques et les répliques, sont des monuments à conserver dans des archives ou dans les recueils des Lamberti[1], des Dumont[2], ou même des Rousset[3]; mais rien n'est plus insipide dans une histoire. On peut renvoyer le lecteur à ces documents; mais ni Polybe, ni Tite-Live, ni Tacite, n'ont défiguré leurs histoires par ces pièces; elles sont l'échafaud avec lequel on bâtit, mais l'échafaud ne doit plus paraître quand on a construit l'édifice. Enfin le grand art est d'arranger et de présenter les événements d'une manière intéressante; c'est un art très difficile, et qu'aucun Allemand n'a connu. Autre chose est un historien, autre chose est un compilateur.

Je finis, monsieur, par l'article le plus essentiel: c'est de forcer les lecteurs à voir Pierre-le-Grand, à le voir toujours fondateur et créateur au milieu des guerres les plus difficiles, se sacrifiant et sacrifiant tout pour le bien de son empire. Qu'un homme[4] trop intéressé à rabaisser votre gloire dise tant qu'il voudra que Pierre-le-Grand n'était qu'un barbare qui aimait à manier la hache, tantôt pour couper du bois et tantôt pour couper des têtes, et qu'il trancha lui-même celle de son fils innocent; qu'il voulait faire périr sa seconde femme, et qu'il fut prévenu par elle; que ce même homme dise et écrive les choses les plus offensantes contre votre nation; qu'enfin il me marque le mécontentement le plus vif, et qu'il

[1] Voyez ma note, tome XXV, page 327. B.

[2] Le *Corps universel diplomatique du droit des gens*, 1726, huit volumes in-folio. B.

[3] *Supplément au Corps diplomatique*, 1739, trois volumes in-folio. B.

[4] Frédéric-le-Grand, roi de Prusse; voyez tome LIII, page 87. B.

me traite avec indignité, parceque j'écris l'histoire d'un règne admirable; je n'en suis ni surpris ni fâché[1], et j'espère qu'il sera obligé de convenir lui-même de la supériorité que votre nation obtient en tout genre depuis Pierre-le-Grand. Ce travail, que vous m'avez bien voulu confier, monsieur, me devient tous les jours plus cher par l'honneur de votre correspondance. M. de Soltikof m'a dit que votre excellence ne serait pas fâchée que je vous dédiasse quelque autre ouvrage, et que mon nom s'appuyât du vôtre. J'ai fait depuis peu une tragédie d'un genre assez singulier[2]: si vous me le permettez, je vous la dédierai; et ma dédicace sera un discours sur l'art dramatique, dans lequel j'essaierai de présenter quelques idées neuves. Ce sera pour moi un plaisir bien flatteur de vous dire publiquement tout ce que je pense de vous, des beaux-arts, et du bien que vous leur faites. C'est encore un des prodiges de Pierre-le-Grand, qu'il se soit formé un Mécène dans ces marécages où il n'y avait pas une seule maison dans mon enfance, et où il s'est élevé une ville impériale qui fait l'admiration de l'Europe. C'est une chose dont je suis bien vivement frappé. Adieu, monsieur; voilà une lettre fort longue: pardonnez si je cherche à me dédommager, en vous écrivant, de la perte que je fais en ne pouvant être auprès de vous.

[1] Dans son *Épître à madame du Châtelet sur sa liaison avec Maupertuis*, Voltaire avait dit (voyez tome XIII):

Je n'en suis fâché ni surpris. B.

[2] *Olympie;* mais, malgré ce que dit ici Voltaire, elle est sans dédicace: voyez tome VII. B.

Vous ne doutez pas des tendres et respectueux sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

3470. A M. LE SUBDÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DE L'INTENDANCE DE BOURGOGNE,

A DIJON.

Ferney, 14 novembre.

Je suis très étonné, monsieur, de ne point recevoir de réponse de vous au sujet de mes passe-ports; ma santé me force de quitter le climat froid de Gex, et de me rapprocher de M. Tronchin; j'ai déjà eu l'honneur de vous mander que je ne peux vivre aux Délices sans pain, et qu'il est juste que je mange le blé que j'ai semé; ayez au moins la bonté de me répondre pourquoi vous ne me répondez pas. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et obéissant serviteur, VOLTAIRE.

3471. DU CARDINAL DE BERNIS.

De Montélimart, le 17 novembre.

J'attends avec la plus grande impatience, mon cher confrère, cette tragédie faite en six jours, et que vous trouvez si digne du sacré collége. Je répondrais du succès de cet ouvrage, précisément parcequ'il a été achevé aussitôt que projeté. Cela prouve que le sujet est heureux et bien choisi; cet avantage supplée souvent à tous, et n'est suppléé par rien. D'ailleurs, on sait qu'il vous faut moins de temps qu'à un autre pour bien faire. J'ai lu avec grand plaisir votre *Épître sur l'agriculture;* mais dans ces sortes d'ouvrages il est bon d'imiter Montaigne, qui laisse aller son imagination sans se soucier du titre que porte le chapitre qu'il traite. Malgré les

beaux exemples que vous me citez, je n'irai point au temple d'Épidaure. Je le regretterai moins que les Délices; car j'ai plus besoin de la conversation d'un homme d'esprit, que des conseils du meilleur médecin de l'Europe. Vos ducs, princes, et femmes dévotes ont encore moins de ménagements à garder qu'un ancien ministre. Le duc de Villars s'est embarqué sur le Rhône, et n'a point passé à Montélimart. J'admire la fécondité et la jeunesse de votre esprit; cela prouve, outre le grand talent, une bonne santé. Lorsque le corps souffre, l'esprit est bien malade. Conservez long-temps votre gaîté, votre santé en sera plus ferme, et vos ouvrages en seront plus piquants et plus aimables. Il est inutile que je vous assure que je ne prendrai ni ne laisserai prendre de copie de votre tragédie. Adieu, mon cher confrère; je vous aime presque autant que je vous admire.

3472. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

A Ferney, 18 novembre.

Vous m'affligez, madame; je voudrais vous voir heureuse dans ce plus sot des mondes possibles, mais comment faire? C'est déjà beaucoup de n'être pas du nombre des imbéciles et des fanatiques qui peuplent la terre; c'est beaucoup d'avoir des amis: voilà deux consolations que vous devez sentir à tous les moments. Si, avec cela, vous digérez, votre état sera tolérable.

Je crois, toutes réflexions faites, qu'il ne faut jamais penser à la mort; cette pensée n'est bonne qu'à empoisonner la vie. La grande affaire est de ne point souffrir; car, pour la mort, on ne sent pas plus cet instant que celui du sommeil. Les gens qui l'annoncent en cérémonie sont les ennemis du genre hu-

main; il faut défendre qu'ils n'approchent jamais de nous. La mort n'est rien du tout; l'idée seule en est triste. N'y songeons donc jamais, et vivons au jour la journée. Levons-nous en disant : Que ferai-je aujourd'hui pour me procurer de la santé et de l'amusement? c'est à quoi tout se réduit à l'âge où nous sommes.

J'avoue qu'il y a des situations intolérables, et c'est alors que les Anglais ont raison; mais ces cas sont assez rares : on a presque toujours quelques consolations ou quelques espérances qui soutiennent. Enfin, madame, je vous exhorte à être toute la vie la plus heureuse que vous pourrez.

Votre lettre m'a fait tant d'impression que je vous écris sur-le-champ, moi qui n'écris guère. J'ai une douzaine de fardeaux à porter; je me suis imposé tous ces travaux pour n'avoir pas un instant désœuvré et triste; je crois que c'est un secret infaillible.

Je ferai mettre dans la liste de ceux qui retiennent un *Corneille commenté* les personnes dont vous me faites l'honneur de me parler. J'aime passionnément à commenter Corneille; car il a fait l'honneur de la France dans le seul art peut-être qui met la France au-dessus des autres nations. De plus, je suis si indigné de voir des hypocrites et des énergumènes qui se déclarent contre nos spectacles, que je veux les accabler d'un grand nom.

Je n'ai point encore *la Reine de Golconde;* mais j'ai vu de très jolis vers de M. l'abbé de Boufflers : il faut en faire un abbé de Chaulieu, avec cinquante mille livres de rentes en bénéfices; cela vaut cin-

quante mille fois mieux que de s'ennuyer en province avec une croix d'or.

Avez-vous lu la *Conversation de l'abbé Grizel et d'un intendant des Menus*[1]? si vous ne la connaissez pas, je vous céderai l'exemplaire qu'on m'a envoyé.

Recevez les tendres respects du Suisse V.

3473. A M. DE COURTEILLES[2],

CONSEILLER D'ÉTAT.

A Ferney, 18 novembre.

Monsieur, si M. le président De Brosses est roi de France, ou au moins de la Bourgogne cisjurane, je suis prêt à lui prêter serment de fidélité. Il n'a voulu recevoir ni d'un huissier ni de personne l'arrêt du conseil à lui envoyé, par lequel il devait présenter au conseil du roi les raisons qu'il prétend avoir pour s'emparer de la justice de La Perrière, qui appartient à sa majesté.

Il me persécute d'ailleurs pour cette bagatelle[a], comme s'il s'agissait d'une province. Vous en jugerez, monsieur, par la lettre ci-jointe que j'ai été forcé de lui écrire, et dont j'ai envoyé copie à Dijon à tous ses confrères, qui lèvent les épaules.

Au reste, monsieur, je ferai tout ce que vous voudrez bien me prescrire, et je vous obéirais avec plai-

[1] Voyez tome XL, page 317. B.

[2] Barberie de Courteilles, gendre du président F. de La Marche; voyez tome LIX, pages 253-54. B.

[a] C'est-à-dire à cause de cette bagatelle, en haine de mon bon droit en cette bagatelle.

sir quand même je serais roi de la Bourgogne cisjurane, ainsi que M. le président De Brosses. J'ose imaginer, monsieur, que le roi peut à toute force conserver la justice de La Perrière, malgré la déclaration de guerre de monsieur le président.

J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monsieur, votre très humble, etc.

3474. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Ferney, par Genève, 18 novembre.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer encore l'essai d'un chapitre sur la guerre de Perse. Votre excellence doit avoir entre les mains les essais concernant la catastrophe du czarovitz, les lois, le commerce, l'Église, la paix glorieuse avec la Suède. Il me semble qu'il n'en faudrait qu'un sur les affaires intérieures jusqu'à la mort de Pierre-le-Grand. Je suivrai exactement vos instructions, tant pour le second volume que pour le premier; et dès que j'aurai reçu vos réflexions et vos ordres sur les nouveaux chapitres, je les travaillerai avec d'autant plus de soin, que je serai plus sûr de ne point errer. Il est étrange combien de matériaux j'avais rassemblés pour ne m'en point servir. Quel amas de détails inutiles, quelle foule de mémoires de particuliers qui ne parlent que d'eux-mêmes au lieu de parler de Pierre-le-Grand; et enfin quelle foule d'erreurs et de calomnies m'est tombée entre les mains! J'espère avant qu'il soit peu compléter l'ouvrage, et qu'avant Pâques tout sera conforme à vos desirs. J'ai donné la préfé-

rence au plus grand des Pierre sur votre grand Pierre Corneille, et je vous la donne dans mon cœur sur tous les Mécènes de l'Europe.

J'ai l'honneur d'être avec le plus tendre respect, etc.

3475. A M. BOURET.

A Ferney, près Genève, 20 novembre.

Vous êtes une belle ame, monsieur, tout le monde le sait, j'en ai des preuves, et je vous dois de la reconnaissance. Monsieur votre frère est une belle ame aussi; il veut le bien public et celui du roi, qui sont les mêmes.

S'il avait vu le petit pays de Gex que j'ai choisi pour finir mes jours doucement, il n'en croirait pas les faux Mémoires qu'on lui a donnés.

1° Les ennemis de notre pauvre petite province en imposent à messieurs les fermiers généraux, en disant que ce pays est peuplé et riche, et que les fonds s'y vendent au denier soixante.

Je suis la cause malheureuse des louanges cruelles qu'on nous donne. Je suis le seul qui, depuis trente ans, ai acheté des terres dans cette province: je les ai achetées trois fois plus cher qu'elles ne valent: mais de ce que je suis une dupe, il ne s'ensuit pas que le terrain soit fertile.

Je certifie que, dans toute l'étendue de la province, la terre ne rend pas plus de trois pour un : ainsi elle ne vaut pas la culture. Le paysage est charmant, je l'avoue, mais le sol est détestable.

Sur mon honneur, nous sommes tous gueux; et

j'ai l'honneur de le devenir comme les autres pour avoir acheté, bâti, et défriché très chèrement.

2° Nous manquons d'habitants et de secours. Le pays, qui possédait, il y a soixante ans, seize mille habitants et seize mille bêtes à corne, n'en a plus guère que la moitié. Nous sommes tous obligés de faire cultiver nos terres par des Suisses et par des Savoyards, qui emportent tout l'argent du pays. Donnez-nous quelque facilité, le pays se repeuplera, et les fermes du roi y gagneront.

3° Je peux vous assurer, monsieur, vous et messieurs vos confrères, que trois Genevois étaient déjà prêts à acheter des domaines dans le pays, sur la nouvelle que le conseil de sa majesté allait retirer les brigades des employés, et qu'il daignait faire pour nous un arrangement utile.

Nous avons compté sur cet arrangement fait par les membres du conseil les plus expérimentés et les plus instruits: jugez combien il serait cruel de nous priver d'un bien que leur équité nous avait promis!

4° Pour peu qu'on jette les yeux sur la carte de la province, on verra clairement que vos brigades, répandues dans le plat pays, ne servent à rien du tout qu'à vous coûter beaucoup de frais; placez-les dans les gorges des montagnes, quatre hommes y arrêteraient une armée de contrebandiers; mais dans le plat pays, les contrebandiers suisses, savoyards, et autres ont mille routes.

Pour nos paysans, ils ne font d'autre contrebande que de mettre dans leurs chausses une livre de sel

et une once de tabac pour leur usage, quand ils vont à Genève.

A l'égard de la grande contrebande, toute la noblesse du pays la regarde comme un crime honteux, et nous vous offrons notre secours contre tous ceux qui voudraient forcer les passages.

5° On allègue que, depuis quelques mois, les bandes armées se sont multipliées. Oui, elles ont été une fois dans le plat pays[a]. Ne divisez plus vos forces, et il ne passera pas un contrebandier.

6° On allègue que si on retirait les brigades du plat pays, si on s'abonnait avec nous, si on suivait le réglement proposé, nous nous vêtirions d'étoffes étrangères, au préjudice des manufactures du royaume.

Nous prions instamment messieurs les fermiers généraux d'observer que la capitale de notre opulente province n'a pas un marchand, pas un artisan tolérable; et que quand on a besoin d'un habit, d'un chapeau, d'une livre de bougie et de chandelle, il faut aller à Genève.

Que le conseil nous accorde cet abonnement utile à jamais pour les fermes du roi et maintenant pour nous (abonnement proposé par plusieurs de vos confrères), nous deviendrons les rivaux de Genève, au lieu d'être ses tributaires.

7° On nous oppose que le port franc de Marseille

[a] C'est-à-dire que quatre paysans étrangers voulant passer avec du tabac, tuèrent un guide, il y a près de deux ans : preuve évidente que ces gardes dispersés dans le plat pays ne servent à rien. La dixième partie, placée dans les gorges des montagnes, formerait une barrière impénétrable.

n'a pas les priviléges que nous demandons. Mais, monsieur, peut-on comparer nos huit à neuf mille pauvres habitants à la ville de Marseille, qui n'a nul besoin d'un pareil abonnement? D'autres provinces, dit-on, seraient aussi en droit que nous de demander ces priviléges.

Considérez, je vous prie, que nulle province n'est située comme la nôtre. Elle est entièrement séparée de la France par une chaîne de montagnes inaccessibles, dans lesquelles il n'y a que trois passages à peine praticables Nous n'avons de communication et de commerce qu'avec Genève. Traitez-nous comme notre situation le demande et comme la nature l'indique. Si vous mettez à grands frais des barrières (d'ailleurs inutiles) entre Genève et nous, vous nous gênez, vous nous découragez, vous nous faites déserter notre patrie, et vous n'y gagnez rien.

8° Enfin, monsieur, c'est sur un Mémoire de plusieurs de vos confrères mêmes que M. de Trudaine arrangea notre abonnement du sel forcé, et qu'il écrivit à monsieur l'intendant de Bourgogne. Nous acceptâmes l'arrangement. Faut-il qu'aujourd'hui, sur les calomnies de quelques regrattiers de sel intéressés à nous nuire, on révoque, on désavoue le plan le plus sage, le plus utile pour tout le monde, dressé par M. de Trudaine lui-même!

9° Je vous supplie, monsieur, de faire remarquer à messieurs les fermiers, vos confrères, les expressions de la lettre de M. de Trudaine à monsieur l'intendant de Bourgogne, du 16 août 1761 : « Je vous « prie de faire goûter ces bonnes raisons à ceux qui

« sont à la tête de l'administration du pays. Je ferai « expédier, sans retardement, l'arrêt et les lettres pa« tentes. »

Il est évident qu'on avait discuté le pour et le contre de cet abonnement, qu'on avait consulté messieurs des fermes, qu'on attendait de nous l'acceptation de leurs bonnes raisons: nous les avons acceptées; nous avons regardé la lettre de M. de Trudaine comme une loi; nous avons compté sur la convention faite avec vous.

Qu'est-il donc arrivé depuis, et qui a pu changer une résolution prise avec tant de maturité?

Quelque préposé au sel a craint de perdre un petit profit; il a voulu surprendre l'équité de monsieur votre frère; il a voulu immoler le pays à ce petit intérêt.

Toute la province vous conjure, monsieur, d'examiner nos remontrances avec monsieur votre frère, en présence de M. de Trudaine, et de finir ce qui était si bien commencé; elle vous aura autant d'obligations que vous en a la Provence[1].

En mon particulier, je sentirai votre bonté plus que personne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

3476. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

23 novembre.

Vous êtes donc du comité, monsieur; vous êtes un des anges; vous avez vu l'œuvre des six jours. Je ne m'en suis pas repenti: je ne veux pas le noyer, comme

[1] Voyez ma note, tome XXXIX, page 109. B.

on le dit d'un grand auteur[1]; mais je veux le corriger, sans me mettre en colère comme lui.

Je vous dirai d'abord ce que j'ai déjà dit au comité, que votre idée de Clairon-Olympie[2] vous a trompé. Ce rôle n'est point du tout dans son caractère. Olympie est une fille de quinze ans, simple, tendre, effrayée, qui prend à la fin un parti affreux, parceque son ingénuité a causé la mort de sa mère, et qui n'élève la voix qu'au dernier vers, quand elle se jette dans le bûcher. Ce n'est pourtant point Zaïre; et il serait très insipide de la faire parler d'amour avant le moment de son mariage, qui est un coup de théâtre très neuf, dont tous ces froids préliminaires feraient perdre le mérite.

Ce n'est point Chimène, car elle révolterait au lieu d'attendrir, si elle avouait d'abord sa passion pour l'empoisonneur de son père et pour l'assassin de sa mère. Chimène peut avec bienséance aimer encore celui qui vient de se battre honorablement contre son brutal de père; mais si Olympie, en voulant ridiculement imiter Chimène, disait qu'elle veut adorer et poursuivre un empoisonneur et un assassin, on lui jetterait des pierres.

Il est beau, il est neuf qu'Olympie n'ait de confidente que sa mère; elle doit attendrir, quand elle avoue enfin à cette mère qu'elle aime à la vérité celui qu'elle regarde comme son mari, mais qu'elle renonce à lui. On doit la plaindre; mais on plaint en-

[1] *Pœnituit*, dit la Genèse, chap. VI, v. 6. B.

[2] Voyez page 25. B.

core plus Statira, et c'est cette Statira qui est le grand rôle.

Vieillissez mademoiselle Clairon, rajeunissez mademoiselle Gaussin, et la pièce sera bien jouée. D'ailleurs, que de choses à changer, à fortifier, à embellir! Donnez-moi du temps, sept ou huit jours, par exemple.

Je suis absolument de l'avis des anges sur un morceau de Cassandre; je crois, comme eux, qu'il priait trop son rival après avoir tant prié les dieux. C'est trop prier; et quand on s'abaisse à implorer le même homme qu'on a voulu tuer le moment d'auparavant, il faut un excès d'égarement et de douleur qui excuse cette disparate, et qui en fasse même une beauté. Ce n'est pas assez de dire: *Tu vois combien je suis égaré*, il faut ne le pas dire, et l'être. J'envoie une petite esquisse de ce que Cassandre pourrait dire en cette occasion. L'objet le plus essentiel est qu'un empoisonneur et un assassin puisse intéresser en sa faveur. Si on réussit dans cette entreprise délicate, tout est sauvé; les autres rôles vont d'eux-mêmes.

Mais, encore une fois, ne nous trompons point sur Olympie. Vouloir fortifier ce rôle, c'est le gâter. Le mérite de ce rôle consiste dans la réticence; elle ne doit dire son secret qu'au dernier vers. Si vous changez quelque chose à cet édifice, vous le détruirez: c'est dans cet esprit que j'ai fait la pièce, et je ne peux pas la refaire dans un autre.

Pardon, monsieur, de tant de paroles oiseuses. Madame Denis vous écrira moins et mieux.

3477. A M. LE CARDINAL DE BERNIS,

EN LUI ENVOYANT LA TRAGÉDIE DE CASSANDRE (OLYMPIE), FAITE EN SIX JOURS.

Aux Délices, 23 novembre.

Monseigneur, c'est à vous à m'apprendre si, après avoir passé six jours à créer, je dois dire *pœnituit fecisse*[1]. A qui m'adresserai-je, sinon à vous? Vous pouvez avoir perdu le goût de vous amuser à faire les vers du monde les plus agréables; mais sûrement vous n'avez pas perdu ce goût fin que je vous ai connu, qui vous en fesait si bien juger. Votre éminence aime toujours nos arts, qui font le charme de ma vie. Daignez donc me dire ce que vous pensez de l'esquisse que j'ai l'honneur de vous envoyer. Le brouillon n'est pas trop net; mais s'il y a quelques vers d'estropiés, vous les redresserez; s'il y en a d'omis, vous les ferez. Je crois que pendant que vous étiez dans le ministère, vous n'avez jamais reçu de projet de nos têtes chimériques plus extraordinaire que le plan de cette tragédie. Vous verrez que je ne vous ai pas trompé, quand je vous ai dit que vous y trouverez une religieuse, un confesseur, un pénitent.

Que je suis fâché que vous n'ayez point de terres vers le pays de Gex! nous jouerions devant votre éminence. J'ai un théâtre charmant, et une jolie église; vous présideriez à tout cela; vous donneriez votre bénédiction à nos plaisirs honnêtes.

Serez-vous assez bon pour marquer sur de petits

[1] *Genèse*, chap. VI, versel 6. B.

papiers attachés avec de petits pains: « Ceci est mal « fait, cela est mal dit ; ce sentiment est exagéré, cet « autre est trop faible ; cette situation n'est pas assez « préparée, ou elle l'est trop, etc. ? »

> Vir bonus et prudens versus reprehendet inertes,
> Culpabit duros, etc.
>
> Hor., *de Art. poet.*, v. 445.

Puissiez-vous vous amuser autant à m'instruire que je me suis amusé à faire cet ouvrage, et avoir autant de bonté pour moi que j'ai envie de vous plaire et de mériter votre suffrage! Ah! que de gens font et jugent, et que peu font bien et jugent bien! Le cardinal de Richelieu n'avait point de goût ; mais, mon Dieu, était-il un aussi grand homme qu'on le dit? J'ai peut-être dans le fond de mon cœur l'insolence de...; mais je n'ose pas...; je suis plein de respect et d'estime pour vous, et si...; mais... Voltaire.

3478. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 novembre.

O anges! — 1° L'incluse est pour votre tribunal aussi bien que pour M. de Thibouville.

2° Que voulez-vous que je rapetasse encore au *Droit du Seigneur?* qu'importe qu'on marie Dorimène demain ou aujourd'hui ?

3° Voulez-vous me renvoyer *Cassandre*, et vous l'aurez avec des cartons huit jours après?

4° Faites-vous montrer, je vous prie, la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à M. de Courteilles [1], au su-

[1] Voyez lettre 3473. B.

jet de M. le président De Brosses; quoique vous soyez conseiller d'honneur, vous trouverez le procédé de M. De Brosses comique.

5° Quand on jouera *Cassandre*, mon avis est que Clairon ou Dumesnil soit Statira, et que quelque jeune actrice bien montrée soit Olympie.

6° Quelle nouvelle de *Zulime?*

7° On dit que votre traité avec l'Espagne est signé[1].

8° J'oubliais ma pancarte pour Marie Corneille. Je crois que tout privilége de Corneille étant expiré, c'est un bien de famille qui doit revenir à Marie.

9° Je viens de faire une allée de quinze cents toises; mais j'aime encore mieux *Cassandre.*

3479. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 27 novembre.

O anges! croyez-moi, voilà comme il faut commencer à peu près le rôle d'Olympie; ensuite nous le fortifions dans quelques endroits. Mais commencer dans le goût de *Zaïre;* mais rendre froid dans *Olympie* ce qui, dans *Zaïre*, est piquant par sa première éducation dans le christianisme; mais disloquer le premier acte et donner le change au spectateur en discutant la mémoire d'Alexandre, après avoir parlé d'amour; mais enfin détruire tout l'effet d'un coup de théâtre entièrement nouveau, se priver de la surprise que cause le mariage d'Olympie: ah, mes anges! rejetez bien loin cette abominable idée, et laissez-moi faire. Oubliez la pièce; renvoyez-la-moi, je

[1] C'est le pacte de famille du 15 auguste 1761. B.

vous la redépêcherai sur-le-champ; et, si vous n'êtes pas contents, dites mal de moi.

Nous pensons[1] que vous vous méprenez, sauf respect, quand vous croyez qu'Olympie est le premier rôle; il ne l'est que quand Statira est morte: c'est Statira qui est le grand rôle. Ah! comme nous pleurions à ce vers:

> J'ai perdu Darius, Alexandre, et ma fille;
> Dieu seul me reste.

C'est que madame Denis déclame du cœur, et que chez vous on déclame de la bouche.

Nous avons été plus sévères que vous sur quelques articles; mais nous sommes diamétralement opposés sur Olympie. Songez qu'elle est bien résolue à ne point épouser Cassandre; mais qu'elle ne peut s'empêcher de l'aimer, et qu'elle ne lui dit qu'elle l'aime qu'en s'élançant dans le bûcher. Si vous ne trouvez pas cela honnêtement beau, par ma foi, vous êtes difficiles.

Cette œuvre de six jours prouve que le sujet portait son homme; qu'il volait sur les ailes de l'enthousiasme. Si le sujet n'eût pas été théâtral, je n'aurais pas achevé la pièce en six ans. Tout dépend du sujet: voyez *le Cid* et *Pertharite*, *Cinna* et *Suréna*, etc.

Avez-vous lu le *Testament politique du maréchal de Belle-Ile*[2]? c'est un ex-capucin de Rouen, nommé jadis Maubert, fripon, espion, escroc, menteur, et ivrogne, ayant tous les talents de moinerie, qui a

[1] Cet alinéa est déjà dans la lettre 3467. B.

[2] Voyez ma note, page 58. B

composé cet impertinent ouvrage. Il est juste qu'un pareil maraud soit à Paris, et que j'en sois absent.

L'académie ne veut pas paraître philosophe. Quelles pauvres observations que ces observations sur mes remarques concernant *Polyeucte!* Patience, je suis un déterminé; j'ai peu de temps à vivre; je dirai la vérité.

Interim, je vous adore.

P. S. Le roi de France prend....200 exemplaires.
L'empereur.............100
L'impératrice...........100
L'impératrice russe.......200
Le roi Stanislas......... 1[1]

3480. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Ferney, 27 novembre.

Vous donnez, monseigneur, quatre-vingt-deux ans à Malagrida aussi noblement que je fesais Ceratti confesseur d'un pape[2]. Malagrida n'avait que soixante et quatorze ans; il ne commit point tout-à-fait le péché d'Onan; mais Dieu lui donnait la grace de l'érection, et c'est la première fois qu'on a fait brûler un homme pour avoir eu ce talent. On l'a accusé de parricide, et son procès porte qu'il a cru qu'Anne,

[1] M. de Voltaire, jugeant du mauvais effet que ce contraste ferait dans la liste imprimée des souscripteurs, fit insinuer au roi Stanislas qu'il était de sa dignité de souscrire pour un certain nombre d'exemplaires. Le roi alors fit souscrire pour vingt-cinq exemplaires, et après les avoir payés n'en retira que quelques uns, et fit présent de tous les autres à la petite-nièce de Corneille. (*Note de feu Decroix.*)

[2] Voyez tome XXXV, page 483; et LV, 59. B.

mère de Marie était née impollue, et qu'il prétendait que Marie avait reçu plus d'une visite de Gabriel. Tout cela fait pitié et fait horreur. L'inquisition a trouvé le secret d'inspirer de la compassion pour les jésuites. J'aimerais mieux être né Nègre que Portugais.

Eh, misérables! si Malagrida a trempé dans l'assassinat du roi, pourquoi n'avez-vous pas osé l'interroger, le confronter, le juger, le condamner? Si vous êtes assez lâches, assez imbéciles pour n'oser juger un parricide, pourquoi vous déshonorez-vous en le fesant condamner par l'inquisition pour des fariboles?

On m'a dit, monseigneur, que vous aviez favorisé les jésuites à Bordeaux. Tâchez d'ôter tout crédit aux jansénistes et aux jésuites, et Dieu vous bénira.

Mais surtout persistez dans la généreuse résolution de délivrer les comédiens, qui sont sous vos ordres, d'un joug et d'un opprobre qui rejaillit sur tous ceux qui les emploient. Otez-nous ce reste de barbarie, malgré maître Le Dain, et malgré son discours prononcé *du côté du greffe*[1].

Le polisson qui a fait le *Testament du maréchal de Belle-Ile* mériterait un bonnet d'âne. Quelles omissions avez-vous donc faites dans la convention de Closter-Seven? on n'en fit qu'une, ce fut de ne la pas ratifier sur-le-champ.

Ce n'est pas que je sois fâché contre le feseur de testament, qui prétend que j'aurais été mauvais ministre. A la façon dont les choses se sont passées quel-

[1] Voyez ma note, tome XL, page 318. B.

quefois, on aurait pu croire que j'avais grande part aux affaires.

Qu'on pende le prédicant Rochette[1], ou qu'on lui donne une abbaye, cela est fort indifférent pour la prospérité du royaume des Francs; mais j'estime qu'il faut que le parlement le condamne à être pendu, et que le roi lui fasse grace. Cette humanité le fera aimer de plus en plus; et si c'est vous, monseigneur, qui obtenez cette grace du roi, vous serez l'idole de ces faquins de huguenots. Il est toujours bon d'avoir pour soi tout un parti.

Je joins au chiffon que j'ai l'honneur de vous écrire le chiffon de *Grizel*. Il faut qu'un premier gentilhomme de la chambre ait toujours un *Grizel* en poche, pour l'inciter doucement à protéger notre *tripot* dans ce monde-ci et dans l'autre.

Agréez toujours mon profond respect.

3481. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 novembre.

Divins anges, lisez, jugez, mais sans préjugés. Pour l'amour de Dieu, n'imaginez pas qu'une Olympie doive clabauder d'abord contre son amour pour Cassandre. Elle ne doit pas soupçonner seulement qu'elle l'aime encore, dans le moment qu'elle reconnaît sa mère. Ensuite elle doit faire soupçonner qu'elle pourrait bien l'aimer, et ce n'est qu'au dernier vers qu'elle doit avouer qu'elle l'adore : si nous sortons de ces limites, nous sommes perdus.

[1] Voyez ma note, page 30. B.

Vous m'avez mis des points sur des *i;* vous m'avez rabâché des *empoisonneurs*. Faut-il donc tant insister sur un mot corrigé en un moment? Quelle rage avez-vous, mes anges?

3482. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

2 décembre.

Divins anges, si vous êtes si difficiles, je le suis aussi. Voyez, s'il vous plaît, combien il est malaisé de faire un ouvrage parfait. Si ces notes sur *Héraclius* ne vous ennuient point, lisez-les, et vous verrez que j'ai passé sous silence plus de deux cents fautes. Madame du Châtelet avait de l'esprit, et l'esprit juste: je lui lus un jour cet *Héraclius;* elle y trouva quatre vers dignes de Corneille, et crut que le reste était de l'abbé Pellegrin, avant que cet abbé fût venu à Paris. Voulez-vous ensuite avoir la bonté de donner mes remarques à Duclos? Je suis bien aise de voir comment l'académie pense ou feint de penser. Je sais bien que c'est avec une extrême circonspection que je dois dire la vérité; mais enfin je serai obligé de la dire. Je serai poli; c'est, je crois, tout ce qu'on peut exiger.

Vous avez sans doute plus de droit sur moi, mes anges, que je n'en ai sur Corneille. Il ne peut plus profiter de mes critiques, et je peux tirer un grand avantage des vôtres.

Plus je rêve à Olympie, plus il m'est impossible de lui donner un autre caractère. Elle n'a pas quinze ans; il ne faut pas la faire parler comme sa mère. Elle me paraît, au cinquième acte, fort au-dessus de son âge.

Ces initiés, ces expiations, cette religieuse, ces combats, ce bûcher; en vérité, il y a là du neuf. Vous ne voulez pas jouer *Cassandre*, eh bien! nous allons le jouer, nous. — Nous baisons le bout de vos ailes.

3483. A M. L'ABBÉ IRAILH[1].

A Ferney, le 4 décembre.

Vous serez étonné, monsieur, de recevoir, par la petite poste de Paris, les remerciements d'un homme qui demeure au pied des Alpes; mais j'ai éprouvé tant de contre-temps et d'embarras par la poste ordinaire, que je suis obligé de prendre ce parti.

Vous vous occupez paisiblement, monsieur, des querelles des gens de lettres, pendant que les querelles des rois font un peu plus de tort à nos campagnes que toutes les disputes littéraires n'en ont fait au Parnasse. Il faut être continuellement en guerre, dans quelque état qu'on se trouve.

Je combats aujourd'hui contre les fermiers généraux, au nom de notre petite province; il ne tiendra qu'à vous d'ajouter mes Mémoires sur le blé, le tabac, et le sel, à toutes mes autres sottises.

Je me suis avisé de devenir citoyen, après avoir été long-temps rimailleur et mauvais plaisant. J'en-

[1] Irailh (Augustin-Simon), né en 1719, mort en 1794, avait été prieur-curé de Saint-Vincent dans le diocèse de Cahors. Il est auteur des *Querelles littéraires, ou Mémoires pour servir à l'Histoire des révolutions de la république des lettres, depuis Homère jusqu'à nos jours*, 1761, quatre volumes in-12. Grand admirateur de Voltaire, il parle avec ménagement de ses ennemis. B.

nuie le conseil de sa majesté, au lieu d'ennuyer le public.

Il me semble que vous dites un petit mot du roi de Prusse dans l'*Histoire des Querelles*. J'avais remis mes intérêts à trois ou quatre cent mille hommes qui ne m'ont pas si bien servi que vous; les Russes mêmes m'ont manqué de parole au siége de Colberg[1]. Je dois vous regarder comme un de mes alliés les plus fidèles.

Madame Denis et moi nous vous prions, monsieur, de faire mille compliments à toute notre famille: nous ne savons point encore les marches de madame de Fontaine et de M. d'Hornoy; nous nous flattons d'en être instruits quand elle sera à Paris, en bonne santé. J'ai l'honneur d'être, etc.

3484. A M. DAMILAVILLE.

Le 6 décembre.

Je souhaite la bonne année 1762 aux frères: je m'y prends de bonne heure, car j'ai hâte.

Que font les frères?

Quelle nouvelle du Parnasse et du théâtre, et même des affaires profanes?

La raison gagne-t-elle un peu? Si les jésuites sont fessés, les jansénistes ne sont-ils pas trop fiers? Gens de bien, opposez-vous aux uns et aux autres; soyez hardis et fermes.

Frère Helvétius est-il revenu à Paris?

[1] Colberg, défendue par le colonel Heyden, ne se rendit à Romanzow, général russe, que le 16 décembre 1761. B.

Frère Thieriot augmentera-t-il de paresse?

A quand l'*Encyclopédie*[1]? l'aurons-nous en 1762?

Que dit-on de la santé de Clairon et de la vive Dangeville?

Le *Journal de Trévoux* continue-t-il toujours?

Berthier[2] est-il ressuscité?

Crévier[3] est-il mort?

Qu'est-ce donc que ce livre *De la nature*[4]? est-ce un abrégé de Lucrèce? est-ce du vieux? est-ce du nouveau? est-ce du bon? S'il y a *mica salis*[5], envoyez-le à votre frère du désert.

Est-il vrai que le gouvernement emprunte quarante millions? et à qui, bon Dieu? où trouvera-t-on ces quarante millions? Il y a des gens qui les ont gagnés; mais ceux-là ne les prêteront pas. *Interim, valete, fratres.*

Voici une lettre pour l'abbé Irailh, auteur des belles *Querelles*[6]. Mais où demeure-t-il ce M. Blin de Sainmore qui a fait de très jolis vers pour moi, et qui a tant fait parler[7] la belle Gabrielle?

[1] Voyez mes notes, tome XL, page 158; et XLIII, 376. B.

[2] Allusion à la *Relation de la maladie*, etc., *du jésuite Berthier*, t. XL, p. 12. B.

[3] J.-B.-Louis Crévier, continuateur de Rollin, ne mourut qu'en 1765; il était né en 1693. B.

[4] *De la nature*, 1761, in-4°, 1766-68, cinq volumes in-8°. L'auteur est Robinet, dont j'ai parlé tome XLII, pages 478 et 661. B.

[5] Martial, livre VII, épigramme XXIV, vers 3. B.

[6] Voyez ma note, page 85. B.

[7] Dans ses stances à Blin de Sainmore (voyez tome XII), Voltaire dit:

Pour Gabrielle, en son apoplexie,
D'autres diront qu'elle parle long-temps. B.

3485. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, le 6 décembre (*partira quand pourra.*)

Disposez, ordonnez; je pars avec douleur de Ferney, où j'ai bâti un très joli théâtre, pour aller sur le territoire damné de Genève, qui a déclaré la guerre aux théâtres. Ne trouvez-vous pas qu'il faudrait brûler cette ville? en attendant que Dieu fasse justice de ces hérétiques, ennemis de Corneille et du pape, je ferai transcrire l'œuvre des six jours [1] tel qu'il est; je n'y veux rien changer. Je veux devoir les changements à vos conseils, et surtout à l'impression que cela fera sur le cœur de madame de Chauvelin; car, soit dit sans vous déplaire, tous les raisonnements des hommes ne valent pas un sentiment d'une femme. Je ne dis pas cela pour vous dénigrer; mais je prétends que si vous approuvez, et que si madame de Chauvelin est émue, la pièce est bonne, ou du moins touchante, ce qui est encore mieux. En un mot, vous l'aurez, et je vous remercie de me l'avoir demandée.

Je me mets aux pieds de votre belle actrice [2].

Quand verrai-je le jour où elle jouera la fille, et madame Denis la mère, et moi le bon homme? Je persiste fermement dans l'opinion où je suis que Dieu nous a créés et mis au monde pour nous amuser; que tout le reste est plat ou horrible.

Je supplie votre excellence de vouloir bien dire à M. Guastaldi combien je l'estime, j'ose même dire combien je l'aime. Recevez mes tendres respects.

[1] *Olympie*. B. — [2] Madame de Chauvelin. B.

3486. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Le même jour (6 décembre).

Tout ce qui me fâche à présent dans ce monde, je l'avoue à vos aimables excellences, c'est qu'il y ait deux rôles de femmes dans la plupart des pièces; car où trouver le pendant de madame de Chauvelin? Je sais quel est son singulier talent; mais si elle daigne jouer Andromaque, que devient Hermione? et si elle fait Hermione, il faut jeter Andromaque par la fenêtre. Elle est comme *l'Ariosto : se sto, chi va? se vo, chi sta?*

Vous me paraissez si honnête homme, monsieur, que je me confierais à vous, quoique vous autres ministres, en général, ne valiez pas grand'chose. Un certain *Tancrède* fut confié à M. le duc de Choiseul, et ce *Tancrède*, encore tout en maillot, courut Versailles, Paris, et l'armée. Vous voulez mon œuvre de six jours : je pourrai bien me repentir de mon œuvre, comme Dieu[1]; mais je ne me repentirai pas de l'avoir soumis ou soumise à vos lumières et à vos bontés. Reste à savoir comment je vous le dépêcherai, et comment vous me le redépêcherez. N'y a-t-il pas un courrier de Rome qui passe toutes les semaines par Lyon et par Turin? Ne pourriez-vous pas faire écrire à M. Tabareau, directeur de la poste de Lyon, de vous faire tenir un paquet cacheté qui viendra de Genève, contenant environ seize cents vers qui ne valent pas le port?

[1] *Genèse*, chap. VI, verset 6. B.

3487. DU CARDINAL DE BERNIS.

De Montélimart, le 10 décembre.

Je vous envoie, mon cher confrère, votre ouvrage de six jours; je crois que quand vous en aurez employé six autres à soigner un peu le style de cette pièce, à mettre, à la place des premières expressions qui se sont présentées dans le feu de la composition, des expressions plus propres ou moins générales, cet ouvrage sera digne de vous et de l'amour que vous avez pour lui. J'avoue que je crains un peu pour l'impression que fera au théâtre le rôle de Cassandre. Empoisonneur et assassin, il est encore superstitieux, et ses remords n'intéressent guère, parcequ'ils ne partent que de ses craintes et de la faiblesse de son ame. Aucune grande action ne fait le contrepoids de ses crimes. Son ambition même est subordonnée à son amour. Antigone, aussi criminel que Cassandre, a un caractère plus décidé, et qui fait grand tort à l'autre. L'amour d'Olympie peut manquer son effet par le peu d'intérêt qu'on prendra peut-être à son amant. Il y a aussi quelque chose d'embarrassé dans la cérémonie du serment de Cassandre et d'Olympie; elle a l'air d'un véritable mariage. Je comprends les raisons que vous avez eues; mais je voudrais quelque chose de plus net. Il suffit qu'Olympie ait promis sa main par serment aux pieds des autels à Cassandre, pour qu'elle soit liée, et qu'il résulte de là tout le jeu des passions contraires, que vous avez si bien mises en œuvre. Je ne voudrais pas non plus que Cassandre se poignardant, jetât le poignard à son rival; cette action est bien délicate devant un parterre français. Si Antigone ne ramasse pas le poignard, cela rend l'action de Cassandre ridicule; s'il le ramasse et veut s'en frapper, on demande pourquoi un homme ambitieux se tue parceque son rival expire, et lorsqu'en perdant une femme qu'il ne voulait épouser que par ambition, il acquiert tous les droits qu'elle réunissait à la succession d'Alexandre. Je ne sais aussi si le culte de Vesta, que vous établissez au temple d'Éphèse, ne vous ferait pas quelque affaire avec nos voisins de

l'académie des inscriptions. Il me semble que Vesta était adorée par les Grecs sous le nom de Cybèle, et sous celui de Vesta par les seuls Romains. Au surplus, je vous déclare qu'il y a long-temps que je n'ai lu de mythologistes. Voilà en gros ce que j'avais à vous dire sur votre tragédie, dont le succès dépendra beaucoup du spectacle et des acteurs. Le dernier coup de théâtre peut beaucoup frapper, si la machine sert bien le talent de l'actrice. Cette pièce m'est arrivée quand je commençais à être attaqué d'un gros rhume de poitrine, auquel la goutte s'est jointe. Je souffre moins aujourd'hui, et je profite de ce relâche pour vous écrire. On est bien sévère quand on est malade. Je vous dois cependant trois heures délicieuses, que la lecture de votre pièce m'a procurées. J'ai senti que les vieilles fables avaient du fondement, et que les beaux vers ont réellement le droit de suspendre pour quelques moments la douleur. Je serais entré dans un plus grand détail si ma santé me l'avait permis; mais je n'ai pas voulu garder plus long-temps votre manuscrit. Adieu, mon cher confrère; je vous aime, et j'adore vos talents et votre gaîté.

3488. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 12 décembre.

O anges! voici une réponse à une lettre de M. de Thibouville, que je crois écrite sous vos influences.

Renvoyez-moi *Cassandre* cartonné, et je vous le renverrai sur-le-champ recartonné.

Ah! mes anges, cela vaudra mieux que ce benêt de Ramire, qui ne sera jamais qu'un beau-fils, un fadasse, un blanc-bec.

Je suis obligé de confesser à mes anges que je serai probablement forcé d'imprimer *Cassandre* dans trois mois au plus tard, pour des raisons essentielles, et que c'est une chose dont je ne serai pas le maître.

J'estime donc que, pour verser un peu d'eau des Barbades dans la carafe d'orgeat de Ramire, il conviendra de donner *Cassandre* tout chaud.

Je prends la liberté de demander des nouvelles du prince de Chalais, marquis d'Exideuil[1], comte de Talleyrand, ambassadeur en Russie en 1634, avec un marchand nommé Roussel. J'ai besoin et intérêt de tirer cette fable au clair. Vous avez un dépôt des affaires étrangères depuis 1601. M. le comte de Choiseul daignera-t-il m'aider?

J'attends l'Espagne, je ne rêve qu'à l'Espagne. Je baise les ailes aux anges.

3489. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 15 décembre.

Vous avez raison, monseigneur, vous avez raison; il faut absolument que Cassandre soit innocent de l'empoisonnement d'Alexandre, et qu'il soit bien évident qu'il n'a frappé Statira que pour défendre son père: il doit intéresser, et il n'intéresserait pas s'il était coupable de ces crimes qui inspirent l'horreur et le mépris. Je suis de votre avis dans tout ce que vous dites, excepté dans la critique du poignard qu'on jette au nez d'Antigone: ce drôle-là ne le ramassera pas, quelque sot qu'il soit. Ce n'est pas un homme à se tuer pour des filles; et d'ailleurs tant de prêtres, tant de religieuses et d'initiés se mettront entre eux, que je le défierais de se tuer. Je remercie vivement, tendrement, votre éminence. Savez-vous

[1] Voyez tome XXV, page 67. B.

bien que j'ai passé la nuit à faire usage de toutes vos remarques? Il me paraît que vous ne vous souciez guère des grands mystères et des initiations. Cela n'est pas bien. Statira religieuse, Cassandre qui se confesse, tout cela me paraît fait pour la multitude. Le spectacle est auguste, et fournit des idées neuves: tout cela nous amusera sur notre petit théâtre. Je voudrais jouer devant votre éminence, *recreatus præsentia*. Que vous êtes aimable de vous amuser des arts! vous devez au moins les juger, après avoir fait de si jolies choses quand vous n'aviez rien à faire. Je vois par vos remarques que vous ne nous avez pas tout-à-fait abandonnés. Mon avis est que vous vous mettiez tout de bon à cultiver vos grands talents. Le cardinal Passionei disait qu'il n'y avait que lui qui eût de l'esprit dans le sacré-collége. Vous n'aviez pas encore le chapeau dans ce temps-là. Je tiens que votre éminence a plus d'esprit et de talent que lui, sans aucune comparaison. Je voudrais savoir si vous faites quelque chose, ou si vous continuez de lire. Je ne demande pas indiscrètement ce que vous faites, mais si vous faites. Le cardinal de Richelieu fesait de la théologie à Luçon. Dieu vous préservera de cette belle occupation. Je voudrais encore savoir si vous êtes heureux, car je veux qu'on le soit malgré les gens. Votre éminence dira: Voilà un bavard bien curieux; mais ce n'est pas curiosité, cela m'importe; je veux absolument qu'on soit heureux dans la retraite.

Vous m'avez permis de vous envoyer dans quelque temps des remarques sur Corneille; vous en

aurez, et je suis persuadé que ce sera un amusement pour vous de corriger, retrancher, ajouter. Vous rendriez un très grand service aux lettres. Eh! mon Dieu! qu'a-t-on de mieux à faire, et quelles sottises de toutes les espèces on fait à Paris! Je ne reverrai jamais ce Paris; on y perd son temps, l'esprit s'y dissipe, les idées s'y dispersent; on n'y est point à soi. Je ne suis heureux que depuis que je suis à moi-même: mais je le serais encore davantage, si je pouvais vous faire ma cour. Cependant je suis bien vieux. *Vale.* Monseigneur, au pied de la lettre,

Gratia, fama, valetudo..........

Hor., lib. I, ep. iv, v. 10.

On m'a envoyé *les Chevaux et les Anes*[1]: voulez-vous que je les envoie à votre éminence?

3490. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 décembre.

Ils diront, ces anges: Il n'y a pas de patience d'ange qui puisse y tenir; nous avons là un dévot insupportable. Renvoyez-moi donc votre exemplaire, et prenez celui-là. Je ne sais plus qu'y faire, mes tutélaires; je suis à bout, excédé, rebuté sur l'ouvrage; mais, croyez-moi, le succès est dans le fond du sujet. S'il est intéressant, il ne peut pas l'être médiocrement; s'il n'y a point d'intérêt, rien ne peut l'embellir.

[1] Voyez cette pièce, tome XIV. B.

La tête me fend; et si *Cassandre* ne vous plaît pas, vous me fendez le cœur.

L'imagination n'a pas encore dit son dernier mot sur cette pièce; la bonne femme est capricieuse, et ne répond jamais de ce qui lui passera par la tête. Si quelque embellissement se présente à elle, elle ne le manquera pas. Mes anges aiment *Zulime;* je ne saurais m'en fâcher contre eux; mais assurément ils doivent aimer mieux *Cassandre.*

Mais que dirons-nous de notre philosophe de vingt-quatre ans [1]? comment fera-t-il avec une personne dont il faudra finir l'éducation? comment s'accommodera-t-il d'être mari, précepteur, et solitaire? On se charge quelquefois de fardeaux difficiles à porter; c'est son affaire : il aura Cornélie-Chiffon quand il voudra.

Nous venons de répéter *le Droit du Seigneur;* Cornélie-Chiffon jouera Colette comme si elle était élève de mademoiselle Dangeville.

Le petit Mémoire touchant l'ambassadeur prétendu de France [2] à la Porte russe est précisément ce qu'il me fallait; je n'en demande pas davantage, et j'en remercie mes anges bien tendrement. Ils sont exacts, ils sont attentifs, ils veillent de loin sur leur créature. Je renvoie leur Mémoire ou apostillé, ou combattu, ou victorieux, selon que mon humeur m'y a forcé.

[1] Il est appelé Vaugrenant dans la lettre à d'Argental, du 16 décembre 1762; et Cormont, dans celles des 10 et 14 janvier 1763; cette dernière adressée au président de Ruffey. B.

[2] Voyez la lettre du 12 décembre, n° 3488, page 92. B.

Sur ce, je baise leurs ailes avec les plus saints transports.

3491. A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, 20 décembre.

J'ai peur, mon ancien ami, de ne vous avoir pas remercié de la description du presbytère[1]. Je crois que Corneille aurait mieux réussi s'il avait eu votre Launay à peindre; il lui fallait de beaux sujets. *Cinna* inspirait mieux que *Pertharite*.

Ce Corneille m'a coûté taut de soins, il a fallu écrire tant de lettres, envoyer tant de paquets à l'académie, que je ne sais plus où j'en suis; la correspondance a pris tout mon temps. Il se pourrait très bien que je ne vous eusse point écrit : si j'ai fait cette faute, pardonnez-la-moi.

Nous allons poser bientôt les fondements du petit mausolée que nous élevons à la gloire de votre concitoyen, du père de notre théâtre, de ce théâtre que maître Le Dain et maître Fleury veulent absolument excommunier; de ce théâtre qui peut-être est la seule chose qui distingue la France des autres nations; de ce théâtre dont on adore les actrices, qu'ensuite on jette à la voirie, etc., etc.

Enfin mademoiselle Corneille a lu *le Cid;* c'est déjà quelque chose. Vous savez que nous l'avons prise au berceau. Nous comptons qu'elle jouera ce printemps Chimène sur notre théâtre de Ferney; elle se tire déjà très bien du comique. Il y a de quoi en faire

[1] D'Énouville : voyez la lettre 3430. B.

une Dangeville. Elle joue des endroits à faire mourir de rire, et malgré cela elle ne déparera pas le tragique. Sa voix est flexible, harmonieuse, et tendre; il est juste qu'il y ait une actrice dans la maison de Corneille.

Pour madame Denis, c'est bien dommage qu'elle n'exerce pas ce talent plus souvent; elle est admirable dans quelques rôles; mais il est plus aisé de bâtir un théâtre que de trouver des acteurs. J'aimerais mieux avoir un procès à solliciter que des acteurs à rassembler. C'est beaucoup d'avoir trouvé quelquefois au pied des Alpes de quoi composer une assez bonne troupe. J'ai pris le parti de me bien amuser sur la fin de ma vie, de faire à-la-fois les pièces, le théâtre, et les acteurs; cela fait une vie pleine, pas un moment de perdu.

Dieu a eu pitié de moi, mon cher et ancien ami. Réjouissez-vous tant que vous pourrez; tout ce qui n'est pas plaisir est pitoyable. Êtes-vous à Paris? êtes-vous à Launay? en quelque endroit que vous soyez, je vous aime de tout mon cœur. V.

3492. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 décembre.

C'est pour le coup que nous rirons aux anges. Qu'il arrive de plaisantes choses dans la vie! comme tout roule! comme tout s'arrange! Mes divins anges, si c'est un honnête homme[1], comme il l'est sans doute, puisqu'il s'est adressé à vous, il n'a qu'à venir, son

[1] Voyez page 95. B.

affaire est faite; il se trouvera que son marché sera meilleur qu'il ne croit. Cornélie-Chiffon aura au moins quarante à cinquante mille livres de l'édition de *Pierre;* je lui en assure vingt mille; je lui ai déjà donné une petite rente; le tout fera un très honnête mariage de province, et le futur aura la meilleure enfant du monde, toujours gaie, toujours douce, et qui saura, si je ne me trompe, gouverner une maison avec noblesse et économie. Nous ne pourrions nous en séparer, madame Denis et moi, qu'avec une extrême douleur; mais je me flatte que le mari fera sa maison de la nôtre.

Malgré tout cela, il m'est impossible d'aimer *Héraclius,* je vous l'avoue. Je crois vous avoir cité madame du Châtelet[1], qui ne pouvait souffrir cette pièce, dans laquelle il n'y a pas un sentiment qui soit vrai, et pas douze vers qui soient bons, et pas un événement qui ne soit forcé. J'ai ce genre-là en horreur; les Français n'ont point de goût. Est-il possible qu'on applaudisse *Héraclius* quand on a lu, par exemple, le rôle de Phèdre? est-ce que les beaux vers ne devraient pas dégoûter des mauvais? et puis, s'il vous plaît, qu'est-ce qu'une tragédie qui ne fait pas pleurer? Mais je commente Corneille: oui, qu'il en remercie sa nièce.

Au reste, le futur doit être convaincu que jamais la future ne fera *Héraclius,* ni même ne l'entendra; elle en est extrêmement loin: c'est une bonne enfant. Le futur n'a qu'à venir. Notre embarras sera de bien loger notre nouveau ménage; car j'ai fait

[1] Page 84. B.

bâtir un petit château où une jeune fille est fort à son aise, et où monsieur et madame seront un peu à l'étroit. Il serait plaisant que ce capitaine de chevaux fût un philosophe de vingt-quatre ans, qui vînt vivre avec nous, et qui sût rester dans sa chambre! Enfin j'espère que Dieu bénira cette plaisanterie.

Divins anges, nous serons quatre qui baiserons le bout de vos ailes.

Et le roi d'Espagne? le roi d'Espagne[1]?

3493. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, 23 décembre.

Monsieur, je dépêche à M. le comte de Kaunitz un gros paquet à votre adresse. Il contient un volume de l'*Histoire de Pierre-le-Grand*, imprimé avec les corrections au bas des pages, et les réponses à des critiques. Votre excellence jugera aisément des unes et des autres. J'en garde un double par-devers moi. Quand vous aurez examiné à votre loisir ces remarques, qui sont très lisibles, vous me donnerez vos derniers ordres, et ils seront exactement suivis. J'ai réformé, avec la plus scrupuleuse exactitude, les nouveaux chapitres qui doivent entrer dans le second volume, et je me suis conformé à vos remarques sur ces premiers chapitres, en attendant vos ordres sur ceux qui commencent par le procès du czarovitz, et qui finissent à la guerre de Perse. Il restera alors très peu de chose à faire pour achever tout l'ouvrage,

[1] Le pacte de famille du 15 auguste n'était pas encore publié. B.

et pour le rendre moins indigne de paraître sous vos auspices. Je suis persuadé que vous ne voulez pas que j'entre dans les petits détails qui conviennent peu à la dignité de l'histoire, et que votre intention a été toujours d'avoir un grand tableau qui présentât l'empereur Pierre dans un jour toujours lumineux. L'auteur d'une histoire particulière de la marine peut dire comment on a construit des chaloupes, et compter les cordages; l'auteur d'une histoire des finances peut dire ce que valait un altin[1] en 1600, et ce qu'il vaut aujourd'hui; mais celui qui présente un héros aux nations étrangères doit le présenter en grand, et le rendre intéressant pour tous les peuples; il doit éviter le ton de la gazette et le ton du panégyrique. Je suis convaincu que vous ne pouvez penser autrement. J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous écrire plusieurs lettres; je me flatte que vous les avez reçues, et que vous avez accepté l'hommage que je vous offre d'une tragédie nouvelle[2] que nous représenterons en société, le printemps prochain, dans mon petit château de Ferney. J'aurai la consolation de dire au public tout ce que je pense de votre personne. Je vous souhaite d'heureuses et de nombreuses années; je serai, pendant celles où je vivrai, avec le plus tendre et le plus respectueux attachement, etc.

[1] Monnaie de Russie; cent altins valent un rouble, qui vaut environ cinq francs. B.

[2] *Olympie*. B.

3494. DU CARDINAL DE BERNIS.

De Montélimart, le 23 décembre.

Je ne comprends pas, mon cher confrère, pourquoi vous êtes si attaché à ce poignard jeté au nez d'Antigone[1]. Vous conviendrez que si cette action n'est pas ridicule, elle est au moins inutile, et que toute action inutile doit être rejetée du théâtre, surtout dans un dénoûment. Au reste, comme personne ne sait mieux que vous ce qui peut et doit réussir, je ne disputerai pas plus long-temps contre votre expérience et vos lumières. Vous êtes curieux de savoir si je fais quelque chose, et si je cultive encore les lettres. J'ai abandonné totalement la poésie depuis onze ans; je savais que mon petit talent me nuisait dans mon état et à la cour; je cessai de l'exercer sans peine, parceque je n'en fesais pas un certain cas, et que je n'ai jamais aimé ce qui était médiocre; je ne fais donc plus de vers, et je n'en lis guère, à moins que comme les vôtres ils ne soient pleins d'ame, de force, et d'harmonie; j'aime l'histoire. Je lis ou me fais lire quatre heures par jour, j'écris ou je dicte deux heures; voilà six heures de la journée bien remplies : le reste est employé à mes devoirs, à la promenade, et à l'arrangement de mes affaires. Je n'ai point abandonné Horace ni Virgile; je reviens toujours à eux avec plaisir. Vous dites que le cardinal de Richelieu fesait de la théologie à Luçon. Je suis tenté bien souvent de la réduire à ses véritables bornes, c'est-à-dire de la dépouiller de toutes les questions étrangères au dogme, et d'enseigner par cette méthode l'art d'éteindre toutes ces disputes d'école, qui ont été et seront la source des plus grands troubles et des plus grands crimes.

Vous me demandez si je suis heureux: oui, tant que l'humeur de la goutte ne me tracasse pas. Les grandes places m'avaient rendu malheureux, parceque je sentais que je ne

[1] Voltaire s'est rendu à ces nouvelles observations; et le *jet du poignard* a été supprimé. (Note de Bourgoing, éditeur de la *Correspondance* de Bernis.)

pouvais y acquérir la réputation que mon ame ambitionnait, ni y faire le bien de ma patrie. J'étais trop sensible aux maux publics, quand le public avait droit de m'en demander la guérison; mes devoirs fesaient la mesure de ma sensibilité. Plus ils ont été multipliés, moins j'ai été heureux. Aujourd'hui, rien ne m'agite, parceque mes obligations sont plus aisées à remplir.

Adieu, mon cher confrère, je vous souhaite les bonnes fêtes et la bonne année. Envoyez-moi *les Anes et les Chevaux,* s'il est convenable de me les envoyer.

3495. A MADAME LA COMTESSE DE BASSEWITZ.

Aux Délices, 25 décembre.

Madame, vous m'inspirez autant d'étonnement que de reconnaissance. Non seulement vous écrivez des lettres charmantes à la barbe des houssards noirs, mais vous écrivez des Mémoires qui méritent d'être imprimés; et tout cela dans une langue qui n'est point la vôtre, avec l'exactitude d'un savant, et avec les graces de nos dames de la cour de Louis XIV; car nous n'avons point aujourd'hui de dames que je vous compare.

Je n'ai reçu, madame, aucune des lettres dont vous me faites l'honneur de me parler. Quand il n'y aurait que ce malheur attaché à la guerre, je la détesterais; c'est être véritablement pillé que de perdre les lettres dont vous m'honorez.

Je n'ai point changé de demeure, je conserve toujours mes Délices auprès de Genève; elles me seront toujours chères, puisqu'un fils de notre adorable madame la duchesse de Gotha a daigné les habiter. Mais comme j'ai des terres en France dans le voi-

sinage, et que par les circonstances les plus singulières et les plus heureuses ces terres sont libres, j'y ai fait bâtir un château assez joli. Si je n'étais que Genevois, je dépendrais trop de Genève; si je n'étais que Français, je dépendrais trop de la France. Je me suis fait une destinée à moi tout seul, et j'ai acquis cette précieuse liberté après laquelle j'ai soupiré toute ma vie, et sans laquelle je ne crois pas qu'un être pensant puisse être heureux.

Je suis pénétré de vos bontés, madame; j'ai le réglement ecclésiastique de ce Pierre-le-Grand qui savait si bien contenir les prêtres. J'ai son oraison funèbre; et toute oraison funèbre est suspecte. Les matériaux ne me manquent point; mais rien n'approche de vos Mémoires. L'aventure de la glace cassée [1], et la réponse de Catherine, sont des anecdotes bien précieuses. On voit bien tout ce que cela signifie, mais il n'est pas encore temps de le dire; les vérités sont des fruits qui ne doivent être cueillis que bien mûrs. Je n'avais jamais entendu parler, madame, des Mémoires du baron de Wissen, qui avait élevé cet infortuné czarovitz; ils doivent être fort curieux. Je vous avoue que je vous aurais la plus grande obligation de vouloir bien me les faire parvenir; j'implore la protection de madame la duchesse de Gotha pour obtenir cette grace; vous ne refuserez rien à ce nom. Je souhaite que ce baron Wissen ait dit la vérité: il devait bien connaître son élève; mais la vérité qu'il peut dire est bien délicate. On m'ouvre en Russie à deux battants les portes de l'amirauté,

[1] Voyez tome XXV, page 382. B.

des arsenaux, des forteresses, et des ports; mais on ne communique guère la clef du cabinet et de la chambre à coucher.

Quand j'ai un peu de santé, madame, il me prend une forte envie de faire un tour d'Allemagne, d'aller surtout à Gotha, puis à Hambourg, puis à Rostock, et de me présenter en chevalier errant à la porte de Dalwitz; mais, après ce beau rêve, quand je considère que j'ai bientôt soixante-dix ans, et que je deviens borgne, je reste à ma cheminée et entre deux poêles, tout plein de la respectueuse et tendre reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être, madame, votre, etc.

3496. A M. DUCLOS.

Aux Délices, 25 décembre.

Je présente à l'académie ma respectueuse reconnaissance de la bonté qu'elle a eue d'examiner mon Commentaire sur les tragédies du grand Corneille, et de me donner plusieurs avis dont je profite.

Nous allons commencer incessamment l'édition. Les frères Cramer vont donner leur annonce au public; les noms des souscripteurs seront imprimés dans cette annonce: on y verra l'empereur, l'impératrice-reine, et l'impératrice de Russie, qui ont souscrit pour autant d'exemplaires que le roi notre protecteur[1]. Cette entreprise est regardée par toute l'Europe comme très honorable à notre nation et à l'académie, et comme très utile aux belles-lettres.

[1] Louis XV, protecteur de l'académie française; voyez page 81. B.

Le nom de Corneille, et l'attente où sont tous les étrangers de savoir ce qu'ils doivent admirer ou reprendre dans lui, serviront encore à étendre la langue française dans l'Europe.

L'académie a paru confirmer tous mes jugements sur ce qui concerne la langue, et me laisse une liberté entière sur tout ce qui concerne le goût : c'est une liberté dont je ne dois user qu'en me conformant à ses sentiments, autant que je pourrai les bien connaître. Il est difficile de s'expliquer entièrement de si loin, et en si peu de temps.

Dans les premières esquisses que j'eus l'honneur d'envoyer, je remarque dans la *Médée* de Corneille les enchantements qu'elle emploie sur le théâtre; et comme mon Commentaire est historique aussi bien que critique, et que je compare les autres théâtres avec le nôtre, je dis[1] que « dans la tragédie de « *Macbeth*, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre de « Shakespeare, trois sorcières font leurs enchante« ments sur le théâtre, etc. »

Ces trois sorcières arrivent au milieu des éclairs et du tonnerre, avec un grand chaudron dans lequel elles font bouillir des herbes. *Le chat a miaulé trois fois*, disent-elles, *il est temps, il est temps;* elles jettent un crapaud dans le chaudron, et apostrophent le crapaud en criant en refrain : « Double, double, « chaudron trouble! que le feu brûle, que l'eau « bouille, double, double! » Cela vaut bien les serpents qui sont venus d'Afrique en un moment, et ces herbes que Médée a cueillies, le pied nu, en fesant

[1] Voyez tome XXXV, page 30. B.

pâlir la lune, et ce plumage noir d'une harpie, etc.

C'est à l'Opéra [1], c'est à ce spectacle consacré aux fables que ces enchantements conviennent, et c'est là qu'ils ont été le mieux traités.

Voyez dans Quinault [2], supérieur en ce genre :

Esprits malheureux et jaloux,
Qui ne pouvez souffrir la vertu qu'avec peine;
Vous dont la fureur inhumaine
Dans les maux qu'elle fait trouve un plaisir si doux,
Démons, préparez-vous à seconder ma haine;
Démons, préparez-vous
A servir mon courroux.

Voyez, en un autre endroit, ce morceau encore plus fort que chante Médée :

Sortez, ombres, sortez de la nuit éternelle;
Voyez le jour pour le troubler :
Que l'affreux Désespoir, que la Rage cruelle,
Prennent soin de vous rassembler.
Avancez, malheureux coupables,
Soyez aujourd'hui déchainés;
Goûtez l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne soyez pas seuls misérables.
Ma rivale m'expose à des maux effroyables:
Qu'elle ait part aux tourments qui vous sont destinés.
Non, les enfers impitoyables
Ne pourront inventer des horreurs comparables
Aux tourments qu'elle m'a donnés.
Goûtons l'unique bien des cœurs infortunés,
Ne soyons pas seuls misérables [3].

Ce seul couplet est peut-être un chef-d'œuvre; il

[1] Cet alinéa et quelques uns des suivants sont dans le *Commentaire sur Corneille*, tome XXXV, pages 30-32. B.

[2] *Amadis*, acte II, scène 3. B.

[3] *Thésée*, acte III, scène 7. Mais la citation n'est pas exacte : voyez le texte, tome XXXV, page 31. B.

est fort et naturel, harmonieux et sublime. Observons que c'est là ce Quinault que Boileau affectait de mépriser, et apprenons à être justes.

J'ai l'attention de présenter ainsi aux yeux du lecteur des objets de comparaison, et je présume que rien n'est plus instructif. Par exemple, Maxime dit[1] :

Vous n'aviez point tantôt ces agitations,
Vous paraissiez plus ferme en vos intentions,
Vous ne sentiez au cœur ni remords ni reproche.

CINNA.

On ne les sent aussi que quand le coup approche,
Et l'on ne reconnaît de semblables forfaits
Que quand la main s'apprête à venir aux effets.
L'ame, de son dessein jusqu'alors possédée, etc.

Acte III, scène 2.

Shakespeare, soixante ans auparavant, avait dit la même chose dans les mêmes circonstances; Brutus, sur le point d'assassiner César, parle ainsi :

« Entre le dessein et l'exécution d'une chose si ter-« rible, tout l'intervalle n'est qu'un rêve affreux. Le « génie de Rome et les instruments mortels de sa « ruine semblent tenir conseil dans notre ame boule-« versée. Cet état funeste de l'ame tient de l'horreur « de nos guerres civiles. »

Je mets sous les yeux ces objets de comparaison, et je laisse au lecteur à juger.

J'avais oublié d'insérer, dans mes remarques envoyées à l'académie, une anecdote qui me paraît curieuse. Le dernier maréchal de La Feuillade, homme qui avait dans l'esprit les saillies les plus lumineuses,

[1] *Cinna*, acte III, scène 2. Voyez tome XXXV, page 235. B.

étant dans l'orchestre[1] à une représentation de *Cinna*, ne put souffrir ces vers d'Auguste :

> Mais tu ferais pitié, même à ceux que j'irrite,
> Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.
> Ose me démentir, dis-moi ce que tu vaux,
> Conte-moi tes vertus, tes glorieux travaux,
> Les rares qualités par où tu m'as su plaire, etc.
>
> Acte V, scène I.

« Ah ! dit-il, voilà qui me gâte toute la beauté du « *Soyons amis, Cinna.* Comment peut-on dire *soyons* « *amis* à un homme qu'on accable d'un si profond « mépris ? On peut lui pardonner pour se donner la « réputation de clémence, mais on ne peut l'appeler « *ami ;* il fallait que Cinna eût du mérite, même aux « yeux d'Auguste. »

Cette réflexion me parut aussi juste que fine, et j'en fais juge l'académie.

Cette considération sur le personnage de Cinna me ramène ici à l'examen de son caractère. Je pense, avec l'académie, que c'est à Auguste qu'on s'intéresse pendant les deux derniers actes; mais certainement, dans les premiers, Cinna et Émilie s'emparent de tout l'intérêt; et dans la belle scène de Cinna et d'Émilie, où Auguste est rendu exécrable, tous les spectateurs deviennent autant de conjurés au récit des proscriptions. Il est donc évident que l'intérêt change dans cette pièce, et c'est probablement par cette raison qu'elle occupe plus l'esprit qu'elle ne touche le cœur.

[1] Ce fut étant *sur le théâtre*, dit Voltaire, tome XXXV, page 264, que La Feuillade apostropha Auguste. B.

Nota bène. C'est presque le seul endroit où je me sois écarté du sentiment de l'académie, et j'ai pour moi quelques académiciens que j'ai consultés.

Les remords tardifs de Cinna me font toujours beaucoup de peine; je sens toujours que ces remords me toucheraient bien davantage si, dans la conférence avec Auguste, Cinna n'avait pas donné des conseils perfides, s'il ne s'était pas affermi ensuite dans cette même perfidie. J'aime des remords après un crime conçu par enthousiasme; cela me paraît dans la nature, et dans la belle nature : mais je ne puis souffrir des remords après la plus lâche fourberie; ils ne me paraissent alors qu'une contradiction.

Je ne parle ici que pour la perfection de l'art, c'est le but de tous mes commentaires; la gloire de Corneille est en sûreté. Je regarde *Cinna* comme un chef-d'œuvre, quoiqu'il ne soit pas de ce tragique qui transporte l'ame et qui la déchire; il l'occupe, il l'élève. La pièce a des morceaux sublimes, elle est régulière, c'en est bien assez.

J'ai été un peu sévère sur *Héraclius*, mais j'envoie à l'académie mes premières pensées, afin de les rectifier. M. Mayans y Siscar, éditeur de *Don Quichotte* et de la *Vie de Cervantes*, prétend que l'*Héraclius* espagnol est bien antérieur à l'*Héraclius* français; et cela est bien vraisemblable, puisque les Espagnols n'ont daigné rien prendre de nous, et que nous avons beaucoup puisé chez eux : Corneille leur a pris *le Menteur*, *la Suite du Menteur*, *Don Sanche*.

Je demande permission à l'académie d'être quelquefois d'un avis différent de nos prédécesseurs qui donnèrent leur sentiment sur *le Cid*. Elle m'approuvera sans doute, quand je dis que *fuir* est d'une seule syllabe, quoiqu'on ait décidé autrefois qu'il était de deux. J'excuse ce vers :

> Le premier dont ma race ait vu rougir son front.
>
> Acte I, scène 7.

Je trouve ce vers beau; la race y est personnifiée, et en ce cas son front peut rougir.

J'approuve ce vers :

> Mon ame est satisfaite,
> Et mes yeux à ma main reprochent ta défaite.
>
> Acte I, scène 4.

L'académie y trouve une contradiction; mais il me paraît que ces deux vers veulent dire : *Je suis satisfait, je suis vengé, mais je l'ai été trop aisément;* et je demande alors où est la contradiction. On a condamné *instruisez-le d'exemple;* je trouve cette hardiesse très heureuse. *Instruisez-le par exemple* serait languissant; c'est ce qu'on appelle *une expression trouvée*, comme dit Despréaux. J'ai osé imiter cette expression dans *la Henriade:*

> Il m'instruisait d'exemple au grand art des héros;
>
> Ch. II, v. 115.

et cela n'a révolté personne.

Je prends aussi la liberté d'avoir quelquefois un avis particulier sur l'économie de la pièce. Ceux qui rédigèrent le jugement de l'académie disent qu'il y aurait eu, sans comparaison, moins d'inconvénient dans la disposition du *Cid* de feindre, contre la

vérité, que le comte ne fût pas trouvé à la fin véritable père de Chimène; ou que, contre l'opinion de tout le monde, il ne fût pas mort de sa blessure.

Je suis très sûr que ces inventions, d'ailleurs communes et peu heureuses, auraient produit un mauvais roman sans intérêt. Je souscris à une autre proposition : c'est que le salut de l'état eût dépendu absolument du mariage de Chimène et de Rodrigue. Je trouve cette idée fort belle; mais j'ajoute qu'en ce cas il eût fallu changer la constitution du poëme.

En rendant ainsi compte à l'académie de mon travail, j'ajouterai que je suis souvent de l'avis de l'auteur de *Télémaque*, qui, dans sa *Lettre à l'académie sur l'Éloquence*, prétend que Corneille a donné souvent aux Romains une enflure et une emphase qui est précisément l'opposé du caractère de ce peuple-roi. Les Romains disaient des choses simples, et en faisaient de grandes. Je conviens que le théâtre veut une dignité et une grandeur au-dessus de la vérité de l'histoire; mais il me semble qu'on a passé quelquefois ces bornes.

Il ne s'agit pas ici de faire un commentaire qui soit un simple panégyrique; cet ouvrage doit être à-la-fois une histoire des progrès de l'esprit humain, une grammaire, et une poétique.

Je n'atteindrai pas à ce but, je suis trop éloigné de mes maîtres, que je voudrais consulter tous les jours; mais l'envie de mériter leurs suffrages, en me rendant plus laborieux et plus circonspect, rendra peut-être mon entreprise de quelque utilité.

Nota bene que je ne puis me servir dans *le Cid*

de l'édition de 1664[1], parcequ'il faut absolument que je mette sous les yeux celle que l'académie jugea quand elle prononça entre Corneille et Scudéri.

J'ajoute que si l'académie voulait bien encore avoir la bonté d'examiner le commentaire sur *Cinna*, que j'ai beaucoup réformé et augmenté, suivant ses avis, elle rendrait un grand service aux lettres. *Cinna* est de toutes les pièces de Corneille celle que les hommes en place liront le plus dans toute l'Europe, et par conséquent celle qui exige l'examen le plus approfondi.

Je supplie l'académie d'agréer mes respects.

3497. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 28 décembre.

Monseigneur, *les Chevaux et les Anes*[2] étaient une petite plaisanterie; je n'en avais que deux exemplaires, on s'est jeté dessus; car nous avons des virtuoses. Si je les retrouve, votre éminence s'en amusera un moment; ce qui m'en plaisait surtout, c'est que le théatin Boyer était au rang des ânes.

Voyez, je vous prie, si je suis un âne dans l'examen de *Rodogune*. Vous me trouverez bien sévère, mais je vous renvoie à la petite apologie que je fais de cette sévérité à la fin de l'examen. Ma vocation est de dire ce que je pense, *fari quæ sentiam*[3]; et le théâtre n'est pas de ces sujets sur lesquels il faille

[1] L'édition de Corneille de 1664 a deux volumes in-folio. B.

[2] Voyez cette pièce, tome XIV. B.

[3] Horace, livre I, épître IV, vers 9, dit:

......Fari possit quæ sentiat........ B.

ménager la faiblesse, les préjugés et l'autorité. Je vous demande en grace de consacrer deux ou trois heures à voir en quoi j'ai raison et en quoi j'ai tort. Rendez ce service aux lettres, et accordez-moi cette grace. Dictez *il vostro parere* à votre secrétaire. Vous lirez au coin du feu, et vous dicterez sans peine des jugements auxquels je me conformerai.

« Bene si potria dir, frate, tu vai
« L'altrui mostrando, e non vedi il tuo fallo; »

et puis vous me parlerez de poutres et de pailles dans l'œil; à quoi je répondrai que je travaille jour et nuit à rapetasser mon *Cassandre;* et que je pourrai même vous sacrifier ce poignard qu'on jette au nez des gens, etc., etc., etc.

Quoi! sérieusement, vous voulez rendre la théologie raisonnable? mais il n'y a que le Diable de La Fontaine à qui cet ouvrage convienne. C'est *La chose impossible*[1].

Laissez là saint Thomas s'accorder avec Scot[2]. J'ai lu ce Thomas, je l'ai chez moi; j'ai deux cents volumes sur cette matière, et qui pis est, je les ai lus. C'est faire un cours de Petites-Maisons. Riez, et profitez de la folie et de l'imbécillité des hommes. Voilà, je crois, l'Europe en guerre pour dix ou douze ans. C'est vous, par parenthèse, qui avez attaché le grelot[3].

[1] C'est le titre d'un conte de La Fontaine. B.

[2] *Laissez* là saint Thomas s'accorder avec Scot.
BOIL., sat. VIII, v. 229.

[3] C'était l'opinion générale, ainsi que le prouvent l'épigramme de Turgot et les *Mémoires* de Voltaire (voyez tome XL, page 101). Bernis dit le contraire (voyez sa lettre, n° 3524), et c'est aussi l'opinion de Duclos dans ses *Mémoires secrets* (chapitre de l'*Histoire des causes de la guerre de* 1756). B.

Vous me fîtes alors un plaisir infini. Je ne croyais point que le sanglier que vous mettiez à la broche fût d'une si dure digestion. C'est, je crois, la faute de vos marmitons. Une chose me console, avant que je meure: c'est que je n'ai pas peu contribué, tout chétif atome que je suis, à rendre irréconciliables certain chasseur[1] et votre sanglier. J'en ris dans ma barbe; car, quand je ne souffre pas, je ris beaucoup, et je tiens qu'il faut rire tant qu'on peut. Riez donc, monseigneur, car, au bout du compte, vous aurez toujours de quoi rire. Je me sens pour vous le goût le plus tendre et le plus respectueux. Je me souviens toujours de vos graces, de votre belle physionomie, de votre esprit; *vive felix*. Daignez m'aimer un peu, vous me ferez un plaisir extrême.

3498. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 décembre.

Est-il donc bien vrai, mes anges, que l'Espagne a enfin exaucé mes vœux? Puis-je en faire mon compliment?

Me permettrez-vous de vous envoyer ce petit Mémoire à l'académie[2], que je vous supplie de faire passer à monsieur le secrétaire?

M. le comte de Choiseul a eu tant de bonté, que j'en abuse. Il s'agit de bien autre chose que de M. d'Exideuil[3]. Il est question de savoir s'il est

[1] Le chasseur est Choiseul; le sanglier, Frédéric II, roi de Prusse. B.

[2] La lettre du 25 décembre: voyez n° 3496. B.

[3] Voyez tome XXV, page 67; et ci-dessus, la lettre du 12 décembre, n° 3488. B.

vrai que la cour de France ait amusé pendant deux ans la cour russe d'un mariage du roi avec mon impératrice Élisabeth, alors pauvre princesse, et qui vient d'envoyer huit mille livres pour l'édition de mademoiselle Corneille. Il est très certain que M. Campredon en parla très souvent à mon père. Si cette recherche vous amuse, je vous conjure de vous informer de la vérité.

Cassandre ne va pas mal, il se débarbouille. — Mille tendres respects.

Nota bene qu'il y a deux ans que je dis : L'Espagne tombera sur le Portugal.

3499. A M. LE SUIRE [1].

3500. A MADAME DE CHAMPBONIN.

De Ferney.

Gros chat, je vous ai toujours répondu ; et si vous vous plaignez, ce doit être de mon mauvais style, et non de mon oubli. Il faut que je vous aie écrit dans le goût de La Beaumelle, ou de Fréron, ou de quelque auteur de cette espèce, pour que vous soyez mécontente de moi. J'aimerai toujours gros chat. On croirait, à votre lettre, que madame la marquise des Ayvelles [2] est rentrée dans sa terre au nom de ses enfants, et que le comte de Conteuau en est chassé.

[1] Je regarde cette lettre comme apocryphe. Je l'ai donnée dans ma Préface du tome LI. Je la mentionne ici, parceque quelque souscripteur ne partage pas mon opinion. Robert-Martin Le Suire, né à Rouen, est mort à Paris le 5 août 1815 ; il est auteur d'un assez grand nombre d'ouvrages. C'est à l'occasion de son *Épître à M. de Voltaire*, 1761, in-8°, que la lettre dont il s'agit a été écrite ou fabriquée. B.

[2] Voyez la note, tome LIX, page 222. B.

Elle est donc de ces meunières qui ont vendu leur son plus cher que leur farine. Mon cher gros chat, je ne me console point de notre séparation et de notre éloignement; je vous amuserais, si vous étiez ma voisine; j'ai un des jolis théâtres qui soient en France; nous y jouons quelquefois des pièces nouvelles; il nous vient de temps en temps très bonne compagnie de Paris; et dans mon château bâti à l'italienne, dans ma terre libre, vivant plus libre que personne, je me moque à mon aise de frère Berthier et des billets de confession, et de toutes les sottises de ce monde. Je ne me tiens pas tout-à-fait heureux, parceque je ne partage pas mon bonheur avec vous. Je ne peux que vous exhorter à tirer de la vie le meilleur parti que vous pourrez. Je voudrais pouvoir vous envoyer des livres : on ne sait comment faire; la poste ne veut pas s'en charger. Les formalités sont le poison de la société : il faut passer par cent mains avant d'arriver à sa destination, et puis on n'y arrive point. Il semble que, d'une province à une autre, on soit en pays ennemi : cela serre le cœur.

Voyez-vous quelquefois M. le marquis du Châtelet? monsieur son fils m'a écrit de Vienne. Il s'est donné de bonne heure une très grande considération: cela doit prolonger les jours de monsieur son père. Si vous le voyez, ne m'oubliez pas auprès de lui. Adieu, mon gros chat! Mes compliments à vos compagnes, dont vous faites le bonheur, et qui contribuent au vôtre. Je vous embrasse bien tendrement.

3501. A M. LE DOCTEUR BIANCHI[1],

A RIMINI.

Vous avez prononcé, monsieur, l'éloge de l'art dramatique, et je suis tenté de prononcer le vôtre. Je regardai cet art, dès mon enfance, comme le premier de tous ceux à qui ce mot de *beau* est attaché. On me dira : *Vous êtes orfèvre, M. Josse*[2]; mais je répondrai que c'est Sophocle qui m'a donné mes lettres de maîtrise, et que j'ai commencé par admirer avant de travailler.

Je vois avec plaisir que dans l'Italie, cette mère de tous les beaux-arts, plusieurs personnes de la première considération non seulement font des tragédies et des comédies, mais les représentent. M. le marquis Albergati Capacelli a fait des imitateurs. Ni vous, ni lui, ni moi, monsieur, ne prétendons qu'on fasse de l'Europe la patrie des Abdérites; mais quel plus noble amusement les hommes bien élevés peuvent-ils imaginer? De bonne foi, vaut-il mieux mêler des cartes, ou ponter un pharaon? c'est l'occupation de ceux qui n'ont point d'ame; ceux qui en ont doivent se donner des plaisirs dignes d'eux. Y a-t-il une meilleure éducation que de faire jouer Auguste à un jeune prince, et Émilie à une jeune princesse? On apprend en même temps à bien prononcer sa langue, et à la bien parler; l'esprit acquiert des lumières et du

[1] Celle lettre a été jusqu'ici placée en 1763; je la mets à la fin de 1761, parcequ'elle me parait antérieure à la *Balance égale*, qui est de février 1762; voyez tome XL, page 462.

[2] *L'Amour médecin*, acte I, scène 1. B.

goût, le corps acquiert des graces : on a du plaisir, et on en donne très honnêtement. Si j'ai fait bâtir un théâtre chez moi, c'est pour l'éducation de mademoiselle Corneille; c'est un devoir dont je m'acquitte envers la mémoire du grand homme dont elle porte le nom.

Ce qu'il y avait de mieux au collége des jésuites de Paris, où j'ai été élevé, c'était l'usage de faire représenter des pièces par les pensionnaires, en présence de leurs parents. Plût à Dieu qu'on n'eût eu que cette récréation à reprocher aux jésuites! Les jansénistes ont tant fait qu'ils ont fermé leurs théâtres. On dit qu'ils fermeront bientôt leurs écoles. Ce n'est pas mon avis; je crois qu'il faut les soutenir et les contenir[1]; leur faire payer leurs dettes quand ils sont banqueroutiers; les pendre même quand ils enseignent le parricide; se moquer d'eux quand ils sont d'aussi mauvais critiques que frère Berthier. Mais je ne crois pas qu'il faille livrer notre jeunesse aux jansénistes, attendu que cette secte n'aime que le *Traité de la Grace*, de saint Prosper, et se soucie peu de Sophocle, d'Euripide, et de Térence, quoique, par une de ces contradictions si ordinaires aux hommes, Térence ait été traduit par les jansénistes de Port-Royal. Faites aimer l'art de ces grands hommes (je ne parle pas des jansénistes, je parle des Sophocle). Malheur aux barbares jaloux à qui Dieu a refusé un cœur et des oreilles! malheur aux autres barbares qui disent : On ne doit enseigner la vertu

[1] C'est à cause de cette phrase, rappelée dans la *Balance égale* (voyez t. XL, p. 462), que j'ai mis cette lettre à la fin de 1761. B.

qu'en monologue; le dialogue est pernicieux! Eh! mes amis, si l'on peut parler de morale tout seul, pourquoi pas deux et trois? Pour moi, j'ai envie de faire afficher : On vous donnera mardi un *Sermon* en dialogue, composé par le R. P. Goldoni.

N'êtes-vous pas indigné, comme moi, de voir des gens qui se disent gravement : Passons notre vie à gagner de l'argent; cabalons, enivrous-nous quelquefois ; mais gardons-nous d'aller entendre *Polyeucte*, etc.

3502. A M. DE VOSGE.

Je n'ai, monsieur, que des graces à vous rendre et des éloges à vous donner : il est vrai que quelques curieux murmurent de voir que les estampes ne sont pas d'une grandeur uniforme; mais je ne hais pas cette variété, et j'aime mieux les grandes figures que les petites. Ces objets de comparaison piqueront même la curiosité des connaisseurs.

Vous pouvez m'envoyer tous vos dessins, je les ferai graver. Je vous enverrai les ébauches, sur lesquelles vous donnerez vos ordres.

Je vous prie de compter sur mon estime et sur ma reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc. VOLTAIRE.

3503. A MADAME DE FONTAINE.

4 janvier 1762.

Enfin donc, ma chère nièce, je reçois une lettre de vous; mais je vois que vous n'êtes pas dévote, et je tremble pour votre salut. J'avais cru qu'une reli-

gieuse, un confesseur, un pénitent, une tourière, pourraient toucher des ames timorées. Les mystères sacrés sont en grande partie l'origine de notre sainte religion : les ames dévotes se prêtent volontiers à ces beaux usages. Il n'y a ni religieuse, ni femme, ni fille à marier, qui ne se plaise à voir un amant se purifier pour être plus digne de sa maîtresse.

Vous me dites que la confession et la communion ne sont pas suivies ici d'événements terribles; mais n'est-ce rien qu'une fille qui se brûle, et qu'un amant qui se poignarde?

Où avez-vous pêché que Cassandre *est un coupable, entraîné au crime par les motifs les plus bas?* 1° Il n'a point cru empoisonner Alexandre; 2° on n'a jamais appelé la plus grande ambition un motif bas; 3° il n'a pas même cette ambition; il n'a donné autrefois à Statira un coup d'épée qu'en défendant son père; 4° il n'a de violents remords que parcequ'il aime la fille de Statira éperdument, et il se regarde comme plus criminel qu'il ne l'est en effet : c'est l'excès de son amour qui grossit le crime à ses yeux.

Pourquoi ne voulez-vous pas que Statira expire de douleur? Lusignan ne meurt que de vieillesse : c'était cela qui pouvait être tourné en ridicule par les méchantes gens. Corneille fait bien mourir la maîtresse de Suréna sur le théâtre :

Non, je ne pleure point, madame, mais je meurs[1].

Vous êtes tout étonnée que, dans l'église, deux princes respectent leur curé : mais les mystères sa-

[1] *Suréna*, acte V, scène 5. B.

crés ne pouvaient être souillés, et c'est une chose assez connue.

Au reste, nous ne comptons point jouer si tôt *Cassandre;* M. d'Argental n'en a qu'une copie très informe. Si vous aviez lu la véritable, vous auriez vu que Statira, par exemple, ne meurt pas subitement. Ces vers vous auraient peut-être désarmée :

Cassandre à cette reine est fatal en tout temps.
Elle tourne sur lui ses regards expirants;
Et croyant voir encore un ennemi funeste
Qui venait de sa vie arracher ce qui reste,
Faible, et ne pouvant plus soutenir sa terreur,
Dans les bras de sa fille expire avec horreur;
Soit que de tant de maux la pénible carrière
Précipitât l'instant de son heure dernière,
Ou soit que, dès poisons empruntant le secours,
Elle-même ait tranché la trame de ses jours [1].

Si vous aviez vu, encore une fois, mon manuscrit, vous auriez vu tout le contraire de ce que vous me reprochez. J'ai cru d'ailleurs m'apercevoir que les remords et la religion fesaient toujours un très grand effet sur le public; j'ai cru que la singularité du spectacle produirait encore quelque sensation. Je me suis pressé d'envoyer à monsieur et à madame d'Argental la première esquisse. Je n'ai pas imaginé assurément qu'une pièce faite en six jours n'exigeât pas un très long temps pour la corriger. J'y ai travaillé depuis avec beaucoup de soin; elle a fait pleurer et frémir tous ceux à qui je l'ai lue, et il s'en faut bien encore que je sois content.

Vous voyez, par tout ce long détail, que je fais

[1] Voyez tome VII, pages 459 et 479. B.

cas de votre estime, et que vos critiques font autant d'impression sur moi que les louanges de votre sœur. Elle est aussi enthousiasmée de *Cassandre* que vous en êtes mécontente; mais c'est qu'elle a vu une autre pièce que vous, et qu'une différence de soixante à quatre-vingts vers, répandus à propos, change prodigieusement l'espèce.

Je ne sais ce qu'est devenu un gros paquet d'amusements de campagne que j'avais envoyé à Hornoy, et que j'avais adressé à un intendant des postes. Il y avait un petit livre relié, avec une lettre pour vous, et quelques manuscrits: tout cela était très indifférent; mais apparemment le livre relié fit retenir le paquet. J'ai appris depuis qu'il ne fallait envoyer par la poste aucun livre relié: on apprend toujours quelque chose en ce monde.

Vous ne m'avez pas dit un mot de l'alliance avec l'Espagne. Je vois que vous et moi nous sommes Napolitains, Siciliens, Catalans; mais je ne vois pas que l'on donne encore sur les oreilles aux Anglais, et c'est là le grand point.

Revenons au *tripot*. Vous allez donc bientôt voir *Zulime?* Je vous avoue que je fais plus de cas d'une scène de *Cassandre* que de tout *Zulime*. Elle peut réussir, parcequ'on y parle continuellement d'une chose qui plaît assez généralement; mais il n'y a ni invention, ni caractères, ni situations extraordinaires: on y aime à la rage; Clairon joue, et puis c'est tout.

Bonsoir, ma chère nièce; je vous regrette, vous aime et vous aimerai tant que je vivrai.

On dit que nous aurons Florian au printemps: il verra mon église et mon théâtre. Je voudrais vous voir à la messe et à la comédie.

3504. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 janvier.

Mes divins anges, songez donc que je ne peux pas faire copier toutes les semaines un *Cassandre*. Ne serait-il pas amusant que je vous renvoyasse l'ouvrage cartonné, que vous me le renvoyassiez apostillé, et que toutes les semaines vous vissiez les changements en bien ou en mal? Rien ne serait plus aisé. Si vous pensez avoir la pièce telle qu'elle est, vous êtes loin de votre compte. Dépêchez-moi un exemplaire, et sitôt qu'il sera arrivé, vite des cartons, et mes raisons en marge; et le lendemain le paquet repart, et la poste est toujours chargée de rimes. Cela est juste, puisque j'ai fait *Cassandre* en poste.

Madame de Fontaine n'aime pas *Cassandre;* madame Denis l'aime beaucoup; mademoiselle Corneille n'y comprend pas grand'chose: ce qui est sûr, c'est que cet ouvrage nous amusera.

Madame Denis m'a fait entendre qu'elle avait écrit à mes anges des choses que je désavoue formellement. Je ne suis pas si pressé d'imprimer. Il est vrai que je ne pourrai guère me dispenser de donner *Cassandre* dans quelques mois, parcequ'il y a une personne au bout du monde[1] qui a la rage d'avoir une dédicace,

[1] Le comte de Schowalow; voyez la lettre 3469, page 64. B.

et qu'il est bon d'avoir des amis partout; mais je ne me presserai point.

Crébillon me fait lever les épaules; c'est un vieux fou à qui il faut pardonner.

L'alliance, le pacte de famille[1], le plaisir de me voir tout d'un coup Catalan, Napolitain, Sicilien, Parmesan, m'a d'abord transporté; mais si l'Espagne n'attaque pas les Anglais avec cinquante vaisseaux de ligne, je regarde le traité comme des compliments du jour de l'an. Je veux qu'on batte les Anglais et Luc, et qu'on ne siffle ni *Zulime* ni *Cassandre*.

Mes anges, je baise le bout des ailes.

3505. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 janvier.

Eh, mon Dieu! il y a cinq ou six jours que Cassandre clôt votre quatrième acte, et que ce quatre est tout changé. Il faut que l'idée soit bien naturelle, puisqu'elle est venue à l'auteur et à l'acteur. Mes divins anges, envoyez-moi donc mon brouillon, que je vous le rebrouillonne. Je vous jure que vous n'aurez plus d'autels souterrains; mais vous aurez des autels que je vous dresserai.

Il y a toujours des gens qui, comme dit Cicéron, cherchent midi à quatorze heures à une pièce nouvelle; il est aisé de dire qu'un sabre est trop grand; il n'y a qu'à le raccourcir. Madame Denis avait une bonne pique : on ne trouva point du tout mauvais que la forcenée, dans sa rage d'amour, allât se battre

[1] Nom du traité entre la France et l'Espagne, du 15 auguste 1761. B.

contre le premier venu. Elle rencontre son père, et jette ses armes; cela fesait chez nous un beau coup de théâtre. Nous avons beaucoup d'esprit et de jugement, et votre Paris n'a pas le sens d'une oie. Quand vous faites des opérations de finances, nous vous redressons; je parle de Genève, car pour moi je suis modeste. Faites comme vous l'entendez; mais à votre place, je laisserais crier les critiques.

Duchesne, Gui[1]-Duchesne, m'écrit qu'il veut imprimer *Zulime*. Pourquoi l'imprimer? quelle nécessité? Mon avis est qu'elle reste dans le dépôt du *tripot*: qu'en pensent mes anges?

Je soutiens toujours que deux scènes de *Statira* valent mieux que tout *Zulime* et que toute l'eau-rose possible. Mais vous croyez connaître *Cassandre* (car c'est Cassandre): non, vous ne le connaissez pas. Quatrième acte nouveau et presque tout entier nouveau, et beaucoup de mailles reprises. Je vous dis que ma nièce Fontaine est folle; elle ne sait ce qu'elle dit. Mon Dieu, que j'aime *Cassandre* et *le Droit du Seigneur!*

Clairon Statira! c'était ma première pensée. Mes premières idées sont excellentes.

M. le comte de Choiseul, quand vous n'aurez rien à faire, daignez donc vous informer si le roi mon maître a été proposé jadis à Élisabeth l'autocratrice.

Le roi de Prusse a une descente: les flatteurs disent que c'est la descente de Mars; mais elle n'est que de boyaux, et il ne peut plus monter à cheval.

[1] Nicolas-Bonaventure Duchesne, reçu libraire en 1751, mort en 1765, avait associé Gui à son commerce. B.

Il est comme nous; il n'a plus de Colbert[1], à ce que disent les mauvais plaisants.

Mais, M. le comte de Choiseul, dites donc à l'Espagne qu'elle envoie cinquante vaisseaux à notre secours. Que voulez-vous que nous fassions avec des compliments?

Gardez-vous d'avoir jamais affaire aux Russes.

Je n'ai point entendu parler de Lekain; mais son affaire est faite[2].

Je baise bien tendrement le bout de vos ailes.

3506. A M. DAMILAVILLE.

9 janvier.

Vraiment, mes chers frères, j'apprends de belles nouvelles! Frère Thieriot reste indolemment au coin de son feu, et on va jouer *le Droit du Seigneur* tout mutilé, tout altéré, et ce qui était plaisant ne le sera plus; et la pièce sera froide, et elle sera sifflée; et frère Thieriot en sera pour sa mine de fèves. Un autre inconvénient qui n'est pas moins à craindre, c'est qu'on ne prenne votre frère pour le sieur Picardec, de l'académie de Dijon; alors il n'y aurait plus d'espérance, et tout serait perdu sans ressource. Je demande deux choses très importantes: la première, c'est qu'on m'envoie la pièce telle qu'on la jouera; la seconde, qu'on jure à tort et à travers que je n'ai nulle part à cet ouvrage: mon nom est trop dangereux, il réveille les cabales. Il n'y en a

[1] La ville de Colberg, appartenante au roi de Prusse, s'était rendue aux Russes le 16 décembre 1761. B.

[2] C'était probablement quelque congé qui lui avait été accordé. B.

point encore de formée contre M. Picardec, et M. Picardec doit répondre de tout.

Mes chers frères, *interim estote fortes in Lucretio*[1] *et in philosophia*.

J'espère que je contribuerai, avec les états de Bourgogne (dont nous avons l'honneur d'être), à donner un vaisseau au roi; mais si les Anglais me le prennent, je ferai contre eux une violente satire.

Frère V.... est tout ébahi de recevoir, dans l'instant, une pancarte du roi, adressée aux gardes de son trésor royal, avec un bon, rétablissant une pension que frère V.... croyait anéantie depuis douze ans. Que dira à cela Catherin Fréron? que dira Le Franc de Pompignan? V.... embrasse les frères.

Qu'est-ce donc que *Zarukma*[2]? quel diable de nom! J'aimerais mieux Childebrand.

Je vous prie de me dire où demeure ce pédant de Crévier. Est-il recteur, professeur? Je lui dois mille tendres remerciements.

3507. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 janvier.

Il faut que je fasse part à mes anges gardiens de ce qui m'arrive sur terre. Pourquoi M. Ménard, premier commis, m'écrit-il? pourquoi m'envoie-t-il une pancarte du roi? *Garde de mon trésor royal, payez comptant à V.... Bon, Louis.* Il est vrai qu'il y a douze

[1] La première épître de saint Pierre, chap. v, verset 9, dit: « Fortes in « fide. » B.

[2] C'est une tragédie de Cordier; voyez tome LIX, page 582. B.

ans que j'avais une pension; mais je l'avais oubliée, et je n'avais pas l'impudence de la demander; je la croyais anéantie. Que veut dire cette plaisanterie? ne serait-ce pas un tour de nosseigneurs de Choiseul? Je ne sais à qui m'en prendre; mes anges, ne seriez-vous point dans la bouteille?

Cependant renvoyez-moi donc *Cassandre*.

1° Il ne faut pas qu'il ait été complice de l'empoisonnement d'Alexandre.

2° S'il a donné un coup d'épée à la veuve, c'est dans la chaleur du combat; et il en est encore plus contrit que ci-devant.

3° Il aime, et est encore plus aimé qu'il n'était, et il en parle davantage dès le premier acte.

4° Antigone a encore plus de raison qu'il n'en avait de soupçonner Olympie d'être la fille de sa mère.

5° Antigone traitait trop Cassandre en petit garçon, et cela rendait Cassandre bien moins intéressant.

6° Les lois touchant le mariage semblaient trop faites pour le besoin présent, et il faut les préparer de plus loin.

7° L'acte quatrième, finissant par Cassandre et non par Antigone, est bien plus touchant.

8° L'aspect de Cassandre augmentant les maux de nerfs de Statira rend sa mort bien plus vraisemblable.

9° Bien des gens croient que Statira, voyant que sa fille aime Cassandre, s'est aidée d'un peu de sublimé.

10° Des détails plus forts et plus tendres sont quelque chose.

Enfin on ne peut faire qu'en fesant.

Mais renvoyez-moi donc ma guenille, si vous voulez que je baise le bout de vos ailes.

3508. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près de Genève, 14 janvier.

Monsieur, il me semble que je vous avais fait mon compliment sur la conquête de Colberg un peu avant que cette place fût prise par vos armes victorieuses [1]. Si on me reproche quelques méprises sur les événements passés, vous voyez que je ne prédis pas mal l'avenir, et que mon vrai métier est d'être prophète. Je vous prophétise donc de plus grandes choses qui mettront le comble à la gloire de votre nation, et qui seront une belle réponse à celui qui prétendait que le mot *honneur* ne se trouvait pas dans votre langue. Il me semble que vous avez l'honneur de la victoire, de la conduite, de la magnanimité, de la probité; et je doute que celui qui vous a outragé ait un dictionnaire pareil à son usage. J'ignore quel est cet écrivain; mais c'est à lui à corriger son livre. Pour le premier tome de *Pierre-le-Grand*, soyez sûr, monsieur, qu'il sera conforme à toutes vos vues, après mes petites représentations. Je n'ai de place que pour vous assurer du tendre respect que je conserverai toute ma vie pour votre excellence, etc.

[1] Voyez la lettre du 24 octobre 1761, n° 3449. B.

3509. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 19 janvier.

Il faut absolument que votre excellence soit du métier; vous ne pouvez en parler si bien sans en avoir un peu tâté. Pourceaugnac[1], à qui d'ailleurs vous ne ressemblez point, a beau dire qu'il a pris dans les romans qu'il doit être reçu à ses *faits justificatifs*, on voit bien qu'il a étudié le droit. Ce n'est ni en Corse ni à Turin qu'on apprend toutes les finesses de l'art du théâtre. Vous avez mis la main à la pâte; avouez-le. Tout l'esprit que vous avez ne suffit pas pour entrer dans la profondeur de nos mystères: vos réflexions sont une excellente poétique. Soyez persuadé qu'il n'y a point d'ambassadeur ni de lieutenant général qui en puisse faire autant. Je suis fort aise à présent de ne vous avoir pas envoyé la bonne copie, puisque le brouillon m'a valu une si bonne leçon.

Vous avez très grande raison, monsieur, de vouloir que Cassandre puisse n'avoir rien à se reprocher auprès d'Olympie. En toute tragédie, comme en toute affaire, il y a un point principal, un centre où toutes les lignes doivent aboutir. Ce centre est ici l'amour de Cassandre et d'Olympie: j'avais été assez heureux pour remplir votre objet. Ce n'est point Cassandre qui a enlevé Olympie à Babylone, c'est Antipatre son père. Antipatre vient de mourir; et le premier devoir dont s'acquitte Cassandre est de

[1] Acte II, scène 12. B.

restituer à la fille d'Alexandre le royaume de son père, dont il se trouve en possession. Il est à-la-fois innocent devant Dieu, et coupable devant Statira et devant Olympie. Il est vrai qu'il a présenté la coupe empoisonnée à Alexandre, mais il n'était pas dans le secret de la conspiration; il est vrai qu'il a répandu le sang de Statira, mais c'est dans la fureur d'un combat, c'est en défendant son père. Il se trouve enfin dans la situation la plus tragique, amoureux à l'excès d'une fille dont il est l'unique bienfaiteur, meurtrier de la mère, empoisonneur du père, adoré de la fille, exécrable à Statira, odieux à Olympie qui l'aime, pénétré de remords et de désespoir. Il n'y a personne qui ne souhaite ardemment qu'Olympie lui pardonne, et Olympie n'ose lui pardonner. Voilà le fond, voilà le sujet de la pièce. Elle est bien autrement traitée que dans la malheureuse minute qu'on vous a envoyée par méprise. Je suis tout glorieux d'avoir prévenu presque toutes vos objections.

Il s'en faut bien, par exemple, que mon grand-prêtre puisse être soupçonné de prendre aucun parti; car lorsque Cassandre lui dit :

Du parti d'Antigone êtes-vous contre moi?
Acte III, scène 2.

il répond :

Me préservent les cieux de passer les limites
Que mon culte paisible à mon zèle a prescrites!
Les intrigues des cours, les cris des factions,
Des humains que je fuis les tristes passions,
Seigneur, ne troublent point nos retraites obscures.
Au Dieu que nous servons nous levons des mains pures :

Les débats des grands rois, prompts à se diviser,
Ne sont connus de nous que pour les apaiser;
Et nous ignorerions leurs grandeurs passagères,
Sans le fatal besoin qu'ils ont de nos prières.

Enfin il y a, de compte fait, quatre cents vers dans la pièce qui la changent entièrement, et que vous ne connaissez pas. Encore une fois, j'en bénis Dieu, puisque le quiproquo m'a valu vos bontés et vos lumières; vous m'enchantez et vous m'éclairez. Venez donc voir jouer la pièce; madame l'ambassadrice, embellissez donc *Olympie*. Je vais tâcher de rendre son rôle plus touchant, pour le rendre moins indigne de vous. Je suis un bon diable d'hiérophante, pénétré, reconnaissant, attaché pour ma pauvre vie à vos excellences.

3510. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 20 janvier.

Mes anges sont terriblement importunés de leur créature. Leur créature considère qu'il faut toujours plus de six semaines pour rapetasser ce qu'on a fait en six jours (comme on l'a déjà confessé).

En toute tragédie, comme en toute affaire, il y a un point principal d'où dépend le succès, et auquel tout doit être subordonné. Ce point principal, dans l'affaire de Cassandre, est qu'il ne soit pas odieux au public, et qu'il le soit horriblement à Statira. Il faut que son amour intéresse; et, pour qu'il intéresse, il ne faut pas qu'on ait le plus léger soupçon que ce soit un lâche qui ait empoisonné Alexandre. Quelque soin que j'aie pris d'écarter cette idée, je vois qu'elle

se loge dans beaucoup de têtes. Mes anges verront le soin que j'ai pris pour prévenir cette fausse opinion par les deux scènes ci-jointes. Il me semble que ces deux scènes écartent toutes les objections qu'on pourrait faire au rôle de Cassandre. Il n'y a plus de reproches à faire qu'à Antipatre son père; c'est lui qui fit périr son maître, c'est lui qui emmena Olympie en esclavage; et Cassandre a élevé avec des soins paternels la prisonnière de son père. Rien ne peut plus s'opposer à l'intérêt qu'on doit prendre à lui: il a tout réparé, il a tout fait pour mériter Olympie; et c'est, à mon sens, un coup de l'art assez singulier que l'empoisonneur du père d'Olympie, et le meurtrier de sa mère, mérite d'être aimé de la fille.

Voici une autre affaire bien importante et bien délicate. Lekain se plaint amèrement de ce qu'un nommé Brizard veut s'appeler Marc-Tulle Cicéron [1]; Lekain prétend que c'est lui qui doit être Cicéron, mais il ne lui ressemble point du tout. Ce Cicéron avait un grand cou, un grand nez, des yeux perçants, une voix sonore, pleine, harmonieuse; toutes ses phrases avaient quatre parties, dont la dernière était la plus longue; il se fesait entendre, du haut de la tribune, jusque dans les derniers rangs des marmitons romains. Ce n'est point là du tout le caractère de mon ami Lekain; mais où sont les gens qui se rendent justice? Ce singe [2] de Lanoue ne me déclarait-il pas une haine mortelle, parceque je lui avais

[1] Brizard (voyez tome LVII, page 330) disputait à Lekain le rôle de Cicéron dans *Rome sauvée*. B.

[2] Cette expression regarde Lanoue. B.

dit que Dufresne avait une face plus propre que la sienne à représenter Orosmane?

Je ne puis donc flatter Lekain dans son goût cicéronien; je m'en remets à la décision de mes anges: c'est aux premiers gentilshommes de la chambre à donner les rôles; un pauvre auteur ne doit jamais se mêler de rien que d'être sifflé.

Autre requête à mes anges, concernant *le Droit du Seigneur*. On dit qu'on a tout mutilé, tout bouleversé. La pièce sera huée, je vous en avertis. J'écris à frère Damilaville [1]; je le prie de m'envoyer la pièce telle qu'on la doit jouer: ce qu'il y a encore de très important, c'est qu'il faut jurer toujours qu'on ne connaît point l'auteur. Le public cherche à me deviner, pour se moquer de moi; je vois cela de cent lieues.

Mes divins anges, ce n'est pas tout. Renvoyez-moi, je vous prie, tous mes chiffons, c'est-à-dire les deux leçons de cette œuvre de six jours, que je mets plus de six fois six autres jours à reprendre en sous-œuvre. Ou je suis un sot, ou cela sera déchirant, et vous en viendrez à votre honneur. Vous pouvez être sûrs que si je reçois le matin votre paquet, un autre partira le soir pour aller se mettre à l'ombre de vos ailes. Ah! que vous m'avez fait aimer le *tripot!* Je relisais tout-à-l'heure une première scène d'un drame commencé et abandonné. Cette première scène me réchauffe; je reprendrai ce drame: mais il faut songer sérieusement à *Pierre Ier* [2].

[1] Voyez lettre 3506. B.

[2] Voyez, tome IX, la tragédie de *Don Pèdre*. B.

La vie est courte; il n'y a pas un moment à perdre à l'âge où je suis. La vie des talents est encore plus courte. Travaillons tandis que nous avons encore du feu dans les veines.

Je suis content de l'Espagne[1]; il vaut mieux tard que jamais.

Il y a long-temps que je dis : Gare à vous, Joseph! je dis aussi : Gare à vous, Luc!

Aux pieds des anges.

3511. A M. COLINI.

Aux Délices, 20 janvier.

Mon cher Colini, le paquet que j'ai adressé à S. A. E.[2] était si gros, que je n'ai pas osé y mettre un autre nom que le sien, de peur que la poste refusât de s'en charger. Au reste, cette pièce dont vous parlez n'est qu'une simple esquisse, et je travaille à rendre l'ouvrage[3] plus digne de lui.

Je suis bien vieux et bien cassé; ma vue s'affaiblit; mes oreilles deviennent bien dures; cependant je ne perds jamais de vue l'affaire de Francfort, et je ne désespère pas d'obtenir justice : j'espère beaucoup des Russes. Il faudra bien qu'à la fin les Schmith et les Freytag connaissent qu'il y a une providence. J'aiderai un peu cette providence, si j'ai la force de faire un voyage; et comme on espère toujours, j'espère faire un voyage, et vous embrasser, dès que je serai quitte de mon *Pierre Corneille*.

Addio, caro! V.

[1] Qui avait ratifié le pacte de famille; voyez page 124. B.

[2] Charles-Théodore, électeur palatin. B.

[3] La tragédie d'*Olympie*. B.

3512. A M. DUCLOS.

Aux Délices, 20 janvier.

Ni le petit Mémoire[1], monsieur, que vous avez eu la bonté de communiquer à l'académie, ni aucun des commentaires qu'elle a bien voulu examiner, ne sont destinés à l'impression : ce ne sont, je le répète encore, que des doutes et des consultations. Je demande les avis de l'académie, pour pressentir le jugement du public éclairé, et pour avoir un guide sûr qui me conduise dans un travail très épineux et très pénible. Non seulement je consulte l'académie en corps, mais je m'adresse à des membres qui ne peuvent assister aux assemblées.

M. le cardinal de Bernis, par exemple, a présentement entre les mains mes doutes sur *Rodogune*, et je vous les enverrai dès qu'il me les aura rendus. Encore une fois, il s'agit d'avoir toujours raison, et je ne peux demander trop de conseils.

Je tâche d'égayer et de varier l'ouvrage par tous les objets de comparaison que je trouve sous ma main ; voilà pourquoi je rapporte la chanson des sorcières de Shakespeare[2], qui arrivent sur un manche à balai, et qui jettent un crapaud dans leur chaudron. Il n'est pas mal de rabattre un peu l'orgueil des Anglais, qui se croient souverains du théâtre comme des mers, et qui mettent sans façon Shakespeare au-dessus de Corneille.

J'ai une chose particulière à vous mander, dont

[1] Il appelle ainsi la lettre du 25 décembre; voyez n° 3496. B.
[2] Voyez page 105. B.

peut-être l'académie ne sera pas fâchée pour l'honneur des lettres. Vous savez que j'avais autrefois une pension; je l'avais oubliée depuis douze ans, non seulement parceque je n'en ai pas besoin, mais parceque, étant retiré et inutile, je n'y avais aucun droit. Sa majesté, de son propre mouvement, et sans que je pusse m'y attendre, ni que personne au monde l'eût sollicitée, a daigné me faire envoyer un brevet et une ordonnance. Peut-être est-il bon que cette nouvelle parvienne aux ennemis de la littérature et de la philosophie. Je me recommande toujours aux bontés de l'académie, et je vous prie de me conserver les vôtres.

3513. A M. THIERIOT.

Aux Délices, 26 janvier.

Le frère ermite embrasse tendrement les frères de Paris. Il a un peu de fièvre, mais il espère que Dieu le conservera pour être le fléau des fanatiques et des barbares. Ni lui ni M. Picardec ne sont contents de l'altération du texte du *Droit du Seigneur;* et il espère que, quand il s'agira d'imprimer, le texte sacré sera rétabli dans toute sa pureté.

Je suis enthousiasmé du petit livre de l'inquisition; jamais l'abbé *Mords-les* n'a mieux mordu, et la préface est un des meilleurs coups de dent qu'ait jamais donnés *Protagoras* [1].

Je suis d'ailleurs très mécontent de frère Thieriot,

[1] On pourrait croire d'après cette phrase que Dalembert, auquel Voltaire donnait le nom de Protagoras, est auteur de la Préface du *Manuel des Inquisiteurs*, qu'on doit à Morellet: voyez ma note, t. XLI, p. 365. B.

dont les lettres sont toujours instructives, et qui écrit une fois en six mois. Ce frère aura pourtant, dans six mois, un ouvrage d'un de nos frères de la propagande qui pourra lui être utile[1], et faire prospérer la vigne du Seigneur.

Allons donc, paresseux, écrivez-moi donc comment on a reçu la réplique foudroyante de l'abbé de Chauvelin aux jésuites[2].

Quelles nouvelles du *tripot* de la Comédie? quelle tragédie jouera-t-on? quelles sottises fait-on? envoyez-moi donc celles de Piron[3], puisque j'ai lu celles de Gresset[4].

3514. A M. DAMILAVILLE.

26 janvier.

Mes chers frères, je vous remercie, au nom de l'humanité, du *Manuel de l'Inquisition*. C'est bien dommage que les philosophes ne soient encore ni assez nombreux, ni assez zélés, ni assez riches, pour aller détruire, par le fer et par la flamme, ces ennemis du genre humain, et la secte abominable qui a produit tant d'horreurs.

M. Picardin me mande qu'il est assez content du succès du *Droit du Seigneur:* on dit qu'on l'a gâté encore après la première représentation. Il faudrait avoir un peu plus de fermeté, et savoir résister à la

[1] Voltaire se proposait sans doute d'abandonner le produit d'un de ses ouvrages sur le chantier à Thieriot. B.

[2] *Répliques aux Apologies des jésuites;* voyez tome XL, page 465. B.

[3] *Le Salon*, poëme, 1762, in-4°. B.

[4] *Lettre à M. le duc de Choiseul sur le Mémoire historique de la négociation entre la France et l'Angleterre*, Amiens, 1762, in-4°. B.

première fougue des critiques, qui fait du bruit les premiers jours, et qui se tait à la longue. On ne peut que corriger très mal quand on corrige sur-le-champ, et sans consulter l'esprit de l'auteur: cela même enhardit les censeurs; ils critiquent ces corrections faites à la hâte, et la pièce n'en va pas mieux.

Je vais écrire aux frères Cramer, et j'enverrai, par la poste suivante, les deux exemplaires qu'on demande concernant *le Despotisme oriental*[1]. Ce livre, très médiocre, n'est point fait pour notre heureux gouvernement occidental. Il prend très mal son temps, lorsque la nation bénit son roi et applaudit au ministère. Nous n'avons de monstres à étouffer que les jésuites et les convulsionnaires.

M. Picardin demande absolument la préface[2] du *Droit du Seigneur*: cela est de la dernière conséquence: il y a quelque chose d'essentiel à y changer. Je supplie donc qu'on me l'envoie par la première poste, et M. Picardin la renverra incontinent.

On n'a point reçu de lettre de frère Thieriot; cela n'a pas trop bon air; il devait, ce me semble, montrer un peu plus de sensibilité.

J'embrasse tendrement tous les frères. S'ils ne dessillent pas les yeux de tous les honnêtes gens, ils en répondront devant Dieu. Jamais le temps de cultiver la vigne du Seigneur n'a été plus propice. Nos infames ennemis se déchirent les uns les autres; c'est à nous à tirer sur ces bêtes féroces pendant qu'elles se mordent, et que nous pouvons les mirer à notre aise.

[1] Voyez ma note, page 152. B.

[2] Celle Préface ne nous esl pas parvenue. B.

Soyez persévérants, mes chers frères, et priez Dieu pour moi, qui ne me porte pas trop bien.

Élevons nos cœurs à l'Éternel. *Amen.*

3515. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Aux Délices, 26 janvier.

Je vous jure, mon cher marquis, que *le Droit du Seigneur,* qu'on intitule sottement *l'Écueil du Sage,* est une pièce meilleure sur le papier qu'au théâtre de Paris; car, à ce théâtre, on a retranché et mutilé les meilleures plaisanteries. Votre nation est légère et gaie, je l'avoue; mais pour plaisante, elle ne l'est point du tout. Vous n'avez pas, depuis *le Grondeur,* un seul auteur qui ait su seulement faire parler un valet de comédie. Je conviens que l'intérêt et le pathétique ne gâtent rien; mais sans comique point de salut. Une comédie où il n'y a rien de plaisant n'est qu'un sot monstre. J'aime cent fois mieux un opéra comique que toutes vos fades pièces de La Chaussée. J'étranglerais mademoiselle Dufresne pour avoir introduit ce misérable goût des tragédies bourgeoises, qui est le recours des auteurs sans génie. C'est à ce pitoyable goût qu'on doit le retranchement des plaisanteries du *Droit du Seigneur.* Je m'intéresse fort à cette pièce; je sais qu'on me l'attribue, mais je vous jure qu'elle est d'un académicien de Dijon. Regardez-moi comme un malhonnête homme si je vous mens [1]. Je vous prie, vous et vos amis, de le dire à tout le monde:

[1] Voltaire était membre honoraire non résident de l'académie de Dijon, depuis le 3 avril 1761. B.

nous jouerons incessamment cette pièce sur un théâtre charmant, que vous devriez bien venir embellir de vos talents admirables.

On dit que mademoiselle Dubois n'a pas joué Atide en fille d'esprit, et que Brizard est à la glace: ce n'est pas ainsi que nous jouons la comédie chez nous. Comptez qu'à tout prendre, notre *tripot* vaut bien le vôtre. Mademoiselle Corneille joue Colette comme si elle était l'élève de mademoiselle Dangeville: c'est une laideron très jolie et très bonne enfant; j'ai fait en elle la meilleure acquisition du monde. Monsieur son oncle me fatigue un peu: il est bien bavard, bien rhéteur, bien entortillé, et vous présente toujours sa pensée comme une tarte des quatre façons: cependant il faut le commenter. Vous êtes sans doute sur la liste; ce sont les Cramer qui sont chargés des détails. Pour moi, je ne me mêle que d'être un très pesant commentateur, beaucoup moins pour le service de l'oncle que pour celui de la nièce. Entre nous, vive Racine! malgré sa faiblesse.

3516. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 26 janvier.

Avez-vous, monseigneur, daigné recommencer *Rodogune*, que j'eus l'honneur d'envoyer à votre éminence il y a un mois? Vous avez pu faire lire les Commentaires en tenant la pièce, c'est un amusement; dites-moi donc quand j'ai raison et quand j'ai tort, c'est encore un amusement.

En voici un autre: c'est mon œuvre des six jours,

qui est devenu un œuvre de six semaines. Vous verrez que j'ai profité des avis que vous avez bien voulu me donner. Il n'y a que ce poignard qu'on jette toujours au nez; mais je vous promets de vous le sacrifier. J'aime passionnément à consulter; et à qui puis-je mieux m'adresser qu'à vous? Aimez toujours les belles-lettres, je vous en conjure; c'est un plaisir de tous les temps, et, *per Deos immortales*, il n'y a de bon que le plaisir, le reste est fumée; *vanitas vanitatum*[1], et *afflictio spiritus*[2]. Quand vous aurez lu ma drogue, votre éminence veut-elle avoir la bonté de l'envoyer à M. le duc de Villars, à Aix? Il a vu naître l'enfant; il est juste qu'il le voie sevré, en attendant qu'il devienne adulte.

Je fus tout ébahi, ces jours passés, quand le roi m'envoya la pancarte du rétablissement d'une pension que j'avais autrefois, avec une belle ordonnance. Cela est fort plaisant, car il y aura des gens qui en seront fâchés. Ce ne sera pas vous, monseigneur, qui daignez m'aimer un peu, et à qui je suis bien tendrement attaché avec bien du respect.

P. S. Je me flatte que votre santé est bonne; il n'en est pas de même de celle du roi de Prusse, ni même de la mienne; je m'affaiblis beaucoup.

3517. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 26 janvier.

O mes anges! je vous remercie d'abord, vous et M. le comte de Choiseul, de l'éclaircissement que je

[1] *Ecclésiaste*, I, 2. B.
[2] Id., II, 22. B.

reçois sur les propositions de mariage faites, en 1725, entre deux têtes couronnées[1]. Je vous prie de dire à M. le comte de Choiseul qu'un jour le maréchal Keit me disait : « Ah! monsieur, on ment dans cette cour-« là encore plus que dans la cour de Rome. »

Mais vous m'avouerez que si les Scythes savent mentir, ils savent encore mieux se battre, et qu'ils deviennent un peuple bien redoutable. Je suis leur serviteur, comme vous savez, et un peu le favori du favori; mais j'avoue qu'ils mentent beaucoup, et je ne l'avoue qu'à mes anges.

Il est fort difficile de trouver à présent les *Sermons du rabbin Akib*; on tâchera d'en faire venir de Smyrne incessamment.

A l'égard du capitaine de chevaux[2], si fiançailles ne sont pas épousailles, desir passager n'est pas fiançailles; on attendra tranquillement que Dieu et le hasard mettent fin à cette belle aventure.

Je vais tâcher, tout malingre que je suis, d'écrire un mot à M. le président de La Marche, et le remercier de son beau zèle pour mon nom. Vous devriez bien le détourner du malheureux penchant qu'il semble avoir encore pour cette secte abominable[3], contre laquelle le rabbin Akib[4] semble porter de si justes plaintes.

Les jésuites et les jansénistes continuent à se déchirer à belles dents; il faudrait tirer à balle sur eux

[1] Entre Louis XV et Élisabeth; voyez lettre 3505. B.
[2] Voyez lettre 3490. B.
[3] Les jésuites. B.
[4] Voyez tome XL, page 369. B.

tandis qu'ils se mordent, et les aider eux-mêmes à purger la terre de ces monstres. Vous me trouverez peut-être un peu sévère dans ce moment, mais c'est que la fièvre me prend, et je vais me coucher pour adoucir mon humeur.

Je vous demande en grace, mes divins anges, de me renvoyer mes deux *Cassandre;* et si la fièvre me quitte, vous aurez bientôt un *Cassandre* selon vos desirs. Mille tendres respects.

Encore un mot tandis que j'ai le sang en mouvement. Je suis douloureusement affligé qu'on ait retranché l'homme qui paie noblement quand il perd une gageure [1], et la réponse délicieuse à mon gré, *Ai-je perdu?* Nous nous gardons bien, sur notre petit théâtre, de supprimer ce qui est si fort dans la nature; car nous n'avons point le goût sophistiqué comme on l'a dans Paris, et nos lumières ne sont point obscurcies par la rage de critiquer mal à propos, comme c'est la mode chez vous, à une première représentation. Il faut avoir le courage de résister à ces premières critiques, qui s'évanouissent bientôt.

Je crois que ce qui me donne la fièvre est qu'on ait retranché dans *Zulime* le *J'en suis indigne* [2] du cinquième acte, qui fait chez nous le plus grand effet, et qui vaut mieux que *Eh bien! mon père!* dans *Tancrède* [3]. Puisqu'on m'a ôté ce trait de la pièce, qui est le meilleur, je n'ai plus qu'à mourir, et je meurs (du moins je me couche). Adieu.

[1] Voltaire parle encore avec regret de cette suppression dans sa lettre 3528. B.

[2] Il est dans le texte, acte V, scène 3. B.

[3] Acte V, scène 5. Voyez tome VII, page 199. B.

3518. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

Aux Délices, 26 janvier.

Mon cher doyen, il arrive toujours quelque contre-temps dans le monde. M. d'Argental confesse avoir égaré votre lettre du 29 de décembre, pendant près d'un mois. Je la reçois aujourd'hui, et je vous souhaite la bonne année, quoique ce soit un peu tard. *Vivamus*, *Olivete*, *et amemus*[1]. J'en dis autant à mes anciens camarades MM. de La Marche et de Pelot. Je vous assure que j'aurais voulu être de votre dîner, eussiez-vous dit du bien de moi à mon nez; mais, après cette orgie, je serais reparti au plus vite pour les bords de mon beau lac. Je vous avoue que la vie que j'y mène est délicieuse; c'est au bonheur dont je jouis que je dois la conservation de ma frêle machine. Il est vrai que j'ai actuellement un petit accès de fièvre qui m'empêche de vous écrire de ma main; mais, malgré ma fièvre, je me crois le plus heureux des hommes.

Vous avez donc présenté votre *Dictionnaire*[2] au roi, qui ne manquera pas de le lire d'un bout à l'autre. Je me flatte que mes confrères auront la bonté de lire mes remarques sur *Héraclius*, et de m'en dire leur avis. Rien ne m'est plus utile que ces consultations; elles me mettent en garde contre moi-même, elles m'ouvrent les yeux sur bien des

[1] Catulle a dit:

Vivamus, mea Lesbia, atque amemus. B.

[2] Édition de 1762, en deux volumes in-folio. La présentation au roi est du 10 janvier. B.

choses, et elles pourront enfin me faire composer un ouvrage utile.

On m'a parlé d'une comédie intitulée *le Droit du Seigneur*, ou *l'Écueil du Sage;* on prétend qu'elle est d'un académicien de Dijon, et qu'il y a du comique et de l'intérêt. Notre ami La Chaussée tâchait d'être intéressant pour se sauver; mais le pauvre homme était bien loin d'être né plaisant.

Comme dit César d'un homme[1] qui valait mieux que La Chaussée:

> « . . . . . . Atque utinam adjuncta foret vis
> « Comica ! . . . . »

Avez-vous remarqué que, depuis Regnard, il n'y a pas eu un seul auteur comique qui ait su faire parler un valet comme il faut? Comment notre nation, qui croit être gaie, a-t-elle rendu la comédie si triste?

Ce qui n'est pas comique, c'est la réplique de l'abbé Chauvelin à vos anciens confrères. *Per Deos immortales*, c'est une philippique. Le petit livre sur l'inquisition[2] est un chef-d'œuvre. *Vive, carissime et dulcissime rerum.*

3519. A M. LEKAIN.

Aux Délices, 26 janvier.

Il est arrivé un singulier inconvénient au paquet de M. Lekain : comme nous avions déclaré que nous ne recevrions aucun gros paquet qui ne fût contre-

[1] Térence. J'ai rapporté, tome XLII, pages 632-33, les six vers attribués à César. B.

[2] Par Morellet; voyez ma note, tome XLI, page 365. B.

signé, il était demeuré à la poste; nous ne l'avons reçu qu'aujourd'hui. J'ai donné à madame Denis le paquet qui la regardait; elle ne l'a pas encore lu, parceque nous avons beaucoup de monde: pour moi, mon cher grand acteur, j'ai lu la lettre qui me regarde; je suis très sensible aux marques d'amitié que vous me donnez. J'espère avoir le plaisir de vous embrasser au saint temps de Pâques. On me mande qu'on ne jouera pas *Rome sauvée;* ainsi voilà la tracasserie finie; nous en dirons davantage dans la semaine sainte. Je ne me porte pas trop bien : un travail forcé m'a tué. Adieu. Je vous embrasse tendrement. V.

3520. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 27 janvier.

Il y a, monseigneur, une prodigieuse différence, comme vous savez, entre vous et votre chétif ancien serviteur. Vous êtes frais, brillant, vous avez une santé de général d'armée, et je suis un pauvre diable d'ermite, accablé de maux, et surchargé d'un travail ingrat et pénible; c'est ce qui fait que votre serviteur vous écrit si rarement. Je me flatte bien que notre doyen [1] a fait l'honneur à l'académie de lui présenter notre *Dictionnaire.* Je le crois fort bon : ce n'est pas parceque j'y ai travaillé, mais c'est qu'il est fait par mes confrères.

Je vous exhorte à voir *le Droit du Seigneur,* qu'on

[1] Le doyen de l'académie était Richelieu, qui y avait été reçu en 1720. B.

a follement appelé *l'Écueil du Sage*. On dit qu'on en a retranché beaucoup de bonnes plaisanteries, mais qu'il en reste assez pour amuser le seigneur de France qui a le plus usé de ce beau droit. Si vous veniez dans nos déserts, vous me verriez jouer le bailli, et je vous assure que vous recevriez madame Denis et moi dans la troupe de sa majesté. On dit qu'on a donné des *Étrennes aux sots*. Assurément ces étrennes-là ne vous sont pas dédiées; mais s'il fallait envoyer ce petit présent à tous ceux pour qui il est fait, il n'y aurait pas assez de papier en France. Je vous avertis que mademoiselle Corneille est une laideron extrêmement piquante, et que si vous voulez jouir du droit du seigneur avant qu'on la marie, il faut faire un petit tour aux Délices; mais malheureusement les Délices ne sont pas sur le chemin du Bec d'Ambez.

Je crois Luc extrêmement embarrassé. Vous savez qui est Luc[1]: cependant il fait toujours de mauvais vers, et moi aussi. Agréez mon éternel et tendre respect.

3521. DE M. DALEMBERT.

Paris, ce 27 janvier.

Vous avez dû, mon cher et illustre confrère, recevoir il y a peu de temps, par M. Damilaville, le *Manuel des Inquisiteurs*[2], que j'étais chargé de vous faire parvenir. Que dites-vous de ce monument d'atrocité et de ridicule qui rend tout à-la-fois l'humanité si odieuse et si à plaindre? Il n'y a, je

[1] Frédéric II, roi de Prusse; voyez ma note, t. LVII, p. 293. B.

[2] Voyez ma note, tome XLI, page 365. B.

crois, de terme dans aucune langue pour exprimer le sentiment que cette lecture fait naître.

On ne peut s'empêcher d'en frémir et d'en rire[1].

L'auteur ou plutôt le traducteur et l'éditeur utile de cette abomination, qu'il était si bon de faire connaître, m'a prié de vous présenter son ouvrage de sa part, en vous assurant des sentiments qu'il vous a voués, et qui vous sont dus par tous les amateurs de la raison et des lettres. Cet auteur est le même abbé Morellet, ou *Morlet*, ou *Mords-les*, qui fut mis, il y a dix-huit mois, non à la grande inquisition aragonaise, mais à la petite inquisition de France[2], pour avoir dit, dans une *Vision* meilleure que celle d'Ézéchiel, qu'une méchante femme, qu'il ne nommait pas, était *bien malade*. Dieu ne tarda pas à venger son prophète; car, avant qu'il fût sorti de prison, la méchante femme était morte : ce qui prouve qu'en effet elle ne se portait pas bien, et qu'il avait eu raison de jeter quelques doutes sur sa santé.

Admirez, mon cher philosophe, combien la raison gagne de terrain : cet ennemi de la persécution, qui travaille si bien à la rendre ridicule, est un prêtre ci-devant théologien ou théologal de l'*Encyclopédie*, qui nous a donné pour cet ouvrage l'article *Figure*, où vous verrez entre autres que saint Ambroise ou saint Augustin (je ne sais plus lequel) compare les dimensions de l'arche à celle du corps de l'homme, et la petite porte de l'arche au trou de derrière; c'est un beau passage qui vous a échappé dans votre chapitre sur les *Allégories*.

Comme il faut encourager les gens de bien, écrivez-moi, je vous prie, un mot d'honnêteté pour cet honnête ecclésiastique; il le mérite par son zèle pour la bonne cause, et par son respect pour vous.

Je ne sais si je vous ai prié de remercier M. le chevalier de Molmire de ses *Étrennes aux sots*[3], et M. le rabbin Akid de son

[1] Regnard, *Folies amoureuses*, acte II, scène 6. B.

[2] La Bastille; voyez la note, tome LVIII, page 431. B.

[3] *Ou les Chevaux et les Anes*, tome XIV. B.

Sermon[1]. Je vous prie de leur dire à l'un et à l'autre que si l'un s'avise encore de prêcher et l'autre de donner des étrennes, ils n'oublient pas de m'en faire part.

Nous continuons à lire vos remarques sur Corneille, et nous venons de finir *Héraclius*. Je prends la liberté de vous répéter à ce sujet ce que vous m'avez déjà permis de vous dire : Ne critiquez Corneille que lorsque vous aurez deux fois raison; il a un nom très respecté, il est mort; voilà déjà une raison bien forte (je ne vous dis pas bien bonne) en sa faveur. Vous savez mieux que moi que, dans un genre tel que celui du théâtre, dont les règles renferment beaucoup d'arbitraire, on peut condamner et justifier presque tout; et pour peu que Corneille soit justifiable par des raisons telles quelles dans les endroits où vous l'attaquez, vous êtes sûr d'avoir contre vous les pédants et les sots, qui déchireraient Corneille s'il n'était pas mort, et qui seront bien aises de vous déchirer parceque vous êtes vivant. Attendez-vous, par exemple, au mal qu'ils diront de *Zulime*. Je ne ferai pas chorus avec eux; car cette pièce m'a fait beaucoup de plaisir, au moins dans le rôle principal; j'y trouve la passion bien ressentie, bien exprimée, et bien différente de cet amour de ruelle qui affadit notre théâtre.

Si par hasard vous connaissez l'auteur de *l'Écueil du Sage*[2], dites-lui aussi, je vous prie, que son ouvrage m'a fait plaisir; qu'il est surtout très moral, et, par cette raison, digne de rester au théâtre; que le troisième et le quatrième acte sont excellents; qu'il y a dans les autres des scènes fort agréables, et des détails très intéressants. J'y voudrais un autre cinquième acte; la pièce eût été meilleure en quatre, ou même en trois; mais voilà ce que fait la superstition des règles. Il me semble que les auteurs dramatiques font pour les règles comme les Français pour les impôts; ils y obéissent en murmurant.

Que dites-vous de l'état fâcheux de votre ancien disciple? Il

[1] Le *Sermon du rabbin Akib* est tome XL, page 369. B.

[2] *Ou le Droit du Seigneur*, tome VII, page 213. B.

y a long-temps que je n'en ai reçu de nouvelles : vous écrit-il toujours ? Je le crois aux abois, et c'est grand dommage; la philosophie ne retrouvera pas aisément un prince tolérant comme lui par indifférence (ce qui est la bonne manière de l'être), et l'ennemi de la superstition et du fanatisme.

On dit que vos bons amis et les miens vont avoir un vicaire général en France : on ajoute qu'ils en sont très mécontents. Leur principale raison pour se plaindre est que, si on leur donne ce vicaire, ils ne seront plus rien; c'est précisément ce qu'il faut qu'ils soient.

Je fais mon compliment, non à vous, mais au gouvernement, sur la pension qu'on vient de vous rendre. Si on n'en donnait qu'à des gens comme vous, l'état donnerait beaucoup moins, et encouragerait beaucoup plus.

Adieu, mon cher philosophe; portez-vous bien, écrivez-moi quelquefois, et surtout moquez-vous de tout; car il n'y a que cela de solide.

Le vicaire général des jésuites fait dire qu'au moyen de cet arrangement il va y avoir en France un vice-général de plus: voilà de quoi vivent les Parisiens.

3522. A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

Je m'étais trompé, mon frère; ce n'était point *le Despotisme oriental* que j'avais lu en manuscrit. Je viens de lire votre imprimé; il y a de l'érudition et du génie. Il est vrai que ce système ressemble un peu à tous les autres; il n'est pas prouvé; on y parle trop affirmativement quand on doit douter, et c'est malheureusement ce qu'on reproche à nos frères.

D'ailleurs je suis très fâché du titre; il indisposera beaucoup le gouvernement, s'il vient à sa connaissance. On dira que l'auteur veut qu'on ne soit gouverné ni par Dieu ni par les hommes; on sera irrité

contre Helvétius, à qui le livre est dédié[1]. Il semble que l'auteur ait tâché de réunir les princes et les prêtres contre lui; il faut tâcher de faire voir au contraire que les prêtres ont toujours été les ennemis des rois. Les prêtres, il est vrai, sont odieux dans ce livre; mais les rois le sont aussi. Ce n'est pas le but de l'auteur, mais c'est malheureusement le résultat de son ouvrage. Rien n'est plus dangereux ni plus maladroit. Je souhaite que le livre ne fasse pas l'effet que je crains; les frères doivent toujours respecter la morale et le trône. La morale est trop blessée dans le livre d'Helvétius, et le trône est trop peu respecté dans ce livre qui lui est dédié.

Les frères seraient bien abandonnés de Dieu s'ils ne profitaient pas des heureuses circonstances où ils se trouvent. Les jansénistes et les molinistes se déchirent, et découvrent leurs plaies honteuses; il faut les écraser les uns par les autres, et que leur ruine soit le marchepied du trône de la vérité.

J'embrasse tendrement les frères en Lucrèce, en Cicéron, en Socrate, en Marc-Antonin, en Julien, et en la communion de tous nos saints patriarches.

3523. A M. DUCLOS.

Aux Délices, 30 janvier.

Toutes mes lettres, monsieur, doivent être des remerciements pour l'académie et pour vous. J'espère

[1] En tête des *Recherches sur l'origine du despotisme oriental, ouvrage posthume de M. B. I. D. P. E. C.* (M. Boulanger, ingénieur des ponts et chaussées), 1762, in-12, est une *Lettre de l'auteur à M.* *** (Helvétius). B.

profiter beaucoup des *remarques sur Héraclius*. J'ai l'honneur de vous envoyer *le Menteur*, et je ne pourrai soumettre le commentaire de *Rodogune* au jugement de l'académie que lorsqu'il me sera revenu des mains de M. le cardinal de Bernis et de M. le duc de Villars, vos confrères.

L'édition est commencée d'aujourd'hui. Je me flatte que, malgré ma mauvaise santé, l'ouvrage pourra être présenté à l'académie au bout de l'année. J'ai l'honneur d'être, avec autant d'attachement que de reconnaissance, etc.

3524. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Montélimart, le 30 janvier.

Je suis persuadé, mon cher confrère, que Corneille, s'il vivait, serait assez grand homme pour se soumettre à l'examen que vous avez fait de *Rodogune*, et pour adopter vos critiques. Pour moi, après une comparaison exacte de la pièce avec les remarques, je vous avoue que je n'ai rien à changer à vos observations. Toutes les fautes que vous avez relevées, soit dans ce qui concerne l'art du théâtre, la diction ou les règles grammaticales, sont saisies avec autant de justesse que d'équité. Je ne vous trouve pas trop sévère; vous auriez pu l'être davantage sur ce qui appartient au goût et à la diction; mais malgré l'équité de vos arrêts, *Rodogune* restera au théâtre, et il n'y a qu'un homme de génie qui puisse imaginer, créer, et qui osât hasarder, le cinquième acte de cette tragédie. Vous me ferez le plus grand plaisir du monde de m'envoyer encore quelques arrêts de votre parlement; ils m'intéressent plus que les décrets de prise de corps contre les vicaires de Saint-Leu, ou les confesseurs des religieuses de Saint-Cloud. Donnez-moi aussi des nouvelles de *Cassandre*. Vous avez tous les caractères d'un homme supérieur; vous faites bien, vous faites vite, et vous êtes docile.

Nous parlerons quelque jour du grelot [1] que vous dites que j'ai attaché, et des marmitons qu'on a voulu employer malgré moi. J'ai connu un architecte à qui on a dit : Vous ferez le plan de cette maison; mais bien entendu que, l'ouvrage commencé, les piqueurs, ni les maçons, ni les manœuvres, ne seront point sous votre direction, et s'écarteront de votre plan autant qu'il leur conviendra de le faire. Le pauvre architecte jeta là son plan, et s'en alla planter ses choux. Riez dans votre barbe, quand vous ne pourrez pas rire tout haut; mais riez toujours, car cela est fort sain pour vous et fort agréable pour moi. Je serai ici jusqu'au 15 de mai, après quoi j'irai passer le reste de l'été chez ma sœur, dans les montagnes, et je regagnerai tout doucement le Soissonnais, à moins que ma santé, qui s'est bien trouvée du climat méridional, ne s'y opposât.

Adieu, mon cher confrère; je ne conçois pas de plus grand plaisir que celui que j'aurais de vous revoir, de causer avec vous, et de vous embrasser aussi tendrement que je vous aime.

3525. A MADAME DE FONTAINE.

Ma chère nièce, sans doute j'irai vous voir, si vous ne venez pas chez moi; mais il faut conduire l'édition de Corneille, qui est commencée. En voilà pour un an. Je vous renverrai *Cassandre* dès que ceux à qui je l'ai confié me l'auront rendu; il est juste que vous l'ayez entre lès mains. Vous verrez si chaque acte ne forme pas un tableau que Vanloo pourrait dessiner.

On a mutilé, estropié trois actes du *Droit du Seigneur, ou l'Écueil du Sage*, à la police; c'est le bon homme Crébillon qui a fait ce carnage, croyant que ces gens-là étaient mes sujets. Il faut permettre à Crébillon le radotage et l'envie; le bon homme est

[1] Voyez ma note sur la lettre 3497. B.

un peu fâché qu'on se soit enfin aperçu qu'une partie carrée ne sied point du tout dans *Électre*.

Je voudrais, pour la rareté du fait, que vous eussiez lu ou que vous lussiez son *Catilina*, que madame de Pompadour protégea tant, par lequel on voulait m'écraser, et dont on se servit pour me faire avaler des couleuvres dont on n'aurait pas régalé Pradon. C'est ce qui me fit aller en Prusse, et ce qui me tient encore éloigné de ma patrie. J'ai connu parfaitement de quel prix sont les éloges et les censures de la multitude, et je finis par tout mépriser.

Le Droit du Seigneur n'a été livré aux comédiens que pour procurer quelque argent à Thieriot, qui n'en dira pas moins du mal de moi à la première occasion, quand mes ennemis voudront se donner ce plaisir-là. Il doit avoir la moitié du profit, et un jeune homme qui m'a bien servi doit avoir l'autre.

Mon impératrice de Russie est morte[1]; et, par la singularité de mon étoile, supposé que j'aie une étoile, il se trouve que je fais une très grande perte.

Je vous embrasse le plus tendrement du monde, et votre gros garçon.

3526. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

1er février.

Quels diables d'anges! Je reçois le paquet avec ma romancine. Vraiment comme on me lave la tête! La poste va partir: je dicte à-la-fois ma réponse[2] et

[1] Voyez ma note sur la lettre 3530. B.

[2] C'est entre celle lettre et celle du 2 mars (n° 3550) que doivent avoir été écrits les quatre premiers alinéa de ce qui forme la lettre 3718. B.

j'écris ma justification dans mon lit, où je suis assez malade.

Mes divins anges, vous ne savez ce que vous dites. Faites-vous représenter la lettre à Duchesne [1], et vous verrez que je n'ai pas tort, et le cœur vous saignera de m'avoir grondé.

Plus j'y pense, plus je crois ne lui avoir point donné positivement permission d'imprimer *Zulime;* ou ma vieillesse et mes travaux m'ont fait perdre la mémoire, ou il y a dans la lettre ces propres mots :

« M. de V. vous donnera volontiers la permission « que vous demandez; mais il croit qu'il faudrait y « ajouter quelques morceaux de littérature, etc.

La lettre, ce me semble, n'était qu'un compliment, une recommandation auprès de ceux qui sont les dépositaires de l'ouvrage. Je ne doute pas que vous ne vous soyez fait représenter la lettre, et que vous n'ayez jugé selon votre grande prudence et équité ordinaire. Au reste, c'est un bien mince présent pour Lekain et mademoiselle Clairon ; et, eu effet, la pièce ne se vendra guère sans quelques morceaux de littérature intéressants qui piquent un peu la curiosité. Comment d'ailleurs la donner au public? sera-ce avec les coupures qu'on y a faites? ces coupures font toujours du dialogue un propos interrompu. Ces nuances délicates échappent aux spectateurs, et sont remarquées avec dégoût par les yeux sévères du lecteur; d'où il arrive que le pauvre auteur est justement vilipendé par les Fréron, sans que personne prenne le parti du pauvre diable.

[1] Cette lettre à Duchesne manque; voyez n°s 3505 et 3530. B.

Le métier est rude, mes anges; je mets à vos pieds *Cassandre*. Voilà comme nous jouerons la pièce sur notre théâtre de Ferney, et le grand-prêtre aura plus d'onction que Brizard.

Ce qui me fâche, c'est que voilà la czarine morte. J'y perds un peu; mais je me console: les têtes couronnées et les libraires m'ont toujours joué quelques tours. Nous verrons quelle sera la face du Nord, cela m'intéresse beaucoup; d'ailleurs, en qualité de feseur de tragédies, j'aime beaucoup les péripéties.

Vous allez donc ressusciter *Rome sauvée?* Que dira notre bon homme Crébillon? Il demandera qu'on joue son *Catilina*, qui *a fait assassiner Nonnius cette nuit*[1], et qui veut qu'un chef de parti soit bien imprudent, et débite surtout des vers à la diable. Il est plaisant que ce galimatias ait réussi en son temps. Notre nation est folle; mais je lui pardonne: on ne fesait semblant d'aimer *Catilina* que pour me faire enrager. Madame de Pompadour et le bon homme Tournemine appelaient Crébillon Sophocle, et moi on m'accablait de lardons.

O le bon temps que c'était[2]!

Je reprends la plume pour vous dire que je ne sais plus comment faire avec *Don Pèdre*. Du grand,

[1] Crébillon a dit dans *Catilina*, acte I, scène 1:

Pourquoi faire égorger Nonnius cette nuit? B.

[2] On lit dans une mazarinade:

Oh! le bon temps que c'était
Que le temps de la famine!
Qui voulait f..... f..tait
Pour un litron de farine. B.

du noble, du furieux, j'en trouve; du pathétique qui arrache des larmes, je n'en trouve point. Il faut ou déchirer le cœur, ou se taire. Je n'aime, sur le théâtre, ni les églogues, ni la politique. Cinq actes demandent cinq grands tableaux; ils sont dans *Cassandre*. Croyez-moi, faites jouer *Cassandre* quand vous n'aurez rien à faire, cela vous amusera.

Mes chers anges, je n'en peux plus; ne me tuez pas. Je ne sais ce que je deviendrai. J'ai sur les bras l'édition de Corneille, qu'on commença hier, et toujours un peu de fièvre. J'ai bien peur que les dernières pièces de Pierre Corneille ne se passent de Commentaire et du commentateur. Vivez, mes anges, et réjouissez-vous.

3527. A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 2 février.

Vous envoyez, monsieur, une paire de lunettes à un aveugle, et un violon à un manchot. Je sens tout le prix de vos bontés et de votre souvenir, tout indigne que j'en suis. Heureux ceux qui ont *æs triplex*[1] à l'estomac, et qui pourront manger de vos excellentes mortadelles, qui ressemblent au *phallum* des Égyptiens! heureux les intrépides gosiers qui avaleront votre rossolis! Je vais déclarer au grand médecin Tronchin qu'il faut absolument qu'il me guérisse, et que j'aie ma part du plaisir de mes convives. Ils s'écrient tous : « Ah! la bonne chose que ce saucisson! « donnez-moi encore un petit coup de ce rossolis. »

[1] Horace, livre I, ode III, vers 9. B.

Et moi, je suis là comme l'eunuque du sérail [1], qui voit faire et qui ne fait rien. J'ai donné votre recette au cuisinier. Vous dites très agréablement que le docteur Bianchi n'en a pas de meilleure. Ah! monsieur, je vous crois, et je crois même que tous les médecins du monde sont dans le cas de M. Bianchi.

Si je peux guérir, je viendrai à votre beau théâtre. Il est bien triste pour moi de n'être pas témoin de l'honneur que vous faites aux lettres.

Quand notre peintre de la nature honorera mes petits pénates de sa présence, il verra mon théâtre achevé, et nous pourrons jouer devant lui; mais il faudrait jouer ses pièces. Je pourrais tout au plus faire le vieux Pantalon Bisognosi. J'ai quelquefois deux ou trois heures de bon dans la journée, c'est-à-dire deux ou trois heures où je ne souffre pas beaucoup. Je les consacrerai à M. Goldoni; et si j'avais de la santé, je le mènerais à Paris avant de faire mon voyage plus long.

Je ne laisse pas de travailler, tout malade que je suis; je broche des comédies dans mon lit; et quand j'ai fait quelque scène dans ma tête, je la dicte, j'envoie la pièce à Paris, on la joue; les comédiens gagnent beaucoup d'argent, et ne me remercient seulement pas. On en joue une actuellement [2] dont le

[1] Voyez l'épigramme de Piron:

> Que fait ce bouc en si joli bercail?
> ....
> ...C'est l'eunuque au milieu du sérail,
> Il n'y fait rien, et nuit à qui veut faire. B.

[2] Voyez tome VII, page 213. B.

sujet est le droit qu'avaient autrefois les seigneurs de coucher avec les nouvelles mariées le premier jour de leurs noces. On dit qu'il y a du comique et de l'intérêt dans cette pièce; elle réussit beaucoup; mais je n'en suis pas juge, parceque c'est moi qui l'ai faite. J'aurai l'honneur de vous l'envoyer dès qu'elle aura été imprimée.

Intanto l'amo, l'onoro, la riverisco, la ringrazio.

3528. A M. DAMILAVILLE.

4 février.

Mon cher frère saura que je lui ai écrit toutes les postes, que j'ai déterré les deux exemplaires de *l'Oriental*[1] avec *les Sentiments du curé*[2], dont j'ai fait trois envois à trois postes différentes. Je suis frère fidèle, et frère exact.

M. Picardin, de l'académie de Dijon, attend toujours avec grande impatience *le Droit du Seigneur*, tel qu'on l'a châtré et mutilé. Il me le prêtera, et nous le jouerons incontinent à Ferney sur un très joli théâtre. Et si jamais frère Thieriot, qui n'est pas retenu par le vingtième, et qui n'a rien à faire, vient voir nos petites drôleries, il trouvera peut-être que mademoiselle Clairon ne désavouerait pas madame Denis pour son élève, et que mademoiselle Corneille pourrait passer pour celle de mademoiselle Dangeville.

M. Picardin vous prie très instamment, mon cher

[1] Je pense que Voltaire désigne ainsi les *Recherches sur le despotisme oriental;* voyez ci-dessus, page 152. B.

[2] *Extrait des Sentiments de Jean Meslier;* voyez t. XL, p. 389. B.

frère, de continuer vos bontés à cet *Écueil du Sage*. Il ne serait peut-être pas mal de faire mettre dans *l'Avant-Coureur*[1] qu'on s'est trompé quand on m'a attribué cet ouvrage, et qu'on n'est point du tout sûr qu'il soit de moi. Cela servirait à dérouter le public, que les grands politiques doivent toujours tromper.

M. Picardin vous supplie de faire deux lots du produit de l'histrionage: l'un sera pour le cher frère Thieriot, le plus grand paresseux de la cité; l'autre sera en dépôt chez M. de Laleu, notaire, pour être perçu par celui à qui il est promis.

M. Picardin, qui a du goût, a été fort irrité que les histrions aient retranché à la fin, *Ai-je perdu la gageure*[2] ? Ce n'est pas la peine de faire une gageure pour n'en pas parler; c'est la discrétion qu'il faut que le marquis paie. On s'est mis depuis quelque temps à proscrire le comique de la comédie; c'est là le sceau de la décadence du génie. Le goût est égaré dans tous les genres, et il n'appartient qu'à un siècle ridicule de ne vouloir pas qu'on rie.

Je lis toujours avec édification le *Manuel de l'Inquisition*, et je suis très fâché que Candide n'ait tué qu'un inquisiteur.

Mandez-moi, je vous prie, mon cher frère, si vous avez reçu tous mes paquets, et engagez tous mes

[1] Voyez ma note, tome LVIII, page 541. B.

[2] La suppression dont se plaint Voltaire n'est plus qu'un changement dans le texte du *Droit du Seigneur* en trois actes. Ce texte ne porte pas, il est vrai : « Ai-je perdu la gageure? » mais « J'ai perdu la gageure. » Voyez tome VII, page 292. B.

frères à poursuivre l'*inf*... de vive voix et par écrit, sans lui donner un moment de relâche. Votre passionné frère, V.

3529. DU CARDINAL DE BERNIS.

Du 4 février.

Je m'empresse, mon cher confrère, de vous faire mon compliment bien sincère sur le rétablissement de votre pension. J'en suis encore plus aise pour l'honneur des lettres que pour vous-même, quoiqu'il soit fort agréable d'éprouver les bontés de son maître et de faire un peu enrager ses ennemis.

Vous devez avoir reçu les remarques sur *Rodogune*, avec une lettre d'entière approbation. Toutes vos observations m'ont paru aussi justes que judicieuses.

Je viens de relire *Cassandre*[1]. Vos six semaines ont été bien employées. Il règne dans cette pièce une chaleur et un intérêt que je desirais à la première lecture. Voici une véritable tragédie où l'amour et l'ambition causent de grands malheurs. Si vous voulez bien passer encore une journée à donner à quelques parties de ce grand tableau des coups de force et de lumière, et à substituer des expressions plus propres ou plus animées à un petit nombre d'expressions trop vagues et trop faibles, je suis assuré que les gens d'esprit et de goût seront fort contents de cet ouvrage. Je voudrais cependant qu'il fût dit plus clairement comment Statira a été tuée au milieu des combats par Cassandre: est-ce dans une bataille, ou dans le sac de Babylone? Statira commandait-elle une armée, ou l'a-t-on assiégée dans son palais? Je voudrais que Cassandre dît aussi un peu plus franchement à son confident, ou dans un monologue, que l'ambition l'a porté au meurtre de Statira. Il doit rejeter cette horreur sur le hasard des combats et la fatalité de la guerre, lorsqu'il parle à la mère et à la fille. On ne comprend pas comment Cassandre a pu se méprendre au point de tuer une femme pour un homme; ou si c'est une femme qu'il

[1] Intitulée depuis *Olympie*: voyez tome VII. B.

a voulu tuer, qu'il n'ait pas reconnu la veuve d'Alexandre. Statira lui reproche deux fois qu'après l'avoir poignardée il l'a traînée sur la poussière : je retrancherais cette circonstance atroce, qui rend Cassandre encore plus dégoûtant qu'odieux. Celui-ci doit affaiblir son crime, autant qu'il le peut, aux yeux d'Olympie et de sa mère; mais il en doit instruire le spectateur, et lui avouer que la politique et l'ambition l'ont poussé à cet excès : cet aveu en diminuerait l'horreur. Voilà mon petit avis, que je soumets au vôtre. Je suis bien fâché que vous ne soyez pas content de votre santé; il me semble cependant qu'une belle tragédie annonce qu'on se porte bien. J'ai prié le duc de Villars de me renvoyer *Cassandre* quand il l'aurait lu, parceque je vous ferais passer cette pièce sous mon contre-seing. Adieu, mon cher confrère; aimez-moi toujours, et ne vous lassez pas de m'enrichir.

3530. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 6 février.

Mes anges grondeurs doivent à présent avoir examiné et jugé mon délit. On a écrit à Gui-Duchesne [1], qui demeure pourtant au Temple du Goût [2], et on l'a traité comme si sa demeure était dans la maison de maître Gonin. En effet, il avait attrapé la pièce du souffleur, moyennant quelques écus et quelques bouteilles. Encore une fois, je me trompe fort, ou ma lettre n'était qu'un compliment.

Ou je me trompe encore, ou *Zulime* produira peu à Lekain et à mademoiselle Clairon; et je ne crois pas qu'ils trouvent un libraire qui leur en donne plus

[1] Cette lettre manque, ainsi que celle dont il est question dans la lettre 3526. B.

[2] C'était l'enseigne de Duchesne; voyez tome VIII, page 275. B.

de 800 livres, attendu que c'est un ouvrage déjà livré à l'impression, et rapetassé au théâtre.

Si M. Picardin ou Picardet a fait *le Droit du Seigneur, ou l'Écueil du Sage*, j'ai fait *Cassandre*, moi, et ce sont cinq tableaux pour le salon. Coup de théâtre du mariage, premier tableau.

Statira reconnue et reconnaissant sa fille, second tableau.

Le grand-prêtre mettant les holà; Statira levant son voile, et pétrifiant Cassandre; troisième tableau.

Statira mourante, sa fille à ses pieds, et Cassandre effaré; quatrième tableau.

Le bûcher, cinquième tableau.

Le tout avec des notes instructives au bas des pages, sur les personnages, sur les initiés, sur les sacrés mystères, sur la prière d'Orphée:

..........Être unique, éternel, etc.;
Olympie, acte I, scène 4.

sur les bûchers, sur l'usage où les dames étaient alors de se brûler. Voilà de quoi faire une jolie édition avec estampes.

Mes divins anges doivent se tenir pour dit que je suis tiré au sec, qu'il ne me reste pas une goutte de sang dans la veine poétique, pas un esprit animal.

Pourquoi ne pas donner cinq ou six représentations de *Cassandre* à la mi-carême, et reprendre après Pâques? On pourrait me rouvrir la veine pendant la quinzaine où le théâtre est fermé. Je laisse le tout à la discrétion de mes anges.

On a commencé l'édition de *Pierre;* c'est une rude

et appesantissante besogne d'être commentateur et éditeur; cela ne m'arrivera plus.

Vous n'êtes pas assez fâché de la mort de mon impératrice [1].

Si j'ai fait une sottise avec Gui-Duchesne,

Dieu fit du repentir la vertu des *rimeurs* [2].

Mille tendres respects aux anges.

3531. A M. ABEILLE.

Aux Délices, par Genève, 7 février.

Vous ne devez douter, monsieur, ni du plaisir que vous m'avez fait, ni de ma reconnaissance. Je suis le moindre des agriculteurs, et dans un pays qui peut se vanter d'être le plus mauvais de France, quoiqu'il soit des plus jolis; mais quiconque fait croître deux brins d'herbe où il n'en venait qu'un rend au moins un petit service à sa patrie. J'ai trouvé de la misère et des ronces sur de la terre à pot. J'ai dit aux possesseurs des ronces: Voulez-vous me permettre de vous défricher? ils me l'ont permis, en se moquant de moi. J'ai défriché, j'ai brûlé, j'ai fait porter de la terre légère; on a cessé de me siffler, et on me remercie. On peut toujours faire un peu de bien partout où l'on est. Le livre [3] que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, monsieur, en doit faire beaucoup. Je le lis avec attention. Corneille ne me

[1] Élisabeth Petrowna, fille de Pierre-le-Grand, était morte le 5 janvier 1762 (ou 25 décembre 1761 de l'ancien style). B.

[2] Vers d'*Olympie*, acte II, scène 2. B.

[3] Voyez ma note sur la lettre 3437. B

fait point oublier Triptolème. Agréez mes sincères remerciements, et tous les sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

3532. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 février.

Non, mes anges, non, jamais M. l'ambassadeur Chauvelin ne réussira dans sa négociation auprès du roi Cassandre mon maître. Il veut que Cassandre ignore qui est Olympie. Alors ressemblance avec *Zaïre*, alors plus de ce mélange heureux et terrible de remords et d'amour, alors le coup de théâtre du mariage est affaibli, etc., etc. Je ne proposerai jamais ce traité au roi mon maître; il me répondrait qu'on le prendrait pour un imbécile s'il ignorait la naissance de sa captive, tandis qu'un étranger en est informé. Monsieur l'ambassadeur doit savoir qu'il n'en est pas de sa cour comme de la mienne; que nous serrons nos filles; que les étrangers les aperçoivent rarement, et que ce n'est qu'en qualité d'ami de la maison qu'Antigone a pu se douter de quelque chose.

N. B. Quiconque lit *Cassandre* frémit et pleure.

Mais, quand je la lis, je transporte, je fais fondre.

Il faut se donner le plaisir de faire jouer trois pièces nouvelles en trois mois.

Vraiment madame Scaliger ne borne pas son goût au théâtre; son vaisseau pour les verres[1] est malheu-

[1] Il est encore question de ce cadeau à Tronchin dans les lettres 3624, 3646, 3661. B.

reusement le plus beau vaisseau qui soit en France.

Les Espagnols ne se pressent pas, à ce que je vois. Ah! quels lambins!

Je baise le bout de vos ailes.

3533. A MADAME DE FONTAINE,

A PARIS.

8 février.

Ma chère nièce, voilà *Cassandre* tel que je l'ai fait lire à M. le cardinal de Bernis, à M. le duc de Villars, à M. de Chauvelin, à des connaisseurs, à ceux qui n'ont que l'instinct. Tous l'ont également approuvé.

Je voudrais que vous donnassiez un jour à dîner à Dalembert et à Diderot : il y a aussi un Damilaville, premier commis du vingtième; c'est la meilleure ame du monde, c'est mon correspondant, c'est l'intime ami de tous les philosophes. Vous pourriez mettre mademoiselle Clairon de la fête. Je ne sais pas si on la récitera jamais comme je l'ai lue; j'ai toujours fait frémir et fondre en larmes; mais comme je me défie de l'illusion que peut faire un auteur, je l'ai toujours soumise au jugement des yeux, qui sont plus difficiles que les oreilles.

Je ne vois pas ce qui empêcherait de jouer *Cassandre* vers la mi-carême. On ne risquerait rien; et, en cas de succès, on le reprendrait à la rentrée; en cas de sifflets, on ferait ses pâques.

Je vous avoue que je me meurs d'envie de voir sur le théâtre un prêtre bon homme, qui sera le contraire du fanatique Joad, qui me fait chérir la personne d'Athalie.

Mais non, je change d'avis, j'abandonne Paris à la Comédie-Italienne réunie avec l'Opéra-Comique contre *Cinna* et contre *Phèdre*. Je crois *Cassandre* très singulier, très théâtral, très neuf; c'est précisément pour cela que je ne veux pas qu'on le joue.

Je me suis avisé de mettre des notes à la fin de la pièce; ces notes seront pour les philosophes. J'y révèle les secrets des anciens mystères : l'hiérophante me fournit le prétexte d'apprendre aux prêtres à prier Dieu pour les princes, et à ne pas se mêler des affaires d'état. Je prends vigoureusement le parti d'Athalie contre Joad : tout cela m'amuse beaucoup plus qu'une représentation que je ne verrais pas, qui n'est pas faite pour les partisans d'Arlequin.

Nous ne perdons point notre temps, comme vous voyez; mais le plus agréable emploi que j'en puisse faire est de vous écrire.

3534. A M. DAMILAVILLE.

8 février.

Cher frère, que le Dieu de nos pères m'a donné, lisez cette lettre[1] à cachet volant, et envoyez-la.

Puisqu'il n'y a eu que neuf représentations, il faut, mon cher frère, en donner tout le profit à frère Thieriot; je trouverai d'ailleurs le moyen de récompenser la personne qui devait partager. Je ne vois pas sur quoi l'on s'obstine à me croire l'auteur de *l'Écueil du Sage*, puisque j'ai toujours mandé que je ne le suis pas. Si les comédiens avaient une certitude que cette pièce est de moi, ils seraient très fâchés

[1] La lettre à madame de Fontaine, du même jour, n° 3533. B,

que j'en eusse abandonné le profit à d'autres qu'à eux. Au reste, *Nanine* n'eut pas tant de représentations, et *le Droit du Seigneur* vaut mieux que *Nanine*.

O le bon livre que le *Manuel*[1] des monstres inquisitoriaux! *ut, ut, est*. Mon frère aura un *Meslier*[2] dès que j'aurai reçu l'ordre : il paraît que mon frère n'est pas au fait. Il y a quinze à vingt ans qu'on vendait le manuscrit de cet ouvrage huit louis d'or. C'était un très gros in-4°; il y en a plus de cent exemplaires dans Paris. Frère Thieriot est très au fait. On ne sait qui a fait l'*Extrait;* mais il est tiré tout entier, mot pour mot, de l'original. Il y a encore beaucoup de personnes qui ont vu le curé Meslier : il serait très utile qu'on fît une édition nouvelle de ce petit ouvrage à Paris : on peut la faire aisément en trois ou quatre jours. On dit, mes chers frères, qu'on y a imprimé une petite feuille intitulée *le Sermon du rabbin Akib*[3]. M. le duc de La Vallière, qui est ramasseur de rogatons, me prie de chercher cette feuille, que je ne peux trouver. Il est expédient que mes frères l'envoient à Versailles, à M. le duc de La Vallière. Au reste, il est bien à desirer que le nom du frère ermite ne soit jamais prôné quand il s'agit de petits envois aux frères.

Les frères Cramer supprimeront soigneusement la préface de *l'Oriental*[4]. Helvétius est véhémentement soupçonné d'avoir fait cet ouvrage. Est-il à Paris, frère Helvétius?

[1] Le *Manuel des Inquisiteurs;* voyez ma note, t. XLI, p. 365. B.

[2] *Extrait des Sentiments de J. Meslier :* voyez tome XL, page 389. B.

[3] Voyez tome XL, page 369. B.

[4] Voyez ma note, page 152. B.

Je voudrais savoir quel est l'auteur d'un libelle de l'année passée, oublié cette année-ci, intitulé *le Citoyen de Montmartre*[1].

Que Socrate, Platon, Lucrèce, Épictète, Marc-Antonin, Julien, Bayle, Shaftesbury, Bolyngbroke, Middleton, aient tous mes chers frères en leur sainte et digne garde!

3535. DU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

8 février.

Monsieur, lorsque je lis un ouvrage qui m'intéresse et m'enlève, je m'écrie: *C'est du Voltaire!* Voilà le sentiment que vous m'inspirez: c'est mon guide; je n'en connais point d'autre.

Les grands peintres peuvent apprécier un tableau; mais combien y en a-t-il qui peuvent dire avec le Corrège: *Je suis peintre?* C'est un droit qui vous appartient. Quant à moi, je n'ose être dans les ouvrages de goût esclave de mon jugement.

Après cet aveu, je puis vous dire que l'ode[2] que vous réclamez en faveur d'un autre m'a plu. J'y ai trouvé un cœur pénétré des maux de l'humanité, de la hardiesse dans les expressions, et plusieurs vérités. Ces sentiments sont dignes de vous.

Puissiez-vous jouir long-temps de l'heureux avantage d'éclairer les hommes! et puissé-je avoir celui de vous donner des preuves de l'estime avec laquelle je suis, monsieur, votre très affectionné ami et serviteur!

HENRI, prince de Prusse.

[1] Les *Pensées philosophiques d'un citoyen de Montmartre* sont de 1756. L'ouvrage est du P. Sennemaud, jésuite: voyez LVII, 75. B.

[2] *Ode sur la guerre présente*: voyez ma note sur la lettre 3423. B.

3536. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 9 février.

Je présente au roi Cassandre mon maître, dans sa maison de campagne d'Éphèse, ce projet de négociation[1] de votre excellence. Le roi mon maître est prévenu pour vous de la plus haute estime; il connaît votre esprit conciliant, fécond, juste, aussi estimable qu'aimable. Il m'a assuré qu'il sent tout le prix de vos conseils, et qu'il en a profité; mais comme tous les princes ont leurs défauts, je vous avouerai qu'il y a des articles sur lesquels le roi mon maître est têtu comme un mulet. Il dit qu'on le regarderait en Macédoine comme un imbécile, s'il ignorait la naissance d'Olympie élevée dans sa cour, tandis qu'Antigone étranger est instruit de cette naissance; que ses remords alors n'auraient aucun fondement, qu'ils seraient ridicules, au lieu d'être terribles; que, de plus, cette ignorance de la naissance d'Olympie rentrerait dans les intrigues vulgaires de cent tragédies où un prince reconnaît dans sa maîtresse un ennemi; et qu'enfin ce que vous croyez capable de soutenir l'intérêt serait capable de le détruire. Il m'a ajouté que les éclaircissements, les préparations, les longues histoires que cet arrangement exigerait jetteraient un froid mortel sur un sujet qui marche avec rapidité, et qui est plein de chaleur. Je lui ai représenté toutes vos raisons, rien n'a pu le faire changer de sentiment. Assurez, me dit-il, monsieur l'ambassadeur

[1] Voyez ci-dessus, page 166. B.

d'Athènes qu'en tout le reste je défère à ses avis; que je suis pénétré pour lui de la plus vive reconnaissance; que je lui présenterai Olympie, si jamais il passe par la Macédoine pour aller en Asie.

Je vous confierai qu'il est infiniment touché des charmes de madame l'ambassadrice; mais comme il n'a que soixante et neuf ans, il attend qu'il en ait soixante et douze pour faire sa déclaration. Pour moi, monsieur, il y a long-temps que je vous ai fait la mienne, et que je vous suis attaché bien respectueusement avec la plus tendre reconnaissance.

Savez-vous que je perds infiniment dans l'impératrice de Russie? vous ne m'en soupçonneriez pas.

3537. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 10 février.

Puisque vous êtes si bon, monseigneur, puisque les beaux-arts vous sont toujours chers, votre éminence permettra que je lui envoie mon Commentaire sur *Cinna;* elle me trouvera très impudent; mais il faut dire la vérité : ce n'est pas pour les neuf lettres qui composent le nom de Corneille que je travaille, c'est pour ceux qui veulent s'instruire.

La critique est aisée, et l'art est difficile [1].

Et je sens plus que personne cette énorme difficulté. Je reprendrai sans doute un certain *Cassandre* en sous-œuvre tant que je pourrai. Je suis trop heureux que vous ayez daigné m'encourager un peu. Vous trouvez dans le fond que je ressemble à ces vieux dé-

[1] Destouches, *Glorieux*, acte II, scène 5. B.

bauchés qui ont des maîtresses à soixante-dix ans: mais qu'a-t-on de mieux à faire? Ne faut-il pas jouer avec la vie jusqu'au dernier moment? n'est-ce pas un enfant qu'il faut bercer jusqu'à ce qu'il s'endorme? Vous êtes encore dans la fleur de votre âge; que ferez-vous de votre génie, de vos connaissances acquises, de tous vos talents? cela m'embarrasse. Quand vous aurez bâti à Vic, vous trouverez que Vic laisse dans l'ame un grand vide, qu'il faut remplir par quelque chose de mieux. Vous possédez le feu sacré; mais avec quels aromates le nourrirez-vous? Je vous avoue que je suis infiniment curieux de savoir ce que devient une ame comme la vôtre. On dit que vous donnez tous les jours de grands dîners. Eh! mon Dieu, à qui? J'ai du moins des philosophes dans mon canton. Pour que la vie soit agréable, il faut *fari quæ sentias*[1]. Contrainte et ennui sont synonymes.

Vous ne vous douteriez pas que j'ai fait une perte dans l'impératrice de Russie[2]: la chose est pourtant ainsi; mais il faut se consoler de tout. La vie est un songe; rêvons donc le plus gaîment que nous pourrons. Ce n'est pas un rêve quand je vous dis que je suis enchanté des bontés de votre éminence, que je suis son plus passionné partisan, plein d'un tendre respect pour elle.

[1] Horace, livre I, épître IV, vers 9. B.

[2] Elle avait souscrit pour deux cents exemplaires à l'édition du *Théâtre de Pierre Corneille avec des commentaires*; voyez lettre 3479. B.

3538. A M. COLINI.

Aux Délices, 12 février.

Mon cher Colini, avez-vous autant de vent et de neige que nous en avons ici? Plus je vis, moins je m'accoutume à ces maudits climats septentrionaux; je m'en irais en Égypte, comme le bonhomme Joseph, si je n'avais pas ici famille et affaires.

J'ai envoyé à S. A. E. une tragédie que j'avais faite en six jours, pour la rareté du fait; mais je la supplie de la jeter au feu. Je l'ai corrigée avec le plus grand soin, et je la crois à présent moins indigne de lui être présentée.

Algarotti et Goldoni me flattent qu'ils seront à Ferney au printemps. Je voudrais bien que vous pussiez y être aussi. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3539. A M. DALEMBERT.

Février.

Si j'ai lu la belle jurisprudence de l'inquisition[1]! Et oui, mordieu, je l'ai lue, et elle a fait sur moi la même impression que fit le corps sanglant de César sur les Romains. Les hommes ne méritent pas de vivre, puisqu'il y a encore du bois et du feu, et qu'on ne s'en sert pas pour brûler ces monstres dans leurs infâmes repaires. Mon cher frère, embrassez en mon nom le digne frère qui a fait cet ouvrage excellent: puisse-t-il être traduit en portugais et en castillan! Plus nous sommes attachés à la sainte religion de

[1] Le *Manuel des Inquisiteurs*, par Morellet: voyez ma note, tome XII, page 365. B.

notre Sauveur Jésus-Christ, plus nous devons abhorrer l'abominable usage qu'on fait tous les jours de sa divine loi.

Il est bien à souhaiter que vos frères et vous donniez tous les mois quelque ouvrage édifiant qui achève d'établir le royaume du Christ, et de détruire les abus. Le trou du cul est quelque chose; je voudrais qu'on mît en sentinelle un jésuite à cette porte de l'arche[1].

On a imprimé en Hollande le *Testament de Jean Meslier;* ce n'est qu'un très petit *Extrait* du *Testament* de ce curé[2]. J'ai frémi d'horreur à la lecture. Le témoignage d'un curé qui, en mourant, demande pardon à Dieu d'avoir enseigné le christianisme, peut mettre un grand poids dans la balance des libertins. Je vous enverrai un exemplaire de ce *Testament* de l'antechrist, puisque vous voulez le réfuter. Vous n'avez qu'à me mander par quelle voie vous voulez qu'il vous parvienne; il est écrit avec une simplicité grossière qui, par malheur, ressemble à la candeur. Vraiment il s'agit bien de *Zulime* et du *Droit du Seigneur* ou de *l'Écueil du Sage*, que le philosophe Crébillon a mutilé et estropié, croyant qu'il égorgeait un de mes enfants! Jurez bien que cette petite bagatelle est d'un académicien de Dijon[3], et soyez sûr que vous direz la vérité. Mais ces misères ne doivent pas vous occuper; il faut venir au secours de la sainte vérité, qu'on attaque de toutes parts. Engagez vos

[1] Voyez la lettre 3521, deuxième paragraphe. B.
[2] Voyez tome XL, page 389. B.
[3] Voltaire était en effet de l'académie de Dijon; voyez t. VII, p. 215. B.

frères à prêter continuellement leur plume et leur voix à la défense du dépôt sacré.

Vous m'avez envoyé un beau livre de musique [1], à moi qui sais à peine solfier; je l'ai vite mis ès mains de notre nièce la *virtuose*.

Je suis le coq qui trouva une perle dans son fumier, et qui la porta au lapidaire. Mademoiselle Corneille a une jolie voix; mais elle ne peut comprendre ce que c'est qu'un dièse.

Pour son oncle le rabâcheur et le déclamateur, le cardinal de Bernis dit que je suis trop bon, et que je l'épargne trop.

J'ai fait très sérieusement une très grande perte dans l'impératrice de toutes les Russies.

On a assassiné Luc, et on l'a manqué; on prétend qu'on sera plus heureux une autre fois. C'est un maître fou que ce Luc, un dangereux fou: il fera une mauvaise fin; je vous l'ai toujours dit. *Interim, vale: te saluto in Christo Salvatore nostro.*

3540. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 14 février.

J'apprends, madame, par les nouvelles publiques, une nouvelle que je ne veux pas croire: les gazettes sont souvent très mal informées; mais s'il y a quelque fondement à ce funeste bruit, souffrez, madame, que je mêle ma douleur avec la vôtre [2]. Je suis encore

[1] *Éléments de musique théorique et pratique sur les principes de M. Rameau, éclaircis, développés, et simplifiés; nouvelle édition*, 1762, in-8°. La première édition de cet ouvrage de Dalembert est de 1752. B.

[2] François Walther, comte de Lutzelbourg, lieutenant général, était mort le 17 janvier 1762 à Fulde, où il commandait. B.

très incertain. Je ne peux que me borner à vous dire combien je m'intéresse à vos peines, si vous en avez, et à la douceur de votre vie, si elle n'est point troublée. Votre expérience et votre bon esprit vous ont appris que la vie est bien peu de chose, et qu'il faut au moins en jouir, puisque ce peu est tout ce que nous avons. Quelque malheur qui nous arrive, et quelque perte qu'on fasse, la philosophie doit venir à notre secours, et la sensibilité de nos amis est de quelque consolation. Si la nouvelle est malheureusement vraie, je voudrais être près de vous dans le nombre de ceux dont l'amitié vous console. Vivez, madame, et continuez de devoir votre santé à votre régime. Nous avons dans mon voisinage de Genève une femme qui a cent quatre ans passés[1], et qui gouverne très bien toute sa famille. Ses règles lui sont revenues à cent deux ans. Mais elle n'a pas voulu se remarier. Voilà l'exemple que je vous propose. Adieu, madame. Daignez agréer le tendre intérêt que je prends à vous, mon attachement, et mon respect.

3541. A MADAME LA MARQUISE DU DEFFAND.

Aux Délices, 14 février.

Il y a long-temps, madame, que le pédant commentateur de Pierre Corneille n'a eu l'honneur de vous écrire; il faut que je vous dise une chose très consolante pour les femmes.

Il y a dans mon voisinage de Genève une petite femme qui a toujours été d'un tempérament faible:

[1] Voyez ma note, page 11. B.

elle a eu hier cent quatre ans, très régulièrement, et vous jugez bien que les plaisants lui ont proposé de se remarier; mais elle aime trop sa famille pour donner des frères à ses enfants. La partie par où l'on pense ne s'est point affaiblie en elle : elle marche, elle digère, elle écrit, gouverne très bien les affaires de sa maison. Je vous propose cet exemple à suivre un jour.

Pour des hommes de ce caractère, je n'en connais point : Bernard de Fontenelle[1] n'était qu'un petit garçon auprès de ma Genevoise. Je souhaite à M. le président Hénault la centaine au moins de Fontenelle, mais je crois que Moncrif nous enterrera tous. On dit que sa perruque est mieux arrangée et mieux poudrée que jamais. Tout ce qui me fâche, c'est qu'il ne fasse plus de petits vers; c'est grand dommage.

A propos de Moncrif, j'ai fait une perte considérable dans l'impératrice russe; mais sur-le-champ j'ai pris l'impératrice-reine, et elle a souscrit pour mademoiselle Corneille, tout comme le roi de France. Il faut toujours avoir quelques têtes couronnées dans sa manche. Mademoiselle Corneille, d'ailleurs, joue très joliment les soubrettes.

Si j'avais de plus grandes nouvelles, madame, je vous en dirais pour vous amuser; mais vous avez la meilleure compagnie de Paris chez vous, et vous n'avez pas besoin de ce qui se passe au pied des Alpes.

Vivez, madame; digérez, pensez, et même riez de

[1] Voyez tome XIX, page 109. Quand il est mort il n'avait que quatre-vingt-dix-neuf ans dix mois et vingt-huit jours. B.

toutes les sottises de ce monde, depuis l'inquisition de Lisbonne jusqu'aux pauvretés de Paris, et agréez mon tendre respect.

3542. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 février.

La créature du pied des Alpes reçoit la lettre de ses anges, du 9 du courant. Je réponds d'abord à l'article de M. de La Marche : il s'y est pris trop tard : j'ai le vol des présidents. Un M. d'Albertas, d'Aix en Provence, vient de me prendre tout ce qui me restait; M. de La Marche, huit jours plus tôt, aurait eu certainement la préférence; et, dès que j'aurai quelques fonds, ils seront à lui. Voilà pour le temporel.

Le spirituel m'abasourdit. Vous devenez durs et impitoyables; vous abusez de la bonté que j'ai eue d'avertir, à la tête des scènes de *Cassandre*, que le temple est tantôt ouvert, tantôt fermé, et vous avez la cruauté de me dire en face que, quand le temple sera ouvert, les acteurs viendront jusque dans le péristyle. Est-ce ma faute, à moi malheureux, si vos acteurs n'ont point de voix, s'il faut qu'ils viennent sur le bord du théâtre pour se faire entendre? De plus, quand le temple est ouvert, ne suppose-t-on pas toujours les personnages dans l'endroit où ils doivent être? Et nommez-moi donc la pièce où quatre scènes de suite peuvent naturellement se passer dans la même chambre. Les acteurs ne sont-ils pas tacitement supposés, par le spectateur bénévole, passer d'une chambre à l'autre? Mais vous n'êtes point bé-

névoles, et vous avez juré de m'exterminer. Eh bien! je vous sacrifie la place publique : on se battra dans le parvis; et cela même peut produire quelques vers vigoureux sur le sacrilége. Ensuite vous m'accablez toujours de reproches au sujet d'une fille qui *veut servir sa mère*, et vous savez en votre conscience que j'ai changé ce passage [1].

Je ne vous entends point, ou plutôt vous ne m'avez pas entendu quand vous m'écriviez que « c'est « une énigme inconcevable, dans *Olympie*, de dire à « Cassandre :

« De ce temple surtout garde-toi de sortir [2]. »

Quoi! sa mère vient de lui dire que Cassandre doit être assassiné au sortir du temple, et Olympie, qui aime Cassandre, ne l'avertira-t-elle pas malgré elle? et ce n'est pas là une belle situation? Je présume que vous avez lu trop rapidement la scène du quatrième acte entre la mère et la fille; je soupçonne qu'il faut appuyer davantage sur cet assassinat qui doit se commettre au sortir du temple, afin que vous n'ayez plus de prétexte de me persécuter. Vous avez encore la barbarie de ne pas vouloir que Cassandre, le fils de la maison, eût eu mille attentions pour l'esclave de son père. Où est donc la contradiction?

D'ailleurs chaque jour on colle un petit papier; je vous en ai envoyé trois ou quatre, et j'en ai dix ou douze. Je travaille sans relâche, et pour qui? pour un peuple ignorant, égaré, volage, qui s'en-

[1] Dans la tragédie d'*Olympie*. B.

[2] Voyez tome VII, pages 453 et 478. B.

nuiera aux scènes de *Catilina* et de *César,* et qui courra en foule à *la Fatale union d'Arlequin et de la Foire*[1].

Voilà ce qui devrait allumer en vous une sainte et courageuse haine.

Hélas ! j'avais renoncé au *tripot;* vous m'avez rembâté, vous m'avez renquinaudé, et je suis dans l'amertume.

De vous accabler encore de petits papiers à coller, cela vous serait très incommode à la longue; il vaut mieux reprendre la louable coutume de renvoyer l'exemplaire, d'autant plus que, pendant qu'il sera en route, on aura fait encore peut-être force changements nouveaux pour plaire à mes anges.

Mais ils ne m'ont rien dit du livre infernal de ce curé Jean Meslier, ouvrage très nécessaire aux anges de ténèbres, excellent catéchisme de Belzébuth. Sachez que ce livre est très rare, c'est un trésor. Faites tant que vous pourrez les plus sages efforts contre l'*inf...*, vous rendrez service au genre humain. Mille tendres respects.

3543. A MADAME DE FONTAINE.

16 février.

J'ai encore changé d'avis, ma chère nièce, attendu que volonté est ambulatoire. Mon dernier avis est que vous me renvoyiez *Cassandre.* J'y ai fait cent changements; je vous la redépêcherai toute musquée,

[1] La réunion de la Comédie Italienne et de l'Opéra-Comique (ou Théâtre de la Foire) est de 1762. La première représentation des deux troupes réunies, du 3 février, eut un grand succès. B.

mais la toilette n'est pas encore faite. Je me repens bien de vous avoir priée de la faire lire.

Si heureusement vous n'avez point encore fait cette assemblée dont je vous parlais, ne la faites point, je vous en prie. *Cassandre* serait un mauvais plat dans l'état où il est.

Je crois vous avoir mandé[1] que j'avais fait une grande perte dans l'impératrice de Russie; mais que j'avais mis à sa place l'impératrice-reine. Il faut toujours, comme Moncrif[2], avoir quelque reine pour soi.

3544. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

HUMBLE RÉPONSE A L'ÉDIT DE MES ANGES, DONNÉ RUE DE LA SOURDIÈRE, 16 FÉVRIER.

A Ferney, 24 février.

La créature V. fera ponctuellement tout ce que ses anges lui ont signifié.

Il enverra lettres, déclarations conformes à leur sage et bénigne volonté, et ne fera pas comme le parlement de Bourgogne, qui cesse ses fonctions parcequ'il croit qu'on lui a dit des injures.

Il n'attend que la pièce pour la faire repartir sur-le-champ avec force corrections; il avise ses divins anges qu'on a plus étendu, plus circonstancié le meurtre de Cassandre, qui doit s'exécuter au sortir du temple, afin que nul ne soit surpris de voir que la pauvre Olympie, après avoir précédemment prié Cassandre de vider le temple, lui dise tout effarée de

[1] Voyez lettre 3533. B.

[2] Moncrif était lecteur de la reine. B.

n'en pas sortir. Si mes anges s'y sont mépris, bien d'autres s'y mépréndraient.

Quant au local, je ne vous entends point, ou vous ne m'entendez pas, et, dans l'un et l'autre cas, c'est ma faute. Peut-être a-t-on oublié dans la copie de marquer que le temple est fermé à la première scène du quatrième acte, et ouvert ensuite. C'est au pied d'un autel, et près d'une colonne, que Cassandre trouve Olympie; ils se parlent vers cet autel qui est dans le temple. Si les acteurs n'ont pas la voix assez forte pour se faire entendre de l'intérieur de ce temple, ce n'est pas ma faute; s'ils avancent un peu dans le parvis, le public suppose toujours qu'ils sont dans l'intérieur, et, tant qu'il voit le temple ouvert, il est assez sous-entendu que la scène est dans ce temple. Jamais l'unité du lieu n'a été plus rigoureusement observée. Il serait à souhaiter que la façade du temple ne laissât que huit pieds pour le vestibule; que, les portes du temple étant ouvertes, les acteurs ne s'avançassent jamais jusque dans ce vestibule ouvert, jusque dans ce parvis. Mais, encore une fois, si leur voix alors ne fesait pas assez d'effet, il faudrait bien leur passer de s'avancer deux ou trois pas dans ce parvis. Je soupçonne que vous avez cru que la porte du temple devait être, comme à l'ordinaire, dans le fond du théâtre; mais non, elle est sur le devant. Imaginez qu'au premier acte la toile se lève; on voit sur le bord du théâtre la façade d'un temple fermé; Sostène est à la porte du temple; cette porte s'ouvre. Dès que la toile est levée, Cassandre sort du temple pour parler à Sostène, et la

porte se referme incontinent, après avoir laissé voir au spectateur deux longues files de prêtres et de prêtresses couronnés de fleurs, et une décoration magnifiquement illuminée au fond du sanctuaire. L'œil toujours curieux et avide est fâché de ne voir qu'un instant ce beau spectacle; mais il est ravi lorsqu'à la troisième scène il voit la pompe de la cérémonie du mariage dans ce temple, et Antigone qui frémit de colère à la porte.

Il ne s'agit donc que de marquer en marge expressément les endroits où les acteurs doivent être.

Il serait à souhaiter qu'on pût représenter une place, un parvis, un temple; mais, puisque dans nos petits *tripots* parisiens nous ne pouvons imiter la magnificence du théâtre de Lyon, il faut suppléer comme on peut à notre mesquinerie. On fermera donc le temple au commencement du quatrième acte, et Cassandre et Antigone, qui étaient dans l'intérieur à la fin du troisième, seront dans le vestibule ou parvis au commencement du quatrième; ils seront prêts à fondre l'un sur l'autre, partant chacun de la première coulisse, le grand-prêtre et sa suite au milieu. Cela doit faire un très beau spectacle. Tout parle aux yeux dans cette pièce, tout y forme des tableaux, tantôt attendrissants, tantôt terribles.

Ce genre un peu nouveau demande le plus grand concert de tous les acteurs et du décorateur, et ce n'est peut-être pas l'ouvrage de six jours.

Un des tableaux les plus difficiles à exécuter est celui où Statira est mourante entre les mains d'Olympie, qui, embrassant sa mère et repoussant Cas-

sandre, appelant du secours, et craignant en même temps pour son amant et pour sa mère, doit exprimer un mélange de mouvements et de passions qui ne peut être rendu que par une actrice consommée. Le tableau du cinquième acte est d'une exécution encore plus difficile; ainsi j'avoue avec mes anges qu'il n'y a que mademoiselle Clairon qui puisse jouer Olympie [1]. Il me semble qu'elle a pour elle le premier acte, le quatre, et le cinq; Statira n'en a que deux où elle efface sa fille. De plus, on peut donner à la pièce le nom d'*Olympie*, afin que mademoiselle Clairon ait encore plus d'avantages, et paraisse jouer le premier rôle.

J'avouerai encore, après y avoir bien pensé, qu'il vaut mieux ne point donner la pièce au théâtre que de la hasarder entre des mains qui ne soient pas exercées et accoutumées à faire approcher celles du parterre l'une de l'autre.

3545. A M. DALEMBERT.

A Ferney, 25 février.

Mon cher et universel, vous avez le nez fin, et c'est pour cela que j'ai voulu que vous lussiez *Olympie;* mais, après avoir mandé à madame de Fontaine de vous donner cette corvée [2], je lui mandai de n'en rien faire, attendu que j'ai le nez fin aussi, et que je m'étais très bien aperçu que Cassandre et Olympie ne remuaient pas comme ils doivent remuer. J'avais, Dieu et le duc de Villars m'en sont témoins, j'avais

[1] Voyez lettre 3447. B.

[2] Voyez la lettre du 8 février, n° 3533. B.

broché en six jours cette besogne. Il n'appartient qu'au dieu de Moïse de créer en six jours un monde. J'avais fait le chaos; j'ai débrouillé beaucoup, et voilà pourquoi je ne voulais plus que vous vissiez mon ours avant que je l'eusse léché. Toutes vos critiques me paraissent assez justes; ce n'est point peu pour un auteur d'eu convenir: il n'y en a qu'une qui me paraît mauvaise. Vous voulez qu'un homme qui est à la porte d'une église interrompe une cérémonie qu'on fait dans le sanctuaire, et à laquelle il n'a nul droit, nul prétexte de s'opposer.

On voit bien que vous n'allez jamais à la messe. Je suppose que vous vissiez Fréron et Chaumeix, etc., communier à Notre-Dame, iriez-vous leur donner des coups de bâton à l'autel? n'attendriez-vous pas qu'ils allassent de l'église au b.....? Vous ne savez pas combien les cérémonies de l'église sont respectables.

Il y a encore d'autres remarques sur lesquelles je pourrais disputer; mais le grand point est d'intéresser, tout le reste vient ensuite. J'ai choisi ce sujet moins pour faire une tragédie que pour faire un livre de notes à la fin de la pièce, notes sur les mystères, sur la conformité des expiations anciennes et des nôtres, sur les devoirs des prêtres, sur l'unité d'un dieu prêchée dans tous les mystères, sur Alexandre et ses consorts, sur le suicide, sur les bûchers où les femmes se jetaient dans la moitié de l'Asie; cela m'a paru curieux, et susceptible d'une hardiesse honnête: *Meslier* est curieux aussi. Il part un exemplaire pour vous; le bon grain était étouffé dans l'ivraie de son in-folio. Un bon Suisse a fait l'extrait très fidèlement,

et cet extrait peut faire beaucoup de bien. Quelle réponse aux insolents fanatiques qui traitent les sages de libertins! quelle réponse, misérables que vous êtes, que le testament d'un prêtre qui demande pardon à Dieu d'avoir été chrétien! Le livre de *Mords-les* sur l'inquisition[1] me met toujours en fureur. Si j'étais Candide, un inquisiteur ne mourrait que de ma main[2].

Mademoiselle Corneille est bien élevée; il faut remercier Dieu d'avoir arraché cette ame à l'horreur d'un couvent.

Je fais un peu de bien dans la mission que le ciel m'a confiée. O mes frères! travaillez sans relâche, semez le bon grain, profitez du temps pendant que nos ennemis s'égorgent. Madame Denis est très contente de votre musique.

Quoi! Meslier, en mourant, aura dit ce qu'il pense de Jésus, et je ne dirai pas la vérité sur vingt détestables pièces de Pierre, et sur les défauts sensibles des bonnes? Oh! pardieu, je parlerai; le bon goût est préférable au préjugé, *salva reverentia*. Écrasez l'*inf*..., je vous en conjure.

3546. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

25 février.

Non, cela n'est pas vrai, avec le respect que je vous dois: vous n'avez point lu *Cassandre;* vous avez lu, monsieur le marquis, une esquisse de *Cassandre*, à laquelle il manque cent coups de pinceau,

[1] Le *Manuel des Inquisiteurs*, par Morellet; voyez ma note, tome XLI, page 365. B.

[2] Voyez le chapitre IX de *Candide*, tome XXXIII, page 243. B.

et dont quelques figures sont estropiées. Dieu seul peut créer le monde en huit jours; mais moi je n'ai pu créer que le chaos. Ce n'est pas sans peine que je crois enfin l'avoir débrouillé. Cassandre et Olympie n'intéressaient pas assez, et toutes les critiques qu'on peut faire n'approchent pas de celle-là. C'est l'intérêt de ces deux amants qui doit être le pivot de la pièce, sans préjudice de vingt autres détails. La première chose qu'il faut faire est donc que M. d'Argental ait la bonté de me renvoyer l'original, sur lequel on recollera proprement une soixantaine de vers absolument nécessaires; ensuite mademoiselle Clairon verra peut-être que le rôle d'Olympie est plus intéressant que celui d'Électre, qu'elle a joué quand mademoiselle Dumesnil a joué Clytemnestre.

Au reste, j'ai très peu d'empressement pour donner cette pièce au théâtre : nous allons la jouer à Ferney; il est juste que je travaille un peu pour mon plaisir et pour celui de madame Denis. Si je livrais cette pièce aux comédiens, je ne voudrais pas leur abandonner la part d'auteur, comme j'ai fait dans les pièces précédentes. Je voudrais que cette part fût pour mademoiselle Clairon, mademoiselle Dumesnil, et Lekain. Mais nous n'en sommes pas là. Il faudrait que je fusse à Paris pour diriger cette pièce, qui est toute d'appareil et de spectacle, et qui d'ailleurs n'est guère du ton ordinaire. Le ridicule est fort à craindre dans tout ce qui est hasardé. Mais il est impossible que j'aille à Paris : ni mon goût, ni mon âge, ni ma santé, ni Corneille, ne le permettent. Je me vois avec douleur privé de la consolation de vous revoir : car

vous ne quitterez point le théâtre de Paris pour celui de Ferney. Conservez-moi vos bontés, et soyez sûr que j'en sens tout le prix.

3547. DU CARDINAL DE BERNIS.

De Montélimart, le 25 février.

J'ai l'honneur de vous renvoyer, mon cher confrère, *Cassandre*, que le duc de Villars m'a adressé, ainsi que vos remarques sur *Cinna*. Je crois qu'en revoyant votre tragédie, vous ferez bien de fonder encore davantage l'amour d'Olympie pour Cassandre; il faut que cet amour soit d'une bonne constitution pour résister à la révélation de tant de crimes. Ainsi, je crois nécessaire d'établir que Cassandre a sauvé la vie à Olympie au péril de la sienne, dans un âge où elle ait pu en conserver la mémoire; qu'elle se rappelle cet événement avec reconnaissance, qu'elle le raconte à sa mère; que Cassandre insiste sur ce service, quand il n'a plus d'autres droits à faire valoir, et que tout cela soit peint avec les traits vifs et piquants dont vos poches sont pleines: on pardonnera à Olympie d'aimer un homme à qui elle doit la vie, et de se tuer quand l'honneur lui défend de l'épouser. En un mot, elle sera plus intéressante.

A l'égard de vos remarques sur *Cinna*, je les adopte toutes; vous pouviez même pousser la sévérité plus loin : en disant que *Cinna* « est plutôt un bel ouvrage qu'une bonne tragédie[1], » vous avez tout dit. Qu'Auguste pardonne à Maxime par clémence ou par mépris, à la bonne heure; mais on est révolté qu'il le conserve au rang de ses amis. Je crois que cette observation mérite d'être faite.

Vous êtes en peine de mon ame, dans le vide de l'oisiveté à laquelle je suis condamné à l'avenir. Avouez que vous me croyez ambitieux comme tous mes pareils; si vous me connais-

[1] Voltaire a dit que « plusieurs gens de lettres regardent *Cinna* plutôt comme un bel ouvrage que comme une tragédie intéressante. » Voyez tome XXXV, page 231. B.

siez davantage, vous sauriez que je suis arrivé en place philosophe, que j'en suis sorti plus philosophe encore, et que trois ans de retraite ont affermi cette façon de penser au point de la rendre inébranlable. Je sais m'occuper; mais je suis assez sage pour ne pas faire part au public de mes occupations; je n'avais besoin pour être heureux que de cette liberté dont parle Virgile, *quæ sera tamen respexit inertem* [1]. Je la possède en partie; avec le temps je la posséderai tout entière. Une main invisible m'a conduit des montagnes du Vivarais au faîte des honneurs; laissons-la faire, elle saura me conduire à un état honorable et tranquille; et puis, pour mes menus plaisirs, je dois, selon l'ordre de la nature, être l'électeur de trois ou quatre papes [2], et revoir souvent cette partie du monde qui a été le berceau de tous les arts. N'en voilà-t-il pas assez pour *bercer cet enfant* que vous appelez *la vie*? Ne me souhaitez que de la santé, mon cher confrère; j'ai ou j'aurai tout le reste. Quand je desire une longue vie, je suppose votre existence et celle de quelques amis; car je suis comme mademoiselle Scudéri, je ne voudrais pas vivre éternellement *si mes amis n'étaient éternels comme moi.* Adieu, mon cher confrère; je ris comme un fou quand je songe que vous êtes destiné à vivre en Suisse, et moi à habiter un village.

3548. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Éphèse [3], 26 février.

Votre excellence est bien persuadée de tous les sentiments que le roi mon maître [4] a pour elle. Il s'intéresse à votre santé; il m'en a parlé avec une sensibilité qui est bien rare dans les personnes occupées de

[1] Virgile, *Bucol.*, I, v. 28. B.

[2] Bernis n'a participé qu'à deux élections de papes, Clément XIV en 1769, et Pie VI en 1775; mais ce dernier a régné vingt-cinq ans. B.

[3] C'est à Éphèse qu'est la scène dans *Olympie*. B.

[4] Cassandre, roi de Macédoine. B.

grandes affaires. C'est un exemple que vous lui avez donné; il sait que, dans la guerre et dans les négociations, vous avez toujours cultivé l'amitié, et que vous paraissez toujours occupé de vos amis comme si vous aviez du temps de reste. Votre caractère l'enchante. Il a été lui-même assez malade; mais, dès que sa majesté macédonienne a été en état de raisonner, je lui ai fait part de vos remontrances. Il admire toujours la sagacité de votre génie et la facilité de vos moyens; il dit qu'il n'a jamais connu d'esprit plus conciliant. J'ai pris ce temps pour lui dire : Faites donc ce qu'il vous propose; il m'a répondu que cela lui était impossible. « Mettez-vous à ma place, m'a-t-il « dit. Que m'importe d'avoir autrefois donné un coup « de sabre à une Persane? quels si grands remords « pourrais-je en avoir, si je n'étais pas éperdument « amoureux de sa fille? n'ai-je pas dit exprès à mon « maître de la garde-robe :

« Ces expiations, ces mystères cachés,
« Indifférents aux rois, et par moi recherchés,
« Elle en était l'objet; mon ame criminelle
« N'osait parler aux dieux que pour approcher d'elle.

Acte IV, scène 4.

« Vous savez, a-t-il ajouté, qu'on ne s'intéresse « guère qu'à nos passions, et très peu à nos dévotions; « si je me suis confessé, et si j'ai communié, on sent « bien que c'est pour Olympie. J'insiste encore sur les « ridicules qu'on me donnerait si mon père et moi « avions eu pendant treize ans la fille d'Alexandre « entre nos mains, après l'avoir prise dans son palais, « et que nous n'en sussions rien. »

Je ne vois d'autre réponse à cet argument que de bâtir un roman à la façon de Calprenède[1], et de supposer un tas d'aventures improbables, d'amener quelque vieillard, quelque nourrice qu'il faudrait interroger; et ce nouveau fil romprait infailliblement le fil de la pièce. L'esprit partagé entre tant d'événements perdrait de vue le principal intérêt. « Il y a bien « plus, dit-il; une reconnaissance est touchante quand « elle se fait entre deux personnes qui ont intérêt de « se reconnaître : mais Cassandre, en apprenant que « sa maîtresse est la fille de Statira, n'apprendrait « qu'une très fâcheuse nouvelle. De plus, il faudrait « deux reconnaissances au lieu d'une, celle d'Olym- « pie et celle de Statira; l'une ferait tort à l'autre. »

Je vous avoue que j'ai été fort ébranlé de toutes ces raisons que le roi mon maître m'a déduites fort au long, et dont je communique le faible précis à votre excellence. Je l'en fais juge, et je la supplie de considérer dans quel embarras elle nous jetterait, s'il fallait refondre toute la pièce uniquement pour faire apprendre par Antigone ce qu'on peut très bien savoir sans lui.

On m'a envoyé du petit royaume des Gaules, situé au bout de l'Occident, un petit écrit[2] concernant des prêtres des idoles, qu'on appelle jésuites; je ne sais ce que c'est que cette affaire; on ne s'en soucie guère à Éphèse. J'en fais part, à tout hasard, à votre excellence. Statira, Olympie, et l'hiérophante, font mille vœux pour vous et madame l'ambassadrice.

[1] Voyez tome XIX, page 73. L'un des romans de La Calprenède est intitulé *Cassandre*. B.

[2] Je crois qu'il s'agit de la *Balance égale;* voyez t. XL, p. 460. B.

3549. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 26 février.

Je ne savais où vous prendre, monsieur; vous ne m'avez point informé de votre demeure à Paris; je ne pouvais vous remercier ni de votre souvenir ni de votre excellent pâté. Je vous crois actuellement dans votre château; le mien est un peu entouré de neiges. Je crois le climat d'Angoulême plus tempéré que le nôtre; et je vous avoue que si je m'applaudis en été d'avoir fixé mon séjour entre les Alpes et le mont Jura, je m'en repens beaucoup pendant l'hiver. Si on pouvait être Périgourdin en janvier et Suisse en mai, ce serait une assez jolie vie. Est-il vrai que vous avez des fleurs au mois de février? pour moi, je n'ai que des glaces et des rhumatismes.

Je reçois dans ce moment, monsieur, votre lettre du 13 février; je vois que je ne me suis pas trompé. Je vous tiens très heureux d'être loin de toutes les tracasseries qui affligent Paris, la cour, et le royaume. Je n'ai point encore vu le Mémoire de M. le maréchal de Broglie[1], mais j'augure mal de cette division. Voici un petit Mémoire en faveur des jésuites; j'ai cru qu'il vous amuserait.

On me mande que madame de Pompadour est attaquée d'une goutte sereine qui lui a déjà fait perdre un œil, et qui menace l'autre. L'Amour était aveugle, mais il ne faut pas que Vénus le soit. Il y a un autre dieu aveugle, c'est Plutus; celui-là a non seulement

[1] A l'occasion de sa brouille avec le maréchal d'Estrées. B.

perdu les yeux, mais les mains; j'entends les mains avec lesquelles on donne: car pour celles avec lesquelles on prend, il en a plus que Briarée. J'ai fait une très grande perte dans l'impératrice de Russie, et je ne la réparerai pas; elle m'accablait de bontés. Elle venait de souscrire pour deux cents exemplaires en faveur de mademoiselle Corneille. La philosophie console de tout; et il n'y a de philosophie que dans la retraite. Jouissez de la vôtre, jouissez de vous-même, et conservez-moi vos bontés.

3550. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 mars.

O mes anges, vous aurez incessamment *Acanthe*[1] conforme à la prud'hommie de la police[2] et aux volontés du parterre, volontés qui sont souvent des caprices auxquels il ne faut pas se rendre aveuglément, mais qu'il ne faut pas choquer avec trop d'obstination.

A l'égard de *Cassandre*, nous avons du temps; et si mon ours de six jours demande six mois pour être léché, nous lécherons six mois entiers sans plaindre notre peine, puisque vous ne la plaignez pas. Vous êtes, vous dis-je, d'impitoyables anges; vous ne faites pas seulement attention que j'ai tout Pierre Corneille sur les bras, et encore l'Histoire générale des sottises des hommes, depuis Charlemagne jusqu'à

[1] Nom d'un personnage du *Droit du Seigneur*, par lequel Voltaire désigne quelquefois cette pièce. B.

[2] Voyez tome VII, pages 216 et 294. B.

notre temps[1]; que je suis vieux et malade, et que je me tue pour une nation un peu ingrate; mais mes anges me tiennent lieu de ma nation.

Vous ne m'avez rien dit de la façon dont le public a appliqué certains vers d'Aménaïde[2] au maréchal de Broglie.

Vous ne daignez pas me rassurer sur la prétendue intelligence de Pierre III et de Frédéric III; j'y suis pourtant très intéressé en qualité d'historiographe russe; mais vous ne me croyez que citoyen des faubourgs d'Éphèse. Vous savez que ma chère impératrice Élisabeth avait souscrit deux cents exemplaires pour Marie Corneille.

Vous ne me dites rien non plus du parlement de Bourgogne, qui s'est avisé aussi de cesser de rendre justice pour faire dépit au roi, qui sans doute est fort affligé qu'on ne juge point mes procès. Le monde est bien fou, mes chers anges. Pour le parlement de Toulouse, il juge; il vient de condamner un ministre de mes amis à être pendu[3], trois gentilshommes à être décapités, et cinq ou six bourgeois aux galères; le tout pour avoir chanté des chansons de David. Ce parlement de Toulouse n'aime pas les mauvais vers.

Je baise vos ailes avec componction.

[1] Le tome VIII de l'*Essai sur les mœurs*, publié en 1763; voyez ma Préface du tome XV. B.

[2] Voyez la lettre 3552. B.

[3] Il veut sans doute parler de Rochette, qui avait été pendu le 18 février; voyez ma note sur la lettre 3451. B.

3551. A M. LEKAIN.

A Ferney, 2 mars.

Mon cher grand acteur, est-il vrai que nous aurons le bonheur de vous voir devers Pâques? Nous communierons ensemble, et nous prendrons des mesures pour faire de *Zulime*, de *Cassandre*, etc., etc., quelque chose qui puisse vous être agréable et utile. J'interromps une répétition pour vous dire que toute notre troupe, et surtout madame Denis et moi, nous vous fesons les plus tendres et les plus sincères compliments. V.

3552. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, ce 5 mars.

Oui, monseigneur, ceux qui disaient, quand vous fûtes ministre pour trop peu de temps: *Celui-là du moins sait lire et écrire*, avaient bien raison. Votre éminence daigne se souvenir de *Cassandre*, et me donne un excellent conseil, que je vais sur-le-champ mettre en pratique. Vous jugez encore mieux *Cinna*; rien n'est mieux dit: *C'est plutôt un bel ouvrage qu'une bonne tragédie.* Je souscris à ce jugement. Nous n'avons guère de tragédies qui arrachent le cœur; c'est pourtant ce qu'il faudrait.

Vous savez peut-être ce qui arriva à *Tancrède*, il y a huit ou dix jours; je ne dis pas que ce *Tancrède* arrache l'ame, ce n'est pas cela dont il s'agit; il y a des vers ainsi tournés:

> On dépouille Tancrède, on l'exile, on l'outrage;
> C'est le sort d'un héros d'être persécuté.
>
> Acte I, scène 6.

Tout le monde battit des mains, on cria *Broglie! Broglie!* et les battements recommencèrent; ce fut un bruit, un tapage, dont les échos retentirent jusqu'au château où les deux frères vont faire du cidre[1]. Si les voix des gens qui pensent étaient entendues, les échos de Montélimart feraient aussi bien du bruit. Je fais une réflexion en qualité d'historiographe: c'est que pendant quarante ans, depuis l'aventure du marquis de Vardes[2], Louis XIV n'exila aucun homme de sa cour.

Pour vous, monseigneur, vous avez un grand *ombrello*[3] d'écarlate qui vous mettra toujours à couvert de la pluie, vous aurez toujours la plus grande considération personnelle. Une chose encore qui met votre ame bien à son aise, c'est que tous les hasards sont pour vous, et qu'il n'y en a point contre; votre jeu, au fond, est donc très beau.

A propos de hasards, la ville de Genève, qui est celle des nouvellistes, dit que la Martinique est prise, et que Pierre III est d'accord avec Frédéric III; et moi je ne dis rien, parceque je ne sais rien, sinon qu'il fait très froid dans l'enceinte de nos montagnes, et que je suis actuellement en Sibérie. Mon pays est pendant l'été le paradis terrestre; ainsi je lui pardonne d'avoir un hiver. Je dis mon pays, car je n'en ai point d'autre. Je n'ai pas un bouge à Paris, et on aime son nid quand on l'a bâti. La retraite m'est nécessaire,

[1] La terre de Broglie était située en Normandie (aujourd'hui département de l'Eure, arrondissement de Bernay). B.

[2] Voyez tome XX, page 159. B.

[3] Voyez ci-après la lettre du cardinal, n° 3559. B.

comme le vêtement. J'y vis libre, mes terres le sont, je ne dois rien au roi. J'ai un pied en France, l'autre en Suisse; je ne pouvais pas imaginer sur la terre une situation plus selon mon goût. On arrive au bonheur par de plaisants chemins. Ce bonheur serait bien complet, si je pouvais faire ma cour à votre éminence. Je la quitte pour aller faire une répétition sur notre théâtre, et très joli théâtre, d'une comédie de ma façon. Ah! si vous étiez là, comme nous vous ferions une belle harangue, *recreati sacra præsentia!* J'ai le cœur serré de vous présenter de loin mon très tendre et profond respect.

3553. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 8 mars.

Paire d'anges, madame Scaliger[1] est plus que Scaliger; elle a du génie: je suis plein de reconnaissance et de vénération. C'est encore peu que du génie, elle est bon génie. Assez de dames disent leurs dégoûts, assez disent, en tournant la tête: *Ah! l'horreur!* et puis vont jouer et souper; mais trouver le mal et le remède, celà n'est pas du train ordinaire. Je ne peux encore prendre un parti sur ce qu'elle propose; j'avais fait ce *Cassandre* ou cette *Olympie* uniquement pour le cinquième acte. Je voulais hasarder de faire voir une femme mourant de douleur; je me disais: Le président Hénault, dans son petit livre[2], fait mourir vingt ministres de chagrin; pourquoi Statira n'en mourrait-elle pas? En la peignant, surtout dès le se-

[1] Madame d'Argental; voyez ma note, tome LVIII, page 116. B.
[2] *Abrégé chronologique de l'Histoire de France.* B.

cond acte, accablée de ses douleurs, et languissante, et invoquant la mort, et n'attendant que ce moment, cela n'était-il pas cent fois plus touchant, cent fois plus naturel que de faire expirer de douleur, en un seul vers et d'une seule bouchée, une sotte princesse, dans *Suréna?* Ah! que cela est beau! disaient les cornéliens que j'ai vus dans ma jeunesse.

Non, je ne pleure point, madame; mais je meurs.
CORNEILLE, *Suréna*, acte V, scène 5.

Et moi je dis: Que cela est froid! que cela est pauvre! Ah! ce que je commente ne me plaît guère. Enfin pourquoi un bûcher ne vaudrait-il pas le pont aux ânes du coup de poignard?

Pourquoi, avant-hier [1], un acteur qui lisait la pièce aux autres acteurs qui vont la jouer chez moi, dans huit jours, nous fit-il tous fondre en larmes? Attendons ces huit jours; laissez-moi jouer la pièce telle que je l'ai achevée, laissez-moi reprendre mes esprits; je n'en peux plus, je sors du bal, ma tête n'est point à moi. — Un bal, vieux fou? un bal dans tes montagnes? et à qui l'as-tu donné? aux blaireaux? — Non, s'il vous plaît; à très bonne compagnie; car voici le fait: nous jouâmes hier *le Droit du Seigneur*, et cela sur un théâtre qui est plus joli, plus brillant que le vôtre assurément. Notre théâtre est favorable aux cinquièmes actes; la fin du quatrième fut reçue très froidement, comme elle mérite de l'être; mais à ces vers: *Je vais partir... Je ne partirai plus; Avouez*

[1] Samedi 6 mars. Il n'est question ici que d'une *lecture*, et dans la lettre suivante à Damilaville, Voltaire dit que la *représentation* a eu lieu. B.

donc la gageure perdue... J'aime... Eh bien donc, régnez ; à ces vers si vrais, si naturels, si indignement retranchés, il partait des applaudissements des mains et du cœur. J'avoue que la pièce est bien arrondie; mais enfin c'est notre cinquième acte qui a plu. A des Allobroges, direz-vous: non; à des gens d'un goût très sûr, et dont l'esprit n'est ni frelaté ni jaloux, qui ne cherchent que leur plaisir, qui ne connaissent pas celui de critiquer à tort et à travers, comme il arrive toujours à Paris à une première représentation, comme il arriva à *l'Enfant prodigue*, à *Nanine*, à *Sémiramis*, à *Mahomet*, à *Zaïre*, oui à *Zaïre*. On est assez lâche pour céder quelquefois à d'impertinentes critiques; on sacrifie des traits noblement hasardés, auxquels le public s'accoutumerait en quatre jours. Il y a un beau milieu à tenir entre l'obstination contre les critiques des sages, et l'esclavage de la critique des fous. Vous êtes mes sages, mais soyez fermes. Oüi, *le Droit du Seigneur* a enchanté trois cents personnes de tout état et de tout âge, seigneurs et fermiers, dévotes et galantes. On y est venu de Lyon, de Dijon, de Turin. Croiriez-vous que mademoiselle Corneille a enlevé tous les suffrages? Comme elle était naturelle, vive, gaie! comme elle était maîtresse du théâtre, tapant du pied quand on la sifflait mal à propos! Il y a un endroit où le public l'a forcée de répéter. J'ai fait le bailli, et, ne vous déplaise, à faire pouffer de rire. Mais que faire de trois cents personnes au milieu des neiges, à minuit que le spectacle a fini? il a fallu leur donner à souper à toutes;

ensuite il a fallu les faire danser : c'était une fête *assez bien troussée*[1]. Je ne comptais que sur cinquante personnes; mais passons, c'est trop me vanter.

Nous jouons *Cassandre* dans huit ou dix jours; je vous dirai l'effet. Comptez que nous sommes très bons juges, parceque nous sommes la nature pure et éclairée; fiez-vous à nous.

Je reviens de *Cassandre* à mon impératrice. Je savais bien qu'Ivan Schowalow, mon favori et celui d'Élisabeth, avait raccommodé la princesse impériale avec la mourante; mais on me dit que dans le fond il est fort mal avec l'empereur germanico-russe, aujourd'hui buvant et régnant. C'est son cousin de l'artillerie qui était en grace, il n'y est plus; il vient de mourir[2].

Cet empire russe deviendra l'arbitre du Nord; je vous en avertis, messieurs les Français.

Faut-il que les Anglais se moquent partout de vous? Il y a là un Keate[3] qui sait boire, qui a captivé l'empereur; et votre Breteuil n'a captivé personne. Ah! pauvres Français, avec vos vaisseaux de province[4], vous êtes dans le temps de la décadence, et vous y serez long-temps! Faites votre provision de café et de sucre; vous le paierez cher avant qu'il soit peu.

[1] Dans *M. de Pourceaugnac*, acte I, scène 6, il est question d'un repas bien troussé. B.

[2] Pierre Schowalow, grand-maître de l'artillerie, mort le 16 janvier 1762. B.

[3] Cet ambassadeur auprès du nouvel empereur de Russie, Pierre III, avait obtenu un grand crédit sur lui. B.

[4] Chaque province de la France ou l'assemblée de ses états avait offert un vaisseau. B.

Mes anges, neige-t-il à Paris?
Mille tendres respects. V. la créature.

3554. A M. DAMILAVILLE.

8 mars.

(A MES FRÈRES EN BELZÉBUTH.)

Mes frères, vous avez le diable au corps. Un peintre fait en six jours l'esquisse d'un tableau, et, avant d'y mettre des couleurs et d'en arrêter toute l'ordonnance, il le fait voir à des amateurs. Comment peuvent-ils s'étonner que le tableau n'ait pas été achevé? comment peuvent-ils critiquer des couleurs qui ne sont pas encore sur la toile? comment mes frères ont-ils pu imaginer que la pièce était faite? est-ce parceque ce léger croquis a été dessiné en vers, au lieu de l'être en prose? mais ne savez-vous pas que je fais toujours toutes mes esquisses en vers, parceque la prose me glace? N'en parlons plus, et attendez; mais songez, comme dit Rabelais, qu'il y a des choses profondes sous cette écorce. On a voulu mettre au théâtre la religion des prétendus païens, faire voir, dans des notes, que notre sainte religion a tout pris de l'ancienne, jusqu'à la confession et à la communion, à laquelle nous avons seulement ajouté, avec le temps, la transsubstantiation, qui est le dernier effort de l'esprit. Je crois rendre, par ces notes, un très grand service au christianisme, que les impies attaquent de tous côtés. Ainsi, mes frères, priez Dieu que la pièce réussisse, pour l'édification publique.

On joua, samedi dernier[1], *le Droit du Seigneur*

[1] 6 mars; voyez ma note, page 199. B.

sur un théâtre un peu mieux entendu et mieux décoré que celui de la Comédie-Française. Tous les gens qui se piquent d'avoir de l'esprit, depuis Dijon jusqu'à Turin, vinrent à cette fête. La pièce fut très bien jouée. Nous avions un excellent Mathurin; mademoiselle Corneille était Colette elle-même; c'était la nature pure. Je doute que mademoiselle Dangeville ait plus de talent; elle ne peut avoir que plus d'art.

Tout ce qu'on a ridiculement retranché à la police de Paris a été rétabli à la nôtre: aussi n'a-t-on jamais tant ri; et Acanthe, de son côté, n'a jamais tant intéressé. Le bailli conduisait la noce sur le théâtre; six femmes jolies, habillées en bergères, six jeunes gens très galants, précédés de violons, se présentaient avec les acteurs devant monseigneur: c'était un tableau de Téniers.

Nous jouons, dans dix jours, *Cassandre*, qui commence à être colorié; nous verrons l'effet qu'il fera, avant que nous terminions l'ouvrage. La nature est la même partout: ce qui aura touché les bons esprits de ce pays-ci (et il y en a beaucoup) touchera sans doute à Paris; ce qui aura déplu aura dû déplaire, et sera réformé. On ne peut pas prendre un parti plus sûr. Jouez une pièce en société, vous n'avez que des flatteurs; jouez-la devant quatre cents personnes, vous avez des critiques; et quatre cents personnes assemblées sont comme quatre mille. Les juges de ce pays-ci valent bien ceux de Paris.

N. B. Frère Thieriot me dit qu'il m'envoie le Dis-

cours de l'avocat général La Chalotais [1]; et, au lieu de ce discours intéressant, il m'envoie des chiffons hebdomadaires. Je le prie de ne plus se tromper à ce point.

Valete, fratres; estote fortes contra fanaticos.

3555. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 mars.

O mes anges! daignez recevoir, pour vos œufs de Pâques, ce *Droit du Seigneur*, que je crois dans son cadre. Je vous demande en grace qu'il soit joué tel qu'il est. J'ai, malgré toute ma modestie, la sincérité insolente de vous dire que je le crois très bon; tâchez de penser comme moi; car, depuis l'effet que cette pièce a fait sur mes Suisses et sur mes Savoyards, j'aurai bien mauvaise opinion de vos pauvres Français s'ils ne rient pas, et s'ils ne sont pas touchés. Je veux qu'une comédie soit intéressante; mais je la tiens un monstre si elle ne fait pas rire.

Je ne mets pas encore *Olympie* à vos pieds; j'attends que nous l'ayons jouée, et que je puisse vous rendre compte du jugement de nos Allobroges, et de la manière admirable dont nous disposons notre vestibule, notre temple, nos autels, et notre bûcher. Ce bûcher servira à jeter la pièce au feu, si elle n'est pas reçue avec transport par nos montagnards. Vous êtes bien à plaindre de ne pas voir mes fêtes; mais

[1] *Compte rendu des constitutions des jésuites les* 1, 3, 4 *et* 5 *décembre* 1761 (au parlement de Bretagne), 1762, in-12. B.

pourquoi êtes-vous condamnés à demeurer dans votre vilaine ville de Paris?

Au lieu d'*Olympie*, je vous supplie d'agréer le présent Mémoire. Pouvez-vous, mes divins anges, avoir la bonté de le faire recommander par M. le comte de Choiseul? Le frère du capitaine[1] qui veut tirer du canon contre les Hanovriens et Prussiens est connu de M. le comte de Choiseul, et reçoit quelquefois des ordres de lui pour nos limites.

On ne demande qu'un mot; ce mot est juste. L'officier qui a la rage de servir est très bon; enfin je vous demande instamment cette grace.

Je ne sais plus que penser de mon Schowalow: on n'a rien fait pour lui; il voulait voyager, et il reste à sa cour. Je suis encore très incertain sur le traité des Borusses avec les Russes. Qui vous eût dit, quand nous étions petits, qu'un jour ces Scythes tiendraient la balance de l'Europe? Pauvres petits Français, ce n'est pas vous encore qui la tenez. Il faut espérer que nous ne serons pas toujours dans la boue; mais jusqu'ici nous jouons un triste rôle, malgré le prodigieux succès de la farce italienne[2].

Divins anges, continuez vos bontés à la marmotte des Alpes.

3556. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Ferney, 14 mars.

Mon cher Catilina, vous êtes trop bon et moi trop vif: cela est honteux à mon âge. De quoi me suis-je

[1] Il s'appelait Marchand de La Houlière. B.

[2] Voyez ma note sur la lettre 3542. B.

avisé d'envoyer une esquisse où les couleurs et les attitudes manquaient entièrement? mais je voulais consulter; je voulais voir si de cette esquisse on pouvait faire un tableau. L'ouvrage enfin est près d'être terminé : le rôle d'Olympie est sans contredit le plus beau, et son amour nous paraît si touchant, que nous craignons que Statira ne révolte, et qu'on ne la regarde comme une mauvaise religieuse, comme une dévote implacable qui meurt de rage de ce que sa fille aime un très bon mari, très repentant de ses fautes de jeunesse. Nous répétons la pièce; nous la jouons incessamment sur le théâtre le mieux décoré, le mieux éclairé, avec les plus beaux habits, les plus jolies prêtresses, la plus grande illusion; la pompe, la décence, la magnificence, rien ne nous manquera, qu'une bonne tragédie. Les anges, ni vous, ni moi, ne connaissions la pièce il y a quinze jours. Je ne réponds de rien: si elle ne fait pas d'effet telle qu'elle est à présent, elle n'en fera jamais. On a bien de l'esprit dans notre voisinage, et on a l'esprit de se laisser aller à l'impression que les choses doivent faire. Si on n'est pas ému, je tiens la pièce perdue sans ressource, et je la condamne au portefeuille.

Voilà, *mon cher marquis*, à quel point nous en sommes.
CORNEILLE, *Cinna*, acte I, scène 3.

Je ne vois pas pourquoi je ne donnerais pas le profit à des acteurs choisis, puisque M. Picardin, de l'académie de Dijon, a donné le revenant-bon du *Droit du Seigneur* à Thieriot. Il me semble que les deux cas sont absolument semblables; mais c'est à

mes amis à me conduire dans tous les cas. Madame Denis vous fait les plus tendres compliments; elle joue Statira supérieurement: nous avons une assez bonne Olympie, un bon Cassandre, un bon hiérophante, un bon Antigone; mademoiselle Corneille dit des vers comme son oncle les fesait; mais, par une singularité malheureuse, elle n'aime guère les vers de Pierre; elle dit qu'elle n'entend point le raisonner, et qu'elle ne peut jouer que le sentiment; elle est née actrice comique, tragique; c'est un naturel étonnant. Dieu nous la devait: elle a joué Colette dans *le Droit du Seigneur* à faire mourir de rire. Je suis trop heureux sur mes vieux jours; mais il me manque le bonheur de vous revoir.

3557. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 15 mars.

Monsieur, je reçois la lettre dont vous m'honorez, en date du 14-25 janvier. J'avais eu l'honneur d'écrire à votre excellence par la voie de M. le comte de Kaunitz, qui eut la bonté de se charger de mon paquet. Je vous écrivis trois lettres [1], dès que je sus la triste nouvelle qui m'a fait verser des larmes. Je crois que, des trois lettres, vous en avez reçu deux; la troisième, qui accompagnait un gros paquet, a eu un sort funeste; le maître de poste de Nuremberg, à qui il était adressé, m'a mandé que le courrier qui le portait a été assassiné par des inconnus qui ont pris

[1] Ces trois lettres sont perdues; car celle du 14 janvier (n° 3508) a été écrite avant que Voltaire connût la mort de l'impératrice Élisabeth, arrivée dix jours auparavant (25 décembre, 5 janvier). B.

l'argent dont il était chargé, un paquet destiné pour Vienne, et un autre pour la Suède. J'en rends compte à M. le comte de Kaunitz, qui sans doute en est déjà informé. Je vois, monsieur, par votre lettre, que vous prenez un parti bien digne d'un philosophe; vous voulez vous borner à cultiver les lettres. Vous serez l'Anacharsis moderne. Mais, puisque vous avez une intention si sage et si noble, pourquoi ne feriez-vous pas comme Anacharsis? pourquoi ne voyageriez-vous point? Je parle un peu pour mon intérêt; je me trouverais peut-être sur votre route, j'aurais le bonheur de voir et d'entretenir celui dont les lettres m'ont fait tant de plaisir. Il serait difficile qu'en passant d'Allemagne en France ou en Italie, vous ne vous trouvassiez pas à portée de mon ermitage; je vous en ferais les honneurs de mon mieux, et ce serait le cœur qui les ferait. Je suis trop vieux pour venir vous trouver; vous êtes jeune, et si votre santé est un peu altérée, ce voyage, dans des climats plus doux que le vôtre, la raffermirait. Je vois avec douleur que si la nature donne à vos compatriotes une constitution robuste, elle leur accorde rarement une longue vie. Voyez à quel âge meurent tous vos souverains; aucun n'atteint à une heureuse vieillesse. Je souhaite que l'empereur régnant [1], dont vous faites un si bel éloge, ait ce nombre de jours que je souhaitais à l'impératrice, que je pleure. Il mérite de vivre long-temps, lui et son auguste épouse, puisqu'ils ne vivent que pour le bonheur des hommes. Sans doute, monsieur, ils vous at-

[1] Pierre III, qui fut détrôné le 9 juillet de la même année, et mourut huit jours après, empoisonné et étranglé; voyez t. XXI, p. 305. B.

tachent l'un et l'autre à Pétersbourg; et d'ailleurs je sens bien que vous ne voulez pas quitter une patrie qui vous aime et que vous illustrez. Si vous êtes toujours, monsieur, dans le dessein d'achever le monument auquel vous avez bien voulu que je travaillasse, je vous prierai de faire adresser les gros paquets à M. Czernichef, à Vienne, qui les remettra à notre ambassadeur, M. le comte du Châtelet; il aura la bonté de me les faire tenir.

Je suis charmé que vous daigniez, monsieur, accepter le témoignage public que je veux vous donner de ma très respectueuse et très tendre estime. Si le petit ouvrage dont il est question est reçu favorablement du public, je vous le présenterai avec plus de confiance. Il me faut les suffrages de ma nation pour mériter le vôtre. Votre excellence sait combien je lui suis dévoué pour jamais.

3558. A MADAME DE FONTAINE.

Ferney, 19 mars.

Ma chère nièce, je n'ai qu'un moment pour vous dire combien je vous approuve et je vous félicite. Il n'y a rien de si doux ni de si sage que d'épouser son ami intime. Vos arrangements, dont vous voulez bien me faire part, me paraissent très convenables pour toutes les parties intéressées; Hornoy y gagnera, votre château s'embellira, la vie y sera plus animée: tout le mal est dans cette horrible distance de votre château au mien.

Je vous prierai de m'instruire du jour de votre

départ : il faut qu'un oncle s'arrange pour un petit présent de noces. Je voudrais bien être de la cérémonie, et signer au contrat. Je vais annoncer dans l'instant cette nouvelle à madame Denis, qui répète actuellement son rôle de Statira, et qui le jouera bientôt sur un théâtre mieux entendu, mieux orné, mieux éclairé que celui de Paris.

Je suis très fâché de ne vous pas marier dans mon église, en présence du grand Jésus, doré comme un calice, qui a l'air d'un empereur romain, et à qui j'ai ôté sa physionomie niaise. Nous vous donnerions vraiment une belle fête ; car nous sommes en train, et la tête m'en tourne.

Madame Denis arrive : elle pense comme moi. Nous vous embrassons tendrement, vous et le grand écuyer de Cyrus [1] devenu mon neveu.

3559. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Montélimart, le 20 mars.

Il n'y a que vos lettres, mon cher confrère, que je lise avec plaisir, et que j'attende avec impatience. Les hommes et les femmes n'ont aujourd'hui dans la tête que de gouverner l'état. C'est une dissertation continuelle et ennuyeuse ; rien n'est plus plat qu'une politique superficielle. Vous êtes aujourd'hui le seul homme en France qui voyez les choses avec esprit et gaîté. Rien n'est plus ridicule que cette foule de petits Atlas qui croient porter le monde sur leurs épaules, et qui se chargent de toutes les sollicitudes d'un ministre principal. A propos de ministre, ajoutez à vos réflexions d'historiographe que depuis la disgrace de M. Fouquet, au commencement du règne de Louis XIV, ce prince n'a renvoyé que le seul mar-

[1] M. le marquis de Florian. K.

quis de Pomponne, qu'il rappela peu de temps après dans son conseil.

Ce que vous me dites du grand *umbrello* d'écarlate m'a fait rire, et m'a rappelé un propos que je tins le jour que je reçus la barette en cérémonie. Ce jour fut marqué par les circonstances les plus flatteuses : une foule de courtisans de tout ordre m'accompagnait chez moi ; l'un d'eux me dit : Monsieur le cardinal, voilà un beau jour ! Dites plutôt, lui répondis-je en riant, *que voilà un bon parapluie*. Ce mot fut trouvé bon quelques jours après. Faites des comédies sur les comédies de ce monde ; jouez-les sur votre joli théâtre ; entretenez la vigueur de votre esprit ; conservez votre gaîté comme la prunelle de l'œil ; elle est le signe de la santé et de la sagesse ; aimez-moi toujours, et écrivez-moi, quand vous n'aurez rien de mieux à faire.

3560. A M. COLINI.

Ferney, 22 mars.

Vous voilà donc marié! je voudrais vous venir porter mon présent de noce. Je vous embrasse, vous, madame votre femme, et le petit garçon palatin que vous aurez dans un an. *Evviva!* voici une lettre pour S. A. S. Voulez-vous bien aussi vous charger de celle pour M. de Beckers [1], ministre des finances? V.

3561. A M. LE DUC DE VILLARS.

RELATION DE MA PETITE DRÔLERIE.

25 mars.

Hier, mercredi 24 de mars, nous essayâmes *Cassandre*. Notre salle est sur le modèle de celle de Lyon ; le même peintre a fait nos décorations ; la perspective en est étonnante : on n'imagine pas d'a-

[1] Ces deux lettres manquent. B.

bord qu'on puisse entendre les acteurs qui sont au milieu du théâtre: ils paraissent éloignés de cinq cents toises. Ce milieu était occupé par un autel; un péristyle régnait jusqu'aux portes du temple. La scène s'est toujours passée dans ce péristyle; mais quand les portes de l'intérieur étaient ouvertes, alors les personnages paraissaient être dans le temple, qui, par son ordre d'architecture, se confondait avec le vestibule; de sorte que, sans aucun embarras, cette différence essentielle de position a toujours été très bien marquée.

Le grand intérêt commença dès la première scène, grace aux conseils d'un de nos confrères de l'académie[1], qui daigna me suggérer l'idée de supposer d'abord que Cassandre avait sauvé la vie d'Olympie.

> Seul je pris pitié d'elle, et je fléchis mon père;
> Seul je sauvai la fille, ayant frappé la mère.
>
> *Olympie*, acte I, scène I.

Dès ce moment, je sentis que Cassandre devenait le personnage le plus intéressant.

Le mariage, la cérémonie, la procession des initiés, des prêtres, et des prêtresses couronnées de fleurs, etc., les serments faits sur l'autel, tout cela forma un spectacle auguste.

Au second acte, Statira enfermée dans le temple, obscure, inconnue, accablée de ses infortunes, et n'attendant que la fin d'une vie usée par le malheur, reconnue enfin dans cette assemblée, l'hiérophante à ses genoux, les prêtresses courbées vers elle, en-

[1] Le cardinal de Bernis; voyez sa lettre du 25 février, n° 3547. B.

suite Olympie présentée à sa mère, leur reconnaissance, firent le plus grand effet.

Cassandre, au troisième acte, venant prendre sa femme des mains de la prêtresse qui doit la lui remettre, et trouvant Statira dans cette prêtresse, fit un effet beaucoup plus grand encore. Tout le monde sentit par ce seul vers :

> Bienfaits trop dangereux, pourquoi m'a-t-il aimée?
> Acte III, scène 4.

qu'Olympie aimerait toujours le meurtrier de sa mère; de sorte qu'on ne savait qui on devait plaindre davantage, ou Cassandre, ou Olympie, ou la veuve d'Alexandre.

Au quatrième, les deux rivaux, Antigone et Cassandre, ont déjà fondu l'un sur l'autre, dans le péristyle même; les initiés, les Éphésiens les ont séparés. Ils sont tous dans les coulisses du péristyle; ils en sortent tous à-la-fois, divisés en deux bandes; les portes du temple s'ouvrent au même instant, l'hiérophante et les prêtres remplissent le milieu du théâtre, Antigone et Cassandre sont encore l'épée à la main. C'est par cet appareil que commence le quatrième acte. L'hiérophante, après avoir dit aux deux rois,

> Qu'osiez-vous attenter, inhumains que vous êtes? etc. [1],

continue ainsi:

> Rendez-vous à la loi, respectez sa justice, etc.
> Acte IV, scène 3.

Alors Cassandre prend la résolution d'enlever son

[1] Voyez la note 36, tome VII, page 477. B.

épouse dans le temple même. Il la trouve au pied d'un autel. Cette scène a été très attendrissante; et à ces mots:

> Ma haine est-elle juste, et l'as-tu méritée?
> Cassandre, si ta main féroce, ensanglantée,
> Ta main qui de ma mère a déchiré le flanc,
> N'eût frappé que moi seule, et versé que mon sang,
> Je te pardonnerais, je t'aimerais... barbare.
>
> Acte IV, scène 5.

les deux acteurs pleuraient, et tous les spectateurs étaient en larmes.

Cet amour d'Olympie attendrissait d'autant plus qu'elle avait voulu se le cacher à elle-même, qu'elle ne s'était point laissée aller à ces lieux communs des combats entre l'amour et le devoir, et que sa passion avait été plutôt devinée que déployée.

Immédiatement après cette scène, Statira qui a su qu'on allait enlever sa fille, vient lui apprendre qu'Antigone va la secourir, que son hymen était réprouvé par les lois; elle la donne à son vengeur. Alors Olympie avoue à sa mère qu'elle a le malheur d'aimer Cassandre. Statira évanouie de douleur entre ses bras, Cassandre qui accourt, les divers mouvements dont ils sont agités, forment un tableau supérieur aux trois premiers actes.

Au cinquième, Antigone arrivant pour soutenir ses droits, pour venger Olympie du meurtrier d'Alexandre et de Statira, apprend que Statira vient d'expirer entre les bras de sa fille; elle a conjuré Olympie, en mourant, d'épouser Antigone. Les voilà donc tous deux dans le temple, forcés d'attendre la décision

d'Olympie, et elle obligée de choisir : elle promet qu'elle se déclarera quand elle aura rendu les derniers devoirs au bûcher de sa mère. Le bûcher paraît, elle parle aux deux rivaux, et n'avouant son amour qu'au dernier vers, elle se jette dans le bûcher.

La scène a été tellement disposée, que tout a été exécuté avec la précision nécessaire. Deux fermes, sur lesquelles on avait peint des charbons ardents, des flammes véritables qui s'élançaient à travers les découpements de la première ferme, percée de plusieurs trous; cette première ferme s'ouvrant pour recevoir Olympie, et se refermant en un clin d'œil; tout cet artifice enfin a été si bien ménagé, que la pitié et la terreur étaient au comble.

Les larmes ont coulé pendant toute la pièce. Les larmes viennent du cœur. Trois cents personnes, de tout rang et de tout âge, ne s'attendrissent pas, à moins que la nature ne s'en mêle; mais pour produire cet effet, il fallait des acteurs et de l'action : tout a été tableau, tout a été animé. Madame Denis a joué Statira comme mademoiselle Dumesnil joue Mérope. Madame d'Hermenches, qui fesait Olympie, a la voix de mademoiselle Gaussin, avec des inflexions et de l'ame; mais ce qui m'a le plus surpris, c'est notre ami Gabriel Cramer. Je n'exagère point; je n'ai jamais vu d'acteur, à commencer par Baron, qui eût pu jouer Cassandre comme lui; il a attendri et effrayé pendant toute la pièce. Je ne lui connaissais pas ce talent supérieur. M. Rilliet a joué le grand-prêtre, comme j'aurais voulu que Sarrazin l'eût représenté. Antigone a été rendu par M. d'Hermenches avec la

plus grande noblesse. Je ne reviens point de mon étonnement, et je ne me console point de n'avoir pas vu ce spectacle honoré de la présence des deux illustres académiciens[1] qui m'ont daigné aider de leurs conseils pour finir mon œuvre des six jours. Eux, et deux respectables amis[2] à qui je dois tout, et que je consulte à Paris, ont fait mon ouvrage ; car malheur à qui ne consulte pas !

3562. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 25 mars.

Permettez, monseigneur, que ce vieux barbouilleur vous remercie bien sincèrement du plaisir qu'il a eu. Sans vos bontés, sans vos conseils, mon œuvre de six jours eût toujours été le chaos : permettez que je fasse lire à votre éminence la petite relation historique que j'envoie à M. le duc de Villars [3]. Quand elle l'aura lue, si tant est qu'elle daigne lire un tel chiffon, un peu de cire mis proprement sous le cachet par un de vos secrétaires rendra le paquet digne de la poste. Voilà de plaisantes négociations que je vous confie.

Je profite de tous vos conseils; je me donne du bon temps, peut-être un peu trop, car il ne m'appartient pas de donner à souper à deux cents personnes. J'ai eu cette insolence. *Nota bene* que nous avions deux belles loges grillées. Nous avons com-

[1] Le cardinal de Bernis et Dalembert. B.

[2] Monsieur et madame d'Argental. B.

[3] C'est la lettre 3561. B.

battu à Arques: où était le brave Crillon[1]? pourquoi était-il à Montélimart?

Voulez-vous, quand vous voudrez vous amuser, que je vous envoie *le Droit du Seigneur?* Cela est gai et honnête; on peut envoyer cette misère à un cardinal. Je ne dis pas à tous les cardinaux, Dieu m'en garde!

> .... Pauci, quos æquus amavit
> Juppiter..................
> VIRG., *Æneid.*, lib. VI, v. 129.

J'ai encore à vous dire que je suis très soumis à la leçon que vous me donnez de ne point lire, ou de ne lire guère, tous ces livres où des marquis[2] et des bourgeois gouvernent l'état. Connaissez-vous, monseigneur, la comédie danoise du *Potier d'étain*[3]? c'est un potier qui laisse sa roue pour faire tourner celle de la fortune, et pour régler l'Europe: on lui vole son argent, sa femme, sa fille, et il se remet à faire des pots.

Oserai-je, sans abandonner mes pots, supplier votre éminence de vouloir bien me dire ce que je dois penser de l'aventure affreuse de ce Calas[4], roué à Toulouse pour avoir pendu son fils? c'est qu'on prétend ici qu'il est très innocent, et qu'il en a pris Dieu à témoin en expirant. On prétend que trois juges ont protesté contre l'arrêt; cette aventure me

[1] C'est le mot fameux de Henri IV. B.

[2] Le marquis de Mirabeau est auteur de l'*Ami des hommes* (voyez tome XXXI, page 476) et de la *Théorie de l'impôt* (voyez t. LIX, p. 213). B.

[3] Voyez ma note, tome XLVII, page 582. B.

[4] Voyez tome XL, page 552; et XLI, 223. B.

tient au cœur; elle m'attriste dans mes plaisirs, elle les corrompt. Il faut regarder le parlement de Toulouse ou les protestants avec des yeux d'horreur. J'aime mieux pourtant rejouer *Cassandre*, et labourer mes champs. O le bon parti que j'ai pris!

Le rat retiré dans son fromage[1] de Gruyère souhaite à votre très aimable éminence toutes les satisfactions de toutes les espèces qui lui plairont; il est pénétré pour elle du plus tendre et du plus profond respect.

3563. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 27 mars.

Vous me demanderez peut-être, mes divins anges, pourquoi je m'intéresse si fort à ce Calas, qu'on a roué; c'est que je suis homme, c'est que je vois tous les étrangers indignés, c'est que tous vos officiers suisses protestants disent qu'ils ne combattront pas de grand cœur pour une nation qui fait rouer leurs frères sans aucune preuve.

Je me suis trompé sur le nombre des juges, dans ma lettre à M. de La Marche[2]. Ils étaient treize, cinq ont constamment déclaré Calas innocent. S'il avait eu une voix de plus en sa faveur, il était absous. A quoi tient donc la vie des hommes? à quoi tiennent les plus horribles supplices? Quoi! parcequ'il ne s'est pas trouvé un sixième juge raisonnable, on aura fait rouer un père de famille! on l'aura accusé d'avoir pendu son propre fils, tandis que ses quatre autres

[1] La Fontaine, livre VII, fable III. B.

[2] Celte lettre est perdue. B.

enfants crient qu'il était le meilleur des pères! Le témoignage de la conscience de cet infortuné ne prévaut-il pas sur l'illusion de huit juges, animés par une confrérie de pénitents blancs qui a soulevé les esprits de Toulouse contre un calviniste? Ce pauvre homme criait sur la roue qu'il était innocent; il pardonnait à ses juges, il pleurait son fils auquel on prétendait qu'il avait donné la mort. Un dominicain, qui l'assistait d'office sur l'échafaud, dit qu'il voudrait mourir aussi saintement qu'il est mort. Il ne m'appartient pas de condamner le parlement de Toulouse[1]; mais enfin il n'y a eu aucun témoin oculaire; le fanatisme du peuple a pu passer jusqu'à des juges prévenus. Plusieurs d'entre eux étaient pénitents blancs[2]; ils peuvent s'être trompés. N'est-il pas de la justice du roi et de sa prudence de se faire au moins représenter les motifs de l'arrêt? Cette seule démarche consolerait tous les protestants de l'Europe, et apaiserait leurs clameurs. Avons-nous besoin de nous rendre odieux? ne pourriez-vous pas engager M. le comte de Choiseul à s'informer de cette horrible aventure qui déshonore la nature humaine, soit que Calas soit coupable, soit qu'il soit innocent? Il y a certainement, d'un côté ou d'un autre, un fanatisme horrible; et il est utile d'approfondir la vérité. Mille tendres respects à mes anges.

[1] Dans sa lettre du 2 mars (n° 3550), Voltaire parle de nombreuses condamnations pour cause de religion prononcées par le parlement de Toulouse. B.

[2] Voyez tome XLI, page 227. B.

3564. A M. LE MARQUIS DE THIBOUVILLE.

28 mars.

Vous mandez, mon cher marquis, à ma nièce que ma lettre était bien extraordinaire; mais comme dans ce temps-là il se passait des choses beaucoup plus extraordinaires dans votre infame ville de Paris, ma lettre était très sage. Certain discours prononcé contre les encyclopédistes[1], certaines cabales, certaines persécutions, sont des orages auxquels un homme de mon âge ne doit pas s'exposer. La personne dont vous parlez dans votre lettre à madame Denis ne peut pas, ou du moins ne doit pas, dire qu'elle a vu ce qu'elle n'a jamais vu. Ce serait une très grande infidélité et un crime dans la société d'accuser un homme dont on doit être très content, et de l'accuser après avoir eu sa confiance. Mais ce serait dans ce cas-ci un mensonge affreux. Ce que je vous dis est très exact, très vrai, et la personne en question n'a rien vu ni rien pu voir.

Au reste, les modes changent en France: c'était autrefois la mode de faire des campagnes glorieuses, d'être le modèle des autres nations, d'exceller dans les beaux-arts : aujourd'hui on ne connaît plus que des querelles pour un hôpital[2], des cabriolets, des fêtes de catins sur les remparts[3], et des persécutions contre des hommes sages et retirés. Si je ne suis pas

[1] Le réquisitoire d'Omer Joly de Fleury contre l'*Encyclopédie*, du 29 janvier 1759. B.

[2] Voyez tome XXII, page 322. B.

[3] On appelait ainsi les boulevards. B.

sage, je suis au moins très retiré, et je ne veux pas donner lieu à des pédants de troubler ma retraite. Croyez que je suis instruit de bien des choses, et que j'ai dû écrire de façon à dérouter les curieux qui se trouvent sur les chemins; mais croyez surtout que je vous aimerai toujours. Madame Denis vous en dira davantage; mais elle ne vous est pas plus attachée que moi.

3565. A M. DALEMBERT[1].

A Ferney, 29 mars.

Mon cher et grand philosophe, vous avez donc lu cet impertinent petit libelle d'un impertinent petit prêtre qui était venu souvent aux Délices, et à qui nous avions daigné faire trop bonne chère. Le sot libelle de ce misérable[2] était si méprisé, si inconnu à Genève, que je ne vous en avais point parlé. Je viens de lire dans le *Journal encyclopédique* un article[3] où l'on fait l'honneur à ce croquant de relever son infamie. Vous voyez que les presbytériens ne valent pas mieux que les jésuites, et que ceux-ci ne sont pas plus dignes du carcan que les jansénistes.

Vous aviez fait à la ville de Genève un honneur qu'elle ne méritait pas; je ne me suis vengé qu'en amusant ses citoyens. On joua *Cassandre* ces jours

[1] Cette lettre fut imprimée, étrangement défigurée, dans un journal anglais (voyez nº 3647); Voltaire s'en plaint encore dans les lettres 3654 et 3679. B.

[2] Vernet, auteur des *Lettres critiques d'un voyageur anglais*; voyez mes notes, tome XLII, pages 344 et 346. B.

[3] Le *Journal encyclopédique* du 15 mars contient, pages 73-77, un article sur l'ouvrage de Vernet. B.

passés sur mon théâtre de Ferney, non le *Cassandre* que vous avez vu croqué, mais celui dont j'ai fait un tableau suivant votre goût. Les ministres n'ont osé y aller, mais ils y ont envoyé leurs filles. J'ai vu pleurer Genevois et Genevoises pendant cinq actes, et je n'ai jamais vu une pièce si bien jouée, et puis un souper pour deux cents spectateurs, et puis le bal : c'est ainsi que je me suis vengé.

On venait de pendre un de leurs prédicants[1] à Toulouse, cela les rendait plus doux; mais on vient de rouer un de leurs frères[2], accusé d'avoir pendu son fils en haine de notre sainte religion, pour laquelle ce bon père soupçonnait dans son fils un secret penchant. La ville de Toulouse, beaucoup plus sotte et plus fanatique que Genève, prit ce jeune pendu pour un martyr. On ne s'avisa pas d'examiner s'il s'était pendu lui-même, comme cela est très vraisemblable. On l'enterra pompeusement dans la cathédrale; une partie du parlement assista pieds nus à la cérémonie; on invoqua le nouveau saint; après quoi la chambre criminelle fit rouer le père à la pluralité de huit voix contre cinq. Ce jugement était d'autant plus chrétien, qu'il n'y avait aucune preuve contre le roué. Ce roué était un bon bourgeois, un bon père de famille, ayant cinq enfants, en comptant le pendu; il a pleuré son fils en mourant, il a protesté de son innocence sous les coups de barre. Il a cité le parlement au jugement de Dieu. Tous nos cantons hérétiques jettent les hauts cris; tous disent que nous sommes une nation aussi

[1] Rochette; voyez ma note, page 30. B.

[2] Calas. B.

Digitized by Google

barbare que frivole, qui sait rouer et qui ne sait pas combattre, et qui passe de la Saint-Barthélemi à l'Opéra-Comique. Nous devenons l'horreur et le mépris de l'Europe; j'en suis fâché, car nous étions faits pour être aimables.

Je vous promets de n'aller ni à Genève ni à Toulouse; on n'est bien que chez soi.

Pour l'amour de Dieu, rendez aussi exécrable que vous le pourrez le fanatisme qui a fait pendre un fils par son père, ou qui a fait rouer un innocent par huit conseillers du roi.

Mandez-moi, je vous prie, quel est le corps que vous méprisez le plus; je suis empêché à résoudre ce problème.

Interim, vous savez combien je vous aime, estime, et révère.

3566. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 31 mars.

Un malentendu a été cause, mon cher philosophe, que je n'ai reçu que depuis peu de jours l'ouvrage de Jean Meslier, que vous m'aviez adressé il y a près d'un mois; j'attendais que je l'eusse pour vous écrire. Il me semble qu'on pourrait mettre sur la tombe de ce curé: « Ci-gît un furt honnête prêtre, curé « de village, en Champagne, qui, en mourant, a demandé « pardon à Dieu d'avoir été chrétien, et qui a prouvé par là « que quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois ne font « pas cent bêtes. » Je soupçonne que l'extrait de son ouvrage est d'un Suisse qui entend fort bien le français, quoiqu'il affecte de le parler mal. Cela est net, pressant, et serré, et je bénis l'auteur de l'extrait, quel qu'il puisse être.

C'est du Seigneur la vigne travailler.
J.-B. ROUSSEAU, épigr. obsc.

Après tout, mon cher philosophe, encore un peu de temps, et je ne sais si tous ces livres seront nécessaires, et si le genre humain n'aura pas assez d'esprit pour comprendre par lui-même que trois ne font pas un, et que du pain n'est pas Dieu. Les ennemis de la raison font dans ce moment assez sotte figure, et je crois qu'on pourrait dire comme dans la chanson :

Pour détruire tous ces gens-là,
Tu n'avais qu'à les laisser faire [1].

Je ne sais ce que deviendra la religion de Jésus, mais sa Compagnie est dans de mauvais draps. Ce que Pascal, Nicole, et Arnauld n'ont pu faire, il y a apparence que trois ou quatre fanatiques absurdes et ignorés en viendront à bout : la nation fera ce coup de vigueur au-dedans, dans le temps où elle en fait si peu au-dehors ; et on mettra dans les abrégés chronologiques futurs, à l'année 1762 : « Cette année, la France a « perdu toutes ses colonies, et chassé les jésuites. » Je ne connais que la poudre à canon qui, avec si peu de force apparente, produise d'aussi grands effets.

Il s'en faut beaucoup, j'en conviens, que les fanatiques d'un certain rang tiennent, contre les fanatiques de Loyola et les fanatiques de Saint-Médard, la balance aussi égale [2] qu'un certain philosophe de vos amis ; mais laissons les pandoures détruire les troupes régulières. Quand la raison n'aura plus que les pandoures à combattre, elle en aura bon marché.

A propos de pandoures, savez-vous qu'ils ne laissent pas de faire encore quelques incursions par-ci par-là sur nos terres ? Un curé de Saint-Herbland, de Rouen, nommé Le Roi (ce n'est pas le roi des orateurs), qui prêche à Saint-Eustache, vous a honoré, il y a environ quinze jours, d'une sortie apostolique dans laquelle il a pris la liberté de vous mettre en accolade avec Bayle. N'oubliez pas cet honnête homme à la première bonne digestion que vous aurez ; son sermon mérite qu'il soit recommandé au prône.

[1] Ce sont les deux derniers vers d'un sixain sur les Sodomites. B.

[2] Voltaire venait de publier la *Balance égale ;* voyez t. XL, p. 460. B.

En voilà assez sur les sots et les sottises. Tout cela ne serait rien si nous n'avions pas perdu la Martinique, et si tout, jusqu'aux Russes, ne se moquait pas de nous. Eh bien! que dites-vous de votre ancien disciple? Je ne crois pas qu'il regrette autant que vous Élisabeth Petrowna. Par ma foi, il avait besoin de cette mort, et il en a bien promptement tiré parti. Je me souviens de ce que vous me disiez il y a six ans: Il a plus d'esprit qu'eux tous. Dieu veuille que nous profitions de l'exemple ou du prétexte que les Russes nous donnent pour nous débarrasser de cette maudite alliance autrichienne, qui nous coûtera plus que l'Espagne n'a coûté à Louis XIV!

Laissons les rois s'égorger, ainsi que les parlements et les jésuites, et parlons un peu de votre tragédie. Je suis charmé des corrections que vous y faites; il faut qu'Olympie et Cassandre intéressent, et c'est là la grande affaire. A l'égard de la figure que fait Antigone au premier acte pendant la bénédiction nuptiale de Cassandre et d'Olympie, je ne prétends point du tout qu'Antigone doive troubler cette bénédiction. Je suis trop bon chrétien pour exiger qu'on donne dans l'église des coups de pied dans le cul à un prêtre qui fait ses fonctions; mais, pour s'épargner cette incartade, quand on n'est pas sûr de soi, il faut faire comme vous, mon cher maître, il ne faut point aller à l'église: et pourquoi Antigone y reste-t-il pour y faire une si sotte figure? que ne se tient-il chez lui pendant ce temps-là? Il me paraît que sa présence et son silence le rendent en cette occasion un personnage de comédie. Tout cela soit dit, mon cher maître, sauf votre meilleur avis, comme de raison; je suis aussi flatté de votre confiance que peu attaché à mes opinions.

Où en est l'édition de Corneille? Il y a bien long-temps que nous n'avons reçu de vos notes. Au nom de Dieu, soyez sur vos gardes; ayez raison autant qu'il vous plaira, mais soyez poli; c'est où vos ennemis vous attendent; ils vous déchireront pour peu que vous maltraitiez Corneille, et quand vous n'y serez plus, il ne leur en coûtera rien pour dire que vous aviez raison : ne serez-vous pas bien avancé?

Presque tout le Languedoc en gémit avec horreur. Les nations étrangères, qui nous haïssent et qui nous battent, sont saisies d'indignation. Jamais, depuis le jour de la Saint-Barthélemi, rien n'a tant déshonoré la nature humaine. Criez, et qu'on crie.

Voici un petit ouvrage [1] auquel je n'ai d'autre part que d'en avoir retranché une page de louanges injustes que l'on m'y donnait. Je serais très fâché qu'on crût que j'en aie eu la moindre connaissance; mais je serais très aise qu'il parût, parcequ'il est, d'un bout à l'autre, de la vérité la plus exacte, et que j'aime la vérité. Il faut qu'on la connaisse jusque dans les plus petites choses. Il n'y a qu'à donner cette brochure à imprimer à Grangé ou à Duchesne.

J'ai envoyé à mes frères cette petite relation [2], adressée à M. le duc de Villars, qui me vit esquisser *Cassandre* si vite, lorsqu'il était chez moi. Je prie mon cher frère de dire au frère Platon [3] que ce qu'il appelle pantomime je l'ai toujours appelé action. Je n'aime point le terme de *pantomime* pour la tragédie. J'ai toujours songé, autant que je l'ai pu, à rendre les scènes tragiques pittoresques. Elles le sont dans *Mahomet*, dans *Mérope*, dans *l'Orphelin de la Chine*, surtout dans *Tancrède*. Mais ici toute la pièce est un tableau continuel. Aussi a-t-elle fait le plus prodigieux effet. *Mérope* n'en approche pas quant à l'appareil et à l'action; et cette action est toujours né-

[1] *Pièces originales concernant la mort des sieurs Calas*, etc.; voyez tome XL, page 499. B.

[2] C'est la lettre 3561. B.

[3] Diderot, appelé aussi quelquefois Tonpla. B.

cessaire, elle est toujours annoncée par les acteurs mêmes. Je voudrais qu'on perfectionnât ce genre, qui est le seul tragique; car les conversations sont à la glace, et les conversations amoureuses sont à l'eau rose.

Je suis affligé de la Martinique et de mon roué. Nous sommes bien sots et bien fanatiques; mais l'Opéra-Comique répare tout.

Je bénis Dieu de m'avoir donné un frère tel que vous.

3568. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 avril.

Mes anges, mes anges, rit-on encore à Paris? va-t-on en foule au savetier *Blaise* et au *Maréchal*[1]? Pour moi, je pleure. Vos Parisiens ne voient que des Parisiens, et moi je vois des étrangers, des gens de tous les pays; et je vous réponds que toutes les nations nous insultent et nous méprisent. Voilà un commencement bien douloureux pour MM. de Choiseul[2]. Ce n'est certainement pas la faute de monsieur le comte si Pierre s'unit avec Luc; ce n'est pas la faute de monsieur le duc si les Anglais nous ont pris la Martinique, et s'ils vont peut-être détruire la seule flotte qui nous restait: mais ces événements funestes doivent percer le cœur des deux ministres que vous aimez, et à qui je suis attaché. Que faire? jouer *le Droit du Seigneur*. Il n'y a pas d'autre parti à pren-

[1] *Blaise le savetier* est un opéra comique de Sedaine; le *Maréchal ferrant* est de Quétant. B.

[2] L'un était ministre de la guerre; l'autre, des affaires étrangères. B.

dre après le saint temps de Pâques. Les Anglais auront dépouillé le vieil homme[1]; on aura oublié la Martinique; il ne sera plus question de rien. Je ne crains que *Blaise* et *les Amours de Blaise. Le Droit du Seigneur*, en d'autres temps, devrait plaire à une nation qui ne laisse pas d'avoir du bon, et qui avait autrefois du goût.

Nous avons Lekaiu; il a l'air d'un gros chanoine :

> Et son corps, ramassé dans sa courte grosseur,
> Fait gémir les coussins sous sa molle épaisseur.
>
> BOILEAU, *le Lutrin*, ch. I, v. 67.

Faites comme il vous plaira, messieurs; mais allons nous réjouir pour oublier vos tribulations. Nous allons jouer *Cassandre*, *le Droit du Seigneur*, *Sémiramis*, et *l'Écossaise*. Notre ami Lekain nous dit que le *tripot* ne va pas mieux que le reste de la France; que les quatre premiers gentilshommes ont la grandeur d'ame d'entrer à la comédie pour rien, eux, leurs parents, leurs laquais, et les commères de leurs laquais. Cela est tout-à-fait noble. Les grands seigneurs d'Angleterre sont d'une pâte un peu différente. Ils ont de leur côté la gloire, et nous avons la petite vanité.

Pendant que nous sommes la chiasse du genre humain, on parle français à Moscou et à Yassy : mais à qui doit-on ce petit honneur? à une douzaine de citoyens qu'on persécute dans la patrie.

Mes chers anges, je vous remercie très humblement, très tendrement pour notre artilleur[2]. J'aurai

[1] Saint Paul, *aux Éphésiens*, IV, 22; et *aux Colossiens*, III, 9. B.

[2] La Houlière, recommandé dans la lettre du 10 mars, n° 3555. B.

l'honneur d'écrire à M. le comte de Choiseul [1]; mais, dans la crise où je le crois, je lui épargne mes importunités pour le présent.

Je crois qu'on est si occupé des désastres publics, qu'on ne songe pas à mon roué.

Nous sommes tous à vos pieds et à vos ailes.

3569. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Ferney, 5 avril.

Comme monsieur votre fils [2], madame, n'avait servi ni sous César ni sous Auguste, il ne faut pas d'épitaphe latine. C'est une pédanterie ridicule. Il faut pour un Français une épitaphe française, d'autant plus que les Romains n'ayant point dans leurs armées de grades qui répondent précisément aux nôtres, il est impossible, en ce cas, d'exprimer ce qu'on veut dire. Il est d'ailleurs de l'honneur de la langue française qu'on l'emploie dans les monuments. Elle est entendue plus généralement que la latine. Je suis fâché, madame, de vous parler d'une chose qui renouvelle vos douleurs; mais aussi c'est une consolation que vous vous donnez et que je me donne à moi-même. Sans une occupation qui me tiendra ici une année entière, je viendrais pleurer avec vous. On ne m'a rien mandé de l'œil de madame de Pompadour, ni des deux de M. d'Argenson. Je les plains l'un et l'autre; mais je suis obligé de plaindre M. d'Argenson au double. Adieu, madame; conservez vos

[1] Il lui écrivit le 6 septembre; voyez lettre 3659. B.

[2] Voyez lettre 3540. B.

Digitized by Google

yeux. Ni vous ni moi ne portons encore de lunettes. Remercions la nature. Mille tendres respects.

3570. A MADEMOISELLE***.

Aux Délices, le 15 avril.

Il est vrai, mademoiselle, que, dans une réponse que j'ai faite à M. de Chazelles[1], je lui ai demandé des éclaircissements sur l'aventure horrible de Calas, dont le fils a excité ma douleur autant que ma curiosité. J'ai rendu compte à M. de Chazelles des sentiments et des clameurs de tous les étrangers dont je suis environné; mais je ne peux lui avoir parlé de mon opinion sur cette affaire cruelle, puisque je n'en ai aucune. Je ne connais que les factums faits en faveur des Calas, et ce n'est pas assez pour oser prendre parti.

J'ai voulu m'instruire en qualité d'historien. Un événement aussi épouvantable que celui d'une famille entière accusée d'un parricide commis par esprit de religion; un père expirant sur la roue pour avoir étranglé de ses mains son propre fils, sur le simple soupçon que ce fils voulait quitter les opinions de Jean Calvin; un frère violemment chargé d'avoir aidé à étrangler son frère; la mère accusée; un jeune avocat[2] soupçonné d'avoir servi de bourreau dans cette exécution inouïe; cet événement, dis-je, appartient essentiellement à l'histoire de l'esprit humain, et au vaste tableau de nos fureurs et de nos faiblesses, dont j'ai déjà donné une esquisse.

[1] Elle est perdue. B.

[2] Lavaysse, au père duquel est adressée la lettre 3612. B.

Je demandais donc à M. de Chazelles des instructions; mais je n'attendais pas qu'il dût montrer ma lettre. Quoi qu'il en soit, je persiste à souhaiter que le parlement de Toulouse daigne rendre public le procès de Calas, comme on a publié celui de Damiens. On se met au-dessus des usages dans des cas aussi extraordinaires. Ces deux procès intéressent le genre humain; et si quelque chose peut arrêter chez les hommes la rage du fanatisme, c'est la publicité et la preuve du parricide et du sacrilége qui ont conduit Calas sur la roue, et qui laissent la famille entière en proie aux plus violents soupçons. Tel est mon sentiment.

3571. A M. DAMILAVILLE.

17 avril.

J'ai l'honneur de vous envoyer, monsieur, de la part de M. Friche-Baume, libraire, la brochure ci-jointe[1]. Vous êtes assez affermi dans notre sainte religion pour lire sans danger ces impiétés; mais je ne voudrais pas que cet ouvrage tombât entre les mains de jeunes gens qu'il pourrait séduire.

On est toujours indigné ici de l'absurde et abominable jugement de Toulouse. On ne s'en soucie guère à Paris, où l'on ne songe qu'à son plaisir, et où la Saint-Barthélemi ferait à peine une sensation. Damiens, Calas, Malagrida, une guerre de sept années sans savoir pourquoi, des convulsions, des billets de confession, des jésuites, le discours et le réquisitoire de Joly de Fleury, la perte de nos colonies,

[1] Je pense qu'il s'agit du *Petit avis à un jésuite* (voyez t. XL, p. 465), ou de l'*Extrait de la Gazette de Londres;* voyez id., p. 386. B.

de nos vaisseaux, de notre argent; voilà donc notre siècle! Ajoutez-y l'Opéra-Comique, et vous aurez le tableau complet.

On m'a donné cette lettre pour M. Saurin; je vous supplie de vouloir bien la lui faire parvenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, RIBIENBOTTE.

3572. A M. SAURIN.

A Ferney, 17 avril.

J'ai cru, monsieur, que vous ne seriez pas fâché d'apprendre que mademoiselle Corneille vient de jouer votre rôle de Julie [1] avec un applaudissement unanime. Vous n'aurez jamais d'actrice d'un si beau nom. Je ne peux lui donner une meilleure éducation qu'eu lui fesant connaître le monde comme vous l'avez peint.

Votre pièce, d'ailleurs, a été très bien jouée; et Lekain, qui était au nombre des spectateurs, en a été extrêmement content.

Je vous prie de dire à M. Duclos que j'ai cessé l'envoi des *Commentaires sur Corneille*, parceque je me suis remis à l'espagnol. J'ai voulu donner une traduction de l'*Héraclius* de Caldéron; elle est d'un bizarre, d'un sauvage, d'un comique, et, en certains endroits, d'un sublime, qui méritent d'être connus : c'est la nature pure; rien ne ressemble plus à Shakespeare.

Si vous écrivez à frère Helvétius, je vous supplie

[1] Personnage des *Mœurs du temps;* voyez ma note, t. LIX, p. 293. B.

de ne lui pas laisser ignorer ma tendre amitié pour lui. Je n'écris guère, parceque je n'en ai pas le temps; et si je ne vous écris pas de ma main, c'est que j'ai la fièvre. Adieu, mon très cher confrère.

3573. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 avril.

Mes divins anges, je ne voulais vous écrire qu'après que Lekain aurait vu Statira; mais je commence toujours par vous remercier de la bonté que vous avez eue pour mon capitaine d'artillerie, qui voudrait bien pointer quelques canons contre Pierre III, qui n'est pas Pierre-le-Grand.

Il est vrai que M. le comte de Saxe ne fit que monter dans le vaisseau à Dunkerque, et que, grace au ciel, nous ne mîmes point en mer; mais je ne prends aucun intérêt à cette misérable histoire, dont on a imprimé des fragments très incorrects, qu'on m'a volés [1].

A l'égard de Conculix [2], c'est autre chose. Il faut que j'aie été abandonné de Dieu pour laisser cet animal-là en si bonne compagnie.

Nous avons déjà joué *Tancrède*. Lekain m'a paru admirable; je lui ai même trouvé une belle figure. J'étais le bon homme Argire; je ne m'en suis pas mal tiré; mais ni lui ni moi ne jouons dans *Olympie;* nous serons tous deux spectateurs bénévoles. Je de-

[1] Voyez ma Préface du tome XXI. B.

[2] Personnage de *la Pucelle*, remplacé par *Hermaphrodix*, chant IV et suiv. B.

vais naturellement jouer le grand-prêtre : ce sont mes triomphes, vu le goût que j'ai pour l'Église; mais je suis honoré du même catarrhe qui a osé souffler sur mes anges : j'ai la fièvre. Je continuerai ma lettre quand on aura joué *Olympie* ou *Cassandre*, et je vous en rendrai compte, en oubliant la petite part que je peux y avoir.

18 avril.

Mes anges sauront qu'hier Lekain nous joua *Zamore;* il était encore plus beau que je n'avais cru. Il joua le second acte de manière à me faire rougir d'avoir loué autrefois Baron et Dufresne. Je ne croyais pas qu'on pût pousser aussi loin l'art tragique. Il est vrai qu'il ne fut pas si brillant dans les autres actes. Il a quelquefois des silences trop longs; il en faut, comme en musique, mais il ne faut pas les prodiguer; ils gâtent tout quand ils n'embellissent pas. Il fut bien mal secondé, ma nièce ne jouait point. Cramer, qui avait joué Cassandre supérieurement, joua Alvarès précisément comme le bon homme Cassandre. Mais enfin nous voulions voir Lekain, et nous l'avons vu.

En attendant qu'on répète *Cassandre* ou *Olympie*, il faut que je vous dise un mot de la Jamaïque, qu'un de nos acteurs, armateur de son métier, prétend que vous avez prise à la suite des Espagnols; car vous êtes à présent *à la suite* sur mer et sur terre. Votre rôle n'est pas beau. Puisse mon armateur comique avoir raison! Mais pourquoi dit-on que madame de Pompadour est borgne, et M. d'Argenson aveugle? est-il vrai qu'en effet l'un ait perdu un œil, l'autre deux? Vous voyez toutes les mauvaises plaisanteries

que font sur cette aventure ceux qui ne savent pas que les railleries sur les malheureux sont odieuses. Il faut que cette nouvelle ait un fondement. Il y a long-temps qu'on m'a mandé que l'un et l'autre avaient une violente fluxion sur les yeux.

Parlons un peu de mon roué. Il s'en faut bien qu'on ait découvert l'auteur de l'assassinat attribué au père; il s'en faut bien qu'on songe à réhabiliter la mémoire du supplicié. Tout le Languedoc est divisé en deux factions : l'une soutient que Calas père avait pendu lui-même un de ses fils, parceque ce fils devait abjurer le calvinisme [1]; l'autre crie que l'esprit de parti, et surtout celui des pénitents blancs, a fait expirer un homme innocent et vertueux sur la roue.

Je crois vous avoir dit que Calas père était âgé de soixante et neuf ans [2], et que le fils qu'on prétend qu'il a pendu, nommé Marc-Antoine, garçon de vingt-huit ans, était haut de cinq pieds cinq pouces, le plus robuste et le plus adroit de la province; j'ajoute que le père avait les jambes très affaiblies depuis deux ans, ce que je sais d'un de ses enfants. Il était possible à toute force que le fils pendît le père; mais il n'était nullement possible que le père pendît le fils. Il faut qu'il ait été aidé par sa femme, par un de ses autres fils, par un jeune homme de dix-neuf ans qui soupait avec eux : encore auraient-ils eu bien de la

[1] Voyez tome XL, page 552; et XLI, 223. B.

[2] Voltaire ne dit que *soixante-huit*, tome XL, page 555; et XLI, 224. Dans aucune des lettres à d'Argental qui sont imprimées, il ne donne l'âge de Calas père, qui n'avait guère que soixante-quatre ans. B.

peine à en venir à bout. Un jeune homme vigoureux ne se laisse pas pendre ainsi. Vous savez sans doute que la plupart des juges voulaient rouer toute la famille, supposant toujours que Marc-Antoine Calas n'avait été étranglé et pendu de leurs mains que pour prévenir l'abjuration du calvinisme qu'il devait faire le lendemain. Or j'ai des preuves certaines que ce malheureux n'avait nulle envie de se faire catholique. Enfin les juges prévenus ayant ordonné l'enterrement de Marc-Antoine dans une église, les pénitents blancs lui ayant fait un service solennel, et l'ayant invoqué comme un martyr, n'ont point voulu se détacher de leur opinion. Ils ont condamné d'abord le père seul à mourir sur la roue, se flattant qu'en mourant il accuserait sa famille. Le condamné est mort en appelant à Dieu, et les juges ont été confondus. Voilà en deux pages la substance de quatre factums. Ajoutez à cette aventure abominable la persuasion où ces juges (au moins quelques uns) sont encore que l'on avait résolu, dans une assemblée de réformés, de faire étrangler sans miséricorde celui de leurs frères qui voudrait abjurer, et que ce jeune homme de dix-neuf ans, nommé Lavaysse, qui avait soupé avec les accusés, était le bourreau nommé par les protestants. Vous remarquerez que ce Lavaysse est le fils d'un avocat soupçonné, il est vrai, d'être calviniste, mais de mœurs douces et irréprochables.

Lorsque nous avons joué *Tancrède*, il y a eu un terrible battement de mains, accompagné de cris et de hurlements, à ces vers:

O juges malheureux, qui dans vos faibles mains, etc.
Acte IV, scène 6.

Mais voilà toute la réparation qu'on a faite à la mémoire du plus malheureux des pères. Je ne connais point, après la Saint-Barthélemi, et les autres excès du fanatisme commis par tout un peuple, une aventure particulière plus effrayante.

Voilà bien écrire pour un homme qui a la fièvre. Je continuerai après *Cassandre*.

20 avril.

Je n'ai rien écrit hier 19, parceque j'avais une fièvre violente. Nous sommes accablés de contre-temps dans notre *tripot*. Un oncle d'un acteur s'est avisé de mourir; nous voilà tout dérangés. Notre spectacle se démanche comme le vôtre: vous perdez Grandval[1]; on dit que mademoiselle Dumesnil va se retirer[2]; il faut que tout finisse. Le théâtre de France avait de la réputation dans l'Europe, et c'était presque le seul de nos beaux-arts qui fût estimé; il va tomber. On dit que M. le maréchal de Richelieu n'aura pas eu peu de part à cette révolution.

Je suis fâché que les autres comédiens, nommés jésuites, tombent aussi. C'est une grande perte pour mes menus plaisirs. Les universités, jointes au parlement, vont établir un terrible pédantisme. Je n'aime pas les mœurs pédantes.

[1] Grandval (voyez tome XXXVII, page 94) se retira en effet du théâtre en 1762, mais il y rentra en 1764, et se retira définitivement en 1768; il est mort en 1784. B.

[2] Mademoiselle Dumesnil ne se retira qu'en 1775; voyez tome LIV, page 548. B.

Nous devions jouer aujourd'hui *Cassandre-Olympie* et *le Français à Londres*[1]. Figurez-vous que milord Craff était joué par un Anglais qui s'appelle Craff; mais, comme je vous l'ai dit, un maudit oncle nous dérange. Tout ce que nous pourrons faire, ce sera de répéter devant Lekain en habits pontificaux, afin qu'il juge. En attendant qu'on joue, il faut que je vous dise que je sais un gré infini à Collé d'avoir mis Henri IV sur le théâtre[2]. Son nom seul attirera tout Paris pendant six mois, et l'Opéra-Comique trouvera à qui parler.

Voici la nuit; on va jouer *Cassandre* et *le Français à Londres*, malgré tous les contre-temps : je vais juger.

Parlons d'abord de milord Houzey. Il est si plaisant de voir un Anglais du même nom jouer ce rôle, que j'en ris encore, quoique je sois bien malade. Pour *Cassandre*, le porteur vous pourra dire si cela fait un beau spectacle, s'il y a de l'intérêt, si la fin est terrible, et si tout n'est pas hors du train ordinaire, depuis le commencement jusqu'à la fin. Je voulais lui donner la pièce pour vous l'apporter; mais j'ai senti à la représentation qu'il y avait plus d'une nuance à donner encore au tableau. Tout ce que je vous peux dire, c'est qu'il ne faut pas qu'il y ait dans cet ouvrage un seul trait qui ressemble aux tragédies aux-

[1] Comédie de Boissy, jouée en 1727. B.

[2] Le 6 janvier 1763 on avait donné à Bagnolet, sur le théâtre du duc d'Orléans, une représentation de la *Partie de chasse de Henri IV*, comédie de Collé, qui fut imprimée dès 1766, mais dont on ne permit pas la représentation sur les théâtres publics tant que régna Louis XV. B.

quelles on est accoutumé. C'est assurément un spectacle d'un genre nouveau, aussi difficile peut-être à bien représenter qu'à bien traiter.

Je vous l'enverrai, mes divins anges, avant qu'il soit un mois. Laissez-moi me guérir; la tête me fend et me tourne.

Finie à deux heures après minuit.

3574. A M. DUCLOS.

A Ferney, 23 avril.

Il faut vous avouer, monsieur, que le théâtre de Ferney a fait un peu de tort à nos commentaires, et que nous avons, pendant quelques jours, abandonné Corneille pour Lekain. Nous avons fait de mademoiselle Corneille une assez bonne actrice, au lieu de travailler à l'édition de son oncle. Le commentateur, les libraires, la nièce de Corneille, la nièce du commentateur, tout cela a joué la comédie. Cela n'a pas pourtant interrompu notre entreprise; mais il y a eu du relâchement. Une autre raison encore qui a arrêté le cours de mes consultations, c'est que je me suis mis à traduire l'*Héraclius* espagnol, imprimé à Madrid en 1643, sous ce titre: *La Famosa Comedia: En esta vida todo es verdad, y todo es mentira: Fiesta que se represento à sus Magestades, en el salon Real del palacio*. Le savant [1] qui m'a déterré cette édition, prodigieusement rare, prétend que *sus Magestades* veut dire Philippe et Élisabeth, fille de Henri IV, qui aimait passionnément la comédie, et

[1] Mayans y siscar; voyez lettre 3601. B.

qui y menait son grave mari. Elle s'en repentit; car Philippe IV devint amoureux d'une comédienne[1], et en eut don Juan d'Autriche. Il devint dévot, et n'alla plus au spectacle après la mort d'Élisabeth. Or Élisabeth mourut en 1644, et mon savant prétend que *la Famosa Comedia*, jouée en 1640, fut imprimée en 1643; mais comme mon exemplaire est sans date, il faut en croire mon savant sur sa parole. Le fait est que cette tragédie est à faire mourir de rire d'un bout à l'autre; les *Mille et une Nuits* sont beaucoup moins merveilleuses. Si quelque chose dans le monde a jamais eu l'air original, c'est assurément cette extravagance, dont aucun roman n'approche. Il suffit d'en lire deux pages pour être convaincu que l'auteur a tout pris dans sa tête. Je la ferai imprimer, afin qu'on puisse aisément apercevoir la petite différence qui se trouve entre notre *Héraclius* et *la Comedia famosa*.

Je dois vous donner avis que le premier volume, contenant seulement *Médée* et *le Cid*, est déjà si énorme, que je serai obligé de rejeter à la fin du dernier tome la *Vie de l'auteur*, et les anecdotes et réflexions que je mettrai dans mon *Épître dédicatoire* à l'académie. L'épître ne pourra plus contenir qu'un simple témoignage de ma respectueuse reconnaissance, et une note avertira que la *Vie de Pierre Corneille* se trouvera au dernier volume, avec quelques pièces curieuses. Cette *Vie*, rejetée à ce dernier tome, fera au moins ouvrir quelquefois un tome que sans cela on n'ouvrirait jamais; car qui peut lire *la*

[1] Nommée Marie Calderona. B.

Galerie du Palais et *la Place-Royale?* Ce dernier tome sera uniquement destiné à la comédie, avec un discours sur la comédie espagnole, anglaise, et italienne; mais il faut se bien porter, et je suis un peu sur le côté.

Je tâcherai de vous envoyer dans peu les remarques sur *Rodogune* et sur *Sertorius*.

J'ai repris cette lettre cinq ou six fois; je n'en peux plus. J'ai bien peur de ne pas achever cette édition, et dire:

......Medium solvar et inter opus[1].

3575. A M. COLINI.

A Ferney, 23 avril.

Mon cher Colini, j'ai différé long-temps à vous répondre sur le *Cassandre*. J'ai voulu auparavant connaître moi-même mon ouvrage, et, pour le connaître, il a fallu le faire jouer. J'ai fait venir Lekain à Ferney; il a eu cette complaisance. J'ai vu l'effet de la pièce: c'est un très beau coup d'œil, ce sont des tableaux continuels; mais aussi ils demandent des comédiens qui soient autant de grands peintres, et qui sachent se transformer en peintures vivantes. Le moment du bûcher fut terrible; les flammes s'élevaient quatre pieds au-dessus des acteurs. Enfin c'est une tragédie d'une espèce toute nouvelle. Les trois derniers actes sont absolument différents de la première esquisse que je pris la liberté d'envoyer à S. A. E.; mais il s'en faut bien encore que je sois

[1] Ovide, *Amor. II*, élég. x, 36. B.

content. J'ai senti à la représentation qu'il manquait beaucoup de nuances à ce tableau; j'y travaille encore. Je vous prie de me mettre aux pieds de S. A. E. moi et *Cassandre*. Si elle voulait me renvoyer mon ancien manuscrit, je lui serais infiniment obligé: il n'y aurait qu'à l'adresser à madame de Fresney, à Strasbourg; elle me le ferait tenir avec sûreté.

3576. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

27 avril.

Madame la duchesse d'Enville[1], mes anges, fait bien de l'honneur aux Délices. Elle peut arriver quand il lui plaira; il y aura de quoi loger quatre maîtres de plain-pied, même cinq; mais que M. l'archevêque de Rouen ne s'imagine pas être à Gaillon[2]. Que toute cette illustre compagnie pense être aux eaux, et s'attende à être un peu à l'étroit. Tout le monde sera bien couché; c'est la seule chose dont je réponds. On y trouvera de la batterie de cuisine; mais comme la moitié de notre linge a été brûlée dans nos fêtes de Ferney, nous ne pouvons en fournir. Je sens combien il est désagréable de ne pas faire la galanterie complète; mais il est bon d'avertir de ce qu'on peut et de ce qu'on ne peut pas.

Je suppose que madame la duchesse d'Enville enverra à l'avance quelque fourrier, quelque maréchal

[1] Voyez la note, tome XXI, page 262. B.

[2] Gaillon était la maison de campagne des archevêques de Rouen; Voltaire en parle dans un vers de son *Temple de l'amitié* (voyez tome XII). Gaillon est aujourd'hui une maison de détention. B.

de ses logis qui viendra préparer les lieux. Tous les secours possibles se trouvent à Genève sous la main. Il ne sera pas mal de me faire avertir du jour de l'arrivée du maréchal de ses logis. Madame Denis arrangera tout avec lui; car, pour moi, il n'y a pas d'apparence que je puisse si tôt sortir de Ferney. Je suis toujours malade; je n'ai point porté santé depuis les journées de *Tancrède* et de *Cassandre*, et madame la duchesse d'Enville aura en moi un courtisan très peu assidu; elle sera maîtresse absolue de la maison, et ne sera point gênée par son hôte. Voilà, mes divins anges, tout ce que je puis faire en conscience. Je ne doute pas que mes anges ne fassent mes très humbles excuses aux personnes que je voudrais mieux recevoir. Après tout, elles seront infiniment mieux qu'en aucune maison de Genève. Elles jouiront d'un assez joli jardin, d'un très beau paysage; elles seront à l'abri de tout bruit et de toute importunité. Je crois que je dois au moins réparer par une lettre la mince réception que je fais à madame d'Enville; permettez donc que j'insère ici ce petit billet, et que je prenne la liberté de vous l'adresser.

Voulez-vous à présent un petit mot pour *Cassandre*? Je persiste à croire que cette pièce ne souffre aucun moyen ordinaire. Lekain a dû le sentir à la représentation. Les choses sont tellement amenées, qu'il n'est ni décent ni possible que les deux rivaux agissent.

Cassandre, au quatrième acte, vient enlever sa femme; mais il trouve la belle-mère expirante. Antigone dispose tout pour tuer Cassandre aux portes du temple; mais il n'en sort pas. Au cinquième, il

n'y a pas moyen de troubler la cérémonie du bûcher; les deux princes ne peuvent se douter qu'Olympie va se jeter dedans, puisqu'ils voient les offrandes qu'on apporte à Olympie sur un autel, et qu'elle doit présenter à sa mère avec ses voiles et ses cheveux. Croyez que le tout fait le spectacle le plus singulier, et le plus grand tableau qu'on ait jamais vu au théâtre; mais, encore une fois, il faut des nuances, et je ne peux travailler dans l'état où je suis; à peine puis-je suffire à Pierre Corneille.

Nous avons ici le père de la petite, qui vient d'arriver de Cassel pour voir sa fille. Celui-ci ne sera jamais commenté, ou je suis le plus trompé du monde.

Eh bien! on vient encore de vous prendre Sainte-Lucie et le dernier de vos vaisseaux qui revenait de l'île de Bourbon.

Pauvres Français! vous n'aviez autre chose à faire qu'à vous réjouir: de quoi vous êtes-vous avisés de faire la guerre?

Mes anges, vivez heureux. Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

J'ai une fluxion de poitrine, et je cesse tout travail.

3577. DE M. DALEMBERT.

A Paris, 4 mai.

Oui, mon cher et illustre maître, j'ai lu ou plutôt parcouru en bâillant l'impertinente diatribe de ce petit socinien honteux [1], qui mériterait bien d'être catholique, et qui m'a fait l'honneur de m'associer avec vous pour être l'objet de sa plate satire. Il me serait bien aisé de le couvrir de ridicules, mais

[1] Vernet, auteur des *Lettres critiques d'un voyageur anglais :* voyez mes notes, tome XLII, pages 344 et 346. B.

c'est un honneur que je ne juge pas à propos de lui faire. Peut-être cependant trouverai-je occasion de lui donner quelque jour une légère marque de reconnaissance : ces variations plaisantes sur la révélation, dont il a d'abord fait valoir la nécessité, qu'il a bornée à de l'utilité dans une édition suivante, et qu'apparemment il assurera dans la troisième être une chose tout-à-fait commode, et, comme on dit, bien gracieuse; ces sottises et d'autres donneraient beau jeu à la plaisanterie; mais l'auteur et le sujet sont trop plats pour qu'on soit tenté d'en plaisanter.

Je pourrais bien en effet mériter un peu les reproches que vous me faites d'avoir fait trop d'honneur à vos prédicants, en les peignant comme des hommes raisonnables; ce sera, si vous voulez, une fable morale que je voulais faire servir d'instruction à nos prêtres fanatiques : mais si vos Genevois sont offensés du bien que j'ai dit d'eux, ils n'ont qu'à parler, et je les tiendrai pour aussi sots qu'ils veulent l'être. Nos jésuites de Paris se défendent à tort ou à droit d'être des assassins, des voleurs, des fourbes, des sodomites; et encore cela en vaut-il la peine. Vos jésuites presbytériens se défendent de toutes leurs forces d'avoir le sens commun; ils sont bien plus avancés que les nôtres.

Est-ce que les Genevois osent aller à vos comédies? On m'avait pourtant assuré que la sérénissime ou obscurissime république avait rendu un décret portant que tout cordonnier, tailleur, barbier, gadouard, ou autre, qui serait atteint et convaincu d'avoir assisté à cette œuvre du démon, ne pourrait jamais devenir magistrat. Vous n'avez que votre théâtre dans la tête, et vous ne vous souciez guère, à ce que je vois, que les états de ce monde soient bien gouvernés.

Quant à nous, malheureuse et drôle de nation, les Anglais nous font jouer la tragédie au-dehors, et les jésuites, la comédie au-dedans. L'évacuation du collége de Clermont[1] nous occupe beaucoup plus que celle de la Martinique. Par ma foi, ceci est très sérieux, et les *classes* du parlement n'y vont pas

[1] C'était le nom qu'on donnait au collége de Louis-le-Grand. B.

de main morte. Ce sont des fanatiques qui en égorgent d'autres, mais il faut les laisser faire : tous ces imbéciles, qui croient servir la religion, servent la raison sans s'en douter; ce sont des exécuteurs de la haute-justice pour la philosophie, dont ils prennent les ordres sans le savoir; et les jésuites pourraient dire à saint Ignace : « Mon père, pardonnez-leur, « car ils ne savent ce qu'ils font [1]. » Ce qui me paraît singulier, c'est que la destruction de ces fantômes, qu'on croyait si redoutables, se fasse avec aussi peu de bruit. La prise du château d'Arensberg n'a pas plus coûté aux Hanovriens que la prise des biens des jésuites à nosseigneurs du parlement. On se contente, à l'ordinaire, d'en plaisanter. On dit que Jésus-Christ est un pauvre capitaine réformé qui a perdu sa compagnie [2]. Il n'y a pas jusqu'aux sulpiciens qui ne s'avisent aussi d'être plaisants. Le curé de Saint-Sulpice, qui n'est pourtant pas un homme à bons mots, dit qu'il n'ose demander pour son petit séminaire la maison du noviciat des jésuites, parcequ'il a peur des revenants. Quant au P. de La Tour [3], il se croit pour le moins Caton et Socrate : « Il en arrivera, « dit-il, tout ce qu'il plaira à Dieu; je n'en serai pas moins « l'être le plus vertueux qui existe. » Cela me fait souvenir de l'abbé de Dangeau, qui disait, dans le temps de nos malheurs à Hochstedt et à Ramillies : « Il en arrivera ce qu'il pourra; « j'ai là-dedans, en montrant son bureau, trois mille verbes « bien conjugués. »

Votre parlement de Toulouse, qui ne se presse pas de chasser les jésuites, comme il ne s'en pressa pas du temps de l'assassinat de Henri IV, et qui en attendant fait rouer des innocents, ressemble, s'il est permis de rire en matière si triste, à ce capitaine suisse qui fesait enterrer les blessés pour morts, et qui s'écriait sur leurs plaintes : « Bon! bon! si

[1] Saint Luc, XXIII, 34. B.

[2] Voyez une épigramme dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 23 février 1763. B.

[3] Le P. de La Tour, jésuite, était général de la province de France. B.

« on voulait en croire tous ces gens-là, il n'y en aurait pas un « de mort. »

Écrasez l'inf..., me répétez-vous sans cesse : eh! mon Dieu! laissez-la se précipiter elle-même; elle y court plus vite que vous ne pensez. Savez-vous ce que dit Astruc? « Ce ne sont « point les jansénistes qui tuent les jésuites, c'est l'*Encyclo-* « *pédie*, mordieu, c'est l'*Encyclopédie*. » Il pourrait bien en être quelque chose, et ce maroufle d'Astruc [1] est comme Pasquin, il parle quelquefois d'assez bon sens [2]. Pour moi, qui vois tout en ce moment couleur de rose, je vois d'ici les jansénistes mourant l'année prochaine de leur belle mort, après avoir fait périr cette année-ci les jésuites de mort violente, la tolérance s'établir, les protestants rappelés, les prêtres mariés, la confession abolie, et l'infame écrasée sans qu'on s'en aperçoive.

A propos, vous ne me parlez plus de votre ancien disciple [3], qui doit offrir une si belle chandelle à Dieu, et dire un si beau *De profundis* pour la czarine. Que dites-vous de sa position actuelle? je ne doute point qu'il n'ait déjà fait des vers pour le czar; assurément la chose en vaut bien la peine. Quant à moi, le papier m'avertit de finir ma prose, en vous embrassant mille fois.

3578. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 15 mai [4].

Je vous écris enfin, mes divins anges, je ressuscite, et il est bon que vous sachiez que c'est vous qui

[1] Jean Astruc, dont j'ai parlé tome XLIX, page 79, mort en 1765, n'est pas loué dans la *Correspondance* de Grimm, mai 1765. B.

[2] Piron a dit dans *la Métromanie*, acte II, scène 8 :

Le bon sens du maraud quelquefois m'épouvante. B.

[3] Le roi de Prusse. B.

[4] On trouve dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (ou *Dictionnaire philosophique*, voyez tome XXVI, page 328) une lettre à Damilaville, du 7 mai 1762, qui ne pouvait être transposée, qu'il serait superflu de répéter ici, mais qu'il est bon d'y mentionner. B.

m'aviez tué; c'est le *tripot*, c'est un travail forcé, c'est la rage de vous plaire qui m'avait allumé le sang. J'avais, depuis trois mois, une fièvre lente, et je voulais toujours travailler et toujours me réjouir; j'ai succombé, je le mérite bien. Je n'ai pas encore assez de tête pour vous parler d'*Olympie;* mais j'entrevois que, de toutes les pièces du théâtre, ce sera la plus pittoresque, et que les marionnettes que Servandoni [1] donne au Louvre n'en approcheront jamais. Il me faudra une Statira malade, et une Olympie innocente; Dieu y pourvoira peut-être.

Mandez-moi, je vous prie, des nouvelles du *tripot*, cela m'égaiera dans ma convalescence. Avez-vous quelqu'un qui remplace Grandval? reprendra-t-on *le Droit du Seigneur?*

Mais parlez-moi donc, je vous en prie, de l'œil de madame de Pompadour. Il est bien singulier qu'une femme sur qui tous les yeux sont fixés en perde un incognito. On parle encore fort mal des deux de M. d'Argenson.

M. le maréchal de Richelieu m'a écrit une grande lettre sur les Calas, mais il n'est pas plus au fait que moi. Le parlement de Toulouse, qui voit qu'il a fait un horrible pas de clerc, empêche que la vérité ne soit connue. Il a toujours été dans l'idée que toute la famille de Calas, assistée de ses amis, avait pendu le jeune Calas, pour empêcher qu'il ne se fît catholique. Dans cette idée, il avait fait rouer le père par provision, espérant que ce bon homme, âgé de

[1] Grimm parle du spectacle de Servandoni dans sa *Correspondance*, mai 1757. B.

soixante-neuf ans, avouerait le tout sur la roue. Le bon homme, au lieu d'avouer, a pris Dieu à témoin de son innocence. Les juges, qui l'avaient fait rouer sur de simples conjectures, manquant absolument de preuves juridiques, mais persistant toujours dans leur opinion, ont condamné au bannissement un des fils de Calas soupçonné d'avoir aidé à étrangler son frère; ils l'ont fait conduire la corde au cou, par le bourreau, à une porte de la ville, et l'ont fait ensuite rentrer par une autre, l'ont enfermé dans un couvent, et l'ont obligé de changer de religion.

Tout cela est si illégal, et l'esprit de parti se fait tellement sentir dans cette horrible aventure, les étrangers en sont si scandalisés, qu'il est inconcevable que monsieur le chancelier ne se fasse pas représenter cet étrange arrêt. Si jamais la vérité a dû être éclaircie, c'est, ce me semble, dans une telle occasion.

Je passe à d'autres objets plus intéressants. Vous me paraissez, vous autres, mépriser le nouveau czar; mais prenez garde à vous : un homme qui vient d'ôter tout d'un coup cent mille esclaves aux moines, et qui met tous ces moines dans sa dépendance, en ne les fesant subsister que de pensions de la cour, est bien loin d'être un homme méprisable. Le voilà uni avec les Anglais et les Prussiens, gens moins méprisables encore. Prenez garde à vous, vous dis-je; comptez que vous ne voyez point les choses à Paris et à Versailles comme on les voit au milieu des étrangers. Je suis dans le point de perspective; je vois les

choses comme elles sont, et c'est avec la plus grande douleur.

Parlons maintenant de madame la duchesse d'Enville. A peine vous eus-je envoyé, mes divins anges, la lettre par laquelle je lui offrais les Délices, que je fus attaqué d'une fièvre violente et d'une inflammation de poitrine; Tronchin me fit transporter sur-le-champ aux Délices; il ne me quitta presque point; la nature et lui m'ont sauvé; je suis encore dans la plus grande faiblesse, et je ne puis ni marcher ni écrire.

J'apprends que, pendant ma maladie, on a loué assez indiscrètement un simple appartement à Genève pour madame la duchesse d'Enville et sa compagnie, à raison de 4,800 livres pour trois mois, sans compter les écuries, les remises et les chambres pour les principaux domestiques, qu'il faudra encore louer très cher. Ajoutez à cela qu'à Genève toutes les commodités, toutes les choses de recherche se vendent au poids de l'or; qu'il faut faire cent vingt-cinq lieues pour arriver, et cent vingt-cinq pour s'en retourner; et qu'une malade qui a la force de faire deux cent cinquante lieues n'est pas excessivement malade. Le paysage est charmant, je l'avoue; il n'y a rien de si agréable dans la nature; mais nous avons des ouragans, formés dans des montagnes couvertes de neiges éternelles, qui viennent contrister la nature dans ses plus beaux jours, et qui n'ont pas peu contribué à me mettre dans le bel état où je suis. Ces vents cruels font beaucoup plus de mal que Tronchin ne peut faire de bien.

Adieu, mes divins anges; je n'ai plus ni voix pour dicter, ni main pour écrire, ni tête pour penser; mais j'espère que tout cela reviendra.

Je crois ne pouvoir mieux remercier Dieu de mon retour à la vie qu'en vous envoyant cet ouvrage édifiant[1]. On devrait bien l'imprimer à Paris.

3579. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 15 mai.

J'étais à la mort, monseigneur, quand votre éminence eut la bonté de me donner part de la perte cruelle que vous avez faite[2]. Je reprends toute ma sensibilité pour vous et pour tout ce qui vous touche, en revenant un peu à la vie. Je vois quelle a dû être votre affliction; je la partage; je voudrais avoir la force de me transporter auprès de vous pour chercher à vous consoler.

Tronchin et la nature m'ont guéri d'une inflammation de poitrine et d'une fièvre continue; mais je suis toujours dans la plus grande faiblesse.

J'ai la passion de vous voir avant ma mort; faudra-t-il que ce soit une passion malheureuse? Je vous avais supplié de vouloir bien vous faire informer de l'horrible aventure des Calas: M. le maréchal de Richelieu n'a pu avoir aucun éclaircissement satisfesant sur cette affaire. Il est bien étrange qu'on s'efforce de cacher une chose qu'on devrait s'efforcer de rendre publique. Je prends intérêt à cette ca-

[1] *Extrait des Sentiments de Jean Meslier;* voyez t. XL, p. 389. B.

[2] De la comtesse de Narbonne-Pelet, sa nièce. B.

tastrophe, parceque je vois souvent les enfants de ce malheureux Calas qu'on a fait expirer sur la roue. Si vous pouviez, sans vous compromettre, vous informer de la vérité, ma curiosité et mon humanité vous auraient une bien grande obligation. Votre éminence pourrait me faire parvenir le mémoire qu'on lui aurait envoyé de Toulouse, et assurément je ne dirais pas qu'il m'est venu par vous.

Toutes les lettres que j'ai du Languedoc sur cette affaire se contredisent; c'est un chaos qu'il est impossible de débrouiller; mais peut-être votre éminence n'est-elle déjà plus à Montélimart, peut-être êtes-vous à Vic-sur-Aisne, où vous embellissez votre retraite, et où vous oubliez les malheurs publics et particuliers.

(*Et puis de sa main:*)

Il faut absolument que je me serve de ma trop faible main, monseigneur, pour vous dire combien mon cœur est à vous. Que ne puis-je vous entendre une heure ou deux! Il me semble qu'à travers toute votre circonspection, vous me feriez sentir avec quelle douleur on doit envisager l'état présent de la France. Je vous tiens heureux de n'être plus dans un poste où l'on ne peut empêcher les malheurs, et où l'on répond au public de tous les désastres inévitables. Jouissez de votre repos, de vos lumières supérieures, de toutes les espérances pour l'avenir, et surtout du présent. Votre philosophie apportera de la consolation à la douleur de la perte de madame votre nièce. Agréez ma sensibilité et mon tendre respect.

3580. A M. DE LA CHALOTAIS,

PROCUREUR GÉNÉRAL DU PARLEMENT DE BRETAGNE.

Aux Délices, 17 mai.

J'étais à la mort, monsieur, lorsque j'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré; je souhaite de vivre pour voir les effets de votre excellent *Compte rendu*[1]. Je ne savais pas que vous m'eussiez fait l'honneur de me l'envoyer, et que j'avais deux remerciements à vous faire, celui d'avoir éclairé la France, et celui de vous être ressouvenu de moi.

Votre réquisitoire a été imprimé à Genève, et répandu dans toute l'Europe avec le succès que mérite le seul ouvrage philosophique qui soit jamais sorti du barreau. Il faut espérer qu'après avoir purgé la France des jésuites, on sentira combien il est honteux d'être soumis à la puissance ridicule qui les a établis. Vous avez fait sentir bien finement l'absurdité d'être soumis à cette puissance, et le danger ou du moins l'inutilité de tous les autres moines qui sont perdus pour l'état, et qui en dévorent la substance.

Je vous avoue, monsieur, que c'est une grande consolation pour moi de voir mes sentiments justifiés par un magistrat tel que vous. Il faut que je me vante d'avoir le premier attaqué les jésuites en France. J'ai une terre dans le pays de Gex, tout auprès d'un domaine que les jésuites ont usurpé. A force de distinctions, ils avaient ajouté à l'usurpation de ce do-

[1] Voyez ma note sur la lettre 3554. B.

maine le bien de six gentilshommes[1], tous frères, tous pauvres, et tous au service. Ils avaient obtenu des lettres-patentes qui leur permettaient d'acquérir ce bien. Ces lettres avaient été enregistrées au parlement de Dijon; et vous noterez qu'ils s'étaient associés avec un huguenot dans cette manœuvre. Ils se fondaient uniquement sur l'espérance que ces six gentilshommes n'auraient jamais le moyen de rentrer dans leurs biens. Je prêtai de l'argent aux orphelins dépouillés; ils sommèrent les jésuites et le huguenot de leur rendre leur patrimoine. Les jésuites consultèrent leur général, le P. Ricci, qui fut cette fois assez sage pour leur ordonner de se désister. Les pauvres gentilshommes sont rentrés dans leur domaine; et j'espère des excommunications dans ce monde-ci, et le paradis dans l'autre, pour cette bonne œuvre.

Je vous envoie cette plaisanterie[2] qui m'est tombée entre les mains. Le bâtiment d'un million sept cent mille livres est une chose vraie, et qui excite l'indignation de tout le monde.

3581. A M. DUCLOS.

Aux Délices, 17 mai.

J'étais très malade, monsieur, lorsque j'eus l'honneur de vous écrire touchant l'édition de Corneille. J'ai été depuis à la mort, et je suis encore assez mal. J'ose me flatter que l'édition n'en souffrira pas beau-

[1] MM. Desprez de Crassy; voyez tome XLV, page 148; XLVIII, 366; LIX, 223. B.

[2] *Extrait de la Gazette de Londres.* K. — Voyez tome XL, page 386. B.

coup, les meilleures pièces étant commentées, et les autres ne méritant pas de l'être. Ce qui m'afflige, c'est l'obstacle que mettent les libraires de Paris à cette édition, que j'ai été obligé de diriger moi-même, et qui ne pouvait commencer que sous mes yeux. On a arrêté tous les prospectus chargés des noms des souscripteurs, à la chambre syndicale, sous prétexte qu'il y a des libraires de Paris qui ont le privilége des *OEuvres de Corneille;* mais ce privilége doit être expiré, et appartient naturellement à la famille. D'ailleurs mademoiselle Corneille ne pourrait-elle pas demander le privilége d'un livre intitulé *Commentaires sur plusieurs tragédies de Pierre Corneille, et sur quelques autres pièces françaises et espagnoles?* On ne pourrait, ce me semble, refuser cette justice, et le livre serait imprimé sous le nom de la veuve Brunet, qui pourrait s'accommoder avec mademoiselle Corneille d'une manière avantageuse pour l'une et pour l'autre.

Ayez la bonté de me mander, monsieur, si vous approuvez cette idée, et si vous pouvez contribuer à la faire réussir. Il y a déjà deux volumes d'imprimés; si la nature veut que je vive encore quelque temps, l'édition sera achevée dans dix-huit mois.

3582. AU SIEUR FEZ[1],

LIBRAIRE D'AVIGNON.

Aux Délices, 17 mai.

Vous me proposez, par votre lettre datée d'A-

[1] C'est une réponse à la lettre de Fez, qui est imprimée tome XLII, page 668. B.

vignon, du 30 d'avril, de me vendre pour mille écus l'édition entière d'un recueil de mes *Erreurs sur les faits historiques et dogmatiques*, que vous avez, dites-vous, imprimé en terre papale. Je suis obligé, en conscience, de vous avertir qu'en relisant, en dernier lieu, une nouvelle édition de mes ouvrages, j'ai découvert dans la précédente pour plus de deux mille écus d'erreurs; et comme en qualité d'auteur je me suis probablement trompé de moitié à mon avantage, en voilà au moins pour 12,000 liv. Il est donc clair que je vous ferais tort de 9,000 fr. si j'acceptais votre marché.

De plus, voyez ce que vous gagnerez au débit du *Dogmatique;* c'est une chose qui intéresse particulièrement toutes les puissances qui sont en guerre, depuis la mer Baltique jusqu'à Gibraltar. Ainsi je ne suis pas étonné que vous me mandiez que *l'ouvrage est désiré universellement*.

M. le général Laudon, et toute l'armée impériale, ne manqueront pas d'en prendre au moins trente mille exemplaires, que vous vendez, dites-vous, 2 liv. pièce, ci...................... 60,000 liv.

Le roi de Prusse, qui aime passionnément *le Dogmatique*, et qui en est occupé plus que jamais, en fera débiter à peu près la même quantité, ci............................ 60,000

Vous devez aussi compter beaucoup

120,000

De l'autre part...	120,000 liv.
sur monseigneur le prince Ferdinand[1]; car j'ai toujours remarqué, quand j'avais l'honneur de lui faire ma cour, qu'il était enchanté qu'on relevât mes erreurs dogmatiques; ainsi vous pouvez lui en envoyer vingt mille exemplaires, ci............................	40,000
A l'égard de l'armée française, où l'on parle encore plus français que dans les armées autrichiennes et prussiennes, vous y en enverrez au moins cent mille exemplaires, qui, à 40 sous la pièce, font....................	200,000
Vous avez sans doute écrit à M. l'amiral Anson, qui vous procurera en Angleterre et dans les colonies le débit de cent mille de vos recueils, ci.....	200,000
Quant aux moines et aux théologiens, que *le Dogmatique* regarde plus particulièrement, vous ne pouvez en débiter auprès d'eux moins de trois cent mille dans toute l'Europe, ce qui forme tout d'un coup un objet de....	600,000
Joignez à cette liste environ cent mille amateurs du *Dogmatique* parmi les séculiers, pose................	200,000
Somme totale.................	1,360,000 liv.

[1] Le prince Ch. F. G. de Brunswick, à qui sont adressées les *Lettres sur Rabelais*, etc.; voyez tome XLIII, page 466. B.

Sur quoi il y aura peut-être quelques frais, mais le produit net sera au moins d'un million pour vous.

Je ne puis donc assez admirer votre désintéressement de me sacrifier de si grands intérêts pour la somme de 3,000 livres une fois payée.

Ce qui pourrait m'empêcher d'accepter votre proposition, ce serait la crainte de déplaire à monsieur l'inquisiteur de la foi, ou pour la foi, qui a sans doute approuvé votre édition. Son approbation une fois donnée ne doit point être vaine; il faut que les fidèles en jouissent; et je craindrais d'être excommunié si je supprimais une édition si utile, approuvée par un jacobin, et imprimée dans Avignon.

A l'égard de votre auteur anonyme[1] qui a consacré ses veilles à cet important ouvrage, j'admire sa modestie: je vous prie de lui faire mes tendres compliments, aussi bien qu'à votre marchand d'encre.

3583. DU CARDINAL DE BERNIS.

Le 18 mai.

Votre dernière lettre m'a fait sentir, mon cher confrère, à quel point je vous aimais, et combien votre conservation importe au bonheur de ma vie. Hélas! vous êtes le seul homme aujourd'hui qui conserviez à votre patrie l'idée de supériorité sur les autres nations; je sens avec vous combien il est heureux pour moi de n'être plus en place; je n'ai pas la capacité nécessaire pour tout rétablir, et je serais trop sensible aux malheurs de mon pays. Mon cœur est encore flétri de la perte que je viens de faire; ma nièce était mon amie; sa sœur, qui seule peut me consoler, a été pendant trois semaines dans le plus grand danger; et ce n'est que depuis quelques jours que j'ai l'espoir de la conserver. Je pars jeudi avec elle pour aller

[1] Le jésuite Nonnotte. K.

respirer le bon air des environs de Montpellier. Dès que sa santé sera rétablie, je regagnerai ma paisible retraite. Vos lettres y ranimeront mon ame. Il n'est pas nécessaire de vous observer qu'elles passent par Paris pour aller à Soissons, et qu'il faut être plus prudent avec moi qu'avec tout autre. Mon frère, qui est à Toulouse, n'a pu approfondir l'aventure des Calas. Je ne crois pas un protestant plus capable d'un crime atroce qu'un catholique; mais je ne crois pas aussi (sans des preuves démonstratives) que des magistrats s'entendent pour faire une horrible injustice. Je puis encore recevoir de vos nouvelles avant mon départ pour Vic-sur-Aisne; adressez-les à Montélimart. Soyez sûr que rien dans le monde ne me satisferait davantage que de vous voir un moment, de vous embrasser, de causer avec vous; mais je suis obligé de retenir jusqu'à ma respiration pour éviter les tracasseries. Mes pareils n'ont cherché dans ma position que les moyens d'en sortir et de faire parler d'eux. Plus philosophe et moins ambitieux, je ne cherche que le repos et l'obscurité. Dès que je n'ai pu faire le bonheur et la gloire de la France, il ne me reste qu'à rendre ma famille heureuse, et à adoucir le sort de mes vassaux. La lecture, des réflexions sur le passé et sur l'avenir, un oubli volontaire du présent, des promenades, un peu de conversation, une vie frugale: voilà tout ce qui entre dans le plan de ma vie; vos lettres en feront l'agrément. Je ne suis pas assez heureux pour me refuser ce secours, et le prix que j'y attache vous fait une loi de me l'accorder.

3584. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 mai.

Mes divins anges, je suis un peu retombé, mais Tronchin dit toujours que je me relèverai. Je voudrais qu'on pût en dire autant de la France et de la comédie; je les crois pour le moins aussi malades que moi; je crois Lekain furieusement occupé. Il était naturel qu'il écrivît un petit mot à madame Denis,

qui ne l'a pas mal reçu ; mais les héros négligent volontiers les campagnards.

Me permettrez-vous de vous adresser cette lettre d'un Anglais pour M. le comte de Choiseul? Il demande un passe-port pour s'en retourner en Angleterre par la France; je ne sais si cela s'accorde, et si vous permettez à vos vainqueurs d'être témoins de votre misère. Au reste, le suppliant ne vous a jamais battus ; c'est un jeune homme qui aime tous les arts, et qui jouait parfaitement du violon dans notre orchestre. Je doute, malgré tout cela, qu'il lui soit permis de passer par Calais. Je serais bien fâché de demander à M. le comte de Choiseul quelque chose qui ne fût pas convenable.

Je vous supplie d'ailleurs de lui dire combien je suis touché de la bonté qu'il a eue de s'intéresser pour mon triste état.

Vous ne me répondez jamais sur l'œil de madame de Pompadour ; cependant je m'y intéresse : j'ai vu, il y a quinze ans, cet œil fort beau, et je serais fâché de sa perte. Dites-moi donc aussi quelque chose de la comédie de *Henri IV*[1]; il me semble qu'elle doit tourner la tête à la nation.

Je me flatte de voir M. Pont-de-Veyle à La Marche au mois de juillet; mais si ma mauvaise santé et Pierre Corneille me privent de ce plaisir, je lui conseillerai de passer par Ferney en s'en retournant par Lyon, et je lui donnerai la comédie.

Adieu, mes adorables anges. Tronchin nous quitte probablement au mois d'octobre pour M. le duc d'Or-

[1] Par Collé; voyez ma note, page 239. B.

léans[1], et il fait fort bien; et moi je veux prendre le prétexte un jour de l'aller consulter, afin de n'avoir pas à me reprocher de mourir sans avoir eu la consolation de vous revoir.

3585. A MADAME DE FLORIAN[2],

A HORNOI.

Aux Délices, 20 mai.

Je suis encore assez mal, mais tous mes maux sont adoucis par l'idée que monsieur et madame de Florian sont heureux. Je les félicite de vivre ensemble, et surtout de vivre à la campagne dans un temps aussi malheureux, où les plaisirs sont aussi dérangés que les affaires.

Je ne sais si M. de Florian a entendu parler de l'horrible aventure de la famille des Calas en Languedoc. Il s'agit de savoir si un père et une mère ont pendu leur fils par tendresse pour la secte de Calvin, et si un frère a aidé à pendre son frère; ou si les juges ont fait expirer sur la roue un père innocent par amitié pour la religion romaine. L'un ou l'autre cas est digne des siècles les plus barbares, et n'est pas indigne du siècle des Malagrida, des Damiens, et des billets de confession. Heureux les philosophes qui passent leur vie loin des fous et des fanatiques!

Je suppose que M. l'abbé Mignot est dans votre beau château d'Hornoi, et qu'il partage votre bonheur. N'avez-vous pas aussi un oncle de M. de Flo-

[1] Louis-Philippe, mort en 1785; voyez ma note, t. XXI, p. 99. B.

[2] Nièce de Voltaire, précédemment madame de Fontaine; voyez ma note, tome LII, page 549. B.

rian? Voilà un heureux oncle. Ceux qui sont malades, et surtout à cent cinquante lieues de vous, ne sont pas si heureux. Je sens très bien qu'un beau lac, un paysage de Claude Lorrain, un château d'une architecture charmante, un théâtre des plus jolis de l'Europe, ne font pas la félicité, et qu'il vaudrait mieux achever sa vie avec toute sa famille.

Ma chère nièce, il est triste d'être loin de vous. Lisez et relisez *Jean Meslier*; c'est un bon curé.

3586. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 20 mai.

Non seulement je suis paresseux[1], monsieur, mais il s'est joint à ce vice une maladie qui a passé quelque temps pour mortelle; je suis encore très faible. Je ne peux avoir l'honneur de vous écrire de ma main. On a trouvé vos saucissons excellents; pour moi, j'ai été bien loin d'en pouvoir manger, mais je vous en remercie au nom de tout ce qui est aux Délices.

Que vous êtes sage et heureux, monsieur, d'habiter dans vos terres, et de ne point voir de près tous les malheurs de la France! notre seule félicité consiste à chasser des jésuites, et à conserver environ quatre-vingt mille autres moines qui dévorent le peu de substance qui nous reste. Il est bien ridicule d'avoir tant de moines et si peu de matelots. Adieu, monsieur; un malade ne peut faire de longues lettres. Je regrette toujours que les Délices et Ferney soient

[1] La dernière lettre que lui avait adressée Voltaire était du 26 février; voyez n° 3549. B.

si loin d'Angoulême, et je vous regretterai toute ma vie. Comptez que vous n'avez point de serviteur plus inviolablement attaché que V.

3587. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près Genève, 21 mai.

Monsieur, j'ai reçu la lettre dont vous m'honorez, du 17 mars (v. s.). Je suppose que toutes celles que je vous ai écrites vous sont parvenues. J'ai été à la mort depuis que je n'ai eu l'honneur de vous écrire, et j'ai perdu une partie de ma fortune par le contre-coup de nos malheurs publics; mais j'oublie cette dernière disgrace, et dès que j'aurai un peu réparé l'autre en reprenant un peu de santé, je me remettrai avec courage et avec plaisir à l'*Histoire de Pierre-le-Grand.*

J'avoue, monsieur, que je serais bien encouragé, si je pouvais en effet me flatter d'avoir l'honneur de vous voir et de vous posséder dans mes petites retraites. Il est digne de vous d'imiter Pierre-le-Grand, en voyageant comme lui. Vous devez bien sentir que vous seriez accueilli partout comme vous devez l'être; votre voyage serait un triomphe continuel; et on respecterait encore plus votre patrie quand on verrait un homme de votre mérite, orné des plus belles connaissances, et fait pour réussir dans toutes les cours. J'aurais souhaité que vous eussiez pris le parti d'être ambassadeur: cela m'aurait du moins rapproché de votre excellence; et, tout malade que je suis, j'aurais volé tôt ou tard pour avoir la consolation de

vous voir. Je suis mortifié de n'avoir aucune nouvelle de M. de Soltikof depuis son départ: je l'aimais véritablement, et j'avais eu pour lui toutes les attentions qu'il mérite. Vous ne m'avez point dit, monsieur, si vous aviez reçu la lettre [1] que je vous avais adressée par monsieur le grand-maître d'artillerie; il est triste d'avoir toujours à craindre que les paquets ne soient perdus. Je crois que le meilleur parti est d'écrire tout simplement par la poste. On doit savoir d'ailleurs que je ne vous parle point d'affaires d'état; on ne fait point la guerre à la littérature. Adieu, monsieur; j'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux et les plus tendres, etc.

3588. A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 24 mai.

Mon cher et ancien ami, nous commençons l'un et l'autre à être dans l'âge où il faut s'occuper soigneusement de conserver les restes de sa machine. Nous avons vu mourir notre cher abbé Du Resnel [2]; vous avez été malade, mais vous êtes né heureusement. Vous êtes un chêne, et je suis un arbuste; je me sens encore de la tempête que j'ai essuyée; je parie que vous buvez du vin de Champagne quand je bois du lait, et que vous mangez des perdrix et des turbots quand je suis réduit à une aile de poularde. Vous allez chez de belles dames, vous courez de Paris à votre terre, et moi je suis confiné.

[1] Elle est perdue. B.

[2] Voyez ma note, tome LI, page 278.

Le travail, qui était ma consolation, m'est interdit. Je ne peux plus me moquer de frère Berthier, de Pompignan, et de Fréron. Je baisse sensiblement. L'édition de Corneille ira pourtant toujours son train.

Il y avait une grande dispute pour savoir si Corneille avait pris *Héraclius* de Caldéron. Pour terminer la dispute, j'ai traduit cette farce espagnole, qu'on appelle tragédie. Il a fallu me remettre à l'espagnol, que j'avais presque oublié: cela m'a coûté quelques peines; mais je vous assure que j'en ai été bien payé. Il est bon de voir ce que c'était que ce Caldéron tant vanté: c'est le fou le plus extravagant et le plus absurde qui se soit jamais mêlé d'écrire. Je ferai imprimer sa drôlerie à côté de l'*Héraclius* de Corneille[1], et toutes les nations de l'Europe, qui souscrivent pour cet ouvrage, pourront juger que le bon goût n'est qu'en France. Ce n'est pas qu'il n'y ait des étincelles de génie dans Caldéron, mais c'est le génie des Petites-Maisons.

Au reste, je suis bien sûr que vous ne pensez pas que mon Commentaire soit à la Dacier. Je critique avec sévérité, et je loue avec transport. Je crois que l'ouvrage sera utile, parceque je ne cherche jamais que la vérité. Mademoiselle Corneille n'entendra point mon Commentaire: elle récite assez joliment des vers; nous en avons fait une actrice; mais il se passera encore bien du temps avant qu'elle puisse lire son oncle.

Voilà son père réformé avec M. de Chamousset[2],

[1] Voyez ma note, tome VIII, page 3. B.

[2] Chamousset (Charles-Humbert Piarron de), né à Paris en 1717, mort

son protecteur. Il est déjà venu chez nous, il y revient encore; nous lui avons donné quelque petite avance sur l'édition. Il va à Paris. Qu'y deviendra-t-il quand il n'aura que son nom?

Adieu, mon cher ami : j'espère que ma lettre vous trouvera ou à Paris ou à Launay[1]. Madame Denis doit vous écrire. Nous sommes deux ici à qui vous coûtez bien des regrets. Je vous embrasse tendrement. V.

P. S. Pardon si je ne vous écris pas de ma main; je suis d'une faiblesse extrême.

3589. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 26 mai.

Je ne savais pas, monseigneur, qu'ayant perdu madame votre nièce, vous aviez été encore sur le point de perdre sa sœur. Il y a deux mois que je n'éprouve, que je n'entends, et que je ne vois que des choses tristes. Permettez-moi de compter vos douleurs parmi les miennes. Je vous avais marqué qu'un de mes chagrins était de ne pouvoir jouir de la consolation de m'entretenir avec votre éminence. Ce chagrin est d'autant plus fort que je n'ai aucune espérance de vous revoir; il m'est impossible de me transplanter.

le 27 avril 1773; ingénieux, généreux et zélé philantrope, fondateur, à Paris, de la petite poste. Ce fut à grand'peine et à grands frais qu'il avait formé cet établissement à la fin de 1758. Des lettres-patentes lui en accordaient les produits pour trente ans. Le bénéfice, qui fut de 50,000 fr. la première année, et que l'auteur espérait plus que doubler, était destiné, par Chamoussel, à divers établissements de bienfesance; mais, dès 1760, il fut dépossédé. On lui accorda toutefois une pension viagère de vingt mille livres. B.

[1] Terre de Cideville; voyez tome LVI, page 368. B.

Tout ce que me permet mon état de langueur est d'aller de Ferney aux Délices, et des Délices à Ferney, c'est-à-dire de faire deux lieues. Certainement vous ne viendrez pas à Genève; aussi je n'ai que trop senti que je ne vous reverrais jamais. Je ne vous en serai pas moins tendrement attaché; vos lettres charmantes, où se peint une très belle ame, et une ame vraiment philosophe, m'ont sensiblement touché. Je prendrai l'intérêt le plus vif à tout ce qui vous regarde jusqu'au dernier moment de ma vie. Je vous exhorte toujours à joindre à votre philosophie l'amour des lettres. Vous me paraissez faire trop peu de cas du génie aimable avec lequel vous êtes né. N'ayez jamais cette ingratitude. Vous joignez à ce génie un goût fin et cultivé qui est presque aussi rare que le génie même; c'est une grande ressource pour tous les temps de la vie; et je sens que les lettres font la plus grande consolation de la vieillesse, après celle qu'on reçoit de l'amitié. Je vous avouerai qu'elles sont chez moi une passion. Vous allez vous moquer de moi: mais je vous demande la permission de vous envoyer mon ouvrage de six jours, auquel vous m'aviez bien dit[1] qu'il fallait travailler six mois.

J'ai grande envie que cette pièce soit ce que j'ai fait de moins mal, et je ne vois d'autre façon d'en venir à bout que de vous consulter. Vous n'avez vu que les matériaux; vous verrez l'édifice: ce sera pour vous un amusement, et pour moi une instruction. Ayez la bonté de me faire savoir s'il faudra que j'en-

[1] Bernis, dans sa lettre du 10 décembre 1761 (n° 3487), ne parle que de six jours pour soigner le style. B.

voie le paquet à Soissons. Je sais bien que les paquets passent par Paris; mais une tragédie n'effarouchera pas votre ami Janel. Auriez-vous lu une réponse d'un jésuite de Lyon ou de Toulouse à l'abbé Chauvelin, intitulée *Acceptation du défi*[1]? il y a de la déclamation de collége, mais elle ne manque pas de raisons très fortes; cette affaire est une des plus singulières de ce siècle singulier.

On n'est pas content de notre *Dictionnaire;* on le trouve sec, décharné, incomplet, en comparaison de ceux de Madrid et de Florence. Oserai-je vous prier de me dire si vous approuvez cette expression: *Donner de la croyance à quelque chose?* Le papier me manque pour vous dire à quel point j'aime et je respecte votre éminence.

Puis-je vous dire que le roi m'a conservé la charge de gentilhomme ordinaire, et m'a fait payer d'une pension? Je ne me croyais pas si bien en cour.

3590. A M. DAMILAVILLE.

28 mai.

Mon cher frère, je suis bien languissant: je serai bien charmé de revoir frère Thieriot avant de mourir, et très fâché de ne vous avoir jamais vu; mais, en vérité, je ne vous en aime pas moins.

Nous vous avons adressé en dernier lieu une lettre ouverte pour M. de La Chalotais[2], procureur général du parlement de Bretagne: quand je dis nous, j'entends celui qui tient la plume, et moi. Je vous envoie

[1] Voyez la réplique de Voltaire, tome XL, page 465. B.

[2] Celle du 17 mai, n° 3580. B.

un livre exécrable [1]; mais votre ami veut l'avoir, et j'obéis à ses ordres.

Je voudrais savoir comment réussit la nouvelle édition du *Dictionnaire* de notre académie. Les étrangers se plaignent qu'il est sec et décharné, et qu'aucun des doutes qui embarrassent tous ceux qui veulent écrire n'y est éclairci. Il est triste que nous ne puissions parvenir à donner un dictionnaire tel que ceux de la Crusca et de Madrid.

Je suis enchanté que *Zelmire* [2] réussisse. Je m'intéresse à l'auteur, et je m'intéresserai toujours au succès de la scène française; mais je m'intéresse bien davantage aux frères et à la destruction de l'*inf*..., qu'il ne faut jamais perdre de vue. *Valete*, *fratres*.

P. S. Je n'ai point encore cette *Éducation* [3] de l'homme le plus mal élevé qui soit au monde : je l'aurai incessamment. Je sais, en attendant, que l'auteur est un monstre d'ingratitude et d'insolence.

3591. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 31 mai.

Mes divins anges, je suis pénétré de vos bontés, et je vous dois celles de M. le comte de Choiseul. Je vais tâcher de lui écrire deux lignes de ma faible main ; elles seront bien reçues en passant par les vôtres.

Je trouve que M. de Chavigni fait fort bien de se

[1] L'*Extrait des Sentiments de J. Meslier;* voyez t. XL, p. 389. B.

[2] Tragédie de Du Belloy, jouée le 6 mai 1762. B.

[3] *Émile, ou de l'Éducation,* par J.-J. Rousseau; 1762, 4 vol. in-12. B.

retirer dans ses terres; j'approuve tous ceux qui prennent ce parti: il faut savoir mettre un temps entre les affaires et la mort, et n'imiter ni le cardinal de Fleuri ni le maréchal de Belle-Ile.

Madame la duchesse d'Enville[1] a fait un triste voyage, à mon gré. Elle desirait passionnément une maison de campagne; madame la duchesse de Grafton en a une pour cent louis, jusqu'à l'hiver; et madame d'Enville paie deux cents louis un simple appartement pour trois mois. Pour comble de désagrément, elle est logée tout auprès d'un temple où elle entend détonner des chansons hébraïques, mises en vers français détestables[2]. De plus, toute la bonne compagnie est à la campagne, et il ne reste à la ville que des pédants.

Je voudrais pouvoir lui céder les Délices; mais j'ai trop besoin de Tronchin, et malheureusement on vernit actuellement tous les dedans de Ferney. Tout ce que je peux faire est de lui donner une représentation de *Cassandre*. Je n'y jouerai pas mon rôle de grand-prêtre; je suis obligé de renoncer au théâtre, comme Grandval[3]; mais la pièce ne sera pas mal représentée, et je vous assure que c'est l'appareil le plus imposant qui soit au théâtre.

Pour *le Droit du Seigneur*, vous êtes maître absolu de le faire jouer par qui il vous plaira, et quand vous voudrez; c'est un service que vous rendrez à

[1] Voyez la lettre 3576. B.

[2] Les psaumes mis en vers par Marot et de Bèze, chantés dans les temples des protestants. B.

[3] Voyez une de mes notes de la lettre 3573. B.

Thieriot. Il prétend qu'il vient me voir après les fêtes de la Pentecôte ; mais c'est de quoi je doute très fort.

Il est juste de vous envoyer un exemplaire de la seconde édition de *Meslier;* on avait oublié, dans la première, son *Avant-propos*[1], qui est très curieux. Vous avez des amis sages qui ne seront pas fâchés d'avoir ce livre dans leur arrière-cabinet ; il est tout propre d'ailleurs à former la jeunesse. L'*in-folio*, qu'on vendait en manuscrit huit louis d'or, est illisible; ce petit extrait est très édifiant. Remercions les bonnes ames qui le donnent pour rien, et prions Dieu qu'il répande ses bénédictions sur cette lecture utile.

Je crois que monsieur l'abbé le coadjuteur[2] sera bien étonné d'avoir été comparé à-la-fois à Ésope et à Goliath. J'espère, Dieu aidant, que le libelle du jésuite rendra les parlements irréconciliables, et qu'avec le temps on tombera sur tous les autres moines[3]. Je n'en serai pas témoin, mais je mourrai dans cette douce espérance.

Je ne compte pas non plus voir la fin de la guerre. On disait hier Dresde pris par le prince Henri, immédiatement après la déconfiture de l'armée des Cercles; cette nouvelle, qui n'est pas encore vraie, pourra l'être dans quelque temps: vous verrez, avant la fin de la campagne, seize mille Russes rendre visite à

[1] Voyez tome XL, page 394. B.

[2] L'abbé de Chauvelin; voyez les notes, tome LV, pages 197, 211; LVIII, 215. B.

[3] C'est ce qui a été fait en France depuis la révolution de 1789. B.

M. le maréchal d'Estrées. La flotte anglaise est actuellement dans Lisbonne; il n'y a qu'un nouveau tremblement de terre qui puisse faire dénicher cette flotte. Tant de malheurs publics influent sur la fortune des particuliers, excepté de ceux qui pillent les autres : je m'en ressens autant que personne. Mademoiselle Corneille en sentira aussi le contre-coup; la guerre fait tort aux souscriptions. La chambre syndicale des libraires de Paris nous fait plus de tort encore; elle arrête, depuis quatre mois, le ballot des annonces de Cramer, où se trouvent les noms des souscripteurs. M. de Malesherbes souffre cette injustice, laquelle est une insulte au public. Il me semble que les affaires particulières vont à peu près comme les générales.

Le parlement de Dijon continue dans son obstination.

J'admire toujours qu'on ne veuille point rendre la justice au peuple, pour faire de la peine au roi. Les classes du parlement feront un peu de mal; et j'ai bien peur que les classes des matelots ne rendent pas de grands services. Je conclus que tout ceci est un naufrage universel, et je dis toujours: Sauve qui peut!

Mille tendres respects.

3592. A M. LEKAIN.

Aux Délices, 2 juin.

Mon cher Roscius, vous n'êtes pas heureux, et à vous rien. Et ce privilége? est-ce moins que rien? Ne le lâchez pourtant point, sans que Prault petit-fils

vous paie. Ma santé est bien faible, et il y a grande apparence que je ne serai plus excommunié; mais, à ma place, vous aurez force jeunes gens qui se damneront volontiers avec vous. Mes respects à maître Le Dain [1], quand vous le verrez: pour le sieur Dardelle [2], c'est un mécréant avec lequel je ne veux avoir aucun commerce. Je vous embrasse de tout mon cœur, et vous exhorte à faire votre salut le plus tôt que vous pourrez. V.

3593. A M. LEKAIN.

Aux Délices, 2 juin.

Mon cher et grand acteur, je vous fais mon compliment sur le succès de *Zelmire;* je vous prie de dire à l'auteur combien j'avais été content de son *Titus*, et à quel point je suis charmé que le public ait rendu plus de justice à sa seconde pièce. J'espère que *Zelmire* durera assez long-temps pour que vous ne soyez pas obligé de donner *Cassandre*. Nous nous en amuserons encore quelquefois sur mon théâtre de Ferney avant de le livrer au public.

Je crois qu'on ne doit imprimer *Zelmire* que quand on l'aura reprise, et qu'il ne faut pas la reprendre si tôt. Il n'en est pas de même du *Droit du Seigneur;* je crois que, s'il est bien joué, il pourra procurer quelque avantage à vos camarades; je m'intéresserai toujours à eux, et particulièrement à vous, pour qui j'aurai toujours autant d'amitié que d'estime. V.

[1] Voyez tome XL, page 317. B.

[2] Nom sous lequel Voltaire avait donné sa *Conversation de l'intendant des Menus;* voyez tome XL, page 315. B.

3594. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près Genève, 4 juin.

Monsieur, j'ai reçu par M. le prince de Galitzin la lettre du 19-30 avril, dont vous m'honorez. J'avais déjà eu l'honneur de vous mander plusieurs fois [1] que M. de Soltikof était parti pour l'Angleterre; qu'il avait écrit à votre excellence, et que je n'avais aucune de ses nouvelles. Je viens d'apprendre dans le moment que la sœur de l'hôte chez qui il demeurait à Genève a reçu des lettres de lui, datées de Hambourg, il y a environ deux mois. Il lui mandait qu'il allait s'embarquer pour la Russie. Il faut qu'il n'ait demeuré que très peu de temps eu Angleterre, et qu'il se soit hâté de revenir auprès de vous. Je suppose qu'à présent il est à Pétersbourg. Vous le trouverez instruit dans presque toutes les langues de l'Europe, et je suis persuadé encore que votre excellence n'aura pas perdu le fruit de ses bienfaits.

Il n'en est pas de même de M. de Ponschkin : on prétend qu'il est en prison à Paris pour ses dettes. Je ne regrette point les deux mille ducats qu'il m'apportait; mais je regrette infiniment les médailles qui fesaient une suite complète, et qui servaient à l'Histoire de Pierre-le-Grand.

Je vous réitère, monsieur, les assurances de l'envie extrême que j'ai de finir l'*Histoire de Pierre-le-Grand* à votre satisfaction. Tout malade que je suis, tout surchargé du fardeau des Commentaires sur Pierre

[1] Ces lettres sont perdues. B.

Corneille, je me livrerai à Pierre-le-Grand[1]. Plût à Dieu que je pusse voir l'architecte dont je ne suis que le maçon !

Je serai toute ma vie, avec les sentiments les plus respectueux et les plus tendres, etc., V.

3595. DU CARDINAL DE BERNIS.

Gallargues, le 4 juin.

Vous pouvez, mon cher confrère, m'adresser à Soissons l'ouvrage des six jours. Je compte arriver à Vic-sur-Aisne vers le 25. La santé de ma nièce est rétablie; mon ame agitée et déchirée commence à se calmer. Pourquoi renoncez-vous au plaisir de nous revoir? Vous écrirez encore long-temps, et moi aussi; vous éclairerez encore long-temps notre siècle, et moi je l'édifierai par mon courage. Je suis très aise que le roi ait repris pour son gentilhomme le sujet qui fait le plus d'honneur à son règne; votre crédit à la cour m'intéresse et me divertit. Rien n'est si plaisant aux yeux d'un philosophe que la tragi-comédie de ce monde. Vous regrettez mes petits talents: pour moi, je vous avoue que je ne les aurais pas abandonnés, si l'opinion de la cour et du monde ne les avait pas rendus incompatibles avec les emplois que j'ai exercés et l'état auquel je suis attaché. J'ai connu de bonne heure l'empire du ridicule, et j'ai toujours craint le pouvoir qu'il a en France. Dans les pays étrangers où j'ai vécu, on trouvait un mérite de plus à un ministre de savoir écrire des vers faciles. A Paris et à Versailles, j'ai rencontré à chaque pas comme des obstacles les amusements de ma jeunesse; cette pédanterie ridicule m'a enfin dégoûté d'un genre qui m'avait amusé, délassé, et quelquefois consolé. Puisque vous faites cas de mon amitié, et que vous ne méprisez pas mon goût, envoyez-moi vos ouvrages; je vous dirai mon sentiment sans craindre de

[1] Le second volume de l'*Histoire de Russie sous Pierre-le-Grand* n'a vu le jour qu'en 1763; voyez ma Préface du tome XXV. B.

vous blesser, parceque vous savez que je vous aime, et que je ne vous compare à aucun auteur vivant. Votre gloire m'est aussi chère que ma réputation; c'est beaucoup dire, car je lui ai sacrifié sans hésiter ce que la fortune a de plus brillant. Ce commerce entre nous sera agréable, sans pouvoir paraître suspect. Je n'aime point du tout la phrase *donner de la croyance à quelque chose.* Notre académie ne fera en corps que des ouvrages médiocres. Dieu veuille que nos confrères présents et futurs soutiennent sa réputation, ou plutôt sa considération, par leurs travaux particuliers! Cette académie n'est utile que par l'émulation qu'elle excite parmi les gens de lettres. Adieu, mon cher confrère; aimez-moi toujours, et voyagez encore trente ans de Ferney aux Délices, comme Philippe II fesait de l'Escurial au Pardo. Je n'ai point vu le défi. Je ne crois pas que la destruction des jésuites soit utile à la France; il me semble qu'on aurait pu les bien gouverner sans les détruire.

3596. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

5 juin.

Mes divins anges, je suis aussi honteux que pénétré de toutes vos bontés; je vous remercie de celles de M. le comte de Choiseul.

M. Duclos me mande qu'on a rendu les annonces des Cramer, si ridiculement saisies. Mes Commentaires sont très sévères, et doivent l'être, parcequ'il faut qu'ils soient utiles; mais après avoir critiqué en détail, je prodigue les éloges en gros, j'encense Corneille en général, et je dis la vérité à chaque ligne de l'examen de ses pièces.

Je donne au public beaucoup plus que je n'avais promis. Vous aurez bientôt le *Jules César* de Shakes-

peare [1], traduit en vers blancs, imprimé à la suite de *Cinna*, et la comparaison de la conspiration contre César avec celle contre Auguste; vous verrez si je loue Corneille, et Shakespeare vous fera bien rirc.

La Place n'a pas traduit un mot de Shakespearc [2].

Vous aurez aussi la traduction de l'*Héraclius* de Caldéron [3], et vous rirez bien davantage. Que les Français ne sont-ils dans la tactique ce qu'ils sont dans le dramatique!

Tronchin ne sait ce qu'il dit; le lait d'ânesse m'a fait mal. J'ai eu lc malheur de travailler; mais il est trop affreux de ne rien faire.

J'apprends dans l'instant qu'on vient d'enfermer dans des couvents séparés la veuve Calas et scs deux filles. La famille cntière des Calas serait-elle coupable, comme on l'assure, d'un parricide horrible? M. de Saint-Florentin est entièrement au fait; je vous demande à genoux de vous en informer. Parlez-en à M. le comte de Choiseul : il est très aisé de savoir de M. de Saint-Florcntin la vérité; et, à mon avis, cctte vérité importe au genre humain. La poste part; je vous adore.

3597. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 juin.

Mes divins anges, vous ne me disiez pas que M. le chevalier de Solar négociait la paix avec l'Angleterre; cela est si intéressant pour mille particuliers menacés d'une ruine entière, que vous pardonnerez, à moi

[1] Voyez tome VII, page 483. B.

[2] Voyez ma note, tome XL, pages 274 et 275. B.

[3] Voyez tome VIII, page 1. B.

particulier, de vous parler de mes espérances et de ma joie.

M. le comte de Choiseul ne sera-t-il point curieux de savoir de M. de Saint-Florentin la vérité touchant l'horrible aventure des Calas, supposé que M. de Saint-Florentin en soit instruit? Peut-être ne sait-il autre chose sinon qu'il a signé des lettres de cachet.

On croit à Paris que c'est une bagatelle de rouer un père de famille, et de tenir tous les enfants dans les prisons d'un couvent, sans forme de procès; on ne sait pas quel effet cela produit dans l'Europe.

Permettez-vous que mademoiselle Corneille prenne la liberté de vous adresser cette lettre? M. le comte de La Tour-du-Pin a pris l'occasion de la mort de son père pour écrire enfin à mademoiselle Corneille, conjointement avec l'abbé de La Tour-du-Pin. Ils la félicitent, ils l'approuvent d'être chez moi; ils me remercient; ils lui témoignent beaucoup d'amitié. Elle leur répond comme elle le doit; mais elle ne sait point la demeure de M. de La Tour-du-Pin. On s'adresse à mes anges dans tous ses embarras.

La petite poste est d'une commodité extrême pour ces envois.

Je vous demande pardon des extrêmes libertés que nous prenons.

Il est clair qu'on n'a pas voulu souffrir à la tête des hôpitaux des hommes vertueux. M. de Fontanieu veut donc qu'on pille les vivants, les mourants, et les morts.

Lekain nous a enfin écrit, et j'ai répondu [1].

[1] Voyez les lettres du 2 juin. B.

3598. A M. DUCLOS.

Aux Délices, 7 juin.

Mademoiselle Corneille, les frères Cramer, et moi, monsieur, nous vous devons des remerciements. Vous trouverez sans doute les commentaires sur *Rodogune* un peu sévères; mais il faut dire la vérité. J'ai soin de mettre à la tête et à la fin de chaque commentaire une demi-once d'encens pour Corneille; mais, dans les remarques, je ne connais personne, je ne songe qu'à être utile. On dira, de mon vivant, que je suis fort insolent; mais, après ma mort, on dira que je suis très juste : et comme je mourrai bientôt, je n'ai rien à craindre.

Voici une petite annonce[1] que je vous prie de montrer à l'académie; je la ferai insérer dans les papiers publics : on verra que je donne beaucoup plus que je n'ai promis. Je compte vous envoyer dans un mois la traduction de la conspiration contre Auguste; vous verrez ce que c'est que Shakespeare, qu'on oppose à Corneille : c'est madame Gigogne qu'on met à côté de mademoiselle Clairon.

L'*Héraclius* de Caldéron est encore pis. Il est bon de faire connaître le génie des nations. La question de savoir si Corneille a pris une demi-douzaine de vers de Caldéron, comme il en a pris deux mille des autres auteurs espagnols, est une question très frivole.

Ce qui est important, c'est de faire connaître combien Corneille, malgré tous ses défauts, était sublime

[1] Voyez l'*Avis*, tome XL, page 469. B.

et sage dans le temps qu'on ne représentait sur les autres théâtres de l'Europe que des rêves extravagants.

Le P. Tournemine, qu'on cite, et qu'on a tort de citer, était connu chez les jésuites par ces deux petits vers :

> C'est notre père Tournemine,
> Qui croit tout ce qu'il imagine.

Le confesseur du roi d'Espagne, qu'il avait consulté, n'en savait pas plus que lui ; et l'ancien bibliothécaire[1] du roi d'Espagne, qui m'a envoyé la première édition de l'*Héraclius* de Caldéron, en sait beaucoup plus que le confesseur et le P. Tournemine. Ce que dit Corneille dans l'examen d'*Héraclius*, loin d'être une preuve que l'*Héraclius* espagnol est une imitation du français, semble prouver tout le contraire. Car, premièrement, il n'y a pas d'imitation ; l'*Héraclius* espagnol ne ressemble pas plus à celui de Corneille, que *les Mille et une Nuits* ne ressemblent à l'*Énéide ;* et il ne s'agit, encore une fois, que d'une douzaine de vers. Secondement, Corneille dit[2] que sa pièce est un original dont il s'est fait plusieurs belles copies ; or certainement la pièce de Caldéron n'est pas une belle copie, c'est un monstre ridicule.

Remarquez de plus que si Corneille avait eu un Espagnol en vue, si un Espagnol avait pu prendre deux lignes d'un Français, ce qui n'est jamais arrivé,

[1] G. Mayans y Siscar ; voyez la lettre que Voltaire lui adressa le 15 juin 1762, n° 3601. B.

[2] Voltaire cite le texte de Corneille, tome VIII, page 72. B.

Corneille n'eût pas manqué de dire que Caldéron avait fait le même honneur à notre théâtre que Corneille avait fait au théâtre de Madrid, en imitant *le Cid*, *le Menteur*, *la Suite du Menteur*, et *Don Sanche d'Aragon*. Corneille, en parlant de ces prétendues belles copies, entend plusieurs tragédies, soit de son frère, soit d'autres poëtes, dans lesquelles les héros sont méconnus et pris pour d'autres jusqu'à la fin de la pièce.

Enfin il n'y a qu'à lire l'*Héraclius* de Caldéron; cela seul terminera le procès. Vous pouvez lire, monsieur, ma lettre à l'académie, ne fût-ce que pour l'amuser; mais je me flatte qu'elle voudra bien peser mes raisons. Vous aimez le vrai plus que personne : il y a tant de préjugés dans ce monde, qu'il faut au moins n'en point avoir en littérature.

3599. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 juin.

Mes divins anges, je me jette réellement à vos pieds et à ceux de M. le comte de Choiseul. La veuve Calas est à Paris[1], dans le dessein de demander justice; l'oserait-elle si son mari eût été coupable? Elle est de l'ancienne maison de Montesquieu, par sa mère (ces Montesquieu sont de Languedoc); elle a des sentiments dignes de sa naissance, et au-dessus de son horrible malheur. Elle a vu son fils renoncer

[1] Feu Pujoulx fit jouer et imprimer, en 1791, un petit drame intitulé *la Veuve Calas à Paris*. Voltaire est au nombre des personnages, quoiqu'il ne fût pas à Paris au moment de l'arrivée de madame Calas, et qu'il n'y vint que seize ans plus tard. B.

à la vie, et se pendre de désespoir; son mari, accusé d'avoir étranglé son fils, condamné à la roue, et attestant Dieu de son innocence en expirant; un second fils, accusé d'être complice d'un parricide, banni, conduit à une porte de la ville, et reconduit par une autre porte dans un couvent; ses deux filles enlevées; elle-même enfin interrogée sur la sellette, accusée d'avoir tué son fils, élargie, déclarée innocente, et cependant privée de sa dot. Les gens les plus instruits me jurent que la famille est aussi innocente qu'infortunée. Enfin, si malgré toutes les preuves que j'ai, malgré les serments qu'on m'a faits, cette femme avait quelque chose à se reprocher, qu'on la punisse; mais si c'est, comme je le crois, la plus vertueuse et la plus malheureuse femme du monde, au nom du genre humain, protégez-la. Que M. le comte de Choiseul daigne l'écouter! Je lui fais tenir un petit papier qui sera son passe-port pour être admise chez vous; ce papier contient ces mots: « La personne en « question vient se présenter chez M. d'Argental, « conseiller d'honneur du parlement, envoyé de « Parme, rue de la Sourdière. »

Mes anges, cette bonne œuvre est digne de votre cœur.

3600. A M. ÉLIE DE BEAUMONT[1].

Aux Délices, ce 11 juin.

Je vous adresse, monsieur, la plus infortunée de

[1] Jean-Baptiste-Jacques Élie de Beaumont, avocat, né à Carentan en 1732, mort à Paris le 10 janvier 1786. C'est de lui que parle Voltaire, tome XXVII, page 240; voyez aussi t. XL, p. 136. B.

toutes les femmes [1], qui demande la chose du monde la plus juste. Mandez-moi, je vous prie, sur-le-champ, quelles mesures on peut prendre; je me chargerai de la reconnaissance : je suis trop heureux de l'exercer envers un talent aussi beau qu'est le vôtre. Ce procès, d'ailleurs si étrange et si capital, peut vous faire un honneur infini; et l'honneur, dans votre noble profession, amène tôt ou tard la fortune. Cette affaire, à laquelle je prends le plus vif intérêt, est si extraordinaire, qu'il faudra aussi des moyens extraordinaires. Soyez sûr que le parlement de Toulouse ne donnera point des armes contre lui; il a défendu que l'on communiquât les pièces à personne, et même l'extrait de l'arrêt. Il n'y a qu'une grande protection qui puisse obtenir de monsieur le chancelier ou du roi un ordre d'envoyer copie des registres. Nous cherchons cette protection : le cri du public, ému et attendri, devrait l'obtenir. Il est de l'intérêt de l'état qu'on découvre de quel côté est le plus horrible fanatisme. Je ne doute pas que cette entreprise ne vous paraisse très importante; je vous supplie d'en parler aux magistrats et aux jurisconsultes de votre connaissance, et de faire en sorte qu'on parle à monsieur le chancelier. Tâchons d'exciter sa compassion et sa justice, après quoi vous aurez la gloire d'avoir été le vengeur de l'innocence, et d'avoir appris aux juges à ne se pas jouer impunément du sang des hommes. Les cruels! ils ont oublié qu'ils étaient hommes. Ah, les barbares!

Monsieur, j'ai l'honneur d'être avec tous les sentiments que je vous dois, etc.

[1] La veuve Calas. B.

3601. A M. MAYANS Y SISCAR[1],

ANCIEN BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI D'ESPAGNE, A VALENCE.

Aux Délices, 15 juin.

Monsieur, je ne vous écris point en chaldéen, parceque je ne le sais pas; ni en latin, quoique je ne l'aie pas oublié; ni en espagnol, quoique je l'aie appris pour vous plaire; mais en français, que vous entendez très bien, parceque je suis obligé de dicter ma lettre, étant très malade.

J'ai renoncé à la cour comme vous; ne m'appelez plus *aulicus.* Mais vous êtes trop *generosus,* de toutes les façons, puisque vous avez la générosité de me fournir les instructions que je vous ai demandées. Je ne savais pas que vos auteurs eussent jamais rien pris, même des Italiens; je les croyais autocthones en fait de littérature; mais je sais bien qu'ils n'ont jamais rien pris de nous, et que nous avons beaucoup pris d'eux.

Entre nous, je pense que Corneille a puisé tout le sujet d'*Héraclius* dans Caldéron. Ce Caldéron me paraît une tête si chaude (sauf respect), si extravagante, et quelquefois si sublime, qu'il est impossible que ce ne soit pas la nature pure. Corneille a mis dans les règles ce que l'autre avait inventé hors des règles. Le point important est de savoir en quelle année *la Famosa Comedia* fut jouée devant *ambas Magesta-*

[1] Grégoire Mayans y Siscar, savant espagnol, né en 1697, mort le 21 décembre 1781. B.

des; c'est ce que je vous ai demandé; et je vois qu'il est impossible de le savoir.

Je ne sais pas pourquoi vous vous êtes donné la peine de transcrire les vers de Lope de Vega, que vous avez autrefois rapportés dans la Vie de Cervantes; vous imaginez-vous donc que je ne vous aie pas lu? Sachez, monsieur, que je vous ai lu avec grande attention, et que vous m'avez beaucoup éclairé. Non seulement je savais ces vers, mais je les ai traduits en vers français, et je les fais imprimer au-devant[1] de *la Famosa Comedia*, que j'ai traduite aussi.

Je crois qu'il suffit de mettre sous les yeux *la Famosa Comedia*, pour faire voir que Caldérou ne l'a pas volée.

Vous me permettrez de faire usage du passage de maître Emmanuel de Guerra[2]; je n'omettrai pas *les Actes sacramentaux* du pieux Caldéron. Tout ce qui me fâche, c'est que ces *Actes sacramentaux* n'aient pas fait partie des pièces amoureuses et ordurières dont le bon homme régalait son auditoire.

Votre lettre est aussi pleine de graces que d'érudition. Si vous voulez faire passer quelque instruction de votre voisinage de l'Afrique à mon voisinage des Alpes, je vous aurai beaucoup d'obligation.

Soyez très persuadé qu'on ne trouve point de seigneur d'Oliva en Savoie.

[1] Ce n'est pas au-devant, mais à la suite, de *la Famosa Comedia* que Voltaire fit imprimer ces vers; voyez tome VIII, page 73. P.

[2] Voyez tome VIII, page 72. B.

3602. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, 15 juin.

Mon cher maître, j'avais prié frère Cramer de vous demander vos conseils sur cette édition de Pierre Corneille, qui ne me donnera que bien de la peine, mais qui pourra être utile aux jeunes gens, et surtout au petit-neveu et à la petite-nièce, qui ne la liront point; du moins mademoiselle Corneille ne la lira de long-temps. Son petit nez retroussé n'est pas tourné au tragique. Il me faudra pour le moins encore un an avant que je la mette au *Cid*, et je lui en donne deux pour *Héraclius*.

Je vois avec douleur, mon cher maître, que le secrétaire perpétuel [1] n'a pas eu pour vous toutes les attentions qu'on vous doit. Mais je crois que vous n'en adoptez pas moins un projet que vous avez eu il y a long-temps, et que vous m'avez inspiré. Je n'attends que la réponse à ma lettre, que M. de Nivernais a communiquée à l'académie, pour entreprendre cet ouvrage. Il sera la consolation de ma vieillesse. Je m'instruirai moi-même en cherchant à instruire les autres. J'aurai le bonheur d'être utile à une famille respectable; je ne peux mieux prendre congé. Ayez donc la bonté de me guider. Conseillez, pressez ces éditions de nos auteurs classiques.

Un imbécile [2] qui avait autrefois le département de la librairie fit faire, par un malheureux La Serre, les

[1] Duclos. B.

[2] Rouillé; voyez tome LI, page 338. B.

préfaces des pièces de Molière[1]. Il faut effacer cette honte.

Au reste, mon cher sous-doyen[2], vivons; vous avez déjà vécu environ quinze ans plus que Cicéron, et moi plus que La Motte. Achevons à la Fontenelle. C'est la seule chose que je vous conseille d'imiter de lui.

3603. A M. ROMAN.

Aux Délices, 16 juin.

Il y a long-temps, monsieur, que je vous dois des remerciements; une maladie assez longue et assez fâcheuse ne m'a pas permis de remplir ce devoir.

Vous faites voir qu'on peut tout traduire, puisque vous traduisez les poëtes allemands. L'auteur d'*Adam*[3] n'est pas, comme son héros, le premier homme du monde; je suis d'ailleurs un peu fâché pour notre mangeur de pomme qu'à l'âge de neuf cent trente ans il fasse tant de façons pour mourir. Si Dieu daigne m'accorder les trois vingtièmes des années de notre père, je vous donne ma parole de mourir très gaîment; et je vous prie de vouloir bien alors m'aider à passer, en traduisant tout doucement quelque ouvrage plus plaisant que les lamentations du mari d'Ève, qui devait savoir que tout ce qui est né est fait pour mourir, puisqu'il avait la science infuse.

Au reste, vous écrivez si bien, que je vous exhorte

[1] Voyez tome XXXVIII, page 386. B.

[2] Le doyen de l'académie française était le maréchal de Richelieu, reçu en 1720; d'Olivet en était depuis 1723. B.

[3] Roman (J. J. T.), mort en 1787, venait de donner une traduction de *la Mort d'Adam*, tragédie de Klopstock, 1762, in-12. B.

à vous faire traduire, au lieu de traduire des tragédies allemandes. Je fais mes compliments à votre pupille, et je vous en fais à tous deux de vivre l'un avec l'autre. Je serai très fâché quand madame d'Albertas[1] quittera notre petit pays, où elle est adorée.

3604. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 juin.

Mes divins anges, je suis persuadé plus que jamais de l'innocence des Calas, et de la cruelle bonne foi du parlement de Toulouse, qui a rendu le jugement le plus inique, sur les indices les plus trompeurs. Il y a quelques mois que le conseil cassa un arrêt de ce même parlement qui condamnait des créanciers légitimes à faire réparation à des banqueroutiers frauduleux. L'affaire présente est d'une tout autre conséquence; elle intéresse des nations entières, et elle fait frémir d'horreur. On cherche toutes les protections possibles auprès de M. le comte de Saint-Florentin; on a imaginé que La Popelinière pourrait faire présenter à ce ministre la veuve Calas par André ou La Guerche.

Probablement La Popelinière m'écrira une lettre qu'il adressera chez vous; je vous supplie de l'ouvrir. La veuve Calas, qui doit venir vous demander votre protection, lira cette lettre de La Popelinière, et se conduira en conséquence.

Daignez, mes anges, mettre toute votre humanité,

[1] M. d'Albertas, d'abord avocat général au parlement de Provence, était, en 1782, premier président de la chambre des comptes. Sabatier de Cavaillon lui adressa une épître. B.

toute votre vertu, toutes vos bontés, à faire connaître la vérité dans une affaire aussi essentielle. La poste va partir; je n'ai ni le temps ni la force de vous parler d'autre chose que de l'innocence opprimée qui trouvera des protecteurs tels que vous.

Mille tendres respects.

3605. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

A Genève, le 22 juin.

Ma misérable santé, monseigneur, me confine à présent auprès du docteur Tronchin. Je me joins à la foule de ses dévots, qui vont au temple d'Épidaure. Je vous assure que, quoique je sois daus la patrie de J.-J. Rousseau, je trouve que vous avez très grande raison, et je ne suis point du tout de son avis.

Je me flatte que vous distinguez les gens de lettres de Paris de ce philosophe des Petites-Maisons; mais vous savez que, dans la littérature comme dans les autres états, il y a un peu de jalousie. On accusait Corneille d'avoir favorisé le duel, et d'avoir violé toutes les bienséances dans *le Cid;* on reprochait à Racine d'avoir mis les principes du jansénisme dans le rôle de Phèdre; Descartes fut accusé d'athéisme, et Gassendi d'épicuréisme: la mode aujourd'hui est de prétendre que les géomètres et les métaphysiciens inspirent à la nation le dégoût des armes, et que si on a été battu sur terre et sur mer, c'est évidemment la faute des philosophes. Mais vous savez que les Anglais sont bien plus philosophes que nous, et que cela ne les a pas empêchés de nous battre.

Digitized by Google

Vous vous doutez bien, dans le fond de votre cœur, qu'il y a eu d'autres causes de nos malheurs, lesquelles ne ressemblent en rien à la philosophie. Vous êtes trop clairvoyant et trop juste pour vous laisser séduire par les cris de quelques envieux qui, ne pouvant atteindre au mérite de quelques génies que vous avez encore en France, tâchent de les décrier, afin qu'il ne reste plus à la nation aucune gloire. Vous êtes fait pour protéger le mérite; c'est là, dans tous les temps, le partage des hommes supérieurs.

Les bontés mêmes que vous avez toujours eues pour moi me font croire que vous en aurez pour ceux qui valent mieux que moi. Si la calomnie m'impute quelquefois des ouvrages que je n'ai point faits, elle empoisonne ceux dont ils sont les auteurs. Voyez comme on a traité ce pauvre Helvétius, pour un livre[1] qui n'est qu'une paraphrase des *Pensées* du duc de La Rochefoucauld!

Il n'y a qu'heur et malheur en ce monde. Mon heur est de vous être attaché jusqu'au dernier moment de ma vie avec le plus tendre et le plus profond respect.

3606. A M. DAMILAVILLE.

Le 25 juin.

Les frères des Délices ont reçu les lettres du 19 juin de leur cher frère. Ils chercheront le *Contrat social:* ce petit livre a été brûlé à Genève dans le même bûcher que le fade roman d'*Émile;* et Jean-Jacques a été décrété de prise de corps comme à Paris. Ce

[1] Le livre *de l'Esprit;* voyez tome LVII, page 599; LVIII, 29. B.

Contrat social ou insocial n'est remarquable que par quelques injures dites grossièrement aux rois par le citoyen du bourg de Genève, et par quatre pages insipides contre la religion chrétienne. Ces quatre pages ne sont que des centons de Bayle. Ce n'était pas la peine d'être plagiaire. L'orgueilleux Jean-Jacques est à Amsterdam, où l'on fait plus de cas d'une cargaison de poivre que de ses paradoxes.

L'affaire de mon frère [1] m'intéresse bien davantage; mais si monsieur le contrôleur général a promis à un ancien ami, personne ne pourra s'y opposer, ni être bien reçu à le solliciter. Tout ce qu'on doit faire, à mon avis, c'est de remontrer fortement qu'il est de son intérêt et de son honneur d'employer utilement un homme qui a été quinze ans utile; et je suis persuadé que par cette voie on pourra obtenir un poste avantageux.

Je suis toujours en peine d'un *Meslier* envoyé à mon frère pour le marquis d'Argence, en son château de Dirac, près d'Angoulême: je prie mon frère de m'en donner des nouvelles. Je répète que *le Despotisme oriental* pourrait bien avoir été pincé, pour avoir été indiscrètement envoyé en forme de livre.

La mort de Socrate [2] est un beau sujet dans une république où l'on peut mettre sur le théâtre l'injustice, l'ignorance, la sottise, et la cruauté des juges. Je souhaite que ce sujet réussisse en France. Voulez-

[1] De Damilaville lui-même. B.

[2] La tragédie de Sauvigny, qui porte ce titre, ne fut représentée que le 7 mai 1763. B.

vous des *Meslier* et autres drogues? j'en pourrai découvrir dans les greniers du pays.

3607. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, près Genève, 25 juin.

Monsieur, M. le prince Galitzin a eu la bonté de me faire tenir le paquet contenant les chapitres du second tome de *Pierre-le-Grand*, accompagné de vos judicieuses remarques. Soyez bien persuadé que je me conformerai en tout à vos idées, et que j'aurai la plus grande attention à ne vous point compromettre. L'ouvrage ne pourra paraître que dans l'année 1763 [1], parceque les arrangements pris avec le public pour l'édition de Pierre Corneille ne souffrent aucun délai. J'eus l'honneur de répondre, il y a près d'un mois [2], par duplicata, aux ordres que vous me donnâtes touchant M. de Soltikof. Je vous mandai qu'on avait reçu de ses lettres datées de Hambourg, au mois de mars. Il notifiait par cette lettre qu'il retournait en Russie, et je me flattais, comme je me flatte encore, que ce jeune homme est auprès de vous, aussi digne de vos bontés que je l'en ai vu pénétré.

Pour moi, je n'ai point de ses nouvelles; et j'en ai été d'autant plus affligé, que nous le regardions dans notre maison comme notre fils.

Ce que vous me dites, monsieur, dans votre lettre du 1er mai, me fait concevoir l'espérance de vous voir. Il est naturel de faire voyager monsieur votre

[1] Voyez ma Préface du tome XXV. B.

[2] Voyez la lettre du 4 juin, n° 3594. B.

neveu [1], à qui vous tenez lieu de père : vous voyagerez avec lui. Il n'y a point de nation qui ne s'empressât à vous témoigner l'estime qu'on a pour votre personne. Le Mécène de la Russie sera partout reçu comme l'eût été le Mécène de Rome.

Je serai toute ma vie avec le plus tendre respect, etc., V.

3608. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 juin.

Mes divins anges, Jean-Jacques est un fou à lier, qui a manqué à tous ses amis, et qui n'avait pas encore manqué à madame de Luxembourg [2]. S'il s'était contenté d'attaquer l'*infame*, il aurait trouvé partout des défenseurs, car l'*infame* est bien décriée. Il a trouvé le secret d'offenser le gouvernement de la bourgade de Genève, en se tuant de l'exalter. On a brûlé ses rêveries dans la bourgade, et on l'a décrété de prise de corps comme à Paris ; heureusement pour lui, son petit corps est difficile à prendre. Il est, dit-on, à Amsterdam. Je suis fâché de tout cela. Eh ! que deviendra la philosophie ?

Mes divins anges, ces messieurs de la poste sont plus rétifs que leurs chevaux.

On va donc jouer *Socrate ;* Dieu veuille que *Socrate* ne soit pas aussi froid que la ciguë !

[1] André, fils d'Ivan Schowalow, dont Voltaire parle dans sa lettre 3553. B.

[2] Voyez tome LV, page 480. Elle n'avait pas aperçu l'offense qu'on prétendait que Rousseau lui avait faite ; car ce fut elle qui donna sa protection spéciale à l'impression d'*Émile*. B.

Verra-t-on Henri IV à la comédie, ou se contentera-t-on de le voir sur le Pont-Neuf?

Le Droit du Seigneur est-il oublié? C'est pourtant un beau droit; et il y avait une drôle de dédicace [1] pour M. de Choiseul.

J'ai accablé mes anges d'importunités et de mémoires pour des Suisses; je leur en demande bien pardon. Mais je les conjure plus que jamais de protéger de toutes leurs ailes la veuve du roué et la mère du pendu. Comptez que ces gens-là sont innocents comme vous et moi: je ne doute pas que la veuve infortunée ne soit venue vous implorer. Ah! quel plaisir pour des ames comme les vôtres, quand vous aurez retiré de l'abîme une famille entière! il ne vous en coûtera que de parler: vous serez comme les enchanteurs qui fesaient fuir les démons avec quatre mots.

Mes anges, c'est une étrange pièce que cette *Zelmire* [2], et le parterre est un étrange parterre.

Est-il vrai que monsieur le duc et madame la duchesse de Choiseul étaient en grande loge au triomphe de Palissot, et que ce Palissot avait donné à Bellecour un discours à prononcer quand on demanderait *l'auteur, l'auteur, l'auteur?*

Et que dites-vous de cet autre Polissot de Fleury, qui crie tant contre la tolérance, et qui dit que Jean-Jacques écrit contre l'existence de la religion

[1] Cette dédicace est perdue, à moins que ce ne soit celle que Voltaire mit plus tard à la tête des *Scythes*. Voltaire en reparle dans sa lettre 3697. B.

[2] Voyez page 270. B.

chrétienne[1] ? Quel est le plus fin de Jean ou d'Omer? Ah! quel siècle, quel siècle!

3609. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 26 juin.

Vivent les lettres! vivent les arts! vivent ceux qui ont un peu de goût pour eux, et même un peu de passion! Monseigneur, plus je vieillis, plus je crois, Dieu me le pardonne, que je deviens sage; car je ne connais plus que littérature et agriculture. Cela donne de la santé au corps et à l'ame; et Dieu sait alors comme on rit de ses folies passées, et de toutes celles de nos confrères les humains! Je vous crois à présent dans votre retraite que vous embellissez; et je m'imagine que votre éminence y est très éminente en réflexions solides, en amusements agréables, en supériorité de raison et de goût, en toutes choses dignes de votre esprit. Ne bâtissez-vous point? n'avez-vous pas une bibliothèque? ne rassemblez-vous pas quelques personnes dignes de vous entendre? Si vous en trouvez, voilà le grand point; il est bien rare de trouver des penseurs en province, et surtout des gens de goût. Je croyais autrefois, en lisant nos bons auteurs, que toute la nation avait de l'esprit, car, disais-je, tout le monde les lit; donc toute la nation est formée par eux. J'ai été bien attrapé, quand j'ai vu que la terre est couverte de gens qui ne méritent pas qu'on leur parle.

[1] Dans son réquisitoire contre *Émile*, du 9 juin 1762, Omer Joly de Fleury disait : « Que seraient des sujets élevés dans de pareilles maximes, « sinon des hommes préoccupés du scepticisme et de la *tolérance* ? » B.

C'est un grand malheur pour moi de parler de loin à votre éminence. Ma consolation est de vous consulter. Je vous conjure de juger sévèrement l'ouvrage que vous permettez que je vous envoie. Je voudrais bien faire de cette pièce quelque chose de bon. Je suis déjà sûr qu'elle forme un très beau spectacle. Je l'ai fait exécuter trois fois sur mon théâtre à Ferney : en vérité, rien n'était plus auguste; mais une tragédie ne doit pas plaire seulement aux yeux : je m'adresse à votre cœur et à vos oreilles, *aurium superbissimum judicium;* voyez surtout si vous êtes touché; amusez-vous, je vous en supplie, à me dire mes fautes. Si la pièce est froide, la faute est irréparable; mais si elle ne manque que par les détails, je vous promets d'être bien docile.

Recevez, monseigneur, mon très tendre respect.

3610. A M. DE LA MOTTE GEFRARD[1].

Aux Délices, 26 juin.

Tout ce qui est de la main de Henri IV, monsieur, est bien précieux. C'était un homme adorable avec ses ennemis et avec ses maîtresses. Des lettres d'amour de ce grand roi valent mieux que tous les édits de ses prédécesseurs. Je ne sais comment reconnaître le plaisir que vous me faites; j'attends votre bienfait avec autant d'impatience que de reconnaissance. J'ai des

[1] Cette lettre est en réponse à l'offre que fit M. de La Motte à M. de Voltaire des lettres manuscrites de Henri IV à Corisande d'Andouin. K. — Voyez ces lettres, tome XVIII, pages 157-169. La Motte-Gefrard, depuis comte de Sannois, descendait, par les femmes, de Corisande d'Andouin. B.

lettres de lui à la reine Élisabeth, dans lesquelles il paraît plus embarrassé qu'il ne l'est avec ses maîtresses. S'il avait pu coucher avec cette reine, il n'aurait pas fait le saut périlleux, et il n'aurait point rappelé les jésuites, que nos parlements chassent comme les Anglais ont autrefois chassé les loups. Je ne sais pas combien on donne à présent de la tête d'un jésuite; celle du cardinal Mazarin fut autrefois à cinquante mille écus; c'est beaucoup trop payer.

3611. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney en Bourgogne, par Genève, 30 juin.

Mon entreprise, mon cher maître, m'attache de plus en plus au grand Corneille. Je l'aime autant que vous aimez Cicéron; et plût à Dieu qu'il eût toujours parlé sa langue aussi purement, aussi noblement que Cicéron parlait la sienne! Vous avez un grand avantage sur moi : Cicéron n'a point fait de mauvais ouvrages, et Corneille en a trop fait, je ne dis pas d'indignes de lui, je dis absolument indignes du théâtre. Je suivrai donc votre sage conseil, je ne commenterai aucune de ses comédies, excepté *le Menteur*, ni aucune des tragédies qui n'ont pu rester au théâtre. Ses beaux ouvrages en seront peut-être plus précieux, quand ils ne paraîtront point avec ceux qui pourraient faire tort à sa gloire.

Vous, mon cher maître, qui partagez avec l'éloquent Pellisson [1] l'honneur d'avoir fait l'*Histoire de*

[1] Pellisson donna la *Relation contenant l'histoire de l'académie française*; 1653, in-12. Une nouvelle édition parut en 1672. C'est en 1743 qu'avait

l'académie avec autant de sagesse que de vérité, vous êtes plus à portée que personne de m'instruire si Chapelain n'a pas eu la plus grande part au jugement sur *le Cid*, jugement très équitable à mon avis en plusieurs endroits, mais qui, dans d'autres, me paraît, comme au public, un peu trop sévère. Si vous avez quelque anecdote sur le fameux procès, je vous prie de me la communiquer.

Je vous prie surtout d'assurer l'académie que si elle se plaint de mon insuffisance dans mes notes sur le grand Corneille, elle n'accusera pas mon orgueil. Je fuirai ce ton décisif que prennent nos jeunes auteurs, et qui ne me convient pas plus qu'à eux.

Où pourrai-je trouver la lettre d'un nommé Claveret [1], qui dit tant de mal du *Cid*, et celle de Balzac [2], qui lui rend tant de justice? Ne pourriez-vous point demander à M. l'abbé Capperonnier tout ce qu'il a dans la Bibliothèque du roi? Je le rendrai fidèlement. On a déjà daigné m'envoyer des livres qui ne se trouvent que là, et je les ai rendus aussi bien conditionnés qu'on me les avait prêtés. J'aurai l'honneur d'en écrire à M. Capperonnier; mais je me flatte qu'en étant prévenu par vous, il en sera plus disposé à m'accorder ses secours.

M. de Chammeville doit aimer les lettres, puisqu'il permet que vos paquets passent sous son contre-seing.

paru l'*Histoire de l'académie française, par MM. Pélisson et d'Olivet, troisième édition, revue et augmentée*, deux volumes in-12. B.

[1] *Lettre du sieur Claveret au sieur Corneille, soi-disant auteur du* Cid, 1637, in-8°. B.

[2] Voltaire en a donné une partie tome XXXV, page 48. B.

Je ne doute pas qu'il ne trouve bon que son nom soit imprimé dans la liste des souscripteurs qui serviront à encourager les autres.

On rejouera bientôt *Oreste*. Je vous prierai de me dire si cette pièce *sapit antiquitatem*, et ce que j'y dois corriger pour l'impression. Je ne ferai point tort à l'*Électre* de M. Crébillon, et je me ferai un grand honneur de marcher après lui.

Ama me, et Cornelium tuere et Corneliam.

3612. A M. LAVAYSSE PÈRE.

4 juillet.

Les personnes qui protégent à Paris la famille Calas sont très étonnées que le sieur Gobert-Lavaysse ne fasse pas cause commune avec elle. Non seulement il a son honneur à soutenir, ses fers à venger, le rapporteur, qui conclut au bannissement, à confondre; mais il doit la vérité au public, et son secours à l'innocence. Le père se couvrirait d'une gloire immortelle, s'il quittait une ville superstitieuse et un tribunal ignorant et barbare.

Un avocat savant et estimé est certainement au-dessus de ceux qui ont acheté pour un peu d'argent le droit d'être injustes; un tel avocat serait un excellent conseiller; mais où est le conseiller qui serait un bon avocat?

M. Lavaysse peut être sûr que s'il perd quelque chose à son déplacement, il le retrouvera au décuple. On répand que plusieurs princes d'Allemagne, plusieurs personnes de France, d'Angleterre, et de Hollande, vont faire un fonds très considérable.

Voilà de ces occasions où il serait beau de prendre un parti ferme. M. Lavaysse, en élevant la voix, n'a rien à craindre; il fait rougir le parlement de Toulouse, en quittant cette ville pour Paris; et s'il veut aller ailleurs, il sera partout respecté.

Quoi qu'il arrive, son fils se rendrait très suspect dans l'esprit des protecteurs des Calas, et ferait très grand tort à la cause, s'il ne fesait pas son devoir, tandis que tant de personnes indifférentes font au-delà de leur devoir.

Je prie la personne qui peut faire rendre cette lettre à M. Lavaysse père de l'envoyer promptement par une voie sûre.

3613. A CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Aux Délices, le 5 juillet.

Monseigneur, je voudrais bien que mon bon hiérophante trouvât grace devant votre altesse électorale. Il n'est ni janséniste ni moliniste; c'est le meilleur prêtre que je connaisse. Si les jésuites lui avaient ressemblé, ils seraient encore en Portugal, et ne seraient point honnis en France. Toute la famille d'Alexandre, que j'ai mise à vos pieds il y a un mois[1], attend ce que vous pensez d'elle pour savoir si elle doit se montrer.

Me sera-t-il permis d'avoir recours à votre protection pour le temporel[2], après avoir soumis le spi-

[1] Cet envoi d'*Olympie* fut fait par l'intermédiaire de Colini à la fin d'avril; voyez lettre 3575. B.

[2] Il s'agissait d'une rente viagère que lui devait l'électeur. B.

rituel à vos lumières? Votre altesse électorale voit que l'ame et le corps du petit Suisse dépendent d'elle. La petite-fille de Corneille et son édition languissent. J'espère que M. de Bekers nous ranimera. C'est auprès de M. de Bekers que je vous implore; je crois qu'il n'y a point auprès de lui de meilleure protection que la vôtre. Daignez donc souffrir, monseigneur, que j'adresse à votre altesse électorale le triste et discourtois placet que je présente à votre contrôleur général. Il y a de fins courtisans italiens qui prétendent qu'il faut toujours aller au prince par les ministres; et moi, monseigneur, je tiens que dans votre cour il faut aller au ministre par le prince, et c'est toujours à votre belle ame qu'il faut avoir recours.

Que votre altesse électorale daigne agréer, avec sa bonté ordinaire, l'attachement, la reconnaissance, et le profond respect, etc.

3614. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 5 juillet.

Mes divins anges, cette malheureuse veuve a donc eu la consolation de paraître en votre présence; vous avez bien voulu l'assurer de votre protection. Vous avez lu sans doute les *Pièces originales*[1] que je vous ai envoyées par M. de Courteilles[2]; comment peut-on tenir contre les faits avérés que ces pièces contiennent? et que demandons-nous? rien autre chose sinon que

[1] Voyez tome XL, page 499. B.
[2] Voyez lettre 3473. B.

la justice ne soit pas muette comme elle est aveugle, qu'elle parle, qu'elle dise pourquoi elle a condamné Calas. Quelle horreur qu'un jugement secret, une condamnation sans motifs! y a-t-il une plus exécrable tyrannie que celle de verser le sang à son gré, sans en rendre la moindre raison? Ce n'est pas l'usage, disent les juges. Eh! monstres! il faut que cela devienne l'usage: vous devez compte aux hommes du sang des hommes. Le chancelier serait-il assez.... pour ne pas faire venir la procédure?

Pour moi, je persiste à ne vouloir autre chose que la production publique de cette procédure. On imagine qu'il faut préalablement que cette pauvre femme fasse venir des pièces de Toulouse. Où les trouvera-t-elle? qui lui ouvrira l'antre du greffe? où la renvoie-t-on, si elle est réduite à faire elle-même ce que le chancelier ou le conseil seul peut faire? Je ne conçois pas l'idée de ceux qui conseillent cette pauvre infortunée. D'ailleurs ce n'est pas elle seulement qui m'intéresse, c'est le public, c'est l'humanité. Il importe à tout le monde qu'on motive de tels arrêts. Le parlement de Toulouse doit sentir qu'on le regardera comme coupable tant qu'il ne daignera pas montrer que les Calas le sont; il peut s'assurer qu'il sera l'exécration d'une grande partie de l'Europe.

Cette tragédie me fait oublier toutes les autres, jusqu'aux miennes. Puisse celle qu'on joue en Allemagne finir bientôt!

Mes charmants anges, je remercie encore une fois votre belle ame de votre belle action.

3615. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 7 juillet.

Mes divins anges, nous ne demandons autre chose au conseil sinon que, sur le simple exposé des jugements contradictoires du parlement de Toulouse, et sur l'impossibilité physique qu'un vieillard faible, de soixante-huit ans [1], ait pendu un jeune homme de vingt-huit ans, le plus robuste de la province, sans le secours de personne, on se fasse représenter la procédure.

A cet effet, un des fils de Calas, qui est chez moi, envoie sa requête à M. Mariette, avocat au conseil, lequel la rédigera; et nous espérons qu'elle sera signée de la mère.

Nous craignons que le parti fanatique qui accable cette famille infortunée à Toulouse, et qui a eu le crédit de faire enfermer les deux filles dans un couvent, n'ait encore celui de faire enfermer la mère, pour lui fermer toutes les avenues au conseil du roi.

Mais le fils, qui est en sûreté, remplira l'Europe de ses cris, et soulèvera le ciel et la terre contre cette iniquité horrible.

Je répète qu'il est peu vraisemblable que la veuve Calas puisse tirer les pièces de l'antre du greffe de Toulouse, puisqu'il y a des défenses sévères de les communiquer à personne.

Cette seule défense prouve assez que les juges sentent leur faute.

[1] Voyez ma note, page 236. B.

Digitized by Google

Si, par impossible, les juges ont eu des convictions que les accusés étaient coupables, s'ils n'ont puni que le père, et si, contre les lois, ils ont élargi les autres, en ce cas il est toujours très important de découvrir la vérité. Il y a d'un côté ou d'un autre le plus abominable fanatisme, et il faut le découvrir.

J'implore M. de Courteilles, uniquement pour que la vérité soit connue; la justice viendra ensuite.

Tous les étrangers frémissent de cette aventure. Il est important pour l'honneur de la France que le jugement de Toulouse soit ou confirmé ou condamné.

Je présente mon respect à monsieur et à madame de Courteilles, à monsieur et à madame d'Argental. Cette affaire est digne de toute leur bonté.

3616. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

8 juillet.

Nous ne pouvons, dans notre éloignement de Paris, que procurer des protections à cette famille infortunée; c'est à messieurs les avocats, soit du conseil, soit du parlement, à régler la forme. Les *Pièces originales*[1] imprimées intéressent quiconque les a lues; tout le monde plaint la veuve Calas; le cri public s'élève, ce cri peut frapper les oreilles du roi. J'ignore si cette affaire sera portée au conseil privé ou au conseil des parties : tout ce que je sais, c'est qu'elle est juste.

On m'assure que le parlement de Toulouse ne veut pas seulement communiquer l'énoncé de l'arrêt.

[1] Voyez tome XL, page 499. B.

Il me paraît qu'on peut commencer par présenter requête pour obtenir la communication de cet arrêt et des motifs; il y a cent exemples que le roi s'est fait rendre compte d'affaires bien moins intéressantes. N'avons-nous pas des raisons assez fortes pour demander et pour obtenir que les pièces soient communiquées par ordre de la cour?

La contradiction évidente des deux jugements, dont l'un condamne à la roue un accusé, et dont l'autre met hors de cour des complices qui n'ont point quitté cet accusé; le bannissement du fils, et sa détention dans un couvent de Toulouse après ce bannissement; l'impossibilité physique qu'un vieillard de soixante-huit ans ait étranglé seul un jeune homme de vingt-huit ans; enfin l'esprit de parti qui domine dans Toulouse; tout cela ne forme-t-il pas des présomptions assez fortes pour forcer le conseil du roi à se faire représenter l'arrêt?

Je demande encore si un fils de l'infortuné Jean Calas, qui est en France, retiré dans un village de Bourgogne, ne peut pas se joindre à sa mère, et envoyer une procuration quand il s'agira de présenter requête? Ce jeune homme, il est vrai, n'était point à Toulouse dans le temps de cette horrible catastrophe; mais il a le même intérêt que sa mère, et leurs noms réunis ne peuvent-ils pas faire un grand effet?

Plus je réfléchis sur le jugement de Toulouse, moins je le comprends : je ne vois aucun temps dans lequel le crime prétendu puisse avoir été commis; je ne vois pas qu'il y ait jamais eu de condamnation

plus horrible et plus absurde, et je pense qu'il suffit d'être homme pour prendre le parti de l'innocence cruellement opprimée. J'attends tout de la bonté et des lumières de ceux qui protégent la veuve Calas.

Il est certain qu'elle ne quitta pas son mari d'un moment dans le temps qu'on suppose que son mari commettait un parricide. Si son mari eût été coupable, elle aurait donc été complice: or comment ayant été complice ferait-elle deux cents lieues pour venir demander qu'on revît le procès, et qu'on la condamnât à la mort? Tout cela fait saigner le cœur et lever les épaules. Toute cette aventure est une complication d'événements incroyables, de démence, et de cruauté. Je suis témoin qu'elle nous rend odieux dans les pays étrangers, et je suis sûr qu'on bénira la justice du roi, s'il daigne ordonner que la vérité paraisse.

On a écrit à M. le premier président Nicolaï, à M. le premier président d'Auriac, qui ont tous deux un grand crédit sur l'esprit de monsieur le chancelier. Madame la duchesse d'Enville, M. le maréchal de Richelieu, M. le duc de Villars, doivent avoir écrit à M. de Saint-Florentin. On a écrit à M. de Chaban, en qui M. de Saint-Florentin a beaucoup de confiance; et M. Tronchin, le fermier général, peut tout auprès de M. de Chaban.

Donat Calas, retiré en Bourgogne, a, de son côté, pris la liberté d'écrire à monsieur le chancelier[1], et a

[1] Voici cette lettre de Donat Calas au chancelier, qui était Lamoignon; mais les sceaux étaient tenus par Berryer (voyez t. XL, p. 126 et 518):

« Monseigneur, s'il est permis à un sujet d'implorer son roi; s'il est per-

envoyé une requête au conseil ; le tout a été adressé à M. Héron, premier commis du conseil, qui fera rendre les pièces selon qu'il trouvera la chose con-

mis à un fils, à un frère, de parler pour son père, pour sa mère, et pour son frère, je me jette à vos pieds avec confiance.

« Toute ma famille, et le fils d'un avocat célèbre, nommé Lavaysse, ont tous été accusés d'avoir étranglé et pendu un de mes frères, pour cause de religion, dans la ville de Toulouse. Le parlement a fait périr mon père par le supplice de la roue. C'était un vieillard de soixante-huit ans, que j'ai vu incommodé des jambes.

« Vous sentez, monseigneur, qu'il est impossible qu'il ait pendu seul un jeune homme de vingt-huit ans, dix fois plus fort que lui. Il a protesté devant Dieu de son innocence, en expirant. Il est prouvé par le procès-verbal que mon père n'avait pas quitté un instant le reste de sa famille, ni le sieur Lavaysse, pendant qu'on suppose qu'il commettait ce parricide.

« Mon frère, Pierre Calas, accusé comme mon père, a été banni : ce qui est trop s'il est innocent, et trop peu s'il est coupable. Malgré son bannissement, on le retient dans un couvent à Toulouse.

« Ma mère, sans autre appui que son innocence, ayant perdu tout son bien dans cette cruelle affaire, ne trouve encore personne qui la présente devant vous. J'ose, monseigneur, parler en son nom et au mien; on m'assure que les pièces ci-jointes feront impression sur votre esprit et sur votre cœur, si vous daignez les lire.

« Réduit à l'état le plus déplorable, je ne demande autre chose sinon que la vérité s'éclaire. Tous ceux qui dans l'Europe entière ont entendu parler de cette horrible aventure joignent leurs voix à la mienne. Tant que le parlement de Toulouse, qui m'a ravi mon père et mon bien, ne manifestera pas les causes d'un tel malheur, on sera en droit de croire qu'il s'est trompé, et que l'esprit de parti seul a prévalu par les calomnies auprès des juges les plus intègres ; je serai surtout en droit de redemander le sang innocent de mon malheureux père.

« Pour mon bien qui est entièrement perdu, ce n'est pas un objet dont je me plaigne ; je ne demande autre chose de votre justice et de celle du conseil du roi sinon que la procédure qui m'a ravi mon père, ma mère, mon frère, ma patrie, vous soit au moins communiquée.

« Je suis avec le plus profond respect, etc. »

A cette lettre, datée de Chatelaine, 7 juillet 1762, étaient jointes les *Pièces originales* qui sont imprimées tome XL, page 499.

Voltaire, qui était l'ame de toute l'affaire, avait rédigé la lettre du 7 juillet. B.

Digitized by Google

venable. Je vous en envoie une copie, parcequ'il me paraît nécessaire que vous soyez informés de tout.

J'ai écrit aussi à M. Ménard, premier commis de M. de Saint-Florentin; je pense qu'il faut frapper à toutes les portes, et tenter tous les moyens qui pourraient s'entr'aider, sans pouvoir s'entre-nuire.

Depuis ce mémoire écrit, j'ai reçu une lettre de M. Mariette, avocat au conseil, qui a vu la pauvre Calas, et qui dit ne pouvoir rien sans un extrait des pièces. Mais quoi donc! ne pourrait-on demander justice sans avoir les armes que nos ennemis nous refusent? On pourra donc verser le sang innocent impunément, et en être quitte pour dire: « Je ne « veux pas dire pourquoi on l'a versé? » Ah! quelle horreur! quelle abominable justice! y a-t-il dans le monde une tyrannie pareille? et les organes des lois sont-ils faits pour être des Busiris? Voici une lettre que j'écris à M. Mariette; j'y joins un exemplaire des *Pièces originales* [1], ne sachant point s'il les a vues. Je supplie monsieur et madame d'Argental, nos protecteurs, de vouloir bien ajouter à toutes leurs bontés celle de vouloir bien faire rendre cette lettre et ces pièces à M. Mariette. Ils peuvent, je crois, se servir de l'enveloppe de M. de Courteilles.

Je leur présente mes respects.

3617. A M. DAMILAVILLE.

8 juillet.

Vous savez, mon cher frère, que la place sur laquelle vous avez des vues est promise depuis long-

[1] Voyez tome XL, page 499. B.

temps, et que vous déplairiez si vous insistiez. Toutes les raisons de justice et de convenance sont pour vous; mais elles doivent céder à l'autorité de monsieur le contrôleur général, et à son amitié pour M. de Morival. S'il vous avait connu, ce serait vous qu'il aimerait sans doute. Faites-vous un mérite auprès de lui de votre sacrifice, afin qu'il vous aime à votre tour. Tâchez de lui parler; donnez-lui des éloges sur ce que l'amitié lui fait faire; remettez votre sort entre ses mains. Cette conduite, la seule que vous deviez tenir, peut contribuer à votre fortune. Mon cher frère, je vous prierai toujours de prendre votre parti en philosophe sur l'affaire de cette direction. Plût à Dieu que vous pussiez demander et obtenir celle de Lyon! Il y a déjà un philosophe dans cette ville[1]; vous seriez deux, et l'archevêque, s'il osait, serait le troisième.

Vous devez avoir reçu un paquet contenant les *Pièces originales*[2] imprimées; je vous prie d'en envoyer un exemplaire à M. Mignot, conseiller au grand-conseil, et un chez MM. Dufour et Mallet, banquiers: c'est chez eux que demeure cette veuve si à plaindre. Il est bien à souhaiter qu'on puisse imprimer à son profit ces *Pièces* qui me paraissent convaincantes, et qu'elles puissent être portées au pied du trône par le public soulevé en faveur de l'innocence. Faites-les imprimer; criez, je vous en prie, et faites crier. Il n'y a que le cri public qui

[1] Bordes; car Vasselier n'était pas encore en relation avec Voltaire. B.

[2] Voyez tome XL, page 499. B.

puisse nous obtenir justice. Les formes ont été inventées pour perdre les innocents.

Mon frère Thieriot vous embrasse; mon frère Dalembert me néglige positivement.

3618. A M. AUDIBERT[1],

NÉGOCIANT A MARSEILLE, ET DE L'ACADÉMIE DE LA MÊME VILLE.

Aux Délices, le 9 juillet.

Vous avez pu voir, monsieur, les lettres de la veuve Calas et de son fils. J'ai examiné cette affaire pendant trois mois; je peux me tromper, mais il me paraît clair comme le jour que la fureur de la faction et la singularité de la destinée ont concouru à faire assassiner juridiquement sur la roue le plus innocent et le plus malheureux des hommes, à disperser sa famille, et à la réduire à la mendicité. J'ai bien peur qu'à Paris on songe peu à cette affaire. On aurait beau rouer cent innocents, on ne parlera à Paris que d'une pièce nouvelle, et on ne songera qu'à un bon souper.

Cependant, à force d'élever la voix, on se fait entendre des oreilles les plus dures; et quelquefois même les cris des infortunés parviennent jusqu'à la cour. La veuve Calas est à Paris chez MM. Dufour et Mallet, rue Montmartre; le jeune Lavaysse y est aussi. Je crois qu'il a changé de nom; mais la pauvre veuve pourra vous faire parler à lui. Je vous demande en grace d'avoir la curiosité de les voir l'un et l'autre; c'est une tragédie dont le dénoûment est

[1] Voyez tome XL, page 499. B.

horrible et absurde, mais dont le nœud n'est pas encore bien débrouillé.

Je vous demande en grace de faire parler ces deux acteurs, de tirer d'eux tous les éclaircissements possibles, et de vouloir bien m'instruire des particularités principales que vous aurez apprises.

Mandez-moi aussi, monsieur, je vous en conjure, si la veuve Calas est dans le besoin; je ne doute pas qu'en ce cas MM. Tourton et Baur ne se joignent à vous pour la soulager. Je me suis chargé de payer les frais du procès qu'elle doit intenter au conseil du roi. Je l'ai adressée à M. Mariette, avocat au conseil, qui demande pour agir l'extrait de la procédure de Toulouse. Le parlement, qui paraît honteux de son jugement, a défendu qu'on donnât communication des pièces, et même de l'arrêt. Il n'y a qu'une extrême protection auprès du roi qui puisse forcer ce parlement à mettre au jour la vérité. Nous fesons l'impossible pour avoir cette protection, et nous croyons que le cri public est le meilleur moyen pour y parvenir.

Il me paraît qu'il est de l'intérêt de tous les hommes d'approfondir cette affaire, qui, d'une part ou d'une autre, est le comble du plus horrible fanatisme. C'est renoncer à l'humanité que de traiter une telle aventure avec indifférence. Je suis sûr de votre zèle: il échauffera celui des autres, sans vous compromettre.

Je vous embrasse tendrement, mon cher camarade, et suis avec tous les sentiments que vous méritez, etc.

3619. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Vic-sur-Aisne, le 10 juillet.

Je n'ai lu *Cassandre* que depuis quelques jours, mon cher confrère; à peine arrivé ici, j'ai appris qu'un de mes neveux, colonel aux grenadiers de France, a été tué dans la dernière affaire; c'est le seul officier de son grade qui ait péri. Ce second malheur a rouvert les plaies du premier. Mon courage est exercé depuis long-temps, il faut espérer que j'en aurai moins besoin à l'avenir. J'ai trouvé votre tragédie si fort changée en bien, que je ne l'ai presque pas reconnue. Le rôle de Statira est admirable et bien soutenu; il ne s'agit que de jeter une nuance de fierté dans les discours qu'elle tient à Antigone. Celui du grand-prêtre est, dans son genre, tout aussi beau. Je voudrais bien que nos archevêques parlassent avec cette dignité, cette force, et cette modération. Le rôle d'Olympie est plus noble qu'il n'était, et plus intéressant; Cassandre lui-même m'a paru plus digne de vous. J'ai été ému, j'ai pleuré, et mon esprit a été perpétuellement rempli d'idées nobles, de sentiments douloureux et tendres; en un mot, je crois qu'il s'en faut bien peu que ce ne soit une des plus belles de vos pièces. J'ai dicté à chaque acte quelques réflexions [1] dont vous ferez sûrement bon usage. Je ne connais pas de docilité plus grande que la vôtre, ni de talent plus rare. Il y a quelques rimes faibles que vous ferez bien de laisser, s'il vous en coûtait trop pour les changer. Il faut toujours jeter quelques petits os à ronger à ses ennemis.

Me voilà revenu chez moi. Je n'y ai point bâti, mais j'ai réparé toutes les vieilleries de l'abbé de Pomponne [2]. Je n'ai pas le logement d'un fermier général, mais une assez jolie gentilhommière. Les cardinaux de Lorraine, d'Este, et de Mazarin s'en sont bien contentés. Je suis et dois être moins dif-

[1] Elles sont à la suite de cette lettre. B.

[2] Qui avait possédé avant lui l'abbaye de Saint-Médard. (*Note de Bourgoing.*)

ficile. Je n'ai point de bibliothèque, mais un simple cabinet de livres que je lis ou que je consulte. Je n'aime point ce qui est plus de représentation que d'usage. Je plante beaucoup d'arbres; j'arrose mes prairies; je soigne beaucoup mes potagers, qui sont devenus mes nourrices, depuis que je ne mange plus de viande. Voilà le fond de mes occupations. J'ai quelques amis qui viennent me voir; tous sont estimables, et plusieurs sont aimables. Vous voyez qu'il en est de plus malheureux. Écrivez-moi de temps en temps; une lettre de vous embellit toute la journée, et je connais le prix d'un jour. Adieu, mon cher confrère; vivez aussi long-temps que Crébillon; je suis bien sûr que vos ouvrages dureront plus que les siens, quoiqu'il ait mérité une place honorable parmi nos auteurs tragiques. Ce que je vous demande de préférence à tout, c'est de m'écrire quand vous serez de bonne humeur. J'ai éprouvé que votre gaîté m'est plus salutaire que le bon régime que j'observe.

*Observations du cardinal de Bernis sur la tragédie d'*Olympie.

ACTE I, SCÈNE 2.

Comme il est essentiel de diminuer l'horreur du meurtre de Statira, il paraît nécessaire qu'Antigone s'étende un peu davantage sur l'entreprise de Statira contre Antipatre, en sorte que le lecteur ou le spectateur comprenne aisément, et soit convaincu que Cassandre, en frappant Statira, qui s'était mise à la tête du peuple de Babylone, ne fit que sauver son père par une légitime défense. Cassandre aura toujours à se reprocher d'avoir tué une femme veuve d'Alexandre, sa souveraine, et mère d'Olympie. Rien n'est plus adroit que d'établir ce fait par Antigone lui-même; et lorsque ce même fait sera clairement expliqué au commencement de la pièce, les esprits ne seront plus révoltés, et Cassandre, plus intéressant, pourra mieux se disculper d'un crime presque involontaire, et que le salut d'Antipatre pouvait autoriser ou du moins excuser.

Ne doit point nous coûter de regrets et de larmes [1].

[1] Le vers n'a pas été changé; voyez tome VII, page 397. B.

Ni de larmes paraîtrait plus exact.

> Que jamais entre nous la discorde introduite
> Ne nous expose en proie à ces tyrans nouveaux.

Je n'aime point la discorde *introduite entre nous; parmi nous* serait plus exact [1]. J'aime encore moins cette expression, *ne nous expose en proie* [2].

SCÈNE 5.

> Cassandre est-il le seul accusé de faiblesse [3]?

Ce vers ne rend point ce qu'Antigone veut ou doit dire.

ACTE II, SCÈNE 2.

Statira rend Cassandre trop odieux, en disant au grand-prêtre que Cassandre, après l'avoir percée de coups, *la traîne sur le tombeau d'Alexandre* [4]. Cette remarque avait déjà été faite, et mérite attention.

Ces vers:

> Une retraite heureuse amène au fond des cœurs
> L'oubli des ennemis et l'oubli des malheurs,

seront gravés sur une colonne dans mon jardin de Vic-sur-Aisne.

SCÈNE 3.

Il vaut mieux qu'Olympie entende le bruit du tonnerre qui ébranle le temple [5], que si elle sentait un véritable tremblement de terre, parceque, dans ce dernier cas, il serait singulier que

[1] C'est ce qu'a mis Voltaire; voyez tome VII, page 398. B.

[2] Cette expression n'a pas été changée. B.

[3] Voltaire a mis:

> Cassandre est-il le seul en proie à la faiblesse?

Voyez tome VII, page 406. B.

[4] On lit (voyez tome VII, page 411):

> Ayant osé percer sa veuve gémissante,
> Sur le corps d'un époux il la jeta mourante. B.

[5] Voltaire a mis (voyez tome VII, page 416)

> ....J'entends un horrible murmure;
> Le temple est ébranlé. B.

Digitized by Google

sa mère et elle s'en fussent seules aperçues. Il n'est point question dans toute la pièce de ce tremblement de terre, événement rare, qui n'aurait pas manqué de faire une vive impression sur les prêtres et sur les prêtresses.

On dit *trancher la vie* et *retrancher de la vie*, et non pas *retrancher la vie*[1].

ACTE III, SCÈNE I.

Cassandre est amoureux et ambitieux; l'amour doit le porter à rendre justice à Olympie, et à lui déclarer qu'elle est fille de Statira et d'Alexandre. Mais l'ambition aurait dû l'empêcher de révéler ce mystère avant l'accomplissement de son mariage; il paraît donc nécessaire qu'il excuse cette imprudence par quelques motifs raisonnables et relatifs à ses intérêts; il peut faire entendre que le parti d'Antigone grossissant, il était nécessaire d'annoncer au peuple que son sort était lié à l'héritière légitime du trône d'Alexandre; par là, le caractère de l'amant et de l'ambitieux sera mieux soutenu et mieux rempli.

SCÈNE 3.

O tonnerres du *ciel*....

Cette fin de vers paraît trop faite pour la rime.

Je n'aime point, *que ma fureur adore*[2].

SCÈNE 5.

Il me semble que Statira jette un peu trop Olympie à la tête d'Antigone, et que, pour l'exciter à la vengeance, elle perd de ce ton de dignité et de fierté qui ennoblit son rôle, et le rend si intéressant; elle peut faire espérer sa fille à un sujet d'Alexandre, mais sans jamais prendre avec lui le ton de l'égalité[3].

ACTE IV, SCÈNE I.

On ne manquera pas de trouver extraordinaire que Cas-

[1] Voltaire mit: *on termina la vie;* voyez tome VII, page 418. B.

[2] Voltaire mit: *Que ma tendresse adore;* voyez t. VII, p. 433. B.

[3] Voyez la lettre de Voltaire du 19 juillet. B.

sandre et Antigone étant convenus de se battre seuls sans exposer la vie de leurs sujets, choisissent le temple d'Éphèse pour le théâtre de ce combat singulier.

SCÈNE 5.

Mais je meurs en l'aimant [1]....

Je ne sais s'il ne serait pas mieux de supprimer cette expression de tendresse, dans un moment où Statira doit être pleine d'indignation et de douleur de l'amour de sa fille pour Cassandre. Du moins ce mot m'a toujours refroidi en lisant cette scène.

ACTE V.

En général, cet acte est écrit avec moins de force et de chaleur que les autres; il est vraisemblable qu'à la représentation ce défaut se fait moins sentir qu'à la lecture. Mais il est bien aisé à M. de Voltaire d'y répandre quelques étincelles du feu de son génie, et quelques uns de ces vers heureux dont cette pièce est remplie.

3620. A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, 11 juillet.

Monsieur, je suis presque aveugle, et cependant j'écris; mais c'est que les passions donnent de la force, et les sentiments que vos bontés m'inspirent sont une passion. Vous confondez les jésuites, et vous instruisez les historiens. Le Mémoire que vous avez daigné m'envoyer est très plausible: si vous étiez procureur général de quelque parlement de mon voisinage, je volerais pour venir vous remercier, quoique je ne sorte plus de ma chaumière; je viendrais vous prier de guérir les scrupules qui me restent.

[1] Cet hémistiche a été changé. B.

Si la chose était comme vous le dites, le parlement de Paris, capitale de l'ancienne France, aurait été l'assemblée des états généraux. Pourquoi, dans les états du quatorzième siècle, les parlements n'y eurent-ils pas de séance? pourquoi *le banc du roi* en Angleterre est-il différent des états nommés *parlement?* pourquoi le gouvernement anglais, ayant en tout imité nos usages et les ayant conservés, a-t-il encore ses états généraux, qui sont abolis en France? pourquoi le procureur général du roi d'Angleterre conclut-il à ce banc royal, et non au parlement de la nation? Ce qu'on appelle le grand banc en France est encore le grand banc à Londres; la formule ancienne de vos sessions s'y est conservée, le procureur général n'agit qu'à ce banc. Ce qu'on appelle *parlement* en France est donc le *banc du roi*, ainsi que ce qu'on nomme *parlement* en Angleterre représente nos *états généraux*.

Pourquoi le gouvernement goth, tudesque et vandale ayant été partout le même, serions-nous les seuls chez qui une cour suprême de justice aurait été substituée aux représentants des chefs de la nation? Les audiences d'Espagne ne sont point *las cortes*, et n'y ont aucun rapport; la *chambre impériale* de Vetzlar, quoique toujours présidée par un prince, n'a aucune analogie avec la *diète de l'Empire*.

Aucune cour supérieure ne représente la nation dans aucun pays de l'Europe. Comment la France seule aurait-elle établi ce droit public? et si elle l'avait établi, comment ne serait-il pas authentique? Si chaque parlement tient lieu des états généraux

pendant la vacance de ces états, il est clair qu'il est à leur place : que devient donc alors le conseil du roi?

Vous sentez bien que cela est embarrassant. Mettez la main sur la conscience. Au reste, je suis sans intérêt, ne descendant, que je sache, d'aucun Franc qui ait ravagé les Gaules avec Ildovic nommé Clovis, ni d'aucun seigneur qui ait trahi Louis V et Charles de Lorraine ; n'étant d'aucun corps, n'étant ni tonsuré ni maître ès arts ; ayant un pied en France et l'autre en Suisse, et les deux sur le bord de la fosse. Je suis assez de l'avis d'un Anglais qui disait que toutes les origines, tous les droits, tous les établissements, ressemblent au *plum-pudding :* le premier n'y mit que de la farine, un second y ajouta des œufs, un troisième du sucre, un quatrième des raisins, et ainsi se forma le *plum-pudding.*

Voyez ce qu'étaient Lin et Clet, supposé qu'il y ait eu des Clet et des Lin [1] : reconnaîtraient-ils aujourd'hui leurs successeurs? Le Fils de Marie même reconnaîtrait-il sa religion? Tout dans l'univers est fait de pièces et de morceaux. La société humaine me paraît ressembler à un grand naufrage : *Sauve qui peut!* est la devise des pauvres diables comme moi. Pour vous, monsieur, qui avez une belle place dans le vaisseau, c'est tout autre chose. Vous avez jeté Loyola à la mer, et votre vaisseau n'en va que mieux. Il y a une chose dont on doit s'apercevoir à Paris, supposé qu'on réfléchisse : c'est que la vraie éloquence n'est plus qu'en province. Les *Comptes*

[1] Voyez ma note sur la lettre 3452. B.

rendus en Bretagne[1] et en Provence[2] sont des chefs-d'œuvre; Paris n'a rien à leur opposer, il s'en faut beaucoup.

Cependant il y a toujours une douzaine de jésuites à la cour; ils triomphent à Strasbourg, à Nanci; le pape donne en Bretagne, chez vous, oui, chez vous, des bénéfices quatre mois de l'année; vos évêques, *proh pudor!* s'intitulent évêques *par la grace du Saint-Siége*, etc., etc.

Monsieur, vous me remplissez de respect et d'espérance.

3621. A M. DALEMBERT.

Aux Délices, 12 juillet.

Le nom de Zoïle me pique, mon cher philosophe; il est très injuste. Je vais au-delà des bornes quand je loue Corneille, et en-deçà quand je le critique. Je crois d'ailleurs faire un ouvrage très utile, et que la comparaison des pièces de Shakespeare et Caldéron avec Corneille sur des sujets à peu près semblables est un grand éloge de Pierre, et un service à la littérature. Je ne me relâcherai en rien, parceque je suis sûr que j'ai raison: j'en suis sûr, parceque j'ai cinquante ans d'expérience, parceque je me connais au théâtre, parceque je consulte toujours des gens qui s'y connaissent, et qui sont entièrement de mon avis. Est-ce à vous à vouloir des ménagements, et à conseiller la faiblesse? Que m'importe que le pré-

[1] Voyez ma note sur la lettre 3554. B.

[2] C'est à J.-P.-Fr. de Riperl de Monclar, procureur général au parlement d'Aix, mort en 1773, que l'on doit le *Compte rendu des constitutions des jésuites au parlement de Provence*, 1762, in-12. B.

jugé crie, quand j'ai pour moi la raison ? je ne songe qu'au vrai et à l'utile. La *Bérénice* de Corneille est détestable ; je fais imprimer à côté celle de Racine avec des remarques[1].

Attila est au-dessous des pièces de Danchet. Je m'en tiens au *holà* de Boileau[2]. Je le loue de l'avoir dit, et je ne l'approuve pas de l'avoir imprimé, parceque cela n'en valait pas la peine. Mon cher philosophe, prenez le parti de la vérité, et point de faiblesse humaine.

Sans doute il faut se réjouir que Jean-Jacques ait osé dire ce que tous les honnêtes gens pensent, et ce qu'ils devraient dire tous les jours ; mais ce misérable n'en est que plus coupable d'avoir insulté ses amis, ses bienfaiteurs. Sa conduite fait honte à la philosophie. Ce petit monstre n'écrivit contre vous et contre les spectacles que pour plaire aux prédicants de Genève ; et voilà ces prédicants qui obtiennent qu'on brûle son livre[3], et qu'on décrète l'auteur de prise de corps. Vous m'avouerez que le magot s'est conduit comme un fou. Pour une trentaine de pages qui se trouvent dans un livre inlisible, qui sera oublié dans un mois, je ne vois pas qu'il nous ait fait grand bien. Il s'est borné à dire que les hommes ont pu nous tromper ; et les fripons répondent toujours que Dieu a parlé par la bouche de ces hom-

[1] *La Bérénice* de Racine est en effet au tome IX du *Théâtre de P. Corneille avec des commentaires*, 1764, douze volumes in-8°. B.

[2] Voyez, dans les *OEuvres de Boileau*, son épigramme sur l'*Agésilas* et l'*Attila*. B.

[3] L'*Émile* : voyez la note, page 270. B.

mes; et les sots croiront les fripons. Il paraît que le *Testament* de Jean Meslier[1] fait un plus grand effet: tous ceux qui le lisent demeurent convaincus; cet homme discute et prouve. Il parle au moment de la mort, au moment où les menteurs disent vrai : voilà le plus fort de tous les arguments. Jean Meslier doit convertir la terre. Pourquoi son évangile est-il en si peu de mains? Que vous êtes tièdes à Paris! vous laissez la lumière sous le boisseau[2].

Je ne veux point croire que Palissot ait vingt mille livres de rente; mais il en a certainement trop; de pareils exemples découragent. Il m'a envoyé sa comédie[3]; elle est curieuse par la préface et par les notes.

Je suis actuellement occupé d'une tragédie plus importante, d'un pendu, d'un roué, d'une famille ruinée et dispersée, le tout pour la sainte religion. Vous êtes sans doute instruit de l'horrible aventure des Calas à Toulouse. Je vous conjure de crier et de faire crier. Voyez-vous madame du Deffand et madame de Luxembourg? pouvez-vous les animer? Adieu, mon grand philosophe. Écrasez l'*inf*....

[1] L'*Extrait des Sentiments de J. Meslier;* voyez tome XL, page 389. B.

[2] Matthieu, v, 15. B.

[3] *Le Rival par ressemblance*, comédie en cinq actes et en vers de Palissot, fut jouée le 7 juin 1762, reprise le 31 décembre 1785, sous le titre de *Méprises par ressemblance*, et imprimée dans les dernières éditions des *OEuvres* de l'auteur sous celui de *Clerval et Cléon, ou les Nouveaux Ménechmes*. B.

3622. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

14 juillet.

Mes chers anges, votre vertu courageuse n'abandonnera pas l'innocence opprimée qui attend tout de votre protection ; vous achèverez ce que vous avez si noblement commencé. Mais, avant de mettre la chose en règle, il est d'une nécessité absolue d'avoir des réponses positives à la colonne des questions que je prends la liberté de vous envoyer. Je vous conjure de vouloir bien envoyer chercher la veuve Calas ; elle demeure chez MM. Dufour et Mallet, rue Montmartre.

Le fils de l'avocat Lavaysse est caché à Paris. Son malheureux père, qui craint de se compromettre avec le parlement de Toulouse, tremble que son fils n'éclate contre ce même parlement. Joignez à toutes vos bontés celle d'encourager ce jeune homme contre une crainte si infame. Donnez-vous du moins la satisfaction de le faire venir chez vous. Daignez l'interroger ; ce sera une conviction de plus que vous aurez de l'abomination toulousaine. Daignez faire écrire tout ce que la veuve Calas et Lavaysse vous auront répondu ; faites-nous-en part, je vous en supplie.

Tous ceux qui prennent part à cette affaire espèrent qu'enfin on rendra justice. Vous savez sans doute que M. de Saint-Florentin a écrit à Toulouse, et est très bien disposé. Monsieur le chancelier est déjà instruit par M. de Nicolaï et par M. d'Auriac. S'il y a autant de fermeté que de bienveillance, tout ira bien. Madame de Pompadour parlera. Nous comp-

tons, grace à vos bontés, sur la vertu éclairée de M. le comte de Choiseul.

Je sens bien, après tout, que nous n'obtiendrons qu'une pitié impuissante, si nous n'avons pas la plus grande faveur; mais du moins la mémoire de Calas sera rétablie dans l'esprit du public, et c'est la vraie réhabilitation; le public condamnera les juges, et un arrêt du public vaut un arrêt du conseil.

Mes anges, je n'abandonnerai cette affaire qu'en mourant. J'ai vu et j'ai essuyé des injustices pendant soixante années; je veux me donner le plaisir de confondre celle-ci. J'abandonnerai jusqu'à *Cassandre*, pourvu que je vienne à bout de mes pauvres roués. Je ne connais point de pièce plus intéressante. Au nom de Dieu, faites réussir la tragédie de Calas, malgré la cabale des dévots et des Gascons. Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

N. B. Madame Calas sait où demeure Lavaysse; vous pourrez le faire triompher de sa timidité.

3623. A M. PALISSOT.

Aux Délices, 16 juillet.

Je vous dois beaucoup de remerciements, monsieur, de la bonté que vous avez eue de m'envoyer votre dernière pièce. Vous savez que votre style me plaît beaucoup; il est coulant, pur, facile; il ne court point après les saillies et les expressions bizarres, et c'est un très grand mérite dans ce siècle. J'aurais peut-être desiré que vous n'eussiez point choisi un sujet si semblable à celui des *Ménechmes*, et qui

n'en a pas le comique[1]. Peut-être même, si vous vous étiez donné le temps de vous refroidir sur votre ouvrage, vous auriez supprimé quelques notes qui peuvent vous faire des ennemis. J'ai toujours été affligé que vous ayez attaqué mes chers philosophes, d'autant plus que vous prîtes le temps où ils étaient persécutés ; j'avoue que j'ai pris les mêmes libertés, mais c'est avec des persécuteurs, avec des ennemis de la littérature, avec des tyrans. Les gens de lettres devraient sans doute être unis : ils pensent tous au fond de la même façon. Pourquoi déchirer ses frères, tandis que les persécuteurs les fouettent? cela me chagrine dans ma retraite, où je ne voulais que rire. Comptez toujours, monsieur, sur les sentiments, etc.

3624. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 juillet.

Mes divins anges, vous voyez que la tragédie de Calas m'occupe toujours. Daignez faire réussir cette pièce, et je vous promets des tragédies pour le *tripot.* Permettez-vous que je vous adresse ce petit paquet pour l'abbé du grand-conseil?

Avez-vous daigné lire la préface et les notes de ce M. Palissot[2]? Mais comment M. le duc de Choiseul a-t-il pu protéger cela, et faire le pacte de famille? Hélas! le cardinal de Richelieu protégeait Scudéri; mais Scudéri valait mieux.

Je n'ai point assez remercié madame d'Argental,

[1] Voyez ma note, page 322. B.

[2] Voyez page 322. B.

qui a eu la bonté d'ordonner un petit bateau [1] pour Tronchin.

Je baise plus que jamais le bout des ailes de mes anges.

Élie de Beaumont ne pourrait-il pas soulever le corps ou l'ordre des avocats en faveur de mon roué? Je crois que ce Beaumont-là [2] vaut mieux que le Beaumont votre archevêque. Cet archevêque et ses billets de confession m'occupent à présent; je rapporte son procès [3]. Ces temps-là sont aussi absurdes que ceux de la Fronde, et bien plus plats. Mes contemporains n'ont qu'à se bien tenir.

3625. A M. DAMILAVILLE [4].

18 juillet.

Est-il bien vrai que l'archevêque de Paris ait puni le curé de Saint-Jean-de-Latran [5] d'avoir prié Dieu

[1] Voyez lettre 3532. B.

[2] Élie de Beaumont; voyez page 283. B.

[3] Voltaire s'occupait alors de son tome VIII de l'*Essai sur l'Histoire générale*, qui parut en 1763 (voyez mes Préfaces des tomes XV et XIX), et dans lequel le chapitre LIX est intitulé : *Gouvernement intérieur de la France : querelles et aventures depuis* 1750 *jusqu'à* 1762. La majeure partie de ce chapitre forme aujourd'hui, sous le même titre, le chapitre XXXVI du *Précis du Siècle de Louis XV* (voyez t. XXI, p. 341). B.

[4] Cette lettre, quoique déjà publiée dans les éditions de Kehl, a été, en 1813, reproduite dans la *Correspondance* de Grimm (septembre 1762), avec quelques différences. Mais, comme le remarque M. Taschereau dans son édition de Grimm, tome III, page 114, la version de ce dernier est loin d'être préférable à celle des éditions de Kehl. B.

[5] Les comédiens français avaient fait, le 6 juillet, célébrer, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, un service solennel pour le repos de l'ame de Crébillon. L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, n'avait pu empêcher la cérémonie, parceque Saint-Jean-de-Latran ayant le titre de commanderie de Malte, se trouvait hors de la juridiction de l'archevêque; mais,

pour les trépassés? Il ne se contente donc pas d'avoir persécuté les mourants, il en veut encore aux morts! Mais il paraît qu'il se brouille toujours avec les vivants. Au reste, qu'on ait mis ou non le curé de Saint-Jean-de-Latran au séminaire, en tout cas voici ce qu'un tolérant écrit sur cette matière :

« Il paraît bien injuste de refuser des *De profundis* à Crébillon, tandis que toutes ses pièces en méritent, hors *Rhadamiste ;* et l'on ne voit pas en quoi a péché ce pauvre curé quand il a fait un service pour l'ame poétique de M. de Crébillon. En effet, quoique cet auteur ait traité le sujet d'*Atrée*, il était chrétien, et son *Rhadamiste* durera peut-être aussi long-temps que les mandements de monsieur l'archevêque. Si le curé a été suspendu pour avoir fait ce service aux dépens des comédiens du roi, le service n'est-il pas toujours fort bon? et l'argent des comédiens n'a-t-il pas de cours? Il faudrait donc excommunier monsieur l'archevêque pour recevoir tous les ans environ trois cent mille livres que lui fournissent les spectacles de Paris, et qui sont le plus fort revenu de l'Hôtel-Dieu.

« L'abbé Grizel, qui sait ce que vaut l'argent, et à quoi il faut l'employer, vous dira que le prélat risque beaucoup; car, si les comédiens fermaient leurs spectacles, l'Église serait privée d'un secours

sur ses plaintes à l'ambassadeur de l'ordre, ce dernier craignit de voir les priviléges de l'ordre retirés, et il fut convenu que, quoique soustrait à l'ordinaire, le curé, qui était F. R. Huot, serait puni pour avoir communiqué avec des excommuniés et causé du scandale. Ce curé fut donc condamné à trois mois de séminaire et deux cents francs d'amende envers les pauvres. B.

considérable. Il est vrai qu'on peut persuader aux comédiens de continuer toujours à jouer, malgré la persécution, parceque *la crainte d'une excommunication injuste ne doit empêcher personne de faire son devoir*[1]; mais cette proposition ayant été condamnée par les frères jésuites et par le pape, il se pourrait bien faire qu'on manquât de spectacles à Paris, dans la crainte d'être excommunié par monsieur l'archevêque.

« Si un Turc vient en cette ville, comme en effet un fils[2] circoncis de M. le bacha de Bonneval y viendra dans quelque temps; s'il fait célébrer un service pour l'ame de quelque chrétien de sa maison, son argent sera reçu sans difficulté; et, tandis qu'il criera *allah*, *allah*, on chantera des *De profundis*.

« Pourquoi traiter des comédiens plus mal que les Turcs? ils sont baptisés; ils n'ont point renoncé à leur baptême. Leur sort est bien à plaindre. Ils sont gagés par le roi et excommuniés par les curés. Le roi leur ordonne de jouer tous les jours, et le rituel de Paris le leur défend. S'ils ne jouent pas, on les met en prison; s'ils font leur devoir, on les jette à la voirie. Ils sont défendus dans l'ordre des lois, dans l'ordre des mœurs, dans l'ordre des raisonnements, par maître Huerne, de l'ordre des avocats; et ils sont condamnés par l'avocat Le Dain. On les traite chrétiennement pendant leur vie et après leur mort en Italie, en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, tandis qu'à

[1] C'est une des propositions condamnées par la bulle *Unigenitus*. B.

[2] Soliman-Aga, auparavant comte de Latour, qui succéda à son père dans la charge de topigi-bachi. B.

Paris, où ils réussissent le mieux, on cherche à les couvrir d'opprobre. Tout le monde veut entrer pour rien chez eux, et on leur ferme la porte du paradis; on se fait un plaisir de vivre avec eux, et on ne veut pas y être enterré; nous les admettons à nos tables, et nous leur fermons nos cimetières. Il faut avouer que nous sommes des gens bien raisonnables et bien conséquents. »

Mon cher frère, vous nous faites espérer qu'on pourra enfin demander justice pour les Calas. Il est plaisant qu'il faille s'adresser à l'abbé de Chauvelin pour imprimer en sûreté une lettre de Donat Calas. Votre zèle et votre prudence n'ont rien négligé. Nous vous avons, mon cher frère, plus d'obligation qu'à personne.

Est-il possible qu'il soit si aisé d'être roué, et si difficile d'obtenir la permission de s'en plaindre!

3626. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 19 juillet.

Ce n'est pas sans raison, monseigneur, *et non sine numine Divûm* [1], que l'effigie de ma maigre physionomie est au Louvre, précisément au-dessous de votre rond et resplendissant et très aimable visage; c'est, comme disent les docteurs, un vrai type. Cela signifie que mon ame reçoit d'en haut les rayons de la vôtre. Vous avez bien voulu m'illuminer plus d'une fois sur mon œuvre des six jours; vous ne vous êtes point rebuté. Comptez que je sens le prix de vos

[1] *Æn.*, II, 777. B.

bontés, comme celui de votre esprit et de votre goût. Que votre éminence a bien raison de dire [1] que Statira ne parle pas à Antigone d'une manière assez imposante! J'ai changé sur-le-champ la chose ainsi :

La majesté peut-être, ou l'orgueil de mon trône,
N'avait pas destiné, dans mes premiers projets,
La fille d'Alexandre à l'un de mes sujets;
Mais vous la méritez en voulant la défendre;
C'est vous qu'en expirant désigoait Alexandre;
Il nomma le plus digne, et vous le devenez :
Son trône est votre bien quand vous le soutenez.
Allez, et que des dieux la faveur vous seconde;
Que la vertu vous guide à l'empire du monde;
Combattez, et régnez, etc.

Acte III, scène 5.

Je profiterai de toutes vos remarques. Il faut tâcher de bien faire ce qu'on fait, fût-ce un bout-rimé ou une antienne. Recevez, avec mes tendres remerciements, les témoignages de ma juste sensibilité pour tout ce qui touche votre éminence. Vous essuyez donc encore des pertes particulières dans des malheurs publics, et votre courage est à toutes les épreuves :

Durate, et vosmet rebus servate secundis.

VIRG., *Æn.*, lib. I, v. 207.

Je suis bien édifié de votre goût pour les potagers; je ne savais point que vous fussiez frugivore, je vous croyais seulement *virum frugi*. Je vous parlais de votre belle mine rebondie; elle est heureuse, et vous serez heureux. Ne serez-vous pas riche comme un

[1] Voyez la lettre du cardinal, du 10 juillet, n° 3619. B.

puits, quand vous aurez nettoyé vos dettes? ne serez-vous pas le plus aimable du sacré-collége? ne vivrez-vous pas comme il vous plaira? ne ferez-vous pas le charme de la société? On dit que vous voulez être archevêque: à la bonne heure, mais ce n'est qu'une gêne; un cardinal n'a pas besoin d'une charge d'ames, et c'est une triste charge. Je vous voudrais à Paris, à la tête du bon goût et de la bonne compagnie, avec cent mille écus de rente; mais on dit que ce n'est pas assez pour le cœur humain, et qu'il faut autre chose; je m'en rapporte... Je suis enfoncé dans l'histoire du temps présent; je suis émerveillé de nos sottises. Quelles misères! Tendre attachement, profond respect.

3627. A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, le 21 juillet.

Je crois, monsieur, que c'est à vos bontés que je dois la réception de votre nouveau chef-d'œuvre [1]. Tous les deux sont d'autant plus forts, qu'ils sont ou paraissent être plus modérés. Les jésuites diront: *Hæc est ærugo mera* [2]. Tous les bons Français vous doivent des remerciements de ces mots: *En un mot, des maximes ultramontaines.*

Ces deux ouvrages sont la voix de la patrie, qui s'explique par l'organe de l'éloquence et de l'érudition. Vous avez jeté des germes qui produiront un jour plus qu'on ne pense. Et quand la France n'aura

[1] *Second Compte rendu*, etc.; voyez lettre 3554. B.

[2] Horace, livre I, satire IV, vers 100-101. B.

plus un maître italien qu'il faut payer, elle dira: C'est à M. de La Chalotais que nous en sommes redevables.

Vous m'avez donné tant d'enthousiasme, monsieur, que je m'emporte jusqu'à prendre la liberté de recommander à votre justice l'affaire de M. Cathala, négociant de Genève. Il implore le parlement pour être payé d'une dette. C'est un très honnête homme, très exact, incapable de redemander ce qui ne lui est pas dû. Je sais bien qu'en qualité d'huguenot, il sera damné; mais en attendant, il faut qu'il ait son argent en ce monde.

Pardonnez-moi, monsieur, la démarche que je fais auprès de vous. Je sais qu'il est très inutile de vous solliciter, mais je n'ai pu m'empêcher de vous dire combien j'estime la probité de mon huguenot. Je ne suis point suspect de favoriser les mécréants, puisque je viens de faire bâtir une église.

Je n'ai point d'expressions pour vous dire avec quel respect j'ai l'honneur d'être, etc.

3628. A M. DE CIDEVILLE.

Aux Délices, le 21 juillet.

Mon cher et ancien ami, nous oublions donc tous deux ce monde frivole et méchant, à cent cinquante lieues l'un de l'autre. Il vaudrait mieux l'oublier ensemble; mais la destinée a arrangé les choses autrement. Cette destinée, qui m'a fait tantôt goguenard, tantôt sérieux, qui m'a rendu maçon et laboureur, me force à présent de soutenir un roué contre un

parlement. Le fils du roué m'avait fait verser des larmes; je me suis trouvé enchaîné insensiblement à cette épouvantable affaire, qui commence à émouvoir tout Paris. Nous ne réussirons peut-être qu'à faire redire :

> Tantum relligio potuit suadere malorum!
>
> LUCRÈCE, liv. I, v. 102.

mais il est important qu'on le redise souvent, et que les hommes puissent apprendre enfin que la religion ne doit pas faire des tigres.

Jean-Jacques, qui a écrit à-la-fois contre les prêtres et contre les philosophes, a été brûlé à Genève dans la personne de son plat *Émile*, et banni du canton de Berne, où il s'était réfugié. Il est à présent entre deux rochers, dans le pays de Neuchâtel, croyant toujours avoir raison, et regardant les humains en pitié. Je crois que la chienne d'Érostrate, ayant rencontré le chien de Diogène, fit des petits, dont Jean-Jacques est descendu en droite ligne.

Pour moi, je crois que je suis devenu dévot. J'ai dans certaine tragédie de *Cassandre* un grand-prêtre qui est aussi modéré que Joad est brutal et fanatique; j'ai une veuve d'Alexandre religieuse dans un couvent; les initiés s'y confessent et communient. Je veux que vous assistiez à cette œuvre pie, quand vous serez à Paris. Jouissez, en attendant, des agréments de la campagne; cultivez votre aimable esprit, et souvenez-vous que vous avez au pied des Alpes des amis qui vous chérissent tendrement. V.

3629. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 21 juillet.

Lisez cela[1], monseigneur, je vous en conjure, et voyez s'il est possible que les Calas soient coupables. L'affaire commence à étonner et à attendrir Paris, et peut-être s'en tiendra-t-on là. Il y a d'horribles malheurs qu'on plaint un moment, et qu'on oublie ensuite. Cette aventure s'est passée dans votre province; votre éminence s'y intéressera plus qu'un autre. Je peux vous répondre que tous les faits sont vrais; leur singularité mérite d'être mise sous vos yeux.

Cette tragédie ne m'empêche pas de faire à *Cassandre* toutes les corrections que vous m'avez bien voulu indiquer : malheur à qui ne se corrige pas soi et ses œuvres! En relisant une tragédie de *Mariamne*[2], que j'avais faite il y a quelque quarante ans, je l'ai trouvée plate et le sujet beau; je l'ai entièrement changée; il faut se corriger, eût-on quatre-vingts ans. Je n'aime point les vieillards qui disent : « J'ai pris « mon pli. —Eh! vieux fou, prends-en un autre; ra- « bote tes vers, si tu en as fait, et ton humeur, si tu « en as. » Combattons contre nous-mêmes jusqu'au dernier moment; chaque victoire est douce. Que vous êtes heureux, monseigneur! vous êtes encore jeune, et vous n'avez point à combattre.

Natales grate numeras, ignoscis amicis.
Hor., lib. II, ep. II, v. 210.

E per fine bacio il lembo della sua sacra porpora.

[1] *Histoire d'Élisabeth Canning et des Calas;* voyez t. XL, p. 547. B.
[2] Voyez tome II, page 179. B.

3630. A M. PINTO[1],

JUIF PORTUGAIS, A PARIS.

Aux Délices, 21 juillet.

Les lignes dont vous vous plaignez, monsieur, sont violentes et injustes. Il y a parmi vous des hommes très instruits et très respectables; votre lettre m'en convainc assez. J'aurai soin de faire un carton dans la nouvelle édition [2]. Quand on a un tort, il faut le

[1] Isaac Pinto, juif portugais, établi d'abord à Bordeaux, puis à Amsterdam, est mort à La Haye le 11 auguste 1787. En réponse à un article de Voltaire sur les Juifs, qui fait aujourd'hui la section première de l'article Juifs dans le *Dictionnaire philosophique* (voyez t. XXX, p. 446), Pinto avait publié un opuscule intitulé *Réflexions critiques sur le premier chapitre du tome VII des OEuvres de M. de Voltaire* (1762), in-12 de quarante-huit pages, réimprimé en grande partie dans les *Lettres de quelques Juifs* (par Guenée), 1769, in-8°, et dans les éditions subséquentes. En envoyant sa brochure à Voltaire, Pinto y avait joint une lettre que voici :

« Si j'avais à m'adresser à un autre qu'à vous, monsieur, je serais très embarrassé. Il s'agit de vous faire parvenir une critique d'un endroit de vos immortels ouvrages; moi qui les admire le plus, moi qui ne suis fait que pour les lire en silence, pour les étudier, et pour me taire. Mais comme je respecte encore plus l'auteur que je n'admire ses ouvrages, je le crois assez grand homme pour me pardonner cette critique en faveur de la vérité qui lui est si chère, et qui ne lui est peut-être échappée que dans cette occasion. J'espère au moins qu'il me trouvera d'autant plus excusable, que j'agis en faveur d'une nation entière à qui j'appartiens, et à qui je dois cette apologie.

« J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous voir en Hollande, lorsque j'étais bien jeune. Depuis ce temps-là je me suis instruit dans vos ouvrages, qui ont, de tout temps, fait mes délices. Ils m'ont enseigné à vous combattre; ils ont fait plus, ils m'ont inspiré le courage de vous en faire l'aveu.

« Je suis, au-delà de toute expression, avec des sentiments remplis d'estime et de vénération, etc. »

C'est à cette lettre de Pinto que répond Voltaire. B.

[2] Voltaire oublia cette promesse; il ne fit aucun changement à son article. B.

Google

réparer ; et j'ai eu tort d'attribuer à toute une nation les vices de plusieurs particuliers.

Je vous dirai, avec la même franchise, que bien des gens ne peuvent souffrir ni vos lois, ni vos livres, ni vos superstitions. Ils disent que votre nation s'est fait de tout temps beaucoup de mal à elle-même, et en a fait au genre humain. Si vous êtes philosophe, comme vous paraissez l'être, vous pensez comme ces messieurs, mais vous ne le direz pas. La superstition est le plus abominable fléau de la terre ; c'est elle qui, de tous les temps, a fait égorger tant de Juifs et tant de chrétiens ; c'est elle qui vous envoie encore au bûcher chez des peuples d'ailleurs estimables. Il y a des aspects sous lesquels la nature humaine est la nature infernale. On sécherait d'horreur si on la regardait toujours par ces côtés ; mais les honnêtes gens, en passant par la Grève, où l'on roue, ordonnent à leur cocher d'aller vite, et vont se distraire à l'Opéra du spectacle affreux qu'ils ont vu sur leur chemin.

Je pourrais disputer avec vous sur les sciences que vous attribuez aux anciens Juifs, et vous montrer qu'ils n'en savaient pas plus que les Français du temps de Chilpéric ; je pourrais vous faire convenir que le jargon d'une petite province, mêlé de chaldéen, de phénicien, et d'arabe, était une langue aussi indigente et aussi rude que notre ancien gaulois ; mais je vous fâcherais peut-être, et vous me paraissez trop galant homme pour que je veuille vous déplaire. Restez Juif, puisque vous l'êtes ; vous n'égorgerez point quarante-deux mille hommes pour n'avoir pas bien pro-

Digitized by Google

noncé *shiboleth* [1], ni vingt-quatre mille pour avoir couché avec des Madianites [2]; mais soyez philosophe, c'est tout ce que je peux vous souhaiter de mieux dans cette courte vie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tous les sentiments qui vous sont dus, votre très humble, etc.

VOLTAIRE, chrétien,
et gentilhomme ordinaire de la chambre du roi très chrétien.

3631. A M. DE LA MOTTE-GEFRARD.

Aux Délices, le 25 juillet.

Vous m'avez envoyé un trésor, monsieur, j'en ferai bientôt usage; il y a des mots de Henri IV qui pénètrent l'ame. Il y a des anecdotes curieuses, mais les paroles de ce grand roi sont plus curieuses encore. *Il aimerait mieux*, dit-il, *être turc que catholique* [3]; mais dans quel temps s'exprime-t-il ainsi? c'est lorsque les prédicateurs canonisaient en chaire l'empoisonneur du prince de Condé, et qu'ils excitaient les bons catholiques à empoisonner ou à assassiner le grand Henri. Dieu préserve son successeur des billets de confession, et des Damiens, et de la guerre avec les Anglais! Je vous souhaite, monsieur, l'avancement que vous méritez; et au roi, beaucoup d'officiers qui pensent comme vous. Recevez les très humbles et très respectueux remerciements de votre obligé serviteur.

[1] *Juges*, XII, 6; voyez aussi tome XV, page 181; XXXI, 333; XL, 610; XLIX, 219. B.

[2] *Nombres*, XXV, 6; voyez aussi tome XLVIII, page 461. B.

[3] Henri IV dit: « Si je n'étais huguenot, je me ferais turc; voyez tome XVIII, page 163. B.

3632. A M. DAMILAVILLE.

26 juillet.

Je suis actuellement si occupé de l'affaire épouvantable des Calas, que je suis bien loin de penser à Mathurin et à Colette [1]; je m'intéresse plus à cette tragédie qu'à toutes les comédies du monde.

Les comédiens de Saint-Sulpice, et le chef de troupe [2] qui a défendu la pièce aux cordeliers, ont-ils prétendu envelopper le sieur Crébillon dans l'anathème? En ce cas, voilà tous les auteurs dramatiques obligés en conscience de se déclarer contre leurs ennemis. Mais l'horreur de Toulouse m'occupe plus que l'impertinence sulpicienne. Je vous demande en grace de faire imprimer les *Pièces originales* [3]. M. Diderot peut aisément engager quelque libraire à faire cette bonne œuvre. Il nous paraît que ces pièces nous ont déjà attiré quelques partisans. Que votre bon cœur, mon cher frère, rende ce service à la famille la plus infortunée! Voilà la véritable philosophie, et non pas celle de Jean-Jacques. Ce pauvre chien de Diogène n'a pu trouver de loge dans le pays de Berne; il s'est retiré dans celui de Neuchâtel : c'était bien la peine d'aboyer contre les philosophes et contre les spectacles.

Palissot m'a envoyé une étrange pièce [4], avec sa

[1] Personnages du *Droit du Seigneur;* voyez tome VII. B.

[2] L'archevêque Christ. de Beaumont. Il avait défendu aux cordeliers de faire pour Crébillon le service que l'académie française fesait célébrer chez eux à la mort de chacun de ses membres. On en fit un à Saint-Jean-de-Latran; voyez lettre 3625. B.

[3] Voyez tome XL, page 499. B.

[4] Voyez page 322. B.

préface et ses notes plus étranges. Cette pièce est imprimée aussi mal qu'elle le mérite. J'espère que l'*Éloge de Crébillon* le sera mieux[1].

J'ai reçu le troisième tome, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, des *Remarques* du petit Racine sur le grand Racine, et je me suis aperçu que c'est un ouvrage différent de celui que j'ai. Je vois qu'il y a trois tomes de ce dernier ouvrage, et que le troisième est intitulé *Traité de la Poésie dramatique ancienne et moderne.* Il me manque les deux premiers. Voulez-vous avoir la bonté de me les faire tenir? Ils pourront m'être utiles pour les Commentaires de Corneille.

Frère Thieriot vous embrasse. Je finis toutes mes lettres par dire : *Écr. l'inf...,* comme Caton disait toujours : *Tel est mon avis, et qu'on ruine Carthage*[2].

3633[3]. A M. AUDIBERT,

CHEZ MM. TOURTON ET BAUR, BANQUIERS A PARIS.

Aux Délices, 26 juillet.

Je n'ai que le temps de vous remercier, monsieur, de toutes vos bontés; je ne sais comment les reconnaître. Je vois que vous n'avez pas voulu faire à M. de Saint-Tropez la remise dont je vous avais fait l'arbitre. Vous voulez apparemment que cet argent serve pour les pauvres Calas, et vous avez raison.

[1] Voyez tome XL, page 471. B.

[2] *Delenda Carthago* était la phrase que répétait à tout propos Caton le censeur. B.

[3] Communiquée par M. Miel, sous-préfet à Ploermel. B.

Je ne conçois pas comment on n'a point encore imprimé à Paris les lettres de la mère et du fils, qui montrent la vérité dans tout son jour[1]. Je me flatte qu'à la fin on permettra qu'elles soient publiées. Je passe les jours et les nuits à écrire à tous ceux qui peuvent se servir de leur crédit pour obtenir une justice qui intéresse le genre humain, et qui me paraît nécessaire à l'honneur de la France.

Nous avons ici Pierre Calas; je l'ai interrogé pendant quatre heures; je frémis et je pleure; mais il faut agir.

Je vous embrasse tendrement. V. t. h. ob. s.

3634. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Vic-sur-Aisne, le 26 juillet.

Vous ferez de moi la mouche du coche; vous voulez bien déférer à mes conseils, et vous me prouvez qu'ils sont bons, par les corrections heureuses que vous faites. Le nouveau langage de Statira met dans son rôle toute la dignité et la convenance nécessaires; d'ailleurs les vers sont beaux, et s'imprimeront aisément dans la mémoire du lecteur et du spectateur; en un mot, vous êtes admirable par la grandeur du talent et la facilité du génie. Mais ce que j'aime encore mieux, vous êtes aimable, et je suis tout glorieux d'être votre confrère, et le confident de vos ouvrages. Qui est-ce qui vous a dit que je voulais être archevêque? Mes amis du clergé le desirent; en général on pense que cela serait convenable: pour moi, je n'aspire qu'à me bien porter et à vivre avec mes amis. Depuis que j'ai pris le cuisinier de Pythagore, ma santé se rétablit, et ce visage rond dont vous parlez reprend son coloris naturel. A l'égard de Paris, je ne desire d'y habiter que lors-

[1] Voyez les *Pièces originales*, tome XL, page 499. B.

que la conversation y sera meilleure, moins passionnée, moins politique. Vous avez vu, de notre temps, que toutes les femmes avaient leur *bel-esprit*, ensuite leur *géomètre*, puis leur *abbé Nollet;* aujourd'hui, on prétend qu'elles ont toutes leur *homme d'état*, leur *politique*, leur *agriculteur*, leur *duc de Sulli.* Vous sentez combien tout cela est ennuyeux et inutile: ainsi, j'attends sans impatience que la bonne compagnie reprenne ses anciens droits; car je me trouverais fort déplacé au milieu de tous ces petits Machiavels modernes. A l'égard de mes revenus, n'en croyez pas à l'Almanach royal, lequel, dans le passage de 1758 à 1759, augmenta mes revenus de quarante mille francs. Mes dettes payées, j'aurai quatre-vingt mille livres de rente: c'est beaucoup pour un cadet de Languedoc; ce n'est pas trop pour un cardinal qui est obligé d'avoir un état. Voilà la vérité exacte. Au reste, je suis content et fort heureux quand je me porte bien, et que je reçois vos jolies lettres; elles me consolent des malheurs et des platitudes. Adieu, mon cher confrère; vous sentez bien qu'il est impossible que je me défende de vous aimer de tout mon cœur.

3635. DE CHARLES-THÉODORE,

ÉLECTEUR PALATIN.

Schwetzingen, ce 28 juillet.

Je ne puis vous exprimer combien votre famille d'Alexandre m'a fait plaisir, monsieur; j'aurais voulu attendre la représentation pour vous marquer les éloges qu'elle mérite; mais la paresse des comédiens, qui d'ailleurs étaient déjà occupés à l'étude de *Tancrède,* m'en a empêché. Lenoble, que vous avez vu ici dans le rôle de Lusignan, fera cet honnête homme de prêtre qui a si peu d'imitateurs : Olympie sera représentée par la Denesle, jeune actrice qui tâche d'imiter la Clairon, et qui a étudié deux ans avec elle. Lekain la connaît. La pièce, telle qu'elle est, me paraît de toute beauté, et ressemble à vos autres productions.

Je crois que vous aurez été content de la réponse du baron

de Bekers. Je sais fort bien qu'après avoir pensé au spirituel, il ne faut pas oublier le temporel. Je vous prie de ne pas oublier tout-à-fait Schwetzingen, malgré votre faible santé; et soyez persuadé de la sincère estime que j'aurai toujours pour le petit Suisse. CHARLES-THÉODORE, électeur.

3636. DE M. DALEMBERT.

A Paris, le 31 juillet.

Comment avez-vous pu imaginer, mon cher et illustre maître, que j'aie eu intention de vous comparer à Zoïle? Je ne suis ni injuste ni sot à ce point-là; j'ai seulement cru devoir vous représenter que vos ennemis, qui vous ont déjà dit tant d'autres injures plus graves et aussi peu méritées, ne vous épargneraient pas cette nouvelle qualification, pour peu que vous laissiez subsister, dans vos remarques sur Corneille, ce ton sévère qui se montre surtout dans celles sur *Rodogune*, et qui a paru blesser quelques uns de nos confrères. Il pourrait nuire même à vos critiques les plus justes, et il ne faut pas donner cet avantage à vos ennemis. Il s'en faut de beaucoup, en mon particulier, que je trouve *Rodogune* une bonne pièce, soit pour le fond, soit pour le style; mais si j'avais des coups de bâton à lui donner, ce serait comme Alcidas à Sganarelle dans *le Mariage forcé*[1], avec de grandes protestations de respect et de désespoir d'y être obligé. « On me fait haïr, dit « Montaigne[2], les choses les plus evidentes quand on me les « plante pour infaillibles. J'aime ces mots qui adoucissent la « temerité de nos propositions : Il me semble, par aventure, « il pourrait estre, etc. »

Vous trouvez si mauvais dans votre critique de *Polyeucte* qu'il aille briser à grands coups les autels et les idoles; ne faites donc pas comme lui; faites remarquer tout doucement au peuple que cette idole, qu'il croyait d'or pur, est farcie d'alliage : vous serez pour lors très utile, sans vous nuire à vous-

[1] Comédie de Molière, scène 16. B.

[2] *Essais*, III, 2. B.

même. Les adoucissements que je vous propose sont d'ailleurs d'autant plus nécessaires, qu'en matière de pièces de théâtre (vous le savez mieux que moi) l'opinion peut jouer un grand rôle. Telle critique qui sera trouvée excellente dans une pièce médiocre trouvera des contradicteurs dans une pièce consacrée (à tort ou à droit) par l'estime publique. Et que ne justifie-t-on pas quand on le veut? combien y a-t-il dans Homère d'absurdités qui ne sont encore des absurdités que pour très peu de gens? Je suis convaincu que la plupart des pièces de Corneille n'auraient aujourd'hui qu'un médiocre succès; qu'elles sont froides, boursouflées, peu théâtrales, et mal écrites; mais je me garderai bien de le dire, et encore moins de l'imprimer, à moins que je ne veuille être banni à perpétuité du royaume, comme les prêtres de paroisse qui refusent les sacrements aux jansénistes. Le public est un animal à longues oreilles, qui se rassasie de chardons, qui s'en dégoûte peu-à-peu, mais qui brait quand on veut les lui ôter de force; ses opinions moutonnières, et le respect qu'il veut qu'on leur porte, me paraissent dire aux auteurs : « Il se peut faire que « je ne sois qu'un sot; mais je ne veux pas qu'on me le dise. »

Voyez un peu ce pauvre diable de Jean-Jacques; le voilà bien avancé de s'être brouillé avec les dieux, les prêtres, les rois, et les auteurs! On dit qu'il est actuellement dans les états du roi de Prusse, près de Neuchâtel. Je ne voudrais pas répondre qu'il y restât; car le roi de Prusse, tout roi de Prusse qu'il est, n'est pas le maître à Neuchâtel comme à Berlin; et les vénérables pasteurs de ce pays-là n'entendent point raillerie sur l'affaire de la religion : c'est une vieille.... pour laquelle ils ont d'autant plus d'égards qu'ils s'en soucient moins.

On dit que son livre cause de la rumeur parmi le peuple à Genève; que ce peuple trouve la religion de Jean-Jacques meilleure que celle qu'on lui prêche, et qu'il le dit assez haut pour embarrasser ses dignes pasteurs. La grande utilité ou commodité que le ministre Vernet trouve à la révélation est pourtant bien agréable. Il serait fâcheux d'être obligé de re-

noncer ainsi aux commodités de ce monde. On prétend que Rousseau fait actuellement trois partis dans la sérénissime république : les ministres pour l'auteur et contre le livre, le conseil pour le livre et contre l'auteur, et le peuple pour le livre et pour l'auteur. Vous y ajouterez, sans doute, un quatrième parti contre le livre et contre l'auteur; et j'avoue que ce parti-là peut avoir aussi ses raisons : mais voilà encore ce qu'il ne faudrait pas dire trop haut, surtout à Paris; car Jean-Jacques y est un peu le roi des halles.

Vous nous reprochez de la tiédeur; mais, je crois vous l'avoir déjà dit, la crainte des fagots est très rafraîchissante. Vous voudriez que nous fissions imprimer le *Testament de Jean Meslier*, et que nous en distribuassions quatre ou cinq mille exemplaires; l'*infame*, puisque *infame* y a, n'y perdrait rien ou peu de chose, et nous serions traités de fous par ceux mêmes que nous aurions convertis. Le genre humain n'est aujourd'hui plus éclairé que parcequ'on a eu la précaution ou le bonheur de ne l'éclairer que peu-à-peu. Si le soleil se montrait tout-à-coup dans une cave, les habitants ne s'apercevraient que du mal qu'il leur ferait aux yeux; l'excès de lumière ne serait bon qu'à les aveugler sans ressource. Ce que vous savez [1] doit être attaqué, comme Pierre Corneille, avec ménagement.

Ce qui n'en mérite point, c'est le parlement de Toulouse, si en effet, comme il y a toute apparence, les Calas sont innocents. Il est très important que tout le public soit au fait de cette horrible aventure. Vous n'avez pas donné assez d'exemplaires des *Pièces justificatives* : à peine les connaît-on ici, et tout Paris devrait en être inondé. Je vous réponds bien de ne pas me taire, et de faire crier tous ceux qui m'écouteront : jésuites, parlements, jansénistes, prédicants de Genève, franche canaille que tout cela, et, par malheur, canaille méchante et dangereuse. Enfin le 6 du mois prochain la canaille

[1] Leçon conforme à l'édition de Kehl. L'original porte : *J. C. doit être attaqué*, etc.

parlementaire nous délivrera de la canaille jésuitique[1]; mais la raison en sera-t-elle mieux, et l'*inf*... plus mal?

Madame du Deffand me charge de vous faire mille compliments, et de vous dire que si elle ne vous importune point de ses lettres, c'est par attention pour vous et par respect pour votre temps; qu'elle a pris beaucoup de part au rétablissement de votre santé; qu'elle est toujours de la bonne doctrine, et n'encense point les faux dieux; c'est ce qu'elle m'a expressément recommandé de vous dire.

Adieu, mon cher et grand philosophe; portez-vous bien; moquez-vous de la sottise des hommes : j'en fais autant que vous; mais je n'ai pas la sottise de m'en moquer trop haut ni trop fort; il ne faut point faire son tourment de ce qui ne doit servir qu'aux menus plaisirs.

3637. A M. DAMILAVILLE.

31 juillet.

Est-il vrai que nous pourrons posséder notre frère, au mois de septembre, dans le pays de parpaillots? Il est juste que les initiés communient ensemble. Frère Diderot ne peut quitter *l'Encyclopédie;* mais frère Dalembert ne pourrait-il pas venir se moquer des sociniens honteux de Genève?

On ne trouve plus ici aucun *Contrat insocial* de Jean-Jacques, et sa personne est cachée entre deux rochers de Neuchâtel. O comme nous aurions chéri ce fou, s'il n'avait pas été faux frère! et qu'il a été un grand sot d'injurier les seuls hommes qui pouvaient lui pardonner!

Est-il possible qu'on n'imprime pas à Paris les

[1] L'arrêt du parlement de Paris contre les jésuites est en effet du 6 auguste 1762; voyez tome XXII, page 360. B.

Mémoires de Calas? Eh bien! en voilà d'autres [1]; lisez et frémissez, mon frère. On a imprimé ces lettres à La Haye et à Lyon. Tous les étrangers parlent de cette aventure avec un attendrissement mêlé d'horreur. Il faut espérer que la cour sauvera l'honneur de la France, en cassant l'indigne arrêt qui révolte l'Europe. Mon Dieu, mes frères, que la vérité est forte! Un parlement a beau employer les bras de ses bourreaux, a beau fermer son greffe, a beau ordonner le silence, la vérité s'élève de toutes parts contre lui, et le force à rougir de lui-même.

Espérez-vous la paix? Tout le monde en parle; mais j'ai bien peur qu'il n'en soit comme de la pluie que nous demandons, et que Dieu nous refuse. Tout est tari dans notre pays, excepté notre lac.

Ne vous livrez pas, mon frère, au dégoût et au dépit; et tâchez de tirer parti du passe-droit que vous essuyez.

Thieriot et moi nous embrassons notre frère.

3638. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

4 auguste.

Mes divins anges, voici ce que je dis à votre lettre du 27 juillet: C'est une lettre descendue du ciel; mes anges sont les protecteurs de l'innocence, et les ennemis du fanatisme. Ils font le bien, et ils le font sagement. J'envoie au hasard des mémoires, des projets, des idées. Mes anges rectifient tout; il faudra

[1] *Pièces originales concernant la mort des sieurs Calas;* voyez tome XL, page 499. B.

bien qu'ils viennent à bout de réprimer des juges de sang, et de venger l'honneur de la France. J'ai toujours mandé qu'on ne trouverait jamais d'huissier qui osât faire une sommation au greffier du parlement toulousain, après que ce parlement a défendu si sévèrement la communication des pièces, c'est-à-dire de sa honte. Comment trouverait-on un huissier à Toulouse qui signifiât au parlement son opprobre, puisque je n'en ai point trouvé en Bourgogne qui osât présenter un arrêt du conseil au sieur de Brosses, président à mortier? J'en aurais trouvé dans le siècle de Louis XIV.

Mes anges sont adroits; ils ont gagné le coadjuteur. Hélas! il est bien triste qu'on soit obligé de prendre des précautions pour faire paraître deux lettres[1] où l'on parle respectueusement des moins respectables des hommes, et où la vertu la plus opprimée s'exprime en termes si modestes!

Enfin nous sommes environ cent mille hommes qui nous remettons de tout aux deux anges.

Les Anglais commencent une magnifique souscription dont les Calas ont déjà ressenti les effets.

On a écrit à Lavaysse père une lettre[2] qui doit le faire rentrer en lui-même, ou plutôt l'élever au-dessus de lui-même.

Il faut qu'il abandonne une ville superstitieuse et barbare, aussi ridicule par ses recueils des jeux floraux que par ses pénitents des quatre couleurs. Il

[1] L'extrait de la lettre de madame veuve Calas et la lettre de Donat Calas, publiés sous le titre de *Pièces originales*, etc.; voyez tome XL, page 499. B.

[2] N° 3612. B.

trouvera des secours honorables qui l'empêcheront de regretter son barreau. Je supplie mes anges de vouloir bien envoyer le paquet ci-joint à M. le maréchal de Richelieu.

Je me jette aux pieds de madame d'Argental, et je la remercie du bateau[1] qui parera la table de Tronchin. Elle est trop bonne. C'est de madame d'Argental dont je parle, et non de la table du docteur.

J'ai lu un factum d'Élie pour des Bourguignons contre un médecin irlandais. Depuis ma maladie, j'aime assez les médecins; mais ce factum ne me fait pas aimer les Irlandais. Je prie mes anges de vouloir bien dire à Élie le moderne[2] que je le préfère à Élie l'évêque de Jérusalem l'infame, et à l'Élie évêque de Paris la folle.

Mais est-il bien vrai que l'Élie de Paris, ce Beaumont à billets de confession, ait osé mettre au séminaire, pour deux ans[3], le curé de Saint-Jean-de-Latran, pour avoir prié Dieu? Quoi! il ne sera pas même permis aux acteurs pensionnés du roi de faire dire des psaumes pour un homme qui les a fait vivre! eh! que deviendrai-je donc? Quoi! il n'y aura point pour moi de *Libera!* Oh! je crierai pendant ma vie, si on ne veut pas brailler pour moi après ma mort.

Mes divins anges, je ne vous parle ni de *Cassandre* ni du *Droit du Seigneur;* il fait trop chaud.

J'ai Crébillon sur le cœur. Ses vers étaient durs; mais Beaumont l'archevêque l'est davantage.

[1] Voyez lettre 3624. B.

[2] Élie de Beaumont; voyez page 283. B.

[3] Il n'y était que pour trois mois; voyez lettre 3625. B.

3639. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

7 auguste.

Mes divins anges, mon cœur est bien gros. Je suis atterré de la piété du bailli de Froulai[1], et j'aime cent fois mieux le bailli du *Droit du Seigneur*. Est-il possible qu'il se soit déclaré contre les comédiens et contre ce bon curé de Saint-Jean-de-Latran? Il n'aurait jamais fait pareille infamie du temps de mademoiselle Lecouvreur et du chevalier d'Aidie.

Mon second tourment est l'inquiétude que j'ai pour dame Catherine[2]; j'ai bien peur que ce vieux héros de comte de Munich n'ait pris le parti de l'ivrogne Pierre Ulric. Il est généralissime. Il aime peu les dames depuis qu'une d'elles l'a envoyé en Sibérie; il est un peu Prussien : tout cela me donne beaucoup d'embarras.

Ma troisième douleur est l'affaire des Calas. Je crains toujours que monsieur le chancelier ne prenne le prétexte d'un défaut de formalités, pour ne pas choquer le parlement de Toulouse. Je voudrais que quelque bonne ame pût dire au roi : « Sire, voyez à « quel point vous devez aimer ce parlement : ee fut lui « qui, le premier, remercia Dieu de l'assassinat de « Henri III, et ordonna une procession annuelle pour « célébrer la mémoire de saint Jacques Clément, en « ajoutant la clause qu'on pendrait, sans forme de « procès, quiconque parlerait jamais de reconnaître « pour roi votre aïeul Henri IV. »

[1] Ambassadeur de Malte en France; voyez tome LII, page 40; et ci-dessus, lettre 3625. B.

[2] Catherine II. B.

Henri IV gagna enfin son procès; mais je ne sais si les Calas seront aussi heureux. Je n'ai d'espoir que dans mes chers anges, et dans le cri public. Je crois qu'il faut que MM. de Beaumont et Mallard fassent brailler en notre faveur tout l'ordre des avocats, et que, de bouche en bouche, on fasse tinter les oreilles du chancelier; qu'on ne lui donne ni repos ni trève; qu'on lui crie toujours, *Calas! Calas!*

Ma quatrième inquiétude vient de la famille d'Alexandre [1]. Je l'ai envoyée à l'électeur palatin, en lui disant qu'il ne fallait point la faire jouer, et sur-le-champ il a distribué les rôles. Je vais lui écrire pour le prier de ne la point imprimer, et il l'imprimera. Je crois que, pour me dépiquer, je serai obligé d'en faire autant. Je suis presque aussi content de *Cassandre* qu'un palatin; mais il se pourrait faire que mon extrême dévotion dans cet ouvrage, ma confession, ma communion, ma Statira mourant de mort subite, mon bûcher, etc., donnassent quelque prise à mes bons amis les Fréron et consorts. J'ai écrit la pièce de mon mieux; mais je crois qu'il faut accoutumer le public, par la voie de l'impression, à toutes ces singularités théâtrales; c'est, à mon sens, le meilleur parti, d'autant plus qu'étant dans le goût des commentaires, j'en ai fait un sur cette pièce qui est

[1] La tragédie d'*Olympie*. Dans la *Correspondance* de Grimm, à la date du 15 auguste 1762, on parle d'une lettre de Voltaire à d'Argental, *de la semaine dernière*, dans laquelle était cette phrase : « N'espérez pas tirer de « moi une tragédie, que celle de Toulouse ne soit finie. » Il paraîtrait qu'il y a de perdu une lettre à d'Argental. Mais il est à remarquer que, dans sa lettre 3644, Voltaire dit le contraire de ce que lui fait dire Grimm. B.

extrêmement profond et merveilleux. M. Joly de Fleury pourrait en être tout ébouriffé.

Je vous enverrai *Hérode et Mariamne* incessamment; vous y verrez une espèce de janséniste [1], essénien de son métier, que j'ai substitué à Varus, comme je crois vous l'avoir déjà dit. Ce Varus m'avait paru prodigieusement fade. Je baise toujours du meilleur de mon cœur le bout de vos ailes, et présente mes respects et remerciements à madame d'Argental.

3640. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Vic-sur-Aisne, le 7 août.

J'ai lu, mon cher confrère, la lamentable histoire des Calas, dont j'avais beaucoup entendu parler dans ma province. Il y a du louche des deux côtés; le jugement est incompréhensible, mais le fait ne paraît pas éclairci. J'en vois assez pour être fort mécontent et même fort scandalisé. Est-il possible que l'honneur et la vie soient si fort exposés aux passions, aux caprices, et à l'ignorance des hommes! Je voudrais que le dénoûment des affaires des hommes ne fût jamais précipité; le temps seul peut découvrir de certaines vérités; il faut savoir l'attendre. J'espère que je reverrai Cassandre au sortir de sa toilette. Je prends à cette pièce un intérêt plus fort que celui de l'amitié que j'ai pour vous. Je suis bien aise que vous ayez retouché *Mariamne*. Ne m'ôtez pas le rôle de confident que vous m'avez donné dans vos tragédies: soit justice, soit amour-propre, de tout ce qui se fait aujourd'hui, je ne puis lire que vos ouvrages. Avez-vous vu l'Éloge de Crébillon? Son panégyriste n'est pas fade, il le censure avec justice, mais il le loue un peu trop sobrement. Notre confrère l'archevêque de Lyon a passé ici quelques jours; nous avons parlé de vous.

[1] Sohême; voyez tome II, pages 182 et 192. B.

C'est un des évêques les plus éclairés et les plus aimables. Ma santé va fort bien, et ma philosophie, selon le système de l'abbé de Chaulieu, s'en ressent[1]. Il faut toute la force d'une raison supérieure pour voir en beau ou en gai les choses de ce monde, quand on se porte mal. Adieu, mon cher confrère; je vous aime presque autant que vous êtes aimable.

3641. A MADAME LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

Aux Délices, 13 auguste.

Ma santé, madame, ne me permet guère d'écrire; je suis réduit à dicter, et à me plaindre de ne pouvoir jouir de la consolation de vous voir. On passe son temps à former des projets, et on n'en exécute guère. L'épitaphe latine que vous m'avez envoyée est pleine de solécismes, mais il n'y a pas grand mal; on dira seulement que le prêtre allemand qui l'a composée ne savait pas le latin; ce petit inconvénient n'est pas à considérer dans une si grande perte. Je vois que madame votre belle-fille aggrave encore vos douleurs; c'est une peine de plus que je partage avec vous. Je me flatte du moins que vous n'aurez pas de procès; ce serait éprouver à-la-fois de trop grands chagrins.

Vous savez qu'on parle beaucoup de paix. Plût à Dieu qu'on n'eût jamais fait cette guerre qui vous a été si funeste ! Les nouvelles de Russie ont bien dû vous étonner[2], madame; peut-être mettront-elles des

[1] Allusion à l'épître que fit Chaulieu sur sa première attaque de goutte, et qui se termine ainsi :

> Bonne ou mauvaise santé
> Fait notre philosophie.

[2] La mort de Pierre III. B.

obstacles à cette paix tant desirée. Je vois de bien loin toutes ces révolutions dans mon heureuse retraite.

J'y serais encore plus heureux, si Ferney n'était pas à cent lieues de l'île Jard. Je regretterai toujours les charmes de votre commerce; je m'intéresserai toujours tendrement à votre conservation et à votre bonheur. Conservez-moi des bontés qui font ma plus chère consolation. Recevez les tendres respects de V.

3642. A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 13 auguste.

Je suis presque toujours réduit, monsieur, à vous écrire d'une main étrangère; cela gêne beaucoup mon cœur et mon impatience. Vous êtes sans doute actuellement dans votre beau château, l'asile des Muses et surtout de Melpomène. Le favori de Thalie a donc pris une autre route que Genève? Je ne saurais me consoler qu'il ait donné la préférence à Lyon; nous lui aurions fait l'accueil qu'on fesait ou qu'on devait faire à Ménandre. Je ne sais pas s'il sera fort content de Paris; il trouvera la Comédie-Italienne réunie avec la Foire, et ne donnant plus que des opéra comiques. D'ailleurs la malheureuse guerre dans laquelle nous sommes engagés depuis sept ans n'est guère favorable aux beaux-arts. Je suis sûr que les connaisseurs rendront ce qu'ils doivent au mérite de M. Goldoni; mais je voudrais que son voyage lui fût utile.

Voilà, monsieur, bien des sujets de tragédies dans ce siècle. L'empereur de Russie, détrôné par sa femme, est mort, dit-on, d'une colique violente; le prince

Ivan[1], empereur légitime, enfermé depuis plus de vingt ans dans une île de la mer Glaciale, où sa mère est morte; la reine de Pologne expirant de douleur sur les ruines de sa capitale[2]; le prince Édouard, héritier du trône de la Grande-Bretagne, traînant sa misère obscure dans les Ardennes; les rois de France et de Portugal assassinés. Vous m'avouerez qu'on aurait tort de ne pas convenir que notre siècle est fertile en sujets de théâtre. Heureux ceux qui voient du port tant d'orages! Il n'y a point de retraite qui ne soit préférable à des trônes élevés au milieu de tant d'écueils.

Jouissez, monsieur, des douceurs de la paix, de votre considération, de votre tranquillité, des beaux-arts, que vous protégez. Je m'intéresse vivement à vos succès et à vos plaisirs. Conservez-moi vos bontés; vous savez combien elles me sont chères, et combien je vous respecte.

3643. A M. HELVÉTIUS.

13 auguste.

J'ai lu deux fois votre lettre, mon cher philosophe, avec une extrême sensibilité; c'est ma destinée de relire ce que vous écrivez. Mandez-moi, je vous prie, le nom du libraire qui a imprimé votre ouvrage en anglais, et comment il est intitulé; car le mot *es-*

[1] Voyez ma note, tome XXXIII, page 326. B.

[2] La mort de la reine de Pologne, Marie-Josèphe d'Autriche, est de novembre 1757; le séjour du prince Édouard dans les Ardennes doit être de 1747 ou 1748 (voyez tome XXI, pages 235-36); les assassinats des rois de France et de Portugal sont de 1757 et 1758 (voyez tome XXI, pages 361 et 371). B.

prit, qui est équivoque chez nous, et qui peut signifier l'ame, l'entendement, n'a pas ce sens louche dans la langue anglaise. *Wit* signifie esprit dans le sens où nous disons avoir de l'esprit, et *understanding* signifie esprit dans le sens que vous l'entendez.

Certainement votre livre ne vous eût point attiré d'ennemis en Angleterre; il n'y a ni fanatiques ni hypocrites dans ce pays-là; les Anglais n'ont que des philosophes qui nous instruisent, et des marins qui nous donnent sur les oreilles. Si nous n'avons point de marins en France, nous commençons à avoir des philosophes; leur nombre augmente par la persécution même. Ils n'ont qu'à être sages, et surtout être unis, comptez qu'ils triompheront; les sots redouteront leur mépris, les gens d'esprit seront leurs disciples. La lumière se répandra en France comme en Angleterre, en Prusse, en Hollande, en Suisse, en Italie même; oui, en Italie. Vous seriez édifié de la multitude des philosophes qui s'élèvent sourdement dans le pays de la superstition. Nous ne nous soucions pas que nos laboureurs et nos manœuvres soient éclairés; mais nous voulons que les gens du monde le soient, et ils le seront: c'est le plus grand bien que nous puissions faire à la société; c'est le seul moyen d'adoucir les mœurs, que la superstition rend toujours atroces.

Je ne me console point que vous ayez donné votre livre sous votre nom; mais il faut partir d'où l'on est.

Comptez que la grande dame[1] a lu les choses comme elles sont imprimées, qu'elle n'a point lu le mot *abominable*, et qu'elle a lu le *Repentir* du grand

[1] Madame de Pompadour. B.

Fénelon. Soyez sûr encore que ce mot a fait un très bon effet; soyez sûr que je suis très instruit de ce qui se passe.

Je n'ai lu dans Palissot aucune critique des propositions dont vous me parlez: il faut que ces critiques malhonnêtes soient dans quelques feuilles ou suppléments de feuilles qui ne me sont pas encore parvenus.

Vous pouvez m'écrire, mon cher philosophe, très hardiment. Le roi doit savoir que les philosophes aiment sa personne et sa couronne, qu'ils ne formeront jamais de cabale contre lui, que le petit-fils de Henri IV leur est cher, et que les Damiens n'ont jamais écouté des discours affreux dans nos antichambres. Nous donnerions tous la moitié de nos biens pour fournir au roi des flottes contre l'Angleterre; je ne sais si ses tuteurs[1] en feraient autant. Pour moi, je défriche des terres abandonnées, je dessèche des marais, je bâtis une église, je soulage comme vous les pauvres, et je dis hardiment par la poste que le discours de maître Joly de Fleury[2] est un très mauvais discours. Je prends tout le reste fort gaîment, et j'ai un peu les rieurs de mon côté.

J'ai trouvé de très beaux vers dans le poëme[3] que vous m'avez envoyé; je souhaite passionnément d'avoir tout l'ouvrage; adressez-le à M. Le Normand, ou à quelque autre contre-signeur. Vivez, pensez, écrivez librement, parceque la liberté est un don de Dieu, et n'est point licence.

[1] Les membres du parlement. B.

[2] Le réquisitoire contre *Émile*, du 9 juin 1762. B.

[3] *Le Bonheur*, poëme d'Helvétius, qui ne fut imprimé qu'en 1772, après la mort de l'auteur. B.

Il y a des choses que tout le monde sait, et qu'il ne faut jamais dire, à moins qu'on ne les dise en plaisantant. Il est permis à La Fontaine[1] de dire que cocuage n'est point un mal; mais il n'est pas permis à un philosophe de démontrer qu'il est du droit naturel[2] de coucher avec la femme de son prochain. Il en est ainsi, ne vous déplaise, de quelques petites propositions de votre livre. L'auteur de la *Fable des Abeilles*[3] vous a induit dans le piége.

Au reste, il ne faut jamais rien donner sous son nom. Je n'ai pas même fait *la Pucelle;* maître Joly de Fleury aura beau faire un réquisitoire, je lui dirai qu'il est un calomniateur, que c'est lui qui a fait *la Pucelle*, qu'il veut méchamment mettre sur mon compte.

Adieu, mon cher philosophe; je vous salue en Platon, en Confucius, vous, madame votre femme, vos enfants: élevez-les dans la crainte de Dieu, dans l'amour du roi, et dans l'horreur des fanatiques, qui n'aiment ni Dieu, ni le roi, ni les philosophes.

3644. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

Aux Délices, 13 auguste.

Vous connaissez donc aussi, monsieur, le prix de la santé par les maladies! Vous avez donc souffert comme moi! Il y a quelque cinquante ans que je fais

[1] Conte de la *Coupe enchantée*, vers 45. B.

[2] *De l'Esprit*, discours II, chap. XIV, onzième alinéa. B.

[3] La *Fable des Abeilles* est de Maudeville: Voltaire en parle t. XXVI, p. 44. B.

le métier, et je n'y suis pas encore entièrement accoutumé.

Je vous crois bien persuadé que les rois et les représentants des rois n'ont rien de mieux à faire que de se bien porter. On parle d'une colique violente qui a délivré Pierre Ulric du petit désagrément d'avoir perdu un empire de deux mille lieues. Il ne manquera plus qu'un Ninias à votre Sémiramis pour rendre la ressemblance parfaite. J'avoue que je crains d'avoir le cœur assez corrompu pour n'être pas aussi scandalisé de cette scène qu'un bon chrétien devrait l'être. Il peut résulter un très grand bien de ce petit mal. La Providence est comme étaient autrefois les jésuites; elle se sert de tout. Et d'ailleurs, quand un ivrogne meurt de la colique, cela nous apprend à être sobres.

Si vous n'avez pas les Mémoires des Calas, ordonnez par quelle voie vous voulez qu'on vous en adresse. Cette aventure est bien mince en comparaison de tout ce qui se passe chez les grands de la terre. Mais enfin c'est quelque chose qu'un vieillard, qu'un père de famille, accusé d'avoir pendu son fils par dévotion, et roué sans aucune preuve.

> Tantum relligio potuit suadere malorum!
> LUCRÈCE, liv. I, v. 102.

Voici, en attendant, deux petites relations [1] qui pourront vous amuser quelques moments; elles supposent des mémoires précédents, mais ces mémoires enfleraient trop le paquet.

[1] *Histoire d'Élisabeth Canning et de Calas*, tome XL, page 547.

[1] La tragédie des Calas, et celle qui se joue depuis Pétersbourg jusqu'en Portugal, ne m'ont pas fait abandonner la famille d'Alexandre [2]. Je n'ai pas cru devoir laisser imparfait un ouvrage sur lequel vous avez daigné m'honorer de vos conseils : vous m'avez rendu chère cette pièce à laquelle vous avez bien voulu vous intéresser. Si jamais il vous prend envie de la relire, vous n'avez qu'à commander. Pierre Corneille m'occupe encore plus que Pierre Ulric. C'est une terrible tâche que d'être obligé d'avoir toujours raison dans quatorze tomes [3].

Il faut donc renoncer à l'espérance de voir vos excellences dans nos jolis déserts. Cependant le théâtre est tout prêt; et quand madame l'ambassadrice voudra faire pleurer des Allobroges, il ne tiendra qu'à elle. Il faudra que mademoiselle votre fille joue Joas dans *Athalie*, et moi, si l'on veut, je serai le confident de Mathan,

> *Qui* ne sert ni Baal ni le dieu d'Israël.
> RACINE, *Athalie*, acte III, scène 3.

Ma piété en sera effarouchée; mais il faut se faire tout à tous.

Que votre excellence me conserve ses bontés; j'en dis autant à madame l'ambassadrice, à qui ma nièce présente la même requête.

[1] Toute la fin de cette lettre me porte à croire qu'elle est adressée au marquis de Chauvelin. B.

[2] C'est ainsi que Voltaire désigne sa tragédie d'*Olympie*. B.

[3] L'édition du *Théâtre de P. Corneille avec des commentaires* n'eut que douze volumes. B.

Digitized by Google

3645. DE MME LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Carlsruhe, le 17 auguste.

Monsieur, votre souvenir est la chose du monde qui me flatte le plus. Vous pouvez ainsi juger avec quelle joie et reconnaissance je reçois les marques que vous voulez bien m'en donner. Le Mémoire[1] que vous m'envoyez, monsieur, ne serait pas sorti de votre plume s'il ne touchait et n'intéressait autant qu'il le fait. Ces infortunés sont heureux, dans leur malheur, que vous vouliez bien prendre leur défense. Personne n'est plus en état que vous, monsieur, de faire percer la vérité au travers des voiles dont la cabale et l'autorité chercheront à la couvrir. Il est bien louable à vous de donner sujet à votre cœur de se signaler autant que votre génie. L'un et l'autre est si parfait, que non seulement nous, mais la postérité la plus reculée ne cessera de vous chérir et de vous admirer. Conservez-moi votre amitié, je vous en conjure, monsieur; j'ose y prétendre par l'estime très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, pour toute la vie, monsieur, votre, etc.

CAROLINE, margrave de Bade-Dourlach.

3646. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 auguste.

Divins anges, le bout de vos ailes m'est plus sacré que jamais. Je vous remercie du bateau : voilà ce qu'on peut donner de plus agréable à M. Tronchin[2]. Je vous prie de joindre à toutes vos bontés celle d'ordonner à l'orfèvre d'envoyer par la diligence son bateau à M. Camp, banquier à Lyon, lequel M. Camp me le dépêchera sur-le-champ.

[1] Sans doute le *Mémoire de Donat Calas pour son père, sa mère, et son frère;* voyez tome XL, page 523. B.

[2] Voyez lettre 3532. B.

J'espère que je vous aurai bientôt une obligation encore plus grande, et que votre protection fera réformer l'abominable arrêt de Toulouse.

En vérité, si le roi connaissait les conséquences funestes de cette horrible extravagance, il prendrait l'affaire des Calas plus à cœur que moi. Voilà déjà sept familles qui sont sorties de France. Avons-nous donc trop de manufacturiers et de cultivateurs? Je soumets ce petit article à la considération de M. le comte de Choiseul. La France le bénit de travailler à la paix; mais Marie-Thérèse poursuivra toujours Luc.

Catherine se joindra à Marie-Thérèse; don Carlos voudra délivrer don Joseph du soin de régir la Lusitanie.

Cette pièce vraiment n'est pas aisée à faire; et l'auteur y aura assurément bien de l'honneur. On lui battra des mains sur les bords de mon lac, comme sur les bords de la Seine. Il daigne donc aussi protéger le *tripot* et les curés! Dieu le bénira. Il faut que nous lui ayons l'obligation, à lui et à M. le maréchal de Richelieu, d'être débarbarisés.

J'entends madame de Scaliger à demi-mot; elle veut un *Cassandre;* vous l'aurez, madame; mais je doute que vous et mon autre ange vouliez l'exposer au théâtre et à la dent des malins, qui se moqueront de père Voltaire, et du curé d'Éphèse, et de ma religieuse, et de mon *Cassandre* dûment confessé. Cependant je vous jure que le tout fait un effet auguste et terrible. J'en ai pour garants des huguenots, qui se moquent des sacrements, et à qui pourtant ma

confession a fait grand plaisir : enfin vous en jugerez. Je vous soumets tout ce que j'ai de sacré et de profane.

M. le maréchal de Richelieu vient-il? nous lui jouerons *Cassandre*. Mille tendres respects.

3647. A M. P. ROUSSEAU.

Aux Délices, 20 auguste.

Pour répondre, monsieur, à votre lettre du 14 auguste, dont je vous suis très obligé, je vous dirai que M. le duc de Grafton, qui était dans mon voisinage il y a quelque temps, me montra dans *le Saint-James Chronicle* du 17 juillet, n° 211, une prétendue lettre [1] de moi, tirée apparemment des archives de Grub-Street ou des charniers Saints-Innocents.

Il fallut tout mon respect et toute ma reconnaissance pour m'engager à désavouer dans les papiers anglais cette rapsodie impertinente. Les honnêtes gens éclairés savent bien à quoi s'en tenir sur ces sottises dont on est inondé et dont on est las.

Au reste, monsieur, vous ferez fort bien, et je vous remercierai de faire imprimer dans votre journal la critique allemande de l'*Histoire de Pierre-le-Grand* [2]. Ce qu'il y aura de vrai et de judicieux dans cette critique servira pour le second volume. Je peux fort bien m'être trompé, quoique j'aie suivi, aussi exactement que j'ai pu, les mémoires qu'on m'avait envoyés de Pétersbourg.

[1] Voyez ma note sur la lettre 3565. B.

[2] Elle fut imprimée dans le *Journal encyclopédique*, ainsi que je l'ai dit dans ma Préface du tome XXV, page III. B.

Il y avait une lourde méprise, dans le manuscrit, concernant la religion. On avait pris le patriarche Nicolas pour le patriarche Photius, qui vivait cent ans auparavant. Cette erreur a été corrigée dans un grand nombre d'exemplaires. On avait mis aussi en un autre endroit Apraxin pour Nariskin.

D'ailleurs, si on conteste les faits, c'est aux archives de Pétersbourg à répondre pour moi. L'*Histoire de Charles XII* a essuyé plus de critiques : ces critiques ont passé, et l'histoire est demeurée.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

3648. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Aux Délices, 21 auguste.

Le vieux paresseux malade a rarement la consolation d'écrire à son philosophe d'Angoulême. Vous avez dû recevoir un petit imprimé [1] qu'on dit assez curieux, et qui est dans votre goût. Je pense qu'il vous fut envoyé par votre libraire de Genève, avant votre voyage de Paris. Le libraire m'a dit que vous ne lui en aviez point accusé la réception. Il prétend que c'est un ouvrage très rare, et qu'il a eu beaucoup de peine à vous trouver. Si vous aviez quelque envie de voir les Mémoires de Calas, il faudrait donner une adresse par laquelle on pût vous épargner un port considérable; ce qui n'est pas à présent trop aisé. Ces Calas sont, comme peut-être vous l'avez déjà ouï dire, des protestants imbéciles que des catholiques un peu fanatiques ont fait rouer à Tou-

[1] *Extrait des Sentiments de J. Meslier;* voyez tome XL, page 389. B.

louse. Si notre siècle a des moments de raison, il en a de folies bien atroces.

Les Turcs prétendent que leur *Alcoran* a tantôt un visage d'ange, et tantôt un visage de bête. Cette définition de l'*Alcoran* convient assez au temps où nous vivons : il y a quelques philosophes; voilà les visages d'anges : tout ce qui se fait ailleurs ressemble fort à des visages de bêtes.

Je crois que nous aurons bientôt ici le gouverneur de votre Guienne[1]; il fait, comme vous, un petit pélerinage chez le vieux gymnosophiste; mais de tous les sages qui sont venus dans cet ermitage, vous serez toujours celui que je regretterai et que j'aimerai le plus.

Nous n'avons point eu de nouvelles intéressantes depuis la dernière colique du czar. Il n'y a eu ni roi détrôné, ni moines abolis, ni batailles données la semaine dernière.

3649. A M. DUCLOS.

Aux Délices, 23 auguste.

Je prie l'académie de considérer que je n'ai pu employer d'autre méthode que celle de lui envoyer les premières idées des *Commentaires sur Corneille*, afin qu'elle eût la bonté de les rectifier; je les travaille avec soin quand elle a eu la bonté de me les renvoyer.

Il arrive quelquefois que, dans les ébauches que je soumets, je m'exprime trop naïvement, parceque alors il ne s'agit que de chercher la vérité et non de

[1] Le maréchal de Richelieu. B.

ménager les convenances. Je ne donne pas aussi toute l'étendue nécessaire à mes remarques, bien sûr que l'académie m'entendra.

Je découvre souvent à la révision une centaine de vers dont j'avais négligé l'examen. Les fautes sont innombrables dans les pièces qui suivent *Polyeucte;* le travail est souvent désagréable et ingrat. Cependant je suis beaucoup plus prodigue d'éloges que de critiques; et on s'en convaincra aisément, si on veut bien jeter les yeux sur les remarques pages 318 et 319[1].

J'ajoute à cet envoi la traduction de la conspiration de Brutus et de Cassius, ou de *la Mort de César,* que les Anglais préfèrent à *Cinna.* Je mets en parallèle cette pièce de Shakespeare et celle de Corneille. On sera peut-être étonné, et je crois que les nations verront qu'il y a quelque différence entre le théâtre français et le théâtre anglais.

J'espère que l'académie et le public ne me sauront pas mauvais gré d'avoir exposé ces deux pièces de comparaison.

P. S. Je vous supplie, monsieur, de vouloir bien communiquer à l'académie ces petites réflexions, et de me dire ce qu'elle pense de cette entreprise.

[1] C'est aux pages 318-319 du tome III de la première édition du *Théâtre de Corneille avec le Commentaire de Voltaire* que se trouvait la remarque sur les vers de *Pompée :*

O soupirs ! ô respect ! etc.

Voyez tome XXXV, page 415. B.

3650. DE Mme LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Carlsruhe, le 24 auguste.

Monsieur, je viens de recevoir l'*Histoire d'Élisabeth Canning et de Jean Calas*[1], que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Permettez, monsieur, que je vous en marque toute ma reconnaissance. Je prie le baron de Hahn, qui vous remettra cette lettre, de vous dire avec quel enthousiasme je vous estime, et combien je languis après le moment de vous revoir ici.

Je vous le répète[2], monsieur, la malheureuse famille de Calas est bien heureuse d'avoir trouvé un avocat tel que vous. Les choses que vous écrivez pour elle sont autant de pièces d'éloquence qui font honneur et à votre plume et à vos sentiments. Le public les recevra, comme moi, avec mille applaudissements, et votre gloire en recevra un nouveau lustre.

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus vraie et la plus parfaite, monsieur, votre, etc.

CAROLINE, margrave de Bade-Dourlach.

3651. A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

Aux Délices, 25 auguste.

Il caro Goldoni, il figlio della Natura veut donc, monsieur, me laisser mourir sans me donner la consolation de le voir. Il m'a écrit de Lyon qu'il n'avait pu passer chez moi parcequ'il a sa femme; mais certainement je ne lui aurais pas pris sa femme, et je les aurais reçus tous deux avec autant d'empressement qu'il le sera partout ailleurs. Il m'a mandé que de Lyon il allait à Paris, mais il ne m'a pas donné d'adresse; ainsi je ne sais où lui répondre.

[1] Voyez tome XL, page 547. B.
[2] Voyez la lettre du 17 auguste. B.

Je suis tout-à-fait *angustiato*. Vous m'étonnez, monsieur, de m'apprendre que vous voulez ressusciter en Italie la tragédie d'*Idoménée* [1], qui est morte à Paris dès sa naissance, il y a quelque soixante ans. C'est un des plus insipides ouvrages qu'on ait jamais donnés au théâtre, et aussi mal écrit que mal conduit. Assurément *Phèdre* et *Polyeucte* seraient bien étonnés de se trouver en pareille compagnie. Non, vous ne serez pas comme ceux qui tiennent table ouverte, et qui reçoivent également les gens aimables et les importuns.

Dieu a béni votre théâtre, et n'a pas accordé au mien beaucoup de faveur cette année. J'ai été si malade, qu'il m'a fallu quitter le château de Ferney pour aller aux Délices près de Genève, et pour être longtemps entre les mains des médecins. Pendant ce temps-là, vous donniez de belles fêtes; et il vous est plus aisé de trouver des acteurs à Bologne, qu'à moi d'en trouver à Genève. *Bologna la dota* vaut mieux que Genève la pédante, où il n'y a que des prédicants, des marchands, et des truites. Je ne m'accommode pas tout-à-fait de cela, moi qui aime la bonne tragédie. Ce que nous avons de plus agréable dans ce pays-ci, c'est que nous sommes instruits les premiers de toutes les sottises sanguinaires qui se passent dans le Nord. Nous sommes tout juste entre la France, l'Allemagne, et l'Italie; et on ne tue personne vers Dresde que nous ne le sachions les premiers. Avec tout cela j'aimerais beaucoup mieux avoir bâti un château vers Bologna que vers les Allobroges, et être votre voisin

[1] Tragédie de Crébillon; voyez tome XL, page 472. B.

que celui des Savoyards; mais Dieu n'a pas voulu que je visse la belle Italie. Il faut que je vive et que je meure où je suis; j'y vivrai et j'y mourrai plein d'estime et de respect pour vous.

3652. A M. GOLDONI.

Aux Délices, près de Genève, 28 auguste.

Adasio un poco, caro sior; cosa che avete ditto che avete una moglie al lato, vol dir che siete un *contade perfetto*. Basta, che il sior e la siora moglie sarebbero stati ricevuti con ogni rispetto, e col più gran zelo nelle mie capanne, e che la via di Ginevra è così bella come quella di Lione; e che me dispiace che la sia disgustada, e che non habbia avu la volontà de vegnir, e xe un pezzo che l' aspettava, e che io vo mi ramaricando; vardè, che cosa fa di non aver preso la via di Ginevra; vardè, che bisogna che diga tutto e po vedrà se le cose van ben.

Volete dunque, mio caro sior, sanar la piaga che mi fate, coll' onore della vostra dedicazione [1], ma se questa gloria innalza il mio spirito, e lusinga la vanità mia, il dolor di non avervi tenuto nelle mie braccia, non è meno acerbo nel mio cuore. Leggerò le vostre vezzose commedie fino al giorno che potrò riverire l' autore.

Non so dove siete adesso. Non so come indirizzare la mia lettera. Ma il vostro nome basta; e mi confido che siete già conosciuto à Parigi, come à Venezia.

[1] C'est la *Pamela maritata* que Goldoni a dédiée à Voltaire. B.

Non ho ancora ricevuto il regalo che mi accennate. Ma non posso differire i miei ringraziamenti.

Giacchè siete, o sarete ben presto cittadino di Parigi, vorrei farvi una visita, ma il Corneille non lo permetterà. Mi ritrovo fra il Corneille ed il Goldoni. Stamperò l' uno, ed aspetterò l' altro quando egli tornerà a riveder la sua bella Italia. Ma di grazia non mi deludete più colle illusioni della speranza.

Addio; vi stimo, vi onoro, vi amo senza illusione veruna; e sarò sempre il vostro ammiratore, amico, e servitore.

3653. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

29 auguste.

Divins anges, je m'aperçois pourtant qu'il est difficile de faire à-la-fois une tragédie, l'*Histoire du czar*, l'*Histoire générale* [1], les *Remarques sur Corneille*, et de défricher le tout avec un procès [2] pour un cimetière.

J'apprends que vous n'êtes plus chez vous, et que la petite-vérole vous en a chassés: voilà ce que c'est que de ne pas faire inoculer tous les petits garçons et toutes les petites filles d'un pays à l'âge de sept ans; mais j'ai peur que Tronchin et La Condamine n'aient décrédité l'inoculation, l'un en excitant trop d'envie, et l'autre en y mêlant un peu de ridicule.

Je vous envoie *Mariamne* pour vous amuser dans votre exil; vous avez dû recevoir le *Jules-César* de

[1] Le tome VIII de l'édition de 1761 ne parut qu'en 1763; voyez ma Préface du tome XV, page vj. B.

[2] C'est le procès sacré dont il est question tome LIX, page 440. B.

Shakespeare. Je crois que vous serez convaincus que La Place est fort loin d'avoir fait connaître le théâtre anglais [1]; avouez que l'excès énorme de son extravagance était pourtant bon à connaître.

J'ai vu la requête de Mariette pour les Calas; j'ai vu l'arrêt. La jurisprudence de Toulouse est bien étrange; cet arrêt ne dit pas seulement de quoi Jean Calas était accusé. Je ne regarde ce jugement que comme un assassinat fait en robe et en bonnet carré. Je me flatte qu'enfin votre protection fera rendre justice à l'innocence. Je sais bien que les lois ne permettent pas les dédommagements que l'équité exigerait; les juges devraient au moins demander pardon à la famille, et la nourrir. Que pourra faire le conseil? Il dira que Calas n'a point pendu son fils; nous le savions bien; et quand le conseil se laisserait séduire par le parlement de Toulouse, l'Europe ne croira pas moins Calas innocent. Le cri public l'emporte sur tous les arrêts; mais enfin c'est toujours beaucoup que le conseil réprime un peu le fanatisme.

Mes chers anges, je ne ferai point imprimer *Cassandre* [2]: que votre volonté soit faite dans la terre comme aux cieux; mais il arrivera sûrement quelque malheur dans le Palatinat [3].

L'électeur fait une belle dépense pour cette représentation : nous jouerons la pièce à Ferney; mais, quoique ce ne soit pas en électeurs, le spectacle ne

[1] Voyez tome XL, pages 274-75. B.

[2] *Olympie*. B.

[3] La tragédie d'*Olympie* fut en effet jouée et imprimée par les soins de Colini, secrétaire de l'électeur palatin. B.

laissera pas que d'être beau. J'espère que nous en régalerons M. le maréchal de Richelieu. Nous verrons, à cette représentation, s'il y a encore quelque chose à changer, et ensuite nous l'enverrons à nos juges en dernier ressort.

Mes divins anges, nous avons des fluxions qui ne permettent pas trop d'écrire. Mille tendres respects.

3654. A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 29 auguste.

Mon cher frère, il y a deux pièces dont je suis fort content : l'une est l'arrêt du parlement[1] qui nous débarrasse des jésuites, l'autre est la requête de M. Mariette contre le parlement de Toulouse. Je me flatte qu'à la fin nous viendrons à bout de faire rendre justice à l'innocence. Mais quelle justice ! elle se bornera à déclarer que Jean Calas a été roué mal-à-propos. Le sang innocent, dans d'autres pays, obtiendrait une autre vengeance. Je regarde le supplice de Calas comme un assassinat revêtu des formes de la justice. Les assassins devraient bien être condamnés au moins à demander pardon à la famille, et à la nourrir.

Vous ne vous souvenez peut-être pas d'une lettre qui est, je crois, la première que je vous écrivis sur cette affaire, et qui était adressée à M. Dalembert[2]. Je vous l'envoyai, afin que tous les frères fussent instruits de cet horrible exemple de fanatisme. Je ne sais quel exécrable polisson a pris cette lettre pour

[1] L'arrêt du 6 auguste 1762; voyez tome XXII, page 360. B.

[2] Celle du 29 mars, n° 3565; voyez aussi lettre 3684. B.

son texte, et y a ajouté tout ce qu'on peut dire de plus extravagant, de plus offensant, et de plus punissable contre le gouvernement. L'auteur a poussé la sottise jusqu'à dire du mal du roi, et du bien du poëme du *Balai;* le tout, écrit dans les charniers Saints-Innocents, a été mis dans les papiers publics d'Angleterre.

Il se trouve encore que le *Journal encyclopédique*, qui est le seul journal que j'aime, est attaqué violemment dans ce bel écrit qu'on m'attribue. Les auteurs de ce journal s'en sont plaints à moi; enfin j'ai été obligé d'avoir la condescendance de désavouer publiquement cette impertinence[1], par la raison qu'il y a bien plus de gens qui se connaissent en méchancetés, qu'il n'y en a qui se connaissent en style. Il faut avouer que la lettre est si insolente, que M. Dalembert serait presque aussi coupable de l'avoir reçue, que moi de l'avoir écrite.

Quand vous verrez M. Dalembert, je vous prie de l'instruire de tout cela.

Mon frère Thieriot a trouvé ici de la santé, et moi je perds la mienne. Je suis accablé de fluxions, je deviens sourd. Les tempéraments faibles, à mon âge, s'en vont pièce à pièce. Nous allons jouer ici la comédie: je ne pourrai être tout au plus que spectateur; c'est bien dommage, je ne fesais pas mal mes rôles de vieillard.

Ne pensez-vous pas qu'il faut attendre, pour reprendre à Paris *le Droit du Seigneur*, que la Comédie-Française soit sur un autre pied et sur un autre

[1] Voyez la lettre 3647. B.

ton? Je crois que vous avez à Paris Goldoni. Vous me ferez plaisir de me dire comment il réussira. Je ne parle pas de ses pièces; je crois la chose décidée. On dit l'auteur très bon homme et fort naturel.

J'embrasse tendrement mon cher frère.

3655. A M. COLINI.

Aux Délices, 30 auguste.

Vous allez donc, mon cher ami, être l'inspecteur des jeux [1]. Si la trappe réussit, je suis pour la trappe. Je ne me servis de coulisses pour brûler Olympie que parceque je ne pouvais avoir de trappe. Je fesais apporter un autel haut d'environ trois pieds; on portait sur cet autel les offrandes qu'Olympie devait faire; elle montait sur un petit gradin derrière cet autel. Les flammes cependant s'élançaient à droite et à gauche fort au-dessus des deux coulisses fermées, sur lesquelles étaient peints des tisons enflammés. Olympie descendait rapidement de son petit marchepied, elle passait comme un trait, en se baissant un peu, entre les deux coulisses ouvertes, qui se refermaient sur-le-champ; elle se mettait en sûreté, et alors les flammes redoublaient.

Au reste, s'il en est encore temps, vous trouverez ci-joint un petit changement, au cinquième acte, qui m'a paru nécessaire. Nous allons jouer aussi *Cassandre* à Ferney; mais à peine pourrai-je l'entendre; car, en vérité, je deviens sourd et aveugle. Le pays de Gex

[1] C'est-à-dire de la représentation d'*Olympie* qui eut lieu à Schwetzingen le 30 septembre. B.

est charmant, mais il est entouré de montagnes de neige que je crois fort malsaines.

On dit que la tragédie de Russie recommence; qu'on est sur le point de voir une seconde révolution. Je ne crois pas cette nouvelle fondée; mais enfin, dans ce monde, il faut s'attendre à tout. Ma fluxion m'empêche de vous écrire de ma main; je suis dans un état désagréable; c'est le partage de la vieillesse.

Je vous prie très instamment d'empêcher l'impression de la pièce; de ne la donner au souffleur qu'au moment de la représentation, et de retirer les rôles dès qu'elle aura été jouée. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3656. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, 3 septembre.

Je suis affligé en mon étui, monseigneur; mes sens me quittent l'un après l'autre, en dépit de Tronchin. La nature est plus forte que lui dans une machine frêle qu'elle mine de tous les côtés. Une fluxion diabolique m'a privé de l'ouïe, et presque de la vue. La famille d'Alexandre s'en est mal trouvée; je l'ai abandonnée jusqu'à ce que je souffre moins; mais je n'ai pas abandonné la famille des Calas, qui est aussi malheureuse que celle d'Alexandre. Je prends la liberté d'envoyer à votre éminence un petit Mémoire assez curieux sur cette cruelle affaire; la première partie pourra vous amuser, la seconde pourra vous attendrir et vous indigner. Le conseil enfin est saisi des pièces, et l'on va revoir le jugement de Toulouse. Vous me demanderez pourquoi je me suis chargé de ce procès;

c'est parceque personne ne s'en chargeait, et qu'il m'a paru que les hommes étaient trop indifférents sur les malheurs d'autrui. Si Pierre III n'avait pas été un ivrogne, son aventure serait un beau sujet de tragédie. Deux rivales, une femme près d'être répudiée, une révolution subite; l'étoffe ne manque pas. L'amour encore a fait assassiner le roi de Portugal [1]; et puis qu'on aille dire que nous avons tort de mettre de l'amour dans nos pièces!

En voilà trop pour un sourd presque aveugle. Nous répétons *Cassandre*. Mademoiselle Corneille ne jouera pas mal Olympie; mais elle jouera mieux Chimène, comme de raison.

Je vous réitère mes très tendres respects.

3657. A M. COLINI.

Aux Délices, 4 septembre.

Voici tout ce que peut répondre un pauvre homme qui perd l'ouïe et la vue, et qui perdra bientôt le reste.

Il y a toujours quelque chose à refaire à une tragédie. Je me suis aperçu que, dans la troisième scène du quatrième acte, l'hiérophante ne donne nulle raison de cette loi qui n'accorde qu'un seul jour à Olympie pour renoncer à son époux, et pour faire un nouveau choix. La voici, cette raison :

....
Son épouse en un jour peut former d'autres nœuds;
Elle le peut sans honte; à moins que sa clémence,

[1] Le roi de Portugal avait une intrigue amoureuse avec la comtesse Ataide d'Atouguia : voyez tome XXI, page 370. B.



A l'exemple des dieux, ne pardonne l'offense.
La loi donne un seul jour : elle accourcit les temps
Des chagrins attachés à ces grands changements.
Mais surtout attendez les ordres d'une mère;
Elle a repris ses droits, ce sacré caractère [1], etc.

M. Colini est prié de faire ce petit changement sur le rôle de l'hiérophante. La pièce aurait encore besoin de quelques autres changements; mais comme le temps presse, on ne veut pas fatiguer les acteurs.

On a déjà dit, dans la dernière lettre, comment la scène du bûcher fut exécutée au château de Ferney. On prendra sur le théâtre de Schwetzingen le parti que l'on voudra; mais il est essentiel que les prêtresses apportent un autel sur le devant du bûcher, et qu'Olympie monte sur ce petit gradin à l'autel.

Ce qu'il y a de plus nécessaire, c'est que l'actrice chargée du rôle d'Olympie soit très attendrissante, qu'elle soupire, qu'elle sanglote; que dans la scène avec sa mère elle observe de longues pauses, de longs silences, qui sont le caractère de la modestie, de la douleur, et de l'embarras.

Il faut, au dernier acte, un air recueilli et plein d'un sombre désespoir; c'est là surtout qu'il est nécessaire de mettre de longs silences entre les vers. Il faut au moins deux ou trois secondes en récitant:

Apprends... que je t'adore... et que je m'en punis.

Un silence après *apprends*, un silence après *que je t'adore*. Le rôle de Cassandre doit être joué avec la plus grande chaleur, et celui de l'hiérophante avec une dignité attendrissante.

[1] Ces vers sont tome VII, page 448. B

M. Colini est instamment prié de ne point faire imprimer la pièce avant qu'on y ait donné la dernière main. Le malade lui fait mille compliments.

3658. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

6 septembre.

Mes divins anges, je prends donc la liberté de faire mon compliment à M. le comte de Choiseul [1]. Ce compliment est court, mais il part du cœur; et malheur aux compliments quand ils sont longs! D'ailleurs ma fluxion ne me permet pas une éloquence bien prolixe. Je joins à mon paquet un Canning-Calas [2] qui me reste: on peut toujours le placer. J'attends avec bien de l'impatience le mémoire instructif de Mariette [3], et la philippique d'Élie [4]. J'espère que cette philippique fera un très grand effet, et qu'elle sera signée d'un grand nombre d'avocats. C'est un point important. Ces témoignages réunis tiennent lieu d'un arrêt, et dirigent celui des juges. Ah! mes anges, que vos louanges seront chantées, quand vous aurez consommé votre bonne action!

Je vous prie de faire mes compliments à frère Berthier (quand vous le verrez) sur sa résurrection, et sur sa place de sous-précepteur [5]. Il faut espérer qu'il sera un jour un petit cardinal de Fleury.

[1] Voyez la lettre qui suit. B.

[2] *Histoire d'Élisabeth Canning et de Jean Calas;* voy. t. XL, p. 547. B.

[3] Celui dont je parle, tome XL, page 500, sous le n° v. B.

[4] J'en parle aussi sous le n° IV. B.

[5] Le jésuite Berthier venait d'être nommé sous-précepteur ou adjoint à l'éducation des deux princes qui ont depuis régné sous les noms de Louis XVI et Louis XVIII. B.

Eh bien! ce *Henri IV*[1], dont j'espérais tant, n'a pas même réussi à Bagnolet. Lekain m'en avait dit merveilles; il m'a dit aussi miracle d'*Éponine*[2]. Je n'ai pas grande foi au goût de Lekain.

Les Délices sont aux pieds de mes anges.

3659. A M. LE COMTE DE CHOISEUL.

Aux Délices, 6 septembre.

Si je ne voulais faire entendre ma voix, cher seigneur, je me tairais dans la crise des affaires où vous êtes; mais j'entends la voix de beaucoup d'étrangers: tous disent qu'on doit vous bénir, si vous faites la paix à quelque prix que ce soit. Permettez-moi donc, monseigneur, de vous en faire mon compliment. Je suis comme le public, j'aime beaucoup mieux la paix que le Canada; et je crois que la France peut être heureuse sans Québec. Vous nous donnez précisément ce dont nous avons besoin. Nous vous devons des actions de graces. Recevez en attendant, avec votre bonté ordinaire, le profond respect de Voltaire.

3660. DE M. DALEMBERT.

A Paris, 8 septembre.

L'académie m'a chargé, mon cher confrère, en l'absence de M. Duclos, de vous remercier de la traduction que vous lui avez envoyée du *Jules-César* de Shakespeare. Elle l'a lue avec plaisir, et elle pense que vous avez très bien fait de relever par ce parallèle le mérite de notre théâtre. Elle s'en rap-

[1] Voyez ma note, page 239. B.

[2] Tragédie de Chabanon, qui fut jouée le 6 décembre 1762. B.

porte à vous pour la fidélité de la traduction, n'ayant pas eu d'ailleurs l'original sous les yeux. Elle est étonnée qu'une nation qui n'est pas barbare puisse applaudir à des rapsodies si grossières; et rien ne lui paraît plus propre, comme vous l'avez très bien pensé, à assurer la gloire de Corneille.

Après m'être acquitté des ordres de l'académie, voici maintenant pour mon compte. Quelque absurde que me paraisse la pièce de Shakespeare, quelque grossiers que soient réellement les personnages, quelque fidélité que je pense que vous ayez mise dans votre traduction, j'ai peine à croire qu'en certains endroits l'original soit aussi mauvais qu'il le paraît dans cette traduction. Il y a un endroit, par exemple, où vous faites dire à un des acteurs, *mes braves gentilshommes;* il y a apparence que l'anglais porte *gentleman* ou peut-être *worthy gentleman*, expression qui ne renferme pas l'idée de familiarité qui est attachée dans notre langue à celle-ci, *mes braves gentilshommes*[1]. Vous savez d'ailleurs mieux que moi que *gentleman*, en anglais, ne signifie pas ce que nous entendons par *gentilhomme*. Vous faites dire à un des conjurés, après l'assassinat de César: *L'ambition vient de payer ses dettes*[2]; cela est ridicule en français, et je ne doute point que cela ne soit fidèlement traduit; mais cette façon de parler est-elle ridicule en anglais? je m'en rapporte à vous pour le savoir. Si je disais de quelqu'un qui est mort: *Il a payé ses dettes à la nature*, je m'exprimerais ridiculement; cependant la phrase latine correspondante, *Naturæ solvit debitum*, n'aurait rien de répréhensible. Vous sentez bien, mon cher maître, que je ne fais en tout ceci que vous proposer mes doutes; je sais très médiocrement l'anglais; je n'ai point l'original sous les yeux; la présomption est pour vous à tous égards; et moi-même tout le premier je parierais pour vous contre moi: mais comme l'anglais et le français sont deux langues vivantes, et dans lesquelles par conséquent on connaît parfaitement ce qui est bas ou noble, propre ou impropre, sérieux ou familier, il est très

[1] Voyez tome VII, page 525. B.

[2] Voyez id., page 544. B.

important que dans votre traduction vous ayez conservé partout le caractère de l'original dans chaque phrase, afin que les Anglais ne vous reprochent pas ou d'ignorer la valeur des expressions dans leur langue, ou d'avoir défiguré leur idole, pour ne pas dire leur magot.

J'ai lu aussi dans l'imprimé la fin des notes sur *Cinna*. Le ton m'en paraît convenable, et beaucoup mieux que dans les notes manuscrites. Vous pouvez tout dire, et vous ferez même très bien; il ne s'agit que de la manière.

J'ai lu à l'académie française, le jour de la Saint-Louis, un morceau sur la poésie [1], et principalement sur l'ode : les partisans de Rousseau (qui n'en a plus guère) ne seront pas trop contents de moi, car j'ai osé dire que ce poëte pensait peu, et que chez lui la partie du sentiment est nulle. Comme rien n'est plus vrai, les clameurs que cette décision pourra exciter ne m'inquiètent guère, d'autant que Rousseau n'a pas encore, comme Corneille, les honneurs de l'apothéose. J'ai trouvé occasion, dans le même écrit, de vous rendre la justice que vous méritez, à l'occasion de l'usage de la philosophie dans la poésie, genre de mérite rare et précieux que vous seul avez eu parmi nous.

Qu'est-ce qu'un *Éloge de Crébillon* [2], ou plutôt une satire sous le nom d'éloge, qu'on vous attribue? Quoique je pense absolument comme l'auteur de cette brochure sur le mérite de Crébillon, je suis très fâché qu'on ait choisi le moment de sa mort pour jeter des pierres sur son cadavre; il fallait le laisser pourrir de lui-même, et cela n'eût pas été long.

Les amis de Rousseau (non plus de Rousseau le poëte, mais de Rousseau de Genève) répandent ici que vous le persécutez, que vous l'avez fait chasser de Berne, et que vous travaillez à le faire chasser de Neuchâtel. Je suis persuadé qu'il n'en est rien, et que, malgré les torts que Rousseau peut avoir avec vous, vous ne voudriez pas l'écraser à terre. Je me souviens d'un beau vers de *Sémiramis* [3] :

[1] *Réflexions sur la poésie*, avec une *suite*. B.

[2] Il est de Voltaire; voyez tome XL, page 471. B.

[3] Acte V, scène 6. B.

. . . . La pitié, dont la voix,
Alors qu'on est vengé, fait entendre ses lois.

Souvenez-vous d'ailleurs que si Rousseau est persécuté, c'est pour avoir jeté des pierres, et d'assez bonnes pierres, à cette infame que vous voudriez voir écrasée, et qui fait le refrain de toutes vos lettres, comme la destruction de Carthage était le refrain de tous les discours de Caton au sénat. Rousseau ressemble à cet homme des *Fables d'Ésope*, qui donnait des soufflets aux passants, et à qui on conseilla, pour son malheur, d'aller souffleter aussi un sot accrédité qui se trouva sur son chemin, et qui lui fit payer les soufflets pour lui et pour les autres passants. Mais il ne faut pas que la philosophie, tout insultée qu'elle est par lui, puisse être accusée d'avoir contribué ou même d'insulter à son malheur. L'archevêque vient de faire contre lui un grand diable de mandement qui donnera envie de lire sa Profession de foi [1] à ceux qui ne la connaissent pas. Un mandement d'archevêque n'est qu'un titre de plus pour la célébrité; cela s'appelle sortir avec les honneurs de la guerre.

On dit que le parlement est assemblé dans ce moment pour défendre aux jésuites de prêcher :

C'est ainsi qu'en partant *il leur* fait *ses* adieux [2].

Je n'aurais jamais cru que la destruction de cette vermine dût faire un si petit événement. A peine en a-t-on parlé deux jours, et ces jésuites si orgueilleux périssent comme des capucins, sans faire de sensation; on dit pourtant qu'il y a des personnes très considérables à Versailles qui ne prennent pas la chose si fort en patience, qui en maigrissent à vue d'œil, et dont les joues rentrent en-dedans, à mesure que les jésuites sont poussés dehors. A propos de cela, savez-vous que frère Berthier a pensé être instituteur des enfants de France? heureusement ce ridicule choix n'a pas eu lieu; voilà en effet un

[1] La *Profession de foi du Vicaire savoyard*, qui fait une partie du livre II de l'*Émile*. B.

[2] Quinault, *Thésée*, acte V, scène 6. B.

plaisant instituteur qu'un capelan sans philosophie, sans goût, sans connaissance des hommes! Si on le fesait balayeur de la Bibliothèque du roi, je le trouverais mieux placé.

Que dites-vous de la révolution de Russie, et de votre ancien disciple, dont vous vous obstinez à ne me point parler? Vous avez toujours cru qu'il périrait; il s'en tirera pourtant, si je ne me trompe, grace à son activité et à son courage. Je me flatte qu'après la paix qu'on nous fait espérer bientôt, il redeviendra notre ami, et que tout rentrera dans l'ordre accoutumé[1].

Adieu, mon cher et illustre philosophe; vous me négligez un peu; je ne reçois plus de vos nouvelles que de loin à loin, et je trouve cela très mauvais.

3661. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, par Genève, 14 septembre.

Je reçois la lettre de mes divins anges du 7 de septembre, avec les plus tendres remerciements. Madame Scaliger a donc aussi une fluxion; je la plains bien, non pas à cause de ma triste expérience, mais par extrême sensibilité. Cependant il y a fluxion et fluxion; j'en connais qui rendent sourd et borgne vers les soixante-neuf ans, et qui glacent ce génie que vous prétendez qui me reste. Je ne suis pas trop actuellement en état de raboter des vers; j'attends quelques petits moments favorables pour obéir à tout ce que mes anges m'ordonnent : mais si malheureusement mon imbécillité présente se prolongeait, ne pourrait-on pas toujours jouer *Mariamne* à Fontainebleau, en attendant que le sens commun de la poésie me fût revenu?

[1] Et que tout rentre ici dans l'ordre accoutumé.
Bajazet, acte II, scène 2. B.

La barque à Tronchin[1] est extrêmement jolie; elle semble convenir très fort à celui qui sauve les gens de la barque à Caron.

J'ai écrit à l'électeur palatin[2], pour lui demander en grace qu'il empêche, par son autorité électorale, que *Cassandre* ne soit livré au bras séculier, et imprimé. Il m'a déjà promis d'avoir cette attention, et je me flatte qu'il tiendra sa parole.

Il a fait, en dernier lieu, exécuter *Tancrède* d'une façon qui ne laisse pas soupçonner qu'on viole la terrible unité de lieu. On voit la maison d'Argire, un temple, l'hôtel des chevaliers, et deux rues: voilà le goût antique dans toute sa régularité.

Je relis la lettre de mes anges. Je soupçonne qu'il y a quelque malentendu dans la copie de *Mariamne* que j'ai envoyée; et, dès que j'aurai la tête moins emmitouflée, je reverrai ce procès avec attention.

Celui des Calas me paraît en bon train, grace à votre protection.

Je ne connais ni le nom du rapporteur ni celui des juges, tant la veuve a pris soin de me bien informer. J'attendrai patiemment le Mémoire de Mariette; mais je vous avoue que j'attends avec impatience celui d'Élie.

Ne faudrait-il pas, quand les juges seront nommés, les faire solliciter fort et long-temps, soir et matin, par leurs amis, leurs parents, leurs confesseurs, leurs maîtresses? Ceci est la cause du bon sens contre l'absurdité, et de l'humanité contre la barbarie fanatique. Il sera bien doux de gagner ce procès contre

[1] Voyez lettre 3532. B. — [2] Cette lettre manque. B.

les pénitents blancs. Est-il possible qu'il y ait encore de pareils masques en France?

Mes anges, il y a long-temps que j'ai envie de vous écrire sur le philosophe qui veut épouser[1]. Voici l'état des choses. Quand l'extrême protection, et la grande considération qu'on me prodiguait, força ma modestie à quitter la France, j'avais des rentes viagères et de l'argent comptant. Je me suis défait de ce dernier embarras, en assurant à madame Denis seize mille livres de rente; j'en ai donné trois à madame de Fontaine; j'en ai assuré quinze cents livres ou environ à mademoiselle Corneille; le reste a été englouti en maisons, châteaux, meubles, et théâtre. Je ne sais pas encore ce qui reviendra à mademoiselle Corneille de l'édition de Pierre, mais je crois que cela lui formera un fonds d'environ quarante mille livres. Je lui donnerai une petite rente pour ma souscription. Il ne faut pas se flatter que je puisse davantage. Ne comptons même l'édition de Corneille que pour trente mille livres, afin de ne pas porter nos espérances trop haut, et de n'être pas obligé de décompter.

Si le philosophe est vraiment philosophe, et veut demeurer avec nous jusqu'à ce que son père lui cède son château, il jouira d'une assez bonne maison; mais qu'il ne croie pas épouser une philosophe formée. Nous commençons à écrire un peu, nous lisons avec quelque peine, nous apprenons aisément des vers par cœur, et nous ne les récitons pas mal : la santé est très faible, le caractère est doux, gai, caressant; le mot de bonne enfant semble avoir été

[1] Voyez lettre 3490. B.

fait pour elle. J'ai rendu un compte fidèle du spirituel et du temporel, du physique et du moral, et je m'en tiens là, en me remettant à la Providence.

Voilà les juges nommés pour la révision du procès des Calas. On est instruit du nom des juges; on espère que nos anges protecteurs les feront bien solliciter, et on se flatte que la cause elle-même les sollicite.

Mille tendres respects.

3662. A M. DALEMBERT.

Au château de Ferney, par Genève, 15 septembre.

Mon très aimable et très grand philosophe, je suis emmitouflé. Je vise à être sourd et aveugle. Si je n'étais qu'aveugle, je reviendrais voir madame du Deffand; mais étant sourd, il n'y a pas moyen.

Je vous prie de dire à l'académie que je la régalerai incessamment de l'*Héraclius* de Calderon, qui pourra réjouir autant que le *César* de Shakespeare. Soyez très persuadé que j'ai traduit Gilles Shakespeare selon l'esprit[1] et selon la lettre. *L'ambition qui paie ses dettes*[2] est tout aussi familier en anglais qu'en français, et le *dimitte nobis debita nostra*[3] n'en est pas plus noble pour être dans le *Pater*.

On a bien de la peine avec les Calas; on n'a été instruit que petit à petit, et ce n'est qu'avec des difficultés extrêmes qu'on a fait venir les enfants à Genève

[1] II *aux Corinthiens*, III, 6. B.
[2] Voyez tome VII, page 544. B.
[3] Matthieu, VI, 12. B.

l'un après l'autre, et la mère à Paris. Les Mémoires ont été faits successivement, à mesure qu'on a été instruit. Ces Mémoires ne sont faits que pour préparer les esprits, pour acquérir des protecteurs, et pour avoir le plaisir de rendre un parlement et des pénitents blancs exécrables et ridicules.

Comment peut-on imaginer que j'aie persécuté Jean-Jacques? voilà une étrange idée; cela est absurde. Je me suis moqué de son *Émile*, qui est assurément un plat personnage: son livre m'a ennuyé; mais il y a cinquante pages que je veux faire relier en maroquin. En vérité, ai-je le nez tourné à la persécution? Croit-on que j'aie un grand crédit auprès des prêtres de Berne? Je vous assure que la prêtraille de Genève aurait fait retomber sur moi, si elle avait pu, la petite correction qu'on a faite à Jean-Jacques, et j'aurais pu dire:

.................Jam proximus ardet
Ucalegon[1]......................,

si je n'avais pas des terres en France, avec un peu de protection. Quelques cuistres de calvinistes ont été fort ébahis et fort scandalisés que l'illustre république me permît d'avoir une maison dans son territoire, dans le temps qu'on brûle et qu'on décrète de prise de corps Jean-Jacques le citoyen; mais comme je suis fort insolent, j'en impose un peu, et cela contient les sots. Il y a d'ailleurs plus de *Jean Meslier*[2] et de *Sermon des cinquante*[3] dans l'enceinte des mon-

[1] Virgile, *Æn.*, II, 311-12. B.
[2] *Extrait des Sentiments de J. Meslier*, tome XL, page 389. B.
[3] Voyez tome XL, page 601. B.

tagnes qu'il n'y en a à Paris. Ma mission va bien, et la moisson est assez abondante. Tâchez de votre côté d'éclairer la jeunesse autant que vous le pourrez.

J'ai envoyé à frère Damilaville[1] un long détail d'une bêtise imprimée dans les journaux d'Angleterre; c'est une lettre qu'on prétend que je vous ai écrite: vous auriez un bien plat correspondant, si je vous avais en effet écrit de ce style.

Le factum de l'archevêque de Paris contre Jean-Jacques me paraît plus plat que l'éducation d'Émile; mais il n'approche pas du réquisitoire d'Omer[2]. Quand un homme public est bête, il faut l'être comme Omer, ou ne point s'en mêler. Je suis très sûr qu'on a proposé Berthier pour la place de maître *Editue*[3]. Il faut avouer qu'il y a certaines familles où l'on élève bien les enfants; mais, Dieu merci, nous n'avons eu qu'une fausse alarme.

Je vous parle rarement de Luc, parceque je ne pense plus à lui: cependant s'il était capable de vivre tranquille et en philosophe, et de mettre à écraser l'*inf*... la centième partie de ce qu'il lui en a coûté pour faire égorger du monde, je sens que je pourrais lui pardonner.

Vous avez vu, sans doute, la belle lettre que Jean-Jacques a écrite à son pasteur, pour être reçu à la sainte table[4]: je l'ai envoyée à frère Damilaville. Vous voyez bien que ce pauvre homme est fou: pour

[1] Voyez la lettre du 29 auguste, n° 3654. B.
[2] Voyez ma note, page 296. B.
[3] Voyez ma note, tome LIV, page 353. B.
[4] C'est la lettre de J.-J. Rousseau à Montmolin, du 24 août 1762. B.

peu qu'il eût eu un reste de sens commun, il serait venu au château de Tournay, que je lui offrais; c'est une terre entièrement libre. Il y eût bravé également et les prêtres ariens, et l'imbécile Omer, et tous les fanatiques; mais son orgueil ne lui a pas permis d'accepter les bienfaits d'un homme qu'il avait outragé.

Criez partout, je vous en prie, pour les Calas et contre le fanatisme, car c'est l'*inf*... qui a fait leur malheur. Vous devriez bien venir un jour à Ferney avec quelque bon cacouac. Je voudrais vous embrasser avant que de mourir, cela me ferait grand plaisir.

3663. A M. DAMILAVILLE.

18 septembre.

Ah! ah! mon frère, on croit donc que je veux immoler Corneille sur l'autel que je lui dresse! Il est vrai que je respecte la vérité beaucoup plus que Pierre; mais lisez, et renvoyez-moi ces cahiers, après les avoir fait lire à frère Platon.

J'attends la prophétie d'Élie-Beaumont, qui fera condamner les juges iniques, comme l'autre Élie[1] fit condamner les prêtres de Baal. Nous prions mon cher frère de dire au second Élie que cent mille hommes le loueront, le béniront, et le remercieront.

Nous envoyons au cher frère la belle lettre de J.-J. Rousseau au cuistre de Motiers-Travers[2]. On peut juger de la conduite noble et conséquente de ce Jean-Jacques. Ne trouvez-vous pas que voilà une belle

[1] Troisième livre des Rois, chap. XVIII. B.

[2] C'est la lettre de J.-J. Rousseau que j'ai indiquée dans une note sur la lettre précédente. B.

fin? Je mourrai avec le chagrin d'avoir vu la philosophie trahie par les philosophes et des hommes qui pouvaient éclairer le monde, s'ils avaient été réunis. Mais, mon cher frère, malgré la trahison de Judas, les apôtres persévérèrent.

On cherche à connaître quel est l'auteur d'un libelle intitulé *les Erreurs de Voltaire*, imprimé à Avignon : on prétend que c'est un jésuite [1]. Son livre contient en effet beaucoup d'erreurs, mais ce sont les siennes : cela est tout-à-fait jésuitique. C'est un tissu de sottises et d'injures, le tout pour la plus grande gloire de Dieu. Il est bon de lui donner sur les oreilles. M. Diderot est prié de savoir le nom du porteur d'oreilles.

Les farceurs de Paris joueront *le Droit du Seigneur* quand ils voudront; mais ils n'auront *Cassandre* que quand ils auront satisfait à ce devoir.

Je desire chrétiennement que le *Testament* du curé [2] se multiplie comme les cinq pains [3], et nourrisse les ames de quatre à cinq mille hommes; car j'ai plus que jamais l'*inf*... en horreur, et j'aime plus que jamais mon frère.

3664. A M. LE COMTE DE LA TOURAILLE.

Genève, 20 septembre [4].

Je vous félicite, monsieur, sur les deux dernières

[1] Nonnolle; voyez tome XLI, pages 38, 85; XLII, 687; XLIV, 1; XLVIII, 211. B.

[2] Voyez tome XL, page 389. B.

[3] Marc, chap. VI. B.

[4] Cette lettre est ordinairement datée du 30. Je lui donne la date du 20, parceque c'est celle qu'elle porte dans le *Nouveau recueil de gaîté*, etc., publié par le comte de La Touraille, 1785, deux volumes in-12. B.

victoires que M. le prince de Condé vient de remporter[1]. Les héros de cette maison se sont tous fait une habitude de vaincre; ils ont été successivement la terreur et la gloire de leurs souverains.

Quand reviendrez-vous à Paris? Je vous aimerais tout autant à l'hôtel de Condé qu'à la poursuite du prince héréditaire.

Vous m'avez l'air, monsieur, de penser un jour comme un de vos précurseurs, homme de qualité, attaché à un autre grand Condé qu'il se lassa d'accompagner dans ses dernières campagnes.

Autant que je m'en souviens, voici de petits vers qu'il fit en se retirant dans ses terres. Je les tiens d'un intime ami de feu S. A. S. M. le duc. Ces vers sont très bons pour un militaire: le héros, tout héros qu'il était, en connaissait le prix. Cela prouve du moins que l'âge amène quelquefois la sagesse.

Je laisse mon illustre maître,
Insatiable de lauriers;
Philosophe autant qu'on peut l'être,
Je vais mourir dans mes foyers,
Où, traînant ma faible vieillesse,
Dont je sens déjà le fardeau,
J'irai, conduit par la Paresse,
Occuper mon petit tombeau.
Je suis las du bruit que vous faites,
Dieu des combats, terrible Mars;
Et, sans tambours et sans trompettes,
Je vais quitter vos étendards

[1] La division commandée par le prince de Condé avait eu la plus grande part à la victoire remportée à Joannisberg, en Hesse, par l'armée des maréchaux d'Estrées et de Soubise, le 30 auguste 1762. Cinq jours auparavant, le 25, le prince avait forcé à la retraite le prince héréditaire de Brunswick, qui était venu l'attaquer à Gruningen. B.

Pour aller dans ma solitude,
Au lieu de foudres entouré,
Commencer ma béatitude
Près de mon paisible curé,
Qui, s'en tenant à son bréviaire,
Doux, charitable, et point cafard,
Ne recommande, à tout hasard,
Que l'aumône et que la prière, etc., etc.

Vous vous plaignez de votre santé, monsieur; c'est bien à vous d'en parler à un homme qui attend la mort dans son lit de douleur, tandis que vous courez la chercher sur des champs de bataille! Dans tous les cas, monsieur, appelez à votre secours la bonne philosophie, qui soutient le faible, et qui console le malade.

Mais j'ose à peine prononcer ce mot de philosophie. Tant de gens sont payés pour la craindre et pour la combattre, qu'on ne sait à qui l'on parle. Vous me paraissez, monsieur, digne d'en sentir et d'en prouver les avantages. Recevez avec vos bontés ordinaires le sincère hommage du vieux malade.

3665. A M. COLINI.

A Ferney, 20 septembre.

Si le desir extrême de revoir Schwetzingen pouvait recevoir d'autre motif que celui de faire ma cour à leurs altesses électorales, je sens que l'envie de voir votre beau théâtre pourrait entrer pour quelque chose dans mes idées. Votre bûcher, mon cher intendant du temple, est bien au-dessus de mon bûcher; mais aussi je n'ai pas un théâtre aussi étendu que le vôtre. Il n'appartient pas au philosophe de Ferney

d'avoir le théâtre d'un électeur. J'ai été obligé de me servir de coulisses, parceque la place me manquait. J'ai fait percer ces coulisses à jour; les flammes qui s'élevaient derrière ces coulisses jetaient des étincelles à travers ces ouvertures; tout était enflammé: mais ma petite invention n'approche pas de celle dont vous m'envoyez le plan. Présentez, je vous prie, à S. A. E. mes remerciements et mon respect.

Je ne doute pas que vous n'ayez donné à l'actrice qui représente Olympie l'intelligence de son rôle. Elle doit en général dire *Je vous hais* avec la plus douloureuse tendresse [1]; elle doit varier ses tons, être pénétrée. Tout doit être animé dans cette pièce, sans quoi la magnificence du spectacle ne servirait qu'à faire remarquer davantage la froideur des acteurs.

J'attends votre *Précis de l'Histoire du palatinat du Rhin* [2]; et si je n'ai pas le bonheur de revoir ce beau pays, j'aurai la consolation de le voir dans votre ouvrage. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

3666. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 21 septembre.

Dieu m'a rendu une oreille et un œil; votre excellence m'avouera que je ne peux pas chanter la chanson de l'aveugle:

Dieu, qui fait tout pour le mieux,
M'a fait une grande grace;

[1] Boileau (sat. III, 188) a dit de la *Stratonice* de Quinault:

Et jusqu'à Je vous hais, tout s'y dit tendrement. B.

[2] Francfort et Leipzig, 1762, in-8°. B.

Il m'a crevé les deux yeux,
Et réduit à la besace [1].

J'ai lu très aisément la lettre dont vous m'avez honoré; mais c'est que le plaisir rend la visière plus nette. Je ne sais, monsieur, si vous en aurez beaucoup en relisant *Cassandre:* elle est mieux qu'elle n'était; mais je crois qu'elle a encore grand besoin de vos lumières et de vos bontés. Un moine, très honnête homme, doit vous l'avoir remise: vous le connaissez déjà sans doute; c'est le bibliothécaire de l'infant, qui accompagne M. le prince Lanti. Je l'aurais bien chargé d'un paquet de Calas; mais j'étais à Ferney; je n'avais plus d'exemplaires de ces Mémoires; Cramer n'était point à Genève. J'ai manqué l'occasion; je vous en demande pardon. J'envoie chez M. de Montpéroux un petit ballot de ces écritures ou écrits: il pourra aisément vous le faire tenir; il y a toujours quelqu'un qui va à Turin: mais je vous avertis que ces Mémoires ne sont que de faibles escarmouches, la vraie bataille se donne actuellement par seize avocats de Paris, qui ont signé une consultation. Cet ouvrage me paraît un chef-d'œuvre de raison, de jurisprudence, et d'éloquence. Cette affaire devient bien importante; elle intéresse les nations et les religions. Quelle satisfaction le parlement de Toulouse pourra-t-il jamais faire à une veuve dont il a roué le mari, et qu'il a réduite à la mendicité, avec deux filles et trois garçons qui ne peuvent plus avoir d'état? Pour moi, je ne connais point d'assassinat

[1] Voltaire cite encore ces vers dans sa lettre à Lekain, du 27 janvier 1763. B.

plus horrible et plus punissable que celui qui est commis avec le glaive de la loi.

Je ne crois pas que Catherine II jouisse long-temps de la mort de son mari. Vous savez quel désordre agite à présent la Russie.

Dieu veuille que le duc de Bedfort ne vienne pas jouer à Paris le rôle de M. Stanley[1] !

Mille profonds respects à vos excellences.

3667. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, ce 22 septembre.

Jusqu'à présent il ne s'était trouvé qu'une voix dans le désert qui avait crié : *Parate vias Domini*[2]. Votre *Mémoire* est assurément l'ouvrage du maître : je ne sais rien de si convaincant et de si touchant. Mon indignation contre l'arrêt de Toulouse en a redoublé, et mes larmes ont recommencé à couler.

Je suis convaincu que vous parviendrez à faire réformer l'arrêt de Toulouse. Votre conduite généreuse est digne de votre éloquence. Cette cruelle affaire, qui doit vous faire un honneur infini, achève de me prouver ce que j'ai toujours pensé, que nos lois sont bien imparfaites. Presque tout me paraît abandonné au sentiment arbitraire des juges. Il est bien étrange que l'ordonnance criminelle de Louis XIV ait si peu pourvu à la sûreté de la vie des hommes, et qu'on soit obligé de recourir aux *Capitulaires* de Charlemagne.

[1] Stanley, défenseur de Minorque en 1756, avait été fait prisonnier et amené à Paris. B.

[2] Isaïe, chap. XL, verset 3. B.

Votre *Mémoire*[1] doit désormais servir de règle dans des cas pareils. Le fanatisme en fournit quelquefois. J'ai lu trois fois votre ouvrage; j'ai été aussi touché à la troisième lecture qu'à la première.

J'ajoute aux trois impossibilités que vous mettez dans un si beau jour, une quatrième : c'est celle de résister à vos raisons. Je joins ma reconnaissance à celle que les Calas vous doivent. J'ose dire que les juges de Toulouse vous en doivent aussi, vous les avez éclairés sur leurs fautes. Si j'avais le malheur d'être de leur corps, je leur proposerais, sur la seule lecture de votre factum, de demander pardon à la famille qu'ils ont perdue, et de lui faire une pension. Je les tiens indignes de leur place s'ils ne prennent pas ce parti.

L'estime que vous m'inspirez, monsieur, me met presque en droit de vous demander instamment votre amitié. Vous avez une femme digne de vous; agréez mes respects l'un et l'autre, et tous les sentiments avec lesquels je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

3668. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Au château de Ferney, 23 septembre.

Mes divins anges, je dois d'abord vous dire combien j'ai été frappé du *Mémoire* de M. de Beaumont. Il me semble que chaque ligne porte la conviction avec elle. Je lui en ai fait mon compliment. Je crois qu'il est impossible que les juges résistent à la vérité et à l'éloquence.

[1] Voyez-en l'intitulé, tome XL, page 500, n° IV. B.

Voici une autre affaire dont les objets peuvent être plus importants, quoique moins tragiques. C'est à M. le comte de Choiseul à voir s'il trouvera mon idée praticable; je la soumets à ses lumières et à sa prudence. Le secrétaire de l'ambassade anglaise est, comme vous savez, l'ame unique de cette négociation, et elle peut avoir quelques épines. Ce secrétaire a un beau-frère et un ami dans un homme de la famille des Tronchin.

Vous n'ignorez pas combien cette famille est attachée à la France. Celui dont je vous parle y a tout son bien; il est fils d'un premier syndic de Genève, homme d'esprit et de probité, comme tous les Tronchin le sont; très capable de rendre des services avec autant d'honneur que de zèle. Son beau-frère a en lui une entière confiance. Peut-être n'y a-t-il pas de moyen plus sûr et plus honnête d'aplanir les difficultés qui pourront survenir, et de faire agréer les insinuations contre lesquelles on serait en garde si elles venaient de la part du ministère de France, et qu'on recevrait avec moins de défiance si elles étaient inspirées par un parent et par un ami. Je peux vous répondre que M. Tronchin servira la France avec le plus grand empressement, sans manquer en rien à ce qu'il doit à son beau-frère. Je n'imagine pas que M. le comte de Choiseul puisse jamais trouver une personne plus capable de répondre à ses vues pacifiques et généreuses, et plus digne de toute sa confiance dans une négociation si importante.

C'est une idée qui m'est venue, et qui peut-être mérite d'être approfondie et suivie. Mon suffrage est

bien peu de chose; mais soyez bien persuadé que je ne ferais pas une telle proposition, si je n'étais sûr de la probité et du zèle de M. Tronchin. Si on ne trouve pas mon offre déraisonnable, que M. le comte de Choiseul me donne ses ordres ou par lui-même ou par vous, c'est la même chose; et que Dieu nous donne la paix. Je ne sais s'il est bien vrai qu'il y ait une guerre commencée en Russie, mais je suis sûr qu'il y a des nuages.

Je n'ai point encore eu de nouvelles de M. le maréchal de Richelieu; je le crois à Lyon avec madame la comtesse de Lauraguais. S'ils viennent tous deux chez Baucis et Philémon, Ferney sera bien étonné d'être la cour des pairs.

Nous avons joué aujourd'hui *Olympie* devant MM. de La Rocheguyon et de Villars. Cela n'a pas été trop mal; mais cela pourrait être mieux. Il n'y avait que moi qui ne savais pas mon rôle, tant je songeais à ceux des autres. Mille tendres respects.

3669. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, 25 septembre.

Monsieur, j'ai reçu votre lettre à table, et nous avons tous pris la liberté de boire à la santé de sa majesté impériale, et de lui souhaiter une vie aussi longue et aussi heureuse qu'elle le mérite. M. le duc de Villars, fils de l'illustre maréchal dont le nom a pénétré sans doute dans votre cour, était à la tête de nos buveurs. Nous avions quelques philosophes qui s'intéressent à l'*Encyclopédie*. Nous avons tous

senti les transports que la magnanimité de votre auguste souveraine doit inspirer. Nous vous avons béni, monsieur; et, sans manquer au respect que nous avons pour sa majesté, nous avons joint votre nom au sien, comme on joignait autrefois celui de Mécène à celui d'Auguste. Je doute que les savants qui ont entrepris l'*Encyclopédie* puissent profiter des bontés de sa majesté impériale, attendu les engagements qu'ils ont pris en France; mais sûrement l'offre que votre excellence leur fait sera regardée par eux comme la plus digne récompense de leurs travaux, et votre nom sera célébré par eux comme il doit l'être. Il faut avouer qu'il y a beaucoup d'articles, dans ce Dictionnaire utile, qui ne sont pas dignes de MM. Dalembert et Diderot, parcequ'ils ne sont pas de leur main. Il faudra absolument les refondre dans une seconde édition, et mon avis serait que cette seconde édition se fît daus votre empire. Rien ne serait plus honorable aux lettres : j'ose dire que la gloire de votre illustre souveraine n'en serait pas diminuée. Il n'y a jamais eu que les grands hommes qui aient fait fleurir les arts. L'impératrice sera regardée comme un grand homme. J'écris fortement à M. Diderot pour lui persuader, s'il est possible, d'achever la première édition sous vos auspices. Votre excellence a dû recevoir, par la poste de Strasbourg, ma réponse aux nouvelles heureuses dont vous m'avez honoré. Je vous réitère mes hommages, ma reconnaissance, et tous les sentiments que je vous dois. On commencera l'*Histoire de Pierre-le-Grand* dans peu de mois : on fait fondre de nouveaux caractères. Il y a déjà six volumes im-

primés du Corneille, et il n'est pas possible d'imprimer à-la-fois deux ouvrages, dont chacun demande la plus grande attention. Puisse bientôt la paix, rendue à l'Europe, laisser aux esprits la liberté de cultiver les arts, et de vous imiter! J'ai écrit à M. Boris de Soltikof[1]. Je serais bien fâché qu'un homme de son mérite, et d'un mérite formé par vous, ne conservât pas pour moi un peu d'amitié.

Agréez le tendre respect avec lequel je serai toute ma vie, etc.

3670. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 25 septembre.

Ce que vous me mandez de votre santé, mon cher et illustre maître, m'inquiète et m'afflige. Votre conversation et la lecture de vos ouvrages m'ont tant fait remercier Dieu de n'être ni sourd ni aveugle, que je le trouverais bien injuste s'il vous punissait par deux sens que vous avez rendus si précieux à tous ceux qui savent penser. J'espère que vous conserverez vos yeux en les ménageant, et c'est de quoi je vous prie bien fort. A l'égard des oreilles, je n'y sais point d'autre remède que d'entendre le moins de sottises que vous pourrez; par malheur ce remède n'est pas d'une observation facile.

J'ai annoncé à l'académie l'*Héraclius* de Calderon, et je ne doute point qu'elle ne le lise avec plaisir, comme elle a lu l'arlequinade de Gilles Shakespeare. Ce que je vous marquais sur votre traduction n'était qu'un doute; et je suis convaincu, puisque vous m'en assurez[2], que vous avez conservé dans cette traduction le génie des deux langues; personne n'est plus à portée de cela que vous.

Grace à vous, j'espère que les Calas viendront à bout de

[1] Cette lettre manque. B.

[2] Lettre 3662. B.

prouver leur innocence; mais savez-vous ce qu'il y a de plus fort à objecter à leurs mémoires? c'est qu'il n'est pas possible d'imaginer, je ne dis pas que des magistrats, mais que des hommes qui ne marchent pas à quatre pattes, aient condamné sur de pareilles preuves un père de famille à la roue. Il est absolument nécessaire (et je le leur ai dit) qu'ils préviennent dans leurs mémoires cette objection, en demandant que les pièces du procès soient mises sous les yeux du public. Cela est d'autant plus important qu'il y a ici des émissaires du parlement de Toulouse qui répandent que Calas le père a été justement condamné, que toute la ville de Toulouse en est convaincue, et que c'est par commisération qu'on n'a pas fait mourir les trois autres, qui le méritaient aussi. La justification est bien ridicule, puisque de façon ou d'autre il s'ensuivrait que les juges auraient prévariqué; mais n'importe, il y a des sots qui se paient de pareilles raisons, et ces sots-là en entraînent d'autres, et de sots en sots l'innocence et la vérité restent opprimées.

Je ne suis pas plus édifié que vous de la profession de foi de Jean-Jacques, d'autant que je ne crois pas cette momerie fort nécessaire pour dîner et souper tranquillement, et dormir de même, dans les états de votre ancien disciple, où Jean-Jacques s'est réfugié après avoir dit assez de mal du maître. Je plains le malheur que sa bile et ses persécuteurs lui causent; mais s'il a besoin pour être heureux d'approcher de la sainte table, et d'appeler *sainte*, comme il le fait, une religion qu'il a vilipendée, j'avoue que je rabats beaucoup de l'intérêt. Au reste, je ne suis surpris ni que vous lui ayez offert un asile, ni qu'il l'ait refusé; il eût été trop inconséquent d'aller demeurer chez le corrupteur de son pays, car c'est ainsi que vous m'avez mandé qu'il vous appelait. Mais enfin il a travaillé sans le vouloir, et beaucoup mieux qu'il ne pensait, pour la vigne du Seigneur, et, pour ma part, je lui en tiens beaucoup de compte.

Je ne sais ce que c'est que cette bêtise qu'on a imprimée, sous votre nom et sous le mien, dans les journaux d'Angle-

terre[1]. Si vous voulez me la faire parvenir, je suis prêt à donner tous les désaveux que vous jugerez nécessaires.

Frère Berthier avait envie, à ce qu'il disait, d'aller à la Trappe, et il a fini par vouloir être à Versailles. Il y a actuellement dans ce pays-là dix-sept ou dix-huit ci-devant soi-disant jésuites, comme les *classes* du parlement les appellent; ils se sont réfugiés là; jamais il n'y en a tant eu, et ils ont dit, en quittant Paris, à frère Berthier, comme Strabon au paysan son pourvoyeur :

Nous allons à la cour, on t'a mis du voyage[2].

On dit qu'il se mêlera de l'éducation sans avoir de titre; il se contentera d'être appelé sans être élu.

A propos de cela, savez-vous qu'on m'a proposé, à moi qui n'ai pas l'honneur d'être jésuite, l'éducation du grand-duc de Russie? Mais je suis trop sujet aux hémorrhoïdes[3], elles sont trop dangereuses en ce pays-là, et je veux avoir mal au derrière en toute sûreté.

Savez-vous ce qu'on me dit hier de vous? que les jésuites commençaient à vous faire pitié, et que vous seriez presque tenté d'écrire en leur faveur, s'il était possible de rendre intéressants des gens que vous avez rendus si ridicules. Croyez-moi, point de faiblesse humaine; laissez la canaille janséniste et parlementaire nous défaire tranquillement de la canaille jésuitique, et n'empêchez point ces araignées de se dévorer les unes les autres.

Je ne puis être fâché ni pour la France ni pour la philosophie de voir votre ancien disciple remonté sur sa bête. Il m'a envoyé, il y a un mois, trois pages de vers contre la géométrie. J'attends pour lui répondre qu'il ait fini le siége de Schweidnitz; ce serait trop d'avoir à-la-fois la maison d'Autriche et la géométrie sur les bras.

[1] Voyez lettres 3647 et 3654. B.

[2] Regnard, *Démocrite amoureux*, acte I, scène 7. B.

[3] Allusion à la colique hémorrhoïdale dont on disait que Pierre III était mort. B.

Adieu, mon cher et illustre philosophe; conservez votre santé, vos yeux, vos oreilles, votre gaîté, et surtout votre amitié pour moi. Mille respects à madame Denis, et mille compliments à frère Thieriot. S'il plaît aux rois de faire la paix, je ne désespère pas d'avoir encore le plaisir de vous embrasser.

3671. A M. DALEMBERT.

25 septembre.

Avez-vous répondu, mon cher philosophe, à M. de Schowalow[1]? Vous voilà entre Frédéric et Catherine. Voyez de laquelle de ces deux planètes vous voulez grêler sur le persil d'Omer. Vous resterez en France; mais il est bon de faire connaître que si la superstition et la sottise contristent la face de votre beau pays, les Vandales et les Scythes se disputent l'honneur de venger les Socrate des Anitus.

Ce misérable Omer et ses impertinents consorts doivent être bien humiliés, et moi bien joyeux. Voulez-vous m'adresser votre réponse à M. de Schowalow, et la donner à notre frère Damilaville?

3672. A M. DIDEROT.

25 septembre.

Eh bien! illustre philosophe, que dites-vous de l'impératrice de Russie? ne trouvez-vous pas que sa proposition est le plus énorme soufflet qu'on pût appliquer sur la joue d'un Omer? En quel temps sommes-nous! c'est la France qui persécute la philosophie, et ce sont les Scythes qui la favorisent!

[1] M. le comte de Schowalow avait proposé à M. Dalembert, de la part de l'impératrice de Russie, d'être l'instituteur du grand-duc son fils. K.

M. de Schowalow me charge d'obtenir de vous que la Russie soit honorée de l'impression de votre *Encyclopédie*. M. de Schowalow est fort au-dessus d'Anacharsis, et il a toute la ferveur de ce zèle que donnent les arts naissants, et que nous avions sous François Ier.

Je doute que vos engagements pris à Paris vous permettent de faire à Riga la faveur qu'on demande; mais goûtez la consolation et l'honneur d'être recherché par une héroïne, tandis que des Chaumeix, des Berthier, et des Omer, osent vous persécuter. Quelque parti que vous preniez, je vous recommande l'*inf...;* il faut la détruire chez les honnêtes gens, et la laisser à la canaille grande ou petite, pour laquelle elle est faite.

Je vous révère autant que je le dois. Voulez-vous m'envoyer votre réponse à M. de Schowalow? Il n'y a qu'à la donner à notre frère.

3673. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

28 septembre.

Je réponds, ô mes anges gardiens! à votre béatifique lettre dont Roscius a été le scribe, et je vous envoie la façon dont nous jouons toujours *Zulime*. Je peux vous répondre que cette fin est déchirante, et que si on suit notre leçon, on ne s'en trouvera pas mal.

Ce n'est pas que j'aie jamais regardé *Zulime* comme une tragédie du premier ordre. Vous savez combien j'ai résisté à ceux qui avaient le malheur de la préférer à *Tancrède*, qui est, à mon gré, un ouvrage

très théâtral, un véritable spectacle, et qui a de plus le mérite de l'invention et de la singularité, mérite que n'a point *Zulime*.

Je vous supplie très instamment de vous opposer à cette fureur d'écourter toutes les fins des pièces : il vaut bien mieux ne les point jouer. Quel est le père qui voulût qu'on coupât les pieds à son fils?

Lekain m'a envoyé la façon dont il dit qu'on joue *Zaïre;* cela est abominable. Pourquoi estropier ma pièce au bout de vingt ans? Il me semble qu'il se prépare un siècle d'un goût bien dépravé. Je n'ai pas mal fait de renoncer au monde : je ne regrette que vous dans Paris.

Je n'aurai M. le maréchal de Richelieu que dans quelques jours. Notre *tripot* ne laisse pas de nous donner de la peine. Ce n'est pas toujours une chose aisée de rassembler une quinzaine d'acteurs au pied du mont Jura, et il est encore plus difficile de conserver ses yeux et ses oreilles à soixante-huit ans passés, avec un corps des plus minces et des plus frêles.

Je vous ai écrit sur les Calas[1]. Je vous ai adressé mon petit compliment à M. le comte de Choiseul. Vous ne m'avez point dit s'il en est bien mécontent.

Je vous ai adressé un petit Mémoire très politique[2] qui ne me regarde pas.

Je suis un peu en peine de mon impératrice Catherine. Vous savez qu'elle m'avait engagé à obtenir des encyclopédistes, persécutés par cet Omer, de venir

[1] Lettre 3658. B.
[2] Voyez la lettre 3668. B.

Digitized by Google

imprimer leur Dictionnaire chez elle. Ce soufflet, donné aux sots et aux fripons, du fond de la Scythie, était pour moi une grande consolation, et devait vous plaire; mais je crains bien qu'Ivan ne détrône notre bienfaitrice, et que ce jeune Russe, élevé en Russe chez des moines russes, ne soit point du tout philosophe.

Je vous conjure, mes divins anges, de me dire ce que vous savez de ma Catherine.

Je baise le bout de vos ailes plus que jamais.

3674. DE M. DALEMBERT.

A Paris, 2 octobre.

Oui, mon cher et illustre maître, j'ai reçu l'invitation de M. de Schowalow, et j'y ai répondu comme vous vous y attendiez.

> Scipion, accusé sur des prétextes vains,
> Remercia les dieux, et quitta les Romains.
> Je puis en quelque chose imiter ce grand homme;
> Je rendrai grace au ciel, et resterai dans Rome [1].

Quand je dis que je rendrai grace au ciel, je crois que cela est bien honnête à moi, que je n'en ai pas trop de sujet, et que le ciel pourrait répondre à mes remerciements : *Il n'y a pas de quoi.* Je mettrais bien plus volontiers à la tête de l'*Encyclopédie*, si jamais nous la finissons :

> Faites rougir ces dieux qui vous ont condamnée.
> RACINE, *Iphigénie*, acte IV, scène 4.

Vous mettriez peut-être *ces sots* au lieu de *ces dieux*, et vous auriez raison.

Mais demandez à ces sots s'ils ne se croient pas les dieux de la France, ses dieux *tutélaires*, ses dieux *vengeurs*, ses

[1] Voltaire, *Rome sauvée*, acte V, scène 3. B.

dieux *lares*, surtout depuis qu'ils ont chassé les dieux *lares* des jésuites.

L'air doux qu'on respire en France me fait supporter l'air du fanatisme dont on voudrait l'infecter, et je pardonne au moral en faveur du physique. Il faut faire dans ce pays-ci comme en temps de peste, prendre les précautions raisonnables, et ensuite aller son chemin, et s'abandonner à la Providence, si Providence y a. Voilà, mon cher et grand philosophe, mes dispositions; je ne desire, même dans mon propre pays, ni places ni honneurs; jugez si j'en irai chercher à huit cents lieues : mais je suis d'ailleurs de votre avis. Il faut faire servir les offres qu'on nous fait à l'humiliation de la superstition et de la sottise; il faut que toute l'Europe sache que la vérité, persécutée par les bourgeois de Paris, trouve un asile chez des souverains qui auraient dû l'y venir chercher; et que la lumière, chassée par le vent du midi, est prête à se réfugier dans le nord de l'Europe, pour venir ensuite refluer de là contre ses persécuteurs, soit en les éclairant, soit en les écrasant.

Avouez pourtant, mon cher philosophe, malgré vos plaintes continuelles, que vous ne devez pas être trop mécontent de votre mission; vous voyez que la philosophie commence déjà très sensiblement à gagner les trônes, et adieu l'*infame*, pour peu qu'elle en perde encore quelques uns. Votre illustre et ancien disciple a commencé le branle; la reine de Suède a continué; Catherine les imite tous deux, et fera peut-être mieux encore; quelques autres, à ce qu'on dit, branlent au manche; et je rirais bien de voir le chapelet se défiler de mon vivant, pourvu néanmoins que le chapelet, avant de se défiler, ne nous donne pas encore quelque coup sur les oreilles.

Il n'y a point ici de sottises nouvelles qui méritent que je vous en parle. On dit du bien d'une lettre adressée à Jean-Jacques sur son *Émile*[1]; je ne l'ai point encore lue : j'entends

[1] Probablement la *Lettre à J. J. Rousseau, citoyen de Genève*, par Comparet; Genève, 1762, in-12 de trente-deux pages. B.

dire qu'elle est gaie et de bon goût, à l'exception de la réfutation du Savoyard, qui est plate et ennuyeuse. Si la czarine avait proposé à Jean-Jacques l'éducation de son fils, j'imagine que sa première question aurait été : « Madame, quel métier « voulez-vous que je lui fasse apprendre ? » Il y a aussi une grosse et longue réfutation de Rousseau [1] par quelque prêtre de paroisse : on pourrait l'intituler *Réfutation du Vicaire savoyard par un décrotteur.*

Un homme d'esprit, qui par malheur a besoin d'être théologien ou de le contrefaire, vient de donner, en deux gros volumes in-12, un *Dictionnaire des hérésies* [2], qui mérite d'être parcouru ; il y a mis, avec beaucoup de bonne foi, les objections d'un côté et les réponses de l'autre, et on peut bien dire, pour le coup, que la foi ne trouve pas son compte avec la bonne foi. Par ma foi, c'est un terrible livre, à mon avis, contre l'*inf...*, que vous haïssez tant. Ce que l'auteur dit entre autres choses pour expliquer la transsubstantiation (voilà un cruel mot à concevoir et à prononcer) est tout-à-fait comique ; il prétend qu'au moyen d'une vitesse infinie un corps peut être en plusieurs lieux à-la-fois, et que moyennant un million de fois plus d'agilité qu'un lévrier, le corps de Jésus-Christ peut se trouver à-la-fois dans les gauffres de Paris et dans celles de Goa.

Avouez que tous les matins ce pauvre corps-là ne sait à qui entendre, et qu'il doit avoir besoin de repos l'après-midi. Pauvre espèce humaine ! je serais tenté de dire à l'auteur :

C'est trop peu si c'est raillerie;
C'en est trop si c'est tout de bon.

Adieu, mon très cher et très illustre maître. Comment vont les oreilles et les yeux ?

[1] *Réfutation du nouvel ouvrage de J. J. Rousseau, intitulé* Émile ; 1762, in-8°. Cette réfutation est de M. André, bibliothécaire de Daguesseau. B.

[2] *Mémoires pour servir à l'Histoire des égarements de l'esprit humain par rapport à la religion chrétienne, ou Dictionnaire des hérésies, des erreurs, et des schismes* (par l'abbé Pluquet); Paris, 1762, deux volumes in-8° ; nouvelle édition, Besançon, 1817, deux volumes in-8°. B.

3675. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

A Ferney, le 7 octobre.

Vous n'avez peut-être pas été content, monseigneur, des derniers Mémoires que j'ai envoyés à votre éminence sur les Calas. Vous avez pu croire que toutes ces brochures étaient des pièces inutiles. Cependant j'ai tant fait, que l'affaire est au conseil d'état. Nous avons une consultation de quinze avocats [1]. C'est un grand préjugé en faveur de la cause. La voix impartiale de quinze avocats doit diriger celle des juges.

Je ne vous ai point envoyé *Olympie*, parceque je l'ai fait jouer, et que, l'ayant vue, je n'ai point du tout été content. J'ai trouvé que Statira s'évanouissait mal-à-propos. J'ai senti que l'amour d'Olympie n'était pas assez développé, et que les passions doivent être un peu plus babillardes pour toucher le cœur. Je refais donc les trois derniers actes; car je veux mériter votre suffrage, et je persiste à croire qu'il faut se corriger, jusqu'à ce que la mort nous empêche de mieux faire. Nous avons eu dans mon trou une demi-douzaine de pairs, soit anglais, soit français. C'est la monnaie d'un cardinal : mais je ne me console point que vous n'ayez pas eu quelque bonne maladie en Jésus-Christ qui vous ait mené consulter Tronchin. C'est un malheur pour moi que votre bonne santé; mais je pardonne à votre éminence.

Permettra-t-elle que je mette dans cette enveloppe

[1] Voyez ma note, tome XL, page 500, n° IV. B.

un petit paquet pour notre secrétaire perpétuel [1]? car je soupçonne qu'ayant été auprès de vous, il y est encore. Assurément j'en aurais usé ainsi. Agréez toujours le tendre respect du vieillard des Alpes, qui n'est pas le Vieux de la montagne [2].

3676. A M. DUCLOS.

A Ferney, 7 octobre.

Je présume, monsieur, que vous êtes encore à Vic-sur-Aisne. Je me doute qu'on ne peut pas quitter aisément le maître du château [3]. J'attendrai que je sois sûr de votre retour à Paris pour amuser l'académie d'un *Héraclius* traduit de l'espagnol, qui est à peu près à l'*Héraclius* de Corneille ce que le *César* de Shakespeare est à *Cinna*.

Je vous prie, en attendant, de vouloir bien faire passer ma réponse [4] et nos remerciements à monsieur le secrétaire du bureau d'agriculture de Bretagne, supposé que ce soit là son titre. Je n'ai ici ni son livre ni sa lettre, qui sont aux Délices sous un tas de paperasses qu'on a transportées à la hâte pour faire place à ceux à qui j'ai prêté cette maison. Ayez la bonté, je vous prie, de faire mettre le dessus.

Le *Corneille* avance : *Héraclius* et *Rodogune* sont imprimés. Le reste demandera moins de peine. Je compte toujours sur les bontés de l'académie et sur les vôtres.

Vous avez dû recevoir des mémoires pour les Calas.

[1] Duclos; voyez la lettre suivante. B.
[2] Voyez tome XXVII, page 138. B.
[3] Le cardinal de Bernis; voyez lettre 3452. B.
[4] Elle est perdue. B.

Je demande votre suffrage pour cette famille si infortunée et si innocente. La voix des gens d'esprit dirige quelquefois celle des juges.

3677. A M. COLINI.

7 octobre.

Voici ce qui m'est arrivé, mon cher secrétaire de la famille d'Alexandre et de son altesse électorale palatine. On a représenté *Olympie* chez moi. Madame Denis y a joué comme mademoiselle Clairon, et mademoiselle Corneille s'est surpassée. Mais la mort de Statira, son évanouissement sur le théâtre, m'ont glacé, et l'amour d'Olympie ne m'a pas paru assez développé. Je deviens très difficile quand il faut plaire à leurs altesses électorales. J'ai tout changé; et la nouvelle leçon que je vous envoie me paraît infiniment mieux ou infiniment moins mal. Si la pièce n'est pas encore jouée à Schwetzingen, je demande en grace qu'on diffère jusqu'à ce que les acteurs sachent les trois derniers actes tels que je les ai corrigés. Il s'agit de mériter le suffrage de monseigneur l'électeur; il ne serait certainement pas content de l'évanouissement de Statira. Il vaut mieux tard que mal, et cela en tout genre.

Je vous supplie instamment de présenter mes très humbles obéissances au chambellan qui dirige les spectacles [1], et à son ami, dont j'ignore le nom [2], mais dont je connais le mérite par des lettres qu'il a écrites

[1] Dans *Mon séjour auprès de Voltaire*, page 246, on a mis entre parenthèses : « Le baron d'Erbestein. » B.

[2] On lit aussi entre parenthèses : « Le comte de Corsturelles d'Arras. » B.

à M. de Chenevières, premier commis de la guerre à Versailles. Vous trouverez aisément à débrouiller tout cela. En vérité, je n'ai pas un moment à moi, je suis surchargé de tous côtés. Aimez-moi toujours un peu.

3678. A M. DAMILAVILLE.

10 octobre.

Mes frères et maîtres ont donc envoyé leur réponse à M. de Schowalow. Il est plaisant qu'un Russe favorise des philosophes français, et il est bien horrible que des Français persécutent ces philosophes. J'avais déjà assuré la cour russe de la reconnaissance et des refus de nos sages.

Mes chers frères, continuez à éclairer le monde, que vous devez tant mépriser. Que de biens on ferait, si on s'entendait! Jean-Jacques eût été un Paul, s'il n'avait pas mieux aimé être un Judas. Helvétius a eu le malheur d'avouer un livre[1] qui l'empêchera d'en faire d'utiles: mais j'en reviens toujours à Jean Meslier. Je ne crois pas que rien puisse jamais faire plus d'effet que le testament d'un prêtre qui demande pardon à Dieu, en mourant, d'avoir trompé les hommes. Son écrit est trop long, trop ennuyeux, et même trop révoltant; mais l'*Extrait*[2] est court, et contient tout ce qui mérite d'être lu dans l'original.

Le *Sermon des Cinquante*[3], attribué à La Métrie, à Dumarsais, à un grand prince[4], est tout-à-fait édi-

[1] *De l'Esprit*, 1758, in-4°; voyez ma note, tome LVII, page 599. B.

[2] Voyez cet *Extrait*, tome XL, page 389. B.

[3] Voyez cet ouvrage, tome XL, page 601. B.

[4] Frédéric, roi de Prusse; voyez ma note, tome LX, page 602. B.

fiant. Il y a vingt exemplaires de ces deux opuscules dans le coin du monde que j'habite. Ils ont fait beaucoup de fruit. Les sages prêtent l'Évangile aux sages; les jeunes gens se forment, les esprits s'éclairent. Quatre ou cinq personnes à Versailles ont de ces exemplaires sacrés. J'en ai attrapé deux pour ma part, et j'en suis tout-à-fait édifié. Pourquoi la lampe reste-t-elle sous le boisseau[1] à Paris? Mes frères, *in hoc non laudo*. Le brave libraire qui imprime des factums en faveur de l'innocence[2] ne pourrait-il pas aussi imprimer en faveur de la vérité?

Quoi! la *Gazette ecclésiastique* s'imprimera hardiment, et on ne trouvera personne qui se charge de *Meslier?* J'ai vu Woolston, à Londres, vendre chez lui vingt mille exemplaires de son livre contre les miracles. Les Anglais, vainqueurs dans les quatre parties du monde, sont encore les vainqueurs des préjugés; et nous, nous ne chassons que des jésuites, et ne chassons point les erreurs. Qu'importe d'être empoisonné par frère Berthier ou par un janséniste? Mes frères, écrasez cette canaille. Nous n'avons pas la marine des Anglais, ayons du moins leur raison. Mes chers frères, c'est à vous à donner cette raison à nos pauvres Français.

Thieriot est parti pour embrasser nos frères. Ne pourrais-je pas rendre quelque service à ce bon libraire Marlin ou Merlin? car je n'ai pu lire son nom.

[1] Matthieu, v. 15. B.

[2] Les Mémoires pour les Calas. B.

J'embrasse mes frères en Confucius, en Platon, etc. — Ah! l'*inf...!*

Je voudrais que mon frère me fît avoir le livre de l'abbé Houtteville, avec les lettres de l'abbé Desfontaines contre l'auteur [1].

Il est plaisant de voir le Mercure du fermier général Laugeois et du cardinal Dubois écrire pour notre sainte religion, et un b..... comme Desfontaines écrire contre. Mais enfin la grace tire parti de tout.

3679. A M. P. ROUSSEAU.

Au château de Ferney, 10 octobre.

Vous m'écrivîtes il y a quelque temps, monsieur, au sujet d'une lettre aussi absurde que criminelle qu'on imprima sous mon nom, au mois de juin, dans le *Monthley*, journal de Londres [2].

Je vous marquai [3] mon indignation et mon mépris pour cette plate imposture. Mais comme les noms les plus respectables sont indignement compromis dans cette lettre, il est important d'en connaître l'auteur. Je m'engage de donner cinquante louis à quiconque fournira des preuves convaincantes.

J'ai l'honneur d'être, etc. VOLTAIRE.

3680. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 10 octobre.

Mes divins anges, j'ai bien des tribulations: la

[1] Voyez mes notes, tome XXXIV, page 312; et XXXVIII, 306. B.
[2] Voyez lettre 3565. B.
[3] Lettre 3647; voyez aussi 3654. B.

première, c'est de ne point recevoir de vos nouvelles;

La seconde, c'est d'avoir vu jouer *Cassandre*, d'avoir été glacé de l'évanouissement de Statira, et d'avoir été obligé de refaire la valeur de deux actes;

La troisième, c'est d'être malade;

La quatrième, c'est la belle lettre qu'on m'impute[1], et que je vous envoie. Je voudrais qu'on en connût l'auteur, et qu'il fût pendu. Il y a, dit-on, des personnes à Versailles qui croient ce bel ouvrage de moi, et c'est de Versailles qu'on me l'envoie. Il y a apparemment peu de goût dans ce pays-là; mais je n'imagine pas qu'on puisse m'attribuer long-temps de si énormes bêtises et de si grandes absurdités. Pour peu qu'on réfléchisse, l'impossibilité saute aux yeux. D'ailleurs je suis accoutumé à la calomnie.

Vous ne m'avez jamais dit si vous aviez présenté ma petite félicitation[2] à M. le comte de Choiseul. J'attends votre réponse sur le Tronchin, qui peut lui être utile, et qui a assez de mérite et de bien pour se passer d'être utile.

Vous pensez bien qu'en refesant *Olympie*, je n'ai pu songer ni à *Mariamne* ni à *OEdipe*. Je ne me porte pas assez bien pour avoir à-la-fois trois tragédies sur le métier, et une calomnie sur les bras.

Je vous renouvelle mes tendres respects.

[1] Voyez lettre 3565. B.

[2] C'est la lettre 3659. B.

3681. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

11 octobre.

Je reçois la lettre, du 4 d'octobre, de mes divins anges. Tant mieux que M. le comte de Choiseul n'ait besoin de personne; tant mieux que la prise de la Havane (que nous savions il y a huit jours) ne nuise point aux négociations de la paix; tant mieux que les malheurs de la France et de l'Espagne, qui, réunies à la maison d'Autriche, auraient dû donner la loi à l'Europe, contribuent à cette paix devenue si nécessaire.

Pour revenir au *tripot*, M. le maréchal de Richelieu m'a montré un projet de déclaration du roi, enregistrable au parlement, en faveur des comédiens[1]. J'ai pris la liberté d'y mettre quelques mots qu'il a approuvés.

Il faut que mes anges n'aient pas reçu en leur temps les vers qui terminent la tragédie de *Zulime* tels qu'ils ont été en dernier lieu récités dans notre *tripot*, et tels qu'ils doivent faire effet à Paris, à moins qu'on n'ait le diable au corps.

J'ai mandé que nous avions joué *Olympie;* j'étais souffleur : j'ai jugé, j'ai condamné, j'ai refait, et tout va bien. Le rôle d'Olympie est devenu le rôle principal; cela était absolument nécessaire.

J'ai fait part à mes anges de l'infame tracasserie qu'on me fait : je leur ai envoyé la lettre qu'on m'impute[2]. Je serais bien fâché, pour M. le duc de Choi-

[1] Ce projet n'eut pas de suite. B.

[2] Voyez ma note sur la lettre 3565. B.

seul, qu'il m'eût soupçonné un moment. Comment, avec le goût et l'esprit qu'il a, pourrait-il avoir eu un si abominable moment de distraction? J'avoue que je voudrais qu'on pût trouver et punir l'auteur de cette coupable impertinence.

Mes anges ne m'ont jamais dit s'ils avaient donné mon petit compliment à M. le comte de Choiseul.

3682. A M. DAMILAVILLE.

15 octobre.

Je vous ai déjà, mon cher frère, envoyé une lettre importante pour M. Dalembert[1]; en voici une seconde : la chose presse, c'est une blessure qui demande un prompt appareil. Mais comment se peut-il faire qu'un billet innocent, à vous envoyé il y a près de cinq mois, ait pu produire une pareille horreur? Tâchez, mes frères, de remonter à la source. Vous voyez quels coups on veut porter aux bons citoyens, qu'on appelle par dérision *philosophes*, et qu'on ne doit nommer ainsi que par respect. La calomnie sera confondue.

M. le duc de Choiseul m'a écrit quatre pages sur cette horreur dont il m'a cru coupable. Mais comment m'a-t-il pu soupçonner d'une telle bêtise, d'une telle folie, de telles expressions, d'un tel style, lui qui a de l'esprit et du goût? Le poids des affaires publiques empêche qu'on ne voie avec attention les affaires des particuliers; on juge rapidement, on juge au hasard, on n'examine rien; on avale la calomnie comme du

[1] Celle du 15 septembre, n° 3662. B.

vin de Champagne, et on rend son vin sur le visage du calomnié. Je suis pénétré de colère et de douleur. J'envoie à M. le duc de Choiseul le duplicata de ma lettre à M. Dalembert; je crierai jusqu'à ce que je sois mort.

Je crois que j'envoyai à mon frère le billet qui a causé tant de fracas et produit tant de calomnies; c'était au mois de mai [1], ou je suis fort trompé. A qui l'a-t-on montré? Ce billet, autant qu'il m'en souvient, était très vif et très innocent; on l'a brodé d'infamies et d'horreurs.

Recherche et vengeance.

3583. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

17 octobre.

Vous me donnez une furieuse vanité. Que votre excellence m'écoute. Je fis jouer cette *famille d'Alexandre* le jour que je vous envoyai le quatrième acte; je m'aperçus que Statira, en s'évanouissant sur le théâtre, tuait la pièce : car pourquoi mourir quand votre fille vous dit qu'elle aime son mari, et qu'elle l'abandonne pour vous? Je vis encore clairement que le duel proposé à la fin du troisième devenait ridicule au commencement du quatrième. Je confiai ma critique à M. le maréchal de Richelieu, qui me dit que ces défauts lui avaient fait la même impression, et qu'il me faudrait six mois pour les corriger. Je fus piqué des six mois : cette lenteur ne s'accorde pas avec ma manière d'être : je corrigeai en deux jours.

[1] C'était en mars; voyez lettre 3565. B.

Plus de duel à la fin du troisième acte, mais une scène attendrissante entre la mère et la fille. Olympie, en pleurant, avoue son amour.

OLYMPIE.
Hélas! écoutez-moi.
STATIRA.
Que veux-tu?
OLYMPIE.
Je vous jure
Par les dieux, par mon nom, par vous, par la nature,
Que je m'en punirai; qu'Olympie aujourd'hui
Répandra tout son sang plutôt que d'être à lui.
Mon cœur vous est connu; je vous ai dit que j'aime.
Jugez par ma faiblesse, et par mon aveu même,
Si ce cœur est à vous, et si vous l'emportez
Sur mes sens éperdus, que l'amour a domptés!
Ne considérez point ma faiblesse et mon âge;
Du sang dont je naquis je me sens le courage.
J'ai pu vous offenser, je ne peux vous trahir,
Et vous me connaîtrez en me voyant mourir.
Acte III, scène 6.

Remarquons que l'amour d'Olympie avait besoin d'être plus développé, pour être plus touchant.

N'oublions pas que Cassandre, en revenant, pour la seconde fois, pour enlever sa femme, fesait un mauvais effet, parcequ'on supposait alors qu'il était vainqueur d'Antigone, et qu'effectivement il ne l'était pas. Il a donc fallu supprimer tout cela, et mettre en récit son irruption dans le temple, l'effroi, l'évanouissement, et la mort de Statira : moyennant ces arrangements, tout est plus naturel, et rien ne me choque.

Vous voyez que je vous avais deviné; et voilà ce qui me rend si vain. Reste à rendre Cassandre moins odieux, en lui fesant frapper Statira uniquement

pour sauver son père. Je ne l'ai pas assez dit, et votre critique est excellente.

Pour l'amour emporté de Cassandre, qui jure d'enlever sa femme au troisième acte, et de l'arracher aux dieux et à sa mère, ce morceau a enlevé tous les suffrages, et même le mien : il est dans la nature, dans la passion, dans le caractère de Cassandre. Je ne diffère donc de vous que dans ce seul point : mais je suis bien moins échauffé sur une pièce que sur la reconnaissance que je vous dois. Votre goût m'enchante; vous ne vous êtes pas rouillé à Turin. Mon Dieu ! que je voudrais vous jouer *Olympie!* Madame l'ambassadrice daignerait-elle prendre ce rôle? elle ferait fondre en larmes. Pourquoi ne pas venir passer huit jours à Ferney? il n'y a qu'à dire qu'on est malade. Venez, venez; nous donnerons de belles audiences à vos excellences. Venez, vous serez reçus comme il faut. La vie est courte; pourquoi se gêner? Vous m'avez enthousiasmé.

Mille tendres respects.

3684. A M. DALEMBERT.

Ferney, 17 octobre.

Mon cher confrère, mon cher et vrai philosophe, je vous ai envoyé la traduction de cette infame lettre anglaise [1] insérée dans les papiers de Londres du mois de juin. C'est la même que M. le duc de Choiseul a eu la bonté de me faire parvenir. Si je vous avais écrit une pareille lettre, il faudrait me pendre

[1] Voyez lettres 3647 et 3654. B.

à la porte des Petites-Maisons; et il serait très triste pour vous d'être en correspondance avec un malhonnête homme si insensé.

Après y avoir bien rêvé, je crois que vous n'avez autre chose à faire qu'à m'envoyer, sous l'enveloppe de M. le duc de Choiseul, la lettre que je vous écrivis au mois de mai ou d'avril[1], sur laquelle on a mis cette abominable broderie. Je crois que c'était un billet en petit papier; que ce billet était ouvert, et que je l'avais adressé chez M. d'Argental, ou chez M. Damilaville, ou chez M. Thieriot. Je me souviens que je vous instruisais de l'affaire des Calas, et que je vous disais très librement mon avis sur les huit juges de Toulouse qui, malgré les remontrances de cinq autres, ont fait un service solennel à un jeune protestant comme à un martyr, et ont roué un père innocent comme un parricide. J'ai pu vous dire ce que je pensais de ces juges, ainsi que quinze avocats de Paris et un avocat du conseil l'ont dit et imprimé dans leurs mémoires. J'ai pris, comme je le devais, le parti d'un vieillard que je connaissais, et dont les enfants sont chez moi. J'ai pu vous parler avec peu de respect pour les juges, comme je leur parlerais à eux-mêmes; mais il me paraît essentiel que M. de Choiseul voie si le roi et les ministres sont mêlés si indignement et si mal à propos dans ma lettre, et si j'ai écrit les bêtises, les absurdités, et les horreurs qu'on a si charitablement ajoutées à mon billet. Cherchez-le, je vous en conjure; vous devez à vous et à moi la preuve de la vérité qu'on demande; c'est la

[1] La lettre est du 29 mars; voyez n° 3565. B.

seule manière de confondre une telle imposture, et il est bon que le ministère voie combien on calomnie les gens de lettres. Il y a soixante ans que j'y suis accoutumé; mais je n'y suis pas encore entièrement fait. Tâchez, encore une fois, de retrouver mon billet; envoyez, je vous en supplie, l'original de ma main à M. le duc de Choiseul, et à moi copie. S'il y a quelque chose de trop fort dans ce billet, je veux bien en porter la peine : je n'ai point d'ailleurs fait serment de fidélité aux juges de Toulouse, je l'ai fait au roi; je me crois un de ses plus fidèles sujets, et je pense que quiconque a écrit ce qui se trouve dans la lettre anglaise mérite une punition exemplaire.

Pour une cour de judicature, c'est autre chose; je ne lui dois rieu que des épices quand j'ai des procès. En un mot, je vous supplie de chercher ce billet, et de l'envoyer à M. le duc de Choiseul, à mes risques, périls, et fortunes.

Il y a un Mehégan [1], place Sainte-Geneviève, Anglais ou Irlandais d'origine, travaillant au *Journal encyclopédique;* il est à portée de découvrir l'auteur de la sotte et coupable lettre, d'autant plus que le *Journal encyclopédique* y est maltraité, et qu'il doit connaître ses ennemis. Je le récompenserai bien, s'il en vient à bout. Joignez-vous à moi, je vous en supplie; vous en voyez l'importance.

Je ne vous écris pas de ma main; je suis malade,

[1] G. A. de Mehégan, né en 1721, mort en 1766, auteur de quelques écrits. B.

j'ai peur d'être assez sot pour être malade de chagrin; mais que mes ennemis ne le sachent pas !

3685. DU CARDINAL DE BERNIS.

A Vic-sur-Aisne, le 17 octobre.

J'ai eu tort, mon cher confrère, de ne pas vous dire que le dernier Mémoire des Calas m'a fait mal à force de me faire impression. Je vous loue beaucoup d'avoir tendu la main à une famille malheureuse. L'oppression de l'innocence est le plus grand des crimes; il devrait donc être le plus rare. Je savais que vous aviez chez vous l'assemblée des pairs; ce n'était pas pour juger les hospitalières, ou telle autre cause de cette importance, mais pour savoir si la famille de Darius ou d'Alexandre et leurs successeurs parlent et agissent comme ils doivent. Je vous avoue que j'aurais été fort aise d'assister à ce jugement, et d'applaudir de ma loge grillée à une tragédie pour laquelle je me sens des entrailles de nourrice. Vous faites bien de la corriger, et de vous corriger sans fin et sans cesse. La modestie est l'attribut distinctif des grands génies, comme la vanité est l'enseigne des petits esprits. Vous êtes le premier homme de l'Europe par les talents, et le seul aujourd'hui, parmi les Français, qui ayez la représentation d'un grand seigneur. Je loue fort cet emploi de votre temps et de votre argent. Je ne vous défends que cet excès de travail auquel j'ai vu que vous vous abandonniez autrefois. L'esprit est le même, mais le corps n'a plus les mêmes ressources : il ne manque à votre réputation que celle de la santé. Je veux absolument que vous viviez autant que Fontenelle, puisque vos ouvrages vivront plus long-temps que les siens. Pour moi, qui n'ai de droit à une longue vie que la couleur de mon chapeau, je vous promets que je n'oublierai rien pour devenir doyen du sacré-collége; et si ma santé se dérangeait à un certain point, j'irais chercher chez vous le remède. Je doute que

l'art de guérir soit aussi sûr que l'art de plaire. Adieu, mon cher confrère; aimez-moi toujours un peu.

J'ai fait passer votre paquet à notre secrétaire perpétuel [1].

3686. A M. COLINI.

18 octobre.

Mon cher confident de Statira [2], je vous ai assassiné inutilement d'une petite partie des corrections faites à la famille d'Alexandre. Une tragédie ne se jette pas au moule : cela demande un temps prodigieux. Je ne veux plus en faire, mais je veux vous aimer toujours. V.

3687. DE M. DALEMBERT.

A Paris, 26 octobre.

Je crois, mon cher et illustre confrère, avoir fait encore mieux que vous ne me paraissez desirer. Vous me demandiez, il y a huit jours, copie de la lettre que vous m'avez écrite le 29 de mars, et je vous ai envoyé l'original même. Vous me priez aujourd'hui d'envoyer l'original à M. le duc de Choiseul; vous êtes à portée de le lui faire parvenir, si vous le jugez à propos. Quant à moi, comme il ne m'est rien revenu de sa part sur cette ridicule et atroce imputation qu'on nous fait à tous deux, j'ai supposé qu'il en avait fait le cas qu'elle mérite; je me suis tenu et me tiendrai tranquille; et j'ai trop bonne opinion, comme je vous l'ai déjà dit, de l'équité du gouvernement, pour croire qu'il ajoute foi si légèrement à de pareilles infamies. Il faudrait avoir aussi peu de lumière que de goût, et se connaître aussi mal en style qu'en hommes, pour vous croire capable d'écrire une aussi plate et aussi indigne lettre, et moi de la faire courir, de quelque part que je l'eusse reçue; pour imaginer que vous donniez des éloges à un aussi

[1] Duclos. B.

[2] Personnage d'*Olympie*. B.

mauvais poëme que celui du *Balai*[1], que vous vous déchaînez indignement contre la majesté royale, dont vous n'avez jamais parlé ni écrit qu'avec le respect qui lui est dû, et que vous vouliez manquer grossièrement et bêtement à des ministres dont vous avez tout lieu de vous louer. Il vous est trop facile, mon cher et illustre maître, de confondre la calomnie, pour être aussi affecté que vous me le paraissez de l'impression qu'elle peut faire. Quant à moi, je fais comme Horace, je m'enveloppe de ma vertu[2]; je ne crains ni n'attends rien de personne; ma conduite et mes écrits parlent pour moi à ceux qui voudront les écouter. Je défie la calomnie, et je la mets à pis faire.

Nous sommes fort heureux, vous et moi, que l'imbécile et impudent faussaire ait conservé quelques phrases de votre lettre du 29 mars; il vous a fourni les moyens, en produisant l'original, de mettre l'imposture à découvert. Il est certain, mon cher confrère, qu'il a couru des copies de ce véritable original; j'en ai vu une, il y a trois ou quatre mois, entre les mains de l'abbé Trublet. On les vendait manuscrites, à ce qu'il m'a dit lui-même, à la porte des Tuileries, où il avait acheté la sienne. De vous dire comment ces copies ont couru, c'est ce que j'ignore; ce qu'il y a de certain, c'est que je n'en ai donné ni laissé prendre à personne: mais d'ailleurs il n'y a pas grand mal à cela, puisqu'il y a une différence énorme entre l'original et la lettre infame qu'on vous impute, et que l'on vous met à portée de vous justifier pleinement de l'autre. Si vous avez traité messieurs de Toulouse comme le méritent des pénitents blancs, je n'imagine pas que Versailles puisse vous en faire un crime; la canaille fanatique, tant jésuitique que parlementaire, est ici-bas pour le menu plaisir des sages; il faut s'en amuser comme de chiens qui se battent.

Il me paraît bien difficile, pour ne pas dire impossible, de

[1] 1761, in-8°. L'auteur est l'abbé Du Laurens. B.

[2] ....Mea
Virtute me involvo.
Liv. III, XXIX, 54-55.

remonter jusqu'au fabricateur de la lettre en question : on pourrait savoir de l'auteur du journal anglais où elle a été imprimée, de qui il l'a reçue. Pour moi, j'imagine que c'est l'ouvrage de quelque maraud de Français réfugié à Londres, qui me paraît avoir eu principalement en vue de rendre la religion catholique et la nation française odieuses à toute l'Europe. Je lui abandonne de tout mon cœur la religion catholique, et même une grande partie de la nation, comme qui dirait la classe du parlement et la hiérarchie ecclésiastique, aussi méprisables l'une que l'autre; mais je respecte le roi et j'aime ma patrie, et je crois l'avoir prouvé aux dépens de ma fortune. La Prusse et la Russie peuvent me rendre ce témoignage[1], et méritent bien autant d'en être crues qu'un faussaire obscur, sans esprit et sans pudeur.

Adieu, mon cher et illustre philosophe; vous ne mériteriez pas ce dernier nom, si une plate calomnie, facile à confondre, avait pu vous rendre malade : j'aime mieux en accuser le travail et le changement de saison que la bêtise et l'imposture. Je me garderai vraiment bien de convenir qu'une pareille cause ait pu altérer votre santé; ce serait bien le cas de dire :

> Et vous, heureux Romains, quel triomphe pour vous!
> RACINE, *Mithridate*, act. IV, sc. 5.

Adieu; le ciel vous tienne en paix et en joie! Quand aurons-nous *Corneille*, la suite du Czar[2], *Olympie*, etc.? Voilà ce qui mérite de vous occuper, et non pas des atrocités absurdes.

3688. A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 27 octobre.

Je craindrais, monsieur, de vous écrire de l'autre monde, si je différais plus long-temps. La journée

[1] Frédéric lui offrait la présidence de l'académie de Berlin; Catherine II, l'éducation du grand-duc. B.

[2] La première partie de l'*Histoire de Russie sous Pierre-le-Grand* avait paru en 1759; la seconde ne vit le jour qu'en 1763. B.

n'a que vingt-quatre heures; j'en souffre dix-huit, et je ne me porte pas trop bien pendant les six autres, malgré le docteur Tronchin et le régime le plus sévère.

Je fais comme les anciens Romains, qui donnèrent la comédie pour guérir de la peste [1]. Mais apparemment que les spectacles ne sont bons que contre la peste, et ne valent rien contre l'accablement d'un homme de soixante et neuf ans : aussi tout mon plaisir se bornera à jouir de celui des autres. J'ai pourtant fait un effort pour écrire deux lettres [2] à notre cher ami M. Goldoni. Je ne sais où le prendre, je ne sais où il loge à Paris; il ne m'a point envoyé son adresse. Le voilà englouti dans le tourbillon de cette grande ville; chacun sans doute le veut avoir, et je suis persuadé qu'il n'a pas un moment à lui.

Je voudrais bien que son voyage lui fût aussi utile qu'agréable, et que ma patrie eût la gloire de rendre solidement justice à son mérite.

Pour moi, je ne lui pardonnerai pas s'il ne revient point par Ferney. Je veux absolument avoir la consolation de m'entretenir de vous avec lui avant que je meure. On dit qu'il est aussi aimable par la douceur et la facilité de ses mœurs que par ses talents.

Je suis toujours émerveillé de la bonté qu'ont vos virtuoses de traduire la malheureuse pièce d'*Idoménée* [3]; c'est bien pis que d'admettre à sa table un ennuyeux parmi des gens d'esprit; c'est aller soi-même

[1] Voyez Tite-Live, VII, 2. B.
[2] On n'en a qu'une; voyez n° 3652. B.
[3] Voyez lettre 3651. B.

choisir dans sa cuisine tout ce qu'il y a de plus mauvais, et se donner la peine de préparer de ses mains un fort méchant dîner.

Je n'ai pu, monsieur, vous envoyer la tragédie que je vous ai promise; mes souffrances continuelles ne m'ont pas permis d'y mettre la dernière main, et j'ai bien peur qu'elle ne soit qu'une espèce d'*Idoménée*. Si M. Goldoni passe par chez moi, je la lui donnerai pour vous. Je vous jure que j'aurai la plus vive tentation d'accompagner M. Goldoni à Bologne; et si j'étais un peu moins vieux et un peu moins malade, je ne résisterais pas à la tentation. Je suis né avec la passion des voyages; vous l'augmentez furieusement en moi, et cependant il y a huit ans que je ne suis sorti de l'enceinte de mes montagnes.

Il faut que je sois un mauvais physicien, car j'avais imaginé que la ceinture des Alpes et du mont Jura serait une barrière contre les vents; mais nous en avons ici d'épouvantables, et la faiblesse de mon tempérament ne s'en accommode guère. J'avais desiré de finir ma vie dans une entière liberté et dans un beau climat; je n'ai que la moitié de ce que je desirais: cela est encore bien honnête. Je crois que *Bologna la grassa* vaut mieux que le pays de Gex, mais je crois surtout que vous l'embellissez. Votre goût pour la littérature, vos spectacles, vos fêtes, doivent attirer chez vous la meilleure compagnie d'Italie. Vous êtes à-la-fois auteur et protecteur : Mécène n'avait qu'un de vos avantages. Vous ne sauriez croire, monsieur, à quel point je vous révère; j'ose encore ajouter que je prends la liberté de vous aimer de

tout mon cœur. Jouissez long-temps de votre considération, de votre fortune, de votre mérite, et de vos plaisirs; ce sont les vœux de votre serviteur le plus sincère et le plus tendre.

3689. A M. DAMILAVILLE.

Octobre.

Il est heureux que M. Mariette n'ait pas encore imprimé sa requête au conseil. C'est sur cette requête qu'on jugera. Les erreurs où M. de Beaumont peut être tombé seront rectifiées dans le mémoire juridique de M. Mariette.

La plus importante de ces erreurs, et peut-être la seule importante, est celle où M. de Beaumont, page 11[1], dit qu'à l'Hôtel-de-Ville il n'y eut point de serment prêté. Il ne faut pas, sans doute, donner lieu aux juges de Toulouse de demander raison d'une fausse imputation, et de faire voir que les accusés, ayant prêté serment, se sont parjurés, et surtout de dire que ce parjure est une des choses qui peuvent justifier leur arrêt rigoureux.

Il faut avouer que ce concert, cette unanimité des Calas à dire sous serment que Marc-Antoine a été trouvé étendu sur le plancher, tandis qu'en effet Marc-Antoine a été étranglé, est l'unique prétexte qui puisse en quelque sorte excuser l'arrêt du parlement de Toulouse. C'est ce mensonge qui a fait croire que Marc-Antoine avait été étranglé par sa famille; c'est ce mensonge qui a fait passer le mort pour un martyr, et qui lui a fait décerner trois pompes funè-

[1] Élie de Beaumont rectifia ce passage. B.

bres. Voilà ce qui a mené Jean Calas au supplice. Il ne faut donc pas à ce mensonge funeste en ajouter un nouveau, qui pourrait faire succomber l'innocence dans la révision du procès.

M. Mariette est prié de consulter le Mémoire de Donat Calas, et la *Déclaration* de Pierre Calas, page 23 : « Mon père, dans l'excès de sa douleur, me « dit : Ne va pas répandre le bruit que ton frère s'est « défait lui-même; sauve au moins l'honneur de ta « misérable famille. »

Il est essentiel de rapporter ces paroles; il l'est de faire voir que le mensonge, en ce cas, est une piété paternelle; que nul homme n'est obligé de s'accuser soi-même, ni d'accuser son fils; que l'on n'est point censé faire un faux serment, quand, après avoir prêté serment en justice, on n'avoue pas d'abord ce qu'on avoue ensuite; que jamais on n'a fait un crime à un accusé de ne pas faire au premier moment les aveux nécessaires; qu'enfin les Calas n'ont fait que ce qu'ils ont dû faire. Ils ont commencé par vouloir défendre la mémoire du mort, et ils ont fini par se défendre eux-mêmes. Il n'y a dans ce procédé rien que de naturel et d'équitable. Les autres erreurs sont peu de chose, mais il est toujours bon que M. Mariette en soit instruit, afin qu'il n'y ait rien dans sa requête juridique qui ne soit dans l'exacte vérité.

Au reste, il est fort étrange que madame Calas et M. Lavaysse aient laissé subsister, dans le factum de M. de Beaumont, une méprise si préjudiciable.

3690. A M. DALEMBERT.

Aux Délices, 1er novembre.

Mon très digne philosophe, n'est-ce pas Mécène[1] qui disait : *Non omnibus dormio?* et moi, chétif, je vous dis : *Non omnibus ægroto.* J'étais du moins fort aise que M. le duc de Choiseul sût à quel point il m'avait chagriné : il avait pu me soupçonner d'être ingrat. Je lui ai les plus grandes obligations; c'est à lui seul que je dois les priviléges de ma terre. Toutes les graces que je lui ai demandées pour mes amis, il me les a accordées sur-le-champ : je suis d'ailleurs attaché depuis vingt ans à M. le comte de Choiseul. Il faudrait que je fusse un monstre pour parler mal du ministère dans de telles circonstances. Vous avez parfaitement senti combien cette infame accusation retombait sur vous. On voulait nous faire regarder nous et nos amis comme de mauvais citoyens, et rendre notre correspondance criminelle; cette abominable manœuvre a dû m'être infiniment sensible. Mon cœur en a été d'autant plus pénétré, que dans le temps même que M. le duc de Choiseul me fesait des reproches, il daignait accorder, à ma recommandation, le grade de lieutenant-colonel à un de mes amis : c'était Auguste qui comblait Cinna de faveurs.

[1] Ce n'était pas Mécène, mais un Romain chez qui Mécène dinait. Le Romain fesait semblant de dormir pendant que Mécène caressait sa femme. Un esclave croyant son maître endormi voulait voler un vase d'or, et fut arrêté par ces paroles : *Non omnibus dormio.* B.

J'en ai le cœur percé, et je ne lui pardonne pas encore de nous avoir pris pour des conjurés. Je ne conçois pas comment il a pu imaginer un moment que cette infame et sotte lettre fût de moi. Je lui ai envoyé la véritable avec votre petit billet. Il verra à qui il a affaire, et que nous sommes dignes de son estime et de ses bontés.

Je persiste à croire que le parlement de Toulouse doit réparation à la famille des Calas, qu'Omer doit faire amende honorable à la philosophie, et que ce n'est pas assez d'abolir les jésuites quand on a tant d'autres moines.

Nous sommes au sixième tome de Corneille le sublime et le rabâcheur. Sa nièce joue la comédie très joliment, et me fait plus de plaisir que son oncle. Nous avons à Ferney des spectacles toutes les semaines, et en vérité d'excellents acteurs. Il y a beaucoup à travailler à l'*Olympie;* l'ouvrage des six jours était fait pour que l'auteur se repentît. Il m'a fallu mettre un an à polir ce qu'une semaine avait ébauché. Les difficultés ont été grandes; nous verrons si j'en serai venu à bout. Au bout du compte, il est assez plaisant de faire les pièces, le théâtre, les acteurs, les spectateurs. Les déserts du pays de Gex sont fort étonnés. L'*infame* commence à y être fort bafouée. Rendez-lui toujours le petit service de la montrer dans tout son ridicule et dans toute sa laideur. Le curé d'Étrepigny[1] fait de merveilleux effets en Allemagne. J'ai lu le *Dictionnaire des hérésies*[2]; je con-

[1] Jean Meslier; voyez tome XL, page 389. B.

[2] Par l'abbé Pluquet; voyez page 407. B.

mais quelque chose d'un peu plus fort Dieu nous aidera.

Adieu; je vous embrasse tendrement.

3691. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Aux Délices, 1er novembre.

Puisque votre excellence aime notre *tripot* à ce point, puisqu'elle se prête avec tant de bonté à nos tragiques bagatelles, voici la scène qui finit l'acte troisième, et voici tout le quatrième acte. Il n'y a plus, à la vérité, tant de fracas à la fin de cet acte quatrième. C'est un beau sujet de tableau qu'une femme mourante, sa fille à ses pieds, un amant furieux venant enlever cette fille qui le repousse, l'amant saisi d'horreur et de pitié, tous les assistants empressés, etc. C'est même pour parvenir à produire ce tableau sur la scène que j'avais arrangé toute la pièce; mais il est impossible que cette situation subsiste. Je me suis aperçu que Statira n'était là qu'un trouble-fête. Elle venait après une scène intéressante de deux amants, on souhaitait qu'elle pardonnât; mais au contraire elle se réjouissait avec sa fille de ce qu'on allait tuer son amant; elle s'évanouissait quand sa fille lui représentait qu'une religieuse ne devait pas être si vindicative; alors Statira devenait presque odieuse, et sa mort était très froide. Ainsi tout ce spectacle préparé pour émouvoir ne fesait qu'un effet ridicule. De plus, le retour de Cassandre auprès d'Olympie

[1] Le *Dictionnaire philosophique* déjà sous presse et imprimé en partie, mais qui ne parut qu'en 1764. Voyez ma Préface du tome XXVI. B.

n'était pas vraisemblable. Pourquoi quitter le combat? comment Antigone ne le suivait-il pas? Mille raisons enfin concouraient pour faire supprimer une situation qui, belle en elle-même, était très mal placée.

Nous venons de jouer *le Droit du Seigneur* avec un prodigieux succès pour le pays de Gex. Mais quel pays au mois de novembre! et que mes montagnes sont vilaines en hiver, quand on ne joue pas la comédie!

Je ne renverrai à mes anges d'Argental notre *Olympie* (vos bontés la font nôtre) que quand vous et moi serons contents. Je trouve que cette pièce est comme la paix; elle me paraissait faite, et à mesure qu'on avance elle est difficile à faire. Je supputais hier avec des Anglais qu'ils doivent plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création du monde, et je crois que nous autres Français nous ne nous éloignons pas trop de ce compte.

Notre troupe se prosterne devant vos excellences, et moi je joins la plus tendre reconnaissance à mon respect.

3692. A M. DAMILAVILLE.

3 novembre.

Mon cher frère, je suis toujours émerveillé que trois vingtièmes ne vous dérobent ni à la philosophie ni à la littérature. Il me semble que cela fait honneur à l'esprit humain. Sera-t-il dit que je mourrai sans vous avoir vu dans ma retraite avec le cher frère Thieriot et l'illustre frère Diderot?

Voici une lettre pour un digne frère[1]; ce n'est pas un Omer: je vous supplie de la faire tenir. Que Dieu nous donne des procureurs généraux qui ressemblent à celui-là!

Notre cher frère saura qu'on est honteux sur cette méprise de cette belle lettre anglaise[2]. J'ai bien crié, et je le devais. Il n'est pas mal de mettre une bonne fois le ministère en garde contre les calomnies dont on affuble les gens de lettres.

Je ne sais point encore les conditions de la paix; mais qu'importent les conditions? on ne peut trop l'acheter.

L'affaire des Calas n'avance point; elle est comme la paix. Puissions-nous avoir pour nos étrennes de 1763 un bon arrêt et un bon traité! mais tout cela est fort rare. Poursuivez l'*inf...*; je ne fais point de traité avec elle. — Et frère Thieriot, où dort-il? *Valete, fratres.*

3693. A M. DE LA CHALOTAIS.

Le 3 novembre.

Vous donnerez sans doute, monsieur, un plan d'éducation[3] digne de vos excellents mémoires, qui ont servi à détruire ceux qui donnaient une assez méchante éducation à notre jeunesse. Plût à Dieu que vous voulussiez y mêler quelques leçons pour ceux qui se croient hommes faits! Ce sont de terribles enfants que des gens qui, avec de la barbe au menton,

[1] M. de La Chalotais. K.

[2] Voyez n° 3565. B.

[3] La Chalotais en donna un: voyez la lettre de Voltaire, du 28 février 1763. B.

paient à un prêtre italien la première année du revenu des terres que le roi leur donne en France, et qui, avec cela, disent qu'on leur fait tort quand on ne les laisse pas les maîtres absolus de tout. Vous êtes procureur général d'une province où un Italien donne encore des bénéfices. Les Anglais ont été long-temps plus imbéciles que nous, il est vrai; mais voyez comme ils se sont corrigés. Ils n'ont plus de moines ni de couvents, mais ils ont des flottes victorieuses; leur clergé fait de bons livres et des enfants; leurs paysans ont rendu fertiles des terres qui ne l'étaient pas; leur commerce embrasse le monde, et leurs philosophes nous ont appris des vérités dont nous ne nous doutions pas. J'avoue que je suis jaloux quand je jette les yeux sur l'Angleterre.

Vous avez rendu, monsieur, à la nation un service essentiel, en l'éclairant sur les jésuites. Vous avez démontré que des émissaires du pape, étrangers dans leur patrie, n'étaient pas faits pour instruire notre jeunesse. Vous pensez qu'il vaut mieux qu'un jeune homme apprenne de bonne heure les quatre maximes fondamentales de l'année 1682, que de savoir par cœur des vers de Jean Despautère. En un mot, je suis persuadé que vous saurez mêler, avec votre habileté ordinaire, dans votre plan d'éducation, bien des choses qui serviront à l'instruction de l'âge mur. Le siècle du gland est passé; vous donnerez du pain aux hommes. Quelques superstitieux regretteront encore le gland qui leur convient si bien; et le reste de la nation sera nourri par vous.

C'est une belle époque que l'abolissement des jésuites; j'oserais dire avec Horace:

Quid te exempta juvat spinis e pluribus una?
Lib. II, ep. II, 212.

On me répondra que, de toutes les épines, c'était la plus pointue et la plus embarrassante, et qu'il faut commencer par l'arracher; je répliquerai:

Perge quo cœpisti pede.

La raison fait de grands progrès parmi nous; mais gare qu'un jour le jansénisme ne fasse autant de mal que les jésuites en ont fait! Que me servirait d'être délivré des renards, si on me livrait aux loups? Dieu nous donne beaucoup de procureurs généraux qui aient, s'il est possible, votre éloquence et votre philosophie! Je remarque que la philosophie est presque toujours venue à Paris des contrées septentrionales; en récompense, Paris leur a toujours envoyé des modes.

J'oubliais de vous parler, monsieur, du procès de mes huguenots. Fussent-ils mahométans, vous leur donneriez gain de cause, s'ils avaient raison.

Permettez, monsieur, que je vous renouvelle les sincères protestations de mon estime et de mon respect.

3694. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

4 novembre.

Mon cher Cicéron, je vous remercie de votre anecdote de Théodore Bèze [1]; et, sans vanité, je sais bon

[1] Voyez cette anecdote, tome XVIII, pages 62-63. B.

gré à Bèze d'avoir pensé comme moi. Je n'aurais pas soupçonné ce Bèze, ce plat traducteur de David, d'avoir eu de l'oreille. Peu de gens en ont, peu ont du goût, bien peu connaissent le théâtre. Je me suis pressé d'obtenir des instructions de l'académie ; mais je ne me presserai pas d'en donner au public. Je travaillerai à loisir, et je dirai la vérité avec tout le respect qu'on doit à Corneille, avec toute l'estime que j'ai pour lui ; mais n'ayant jamais flatté les souverains, je ne flatterai pas même l'auteur que je commente. Les Cramer ne diront leur dernier mot que cet hiver ; il faut que j'achève *Pierre-le-Grand* avant d'achever *le grand Corneille*. Je peux mal employer mon temps ; mais je ne suis pas oisif. Je m'aperçois tous les jours, mon cher maître, que le travail est la vie de l'homme. La société amuse et dissipe ; le travail ramasse les forces de l'ame, et rend heureux. Vivez, vous qui avez utilement travaillé ; car vous commencez à entrer dans la vieillesse. Moi, qui suis jeune, et qui n'ai que soixante-huit ans, je dois travailler pour mériter un jour de me reposer. J'ai quelquefois du chagrin de ne vous point voir. Il faut que, dans quelques années, l'un de nous deux fasse le voyage. Venez à Ferney dans dix ans, ou je vais à Paris.

3695. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, novembre.

Mon cher ange, il est bien juste que M. le comte de Choiseul ait la consolation de vous tenir à Fontainebleau. Je m'imagine que votre esprit conciliant

ne nuira pas à l'œuvre de la paix. Je vois bien des Anglais qui n'en veulent point, mais ils ne songent point que leur gouvernement doit plus de livres tournois qu'il n'y a de minutes depuis la création. J'en fesais le compte avec eux ces jours-ci, et il s'est trouvé juste.

Que M. le comte de Choiseul se garde bien de perdre un temps précieux à écrire à une marmotte des Alpes; c'est bien assez qu'il soit content de mes sentiments, et qu'il ait la bonté de m'en assurer par vous.

Je ne sais plus où j'en suis pour *Mariamne;* je n'ai point ici votre lettre où vous me parliez de quelques changements; je me souviens seulement que vous me disiez que le second acte n'était pas fini. Cependant Mariamne sort pour aller

....Consulter Dieu, l'honneur, et le devoir.
Acte II, scène 5.

N'est-ce pas une raison de sortir quand on a de telles consultations à faire? et ne voilà-t-il pas l'acte fini? Vous parliez, mon divin ange, de distributions de rôles: je ne m'en souviens plus: tous mes papiers sont entassés aux Délices, que M. le duc de Villars occupe; mais voici mon blanc-seing tragique que vous ferez remplir comme il vous plaira, et que vous appuierez de votre protection.

Nous ne fesons pas comme vous; nous allons rejouer *le Droit du Seigneur.* Je vous avertis que je joue le bailli, et le grand-prêtre dans *Sémiramis*, et que je suis fort claqué.

Pour *Olympie*, vous l'aurez quand vous voudrez:

mon ouvrage de six jours est devenu un ouvrage d'un an. Cette maudite opiniâtreté de vouloir faire évanouir Statira sur le théâtre m'avait écarté de la bonne voie. J'y ai mis tous mes soins et mon petit savoir-faire.

Je ne me console point de ce que Zulime n'a point dit : *J'en suis indigne* [1] ; mais ce qui fait ma vraie tribulation, c'est que M. le duc de Choiseul m'a cru l'auteur de cette belle rapsodie anglaise [2], c'est qu'il me l'a écrit, avec bonté, il est vrai ; mais cette bonté est affreuse. J'en ai été outré, et je lui ai dit bien des injures qu'il mérite [3]. Il faut absolument que M. le comte de Choiseul le gronde.

Il est vrai que M. le duc de Richelieu se porte fort bien, et qu'il en a donné de belles preuves ; mais, de moi, ce n'est pas de même : de vingt-quatre heures j'en souffre dix-huit, je griffonne les six autres, et je vous aime tous les moments de ma vie.

3696. A M. LE COMTE DE CHOISEUL [4].

Ferney, 10 novembre.

Monseigneur, comme tout ce que je pourrais avoir l'honneur de vous dire se trouve dans la lettre ci-jointe, qu'il ne faut pas plus multiplier les importunités que les êtres sans nécessité, et qu'à grand seigneur peu de paroles, daignez permettre que je vous supplie de lire ma lettre à mes anges.

Monsieur et madame d'Argental m'apprennent que

[1] Cette suppression avait causé la fièvre à Voltaire; voyez lettre 3517. B.
[2] Voyez lettre 3565. B.
[3] On n'a pas cette lettre d'*injures*. B.
[4] Voyez ma note, tome LVI, page 169. B.

vous avez bien voulu vous intéresser au rétablissement d'un ancien officier d'artillerie[1], qui a grande envie de tirer sur les Russes, Anglais, Hanovriens, Hessois, et Prussiens; je n'ai pas osé vous solliciter, mais j'ose vous remercier: la reconnaissance enhardit.

Je jette avec douleur les yeux sur la terre et sur la mer, et sur le théâtre de Paris: je vois que les Russes et l'Opéra-Comique feront du mal: je lève les yeux au ciel dans ma douleur profonde.

Je souhaite que nos grenadiers et nos marins vous donnent de beaux sujets d'*ultimatum;* car quand il s'agit d'un traité de paix, ce sont leurs sabres qui taillent vos plumes.

Vous connaissez, monseigneur, le respect infini du Suisse V..., et sa discrétion qui l'empêche de vous fatiguer de ses inutiles lettres.

Ah! j'apprends dans le moment que tout le monde vous bénit, monseigneur; et moi je vous remercie de m'avoir fait achever une *Histoire générale* qui finit par le bien que vous faites aux hommes. *Le vieil Ermite des Alpes.*

3697. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 10 novembre.

Vivent le roi et monsieur le duc de Praslin[2]!

Mon divin ange, quoique nos Suisses *vendent leur*

[1] Marchaud de La Houlière; voyez lettres 3555 et 3568. B.

[2] Parodie du refrain de la chanson sur Le Franc de Pompignan (voyez tome XIV), qui commence ainsi:

Nous avons vu ce beau village, etc. B.

sang à qui veut le payer[1], quoique les Genevois n'aiment pas la France passionnément, quoique notre petit pays de Gex soit séparé du reste du monde, cependant je ne vois que des gens enthousiasmés de la paix, et je n'entends que des cris de joie.

Je vous prie de vouloir bien donner à M. le duc de Praslin ces trois mots[2], que je prends la liberté de lui écrire. Il y a soixante et quatre ans qu'un marquis de Praslin, que je peindrais, avait beaucoup de bonté pour moi; cela m'a été d'un bon augure.

Voici le temps des plaisirs et des spectacles. Il y avait une plaisante dédicace[3] à deux seigneurs de Praslin qu'on devait mettre à la tête du *Droit du Seigneur*, comédie de Jodelle, du temps de Henri II, rajusté depuis peu au théâtre par un quidam.

Nous avons joué depuis peu *le Droit du Seigneur*, avec tout le succès possible, à Ferney. Mademoiselle Corneille a joué Colette supérieurement; elle avait une cabale contre elle; la cabale a été forcée de battre des mains.

Je soupçonne que M. de Chauvelin vous a envoyé, de Turin, une fin du troisième acte de *Cassandre*, et le quatrième tout entier: je ne voulais pas vous envoyer la pièce par morceaux; j'attendais vos ordres angéliques pour vous faire parvenir la pièce

[1] Voltaire, dans sa *Henriade*, chant X, appelle les Suisses:

> Barbares dont la guerre est l'unique métier,
> Et qui vendent leur sang à qui veut le payer. B.

[2] La lettre 3696. B.

[3] Voyez ma note sur la lettre 3608. B.

entière; mais ce que M. de Chauvelin aura fait sera bien fait.

Il y a un conseiller au parlement de Toulouse [1] qui vient, je crois, à Paris, pour rendre justice à l'innocence des Calas, et gloire à la vérité. Il y a de belles ames; celle-là sera bien digne de connaître la vôtre.

Je vous embrasse avec les plus tendres respects, et je me mets aux pieds de madame d'Argental.

3698. DE M. DALEMBERT.

A Paris, le 17 novembre.

Vous auriez eu très grand tort, mon cher et illustre maître, de faire une satire contre un ministre à qui vous avez, dites-vous, de si grandes obligations; vous auriez même eu tort de l'outrager, quand vous eussiez été intéressé dans la comédie des *Philosophes*, dont il a procuré et favorisé la représentation. Il ne faut jamais attaquer plus fort que soi. D'ailleurs c'est peine perdue que l'éloge ou la satire d'un homme en place, parceque toutes ses actions étant pour ainsi dire au soleil, il n'y a personne qui ne sache par soi-même ce qu'il peut mériter de louanges ou de blâme; et j'ai toujours remarqué qu'à cet égard le public était très juste, et sait bien mettre à leur place les auteurs ou les objets de l'éloge ou de la critique. Quant à moi, qui par bonheur ou par malheur (comme il vous plaira) n'ai pas la plus petite obligation à aucun de ceux qui gouvernent aujourd'hui, et à qui ils n'ont fait proprement ni bien ni mal, j'ai pris pour devise, à leur égard, ce beau passage de Tacite [2]: « Mihi Galba, Otho, Vi-« tellius, nec beneficio, nec injuria cogniti..... sed incorruptam « fidem professis, nec amore quisquam, et sine odio dicendus

[1] Nommé de Lasalle; voyez ce qui en est dit t. XL, p. 552 et suiv. B.
[2] *Histoires*, liv. I, chap. 1. B.

« est. » J'aurais été très fâché que l'on m'eût soupçonné d'être le bureau d'adresse des satires qu'on s'avise de faire contre le gouvernement, dont je n'ai ni à me louer ni à me plaindre, et dont je ne voudrais d'ailleurs me venger, si j'en étais persécuté, que par une conduite qui fît rougir les persécuteurs. Mais de quoi je suis bien étonné, c'est qu'on ait pu vous attribuer un moment une rapsodie où il n'y a ni goût, ni style, ni finesse, et où on a même eu l'esprit de défigurer le peu qu'on a conservé de votre véritable lettre. Je crois en effet que M. de Choiseul doit voir à présent que nous sommes dignes de son estime; à l'égard de ses bontés, je vous en souhaite la continuation. Vous devriez l'engager, puisqu'il vous écoute et vous aime, à accorder quelque protection aux pauvres roués de Toulouse. La veuve vint me voir il y a quelques jours, et m'apporter son Mémoire; ce spectacle me fit grande pitié. Il ne faut pas se plaindre d'être malheureux quand on voit une famille qui l'est à ce point-là. Je parlerai et crierai même en leur faveur, c'est tout ce que je puis faire; mais s'ils sont innocents, comme j'en suis persuadé, et qu'on ne force pas le parlement de Toulouse à leur faire réparation, je ne pourrai m'empêcher de dire: Dans quel pays sommes-nous?

Pour la philosophie, je ne crois pas qu'Omer et Palissot lui fassent réparation si tôt; mais, en attendant, on fait justice de ses ennemis. Cependant il y a, dit-on, vingt-quatre jésuites retirés à Versailles; ce sont les vingt-quatre vieillards des *Provinciales* [1] ou de l'*Apocalypse* [2], comme il vous plaira. Le parlement ne les y voit pas de bon œil, et se propose, dit-on, dès qu'il sera rentré, d'enfumer le terrier où se sont accroupis ces renards, ou plutôt ces vieux lapins, car ils ne sont plus guère renards. L'abbé de Chauvelin sera dans cette chasse le basset à jambes torses.

Eh bien! que dites-vous de la paix? et croyez-vous pour le coup que votre ancien disciple s'en tire? Ce serait un grand

[1] Voyez la cinquième lettre, *Du jeûne*. B.
[2] Chap. 4. B.

malheur pour la philosophie que la maison d'Autriche, encore superstitieuse, fût la maîtresse de l'Allemagne, où la vigne du Seigneur ne laisse pas de fructifier. On dit que pour dédommager la maison de Saxe, qui a bien l'air de payer les frais, on donnera un évêché en France ou en Allemagne au prince Clément; ce sera une maison crossée et mitrée. A propos de ceux qui la crossent, avez-vous des nouvelles de la czarine? On a mis dans le *Journal encyclopédique* [1] une lettre où on parle des propositions qu'elle a eu la bonté de me faire; les journalistes ont ajouté une note où ils disent, assez mal-à-propos, que je suis aussi cher à la France qu'à la Russie. Je crois bien être cher à quelques Français qui me le sont aussi; mais cher à la France, tout me prouve que je n'ai pas l'honneur de l'être.

Je vois, par ce que vous me mandez, que nous ne tarderons pas à avoir le *Corneille*. N'oubliez pas de le louer beaucoup quand il est sublime; et quand il est rabâcheur, faites-le sentir sans le dire : vous y gagnerez, et l'art y gagnera, parceque vous direz vrai, et ne blesserez personne. Je vous félicite au surplus de tous les plaisirs dont vous jouissez; je ne doute point, sur ce que vous m'en dites, de la bonté de vos acteurs; je crois pourtant que vous aimeriez bien autant Clairon et Préville, si vous les aviez. On vient de m'apporter le billet d'enterrement du pauvre Sarrazin [2], que vous m'avez entendu si bien contrefaire. Vous pourriez me dire comme Phèdre :

Seigneur, il n'est point mort, puisqu'il respire en vous [3].

A l'égard de l'*infame*, si les dégoûts qu'on lui donne continuent, il ne sera pas nécessaire de lui arracher le masque, il

[1] Dans le *Journal encyclopédique* du 1er novembre 1762, page 122, est une *Lettre écrite de Pétersbourg au sujet de la dernière révolution*. On y parle à la fin des propositions que l'impératrice Catherine fit à Dalembert de se charger de l'éducation de l'héritier de l'empire; et à cette occasion le journaliste dit que Dalembert est aussi cher à la France qu'il pourrait l'être à la Russie. B.

[2] Voyez ma note, tome LII, page 205. B.

[3] *Phèdre*, acte II, scène 5. B.

tombera de lui-même; en tout cas je crois trop dangereux de l'arracher, mais très bien fait de le décoller peu à peu.

Plus fail douceur que violence.
LA FONTAINE, liv. VI, fab. III.

Adieu, mon cher et illustre philosophe; portez-vous bien, moquez-vous de tout, et même des méchancetés qu'on veut vous faire, et aimez-moi comme je vous aime. Je vous embrasse de tout mon cœur. Je serai bien content de voir *Olympie* régénérée; je crois qu'elle en avait besoin : il n'y a que Candide au monde qui puisse trouver que tout soit bien dans l'ouvrage des six jours. J'ai bien entendu parler de ce *Dictionnaire des hérésies* [1] dont vous ne me dites qu'un mot, et j'ai grande envie de le voir; la mine est précieuse et abondante.

3699. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 novembre.

O mes anges! n'avez-vous jamais vu un ministre donner audience, écouter cent affaires, et ne se soucier d'aucune? n'avez-vous jamais vu un avocat plaider trois ou quatre causes sans s'en mettre en peine, et les juges prononcer sans les entendre? Vous croyez donc qu'il en est de même de votre créature des Alpes? Il me faut à-la-fois faire imprimer, revoir, corriger une *Histoire générale*, une *Histoire de Pierre-le-Grand* ou *le Cruel*, et Corneille avec ses Commentaires, et passer de cet abîme à une tragédie. Le *tripot*, le *tripot* doit l'emporter, j'en conviens; mais, encore

[1] Par *Dictionnaire des hérésies*, Dalembert, qui avait indiqué à Voltaire l'ouvrage de Pluquel (voyez page 407), désigne ici le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, dont l'impression devait être bien avancée, puisque le 30 novembre Voltaire envoyait à Damilaville l'article Moïse (voyez lettre 3705). B.

une fois, je n'ai qu'une ame logée dans un chétif corps usé, sec, et souffrant. J'avais mis votre *Olympie* en séquestre, afin de la revoir avec un œil sain et frais. Il était nécessaire de laisser tomber les grosses taies que l'enthousiasme étend sur les prunelles d'un auteur, dans la première ivresse d'une composition rapide. Je vous donnerai votre *Olympie* pour votre carême; c'est un temps tout-à-fait sacerdotal, et digne d'une pièce dont l'action se passe dans un couvent. L'Opéra-Comique célébrera gaîment, au commencement de l'hiver, les plaisirs de la paix, et Paris aura mon grave hiérophante pour sa quadragésime. Ne trouvez-vous pas cet arrangement tout-à-fait convenable? Puisque je suis à présent enfoncé dans l'historique, permettez-moi de vous demander simplement le secret de l'état, qui est le secret de la comédie. Les Espagnols cèdent-ils bien réellement la Floride? la chose m'intéresse. Une famille suisse, qui m'est très recommandée, veut aller s'établir dans ce pays-là, et ne veut point vendre son petit fonds helvétique sans être sûre de son fait. Ne négligez pas, je vous en prie, ma question; elle peut être hasardée, mais elle est charitable, et vous êtes anges du temporel comme du spirituel. Avez-vous à Paris M. de La Marche? c'est encore un point dont je vous supplie de m'instruire.

Le philosophe épouseur[1] arrivera donc. Nous requinquerons Cornélie-Chiffon, nous la parerons. Elle prétend qu'elle pourra savoir un peu d'orthographe: c'est déjà quelque chose pour un philosophe. Enfin nous ferons comme nous pourrons; ces aventures-là

[1] Voyez lettre 3490. B.

s'arrangent toujours d'elles-mêmes : il y a une Providence pour les filles.

J'avais bien deviné que M. de Chauvelin m'avait trahi. Vous vous entendez comme larrons en foire. Il a sans doute beaucoup d'esprit et de goût. Plus vous en avez, mes chers anges, plus vous sentez combien une tragédie est une œuvre difficile, surtout quand le goût du public est usé.

Je voudrais bien que M. le duc de Bedford vît *Tancrède*, et qu'il souscrivît pour mademoiselle Corneille.

Zulime est *de mediocribus*. Mille tendres respects.

3700. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 22 novembre.

Bénies soient vos excellences, qui aiment notre *tripot*, et qui l'aiment au point de vouloir bien payer un port exorbitant pour une pièce médiocre[1] ! Le titre en est beau, je l'avoue; mais je tiens avec vous, monsieur l'ambassadeur, qu'il vaut mieux être possesseur de madame de Chauvelin que d'avoir le droit des prémices de toutes les filles de village.

Quand vous serez bien las de cette comédie, ne pourriez-vous pas l'envoyer à M. d'Argental, sous l'enveloppe de M. le duc de Praslin? Il pourra, en qualité d'amateur du *tripot*, se donner l'amusement de la faire jouer, pour divertir les Anglais qui sont à Paris.

Vous êtes un vrai ministre. Vous avez vite envoyé à M. d'Argental certain quatrième acte tragique sans

[1] Le *Droit du Seigneur*. B.

m'en rien dire; mais je m'en suis bien douté, et je vous jure que je vous ai pardonné ce tour de tout mon cœur. Je sens bien qu'il serait bon que ce quatrième acte fût aussi plein de fracas que les autres; je veux laisser reposer quelque temps la pièce et moi. Les choses ont souvent besoin d'être quittées pour être senties. Vous avez un goût infini; je suis aussi charmé de vos judicieuses réflexions que de vos bontés. Si j'avais autant de génie que vous avez de lumières, je vous assure qu'on verrait beau jeu. Mais avouez que le rôle d'Olympie ferait un effet merveilleux dans la bouche de madame l'ambassadrice, à Ferney. Vous m'avez promis de revenir à la paix; la voilà faite. Quand ferons-nous venir les violons pour l'orchestre? passerez-vous votre vie à Turin? Vos amis de Paris n'auront point de repos s'ils ne vous revoient. La société de ce pays-là a besoin de vous; vous en faites le charme, et il faut surtout que vous aidiez au bon goût à se maintenir: on dit qu'il va un peu en décadence. Vous me réchaufferez en passant. Je crois que je suis à présent le seul vieillard qui fasse des tragédies et qui plante. Je vous donne rendez-vous au printemps, moi, mes arbres, et mon théâtre. S'il me vient quelques idées bien tragiques cet hiver, je vous consulterai sur-le-champ; mais à présent c'est le quartier de l'histoire. Je m'amuse à peindre les sottises des hommes, et je vais jusqu'à l'année présente; la matière est abondante. Adieu, monsieur; conservez-moi des bontés qui font la consolation de ma vieillesse dans ma retraite, et de mes travaux. Je me mets aux pieds de madame l'ambassadrice.

3701. A M. DAMILAVILLE.

28 novembre.

Salut à mes frères en Dieu et en la nature. Je prie mon frère Thieriot de m'aider dans mes besoins, et de m'envoyer la meilleure *Histoire du Languedoc;* cela ne sera peut-être pas inutile aux Calas, et pourra produire un écrit intéressant [1].

On a fini par se moquer de moi de ce que j'avais pris tant à cœur la tracasserie de la lettre [2]; mais si je n'avais pas tant crié, on aurait peut-être crié contre moi. Il n'est pas mal de couper une tête de l'hydre de la calomnie dès qu'on en trouve une qui remue.

Je vous remercie, mon cher frère, de l'ouvrage odieux que je vous avais demandé, et dont j'ai reçu le premier volume. Je ne l'avais parcouru autrefois qu'avec mépris, je ne le lis aujourd'hui qu'avec horreur. Ce scélérat hypocrite [3] appelle, dans sa préface, la tolérance *système monstrueux*. Je ne connais de monstrueux que le livre de ce misérable, et sa conduite digne de son livre. Notre frère Thieriot l'a vu autrefois m........chez Laugeois; je l'ai vu depuis secrétaire d'un athée, et il a fini par être l'avocat bavard de la superstition. On m'a dit que son détestable livre avait du crédit en Sorbonne; c'est de quoi je ne suis pas surpris. Je me flatte au moins que ceux de mes frères qui travaillent à éclairer le genre humain, dans l'*Encyclopédie*, nous donneront des antidotes contre

[1] Le *Traité sur la tolérance ;* voyez tome XLI, page 213. B.

[2] N° 3565. B.

[3] L'abbé Houtteville, auteur du livre intitulé *la Vérité de la Religion chrétienne prouvée par les faits*. K. — Voyez lettre 3678. B.

tous les poisons assoupissants que tant de charlatans ne cessent de nous présenter. J'achèverai ma vie dans la douce espérance qu'un jour un de nos dignes frères écrasera l'hydre. C'est le plus grand service qu'il puisse rendre au genre humain : tous les êtres pensants le béniront.

Continuez, mon cher frère, à égayer la tristesse de votre emploi, et à vous soutenir par la solidité de la philosophie.

Felix qui potuit rerum cognoscere causas!
VIRG., *Georg.*, II, 490.

Quoique je ne m'intéresse guère aux choses de ce monde, je serais pourtant curieux de savoir ce qu'est devenu le procès criminel du sieur Bigot [1]. On disait que le peuple aurait la consolation de voir pendre un intendant ; mais je n'en crois rien.

Il me paraît que frère Thieriot a renoncé à la philosophie active. Il a raison de faire grand cas du dîner et du dormir : ce sont deux fort bonnes choses ; mais il faut trouver à son réveil quelques quarts d'heure pour ses amis.

J'envoie à Esculape-Tronchin le mémoire à consulter ; mais songez que j'ai chez moi un parent de

[1] Bigot, intendant de la Nouvelle-France ou Canada pendant la guerre de 1756, accusé de malversation, avait été arrêté le 17 décembre 1761, et mis dans un des cachots de la Bastille. Plus de cinquante personnes étaient compromises. Une commission du châtelet fut chargée d'instruire le procès. Le jugement ne fut rendu que le 10 décembre 1763. Il ordonnait la restitution de douze millions dans les coffres de l'état, et condamnait au bannissement Bigot, Varin et Bréard : quelques autres furent admonestés. B.

vingt et un ans [1], auquel Esculape fit ouvrir la cuisse il y a deux ans, et qui suppure depuis ce temps-là sans pouvoir se remuer. Il est difficile de guérir de loin, quand on estropie de près. Tronchin est assurément un grand médecin, mais la médecine est souvent bien dangereuse.

Voulez-vous bien faire parvenir ces deux saintes épîtres à nos frères Dalembert et Saurin? J'embrasse en Platon, en Diagoras, notre grand frère Diderot.

3702. A M. DALEMBERT.

28 novembre.

Mon cher confrère, mon grand philosophe, vous ne me paraissez pas trop compter sur l'amitié des grands; n'avez-vous jamais éprouvé que les petits n'aiment guère mieux? Pour moi, qui ai le bonheur d'être petit, je vous avertis que je vous aime de tout mon cœur. A l'égard du duc de Choiseul, convenez que je lui ai une très grande obligation, puisque je lui dois d'être libre chez moi, et de ne pas dépendre d'un intendant. Vous ne savez pas ce que c'est qu'un intendant de province. Le frère d'Omer [2] me manda un jour qu'il n'était en place que pour faire du mal; aussi voulut-il m'en faire, et j'eus la franchise de ma terre malgré lui. Vous voyez que je me suis toujours moqué de la famille d'Omer. C'est à M. le duc de Choiseul que je dois tout cela. S'il a eu le malheur de croire, sur une lecture rapide, que j'avais écrit une sotte lettre, il a bien réparé son er-

[1] Daumart; voyez tome LIX, page 237. B.

[2] Joly de Fleury de La Valette; voyez ma note, t. LVI, p. 673. B.

reur; il a noblement avoué son tort : autrefois les ministres ne fesaient jamais de tels aveux.

Pour Luc, quoique je doive être fâché contre lui, je vous avoue qu'en qualité d'être pensant et de Français, je suis fort aise qu'une très dévote maison n'ait pas englouti l'Allemagne, et que les jésuites ne confessent pas à Berlin. La superstition est bien puissante vers le Danube. Vous me dites qu'elle perd son crédit vers la Seine, je le souhaite; mais songez qu'il y a trois cent mille hommes gagés pour soutenir ce colosse affreux, c'est-à-dire plus de combattants pour la superstition que la France n'a de soldats. Tout ce que peuvent faire les honnêtes gens, c'est de gémir entre eux quand cette infame est persécutante, et de rire quand elle n'est qu'absurde; d'éclairer le plus d'esprits bien nés qu'on peut, et de former insensiblement dans l'esprit des hommes destinés aux places une barrière contre ce fléau abominable. Ils doivent savoir que, sans les disputes sur la transsubstantiation et sur la bulle, Henri III, Henri IV, et Louis XV n'auraient pas été assassinés. C'est un bon arbre, disent les scélérats dévots, qui a produit de mauvais fruits; mais puisqu'il en a tant produit, ne mérite-t-il pas qu'on le jette au feu? Chauffez-vous-en donc tant que vous pourrez, vous et vos amis. Vous pensez bien que je ne parle que de la superstition [1]; car, pour la religion chrétienne, je la respecte et l'aime comme vous.

[1] Voltaire parlait déjà de la superstition en termes expressifs dès 1740; voyez la lettre au président Hénault, du 31 octobre 1740, tome LIV, page 237. B.

Courage, mes frères! Prêchez avec force, et écrivez avec adresse : Dieu vous bénira.

Protégez, mon frère, tant que vous pourrez, la veuve Calas : c'est une huguenote imbécile, mais son mari a été la victime des pénitents blancs. Il importe au genre humain que les fanatiques de Toulouse soient confondus.

Un autre fanatique de Patouillet, aidé de Caveirac, a écrit deux volumes [1] contre l'*Histoire générale*. Tant mieux si on lit leurs livres: cela fera naître des éclaircissements. J'avais levé un coin du voile dans la première édition ; je le déchire un peu dans la seconde. Vous y trouverez de quoi vous édifier.

En attendant, j'enverrai à l'académie l'*Héraclius* de Calderon : il fera connaître le génie espagnol. En vérité ils sont dignes d'avoir chez eux l'inquisition.

Que faites-vous à présent? travaillez-vous en géométrie, en histoire, en littérature? Quoi que vous fassiez, écrasez l'infame, et aimez qui vous aime.

3703. A M. SAURIN.

A Ferney, 28 novembre.

Je vous sais très bon gré, mon cher confrère, d'avoir fait un Saurin, et je vous remercie tendrement de me l'avoir appris dans une si jolie lettre. Je suis de votre avis ; c'était un garçon qu'il vous fallait.

J'aime le sexe assurément,
Je l'estime, je sais qu'il brille
Par les graces, par l'enjouement ;

[1] Les *Erreurs de Voltaire* sont de Nonnotte ; voyez la lettre 3663. B.

Que souvent d'esprit il pétille,
Qu'en ses défants il est charmant :
Mais j'aime mienx garçon que fille.

Cela ne veut pas dire que je sois du goût de Soerate ou des jésuites; j'entends seulement que je vous souhaitais un garçon.

Nous avons besoin de Saurins
Qui vengent la philosophie
De ces fanatiques gredins
Ergotants en théologie.
En vain depuis pen la Raison
Vient d'ouvrir en secret son temple;
L'infame Superstition,
Qu'un vulgaire hébété contemple,
Monte toujours sur ses tréteanx.
Elle nous vend son mithridate:
Chaumeix la suit, Omer la flatte;
Et des fripons et des cagots
En violet, en écarlate,
Sont ses Gilles et ses bedeaux.

Votre enfant, mon cher confrère, apprendra de vous à penser. Je fais mes compliments à la mère de donner à son fils ses beaux tétons: c'est encore là une sorte de philosophie qui n'est pas à la mode.

Vous devriez bien, avant que je meure, passer quelque temps à Ferney avec la mère et le fils. Les philosophes sont trop dispersés, et les ennemis de la raison trop réunis.

C'est une bonne acquisition que celle de l'abbé de Voisenon [1], tant qu'il se portera bien; mais c'est un saint dès qu'il est malade.

[1] Qui fut élu le 4 décembre membre de l'académie française, à la place de Crébillon, et y fut reçu le 22 janvier 1763. B.

J'ai ouï dire en effet beaucoup de bien d'une tragédie d'*Éponine*[1]. Il faut au moins que la France brille par le théâtre ; c'est toute la supériorité qui lui reste. Je crois que vous avez assisté aux assemblées où l'on a lu le *Jules-César* de Gilles Shakespeare. J'enverrai incessamment l'*Héraclius* de Scaramouche Calderon ; cela vous amusera.

Je vous embrasse, mon cher confrère, de tout mon cœur.

3704. A M. P. ROUSSEAU,

A BOUILLON.

Au château de Ferney en Bourgogne, par Genève, 28 novembre.

Ce que vous m'apprenez, monsieur, me surprend beaucoup, si pourtant quelque chose dans ce monde doit nous surprendre. Je vous croyais à l'abri de tout dans le pays des Ardennes, et au milieu des rochers.

Je m'imaginais que M. le duc de Bouillon y était absolument le maître, et en état de vous favoriser. Vous me paraissiez avoir sa protection ; je ne vois pas ce qui a pu vous l'ôter. Si vous m'aviez averti plus tôt, j'aurais tâché de vous être utile ; il aurait été peut-être plus convenable à vos intérêts que vous eussiez accepté le château que je vous offrais dans le voisinage de Genève. Vous y auriez joui de la plus grande indépendance, et vous auriez eu les débouchés les plus sûrs pour le débit de votre *Journal*[2] ;

[1] Tragédie de Chabanon, jouée le 6 décembre 1762. B.

[2] Le *Journal encyclopédique ;* voyez ma note, tome XL, page 129. B.

mais votre dernier naufrage vous a conduit dans un port qui est bien au-dessus de tout ce que je pouvais vous offrir; vous n'auriez eu chez moi que de la liberté, et vous avez à Manheim la protection d'un prince aussi éclairé que bienfesant. Heureusement pour vous il n'y a dans le Palatinat que des jésuites allemands qui n'entendent pas le français, et qui ne savent que boire. Ne doutez pas que je n'aie l'honneur d'écrire à S. A. E. tout ce que je pense de vous et de votre journal. Je n'ai point ici la tragédie d'*Olympie*; je l'ai envoyée à un de mes amis, dans le dessein de la corriger encore. Elle a servi aux amusements de monseigneur l'électeur palatin; elle a même servi aux miens. Je l'ai fait jouer sur mon petit théâtre de Ferney; mais ce n'est pas assez de s'amuser, il faut tâcher de bien faire, et cela est prodigieusement difficile. Je suis fâché qu'un autre prince [1] dont vous parlez vous ait pris pour un wigh, et qu'il ait cassé vos vitres; on s'attendait autrefois qu'il casserait celles de Londres. Il paraît que les temps sont bien changés, et qu'il l'est encore davantage. Les horribles malheurs qu'il a essuyés doivent, ce me semble, consoler les particuliers qui ont à se plaindre de la fortune. Je m'intéresse extrêmement, monsieur, à tous les chagrins que vous avez essuyés; et si mon faible suffrage peut contribuer à votre félicité à la cour de Manheim, vous pouvez y compter, comme sur mon estime et mon attachement.

[1] Le roi de Prusse Frédéric-le-Grand. B.

3705. A M. DAMILAVILLE.

Le 30 novembre.

Mon frère, j'ai aussi *prouvé par les faits*[1], et j'espère que ces faits, rapportés avec fidélité dans l'*Essai sur l'Histoire générale*, feront plus d'impression sur les esprits bien faits que les détestables sophismes du m........ Houtteville, de l'académie française. Ces faits font deviner au lecteur bien des vérités qu'on n'oserait lui dire. Les hommes s'attachent plus aux vérités qu'ils croient avoir découvertes, qu'à celles qu'on leur a enseignées. Cette seconde édition pourra faire du bien; elle est augmentée de plus d'un tiers, et elle est de deux tiers plus hardie. Je vous l'enverrai dès qu'elle sera finie.

Voici, en attendant, un petit article[2] de la lettre *M* d'un *Dictionnaire* que j'avais fait pour mon usage; je le soumets au grand frère Diderot. Ne pourrai-je point avoir quelque article manuscrit du *Dictionnaire encyclopédique?*

Nardi parvus onyx eliciat cadum!
Hor., lib. IV, od. XII, v. 17.

Je fus bien indigné des articles *Ame* et *Enfer* du premier volume; et c'est cet article *Ame*, cet article sottement théologique, qu'un Omer accuse de matérialisme. Que ces absurdités me mettent en colère! mais, patience; il faut que la raison soit paisible.

[1] Allusion au titre de l'ouvrage de l'abbé Houtteville : *la Vérité de la Religion chrétienne prouvée par les faits*; voyez tome XXXIV, page 312. B.

[2] L'article Moïse (voyez lettre 3716) du *Dictionnaire philosophique* de 1764, formant aujourd'hui la 2[e] section; voyez t. XXXI, p. 239. B.

Frère Thieriot m'avait promis de me faire avoir les *Dialogues* de cet imbécile saint Grégoire-le-Grand; c'est un monument de bêtise que je veux avoir dans ma bibliothèque. Thieriot m'abandonne.

J'embrasse mes frères. Renvoyez-moi *M*, quand les frères l'auront lu.

3706. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

Ferney, 2 décembre.

Pardonnez à un ami qui écrit si rarement. La philosophie et l'amitié en murmurent, mais elles n'en sont point altérées, et la mauvaise santé et l'âge ne sont que des excuses trop valables. Aimez toujours, monsieur, un solitaire que votre sagesse et les folies des hommes vous attachent pour jamais. Une espèce de colporteur suisse m'a dit qu'il vous avait envoyé, il y a un mois, une brochure. Je soupçonne, par le titre, que vous n'en serez pas trop content. C'est, dit-il, l'ouvrage d'un curé; et ce n'est pas un prône[1]. Vous lisez tout, bon ou mauvais, et vous pensez que, dans les plus méchants livres, il y a toujours quelque chose dont on peut faire son profit.

La paix [2] va nous rendre les plaisirs, et ne fera pas de tort à la philosophie; il vaut mieux cultiver sa raison que se battre. Je viens de détruire des maisons comme on fesait en Vestphalie; mais je les ai changées en jardins, et à la guerre on ne les change qu'en déserts. Je vous souhaite, dans votre agréable

[1] *Extrait des Sentiments de J. Meslier;* voyez tome XL, page 389. B.

[2] Elle fut signée le 10 février 1763; voyez tome XXI, page 338. B.

retraite, des journées remplies et heureuses, des amis qui pensent, l'exclusion des sots, et une bonne santé. Je m'imagine que cela est votre lot; il ne manque au mien que d'être avec vous.

3707. A M. DAMILAVILLE.

6 décembre.

Mes frères, les *Pensées tirées des objections diverses*, etc., sont un excellent ouvrage. Il faut en tirer quelques exemplaires pour les sages; mais je crois que rien ne fera jamais plus d'impression que le livre de Meslier. Songez de quel poids est le témoignage d'un mourant et d'un prêtre homme de bien. On dit qu'il paraîtra quelque chose [1] à l'occasion des Calas et des pénitents blancs, mais qu'on attendra que la révision ait été jugée.

Le docteur Tronchin m'a enfin mandé qu'il n'y avait point de guérison pour le petit enfant [2] à qui mon frère s'intéresse; je souhaite que le docteur se trompe.

Qu'est-ce donc que ce drôle de fou qui traite le public comme Ajax traitait ses moutons [3], et qui tombe sur lui en furieux? Il a donc fait une tragédie d'*Ajax?* l'a-t-on mis aux Petites-Maisons? comment se nomme-t-il?

Est-il vrai qu'Élie de Beaumont est très courroucé

[1] *Traité sur la tolérance*, etc.; voyez tome XLI, page 213. B.

[2] Daumart; voyez page 451. B.

[3] Poinsinet de Sivry ayant donné, le 30 auguste 1762, sa tragédie d'*Ajax*, en publia une défense sous ce titre: *Appel au petit nombre, ou le Procès de la multitude*, 1762, in-8°, avec cette épigraphe: « Ajax ayant « été mal jugé entra en fureur, et prit un fouet pour châtier ses juges. » B.

de voir la famille de Loyseau dans sa moisson [1] ? Mon cher frère, s'il est vrai, calmez ses douleurs; représentez-lui que dans une affaire telle que celle des Calas, il est bon que plusieurs voix s'élèvent; c'est un concert d'ames vertueuses. Il s'agit de venger l'humanité, et non de disputer un peu de renommée. Il y aura place pour Beaumont et pour Loyseau dans le temple de la gloire et de la vertu, et aucun d'eux n'entrera dans la caverne de l'envie.

J'embrasse mon frère et mes frères.

P. S. Il y a un enfant qui se dit petit-neveu de Corneille. Il demeure chez M. Noël, maître de pension, faubourg Saint-Marceau. Son nom est Vannier. Il demande un exemplaire de Corneille; cela est assurément bien juste. Je prie très instamment mon frère de lui faire passer ce petit billet [2].

3708. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 décembre.

Mes divins anges, vous avez beau faire, on ne commande point au diable; les sorciers seuls ont ce privilége, et c'est le diable qui me commande. Il s'empara de moi il y a bientôt dix-huit mois, et me fit faire en six jours la sottise que vous savez [3]. J'étais ivre de mon ouvrage au septième; mais l'âge m'a rendu un peu défiant, et surtout je me défie de moi-même. Mes chers anges, je vous parlais d'attendre

[1] La gloire de défendre les Calas. B.
[2] Ce billet est perdu. B.
[3] *Olympie.* B.

au carême; à présent je vous supplie de remettre à Pâques. Plus on attend, plus valent les tragédies. Vous ne chômerez point cet hiver. Vous avez *Éponine*, dont on dit beaucoup de bien. Il y a force tragédies, force comédies; vous aurez le plaisir de voir des succès et des chutes. Souffrez que, cet hiver, je me donne tout entier à mon paradis de Ferney, au *Czar Pierre*, à *Corneille*, à l'*Histoire générale;* quand j'aurai fait tout cela, et que ma tête sera libre, alors vous aurez tant de vers qu'il vous plaira. Sachez de plus, ô anges! qu'il y a sur le métier un ouvrage à l'occasion des Calas [1] qui pourrait être de quelque utilité, à ce que disent les bons cœurs, et pour lequel on vous demandera votre suffrage et votre protection.

Je vous remercie historiquement de m'avoir confirmé la cession de la Floride. Quelle honte! quelle guerre! les ministères de Philippe III et de Philippe IV ne se conduisirent pas plus misérablement que les Espagnols d'aujourd'hui.

O que votre aimable duc de Praslin a bien fait de finir tant de pauvretés! il a rendu service au genre humain, et surtout aux Français. Je me soucie très peu du Canada, je ne l'ai jamais aimé; mais la paix nous devenait nécessaire comme le manger et le dormir. Je l'en remercie encore, et je suis enchanté que ce soit votre ami qui ait fait une si bonne œuvre.

Vous me dites toujours que je ne réponds point aux chefs d'accusation que je me fais sur *Zulime*, sur *Mariamne*. Je reverrai *Mariamne* et *Zulime*

[1] *Traité sur la tolérance;* voyez tome XLI, page 213. B.

quand je retrouverai ma tête, j'entends ma tête poétique. A présent je suis tout prose; me voilà cunctateur. Attendons : *Zulime*, *Mariamne*, *Olympie*, tout cela viendra si je vis. Savez-vous que je suis bien vieux ? Le duc de Villars, quoique plus jeune, est plus vieux que moi ; il a des convulsions de Saint-Médard à le faire canoniser par les jansénistes. Il souffre héroïquement ; il a dans les maux plus de courage que son père. Il y a bien des sortes de courage.

3709. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 13 décembre.

O mes anges! l'épouseur[1] est arrivé: c'est un demi-philosophe. Il n'a rien pour le présent, mais il y a quelque apparence qu'il aura mademoiselle Corneille, et que mademoiselle Corneille aura plus que je ne vous avais dit. La terre qui doit revenir au philosophe est dans la Bresse, dans mon voisinage; tout cadre à merveille. Le père ne donnera probablement à son fils que son approbation, et peu d'argent; on y suppléera comme on pourra. Il est assez plaisant que je marie une nièce de Corneille; c'est une plaisanterie que j'aime beaucoup.

Le demi-philosophe n'est point effarouché que la future ait fait peu de progrès dans la musique, dans la danse, et autres beaux-arts; il ne danse, ni ne chante, ni ne joue: il est pour la conversation, et il veut penser.

Je pense qu'il conviendrait que M. le duc de Choi-

[1] Vaugrenant; voyez lettre 3490.

seul ne réformât pas la compagnie du futur ; il ne faut pas donner ce dégoût à *Cinna*, ce serait un triste présent de noces ; il est bon d'ailleurs de conserver des officiers qui ne sont pas des petits-maîtres.

Ma famille suisse, dont je vous avais parlé, va partir pour la Floride. C'est le plus beau des climats ; l'inquisition va en être bannie[1]. Si je n'étais pas à Ferney, il me semble que j'irais à la Floride.

Conservez vos bontés à qui vous adore.

3710. A M. DAMILAVILLE.

13 décembre.

O mon cher frère ! vous faites une action digne des beaux siècles de la philosophie. Je vous remercie au nom de la vérité et au mien. J'ai fait sur-le-champ transcrire votre écrit[2], qui m'enchante autant qu'il m'honore ; je vous renvoie le mien, qui sera bien honoré d'être à côté du vôtre : il est mieux qu'il n'était, parcequ'il est conforme à vos remarques autant que je l'ai pu. On m'assure que l'impertinent ouvrage que vous daignez réfuter, et qui peut en imposer aux ignorants, est de la façon de Patouillet et de Caveirac ; j'ai cru y reconnaître le style de l'abominable auteur de l'*Apologie* de la Saint-Barthélemi. Il est juste que de mon côté je serve un peu la philosophie et les frères. Je vais insérer dans l'*Histoire générale* un

[1] Par le traité de paix du 10 février 1763, l'Espagne céda la Floride à l'Angleterre. B.

[2] Ce sont les *Additions aux observations*, etc., que Voltaire fit imprimer à la suite de ses *Éclaircissements historiques* ; voyez t. XLI, p. 85. B.

chapitre [1] sur les gens de lettres et sur l'*Encyclopédie;* il sera fait de façon qu'Omer-Fleury en rougira, et ne pourra ni se fâcher ni nuire.

Le Mémoire de Loyseau [2] vient fort bien après les autres: ce sont trois batteries de canon qui battent la persécution en brèche. Je crois vous avoir déjà mandé [3] qu'il paraîtrait en son temps, à l'occasion des Calas, un écrit sur la tolérance *prouvée par les faits.* O mes frères! combattons l'*inf...* jusqu'au dernier soupir. Frère Thieriot est du nombre des tièdes; il faut secouer son ame. Je n'ai reçu que douze lignes de lui depuis qu'il dort à Paris.

Joue-t-on encore *Éponine ?* l'Opéra-Comique soutient-il toujours la gloire de la France? *Écr. l'inf....*

3711. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

16 décembre.

O mes anges! vous avez entrepris d'affubler mademoiselle Corneille du sacrement de mariage, seul sacrement que vous devez aimer. Mon demi-philosophe, que vous m'avez dépêché, n'est pas demi-pauvre, il l'est complètement. Son père n'est pas demi-dur, c'est une barre de fer. Il veut bien donner à son fils mille livres de pension; mais, en récompense, il demande que je fasse de très grands avantages; de sorte que je ne suis pas demi-embarrassé. Je n'ai

[1] C'était le chapitre LXI de l'édition de 1761-63. Je l'ai placé tome XLI, page 19. B.

[2] Voyez ma note, tome XL, page 500, n° VI. B.

[3] Lettre 3707. B.

presque à donner à mademoiselle Corneille que les vingt mille francs que j'ai prêtés à M. de La Marche, qui devraient être hypothéqués sur la terre de La Marche, et sur lesquels M. de La Marche devrait s'être mis en règle depuis un an; au lieu que je n'ai pas même de lui un billet qui soit valable. Cela s'est fait amicalement, et les affaires doivent se traiter régulièrement.

Ces vingt mille francs donc, quatorze cents livres de rente déjà assurées, environ quarante mille livres de souscription, le marié et la mariée nourris, chauffés, désaltérés, portés[1] pendant notre vie, c'est là une raison qui n'est pas la raison sans dot[2]; et si un père qui ne donne rien à son fils le philosophe trouve que je ne donne pas assez, vous sentez, mes anges, que ce père n'est pas un homme accommodant.

Cependant il faut tâcher de faire réussir une affaire que vous m'avez rendue chère en me la proposant.

Notre futur a fait noblement son métier de meurtrier, tout comme un autre : puis il me paraît trop philosophe pour aimer beaucoup l'emploi de tuer du monde pour de l'argent et pour une croix de Saint-Louis. Je le crois très propre aux importantes négociations que nous avons avec la petitissime et très pédantissime république de Genève. Voici un temps favorable pour employer ailleurs M. de Montpéroux, résident à Genève. Il y a bien des places dont M. le

[1] Allusion au vers du *Joueur* de Regnard, acte III, scène 3:
Alimenté, rasé, désaltéré, porté. B.

[2] Voyez l'*Avare* de Molière, acte I, scène 5. B.

duc de Praslin dispose. Il me semble que si vous vouliez placer à Genève notre futur, vous obtiendriez aisément cette grace de M. le duc de Praslin : rien ne serait plus convenable pour les Genevois et pour moi, et surtout pour madame Denis, qui commence à trouver les hivers rudes à la campagne au milieu des neiges. Mademoiselle Corneille vous devrait son établissement, madame Denis et moi nous vous devrions la santé, M. de Vaugrenant vous devrait tout. Voyez, anges bienfesants, si vous pouvez faire tant de bien, si M. le duc de Praslin veut s'y prêter. Vous pouvez faire quatre heureux, et c'est la seule manière de célébrer ce beau sacrement de mariage sous vos auspices; sans cela l'inflexible père ne donnera point son consentement, et voici comment il raisonne : l'argent des souscriptions est peut-être peu de chose, et l'on ne saura que dans dix-huit mois à quoi s'en tenir. On ne veut guère articuler dans un contrat de mariage l'espérance d'un produit de souscription pour un livre imprimé par des Genevois. Les quatorze cents livres de rente qui appartiendront à mademoiselle Corneille ne sont que viagères; elle n'aura donc que mille livres de rente à stipuler réellement.

Il pourra même pousser plus loin ses scrupules, s'il sait que le premier président actuel de Dijon dispute à son père jusqu'à la propriété de la terre de La Marche. Notre sacrement est donc hérissé de difficultés, et toutes seraient aplanies par l'arrangement que j'imagine. Le sort de mademoiselle Corneille est donc entre les mains de mes anges.

Je baise le bout de leurs ailes avec plus de ferveur que jamais : il est vrai que je ne leur envoie point de tragédie pour les séduire. Je suis occupé à présent à faire un parc d'une lieue de circuit, qui a pour point de vue, en vingt endroits, dix, quinze, vingt, trente lieues de paysage. Si je peux trouver d'aussi belles situations au théâtre, vous aurez des drames; mais laissons passer les plus pressés, et fesons-nous un peu desirer. Je sais bien que M. de Marigni[1] ne m'élèvera point de mausolée; mais mes anges diront: Il avait quelque talent, il nous aimait.

Au reste, je n'ai confié à personne qu'à vous mes propositions politiques. Tâchez de faire notre affaire: si vous voulez que M. de Vaugrenant et mademoiselle Corneille fassent des philosophes et des feseurs de tragédies, donnez-nous la résidence de Genève. Mes anges, faites comme vous voudrez, comme vous pourrez; pour moi, je suis à vos ordres, à vos pieds, à vos ailes jusqu'au dernier moment de ma vie.

N. B. Madame Denis et mademoiselle Corneille ne sont pas si contentes que moi du demi-philosophe; elles le trouvent sombre, duriuscule, peu poli, peu complaisant, marchandant, et marchandant mal; mais si la résidence genevoise était attachée à ce mariage, nos dames pourraient être plus contentes. Enfin ordonnez.

[1] Frère de madame de Pompadour. Il fit, en sa qualité d'intendant des bâtiments du roi, ériger un mausolée à Crébillon. B.

3712. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

18 décembre.

Autres considérations présentées à mes anges au sujet du futur. Nos dames sont aujourd'hui beaucoup plus contentes: je l'avais bien prévu. Il avait fait un traité sur le mariage, que madame Denis prétendait ressembler au catéchisme d'Arnolphe dans *l'École des Femmes*[1]. Il s'est bien donné de garde de me lire ce rabâchage; mais s'il épouse notre petite, nous lui ferons abjurer son catéchisme par une clause expresse du contrat, et il le brûlera en notre présence. Je crois que de notre demi-philosophe on pourra faire un philosophe complet, en rabotant un peu.

Je persiste à croire qu'on peut en toute sûreté l'employer aux grandes négociations avec la république de Genève. Mes anges, mon idée est divine! mes anges, il plaira beaucoup aux Genevois, car il est sérieux, et il raisonne. Figurez-vous, encore une fois, combien cette place nous ajusterait. Allons, monsieur le duc de Praslin, faites quelque chose en faveur de *Cinna*, et des belles scènes d'*Horace* et de *Pompée*. Mes anges, regardez cette affaire comme la plus digne de vos soins angéliques.

Vous y réussirez, n'est-il pas vrai? Mon Dieu, quel plaisir!

[1] Acte III, scène 2. B.

3713. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 19 décembre.

C'est une belle époque, monsieur, dans les courtes archives de la raison humaine, que votre empressement généreux et celui de vos confrères à protéger l'innocence opprimée par le fanatisme. Personne ne s'est plus signalé que vous. Non seulement vous êtes le premier qui ayez écrit en faveur des Calas, mais votre Mémoire étant signé de quatorze avocats, devient une espèce de jugement authentique dont l'arrêt du conseil ne pourra guère s'écarter. M. Mariette a travaillé judiciairement pour le conseil, et M. Loyseau, en s'exerçant sur la même matière, rend un nouveau témoignage à la bonté de la cause et à votre générosité. Tout ce que j'ai lu de vous me rend déjà précieux tout ce que vous voudrez bien m'envoyer. Vous joignez la philosophie à la jurisprudence, et vous ne plaiderez jamais que pour la raison.

Je suis enchanté que vous soyez lié avec M. de Cideville; son ancienne amitié pour moi me donnera de nouveaux droits sur la vôtre. Je présente mes respects à madame de Beaumont, et je vous jure que je vous donne toujours la préférence sur les autres Beaumont[1], fussent-ils papes.

3714. A M. LE COMTE DE SCHOWALOW.

A Ferney, le 19 décembre.

Enfin donc, monsieur, j'aurai la consolation de

[1] Christophe de Beaumont était alors archevêque de Paris; voyez ma note, tome XXXIII, page 19. B.

Digitized by Google

ne point mourir sans avoir eu l'honneur de vous voir. J'étais fort malade quand j'ai reçu par M. le prince Gallitzin les douces espérances que vous m'avez données. Je vous ai déjà dit, je crois, du moins j'ai dû vous dire[1], que vous êtes, pour les arts de l'esprit et de l'agrément, ce que Pierre-le-Grand a été pour la police de son empire : la différence sera que vous voyagerez chez les nations étrangères avec plus de connaissance et de goût que vous n'en trouverez peut-être dans la plupart des pays que vous verrez. Je me flatte, monsieur, que vous aurez la bonté de m'informer du temps de votre départ. Vous passerez sans doute par l'Allemagne et par Genève pour aller en France : vous verrez tantôt des cours brillantes, et tantôt des ermitages rustiques. Je suis dans le dernier cas : vous ne verrez en moi qu'un philosophe champêtre; vous passerez de la magnificence à la simplicité, mais songez que c'est dans cette simplicité champêtre que se trouve la vérité et l'effusion du cœur. La vanité vous donnera ailleurs des fêtes; mais la cordialité vous fera les honneurs de Ferney et des Délices. Si vous venez en hiver, vous trouverez autant de neige que chez vous; si vous venez au printemps, vous trouverez des fleurs.

Comme je suis précisément entre la France et l'Allemagne, je me flatte d'avoir l'honneur de vous voir à votre passage et à votre retour. Ce seront deux époques bien agréables dans ma vie. Cette espérance adoucit tous les maux auxquels la nature m'a livré;

[1] Dans ses lettres 3405, 3607, et 3669, Voltaire appelle Schowalow le *Mécène de la Russie*. B.

je les souffre patiemment, et je vous desire ardemment. Votre excellence doit être bien persuadée des sentiments tendres et respectueux de votre, etc.

3715. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 23 décembre.

Je ne peux rien ajouter, mes favorables anges, à tout ce que je vous ai dit sur le futur [1], sinon que je suis content de lui de plus en plus. Les bons caractères sont, dit-on, comme les bons ouvrages; on en est moins frappé d'abord qu'on ne les goûte à la longue; mais comme il n'a rien, et que de long-temps il n'aura rien, il est difficile de le marier sans la protection de M. le duc de Praslin, et c'est sur quoi nous attendons vos ordres.

En attendant, il faut que je vous parle de mademoiselle d'Épinay ou de l'Épinay [2]; ce n'est pas pour la marier. M. le maréchal de Richelieu paraît avoir usé de ses droits de premier gentilhomme de la chambre avec cette infante; il veut la payer en partie par les rôles qu'avait mademoiselle Gaussin dans les pièces de votre serviteur; il me demande une déclaration en faveur de la demoiselle, et même au détriment de l'infante Hus. Dites-moi, mes souverains, ce que je dois faire. Jamais je n'ai été moins au fait du *tripot*, et moins en état d'y travailler. Il faut finir mes tâches prosaïques, et attendre l'inspiration. Je crois que, s'il arrivait malheur aux pièces nouvelles,

[1] Voyez lettres 3711 et 3712. B.

[2] Pierre-Claude-Hélène Pinel, dite d'Épinay, née vers 1740, mariée, en 1769, à François-René Molé, morte à Paris le 17 septembre 1782. B.

les comédiens pourraient trouver quelque ressource dans *le Droit du Seigneur* et dans *Mariamne*, telle qu'elle est; car je vous avoue que je trouve très bon que la Salome dise à Mariamne qu'elle ne la regarde plus que comme une *rivale*[1]. C'est précisément cette rivalité dont il s'agit, c'est de quoi Salome est piquée; et une femme à qui on joue ce tour dit volontiers à son adverse partie ce qu'elle a sur le cœur.

A l'égard de *Zulime*, pourquoi l'imprimer, si elle ne peut rester au théâtre? et il me semble qu'elle ne peut y rester si on ne laisse la fin telle que je l'envoyai, et telle que nous l'avons jouée sur le théâtre de Ferney. Vous m'avouerez qu'il est dur pour un pauvre auteur qu'on change malgré lui ce qu'il croit avoir bien fait. Il peut se tromper, cela n'arrive que trop souvent; mais vous savez qu'il n'en est pas moins sensible, et surtout quand il a vu l'effet heureux des choses qu'on veut rayer dans son ouvrage, et qu'on y substitue des corrections dont il est mécontent. Il a quelque droit d'être affligé.

Quant au duc de Foix rechangé en un autre personnage[2], n'est-ce pas un peu trop d'inconstance? Souffrira-t-on plus aujourd'hui une méchante action dans un prince du sang qu'on ne la supporta autrefois? n'y a-t-il pas des choses qu'il faut placer dans des temps éloignés, et qui révoltent quand elles sont présentées dans des temps plus récents? ne vaut-il pas mieux mettre une proposition sanguinaire et bar-

[1] C'est acte II, scène 2, que Salome appelle Mariamne « imprudente rivale; » voyez tome II, page 208. B.

[2] Redevenu le duc de Vendôme; voyez tome III, pages 286 et 430. B.

bare dans la bouche des Maures que dans celle des Anglais? Ce sont les Maures qui demandent le sang du héros de la pièce; ce sont eux qui exigent qu'un prince français leur sacrifie son frère. En vérité, je ne vois pas comment on pourrait supposer que des Anglais (qui se piquent aujourd'hui d'être une nation généreuse) pussent faire une telle proposition à un prince de la race qui est à présent sur le trône. Assurément le moment n'est pas propre; ce n'est pas le temps d'insulter les Anglais. Je crois que nos princes du sang et le duc de Bedfort seraient également indignés, et que le public le serait comme eux.

Si cette idée insoutenable est tombée dans la tête de Lekain, vous lui ferez comprendre sans doute à quel excès il se trompe. Cela lui arrive bien souvent. Je confierai volontiers des rôles aux Lekain et aux Clairon, mais je ne les consulterai jamais.

Croyez-moi, encore une fois; qu'ils jouent *le Droit du Seigneur* et *Mariamne*, s'ils n'ont rien de nouveau ce carême. Je tâche d'oublier *Olympie*, afin d'en mieux juger, et de vous l'envoyer plus digne de vous. J'ai presque achevé l'*Histoire générale*, que j'ai conduite jusqu'à la paix pour ce qui regarde les événements politiques, et jusqu'à l'arrêt singulier du parlement contre l'*Encyclopédie* pour ce qui concerne l'histoire de l'esprit humain. On finit d'imprimer *Pierre-le-Grand*. Je serai bientôt libre, et je me rendrai au *tripot;* car, entre nous, je l'aime autant que vous l'aimez.

Puissé-je, en attendant, faire un épithalame[1]! mais

[1] Il ne fut point fait; le mariage dont il est question dans les lettres 3711 et 3712 manqua. B.

cela dépend de M. le duc de Praslin. Voilà bientôt ce qu'on appelle le jour de l'an : je souhaite à mes anges toutes les félicités terrestres; car, pour les célestes, n'y comptons pas.

3716. A M. DAMILAVILLE.

26 décembre.

Mon frère, renvoyez-moi, je vous prie, mon *Moïse*[1] et mon canevas de chapitre pour l'histoire, dûment revu par les frères.

Il me paraît que l'affaire des Calas prend un bon tour dans les esprits. L'élargissement des demoiselles Calas prouve bien que le ministère ne croit point Calas coupable; c'est beaucoup. Il me paraît impossible à présent que le conseil n'ordonne pas la révision : ce sera un grand coup porté au fanatisme. Ne pourra-t-on pas en profiter? ne coupera-t-on pas à la fin les têtes de cette hydre?

Je certifie toujours que je n'ai reçu de frère Thieriot qu'un petit billet du 1er de novembre. Je lui avais demandé la meilleure histoire du Languedoc[2]; car ce Languedoc est un peu le pays du fanatisme, et on pourrait y trouver de bons mémoires. Dieu merci, ce monstre fournit toujours des armes contre lui-même.

Mon cher frère voudrait-il me faire avoir *presto*, *presto*, un petit *Dictionnaire des Conciles*[3], qui a

[1] Voyez lettre 3705. B.

[2] Lettre 3701. B.

[3] Le *Dictionnaire portatif des Conciles* (par Alletz), un volume in-8°, est de 1758. B.

paru, je crois, l'année passée? cela cadrerait fort bien avec mon *Dictionnaire d'Hérésies*[1]. La théologie m'amuse, la folie de l'esprit humain y est dans toute sa plénitude.

Je voudrais savoir ce que frère Thieriot a fait d'un sermon[2] dont il avait trois exemplaires; il doit au moins avoir converti trois personnes.

Aimez-moi, mes chers frères; *écr. l'inf*...

3717. A MADAME DE FLORIAN[3].

29 décembre.

J'ai tort, ma chère nièce; je n'ai pas rempli mon devoir; mais si vous saviez tout ce qui m'est arrivé, vous me pardonneriez. Je vous souhaite à vous et au grand écuyer de Cyrus toute la félicité que vous méritez tous deux. On dit que d'Hornoy a le ventre d'un président, et qu'il ne sera pourtant pas conseiller au grand-conseil. L'abbé[4] est donc en retraite, dans son abbaye, avec une fille et des livres? Je suis fort content de son *Irène*, et je le trouve très avisé, étant sous-diacre, de n'avoir pas donné au concile de Nicée tous les ridicules qu'il mérite. Pour moi, qui n'ai pas l'honneur d'être dans les ordres sacrés, je n'épargne pas les impertinences de l'Église quand je les ren-

[1] Ce titre avait été donné au *Dictionnaire philosophique* par Dalembert, à la fin de sa lettre du 17 novembre; voyez n° 3698. B.

[2] Probablement le *Sermon du rabbin Akib;* voyez t. XL, p. 369. B.

[3] Dans les éditions précédentes cette lettre porte le nom de madame de Fontaine, qui était cependant mariée à Florian depuis plusieurs mois; voyez lettre 3558. B.

[4] L'abbé Mignot venait de publier son *Histoire de l'impératrice Irène*, 1762, in-12. B.

contre dans mon chemin. Je me suis fait un petit tribunal assez libre, où je fais comparaître la superstition, le fanatisme, l'extravagance, et la tyrannie. Je vous enverrai quelque jour *Olympie*, qui est dans un autre goût. Vous la verrez à peu près telle que nous l'avons jouée devant notre premier gentilhomme de la chambre, M. le maréchal de Richelieu.

Je m'occupe à présent de la tragédie des Calas, et je crois que le dénoûment en sera heureux. Le ministère a déjà élargi ses filles. Ce mot d'*élargir* ne convient guère, mais cela veut dire qu'on les a tirées de la prison appelée *couvent*, où on les avait renfermées. C'est un gage infaillible du gain du procès; car si le ministère ne croyait pas Calas innocent, il n'aurait pas rendu les filles à la mère. Il est honteux que cette affaire traîne au conseil si long-temps: des juges ne doivent pas aller à la campagne quand il s'agit d'une cause qui intéresse le genre humain.

Je vous pardonne de tout mon cœur, ma chère nièce, de ne m'avoir point écrit quand vous étiez dans vos terres; car il faut que les lettres aient un objet; et quand on a mandé qu'on a achevé son salon et meublé un appartement, on a tout dit. Mais à Paris, les nouvelles publiques, les pièces nouvelles, les nouvelles folies, les sottises nouvelles, sont un champ assez vaste, et vous peignez tout cela très joliment.

Il n'y a pas d'apparence que je puisse aller dans votre bruyante ville; ni ma mauvaise santé, ni l'édition de Pierre Corneille, ni mes bâtiments, ni un parc d'une lieue de circuit, que je m'avise de faire, ne me permettent de me transplanter si tôt. Il faut au moins

remettre ce voyage à une année, si la nature m'accorde une année de vie. Soyez sûre que toutes celles qui me pourront être réservées seront employées à vous aimer. Votre sœur vous embrasse aussi de tout son cœur.

3718. A M. LE COMTE D'ARGENTAL[1].

Ferney.

O anges! vous connaissez les faibles mortels, ils se traînent à pas lents. Quatre vers le matin, six le soir, dix ou douze le lendemain, toujours rentrayant, toujours rapetassant, et ayant bien de la peine pour peu de chose. Renvoyez-moi donc ma guenille, afin que sur-le-champ elle reparte avec pièces et morceaux, et que la hideuse créature se présente devant votre face, toute recousue et toute recrépie.

Mais, ô mes divins anges! le drame de *Cassandre* est plus mystérieux que vous ne pensez. Vous ne songez qu'au brillant théâtre de la petite ville de Paris, et le grave auteur de *Cassandre* a de plus longues vues. Cet ouvrage est un emblème. Que veut-il dire? que la confession, la communion, la profession de foi, etc., etc., sont visiblement prises des anciens. Un des plus profonds pédants de ce monde (et c'est moi) a fait une douzaine de commentaires par A et

[1] Les quatre premiers alinéa de cette lettre doivent être de février 1762 (voyez ma note sur la lettre 3526). J'indiquerai de quelle date je crois être chacun des autres alinéa. Il me paraît évident que cette lettre se compose de fragments de plusieurs autres écrites à diverses époques. Dans l'impossibilité, faute des originaux, de pouvoir rétablir les lettres telles qu'elles ont dû exister, j'ai laissé les choses dans l'état et à la place où je les ai trouvées. B.

par B[1] à la suite de cet ouvrage mystique, et je vous assure que cela est édifiant et curieux. Le tout ensemble fera un singulier recueil pour les ames dévotes.

J'ai lu la belle lettre de madame Scaliger à la nièce. Nous sommes dans un furieux embarras : si mademoiselle Dumesnil est ivre, adieu le rôle de Statira. Si elle n'est pas ivre, elle sera sublime. Mademoiselle Clairon, vous refusez Olympie ! mais vraiment vous n'êtes pas trop faite pour Olympie ; et cependant il n'y a que vous : car on dit que cette Dubois est une grande marionnette, et que mademoiselle Hus n'est qu'une grande catin. Tirez-vous de là, mes anges ; vous serez bien habiles avec ces demoiselles de coulisses.

Et ma tracasserie avec cet animal de Gui-Duchesne[2] ? Vous ne me l'avez jamais mise au net. Encore une fois, je ne crois pas avoir fait un don positif à Gui-Duchesne ; et je voudrais savoir précisément de quel degré est ma sottise. Sot homme est celui qui se laisse duper. Oh! oh! mes anges, mon cœur n'est accessible à l'amitié que pour vous seuls ; il est dur comme le pot de fer pour tout le reste ; il n'y a que pour vous qu'il sache s'attendrir.

[3] Mon plus grand malheur, vous dis-je, est la mort

[1] Ce sont les notes qu'il avait mises à la suite de la tragédie d'*Olympie*, et qui, dans la présente édition, sont au bas du texte. B.

[2] Voyez ma note sur la lettre 3505. B.

[3] La paix entre la Russie et la Prusse est du 5 mai 1762 ; c'est donc aux environs de cette époque qu'appartient cet alinéa, qui est certainement postérieur à la mort d'Élisabeth (5 janvier), mais antérieur au détrônement de Pierre III (9 juillet). B.

d'Élisabeth. Je crois mon Schowalow disgracié. On dit la paix faite entre Pierre III et Frédéric III. Ma chère Élisabeth détestait Luc, et je n'y avais pas peu contribué, et je riais dans ma barbe, car je suis un drôle de corps; mais je ne ris plus, mademoiselle Clairon m'embarrasse.

[1] Mes divins anges, c'est bien dommage que la *Gazette littéraire*, si elle existe, se soit laissé prévenir sur le compte qu'elle pouvait rendre des *Lettres de mylady Montague*, qui paraissent en Angleterre. Les *Lettres de madame de Sévigné* sont faites pour les Français, et celles de mylady Montague, pour toutes les nations. Si jamais elles sont bien traduites (ce qui est fort difficile), vous serez enchantés de voir des choses curieuses et nouvelles, embellies par la science, par le goût, et par le style. Figurez-vous que depuis plus de mille ans nul voyageur, à portée de s'instruire et de nous instruire, n'avait été à Constantinople par les pays que madame de Montague a traversés; elle a vu la patrie d'Orphée et d'Alexandre; elle a dîné tête à tête avec la veuve de l'empereur Mustapha; elle a traduit des chansons turques, et des déclarations d'amour, qui sont tout-à-fait dans le goût du *Cantique des Cantiques;* elle a vu des mœurs qui ressemblent à celles qu'Homère a décrites; elle a voyagé avec son *Homère* à la main. Nous apprenons d'elle à nous défaire de bien des préjugés. Les Turcs ne sont ni si brutes ni si brutaux qu'on le dit. Elle

[1] Cet alinéa et le suivant, où il est question de la *Gazette littéraire*, ont l'air d'être de mai 1763; voyez ci-après les deux lettres du 19 mai. J'ai donné une note sur la *Gazette littéraire*, tome XLI, page 424. B.

a trouvé autant de déistes à Constantinople qu'il y en a à Paris et à Londres. J'avoue que j'ai été fâché qu'elle traite notre musique et notre sainte religion avec le plus profond mépris; mais nous devons nous accoutumer à cette petite mortification.

Apprenez-moi donc, je vous en prie, ce que devient cette *Gazette littéraire*. M. le duc de Praslin l'aura-t-il vainement protégée? y travaille-t-on, et y met-on un peu de sel? car sans sel il n'y a pas moyen de faire bonne chère : c'est la sauce qui fait le cuisinier.

[1] Je songe qu'une inscription ne peut être salée, c'est un grand malheur; elle ne doit point être, à mon gré, en prose latine pour un roi de France : elle ne peut être en prose française; le style lapidaire ne convient point à notre langue chargée d'articles, qui rendent sa marche languissante; il faut deux vers, mais deux vers français détachés sont toujours froids; c'est alors que la rime paraît dans toute sa misère. Pourriez-vous souffrir ce distique :

Il chérit ses sujets comme il est aimé d'eux :
C'est un père entouré de ses enfants heureux;

ou bien,

Heureux père, entouré de ses enfants heureux?

[2] Dites-moi, je vous en supplie, s'il est vrai que

[1] Il s'agit ici de l'inscription pour la statue de Louis XV, inscription dont Voltaire parle dans sa lettre à Pigalle, du 10 auguste 1763; mais les deux ou trois vers qu'on lit ici se retrouvent dans la lettre à Damilaville, du 21 septembre; et c'est de cette date que je crois l'alinéa. B.

[2] D'après ce que dit Voltaire dans ses lettres à d'Argental des 18 auguste et 27 septembre, à Damilaville du 21 septembre 1763, cet alinéa doit être du même temps. B.

M. le duc de Praslin a la bonté d'être notre rapporteur. L'affaire paraît être du ressort de M. le comte de Saint-Florentin, qui a le département de l'Église, mais M. le duc de Praslin a le département des traités et de la bienfesance; ainsi nous devons être entre ses mains. Pour moi, je me mets toujours sous vos ailes; il n'y a que là où je suis bien.

Que faites-vous de mes roués[1]? Quand je vous dis qu'il y a des vers raboteux, n'allez pas, s'il vous plaît, me prendre si fort au mot.

Toute notre petite famille se met aux ailes de mes anges. *Le Patriarche du Jura.*

P. S. Pont de Veyle est toujours très aimable; on voit bien qu'il est de la famille céleste, car il se distingue aussi par le bout de ses ailes légères; mais il est trop indifférent avec les gens qui l'aiment. Il me donne toujours des inquiétudes : je tremble qu'il ne me traite comme une de ses passions. La mienne sera de vous aimer toujours; je ne connais point de bonheur sans elle, mais avec elle tout m'est égal.

3719. A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

A Ferney, 2 janvier 1763.

Madame l'ange, le bon homme V. répond à la belle lettre, bien éloquente, bien pensée, bien agréable, que vous avez adressée à ma nièce, en attendant qu'elle vous remercie elle-même.

1° Il est vrai que j'ai toujours pensé que mes deux

[1] On sait que par cette expression Voltaire désigne sa tragédie du *Triumvirat*, jouée le 5 juillet 1764; voyez tome VIII, page 75. B.

anges favorisaient beaucoup mon demi-philosophe. Comment ne l'aurais-je pas cru, puisque mes deux anges me l'ont proposé? Ils savent à présent de quoi il est question, mais notre demi-philosophe n'en sait rien, et n'en saura rien, si la chose ne se fait pas.

Ce qui nous peut intriguer un peu, c'est que votre capitaine a fait confidence de son dessein coquet[1] à M. Micault, aide-major de l'armée d'Estrées, son compatriote, neveu de Montmartel, qui est à Genève au nombre des patients de Tronchin. M. Micault en a parlé en secret à une dame qui se porte bien, laquelle l'a redit en secret à une autre dame discrète; de sorte que notre secret est public, et que si le mariage manque, la longue cohabitation dans le même château pourra faire grand tort à notre enfant, qui est bien loin de mériter ce tort, et qui est digne assurément de l'estime et de l'amitié de tous ceux qui la connaissent. Elle raisonne sur tout cela fort sensément; elle se conduit avec sagesse. Je n'ai point connu de plus aimable naturel, et de plus digne de votre protection.

Le futur, comme j'ai déjà dit, n'a rien. Je me trompe, il a des dettes, et ces dettes étaient inévitables à l'armée. Je le crois honnête homme; j'espère qu'il se conduira très bien. Mais, encore une fois, il n'a que des dettes, une compagnie qui probablement sera réformée, un père et une mère qui ont l'air de ne laisser de long-temps leur mort à pleurer à leur philosophe, qui se sont donné mutuellement leur bien par contrat de mariage, et qui ont une fille qu'ils aiment.

[1] Le dessein d'épouser mademoiselle Corneille. B.



Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.
CORNEILLE, *Cinna*, act. I, sc. 3.

2° Vous pensez bien que je souhaite que l'édition de Pierre vaille beaucoup à Marie. Mais, si nous avons compté sur tous les beaux seigneurs français qui ont donné leurs noms, nous sommes un peu loin de compte: la plupart n'ont rien payé; quelques-uns ont payé pour un exemplaire, après avoir souscrit pour cinq ou six.

Monsieur le contrôleur général[1] a fait pis: il a écrit qu'il fallait que les frères Cramer lui envoyassent deux cents exemplaires pour lesquels le roi a souscrit; qu'il les paierait en papiers royaux, à quarante francs l'exemplaire, tandis qu'on les paie, argent comptant, quarante-huit livres. Si ce ministre fait toujours d'aussi bonnes affaires pour le roi, sa majesté sera très à son aise.

Philibert Cramer, très beau garçon, quoique un peu bossu, devait solliciter les paiements à Paris; mais c'est un seigneur aussi paresseux qu'aimable, et plus attaché à l'hôtel de La Rochefoucauld qu'aux vers de Corneille. Il a de l'esprit, du goût; il n'aime ni *Héraclius* ni *Rodogune*, et a renoncé à la dignité de libraire. Leurs sacrées majestés, l'empereur et l'impératrice, ont souscrit pour deux cents exemplaires, et la caisse impériale n'a pas donné un denier. J'ai pressé les Cramer d'agir, mais il n'y a eu de souscriptions que celles que j'ai procurées. Cependant je sue sang et eau depuis un an; je sacrifie tout

[1] C'était Clément-Charles-François de Laverdy, qui se retira en 1768, et périt sur l'échafaud en 1794. B.

mon temps. Il me faut commenter trente-trois pièces, traduire de l'espagnol et de l'anglais, rechercher des anecdotes, revoir et corriger toutes les feuilles, finir l'*Histoire générale* et celle du *Czar Pierre*, travailler pour les Calas, faire des tragédies, en retoucher, planter et bâtir, recevoir cent étrangers, le tout avec une santé déplorable. Vous m'avouerez que je n'ai guère le temps d'écrire à des souscripteurs, que c'est aux Cramer à s'en charger. Je leur ai donné des modèles d'avertissement; ils ne s'en sont pas encore servis; il faut prendre patience.

3° J'ai toujours bien entendu qu'on ferait, sur le produit, une pension au père et à la mère, et cette pension sera plus ou moins forte, selon la recette. Si mademoiselle Corneille a quarante mille francs de cette affaire, il faudra remercier sa destinée; si la somme est plus forte, il faudra bénir Dieu encore davantage. Nous avons déjà donné soixante louis au père et à la mère. Les frais sont grands, la recette médiocre. Les Cramer nous donneront un compte en règle.

Je baise bien humblement le bout des ailes de mes anges. Je suis leur créature attachée jusqu'au dernier moment de ma drôle de vie.

3720. A M. DAMILAVILLE.

A Ferney, 2 janvier.

J'ai reçu, mon très cher frère, le *petit* chapitre concernant l'*Encyclopédie;* et j'ai retranché[1] sur-

[1] Voyez la lettre 3710; ce chapitre, que j'ai placé tome XLI, page 19, ne

le-champ le *petit* article où je combattais les droits du parlement, quoique je sois bien persuadé que le parlement n'a aucun droit sur les priviléges du sceau; mais je ne veux point compromettre mes frères. Je sais fort bien que quand on s'avise de prendre le parti de l'autorité royale contre *messieurs*, *messieurs* vous brûlent, et le roi en rit. D'ailleurs, dans le petit chapitre des billets de confession, et des querelles parlementaires et épiscopales[1], j'ai dit assez rondement la vérité. J'ai peint les uns et les autres tout aussi ridicules qu'ils étaient, sans pourtant y mettre de caricature.

J'ai une envie extrême de lire un Mémoire que M. Loyseau fit, il y a quelques années, pour mademoiselle Allyot de Lorraine. J'ai connu cette demoiselle à Lunéville; et le style de M. Loyseau augmente ma curiosité. Je demande en grace à mon frère de m'obtenir cette grace de M. Loyseau.

J'attends la *Population*[2] de M. de Beaumont. Ce livre sera sans doute ma condamnation. Je n'ai point peuplé, et j'en demande pardon à Dieu. Mais aussi la vie est-elle toujours quelque chose de si plaisant qu'il faille se repentir de ne l'avoir pas donnée à d'autres?

Nous touchons, je crois, à la décision du conseil sur l'affaire des Calas. Est-il vrai qu'il faudra préalablement faire venir les pièces de Toulouse? ne sera-ce

contient en effet rien de relatif aux droits du parlement sur les priviléges du sceau. B.

[1] Aujourd'hui le chapitre XXXVI du *Précis du Siècle de Louis XV*; voyez tome XXI, page 341. B.

[2] C'était un Mémoire ou Discours dont Voltaire parle dans sa lettre à Élie de Beaumont, du 21 janvier. B.

pas plutôt après la révision ordonnée que le parlement de Toulouse sera obligé d'envoyer la procédure?

Au reste, mes frères, gardez-vous bien de m'imputer le petit livre *sur la Tolérance*[1], quand il paraîtra. Il ne sera point de moi, il ne doit point en être. Il est de quelque bonne ame qui aime la persécution comme la colique.

Si l'*Histoire du Languedoc*[2] arrive à temps, elle pourra servir aux Calas, en fournissant un petit résumé des horreurs visigothes languedociennes.

Frère Thieriot se tue à écrire; dites-lui qu'il se ménage. Cependant, raillerie à part, je lui pardonne s'il mange bien, s'il dort bien, et surtout si son frère m'écrit.

J'embrasse tous les frères. Ma santé est pitoyable. *Écr. l'inf....*

P. S. Il y a un petit Mémoire incendié d'un président au mortier ou à mortier[3], frère peu sensé de l'insensé d'Argens. Je ne hais pas à voir les *classes* du parlement se brûler les unes les autres en cérémonie; cela me paraît fort plaisant, et digne de notre profonde nation : mais vous me feriez surtout un plaisir extrême de m'envoyer par la première poste le mémoire du président au mortier.

[1] *Traité sur la Tolérance;* voyez tome XLI, page 213. B.

[2] Voltaire, dans ses lettres n°s 3701 et 3716, demandait qu'on lui envoyât une *Histoire de Languedoc*. B.

[3] Jean-Baptiste Boyer, marquis d'Aiguilles, mort en 1783, et dont j'ai déjà parlé tome XXI, page 209, était venu à Versailles présenter contre ses confrères du parlement d'Aix, et en faveur des jésuites, deux Mémoires dont le parlement d'Aix prononça la condamnation; voyez la *Correspondance de Grimm* à la date du 15 janvier 1763. B.

3721. A M. VERNES.

2 janvier.

Je suis ravi, mon cher rabbi, de l'intérêt que vous prenez à la chose. Je sens bien que je marche sur des charbons ardents : il faut toucher le cœur, il faut rendre l'intolérance absurde, ridicule, et horrible ; mais il faut respecter les préjugés.

Il est bien difficile, en montrant les fruits amers qu'un arbre a portés, de ne pas donner lieu de penser que l'arbre ne vaut rien ; on a beau dire que c'est la faute des jardiniers, bien des gens sentent que c'est à l'arbre qu'il faut s'en prendre.

Au reste, il y a dans le *Contrains-les d'entrer*[1], de Bayle, des choses beaucoup plus hardies. A peine s'en est-on aperçu, parceque l'ouvrage est long et abstrus. Ceci est court, et à la portée de tout le monde ; ainsi je dois être très circonspect.

J'ai beaucoup ajouté, beaucoup retranché, corrigé, refondu. La crainte de déplaire est l'éteignoir de l'imagination. Il faudrait que vous vinssiez rallumer la mienne avec votre ami ; nous tiendrions ensemble un petit conciliabule de tolérance. Je voudrais qu'en inspirant la modération, l'ouvrage fût modéré.

Gardez-moi un profond secret, mes frères. Il ne faut pas que mon nom paraisse ; je n'ai pas bon bruit.

Tenez, voilà un petit chapitre[2] pour vous amuser. Renvoyez-le, ou plutôt rapportez-le, et raisonnons.

[1] *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ: Contrains-les d'entrer;* 1686, trois volumes in-12. B.

[2] Probablement celui dont il a été question dans la lettre 3710. B.

J'ai donné, à tout hasard, une lettre [1] pour M. le baron de Breteuil, parcequ'il faut que je fasse tout ce que vous m'ordonnez. Il y a environ trente ans que je ne l'ai vu, mais cela n'y fait rien; on est impudent avec bienséance, quand il s'agit de rendre service et de vous obéir.

La *Lettre à Christophe* [2] me donne la pepie. Je ne dormirai point que je n'aie vu la *Lettre à Christophe*: avez-vous vu la *Lettre à Christophe?* pouvez-vous me faire avoir la *Lettre à Christophe?* où trouve-t-on la *Lettre à Christophe?*

Bonsoir, mon cher philosophe; mes respects à Arius.

3722. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 5 janvier.

O mes anges! ce n'est pas ma faute si nous avons cru, madame Denis et moi, que vous vous intéressiez au demi-philosophe [3] qui est arrivé sous vos auspices, qui nous a dit venir de votre part, et qu'il fallait conclure *subito, allegro, presto;* qu'il n'attendait qu'une lettre de son père, et que cette lettre viendrait dans trois jours.

Ce père est l'homme du monde qui dépense le moins en papier et en encre; il y a un an qu'il n'a écrit à monsieur son fils. Il lui fesait une pension de mille livres avant d'avoir payé sa compagnie, et, de-

[1] Elle est perdue. B.

[2] *Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris;* 1763, in-8°. C'est une réponse au mandement de l'archevêque contre l'*Émile*. B.

[3] Voyez page 95. B.

puis ce temps, il lui retranche sa pension. Ce fils n'a donc que sa compagnie, qu'on va réformer, trois chevaux, que nous nourrissons, et des dettes. La philosophie est quelque chose, je l'avoue; mais cette philosophie est celle de M. de Valbelle[1] et de mademoiselle Clairon, qui ont imaginé d'envoyer le capitaine faire main-basse sur la recette des souscriptions, recette qui n'est pas prête, comme je l'ai mandé à mes anges. Je ne crois donc pas que je puisse lui dire:

> Mettez vous là, mon gendre, et dînez avec moi.

Tout cela ne laisse pas d'être triste, parcequ'on sait tout, et que cette aventure peut aisément être tournée en ridicule par les malins, dont le nombre est grand.

Vous croyez donc que je vais aux Délices, et que je suis assidu auprès de M. le duc de Villars? Je suis assiégé par quatre pieds de neige, à perte de vue, et je la fais ranger pour transporter des pierres. Je me console d'ailleurs de mes quatre pieds autour de moi, en considérant les délices de la Suisse, qui consistent, comme vous savez, en quarante lieues de montagnes de glace qui forment mon horizon hyperboréen. Le duc de Villars a quitté les Délices:

> Tout auprès de son juge il s'est venu loger[2],
> RACINE, *les Plaideurs*, acte I, scène 5.

dans une maison assez convenable à un valet de chambre retiré du monde. Il vient quelquefois dîner à Fer-

[1] A qui est adressée une lettre du 30 janvier 1764. B.

[2] Le duc de Villars était venu consulter le médecin Tronchin. B.

ney; mais, tant que j'aurai mes neiges, je n'irai point chez lui. Je suis d'ailleurs très malingre, et assurément plus que lui, malgré ses convulsions de Saint-Médard; et observez qu'il n'a que soixante ans, et que j'en ai bientôt septante, *quoi qu'on die* [1].

O mes anges! tant que mon vieux sang circulera dans mes vieilles veines, mon cœur sera à vous. Mais, à présent, comment renvoyer notre jeune soudard au milieu des glaces et des neiges? savez-vous bien que cela est embarrassant? Tout ce qui m'arrive est comique; Dieu soit béni! Je remercie M. de Parcieux [2], et je n'ai que faire de lui pour savoir que la vie est courte.

Pour ce nigaud de Laugeois, neveu de Laugeois, vous pouvez avoir la bonté de m'envoyer son rabâchage davidique [3], en deux envois, contresignés duc de Praslin. Je mettrai sa prose à côté des chansons hébraïques [4] de Le Franc de Pompignan.

Mes chers anges, seriez-vous assez bons pour m'envoyer ce Mémoire d'un président au mortier [5], incendié par vos présidents au mortier? cela doit être divertissant.

Portez-vous bien, mes anges; c'est là le grand point.

Respect et tendresse.

[1] *Femmes savantes*, acte III, scène 2. B.

[2] Antoine de Parcieux, à qui est adressée la lettre du 17 juillet 1767, et dont il est parlé dans une note, tome XXXIV, page 15. B.

[3] *Traduction nouvelle des Psaumes de David, faite sur l'hébreu, justifiée par des remarques sur le génie de la langue*; 1762, deux volumes in-12. B.

[4] Voyez tome XL, page 151. B.

[5] Boyer d'Aiguilles; voyez ma note, page 486. B.

3723. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

Dans les neiges, 5 janvier.

Ma main n'a pas suivi mon cœur; tout ce que je souhaite, c'est que votre excellence daigne être fâchée de ma paresse. J'ai été malade, j'ai travaillé, j'ai voulu vous écrire de jour en jour, et je ne l'ai point fait. Je suis très coupable envers moi, car je me suis privé d'un très grand plaisir. Si vous étiez à Paris, j'aurais bien plus d'amitié pour *Olympie* et pour *le Droit du Seigneur*. Les entrailles paternelles s'émouvraient bien davantage pour mes enfants quand vous en seriez le parrain. Tout ce que je crains, c'est d'acquérir de l'indifférence avec l'âge: l'indifférence glace les talents. Qui voit les choses de sang-froid n'est bon que pour votre illustre métier.

Le ministère, à ce qu'on dit,
Veut une ame tranquille et sage,
Tandis que mon métier maudit
En veut une ardente et volage.
Vous n'employez que des raisons
Quand il faut vous ouvrir ou feindre;
Je ne peins que des passions:
Il faut les sentir pour les peindre.

Eh des passions! il y a long-temps que je n'en ai plus. Vous, monsieur, qui en avez une si belle, et que la plus charmante ambassadrice du monde doit inspirer, c'est à vous de faire des vers.

Malgré mon âge décrépit,
J'en ferais bien aussi pour elle,
Si vous me donniez votre esprit
Et votre grace naturelle.

J'aurai quelque chose à vous envoyer le mois prochain; mais comment m'y prendrai-je? Ce mois-ci vous n'aurez rien. Je n'ai que des neiges; j'en suis entouré, et elles passent dans ma tête. Peut-être en avez-vous autant à Turin; et je ne sais si vous direz de la neige du Piémont ce que le cardinal de Polignac disait de la pluie de Marly[1]. Monsieur et madame d'Argental ont cru que je plaisantais en vous suppliant de leur envoyer *le Droit du Seigneur*. Ils l'avaient en effet, mais ils n'avaient pas une si bonne copie que la vôtre. Mes anges d'ailleurs me rendent la vie bien dure; ils me donnent des commissions comme on en donnerait au diable de Papefiguière[2]; et des corrections pour cette pièce-ci, et des changements pour cette pièce-là, et des additions, et des retranchements. Mes anges, je ne suis pas de fer; ayez pitié de moi.

Je demande à votre excellence sa protection envers mes anges.

Je vous souhaite force années heureuses, et je vous présente mon très tendre respect.

3724. DE LOUIS-EUGÈNE,

PRINCE DE WURTEMBERG.

Renan, 8 janvier.

Le marquis de Genti, monsieur, s'est acquitté à son retour de Ferney de la commission dont vous m'avez fait l'hon-

[1] Louis XIV lui fesait voir les jardins de Marly, et lui en fesait remarquer les beautés: une averse survint; le roi voulait interrompre la promenade: « Sire, dit Polignac, la pluie de Marly ne mouille point. » B.

[2] Voyez le *Pantagruel* de Rabelais, livre IV, chap. 45, 46, 47. La Fontaine en a fait le sujet de son conte intitulé *le Diable de Papefiguière*. B.

neur de le charger, avec cette politesse qui lui paraît naturelle, et avec toute la chaleur de l'amitié que vous avez su lui inspirer.

Je sens tout le prix des offres qu'il vous a plu de me faire faire par lui. J'y suis sensible comme je le dois, monsieur; mais certes je n'en abuserai pas, et parceque je serais au désespoir de paraître importun à une personne que j'aime tant que vous, et parceque les engagements que j'ai pris m'ont déjà fixé ailleurs. Mais je profiterai avec empressement du bonheur que j'ai d'être dans votre voisinage, et je compte, si vous voulez bien l'agréer, rendre mardi prochain mes devoirs à mon ancien maître et ami.

Je me réjouis d'avance du plaisir que j'aurai de vous renouveler de bouche les assurances sincères de la tendre amitié et de la haute estime avec lesquelles je n'ai jamais cessé d'être, monsieur, votre, etc.

LOUIS-EUGÈNE, duc de Wurtemberg.

3725. A M. DE CIDEVILLE.

Au château de Ferney, par Genève, 9 janvier.

Oui, mon cher contemporain, mon cher confrère en Apollon, je compte sur votre amitié; elle vous fascine les yeux en ma faveur, et je lui en sais le meilleur gré du monde. Plus vos lettres sont aimables, plus nous devons nous plaindre de leur rareté, madame Denis et moi. Vous êtes, à Paris, à la source de tout, et nous ne sommes, dans les Alpes, qu'à la source des neiges.

Vous me feriez grand plaisir de me mander si l'on a donné quelque pièce de Goldoni, et comment elle aura réussi. Je suis persuadé que l'évêque de Montrouge[1] fera un discours fort salé, et tout plein d'épi-

[1] L'abbé de Voisenon, élu à l'académie française; voyez ma note, t. LV, p. 63; et ci-dessus, p. 454. B.

grammes, à l'académie. Pour M. le duc de Saint-Aignan, je n'ai pas l'honneur de connaître son style[1].

Vous voyez donc quelquefois frère Thieriot? Il me paraît qu'il fait plus d'usage d'une table à manger que d'une table à écrire. S'il fait jamais un ouvrage, ce sera en faveur de la paresse. Pour moi, quand je n'écris point, ce n'est pas à la paresse qu'il faut s'en prendre, c'est aux fardeaux dont je suis surchargé. Nous avons bientôt sept volumes de Corneille imprimés, et il y en aura peut-être quatorze; il faut, avec cela, achever l'édition d'une *Histoire générale*, continuée jusqu'à ce temps-ci; il faut achever celle du *Czar*, mettre la dernière main à cette *Olympie*, répondre à cent lettres, dont aucune ne vaut les vôtres; en voilà bien assez pour un vieux malade.

Vous m'aviez bien dit que la plupart de nos grands seigneurs ne donneraient que leur nom pour la souscription de Corneille. Les Anglais n'en ont pas usé ainsi, et vous saurez encore que ce sont les Anglais qui ont le plus puissamment secouru la veuve Calas. Le roi a rendu à cette infortunée ses deux filles, qu'on avait enfermées dans un couvent; elles iront bientôt toutes trois montrer leur habit de deuil et leurs larmes à messieurs du conseil d'état, que M. de Beaumont a si bien prévenus en faveur de l'innocence. Je soupire après le jugement, comme si j'étais parent du mort.

Je ne crois pas que je prenne fait et cause avec tant de chaleur que ce fou de Verberie[2], qu'on a

[1] On en a un échantillon dans la lettre de Voltaire à Voisenon, du 28 février 1763. B.

[2] Il s'appelait Ringuel; voyez t. XXXII, p. 274; et XLVI, 545. B.

pendu : on prétend que c'est un jésuite. Et que dites-vous, je vous prie, du fou à mortier, digne frère d'Argens? ne vaut-il pas mieux travailler pour l'Opéra-Comique, comme mon confrère l'abbé de Voisenon[1]?

Mon cher ami, écrivez-moi tout ce que vous savez, et tout ce que vous pensez. Vous nous direz que ce monde est fort ridicule; mais un peu de détails, je vous prie, pour égayer nos neiges.

Je vais vous dire une nouvelle, moi ; c'est que nous avons été sur le point de marier mademoiselle Corneille. Si vous avez quelque parent de Racine, envoyez-le-nous ; cela produira peut-être quelque bonne pièce de théâtre, dont on dit que vous avez grand besoin dans votre capitale.

Adieu, mon cher ami ; je suis réduit à dicter, comme vous voyez ; car, quoique je sois aussi jeune que vous, je n'ai pas votre vigueur.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

3726. A M. BERTRAND.

Au château de Ferney, 9 janvier.

Votre *Dictionnaire*[2] doit faire fortune, mon cher philosophe : il est neuf, il est utile, et il me paraît très bien fait. Je crois qu'il faudra dorénavant tout

[1] On disait que Voisenon travaillait aux opéra comiques de Favart. B.

[2] *Dictionnaire universel des fossiles propres et des fossiles accidentels*; 1763, deux volumes in-8°. Un article de Voltaire sur cet ouvrage fut inséré dans la *Gazette littéraire* du 18 avril 1764 ; voyez cet article, tome XLI, page 446. B.

mettre en dictionnaires. La vie est trop courte pour lire de suite tant de gros livres. Malheur aux longues dissertations! Un dictionnaire vous met sous la main, et dans le moment, la chose dont vous avez besoin. Ils sont utiles surtout aux personnes déjà instruites qui cherchent à se rappeler ce qu'elles ont su.

Je vous suis infiniment obligé de votre très bon livre. Vous pouvez ajouter dans une seconde édition, à l'article *Fer,* que tous ceux qui ont voulu entreprendre des fabriques de fer fondu avec M. de Réaumur se sont ruinés. Dès qu'il était instruit d'une découverte faite dans les pays étrangers, il l'inventait sur-le-champ. Il avait même inventé jusqu'à la porcelaine. Il faut avouer d'ailleurs que c'était un fort bon observateur.

Vous êtes bien bon de dire que vous ajoutez peu de foi à la baguette divinatoire. Est-ce qu'il y aurait des gens qui y crussent, à Berne? Pour moi, j'ai beaucoup de *foi* à toutes vos observations; j'y ajoute l'*espérance* de vous revoir quelque jour, et la *charité,* c'est-à-dire l'amitié qui unit les philosophes: voilà mes trois vertus théologales.

Ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de monsieur et de madame de Freudenreich.

Votre très attaché et très fidèle serviteur.

3727. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

10 janvier.

Mes divins anges, si les mariages sont écrits dans le ciel, celui de M. de Cormont[1] et de notre marmotte

[1] Voyez page 95. B.

a été rayé. Encore une fois, comment pouvions-nous ne pas croire que vous vous intéresseriez vivement à ce mariage? Le futur était venu avec une copie d'une de mes lettres; il s'était annoncé de votre part; il se disait sûr du consentement de ses parents; il avait débuté par demander si la souscription du Corneille n'allait pas déjà à quarante mille livres; et la première confidence qu'il fit était que son dessein était de voyager en Italie avec cet argent. Il nous avoua qu'il avait cru que mademoiselle Corneille était élevée dans notre maison comme une personne qu'on a prise par charité. Il lui parla comme Arnolphe[1], à cela près qu'Arnolphe aimait, et que le futur n'aimait point. Il fut un peu surpris de voir que mademoiselle Corneille était élevée, et mise, et considérée chez nous, comme le serait une fille de la première distinction qu'on nous aurait confiée. Nous rectifiâmes, madame Denis et moi, les idées de notre homme. Cependant l'affaire s'ébruitait, comme je vous l'ai mandé; il fallait prendre un parti. M. de Cormont[2] nous apprit lui-même que ses parents n'étaient ni si vieux ni si riches qu'on nous l'avait dit; mais il attendait toujours le consentement. M. Micault nous assurait qu'il était honnête homme, quoique un peu dur, entier, et bizarre. Il devait avoir un jour cinq mille livres de rente; mais en attendant, il n'avait rien du tout. Dans cette perplexité, et surtout dans l'idée que vous vouliez bien vous intéresser à sa personne, nous crûmes ne pouvoir mieux faire que de tâcher de lui

[1] Dans l'*École des femmes*, acte III, scène 2. B.

[2] Voyez page 95. B.

procurer par votre protection la place que vous savez. Cet emploi était précisément à notre porte; les terres de son père sont assez voisines des nôtres; rien ne nous paraissait plus convenable pour notre situation. Nous savions que cette place dépend absolument de votre ami, qu'on la donne à qui l'on veut, que ce n'est point d'ordinaire une récompense de secrétaire d'ambassade, puisque ni le présent titulaire (qu'on aurait pu placer ailleurs), ni Champot son prédécesseur, ni Closure, ni aucun de ceux qui ont eu cet emploi, n'ont été secrétaires d'ambassade. Nous vous représentons tout cela, non pas pour désapprouver les arrangements que M. le duc de Praslin a pris, et que nous trouvons très justes, mais seulement pour justifier notre démarche auprès de vous; démarche qui n'a été fondée que sur la persuasion où nous devions être, par les discours du prétendu, et par la copie de mes lettres dont il était armé, que vous souhaitiez ce mariage. La seule manière d'y parvenir était d'obtenir la place que nous demandions; car le père ne voulant absolument rien donner, le fils n'ayant que des dettes, et n'ayant précisément pas de quoi vivre à la réforme de sa compagnie, quel autre moyen pouvions-nous imaginer? Nous n'avons pas laissé d'avoir quelque peine à faire partir ce jeune homme, qui, sans avoir le moindre goût pour mademoiselle Corneille, voulait absolument rester chez nous, uniquement pour avoir un asile. Toute cette aventure a été assez triste. Il est vraisemblable que M. de Cormont a toujours caché à M. de Valbelle et à mademoiselle Clairon l'état de ses affaires; sans quoi nous

serions en droit de penser que ni l'un ni l'autre n'ont eu pour nous beaucoup d'égards. Nous serions d'autant plus autorisés dans nos soupçons, que mademoiselle Clairon ayant dit qu'elle allait marier mademoiselle Corneille, Lekain nous écrivit qu'elle épouserait un comédien, et nous en félicitait. J'estime les comédiens quand ils sont bons, et je veux qu'ils ne soient ni infames dans ce monde, ni damnés dans l'autre; mais l'idée de donner la cousine de M. de La Tour-du-Pin à un comédien est un peu révoltante, et cela paraissait tout simple à Lekain. En voilà beaucoup, mes anges, sur cette triste aventure : nous nous en sommes tirés très honorablement; et la conduite de mademoiselle Corneille n'a donné aucune prise à la malignité des Genevois ni des Français qui sont à Genève; car il y a des malins partout.

Mais est-il vrai que le fou de Verberie[1] qu'on a pendu était un jésuite? Aurez-vous la bonté de me faire lire le discours du fou au mortier? M. de La Salle, ce M. de La Salle, conseiller de Toulouse, qui était si persuadé de l'innocence des Calas, et qui les a fait rouer en se récusant[2], est-il à Paris? est-il venu chez vous?

Le beau Cramer, qui sait par ouï-dire qu'il imprime le Corneille, est-il venu s'entretenir avec vous des intérêts des princes? savez-vous à présent à quoi vous en tenir sur les souscriptions? savez-vous que ni madame de Pompadour, ni prince, ni seigneur, n'ont donné un écu? n'êtes-vous pas fatigué de mes

[1] Voyez ma note, page 494.
[2] Voyez tome XL, page 553. B.

longues lettres? ne pardonnez-vous pas à votre créature V.?

3728. A M. COLINI.

Ferney, 11 janvier.

Voici enfin *Olympie* telle que j'ai pu la faire après bien des soins; elle n'était encore digne ni de son altesse électorale ni de l'impression, quand je vous l'envoyai. Je souhaite, mon cher Colini, que l'édition par vous projetée vous procure quelque avantage [1]. Les remarques à la fin de l'ouvrage sont assez curieuses.

Je vous embrasse, et vous prie de me mettre aux pieds de leurs altesses électorales. V.

3729. A M. L'ABBÉ D'OLIVET.

A Ferney, à quelques lieues de votre patrie, 12 janvier.

Mon cher et gros et respectable sous-doyen, soyez très sûr que je mets en pratique vos belles et bonnes leçons. Je n'ai pas votre santé, je n'en ai jamais eu; mais mon régime est la gaîté. Votre doyen [2] peut me rendre témoignage; c'est lui qui donnerait des leçons de gaîté à vous et à moi. Je l'ai trouvé plus jeune que je l'avais laissé. Vivez cent ans, messieurs les doyens, et donnez-moi votre recette. Vos séances académiques vont être plus agréables que jamais avec l'abbé de Voisenon, qui est très aimable et très gai. Je vous réjouirai, dès que les grands froids seront passés, par l'envoi de l'*Héraclius* espagnol; il est bien plus plai-

[1] Colini en donna une édition; voyez ma note, tome VII, page 387. B.
[2] Richelieu; voyez ma note sur la lettre 3602, page 288. B.

sant que le *César* anglais. Qui croirait que deux nations si graves furent si bouffonnes dans la tragédie? Nous sommes au septième tome de Pierre Corneille, et il y en aura probablement douze ou treize. J'ai été sur le point de faire un ouvrage qui m'aurait plu autant que *Cinna*, c'était le mariage de mademoiselle Corneille; mais, comme le futur ne fait point de vers, le mariage a été rompu. Si vous connaissez quelque neveu de Racine, envoyez-le-moi au plus vite, et nous conclurons l'affaire. Mais je veux que vous soyez de noces; et comme je vous crois prêtre, vous ferez la célébration. Je vous avertis que notre petit jardin est la plus jolie chose du monde. Tout le monde y vient, tout le monde s'y établit. Le prince de Wurtemberg a tout quitté pour venir s'établir dans le voisinage; vous n'êtes pas assez courageux pour revoir votre patrie. Fi! que cela est peu philosophe! C'est avec douleur que je vous embrasse de si loin; seriez-vous assez aimable pour présenter mes respects à l'académie?

3730. DE M. DALEMBERT.

A Paris, 12 janvier.

Il est vrai, mon cher et illustre maître, que je n'aime les grands que quand ils le sont comme vous, c'est-à-dire par eux-mêmes, et qu'on peut vraiment se tenir pour honoré de leur amitié et de leur estime; pour les autres, je les salue de loin, je les respecte comme je dois, et je les estime comme je peux. Je ne dis pas cependant que si j'avais, comme vous, le bonheur d'avoir des terres et le malheur d'avoir affaire à des intendants, je ne fusse très reconnaissant envers le mi-

nistre qui me délivrerait de l'intendant, et qui affranchirait mes terres;

> Mais *pour* moi, *Dieu merci*, qui n'ai ni feu ni lieu,
> Je me loge où je puis, et comme il plaît à Dieu[1],

dit Despréaux. J'ajoute : Et je ne dis ni bien ni mal des gens en place, pourvu que je conserve la mienne, qui est trop petite pour incommoder personne, et pour faire envie aux intendants.

S'il est vrai que le duc de Choiseul ait protégé la comédie des *Philosophes*, et qu'en même temps il rende à la philosophie (peut-être sans le vouloir) le bon service de la délivrer des jésuites, la philosophie pourra dire de lui ce que Corneille disait du cardinal de Richelieu :

> Il m'a trop fait de bien pour en dire du mal,
> Il m'a trop fait de mal pour en dire du bien.
>
> Quatrain, *Poésies diverses.*

Au surplus, si vous voulez savoir mon tarif, je trouve qu'un philosophe vaut mieux qu'un roi, un roi qu'un ministre, un ministre qu'un intendant, un intendant qu'un conseiller, un conseiller qu'un jésuite, et un jésuite qu'un janséniste ; et qu'un ami comme vous vaut mieux que tout cela pris ensemble.

En vérité, on a eu bien de la bonté à Versailles de juger enfin, à force de discernement, que vous n'aviez pas écrit une lettre insolente et absurde; il est vrai que dans ce pays-là on dit, à toutes les sottises qui se font: *C'est la philosophie*, comme Crispin dit : *C'est votre léthargie*[2]. Savez-vous que c'est à la philosophie que ces messieurs imputent nos disgraces? Il est vrai, leur a-t-on répondu, que les Anglais et le roi de Prusse ne sont pas philosophes.

A propos de ce roi de Prusse, le voilà pourtant qui surnage; et je pense bien comme vous, en qualité de Français et

[1] A quatre mots près ce sont les deux derniers vers de la satire VI de Boileau. B.

[2] Dans *le Légataire universel* de Regnard, acte V, scène 7. B.

d'être pensant, que c'est un grand bonheur pour la France et pour la philosophie. Ces Autrichiens sont des capucins insolents qui nous haïssent et nous méprisent, et que je voudrais voir anéantis avec la superstition qu'ils protègent : je parle, comme vous, de la superstition, et non pas de la religion chrétienne, que j'honore comme les sociniens honteux de Genève honorent son divin fondateur. Voilà encore le socinien Vernet qui vient d'imprimer deux lettres [1] contre vous et contre moi ; il ne m'a pas été possible de les achever : cela est d'un style et d'un goût exécrables. Ne pourrait-on pas pourtant donner sur les oreilles à ce prestolet ? mais il faudrait avoir pour cela ce qui a été écrit contre lui en Hollande et ailleurs au sujet de son catéchisme ; et puis il faudrait avoir du temps de reste pour lire toutes ces rapsodies, et pour en écrire d'autres sur celles-là ; et ni vous ni moi n'avons de temps à perdre.

Avez-vous entendu parler d'une nouvelle feuille périodique intitulée *la Renommée littéraire* [2], où on dit que vous êtes assez maltraité ? Que de chenilles qui rongent la littérature ! Par malheur ces chenilles durent toute l'année, et celles des bois n'ont qu'une saison. On dit que l'auteur de cette infamie, que je n'ai pas eu le temps ni le courage de lire, est un certain Le Brun, à qui vous avez eu la bonté d'écrire une lettre de remerciement sur une mauvaise ode qu'il vous avait adressée. Je me souviens que, dans cette ode, il y avait un vers qui finissait par les *lauriers touffus* [3]. Une femme avec qui je lisais cette ode trouva l'épithète singulière. « Je la trouve « comme vous, lui dis-je ; je ne crois pourtant pas que ce soit « une faute d'impression. Les lauriers de M. Le Brun se con- « tentent de rimer à touffus, mais ne le sont pas. »

[1] L'édition de 1763 des *Lettres d'un voyageur anglais* contient six lettres ; voyez tome XLII, page 346. B.

[2] Ce journal, rédigé par Le Brun, a commencé le 1er décembre 1762 et fini en 1763. La Collection forme deux volumes in-12 ; voyez tome XL page 471. B.

[3] Vers 3 de la strophe XVIII. Il a été corrigé. B.

Laissons là toutes ces vilenies, et dites-moi où vous en êtes de *Corneille*, du *Czar*, et d'*Olympie*. A propos, on dit que vous serez obligé de changer le titre de cette dernière pièce, à cause de l'équivoque, *O l'impie!* Et puis dites que nous ne sommes pas plaisants.

Il paraît que l'affaire des Calas prend une tournure assez favorable; cependant ces pauvres gens-là ont bien des ennemis, et on écrit de Toulouse que les absous sont coupables, mais que le roué n'était pas innocent. Pour moi, je suis persuadé, comme vous, que cette malheureuse famille a été la victime des pénitents blancs. Croiriez-vous qu'un conseiller au parlement disait, il y a quelques jours, à un des avocats de la veuve Calas, que sa requête ne serait point admise, parcequ'il y avait en France plus de magistrats que de Calas? Voilà où en sont ces pères de la patrie.

En attendant que vous répondiez à Caveyrac, qui n'en vaut pas la peine, le châtelet vient de décréter ce Caveyrac de prise de corps pour avoir fait l'*Appel à la raison* [1], en faveur des jésuites. Tous ces fanatiques en appellent de part et d'autre à la raison; mais la raison fait pour eux comme la mort:

La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles,
Et *les* laisse crier.

MALHERBE, *Ode à Du Perrier.*

On dit que frère Griffet pourrait bien se trouver impliqué dans l'affaire de Caveyrac, qui très sagement a pris la fuite. Notez que ledit Caveyrac est l'auteur de l'Apologie de la Saint-Barthélemi, pour laquelle on ne lui a pas dit plus haut que son nom; mais on veut le pendre pour l'apologie des jésuites. Au surplus, pourvu qu'il soit pendu, n'importe le pourquoi. Le parlement vient déjà de faire pendre un prêtre pour quelques mauvais propos [2]; cela affriande ces messieurs, et l'appétit leur vient en mangeant. Adieu, mon cher et illustre maître.

P. S. Damilaville, qui sort d'ici, m'a dit qu'il vous enver-

[1] Voyez mes notes, tome XLI, page 202; et XLII, 648. B.

[2] Jacques Ringuet; voyez mes notes, tome XXXII, page 274; et XLVI, 545. B.

rait *la Renommée littéraire*. On dit qu'il y en a une seconde feuille : on dit aussi que Le Brun a pour associé un abbé Aubry, qui est apparemment un descendant d'un bâtard d'Aubry le boucher.

Nous n'avons point encore reçu à l'académie l'*Héraclius* de Calderon; je le crois sans peine digne d'être placé à côté du *César* de Shakespeare. A propos de Calderon et de Shakespeare, que dites-vous du mausolée qu'on fait élever à Crébillon? Je crois que vous pouvez être tranquille; ce mausolée-là sera bien son tombeau, et ne sera pas le vôtre. Voilà le premier monument que le ministère élève aux lettres; il me semble qu'on aurait pu commencer plus tôt et commencer mieux. Adieu, mon cher philosophe; je suis actuellement absorbé dans la géométrie : on m'a reproché que je n'en fesais plus, et de rage j'ai donné deux volumes de diablerie l'an passé [1], et j'en vais encore donner deux. Damilaville m'a montré ce que vous dites de l'*Encyclopédie* dans l'*Histoire générale;* vous avez bien fait de retrancher ce qui regarde le parlement; vous avez pourtant toute raison, mais ces messieurs ne l'entendent pas. Adieu, encore une fois.

3731. DE Mme LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

A Carlsruhe, le 14 janvier.

Monsieur, vous, qui devez connaître le cas que je fais de votre souvenir, et le prix dont m'est chaque trait de votre plume, pourrez mieux comprendre que personne ma douleur d'avoir été privée jusqu'à cette heure, par une maladie, du plaisir de vous remercier de la lettre charmante [2] qu'il vous a plu m'écrire. J'en fus transportée, et le marquis de Bellegarde ne pouvait se charger de rien qui me fît plus de plaisir. Je vous consacre donc ici, monsieur, les premiers moments où

[1] Dalembert avait, en 1761, publié les deux premiers volumes de ses *Opuscules mathématiques* (voyez tome LIX, page 3). Le quatrième ne vit le jour qu'en 1768. B.

[2] Elle manque. B.

je puis écrire, trop heureuse de pouvoir enfin vous témoigner une reconnaissance dont je suis vivement pénétrée. J'ai bien envié au marquis le bonheur de vous avoir vu à Babylone. Si je dépendais de moi, j'irais avec bien de la joie vous trouver dans cette capitale, vous y porter mes hommages, vous y vénérer, vous y admirer, ce qui me siérait beaucoup mieux que de vous faire ici mon aumônier, comme vous dites bien agréablement. Enfin, monsieur, le desir de vous revoir m'occupe tout entièrement. Il n'est pas raisonnable d'exiger que vous quittiez un pays de délices et d'une philosophie si séduisante, pour vous jeter dans une solitude; mais comme les choses dont on se prive un temps acquièrent de nouveaux charmes, vous devriez vous en arracher, venir vous ennuyer un peu avec nous, emporter nos cœurs et nos regrets, puis rentrer dans tous les agréments que vous seul savez si bien procurer à tous ceux qui vous entourent. Je me flatte, monsieur, que votre santé vous permettra un jour cette petite échappade, et que j'aurai la satisfaction de vous renouveler de bouche ces sentiments de la plus haute estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

CAROLINE, margrave de Bade-Dourlach.

3732. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, 14 janvier.

Mon cher philosophe, vous m'envoyez toujours des pâtés farcis de truffes. Vous êtes un philosophe fesant bonne chère, et voulant qu'on la fasse: vous jugez avec raison que nous avons besoin, dans notre pays de glaces, du souvenir des seigneurs de vos beaux climats.

Savez-vous que j'ai reçu une lettre de quatre dames d'Angoulême? Je n'ai pas l'honneur de les connaître; mais je n'en suis que plus flatté de leurs bontés; elles ne signent point leurs noms; elles m'ordonnent d'a-

dresser ma réponse à madame la marquise de Théobon. Que puis-je leur répondre? c'est jouer à colin-maillard.

> Quatre beautés font tout mon embarras;
> De faire un choix mon ame est occupée :
> Qu'eût fait Pâris en un semblable cas?
> En quatre parts la pomme il eût coupée.

Si vous voulez leur donner cette réponse ou cette excuse, c'est assez pour un vieux malade qui ne ressemble point du tout à Pâris.

On va juger à Paris le procès de Calas : cela intéresse l'humanité tout entière. On a pendu un ex-jésuite[1] pour avoir dit des sottises ; cela n'intéresse que la pauvre Société de Jésus.

Bonsoir, monsieur; sans les neiges et votre absence, mon château, l'œuvre de mes mains, serait un charmant séjour. Je suis à vous bien tendrement pour jamais.

3733. A M. LE PRÉSIDENT DE RUFFEY.

A Ferney, 14 janvier.

Je ne vous écris point de ma main, mon cher président, parceque je suis malingre, à mon ordinaire; mais mon cœur vous écrit: il est pénétré de vos bontés. Je vois qu'il vous est dû quelque argent que vous avez bien voulu avancer pour moi. J'ai mandé à mon bnaquier de Lyon, M. Camp, de vous le faire rembourser par son correspondant de Dijon. Pour moi, je vous le rembourse par mille remerciements.

Je me mêle peu du temporel de Corneille : je ne

[1] Ringuet, voyez mes notes, t. XXXII, p. 274; et XLVI, 545. B.

suis que pour le spirituel. Je crois qu'il y a dans votre capitale de Bourgogne un libraire correspondant des Cramer pour les souscriptions; c'est tout ce que j'en sais.

Je vous remercie de votre nouvelle liste : je vois avec grand plaisir que le nombre et le mérite de vos académiciens augmentent tous les jours: c'est votre ouvrage, et je n'en suis pas étonné.

Malgré les neiges qui me gèlent, et une bonne fluxion sur les deux yeux, je vous dirai que celui qui se proposait pour épouser mademoiselle Corneille était M. de Cormont, capitaine de cavalerie, fils du commissaire des guerres de Châlons. Je donnais une dot honnête, mais le commissaire ne donnait rien du tout; et la raison sans dot [1] n'a pas réussi.

Je vous embrasse bien tendrement. V.

3734. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

17 janvier.

Voyez, mes anges, si ceci vous amusera, et s'il amusera M. le duc de Praslin. Les laquais des Français et des Anglais, ou bien des Anglais et des Français, qui sont à Genève, ont voulu donner un bal aux filles en l'honneur de la paix. Les maîtres ont prodigué l'argent; on a fait des habits magnifiques, des cartouches aux armes de France et d'Angleterre, des fusées, des confitures: on a fait venir des gelinottes et des violons de vingt lieues à la ronde, des rubans,

[1] *L'Avare*, acte I, scene 7. B.

des nœuds d'épaules, et *vivent MM. le duc de Praslin et de Bedfort!* dessinés dans l'illumination d'un beau feu d'artifice. Les perruques carrées de Genève ont trouvé cela mauvais; elles ont dit que Calvin défendait le bal expressément; qu'ils savaient mieux l'Écriture que M. le duc de Praslin; que d'ailleurs pendant la guerre ils vendaient plus cher leurs marchandises de contrebande : en un mot, toutes les dépenses étant faites, ils ont empêché la cérémonie.

Alors la bande joyeuse a pris un parti fort sage: vous allez croire que c'est de mettre le feu à la ville de Genève, point du tout; les deux partis sont allés célébrer leur orgie sur le territoire de France (il n'y a pas bien loin). Rien n'a été plus gai, plus splendide, et plus plaisant. Cela ne vous paraîtra peut-être pas si agréable qu'à nous; mais nous sommes de ces gens sérieux que les moindres choses amusent.

Je me flatte que mes anges ont reçu mon testament en faveur de mademoiselle d'Épinai [1], par lequel je lui donne et lègue les rôles d'Aganthe et de Nanine. Si elle veut encore celui de Lise, dans *l'Enfant prodigue*, je le lui donne par un codicille, révoquant à cet effet tous les testaments antérieurs.

Qu'est-ce que c'est que le vieux *Dupuis* [2]? On dit que la pièce est de Collé. Si cela est, elle doit être extrêmement gaie, comme toute honnête comédie

[1] Voyez ma note, page 471. B.

[2] *Dupuis et Desronais*, comédie en trois actes et en vers libres, de Collé, jouée le 17 janvier 1763. B.

doit l'être; car, pour les comédies où il n'y a pas le mot pour rire, c'est une infamie que je ne pardonnerai jamais à cette folle de Quinault [1], qui mit à la mode ce monstre si opposé à son caractère.

Dieu vous ait, mes bons anges, en sa sainte et digne garde! Respect et tendresse.

3735. A M. LE COMTE ALGAROTTI.

A Ferney, 17 janvier.

Mon cher cygne de Padoue, si le climat de Bologne est aussi dur et aussi froid que le mien pendant l'hiver, vous avez très bien fait de le quitter pour aller je ne sais où; car je n'ai pu lire l'endroit d'où vous datez, et je vous écris à Venise, ne doutant pas que ma lettre ne vous soit rendue où vous êtes. Pour moi, je reste dans mon lit comme Charles XII, en attendant le printemps. Je ne suis pas étonné que vous ayez des lauriers dans la campagne où vous êtes; vous en feriez naître à Pétersbourg.

En relisant votre lettre, et en tâchant de la déchiffrer, je vois que vous êtes à Pise, ou du moins je crois le voir. C'est donc un beau pays que Pise? Je voudrais bien vous y aller trouver; mais j'ai bâti et planté en Laponie; je me suis fait Lapon, et je mourrai Lapon.

Je vous enverrai incessamment le deuxième tome du *Czar Pierre* [2]. Je me suis d'ailleurs amusé à pousser l'*Histoire générale* jusqu'à cette paix dont nous

[1] Jeanne-Françoise Quinault; voyez ma note, tome LII, page 216. B.

[2] Il parut en 1763; voyez ma Préface du tome XXV. B.

avions tant besoin [1]. Vous sentez bien que je n'entre pas dans le détail des opérations militaires; je n'ai jamais pu supporter ces minuties de carnage. Toutes les guerres se ressemblent à peu près: c'est comme si on faisait l'histoire de la chasse, et que l'on supputât le nombre des chiens mangés par les loups. J'aime bien mieux vos lettres militaires, où il s'agit des principes de l'art. Cet art est, à la vérité, fort vilain; mais il est nécessaire. Le prince Louis de Wurtemberg, que vous avez vu à Berlin, a renoncé à cet art comme au roi de Prusse, et est venu s'établir dans mon voisinage. Nous avons des neiges, j'en conviens; mais nous ne manquons pas de bois. On a des théâtres chez soi, si on en manque à Genève; on fait bonne chère; on est le maître de son château; on ne paie de tribut à personne: cela ne laisse pas de faire une position assez agréable. Vous, qui aimez à courir, je voudrais que vous allassiez de Pise à Gênes, de Gênes à Turin, et de Turin dans mon ermitage; mais je ne suis pas assez heureux pour m'en flatter.

Buona notte, caro cigno di Pisa!

3736. A M. DALEMBERT.

18 janvier.

Mon cher philosophe, si vous faites de la géométrie pour votre plaisir, vous faites bien; s'il s'agit de vérités utiles, encore mieux; mais s'il ne s'agit que de difficultés surmontées, je vous plains un peu de prendre tant de peine. J'aimerais bien mieux, pour ma satisfaction, que vous donnassiez de nouveaux mé-

[1] Le huitième volume de l'*Essai sur l'histoire générale* parut aussi en 1763; voyez ma Préface du tome XV. B.

moires de littérature[1], qui amusent et qui instruisent tout le monde; mais l'esprit souffle où il veut[2].

Dès qu'il ne fera plus si froid, j'enverrai à monsieur le secrétaire l'*Héraclius* espagnol, et j'espère qu'il vous fera rire.

Nous ne connaissons point du tout ici les deux lettres de ce pauvre Vernet. Vous savez que le père du cardinal Mazarin étant mort à Rome, on mit dans la Gazette de Rome : « Nous apprenons de Paris que « le seigneur Pierre Mazarin, père du cardinal, est « mort ici; » de même nous apprenons de Paris qu'il y a à Genève un nommé Vernet qui a écrit deux lettres.

La philosophie a fait de si merveilleux progrès depuis cinq ou six ans dans ce pays-ci, qu'on ignore parfaitement tout ce que font ces cuistres-là. Cette philosophie n'a pourtant pas empêché qu'on ait incendié le livre de Jean-Jacques; mais c'a été une affaire de parti dans la petitissime république. Jean-Jacques fait des lacets dans son village avec les montagnards; il faut espérer qu'il ne se servira pas de ces lacets pour se pendre. C'est un étrange original, et il est triste qu'il y ait de pareils fous parmi les philosophes. Les jésuites ne sont pas encore détruits; ils sont conservés en Alsace; ils prêchent à Dijon, à Grenoble, à Besançon; il y en a onze à Versailles, et un autre qui me dit la messe [3].

Je suis vraiment très édifié du discours sage et

[1] *Mélanges de littérature*, etc.; voyez ma note, tome LVII, page 456. B.

[2] *Spiritus ubi vult spirat.* Saint Jean, III, 8. B.

[3] Le P. Adam (voyez ma note tome XLV, page 150), à qui Voltaire avait donné asile, et qui, selon M. Feydel (voyez *Un cahier d'Histoire littéraire*), était espion en office auprès du philosophe de Ferney. B.

mesuré de votre conseiller au parlement, qui s'adresse à l'avocat des Calas pour lui dire qu'ils n'obtiendront point justice, parce qu'ils plaident contre *messieurs*, et qu'il y a plus de *messieurs* que de roués. Je crois pourtant que nous avons affaire à des juges intègres, qui ont une autre jurisprudence.

O l'impie! n'est pas juste, car rien n'est plus pie que cette pièce; et j'ai grand'peur qu'elle ne soit bonne qu'à être jouée dans un couvent de nonnes le jour de la fête de l'abbesse.

Comment donc, ce Le Brun, sous les *lauriers touffus*, me pique de ses épines! lui qui m'a fait une si belle ode pour m'engager à prendre la nièce à Pierre! On ne sait plus à qui se fier dans le monde.

Il est difficile de plaindre l'abbé Caveyrac, quoique persécuté. Cet aumônier de la Saint-Barthélemi est, dit-on, un des plus grands fripons du royaume, et employé par plusieurs évêques pour soutenir la bonne cause.

Pour l'autre prêtre, qu'on a pendu pour avoir parlé [1], il me semble qu'il a l'honneur d'être unique en son genre; c'est, je crois, le premier, depuis la fondation de la monarchie, qu'on se soit avisé d'étrangler pour avoir dit son mot; mais aussi on prétend qu'à souper, chez les mathurins, il s'était un peu lâché sur l'abbé de Chauvelin; cela rend le cas plus grave, et il est bon que *messieurs* [2] apprennent aux gens à parler.

[1] Voyez ma note, tome XXXII, page 274. B.

[2] C'était ainsi qu'on appelait les conseillers au parlement; voyez ma Préface du tome XXII. B.

Depuis quelque temps les folies de Paris ne sont pas trop gaies. Il n'y a que l'Opéra-Comique qui soutienne l'honneur de la nation. Nos laquais pourtant le soutiennent ici, car ils ont donné un bal avec un feu d'artifice, en l'honneur de la paix, avec les laquais anglais. Un scélérat de Genevois a dit qu'il n'y avait que les laquais qui pussent se réjouir de cette paix : il se trompe, tous les honnêtes gens s'en réjouissent. J'espère que l'auguste maison d'Autriche fera aussi la sienne, et que les révérends frères jésuites de Prague et de Vienne ne seront pas despotiques dans le Saint-Empire romain.

Mon cher philosophe, je dicte, parce que je perds les yeux au milieu des neiges. Je vous embrasse de tout mon cœur, et je vous serai attaché tant que je végéterai et que je souffrirai sur notre globule terraqué.

N. B. On a lu le *Sermon des cinquante* [1] publiquement pendant la messe de minuit, dans une province de ce royaume [2], à plus de cent lieues de Genève; la raison va grand train. Écrasez l'*infame*.

3737. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 20 janvier.

J'envoie à mes anges la copie d'une lettre d'une brave et honnête religieuse de Toulouse. Cette lettre me paraît bien favorable pour nos pauvres Calas; et quoique la religieuse avoue que mademoiselle Calas sera damnée dans l'autre monde, elle avoue qu'elle et

[1] Voyez tome XL, page 601. B.

[2] Au château du marquis d'Argence de Dirac, près d'Angoulême. B.

toute sa famille méritent beaucoup de protection dans celui-ci.

Il y a long-temps que mes anges ne m'ont parlé de cette importante affaire; j'ose espérer que la révision sera incessamment accordée. Si mes anges veulent avoir la bonté de m'envoyer les chansons du roi David, traduites par ce Laugeois[1], ci-devant directeur des fermes, je lirai avec componction les psaumes pénitentiaux, attendu que je suis malade.

Je ne sais point de nouvelles du *tripot;* j'ignore s'il y a des tragédies, des comédies nouvelles: mes anges m'abandonnent. Peut-être aurai-je demain la consolation de recevoir une de leurs lettres. En attendant, je baise le bout de leurs ailes avec toute l'humilité possible, et j'ai toujours pour eux le culte de dulie[2]. Savez-vous ce que c'est que le culte de dulie, mes anges?

3738. A M. ÉLIE DE BEAUMONT.

A Ferney, 21 janvier.

Notre ami commun, M. Damilaville, m'avait envoyé, monsieur, votre très beau et très solide discours, et je ne croyais pas l'avoir. Le titre m'avait trompé; je viens enfin de m'apercevoir de mon erreur. J'ai vu votre nom à la trente-cinquième page, et je vous ai lu avec un plaisir extrême. Tout célibataire que je suis, j'avoue que vous faites très bien de prêcher le mariage; je suis aussi fort de votre avis sur les défrichements. Je me suis avisé de défricher, ne m'étant pas avisé de peupler; mais voici comme je m'y suis pris. J'ai assem-

[1] Voyez ma note, page 490. B.

[2] Le culte qu'on rend aux saints. B.

blé les propriétaires des terres abandonnées, et je leur ai dit : Mes amis, je vais défricher à mes frais, et quand la terre sera en valeur, nous partagerons.

Je n'ai point fait de citoyens, mais j'ai fait de la terre.

Je me flatte, monsieur, que vous serez célèbre pour avoir fait une bien meilleure action, pour avoir fait rendre justice à l'innocence opprimée et rouée [1]. Vous avez vu, sans doute, la lettre de la religieuse de Toulouse; elle me paraît importante; et je vois avec plaisir que les sœurs de la Visitation n'ont pas le cœur si dur que *messieurs*. J'espère que le conseil pensera comme la dame de la Visitation.

Si vous voyez M. de Cideville, je vous prie de lui dire combien je l'aime. C'est un sentiment que vos ouvrages m'inspirent pour vous, qui se joint bien naturellement à l'estime infinie avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

3739. A M. COLINI.

21 janvier.

J'ai reçu votre *Palatinat* [2], mon cher historiographe; me voilà au fait, grace à vos recherches, de bien des choses que j'ignorais. Les palatins vous auront obligation.

Nous sommes ici dans les neiges jusqu'au cou; cela gèle l'imagination d'un pauvre malade d'environ soixante-dix ans, et je n'ose écrire à monseigneur l'électeur, de peur de l'ennuyer.

[1] A la famille Calas. B.

[2] *Précis de l'Histoire du Palatinat du Rhin*, 1763, in-8°. B.

Vous avez probablement reçu le petit paquet que je vous ai adressé. Je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. Voudriez-vous bien à ces vers de la troisième scène du quatrième acte;

> La loi donne un seul jour, elle accourcit les temps
> Des chagrins attachés à ces grands changements;
> Mais surtout attendez les ordres d'une mère;
> Elle a repris ses droits, ce sacré caractère[1], etc.,

substituer ceux-ci :

> Statira vit encore, et vous devez penser
> Que du sort de sa fille elle peut disposer.
> Respectez les malheurs et les droits d'une mère,
> Les lois des nations, le sacré caractère
> Que la nature donne, et que rien n'affaiblit[2].

Vous voyez que je me contente difficilement. Je fais vite, et je corrige long-temps. Je vous embrasse.

3740. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

23 janvier.

Divins anges, vous peignez les seigneurs genevois[3] du pinceau de Rigault : nous verrons si le prince[4] fera donner de bons ordres pour les souscriptions.

Je me hâte de justifier mademoiselle Corneille, que vous accusez avec toutes les apparences de raison. Or vous savez qu'il ne faut pas toujours condamner les filles sur les apparences. Il est vrai qu'elle a fait plus de progrès dans la comète et le trictrac que dans l'orthographe, et qu'elle met la comète pour neuf

[1] Ces vers sont dans le texte; voyez tome VII, page 448. B.
[2] Voyez les variantes, tome VII, page 478. B.
[3] Les frères Cramer. B.— [4] Philibert Cramer. B.

plus aisément qu'elle n'écrit une lettre : mais le fait est qu'à l'aide de madame Denis, qui lui sert en tout de mère, elle est venue à bout d'écrire à son père, à sa mère, et à mesdemoiselles Félix et de Vilgenou [1]. Nous avons chargé du paquet, il y a long-temps, un citoyen de Genève ; c'est M. Miqueli, breveté de colonel suisse, qui s'en allait à Paris à petites journées. Elle ne sait point la demeure de son père ; je crois aussi que mesdemoiselles Félix et de Vilgenou ont changé d'habitation : en un mot, on a écrit, cela est certain.

A présent disons un petit mot du *tripot*.

Des préfaces à *Zulime*, vous en aurez, mes anges, et c'est à mon grand regret ; car, sans me flatter, Zulime est un Bajazet tout pur, sans qu'il y ait un Acomat. Je suis plus difficile que vous ne pensez. Figurez-vous que quand j'envoyai *Olympie* pour être jouée à Manheim, je fesais correction sur correction, changement sur changement, carton sur carton, vers sur vers, précisément comme autrefois j'allais donner à mademoiselle Desmares des corrections par le trou de la serrure [2].

Donnez-moi quelques jours de délai encore, car je n'ai pas le temps de me reconnaître : je vous l'ai déjà dit, vous ne me plaignez point. Je suis vieux comme le temps, faible comme un roseau, accablé d'une douzaine de fardeaux. Figurez-vous un ver à soie qui s'enterre dans sa coque en filant ; voilà mon état : un peu de pitié, je vous prie.

[1] Voyez ci-après, page 537. B.

[2] Pour la tragédie d'*OEdipe*. B.

Voilà un bien digne homme que M. le duc de Praslin! je suis à ses pieds : je vois que son bon esprit a été convaincu par les raisons des avocats, et que son cœur a été touché. Mais quoi! cette affaire sera donc portée à tout le conseil, après avoir été jugée au bureau de M. Daguesseau? Je n'entends rien aux rubriques du conseil. A propos de conseil, savez-vous que je crois le Mémoire de Mariette le meilleur de tous pour instruire les juges? Les autres ont plus d'*ithos* et de *pathos* [1], mais celui-là va au fait plus judiciairement : en un mot, tous les trois sont fort bons. Il y en a encore un quatrième que je n'ai pas vu [2].

Voici bien autre chose. Je marie mademoiselle Corneille, non pas à un demi-philosophe dégoûté du service, mal avec ses parents, avec lui-même, et chargé de dettes, mais à un jeune cornette de dragons, gentilhomme très aimable, de mœurs charmantes, d'une très jolie figure, amoureux, aimé, assez riche. Nous sommes d'accord, et en un moment, et sans discussion, comme on arrange une partie de souper. Je garderai chez moi futur et future; je serai patriarche, si vous nous approuvez. Mes bons anges, vous savez qu'il faut, je ne sais comment, le consentement des père et mère Corneille. Seriez-vous assez adorables pour les envoyer chercher, et leur faire signer : Nous *consentons* au mariage de Marie avec N. Dupuits [3], cornette dans la Colonelle-Générale; et tout est dit.

[1] Expression des *Femmes savantes*, acte III, scene 5. B.

[2] Probablement le *Mémoire* de Sudre, dont j'ai parlé t. XL, p. 500. B.

[3] Claude Dupuits de La Chaux épousa mademoiselle Corneille le 12 février 1763. B.

Que dira M. le duc de Praslin de cette négociation si promptement entamée et conclue? Il m'a donné de l'ardeur. Je pense qu'il conviendrait que sa majesté permît qu'on mît dans le contrat qu'elle donne huit mille livres à Marie, en forme de dot, et pour paiement de ses souscriptions. Je tournerais cette clause; elle me paraît agréable; cela fait un terrible effet en province : le nom du roi dans un contrat de mariage au mont Jura! figurez-vous! et puis cette clause réparerait la petite vilenie de monsieur le contrôleur général. J'en écris deux mots à M. le duc de Choiseul[1] et à madame la duchesse de Grammont[2]. La petite est charmée, et le dit tout naïvement : elle ne pouvait pas souffrir notre demi-philosophe[3].

Au reste, vous sentez bien que mariage arrêté n'est pas mariage fait, qu'il peut arriver des obstacles, comme mort subite ou autre accident; mais je crois l'affaire au rang des plus grandes probabilités équivalentes à certitude.

Mes divins anges, mettez tout cela à l'ombre de vos ailes.

N. B. Hier il parut que les deux partis s'aimaient.

Depuis ma lettre écrite, j'ai signé les articles. Si nous avions le consentement de la petite poste[4], je ferais le mariage demain; ce n'est pas la peine de traîner, la vie est trop courte.

[1] Cette lettre manque. B.

[2] Elle manque aussi. B.

[3] Vaugrenant; voyez ma note, page 95. B.

[4] Le père de mademoiselle Corneille était facteur de la petite poste; voyez ma note, tome LIX, page 115. B.

3741. A M. DAMILAVILLE.

24 janvier.

Mon cher frère, on ne peut empêcher, à la vérité, que Jean Calas ne soit roué; mais on peut rendre les juges exécrables, et c'est ce que je leur souhaite. Je me suis avisé de mettre par écrit toutes les raisons qui pourraient justifier ces juges; je me suis distillé la tête pour trouver de quoi les excuser, et je n'ai trouvé que de quoi les décimer.

Gardez-vous bien d'imputer aux laïques un petit ouvrage sur la tolérance qui va bientôt paraître [1]. Il est, dit-on, d'un bon prêtre; il y a des endroits qui font frémir, et d'autres qui font pouffer de rire; car, Dieu merci, l'intolérance est aussi absurde qu'horrible.

Mon cher frère m'enverra donc la petite feuille qu'on attribue à M. Le Brun [2]. Mais est-il possible que Le Brun, qui m'adressait de si belles odes pour m'engager à prendre mademoiselle Corneille, et m'envoie souvent de si jolis vers, ne soit qu'un petit perfide?

Nous marions mademoiselle Corneille à un gentilhomme du voisinage, officier de dragons, sage, doux, brave, d'une jolie figure, aimant le service du roi et sa femme, possédant dix mille livres de rente, à peu près, à la porte de Ferney. Je les loge tous deux. Nous sommes tous heureux. Je finis en patriarche. Je vou-

[1] *Traité sur la tolérance;* voyez tome XLI, page 213. B.

[2] Le Brun, dans sa *Renommée littéraire*, avait inséré une réponse à l'*Éloge de Crébillon* (par Voltaire); voyez tome XL, page 471. B.

drais à présent marier mesdemoiselles Calas à deux conseillers au parlement de Toulouse.

On dit la comédie de M. *Dupuis* fort jolie[1]; cela est heureux. Le nom de notre futur est Dupuits. Frère Thieriot doit être fort aise de la fortune de mademoiselle Corneille; elle la mérite. Savez-vous bien que cette enfant a nourri long-temps son père et sa mère du travail de ses petites mains? La voilà récompensée. Sa vie est un roman.

Je vous embrasse tendrement, mon cher frère. *Écr. l'inf.*, vous dis-je.

3742. A MADAME DE FLORIAN.

A Ferney, 26 janvier.

Je perds les yeux, ma chère nièce, mais j'entrevois encore assez pour vous dire que j'aime presque autant votre petit Dupuits qu'il aime mademoiselle Corneille. Voilà tous les dragons mariés: Dieu soit béni! Il est plaisant qu'on joue à la Comédie le mariage d'un *Dupuis*. On dit la pièce très jolie; Dupuits l'est aussi: tout cela va le mieux du monde. O destinée! voilà mademoiselle Corneille heureuse. Daumart est couché sur le dos depuis deux ans et demi, toujours suppurant, sans pouvoir remuer; il faut lui donner à manger comme à un enfant: quel contraste! Soyez heureuse, vous et le grand écuyer de Cyrus. Le nombre des gens qui remercient Dieu est petit; ceux qui se donnent au diable composent la grande partie de ce monde. Pour moi, je jouis du bonheur d'autrui,

[1] Voyez ma note, page 509. B.

mais surtout du vôtre. Si vous écrivez à votre sœur, fourrez dans votre lettre un petit mot pour l'oncle, qui vous aimera tant qu'il respirera. Pourvu que nous sachions que vous vous portez bien, que vous vous réjouissez, nous sommes contents. Il faut aussi que les Calas gagnent leur procès. Bonsoir, bonsoir; je n'en peux plus, et je vous embrasse tous deux.

3743. A M. DE CIDEVILLE.

A Ferney, le 26 janvier.

Mon ancien ami, votre jolie relation du mariage du jeune *Dupuis* nous vient comme de cire; car figurez-vous que nous marions mademoiselle Corneille, dans quelques jours, à un jeune Dupuits[1] d'environ vingt-trois ans et demi, cornette de dragons, possédant environ huit mille livres de rente en fonds de terre, à la porte de notre château, d'une figure très agréable, de mœurs charmantes qui n'ont rien du dragon. La différence entre ce Dupuits et celui de la comédie, c'est que le nôtre n'a point de père qui fasse des niches à ses enfants; c'est un orphelin. Nous logeons chez nous l'orphelin et l'orpheline. Ils s'aiment passionnément; cela me ragaillardit, et n'empêche pourtant pas que je n'aie une grosse fluxion sur les yeux, et que je ne sois menacé de perdre la vue comme La Motte.

Avouez, mon ancien ami, que la destinée de ce chiffon d'enfant est singulière. Je voudrais que le bon

[1] Voyez pages 519 et 521. B.

homme Pierre revînt au monde pour être témoin de tout cela, et qu'il vît le bon homme Voltaire menant à l'église la seule personne qui reste de son nom. Je commente l'oncle, je marie la nièce; ce mariage est venu tout à propos pour me consoler de n'avoir plus à travailler sur des *Cid*, des *Horaces*, des *Cinna*, des *Pompée*, des *Polyeucte*. J'en suis à *Pertharite*, ne vous déplaise. La commission est triste, et ce qui suit n'est pas trop ragoûtant. Il fallait que Pierre eût le diable au corps pour faire imprimer tous ces détestables fatras. Mademoiselle Corneille, avec sa petite mine, a deux yeux noirs qui valent cent fois mieux que les douze dernières pièces de l'oncle Pierre. L'avez-vous vue? la connaissez-vous? c'est une enfant gaie, sensible, honnête, douce, le meilleur petit caractère du monde. Il est vrai qu'elle n'est pas encore parvenue à lire les pièces de son oncle, mais elle a déjà lu quelques romans; et puis vous savez *comment l'esprit vient aux filles* [1].

Adieu, mon cher et ancien ami; je vous embrasse le plus tendrement du monde. V.

3744. A M. LE BRUN.

Ferney, 26 janvier.

Puisque à la réception de ma lettre, monsieur, vous ne m'avez pas envoyé un parent de Racine pour épouser mademoiselle Corneille, nous avons pris un jeune cornette de dragons, de vingt-trois ans, d'une

[1] Titre d'un conte de La Fontaine. B.

très jolie figure, de mœurs charmantes, bon gentilhomme, mon voisin, possédant à ma porte environ dix mille livres de rente en terres. J'arrange ses affaires, je donne une dot honnête, je garde chez moi les mariés. Il est juste que vous ayez la première nouvelle de cet arrangement, puisque c'est à vous que je dois mademoiselle Corneille. Il faut que votre nom soit au bas du contrat. Envoyez-moi un ordre par lequel vous me commettrez pour signer en votre nom.

Je ne sais pas où mesdemoiselles Félix et de Vilgenou [1] demeurent. Je leur dois la même attention; je vous supplie de leur faire rendre mes lettres, et de vouloir bien envoyer le paquet contenant leur réponse et la vôtre à M. Damilaville, premier commis du vingtième, quai Saint-Bernard. Je quitte la plume pour la donner à une main plus agréable que la mienne.

« Vous êtes, monsieur, le premier auteur de mon « bonheur, il m'en est plus précieux. Je me joins à « M. de Voltaire pour vous dire que je serai toute « ma vie avec la plus sensible reconnaissance, mon- « sieur, votre très humble et très obéissante servante,
« CORNEILLE.

« Je présente mes obéissances à madame votre « femme, que je n'oublierai jamais. »

Je ne sais où prendre M. Dumolard; si vous le voyez, monsieur, je vous prie de vouloir bien l'assurer de mes sentiments. Mais soyez surtout persuadé de ceux que je vous ai voués bien sincèrement.

[1] Voyez page 537. B.

Il est plaisant que le nom de notre mari soit Dupuits, tandis qu'on donne le mariage de M. *Dupuis* à la Comédie. Cela est d'un bon augure : on dit que la pièce est très jolie; notre Dupuits l'est aussi.

Avouez, monsieur, que mademoiselle Corneille a eu une étoile bien siugulière, si tant est qu'on ait une étoile.

De tout mon cœur, votre très humble et très obéissant serviteur, VOLTAIRE.

Mes respects à madame Le Brun.

3745. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 26 janvier.

Mes divins anges, nous marions done mademoiselle Corneille ! Il est très juste de faire un petit présent au père et à la mère; mais dès que ce père a un louis, il ne l'a plus; il jette l'argent eomme Pierre fesait des vers, très à la hâte. Vous protégez cette famille; pourriez-vous eharger quelqu'un de vos gens de donner à Pierre le trotteur vingt-einq louis à plusieurs fois, afin qu'il ne jetât pas tout en un jour? Je vous demande bien pardon; je sais à quel point j'abuse de votre bouté, mais on n'est pas ange pour rien.

Nota bene qu'on pourrait confier cet argent à la mère, qui le ferait durer.

Il y a plus. Vous sentez eombien il doit être désagréable à un gentilhomme, à un officier, d'avoir un beau-père faeteur de la petite poste dans les rues de Paris. Il serait convenable qu'il se retirât à Évreux avee sa femme, et qu'on lui donnât un entrepôt de

tabac, ou quelque autre dignité semblable qui n'exigeât ni une belle écriture ni l'esprit de Cinna. Je vous soumets ma lettre [1] aux fermiers généraux : si vous la trouvez bien, je vous supplie de vouloir bien ordonner qu'elle soit envoyée. Peut-être même on trouverait quelque membre de la compagnie pour l'appuyer.

Cet emploi n'aurait lieu, si on voulait, que jusqu'à ce qu'on vît clair dans les souscriptions, et qu'on pût assurer une subsistance honnête au père et à la mère. Je crois aussi qu'il est convenable que j'écrive à M. de La Tour-du-Pin, et que Marie écrive aussi un petit mot, quoiqu'elle dise à madame Denis : Maman, je n'ai pas de génie pour la composition.

« Il est vrai que, pour la composition, ce n'est pas « mon fort; mais pour les sentiments du cœur, je le « dispute aux héros de mon oncle : je conserverai « toute ma vie la reconnaissance que je dois aux anges « de M. de Voltaire, qui sont les miens. Je vous prie, « monsieur et madame, d'agréer, avec votre bonté « ordinaire, mon attachement inviolable, mon res- « pect, et, si vous le permettez, la tendresse avec « laquelle je serai toute ma vie votre très humble et « très obéissante et très obligée servante, CORNEILLE. »

D'ordinaire, elle forme mieux ses caractères; mais aujourd'hui la main lui tremble. Mes anges lui pardonneront sans doute.

J'ai cru aussi qu'il était bon qu'elle écrivît à M. le comte de La Tour-du-Pin, son parent. Il y a un petit mot pour son frère; il ne le mérite guère, après

[1] Elle manque. B.

la manière indigne dont il s'est conduit si chrétiennement [1] à l'aide de Fréron : mais cet abbé avait mis deux lignes au bas d'une lettre du comte, à la mort de leur père ; ainsi on peut faire ici mention de lui, et cela est honnête.

P. S. On n'a eu la lettre, pour père et mère, qu'après avoir fermé le gros paquet. Mes anges auront donc toute l'endosse. Personne ne sait ici où demeure le cousin, issu de germain, des Horaces et de Cinna. Mes anges ont du crédit; ils protégent Marie, et ils feront trouver père et mère ; ils remettront entre les mains de nos anges l'extrait baptistaire demandé, supposé qu'il y en ait un. S'il n'y en a point, nous nous en passerons très bien. Le sacrement du baptême est peu de chose en comparaison de celui du mariage.

3746. A M. LEKAIN.

A Ferney, 27 janvier.

En attendant, mon grand acteur, que j'érige un monument à Corneille, Racine, et Molière, je fais une œuvre plus plaisante, je marie la nièce de Corneille; et ce qu'il y a de bon, c'est que tandis qu'on joue *Dupuis* à la Comédie, je la marie à un Dupuits. Ce n'est pas le vieux *Dupuis*, c'est un jeune gentilhomme, officier de dragons, dont les terres touchent précisément les miennes. Je garde chez moi futur et future; et quand vous viendrez nous voir, nous jouerons tous la comédie. Je ferai l'aveugle à merveille, car je le suis ; mais je ne dirai pas :

[1] Voyez ma note, tome LIX, page 115. B.

Dieu, qui fait tout pour le mieux,
M'a fait une grande grace
De m'avoir crevé les yeux,
Et réduit à la besace.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

3747. A M. DAMILAVILLE.

30 janvier.

M. de Beaumont, mon cher frère, est donc aussi un de nos frères. Il n'y a qu'un philosophe qui puisse faire tant de bien. Il se trouvera que madame Calas aura beaucoup plus d'argent qu'elle n'en aurait eu en reprenant tranquillement sa dot et son douaire. Tout cela est d'un bien bon augure pour la révision. Nous sommes dans un étrange temps, où il faut craindre qu'un parlement ne falsifie les pièces!

Aurai-je l'*Appel à la Raison*[1], pour lequel on dit que Kroust et Griffet, et feu Berner, sont décrétés? Toute cette aventure de jésuites fait rire les philosophes, car il est permis au sage de rire. Il y a un grand malheur pour *la Poule à ma tante*[2] : c'est qu'il n'y a jamais eu de tante qui voulût que sa poule ne pondît point. Ce qui n'est pas dans la nature ne peut jamais plaire. Le conte est trop long et trop faible; cette poulaille-là ne doit pas faire fortune.

Je prie mon cher frère de faire parvenir cette lettre à frère Protagoras[3]. Frère Helvétius est-il à Paris? Il faudrait l'engager à faire quelque chose d'honnête,

[1] Voyez ma note, tome XLII, page 648. B.

[2] *Caquet Bonbec ou la Poule à ma tante*, poëme de J.-B. de Junquières, mort en 1786. B.

[3] Cette lettre à Dalembert est perdue. B.

à condition qu'il ne demanderait point de privilége[1].

Frère Platon est occupé à son *Encyclopédie;* mais n'y a-t-il point quelque bon frère qui puisse rendre service? *Écr. l'inf...*, vous dis-je.

3748. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

30 janvier.

Vraiment, mes anges, j'avais oublié de vous supplier d'empêcher François Corneille, père, de venir à la noce. Si c'était l'oncle Pierre, ou même l'oncle Thomas, je le prierais en grande cérémonie; mais pour François, il n'y a pas moyen. Il est singulier qu'un père soit un trouble-fête dans une noce; mais la chose est ainsi, comme vous savez. On prétend que la première chose que fera le père, dès qu'il aura reçu quelque argent, ce sera de venir vite à Ferney: Dieu nous en préserve! Nous nous jetons aux ailes de nos anges, pour qu'ils l'empêchent d'être de la noce. Sa personne, ses propos, son emploi, ne réussiraient pas auprès de la famille dans laquelle entre mademoiselle Corneille. M. le duc de Villars, et les autres Français qui seront de la cérémonie, feraient quelques mauvaises plaisanteries. Si je ne consultais que moi, je n'aurais assurément aucune répugnance; mais tout le monde n'est pas aussi philosophe que votre serviteur, et, patriarcalement parlant, je serais fort aise de rendre le père et la mère témoins du bonheur de leur fille.

[1] Il en avait demandé et obtenu un pour son livre *de l'Esprit;* voyez tome LVII, page 599. B.

C'est bien de la faute du père de M. Cormont, si un autre que lui épouse mademoiselle Corneille; il a été un mois sans lui répondre, et enfin sa mère a écrit à M. Micault quand il n'était plus temps. Il faut avouer aussi que ce Cormont s'est conduit de la manière la plus gauche. Enfin il n'était point aimé, et notre petit Dupuits l'est; il n'y a pas à répondre à cela.

Je ne cesse d'importuner mes anges, et de leur demander pardon de mes importunités : c'est ma destinée; mais que M. d'Argental me parle donc de ses yeux! car, comme je suis en train de perdre les miens, je voudrais savoir en quel état les siens se trouvent. Il ne m'en dit jamais mot; cela vaut pourtant la peine qu'on en parle.

3749. A M. THIROUX DE CROSNE [1],

MAÎTRE DES REQUÊTES, ETC.

A Ferney, le 30 janvier.

Monsieur, je me crois autorisé à prendre la liberté de vous écrire; l'amour de la vérité me l'ordonne.

Pierre Calas accusé d'un fratricide, et qui en serait indubitablement coupable si son père l'eût été, demeure auprès de mes terres : je l'ai vu souvent. Je fus d'abord en défiance; j'ai fait épier, pendant quatre mois, sa conduite et ses paroles; elles sont

[1] Louis Thiroux de Crosne devint intendant de Rouen, puis, en 1785, lieutenant général de police; il l'était encore en 1789. Il est mort sur l'échafaud en 1794. Il était chargé d'un rapport sur l'affaire des Calas, et le fit le 7 mars 1763. D'après ce que Voltaire écrit à Damilaville le 1er février, la lettre du 30 janvier était aussi adressée à M. Daguesseau. B.

de l'innocence la plus pure et de la douleur la plus vraie. Il est près d'aller à Paris, ainsi que sa mère, qui n'a pu ignorer le crime, supposé qu'il ait été commis, qui, dans ce cas, en serait complice, et dont vous connaissez la candeur et la vertu.

Je dois, monsieur, avoir l'honneur de vous parler d'un fait dont les avocats n'étaient point instruits; vous jugerez de son importance.

La servante catholique, et qui a élevé tous les enfants de Calas, est encore en Languedoc; elle se confesse et communie tous les huit jours; elle a été témoin que le père, la mère, les enfants, et Lavaysse, ne se quittèrent point dans le temps qu'on suppose le parricide commis. Si elle a fait un faux serment en justice pour sauver ses maîtres, elle s'en est accusée dans la confession; on lui aurait refusé l'absolution; elle ne communierait pas. Ce n'est pas une preuve juridique; mais elle peut servir à fortifier toutes les autres; et j'ai cru qu'il était de mon devoir de vous en parler.

L'affaire commence à intéresser toute l'Europe. Ou le fanatisme a rendu une famille entière coupable d'un parricide, ou il a fasciné les yeux des juges jusqu'à faire rouer un père de famille innocent; il n'y a pas de milieu. Tout le monde s'en rapportera à vos lumières et à votre équité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc.

3750. A M. DE CHENEVIÈRES[1].

Janvier.

Je vous donne avis, mon cher ami, que je marie mademoiselle Corneille : je deviens aveugle ; mais ce ne sera pas moi qui jouerai dans cette affaire le rôle de l'Amour ; c'est un jeune gentilhomme de mon voisinage[2], dont les terres touchent les miennes : il a environ huit mille livres de rente ; il est sage et doux, fort aimable, fort amoureux, et fort aimé. Je me flatte qu'ils seront tous deux heureux chez moi ; leur bonheur fera le mien : je finis ma vie en vrai patriarche. Que dites-vous de la destinée de mademoiselle Corneille ? ne la trouvez-vous pas singulière ? Une nouvelle singularité, c'est que l'on joue *Dupuis* à la Comédie-Française, et que mon gendre s'appelle Dupuits. Je crois que vous et la sœur du pot[3] vous vous intéressez à cette nouvelle. Voilà l'occasion de faire de ces jolis vers dont vous me favorisez quelquefois. Pour moi, je peux faire des mariages, mais je ne puis plus faire d'épithalames. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

3751. DE LOUIS-EUGÈNE,

DUC DE WURTEMBERG.

A Renan, ce 1er février.

Je préfère, monsieur, les marques que vous voulez bien me donner de votre amitié aux faveurs des héros et des rois. Celles-ci sont intéressées et trompeuses, tandis que j'ose regarder vos sentiments pour moi comme une sorte de récom-

[1] Voyez ma note, tome LVII, page 184. B.

[2] Voyez page 519. B.

[3] Madame la duchesse d'Aiguillon ; voyez tome LI, page 467. B.

pense due au tendre attachement que je vous ai voué depuis si long-temps. Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que vous daignez m'aimer, et que je vous chéris et vous admire avec tout l'enthousiasme que vous savez si bien inspirer.

Je n'ai garde, monsieur, de charger mes épaules de l'orgueil d'un manteau; son poids m'accablerait. D'ailleurs c'est pour pouvoir être en veste que je suis venu habiter la Suisse. Cependant, comme la véritable philosophie consiste principalement dans la jouissance du bonheur, je me crois, lorsque je suis à Ferney, plus philosophe que Socrate et que vous-même; car j'ose penser que vous ne fûtes jamais aussi heureux que je le suis alors.

Encore suis-je heureux quand je me trouve auprès de la tendre épouse qui a su fixer mon cœur. Elle est simple, ingénue, pleine de douceur, de sens, et de vertus. Nous nous aimons avec une ardeur égale; le jour elle est mon amie, la nuit je suis son amant, et nous ne nous souvenons du titre d'époux que parcequ'il constate notre bonheur, et que nous chérissons également tous les liens qui nous unissent davantage. Vous voyez bien, monsieur, que, dans ce sens, il m'est facile d'être un peu philosophe.

Les regards de ses deux grands yeux noirs pleins de feu vous exprimeraient bien plus vivement que ma faible plume la reconnaissance qu'elle vous porte de l'intérêt que vous daignez prendre à notre situation. Aussi espère-t-elle, quand sa santé le lui permettra, de venir à Ferney vous rendre cette espèce d'hommage, qui certes ne vous déplaira pas. Voilà, mon cher maître, les nouvelles les plus fraîches de mon cœur, sur lequel vous vous êtes acquis tant de droits. Elles ne ressemblent pas à celles de la gazette, car elles sont toutes bien vraies.

J'oubliais de vous dire que j'ai renoncé à toutes mes starosties. Je ne suis plus aujourd'hui que ce que j'ai toujours été, votre ami et votre admirateur; et ces titres me sont bien plus chers que tous ceux que la vanité accorde.

C'est du fond de Renan et de nos brouillards que j'ose pré-

senter mes hommages aux heureux habitants de Ferney. Sensible à l'honneur de leur souvenir et de leurs bontés, je me hâterai de venir les joindre, et de grossir votre cour le plus tôt qu'il me sera possible.

Que le papa daigne se charger de mes vœux pour son aimable fille[1]. Je desire que le nouvel état qu'elle va embrasser la rende aussi heureuse que je le suis. C'est tout ce que je peux lui souhaiter de plus agréable et de plus doux. Je l'aime, puisqu'elle paraît ajouter à votre gloire la réputation de bienfesance que vos actions respirent autant que vos écrits immortels.

Recevez les assurances de l'amitié la plus sincère et la plus invariable.

3752. A M. COLINI.

A Ferney, 1er février.

Je fais un effort pour vous écrire, mon cher Colini; car je vois à peine mon papier. Je deviens aveugle; et si jamais je fais ma cour à LL. AA. EE., je me ferai conduire par un petit chien. Si vous êtes dans l'intention d'imprimer *Olympie*, je vous prie de faire une petite préface par laquelle il paraisse, et comme il est vrai, que je n'ai nulle part à l'impression. Si mes amis de Paris pouvaient s'imaginer que je fais imprimer cette pièce en pays étranger, au lieu de la donner en France, ils m'en sauraient mauvais gré avec raison. Je vous assure d'ailleurs que l'ouvrage acquerra un nouveau prix, s'il en a quelqu'un, par une préface de votre main. Je vous serai plus obligé que vous ne me l'êtes. *Addio, caro!*

[1] Mademoiselle Corneille. K.

3753. A M. DAMILAVILLE.

1er février.

J'ai pris la liberté, mon cher frère, d'écrire à M. Daguesseau et à M. de Crosne[1] la lettre dont je vous envoie copie. Je ne sais si MM. de Beaumont, Mariette et Loyseau, ne feraient pas bien de présenter requête contre l'insolence du présidial de Montpellier, qui a fait saisir leurs factums. Il me semble que c'est outrager à-la-fois le conseil à qui on les a présentés, et les avocats qui les ont faits. Si les avocats n'ont pas le droit de plaider, il n'y aura donc plus ni droit ni loi en France. Je m'imagine que ces trois messieurs ne souffriront pas un tel outrage. Il n'appartient qu'aux juges devant qui l'on plaide de supprimer un factum, en le déclarant injurieux et abusif; mais ce n'est pas assurément aux parties à se faire justice elles-mêmes. J'espère surtout que cette démarche du présidial de Montpellier, commandée par le parlement de Toulouse, sera une excellente pièce en faveur des Calas. On ne doit plus regarder les juges du Languedoc que comme des criminels qui cherchent à écarter les preuves de leur crime des yeux de leur province.

Je serais bien fâché, mon cher frère, que le libraire Cramer eût apporté un exemplaire de l'*Essai sur les mœurs* à Paris, s'il l'avait déposé en d'autres mains que les vôtres: non seulement il y manque les cartons nécessaires pour les fautes d'impression, mais pour les miennes. Nous étions convenus, malgré la

[1] Voyez page 531. B.

loi de l'histoire, de supprimer des vérités, et surtout celles dont vous me parlez; les corrections sont faites, mais elles ne sont pas placées dans les quatre tomes qui sont entre vos mains. Donnez-vous, à votre loisir, mon cher frère, le plaisir ou le dégoût de les parcourir; et si vous y trouvez quelque vérité qu'il faille encore immoler aux convenances, ayez la bonté de m'en avertir.

Que cette édition soit munie ou non d'une permission, qu'elle entre ou non dans le royaume, c'est l'affaire des Cramer, et non la mienne; je leur ai fait présent du manuscrit: ils entendent assez bien leurs intérêts pour débiter leur marchandise.

Catherine s'immortalise par sa lettre [1], et frère Dalembert par ses refus. Ainsi donc on avertit de mille lieues notre ministère que nous avons dans notre patrie des hommes d'un génie supérieur.

C'est une aventure assez comique que celle que j'ai eue avec Pindare Le Brun [2], en vous envoyant un paquet pour lui, dans le temps que vous me dépêchiez ses rabâchages contre moi. Je lui fais part, dans ce paquet, du mariage de mademoiselle Corneille, qui est le fruit de sa belle ode; je lui envoie des lettres pour mesdemoiselles de Vilgenou et Félix, nièces de M. du Tillet, qui, les premières, tirèrent mademoiselle Corneille de son état malheureux, et auxquelles elle doit une reconnaissance éternelle. Je l'accable de politesses qui doivent lui tenir lieu de châtiment.

[1] Cette lettre est du 13 novembre 1762; voyez les *Mémoires secrets* de Bachaumont, à la date du 20 janvier 1763. B.

[2] Dans le *Procès de la multitude* (voyez ci-dessus, page 459), Poinsinet de Sivry donnait à Le Brun le nom de Pindare. B.

Je vous embrasse bien cordialement, mon cher frère. *Écr. l'inf....*

Je rouvre ma lettre pour supplier mon frère de faire parvenir mon certificat de vie à de Laleu, notaire; car enfin je suis en vie encore, et c'est assurément pour vous aimer.

3754. A Mme LA MARGRAVE DE BADE-DOURLACH.

Au château de Ferney, par Genève, 4 février.

Madame, j'aime mieux avoir l'honneur d'écrire à votre altesse sérénissime d'une main étrangère, que de ne vous point écrire du tout. Je deviens presque aveugle, et il ne faut pas l'être quand on veut faire sa cour à Carlsruhe. J'apprends avec bien de la douleur que votre altesse sérénissime a été malade tout comme une autre; la beauté et le mérite ne guérissent de rien; les médecins ne guérissent pas davantage; il n'y a que le régime qui rétablisse la santé.

Je ne suis point en état, madame, de venir me mettre à vos pieds; que feriez-vous d'un vieil aveugle? Mais si quelqu'un de mes enfants peut trouver grace devant vos yeux, ils viendront demander votre protection.

Je marie dans quelques jours la nièce de Pierre Corneille à un jeune gentilhomme de mon voisinage; la consolation de la vieillesse est de rendre la jeunesse heureuse. S'il fesait plus beau, et si j'étais moins décrépit, je mènerais la noce danser devant votre château, comme fesaient les anciens troubadours;

nous y chanterions les plaisirs de la paix, dont l'Allemagne avait besoin comme nous.

J'espère dans quelques semaines envoyer à vos pieds le second tome de la Vie de Pierre-le-Grand, ne pouvant le porter moi-même. Votre altesse sérénissime y verra des choses assez curieuses; mais ma plume ne vaut pas vos crayons, et mes peintures ne valent pas vos pastels.

La czarine régnante a grande envie d'imiter la reine Christine, non pas en abdiquant, mais en cultivant les arts et les sciences; on la dit fort belle et fort aimable; voilà quatre impératrices tout de suite; cela tourne un peu la loi salique en ridicule. Pour moi, madame, depuis que j'ai eu l'honneur de vous faire ma cour, j'ai toujours souhaité que les femmes gouvernassent.

Agréez le profond respect avec lequel je serai toute ma vie, madame, de votre altesse sérénissime, etc.

3755. A M. DALEMBERT.

4 février.

Mon cher et illustre confrère, il semble que si quelques pédants ont attaqué en France la philosophie, ils ne s'en sont pas bien trouvés, et qu'elle a fait une alliance avec les puissances du Nord. Cette belle lettre de l'impératrice de Russie[1] vous venge bien; elle ressemble à la lettre que Philippe écrivit à Aristote le jour de la naissance d'Alexandre.

Je me souviens que dans mon enfance je n'aurais pas imaginé qu'on écrirait un jour de pareilles let-

[1] Voyez ma note, page 537. B.

tres de Moscou à un académicien de Paris. Je suis du temps de la création, et voilà quatre femmes de suite [1] qui ont perfectionné en Russie ce qu'un grand homme y avait commencé. Votre galanterie française doit quelques compliments au sexe féminin sur cette singularité dont l'histoire ne fournit aucun exemple. La belle lettre que celle de Catherine! Ni sainte Catherine de Sienne, ni sainte Catherine de Bologne, ni sainte Catherine d'Alexandrie, n'en auraient jamais écrit de pareilles. Si les princesses se mettent ainsi à cultiver leur esprit, la loi salique n'aura pas beau jeu. Ne remarquez-vous pas que les grands exemples et les grandes leçons nous viennent du Nord? Les Newton, les Locke, les Gustave, les Pierre-le-Grand, et gens de cette espèce, ne furent point élevés à Rome dans le collége de la Propagande.

J'ai parcouru, ces jours derniers, une grosse apologie des jésuites pleine d'*ithos* et de *pathos* [2]. On y fait le dénombrement des grands génies qui illustrent notre siècle; ils sont tous jésuites. C'est, dit l'auteur, un Perusseau, un Neuville, un Griffet, un Chapelain, un Baudori, un Buffier, un Desbillons, un Castel, un La Borde, un Briet, un Pezenas, un Garnier, un Simonet, un Huth, et enfin ce Berthier, ajoute-t-on, qui a été si long-temps l'oracle des gens de lettres [3].

Je suis assez comme M. Chicaneau [4], je ne con-

[1] Catherine Ire, Anne, Élisabeth, Catherine II. B.

[2] Expression des *Femmes savantes*, acte III, scène 5. B.

[3] Voyez *Apologie générale de l'institut et de la doctrine des jésuites* (par Cerutti), seconde édition, 1763, in-8°, chap. xx, pages 304, 305, 306, 310. B.

[4] *Les Plaideurs*, acte II, scène 5. B.

nais pas un de ces gens-là, excepté frère Berthier, que je croyais mort sur le chemin de Versailles[1]; mais enfin je suis ravi que la France ait encore tant de grands hommes.

On dit aussi que l'on compte parmi ces sublimes génies un M. Le Roi, prédicateur de Saint-Eustache, qui prêche contre les philosophes avec l'éloquence du révérend père Garasse[2].

A vous parler sérieusement, je trouve que si quelque chose fait honneur à notre siècle, ce sont les trois factums de MM. Mariette, Élie de Beaumont, et Loyseau, en faveur de la famille infortunée des Calas.

Employer ainsi son temps, sa peine, son éloquence, son crédit, et, loin de recevoir aucun salaire, procurer des secours à des opprimés; c'est là ce qui est véritablement grand, et ce qui ressemble plus au temps des Cicéron et des Hortensius qu'à celui de Briet, de Huth, et de frère Berthier. Je m'embarrasse fort peu du jugement qu'on rendra; car, Dieu merci, l'Europe a déjà jugé, et je ne connais de tribunal infaillible que celui des honnêtes gens de différents pays, qui pensent de même, et composent, sans le savoir, un corps qui ne peut errer, parcequ'ils n'ont pas l'esprit de corps.

Je ne sais ce que c'est que le petit libelle[3] dont vous me parlez[4], où l'on me dit des injures à pro-

[1] Voyez, tome XL, page 12, la *Relation de la maladie, etc., du jésuite Berthier*. B.

[2] Voyez ce que Voltaire dit de Garasse, tome XLIII, page 510. B.

[3] Voyez ma note, tome XL, page 471. B.

[4] Dans la lettre du 12 janvier, page 503. B.

pos d'un examen de quelques pièces de Crébillon. Je ne connais ni cet examen ni ces injures; j'aurais trop à faire s'il fallait lire tous ces rogatons. Pierre-le-Grand et le grand Corneille m'occupent assez : j'en suis malheureusement à *Pertharite*, et je marie sa nièce pour me consoler. Nous mettrons dans le contrat de mariage qu'elle est cousine-germaine de Chimène, et qu'elle ne reconnaît pour ses parents ni Grimoald ni Unulphe [1]. Elle pourra bien avoir fait un enfant avant que l'édition soit achevée. Beaucoup de grands seigneurs ont souscrit très généreusement; les graveurs disent que leurs noms ne sont pas des lettres de change.

J'envoie à l'académie l'*Héraclius* espagnol, que j'ai traduit de Calderon, et qui est imprimé avec l'*Héraclius* français. Vous jugerez quel est l'original de Calderon ou de Corneille; vous pâmerez de rire. Cependant vous verrez qu'il y a de temps en temps dans le Calderon de bien brillantes étincelles de génie. Vous recevrez aussi bientôt une certaine *Histoire générale*. Le genre humain y est peint cette fois de trois quarts; il ne l'était que de profil aux autres éditions. Quoique je sois bien vieux, j'apprends tous les jours à le connaître.

Adieu, mon illustre philosophe; je suis obligé de dicter, je deviens aveugle comme La Motte; quand l'abbé Trublet le saura [2], il trouvera mes vers meilleurs.

[1] Personnages de *Pertharite*; voyez tome XXXVI, page 201. B.

[2] L'abbé Trublet était grand admirateur de La Motte; voyez tome LIX, page 403. B.

3756. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

A Ferney, 6 février.

Nous commençons par dire que nos anges sont toujours aussi injustes qu'adorables. Ils ont condamné Marie Corneille pour n'avoir point écrit depuis longtemps à père et mère, à mesdemoiselles de Vilgenou et de Félix[1], et même à l'étonnant Le Brun; et cependant Marie avait rempli tous ses devoirs, sans oublier même ce Le Brun.

Nos anges gardiens condamnent ladite Marie pour n'avoir point demandé le consentement de père et mère à son mariage; et nos anges doivent avoir entre leurs mains la lettre de Marie à père et mère, accompagnée de la mienne[2].

Nos anges ont condamné M. Dupuits pour n'avoir point écrit au beau-père et à la belle-mère futurs; et la lettre de M. Dupuits doit avoir été adressée à nos anges mêmes : M. Dupuits m'assure qu'il a pris cette liberté.

Il ne nous manque que de savoir la demeure du père Corneille ; car, jusqu'à ce que nous soyons instruits, nous ne pouvons mettre qu'*à monsieur, monsieur Corneille, dans les rues.*

Vous demandez les noms et qualités du gendre et de ses père et mère, et vous devez les avoir reçus avec une lettre de madame Denis et une de M. Dupuits. Il ne me reste qu'à vous demander pardon pour ma-

[1] Voyez page 537. B.

[2] Cette lettre de Voltaire est perdue. B.

dame Denis, qui oublia d'envoyer le paquet à l'adresse de M. de Courteilles.

Vous voyez donc, mes chers anges, que nous avons rempli tous nos devoirs dans la plus grande exactitude. Je vous confie que madame Denis craint beaucoup que la tête de François Corneille ne ressemble à *Pertharite*, *Agésilas*, *Suréna*, et ne soit fort mal timbrée. Je n'ai su que depuis quelques jours que, dans le voyage que fit chez moi François Corneille lorsque j'étais très malade, François dit à Marie : Gardez-vous surtout de vous marier jamais; je n'y consentirai point : fuyez le mariage comme la peste; ma fille, point de mariage, je vous en prie.

Je vous confie encore une autre douleur de madame Denis : elle tremble que les réponses ne viennent pas assez tôt, qu'elle ne soit obligée de marier Marie en carême, qu'il faille demander une permission à l'évêque d'Annecy, difficile à obtenir; que ses perdrix de Valais, ses coqs de bruyère, ne soient inutiles, et qu'on ne soit réduit à manger des carpes et des truites un jour de noce, attendu que M. le comte d'Harcourt et compagnie, qui seront de la noce, sont d'excellents catholiques. Pour moi, qui ne suis ni papiste ni huguenot, et qui depuis un mois ne me mets point à table, j'avoue ingénument que je suis de la plus grande indifférence sur le gras et sur le maigre :

Je ne sers ni Baal ni le dieu d'Israël,
RACINE, *Athalie*, acte III, scène 3.

et je ne mange ni coq de bruyère ni truite.

Je suis profondément affligé que son altesse Phi-

libert Cramer se soit mêlée de la négociation entre monsieur le contrôleur général et M. Tronchin, pour la souscription du roi ; je l'avais priée, par son frère le libraire, de n'en rien faire, parce qu'il ne tenait qu'à moi de toucher huit mille livres du roi pour mademoiselle Corneille par les mains de M. de La Borde, et qui s'en serait bien fait rembourser. Il aurait donné même dix mille livres.

Vous avez très grande raison, mes divins anges, de dire que les rentes viagères ne conviennent point. Je vois que Philibert veut avoir pour lui les rentes viagères, et payer les dix mille livres ; je suis bien aise qu'il soit en état de faire ces virements de parties, et qu'il ait fait avec moi cette petite fortune.

A l'égard de sa majesté, si nous pouvions obtenir qu'il fût permis de mettre dans le contrat qu'elle daigne donner huit ou dix mille livres, cela n'empêcherait pas de lui envoyer tant d'exemplaires de Corneille qu'elle en voudrait ; ce serait seulement une chose très honorable pour mademoiselle Corneille, pour les lettres, et pour nous. J'en ai écrit à M. le duc de Choiseul [1]. Si la chose se fait, tant mieux ; sinon il faudra se consoler comme de toutes les choses de ce monde, et assurément le malheur est léger.

Toutes ces terribles affaires, mes divins anges, n'empêcheront point que vous n'ayez l'amoureuse Zulime, le bon Bénassar, et le froid Ramire, avec la manière absolument nécessaire dont il faut jouer la dernière scène. Cela sera joint à une petite préface,

[1] Cette lettre est perdue. B.

en forme de lettre[1], à la demoiselle Clairon, attendu que la pièce est tout amour, et que nous disserterons beaucoup sur cette passion agréable et honnête. Daignez donc me mander quand vous voudrez jouer *Zulime*, et alors tous vos ordres seront exécutés.

Je reviens, avec votre permission, mes anges, à notre mariage, qui m'intéresse plus que celui d'Atide et de Ramire. En voilà déjà un de rompu[2]; il ne faut pas qu'il arrive la même chose à l'autre. Est-il vrai que François Corneille soit aussi têtu qu'imbécile, et diamétralement opposé à l'hymen de Marie? En ce cas, il faudrait lui détacher mademoiselle Félix, qui sait comme il faut le conduire, et le mettre à la charrue sans qu'il regimbe; mais je ne sais point la demeure de mademoiselle Félix. Quand nous lui avons écrit[3], c'était par le canal du pindarique Le Brun. Nous ne savons encore si nos lettres ont été reçues, et il me paraît difficile que j'aie un commerce bien régulier avec cet élève de Pindare. Le mieux serait de ne point lâcher les vingt-cinq louis à François qu'il n'eût signé; et si, par une impertinence imprévue, François refusait d'écrire tout ce qu'il sait, c'est-à-dire d'écrire son nom, alors François de Voltaire, qui est la justice même, le laisserait mourir de faim, et il ne tâterait jamais des souscriptions. Marie Corneille est majeure dans deux mois, nous la marierions malgré François, et nous abandonnerions le père à son sens réprouvé.

[1] Voyez cette *Lettre* ou *Dédicace*, en tête de *Zulime*, tome IV. B.

[2] Celui avec Cormont ou Vaugrenant; voyez page 95. B.

[3] Voyez page 537. B.

Calmez-vous, mes chers anges, sur la fatale feuille qui déplairait tant à *messieurs*[1]. Cette feuille n'a point été tirée, je l'ai bien empêché. Philibert Cramer a très mal fait de la coudre à son exemplaire. Je sentis bien que ces mots: « Cent quatre-vingts membres se « démirent de leurs charges; les murmures furent « grands dans la ville, et le roi fut assassiné[2], etc.; » que ces mots, dis-je, pourraient faire soupçonner à des grammairiens que cet assassinat fut le fruit immédiat du lit de justice, comme en effet Damiens l'avoua dans ses interrogatoires à Versailles et à Paris. Je sais bien qu'il est permis de dire une vérité que le parlement a fait imprimer lui-même; mais j'ai bien senti aussi que le parlement serait fâché qu'on vît dans l'histoire ce qu'on voit dans le procès-verbal. Cette seule particule *et* est un coup mortel. Un seul mot peut quelquefois causer un grand mal. Cette même particule, très mal expliquée par M. de Silhouette dans le traité d'Utrecht, a causé la dernière guerre, dans laquelle nous avons perdu le Canada. Je ne perdrais pas même Ferney, car je l'ai donné à ma nièce; mais malgré mon juste ressentiment contre l'infame condamnation de *la Loi naturelle*[3], je fis jeter au feu cette feuille; je mis à la place: « Ces émotions fu- « rent bientôt ensevelies dans une consternation gé- « nérale, par l'accident le plus imprévu et le plus « effroyable: le roi fut assassiné, le 5 de janvier, dans « la cour de Versailles, etc. »

[1] Titre des conseillers au parlement; voyez ma Préface du t. XXII. B.

[2] Voyez ma note, tome XXI, page 360. B.

[3] La condamnation est du 6 février 1759; voyez ma note, tome LVIII, page 29. B.

J'ai inséré même des choses trop flatteuses pour le parlement dans la même feuille; et je dis expressément : « Le parlement fesait voir qu'il n'avait en vue « que le bien de l'état, et qu'il croyait que son de- « voir n'était pas de plaire, mais de servir. » En un mot, j'ai tourné les choses de manière que, sans blesser la vérité, j'ai tâché de ne déplaire à personne. D'ailleurs, dans toute l'histoire de Damiens, je me borne uniquement à citer les interrogatoires. Au reste, l'ouvrage n'est pas encore achevé d'imprimer[1].

Ce dimanche 6, sexagésime, nous venons de fiancer nos futurs; de là je conclus qu'il faut que François se presse.

Voici, mes anges, une lettre de M. Dupuits, par laquelle il vous remercie de toutes vos bontés.

Je me prosterne devant mes deux anges gardiens.

3757. A MADAME LA COMTESSE D'ARGENTAL.

9 février.

Madame ange, nos lettres se croisent comme les conversations de Paris. Celle-ci est une action de grace de la part de madame Denis, qui a un érysipèle, un point de côté, la fièvre, etc.; de la part de mon cornette de dragons, qui se jette à vos pieds, et qui baise le bas de votre robe avec transport; de la part de Marie Corneille, qui vous écrirait un volume, si elle savait l'orthographe; et enfin de la part de moi, aveugle, qui réunis tous leurs sentiments de respect et de reconnaissance. Il n'y a rien que vous n'ayez

[1] Voyez ma note, tome XXI, page 355. B.

fait : vous échauffez les abbés de La Tour-du-Pin, vous allez exciter la générosité des fermiers généraux. Il n'y a qu'un point sur lequel j'ose me plaindre de vous : c'est que vous avez omis la permission de la signature d'honneur de mes deux anges. Je vous avertis que j'irai en avant, et que le contrat de Marie sera honoré de votre nom ; vous me désavouerez après si vous voulez.

J'ai reçu aujourd'hui une lettre de madame de Cormont. Elle demande pardon pour son dur mari ; elle me conjure de donner mademoiselle Corneille à son fils ; je lui réponds que la chose est difficile, attendu que mademoiselle Corneille est fiancée à un autre. Il y a de la destinée dans tout cela, et je crois fermement à la destinée, moi qui vous parle. Celle de M. Le Franc de Pompignan est de me faire toujours pouffer de rire (moi et le public s'entend). O la plaisante chose que son sermon et la relation de sa dédicace [1] ! On est trop heureux qu'il y ait de pareilles gens dans le monde.

J'insiste pour que mon neveu d'Hornoy soit conseiller au parlement. Il ne fera jamais tant de bruit que l'abbé de Chauvelin ; mais enfin il sera tuteur des rois, et fera brûler son oncle tout comme un autre. En vérité, *messieurs* sont bien tendres aux mouches. S'ils criaient pour une particule conjonctive, je leur dirais : Messieurs, vous avez oublié la grammaire que les jésuites vous avaient enseignée.

[1] Voyez, tome XLI, page 3, la *Lettre de M. de L'Écluse* et mes notes sur cette pièce. B.

Tout le public murmura, et le roi fut assassiné[1]. Quel rapport cette phrase peut-elle avoir avec le parlement de Paris? je présenterais requête au roi et à son conseil, comme les Calas; mais ce serait avant d'être roué; et je ferais l'Europe juge entre le parlement et la grammaire. Je vous parle ainsi, mes anges, parce que je vous crois plutôt ministres d'un petit-fils de Louis XIV que partisans de la Fronde. Il est doux de dire ce qu'on pense à ses anges. Je vous avoue que je suis comme Platon; je n'aime pas la tyrannie de plusieurs. Je sais que le parlement ne m'aime guère, parce que j'ai dit dans le *Siècle de Louis XIV* des vérités que je ne pouvais taire. Ce motif d'animosité n'est pas trop honorable. Je vous ai dit tout ce que j'avais sur le cœur; cela me pesait. Mais que vos bontés pour moi ne s'alarment point; je vous réponds qu'il ne subsiste aucune particule qui puisse déplaire.

Parlons du *tripot* pour vous égayer.

On dit que la très sublime Clairon ne veut pas ôter le rôle de Marianne à la très dépenaillée Gaussin. Que voulez-vous? ce n'est pas ma faute; je ne peux rendre ni les hommes ni les filles raisonnables. Qui est-ce qui se rend justice? quel est le prédicateur de Saint-Roch qui ne croie surpasser Massillon?

Je me rends justice, mes anges, en disant que mon cœur vous adore.

[1] Voyez ma note, tome XXI, page 360. B.

3758. A M. DAMILAVILLE.

Février.

Mais, mon Dieu, pourquoi un libraire est-il assez imbécile pour avoir son magasin chez lui? il était si aisé de dérober une petite brochure[1] aux yeux des infidèles et des fripons!

Voici pour amuser nos frères. Si cela n'est pas bon, du moins cela est gai. Je présume qu'on en donnera à frère Dalembert. L'hymne est assez plaisant à chanter avec des accompagnements[2].

J'ai actuellement une bibliothèque sur l'abolition de la Société de Jésus. Avant-hier il y avait deux jésuites[3] chez moi avec une nombreuse compagnie; nous jouâmes une parade, et la voici : j'étais monsieur le premier président, j'interrogeai mes deux moines; je leur dis : Renoncez-vous à tous les priviléges, à toutes les bulles, à toutes les opinions, ou ridicules ou dangereuses, que les lois de l'état réprouvent? jurez-vous de ne jamais obéir à votre général ni au pape, quand cette obéissance sera contraire aux intérêts et aux ordres du roi? jurez-vous que vous êtes citoyens avant d'être jésuites? jurez-vous sans restriction mentale? A tout cela ils répondirent : Oui. Et je prononçai : La cour vous donne acte de votre innocence présente, et, fesant droit sur vos délits passés et

[1] Ces réflexions sont peut-être à l'occasion d'une édition du *Sermon des cinquante*; voyez tome XL, page 601. B.

[2] *Hymne chanté au village de Pompignan*; voyez tome XIV. B.

[3] Sans doute non compris le P. Adam; car il est question de *trois* dans la lettre à d'Argental du 25 février. B.

futurs, vous condamne à être lapidés sur le tombeau d'Arnauld avec les pierres de Port-Royal.

Je salue tous les frères: cependant *écr. l'inf....*

3759. A M. DUCLOS.

Au château de Ferney, 12 février.

Je croirais, monsieur, manquer à mon devoir, si je ne donnais part à l'académie du mariage de l'unique héritière du nom de Corneille avec M. Dupuits, jeune gentilhomme plein de mérite, cornette de dragons dans le régiment de M. le duc de Chevreuse, gouverneur de Paris. Ses terres touchent aux miennes; rien n'était plus convenable. C'est un établissement avantageux. Mademoiselle Corneille en est en partie redevable à la protection de l'académie, qui a honoré en elle le nom du grand Corneille, et qui a favorisé les souscriptions de l'édition, à laquelle je travaille continuellement, en faveur de sa nièce.

Je crois qu'il serait honorable pour la littérature que l'académie daignât m'autoriser à signer pour elle au contrat de mariage. Le nom de Corneille peut mériter cette distinction. Vous me donneriez permission, monsieur, de mettre le nom du secrétaire perpétuel, de la part de l'académie [1]; ou bien vous auriez la bonté de m'envoyer les noms de messieurs les académiciens présents, en m'autorisant à honorer le contrat de leurs signatures. Ce dernier parti me paraît d'autant plus convenable que je compte signer pour M. le maréchal de Richelieu, comme doyen de

[1] Duclos signa au nom de l'académie. B.

l'académie. J'attends les ordres de l'académie, en laissant pour leur exécution une place dans le contrat.

Je vous prie, monsieur, de présenter à nos confrères mon profond respect.

3760. DE M. DALEMBERT.

A Paris, ce 12 février.

Je commence à croire, mon cher et illustre maître, que le fanatisme pourrait bien avoir le même sort que l'empire romain, d'être détruit par les Tartares. Les souverains de la zone glaciale donneront ce grand exemple aux princes des zones tempérées; et Fontenelle eût dit à Catherine qu'elle est destinée à être l'aurore boréale de l'Europe. En attendant, je ris, à part moi, de la manière dont les choses sont arrangées dans ce meilleur des mondes possibles: au Midi, la philosophie persécutée, vilipendée sur le théâtre; au fond du Nord, une princesse qui la protége et qui la cultive:

> C'est dommage, Garo, que tu n'es point entré
> Au conseil de celui que prêche ton curé;
> Tout en eût été mieux [1].

J'ai bien peur que Catherine d'Alexandrie, qui confondit, comme vous savez, les philosophes avec tant de succès, ne voie de fort mauvais œil l'accueil que leur fait Catherine de Russie, et ne se récuse pour sa patronne. Il faut espérer que la cour de Pétersbourg sera plus fidèle au traité qu'elle fait avec la philosophie, qu'elle ne l'a été à ceux qu'elle a faits avec le cardinal de Bernis. Il est vrai que le fruit de ces derniers a été de faire égorger un million d'hommes, et que la philosophie aura peut-être le bonheur d'en éclairer un plus grand nombre. Je ne sais pourtant si jusqu'ici elle doit se réjouir ou s'affliger, tant ses succès sont équivoques, du moins sur les bords de la Seine. Expliquez-moi par quelle fatalité la philosophie ne peut se résoudre à quitter ses bords, mal-

[1] La Fontaine, livre IX, fable IV. B.

gré les dégoûts qu'elle y éprouve et le peu de prosélytes qu'elle y fait. Les philosophes sont comme la femme du *Médecin malgré lui*[1], qui veut que son mari la batte. Il est vrai que, pour se dédommager, ils viennent de faire donner aux jésuites quelques coups de bâton, et qu'ils se flattent même d'être au moment d'en faire maison nette; il faudra voir ce que cela produira.

Je n'ai point lu l'*Apologie*[2] des jésuites dont vous me parlez; mais je trouve la France fort à plaindre de perdre d'un coup de filet tant de grands génies. Il faut espérer que le collége de la Propagande en fera recrue. Nous pourrions même y ajouter par-dessus le marché ce prédicateur Le Roi, qui vraisemblablement n'est pas le roi des prédicateurs, et dont le nom, ignoré dans son quartier, a eu le bonheur de parvenir jusqu'à vous[3]. *Vous m'apprenez de Genève que M. Le Roi prêche à Paris*[4]. Je voudrais que les avocats de la famille infortunée des Calas eussent mis dans leurs Mémoires moins de *pathos* et plus de pathétique; mais je conviens avec vous que leur zèle et leur désintéressement font un véritable honneur à notre siècle; tant de vertu me fait desirer une éloquence qui y réponde. Je plaindrais mademoiselle Corneille, si elle n'avait pour dot que les souscriptions des gens de Versailles. Tout le *Mercure* est infecté d'épitaphes de Crébillon, qui sont ignorées comme ses vers; voici celle que je ferais à quelqu'un de votre connaissance, à condition qu'elle ne servirait de long-temps: « Il « fut l'auteur de *la Henriade*, etc., etc., et maria la nièce du « grand Corneille. »

Avec cette épitaphe-là, on peut se passer d'un mausolée fait par Le Moine[5], et même d'être loué après sa mort dans le *Mercure;* mais en attendant les petits cousins que vous allez

[1] Acte I, scène 3. B.

[2] Voyez ma note, page 540. B.

[3] C'était Dalembert lui-même qui, le 31 mars 1762 (voyez lettre 3566), avait écrit à Voltaire qu'un curé de Rouen, nommé Le Roi, prêchait à Saint-Eustache. B.

[4] Voyez page 541. B.

[5] Nom du sculpteur à qui fut confié le mausolée de Crébillon. B.

donner à *Cinna*, puissiez-vous, mon cher maître, donner encore long-temps des frères à *Tancrède!* J'attends l'*Héraclius* de Calderon, mais je suis bien plus curieux de l'*Histoire générale*. Vous avez bien fait de n'y pas peindre le genre humain tout-à-fait de face; ce triste visage n'est pas bon à être vu dans toute la difformité de ses traits; je crains même qu'il ne se trouve trop hideux étant montré de trois quarts [1], et qu'il ne lui prenne envie de brûler le tableau, et de crier au feu contre le peintre, qui heureusement se trouvera à cent lieues des Omer et des Berthier. Adieu, mon cher et illustre philosophe; conservez bien vos yeux, sans quoi les fanatiques diraient que vous ressemblez à Tirésie, que les dieux aveuglèrent pour avoir révélé leur secret aux hommes. Vivez, voyez, et écrivez long-temps pour l'honneur des lettres, pour le progrès de la raison, et pour le bien de l'humanité; et souvenez-vous quelquefois qu'il y a sur les bords de la Seine un homme qui vous aime, vous honore, et vous admire, et qui vous eût conservé les mêmes sentiments sur les bords de la Sprée et sur ceux de la Néva.

3761. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

13 février.

Madame Denis étant malade, le jeune Dupuits et Marie Corneille étant très occupés de leur premier devoir, qui n'est pas tout-à-fait d'écrire, moi, l'aveugle V., entouré de quatre pieds de neige, je dicte la réponse à la lettre de madame d'Argental l'ange, du 7 de février; et voici comme je m'y prends.

Cujas, Charles Dumoulin, Tiraqueau, n'auraient jamais parlé plus doctement et plus solidement de la validité d'un contrat, et nous tombons d'accord de tout ce que disent nos anges. Je n'ai point vu le

[1] C'est l'expression dont Voltaire se servait dans sa lettre à Dalembert, du 4 février. B.

modèle de consentement paternel que madame Denis avait envoyé à madame d'Argental; elle écrit quelquefois sans daigner me consulter. Je ne sais quel est l'âne qui lui avait donné ce beau modèle de consentement. Le contrat est dressé dans toutes les règles et le mariage fait dans toutes les formes, les deux amants très heureux, les parents enchantés; et, à nos neiges près, tout va le mieux du monde. Ce qu'il y a de bon, c'est que, quand même les souscriptions ne rendraient pas ce qu'on a espéré, le conjoint et la conjointe jouiraient encore d'un sort très agréable. Il ne nous reste donc qu'à nous mettre aux pieds de nos anges, et à les remercier du fond de notre cœur.

S'ils veulent s'amuser de cette terrible feuille qui devait tant déplaire à *messieurs*, la voici; elle est un peu contre ma conscience. Je veux bien que monsieur le coadjuteur sache qu'on trouve, à la feuille suivante[1], qu'un de *messieurs*, qui avait été traité avec plus de sévérité que les autres, fonda, dans son abbaye, à perpétuité, une messe pour la conservation du roi. J'ai cru ce trait digne d'être remarqué, j'ai cru qu'il peignait nos mœurs; et il y a environ douze batailles dont je n'ai point parlé, Dieu merci, parce que j'écris l'histoire de l'esprit humain, et non une gazette.

Je ne doute pas que vous n'ayez la petite addition à l'*Histoire générale*, sous le nom d'*Éclaircissements historiques*[2]. Il ne m'importe guère qu'il y en ait peu ou beaucoup d'exemplaires répandus; cela

[1] Voyez tome XXI, page 368. B.
[2] Voyez tome XLI, page 38. B.

n'est bon d'ailleurs que pour un certain nombre de personnes qui sont au fait de l'histoire, le reste de Paris n'étant qu'au fait des romans.

Passons de l'histoire au *tripot*. Mon avis est que, ce carême, on donne *Zulime*, suivant la petite leçon que j'ai envoyée. Pendant ce temps-là j'achèverai une belle lettre scientifique sur l'amour, j'entends l'amour du théâtre, dédiée à mademoiselle Clairon [1].

Au reste, le débit de *Zulime* est un très mince objet, et je doute qu'il se trouve un libraire qui en donne cinq cents livres, encore voudra-t-il un abandon de privilége, comme a fait ce petit misérable Prault; ce qui gêne extrêmement l'impression du Théâtre de V. Les libraires sont comme les prêtres, ils se ressemblent tous. Il n'y en a aucun qui ne sacrifiât son père et sa mère à un petit intérêt typographique.

Je pense qu'il ne serait pas mal de faire un petit volume de *Zulime*, *Marianne*, *Olympie*, *le Droit du Seigneur*, et d'exiger du libraire qu'il donnât une somme honnête à mademoiselle Clairon et à Lekain, soit que ce libraire fût Cramer, soit un autre.

Mais mes anges ne me parlent jamais de ce qui se passe dans le royaume du *tripot;* ils ne me disent point si mademoiselle *Dupuis* et M. *Desronais* [2] enchantent tout Paris; si Goldoni est venu apporter en France la véritable comédie; si l'Opéra-Comique est toujours le spectacle des nations; s'il est vrai qu'il y

[1] Voyez ce morceau en tête de *Zulime*, tome IV.

[2] La comédie de Collé ayant pour titre *Dupuis et Desronais;* voyez page 509. B.

a deux jésuites qui vendent de l'orviétan sur le Pont-Neuf. Jamais mes anges ne me disent rien ni des livres nouveaux, ni des nouvelles sottises, ni de tout ce qui peut amuser les honnêtes gens; rien sur l'abbé de Voisenon, rien même sur les Calas, objet très important, dont je n'ai aucune notion depuis huit jours. Cela n'empêche pas que je ne baise avec transport le bout des ailes de mes anges.

3762. A M. DAMILAVILLE.

13 février.

Mon cher frère, si vous n'avez pas des *Éclaircissements historiques*[1], en voici. Il est assez plaisant qu'on puisse imprimer la calomnie, et qu'on ne puisse pas imprimer la justification. Je joins à ces deux exemplaires la véritable feuille de l'*Essai sur les mœurs*, de laquelle assurément *messieurs* doivent être contents, à moins qu'ils ne soient extrêmement difficiles. Comme il n'y a rien dans cette feuille qui ne se trouve dans le procès de Damiens, que le parlement lui-même a fait imprimer, je ne vois pas que *messieurs* aient le moindre prétexte de me traiter comme les jésuites: d'ailleurs j'aime la vérité, et je ne crains point *messieurs*; je suis à l'abri de leur greffier. Au reste, il me semble qu'il y a, à la page 325, une chose bien flatteuse pour un de *messieurs*[2].

Quant à la roture de *messieurs*, il faudrait être aussi ignorant qu'un jeune conseiller au parlement,

[1] Voyez tome XLI, page 38. B.

[2] C'est la phrase concernant la messe fondée par l'abbé de Chauvelin, qu'on lit aujourd'hui tome XXI, page 368. B.

pour ne pas savoir que jamais les simples conseillers ne furent nobles[1]. Voyez le chapitre *de la noblesse*, c'est bien pis; les chanceliers n'étaient pas nobles par leur charge, ils avaient besoin de lettres d'anoblissement. Quand on écrit l'histoire, il faut dire la vérité, et ne point craindre ceux qui se croient intéressés à l'opprimer.

Le Traité sur *l'Éducation* [2] me paraît un très bon ouvrage, et, pour tout dire, digne de l'honneur que frère Platon-Diderot lui a fait d'en être l'éditeur.

Si frère Thieriot ne sait pas l'air de Béchamel, je vais vous l'envoyer noté; car il faut avoir le plaisir de chanter :

Vive le roi et Simon-le-Franc!

Avez-vous entendu parler de la pièce [3] dont M. Goldoni a régalé le Théâtre-Italien? a-t-elle du succès? joue-t-on encore le vieux *Dupuis et M. Desronais* [4]? J'avais prié mon cher frère de m'envoyer ce *Dupuis;* j'attendais le *Discours* de mon confrère l'évêque de Montrouge [5]; il m'avait écrit qu'il me l'envoyait; mais point de nouvelles : monsieur l'évêque est occupé auprès de quelques filles de l'Opéra-Comique. Mais c'est à frère Thieriot que j'en veux. Il est bien

[1] Voyez tome XVII, page 11. B.

[2] *De l'Éducation publique*, 1763, in-12. Cet ouvrage a été attribué à Diderot, qui, dit Grimm, peut y avoir mis quelques phrases. Barbier croit que l'ouvrage est de Crevier. B.

[3] L'*Amour paternel*, comédie de Goldoni, fut joué le 5 février 1763. B.

[4] Comédie de Collé. B.

[5] C'est ainsi (voyez tome LV, page 63) que Voltaire appelait l'abbé de Voisenon, à qui il écrivit le 28 février (voyez lettre 3777). B.

cruel qu'il n'ait pas encore cherché les *Dialogues de Grégoire-le-Grand*[1]. Je les avais autrefois; c'est un livre admirable en son espèce; la bêtise ne peut aller plus loin.

Je reçois *Tout le monde a tort*[2]; ce *Tout le monde a tort* ne serait-il point de madame Bellot? Il me paraît qu'une ironie de soixante pages, en faveur des jésuites, pourrait être dégoûtante. Je reçois aussi la belle et bonne lettre de mon frère, le tout enveloppé dans un papier destiné aux opérations du vingtième. Je suis toujours émerveillé que mon frère, enseveli dans ces occupations désagréables, ait du temps de reste pour les belles-lettres et pour la philosophie.

3763. A M. DE LA MICHODIÈRE,

INTENDANT DE ROUEN.

A Ferney, le 13 février.

Si j'avais des yeux, monsieur, j'aurais l'honneur de vous remercier, de ma main, de la lettre dont vous avez bien voulu m'honorer. Recevez mes très humbles compliments pour vous et M. Thiroux de Crosne, sur le mariage de madame votre fille. Celui de mademoiselle Corneille n'est pas si brillant; je l'ai donnée à un jeune gentilhomme nommé Dupuits, dont les terres sont voisines des miennes. Il n'est encore que cornette de dragons; mais il a un avantage com-

[1] Paris, 1689, in-12. Le traducteur français est L. Bulteau. B.

[2] *Tout le monde a tort, ou Jugement impartial d'une dame philosophe sur l'affaire des jésuites*, 1762, in-12. Barbier dit que cet opuscule est du jésuite Abrassevin. B.

mun avec M. de Crosne, celui d'être heureux par la possession de sa femme.

L'affaire que M. de Crosne rapporte est un peu éloignée des agréments dont il jouit; elle est bien funeste, et je n'en connais guère de plus honteuse pour l'esprit humain. J'ai pris la liberté d'écrire à M. de Crosne sur cette affaire[1]. Je dois me regarder en quelque façon comme un témoin. Il y a plusieurs mois que Pierre Calas, accusé d'avoir aidé son père et sa mère dans un parricide, est dans mon voisinage avec un autre de ses frères. J'ai balancé long-temps sur l'innocence de cette famille; je ne pouvais croire que des juges eussent fait périr, par un supplice affreux, un père de famille innocent. Il n'y a rien que je n'aie fait pour m'éclaircir de la vérité; j'ai employé plusieurs personnes auprès des Calas, pour m'instruire de leurs mœurs et de leur conduite; je les ai interrogés eux-mêmes très souvent. J'ose être sûr de l'innocence de cette famille comme de mon existence : ainsi j'espère que M. de Crosne aura reçu avec bonté la lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire. Ce n'est point une sollicitation que j'ai prétendu faire, ce n'est qu'un hommage que j'ai cru devoir à la vérité. Il me semble que les sollicitations ne doivent avoir lieu dans aucun procès, encore moins dans une affaire qui intéresse le genre humain; c'est pourquoi, monsieur, je n'ose même vous supplier d'accorder vos bons offices; on ne doit implorer que l'équité et les lumières de M. de Crosne. Vous avez lu les fac-

[1] Voyez la lettre du 30 janvier, n° 3749. B.

tums, et je regarde l'affaire comme déjà décidée dans votre cœur et dans celui de monsieur votre gendre.

J'ai l'honneur d'être avec bien du respect, etc.

3764. A M. LE MARQUIS DE CHAUVELIN.

A Ferney, 13 février.

Je deviens à peu près aveugle, monsieur. Un petit garçon, qui passe pour être plus aveugle que moi, et qui vous a servi comme s'il était clairvoyant, s'est un peu mêlé des affaires de Ferney. Ce fut hier que le mariage fut consommé; je comptais avoir l'honneur d'en écrire à votre excellence. Deux époux qui s'aiment sont les vassaux naturels de madame l'ambassadrice et de vous. Je goûte le seul bonheur convenable à mon âge, celui de voir des heureux. Il y a de la destinée dans tout ceci; et où n'y en a-t-il point?

J'arrive au pied des Alpes, je m'y établis; Dieu m'envoie mademoiselle Corneille, je la marie à un jeune gentilhomme qui se trouve tout juste mon plus proche voisin; je me fais deux enfants que la nature ne m'avait point donnés; ma famille, loin d'en murmurer, en est charmée : tout cela tient un peu du roman.

Pour rendre le roman plus plaisant, c'est un jésuite qui a marié mes deux petits. Joignez à tout cela la naïveté de mademoiselle Corneille, à présent madame Dupuits; naïveté aussi singulière que l'était la sublimité de son grand-père.

Je jouis d'un autre plaisir, c'est celui du succès de l'affaire des Calas : elle a déjà été rapportée au conseil de la manière la plus favorable, c'est-à-dire la plus juste. Ceci est bien une autre preuve de la destinée. La veuve Calas était mourante auprès de Toulouse; elle était bien loin de venir demander justice à Paris. Elle disait : Si le fanatisme a roué mon mari dans la province, on me brûlera dans la capitale. Son fils vient me trouver au milieu de mes neiges. Quel rapport, je vous prie, d'une roue de Toulouse à ma retraite! Enfin nous venons à bout de forcer cette femme infortunée à faire le voyage, et, malgré tous les obstacles imaginables, nous sommes sur le point de réussir : et contre qui? contre un parlement entier; et dans quel temps! Repassez, je vous prie, dans votre esprit, tout ce que vous avez fait et tout ce que vous avez vu; examinez si ce qui n'était pas vraisemblable n'est pas toujours précisément ce qui est arrivé, et jugez s'il ne faut pas croire au destin, comme les Turcs. Qui aurait dit, il y a cinq ans, que le roi de Prusse résisterait aux trois quarts de l'Europe, et que vous seriez trop heureux de céder le Canada aux Anglais?

Vous n'aurez rien de moi, monsieur, pour le mois de février; mais, à la fin de mars, je vous demanderai votre attention sur quelque chose de fort sérieux.

Je me mets aux pieds de vos deux très aimables excellences; madame Denis et mes deux petits[1], qui demeurent toujours avec moi, joignent leurs sentiments aux miens, et notre petit château espère tou-

[1] Monsieur et madame Dupuits. B.

jours avoir l'honneur de vous héberger quand vous prendrez le chemin de la France.

VOLTAIRE l'aveugle.

3765. A M. LE MARQUIS ALBERGATI CAPACELLI.

A Ferney, 14 février.

Que vous êtes heureux, monsieur, et que je suis malheureux! Vous et vos amis vous faites de beaux vers; vous avez votre beau théâtre parmi de jeunes seigneurs et de jeunes dames qui se perfectionnent dans le bel art de la déclamation, c'est-à-dire dans l'art de se rendre maître des cœurs. Pour moi, je deviens sourd et aveugle de plus en plus. La ville de Genève ne me fournit presque plus d'acteurs ni d'actrices; j'avais fait venir Lekain, qui est le meilleur comédien de Paris; mais il a fallu bientôt le rendre à la capitale : en un mot, je crois que je ferai bientôt une grange de mon théâtre, et que j'y mettrai des gerbes de blé au lieu de lauriers.

J'avais un peu de honte de me donner du plaisir à l'âge de soixante et dix ans, mais j'ai été un peu rassuré par un vieux fou qui en a soixante et dix-huit, et qui joue la comédie, étant paralytique; il s'appelle Le.... Il m'a mandé qu'il jouait Lusignan dans *Zaïre* avec beaucoup de succès; qu'il se fesait porter sur un brancard, et qu'en un mot on n'avait pas besoin de jambes pour jouer la comédie. Il a raison, mais on a besoin d'yeux et d'oreilles.

Je crois qu'on aura incessamment à Paris une pièce du peintre de la nature, notre cher Goldoni. Je

souhaite que tous les Français soient en état de sentir tout son mérite. Un homme qui entend parfaitement l'italien me mande qu'il est extrêmement content de la pièce[1] dont notre cher Goldoni a honoré notre théâtre.

Ah! monsieur, si je n'avais pas bientôt soixante et dix ans, vous me verriez à *Bologna la grassa*.

La riverisco di cuore.

3766. DE LOUIS-EUGÈNE,

DUC DE WURTEMBERG.

A Renan, ce 14 février.

J'apprends, monsieur, que madame votre nièce est malade; j'en suis très inquiet. Daignez, de grace, me faire savoir ce qui en est. Je suis très fâché que vous ne m'en ayez rien dit, car vous n'ignorez pas la part que je prends à ce qui vous intéresse. Ce procédé n'est pas dans l'ordre, et vous ne pouvez le réparer qu'en me donnant des nouvelles plus consolantes de sa santé.

Je suis bien fâché que cet incident ait converti vos fêtes en des jours de tristesse; mais l'habileté et les soins de M. Tronchin me rassurent et me tranquillisent.

Il faut bien que la vie de l'homme soit mêlée de plaisirs et de peines, puisque à Ferney même l'amertume en corrompt quelquefois la douceur.

Les nouvelles d'aujourd'hui confirment la grande nouvelle de la paix. Un courrier de M. Werelst a apporté à La Haye la signature des préliminaires. Notre postérité aura de la peine à croire qu'on se soit, pendant sept ans, exterminé de part et d'autre en Allemagne, pour se reposer ensuite dans le même système qu'on avait abandonné.

En vérité, les hommes ont de singuliers conducteurs; mais

[1] L'*Amour paternel*; voyez page 559. B.

ceux qui rampent aujourd'hui sur la surface de la terre en méritent-ils d'autres ?

Croyez-moi, les humains, que j'ai trop su connaître,
Méritent peu, mon fils, qu'on veuille être leur maître.
Alzire, act. I, sc. I.

Vous les connaissiez dès-lors, monsieur; et il semble que depuis ils sont devenus encore plus petits et plus méprisables.

J'ai vu de près plusieurs de ceux que les siècles à venir illustreront sous la qualification de héros. Ils m'ont fait pitié, et je le dis non par rancune ou par amour-propre, mais par le respect que je porte à la vérité.

Je voudrais avoir trouvé dans les espaces ce point qu'Archimède cherchait : je vous y placerais, mon cher maître, non pour soulever le monde, mais pour nous apprendre des vérités qui confondraient à jamais l'orgueil et l'imposture.

Ma petite femme me charge de vous faire bien des compliments de sa part; et, quoique fort incommodée, elle me paraît plus inquiète de vos inquiétudes que des maux qui l'affligent. Cette façon de penser est commune à tout ce qui m'appartient, et elle découle bien naturellement des sentiments de la tendre amitié que je vous ai vouée depuis si long-temps.

3767. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

15 février.

Mes anges, maman Denis est toujours malade, moi aveugle, et le tuteur de M. Dupuits sourd; tout cela a dérangé notre petite fête à la Pompignan. Nous n'avons point tiré de canon, maman n'a point soupé, et on s'est marié sans cérémonie.

Je réponds à la lettre dont madame d'Argental honore ma nièce. Elle me l'a montrée, et j'ai été très-affligé qu'elle ait pu s'attirer quelques reproches en

vous donnant, sans me consulter, des paroles qu'elle ne pouvait pas donner, et qui ne dépendent point du tout d'elle. Elle m'a répondu que, dans sa lettre du 6 de janvier, elle avait eu l'honneur de vous écrire nos intentions; mais des intentions ne sont pas un contrat. Nous avons eu beaucoup de peine à faire regarder, par ce tuteur de M. Dupuits, l'espérance de la vente d'un livre comme une dot. Ce sourdaud est un vieux marin à peu près de mon âge, et plus difficile que moi en affaires. Son neveu a un très joli bien, précisément à ma porte; il était parfaitement informé de la condition du père et de la mère, qui ne descendent point de Pierre Corneille, et qui ne participent en rien aux prérogatives de la branche éteinte. C'est, par parenthèse, une obligation que nous avons à Fréron, qui eut, il y a plus d'un an, l'insolence impunie d'imprimer dans ses feuilles[1] que le père de mademoiselle Corneille était un facteur de la petite poste, à cinquante francs par mois; et cette injure personnelle nous fit manquer alors un mariage. Celui-ci est beaucoup plus avantageux que celui qui fut manqué; mais nous n'aurions jamais pu parvenir à le faire si nous avions insisté sur le partage du produit des souscriptions, que le tuteur a regardé et regarde encore comme un objet fort mince.

Le Cramer que vous voyez à Paris avait offert de donner quarante mille francs du produit des souscriptions et de la vente de l'édition, et ensuite il avait laissé tomber cette offre. On savait très bien dans

[1] Voyez le passage de Fréron rapporté dans une note tome LIX, page 243. B.

Genève que nos seigneurs de France avaient donné leurs noms, et rien de plus, et qu'un d'eux ayant souscrit pour vingt louis d'or, en avait payé un. Les Cramer avaient fait retentir que monsieur le contrôleur général avait demandé deux cents exemplaires payables en papiers royaux, à huit francs l'exemplaire au-dessous de la valeur; et ce n'est qu'après les fiançailles que nous avons appris les nouvelles offres de M. Bertin.

Les Anglais qui sont à Genève se moquaient un peu de notre générosité française. On nous disait encore que les libraires de Paris, ayant dans leurs magasins deux éditions de Corneille qui pourrissent, se plaignaient continuellement de la nôtre, et empêchaient plusieurs personnes de souscrire. Le sieur Philibert Cramer était trop occupé des plaisirs de Paris pour me rendre le moindre compte, pendant que je travaillais nuit et jour à des commentaires très fatigants qui me font enfin perdre les yeux.

Si dans de pareilles circonstances j'avais voulu couper en deux la partie de la dot fondée sur les souscriptions, soyez très sûrs, mes anges, qu'on m'aurait remercié sur-le-champ, en se moquant de moi. Le père et la mère de madame Dupuits n'y perdront rien; leur fille les a nourris du bout de ses dix doigts, avant qu'ils eussent été présentés à M. de Fontenelle; elle ne manquera jamais à son devoir, et j'y mettrai bon ordre. Le contrat est fait dans la meilleure forme possible. Ne troublons point les plaisirs de deux amants, et jouissons tranquillement du fruit de nos

peines, et de la consolation que me donne madame Dupuits dans ma vieillesse.

Permettez-moi de vous supplier encore d'empêcher Philibert Cramer de faire présenter aux spectacles et aux promenades des billets de souscription, comme des billets d'huîtres vertes : l'ami Fréron ne manquerait pas d'en faire de mauvaises plaisanteries dans ses belles feuilles.

On m'a mandé que l'affaire des Calas avait été rapportée par M. de Crosne, et qu'il a très bien parlé. Je vous assure que toute l'Europe a les yeux sur cet événement.

J'ai lu le *Second Appel à la Raison*[1]. Je ne sais rien de si insolent et de si maladroit. Les jésuites ont des amis dans le parlement de Bourgogne, mais certainement ils n'en auront plus quand on connaîtra ce libelle. Ils étaient des tyrans du temps du père Le Tellier; ils ne sont aujourd'hui que des fous.

J'ai un jésuite pour aumônier, mais je donnerais volontiers ma voix pour abolir l'ordre. Je n'ai vu qu'une seule bonne chose dans tout ce qu'ils ont écrit, c'est qu'ils ont prouvé invinciblement ce que j'avais déjà dit[2] dans quelques petites réflexions sur Pascal, que les jacobins avaient écrit plus de sottises qu'eux. J'ai eu le plaisir de vérifier, dans saint Thomas, le docteur angélique, toute la doctrine du régicide. Que conclure de là? qu'il serait très expédient de se défaire de tous les moines, et de se défier de tous les saints.

[1] *Nouvel Appel à la Raison ;* voyez ma note, tome XLII, page 648. B.

[2] Je n'ai pas trouvé cela dans les *Remarques sur Pascal* qui sont tome XXXVII, pages 36 et suiv.; mais voyez tome XLII, page 647. B.

3768. DU CARDINAL DE BERNIS.

Au château du Plessis, par Senlis, le 17 février.

A quel jeu vous ai-je perdu, mon cher confrère? Depuis votre lettre où vous me parlez de la visite de M. de Richelieu et de la refonte de *Cassandre*, je n'ai plus entendu parler de vous que par le bruit des histoires générales et particulières que vous préparez, et des jolies lettres que vous écrivez à M. Dalembert. Pourquoi suis-je tombé dans votre disgrace? Vos lettres ne me sont-elles pas parvenues, ou n'avez-vous pas reçu mes réponses? J'ai été fort exact. Je ne saurais penser que vous m'ayez totalement quitté; si ce n'est qu'une infidélité passagère, je sens que je vous aime assez pour vous la pardonner. Dites-moi donc ce que c'est, et ne me laissez pas croire que je suis un sot de vous aimer, et vous un ingrat de ne pas répondre à tous les sentiments qui m'attachent à vous pour la vie.

3769. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

19 février.

Mes anges, ceci vous amusera peut-être; du moins en ai-je été amusé. Ce n'est qu'une chanson d'aveugle [1], mais on dit que les aveugles sont gais. J'enverrai bientôt quelque chose à mes anges de fort sérieux, car je ne laisse pas de l'être parfois. Vous savez que mon patron est *l'Intimé* [2], qui avait plusieurs tons.

Corneille m'ennuie à présent autant que Marie m'amuse. Quel exécrable fatras que quinze ou seize pièces de ce grand homme! Pradon est un Sophocle en comparaison, et Danchet un Euripide. Comment

[1] L'*Hymne chanté au village de Pompignan*; voyez tome XIV. B.

[2] Dans *les Plaideurs*, acte III, scène 3. B.

a-t-on pu préférer à un homme tel que Racine un rabâcheur d'un si mauvais goût, qui, jusque dans ses plus beaux morceaux, qui ne sont, après tout, que des déclamations, pêche continuellement contre la langue, et est toujours ou trivial ou hors de la nature? Que Boileau avait bien raison de ne faire nul cas de toutes ces amplifications de rhétorique! qu'il est rare, dans notre nation, d'avoir du goût!

Madame Denis est toujours bien malade : il y a quinze jours qu'elle a la fièvre. Nous espérons que, dans peu, elle sera en état de vous écrire. Nous vous promettons d'appeler Pierre Corneille le premier enfant mâle qu'aura Manon Cornélie. Il y a en effet un pape nommé Corneille, dont on a fait un saint, parceque, dans les premiers siècles, tous les évêques prenaient le nom de saint, au lieu de celui de monseigneur.

Au reste, mes divins anges, ne soyez nullement en peine de François Corneille ni de sa petite femme; je suis toujours le maître des arrangements, et je proportionnerai la part du père à la recette. Ai-je eu l'honneur de vous mander que le roi ne prend que douze exemplaires, et non pas cent, comme disait monsieur le contrôleur général? Sa majesté approuve beaucoup ce mariage, et fera les choses noblement.

Le sang me bout sur les Calas; quand la révision sera-t-elle donc ordonnée?

N'entendrai-je parler que du triste succès de l'impression de *Dupuis et Desronais?* Le *tripot* a bien fait ses affaires; mais le libraire, dit-on, fait mal les

siennes. Il n'y a que la pièce de M. le duc de Praslin qui réussisse parfaitement[1].

Toute la famille se met sous les ailes des anges.

3770. A M. GOLDONI.

Au château de Ferney, 19 février.

J'ai respecté long-temps vos occupations, monsieur; mais la meilleure raison qui m'ait empêché de vous écrire, c'est qu'on dit que je deviens aveugle; ce n'est pas comme Homère, c'est comme La Motte-Houdard, dont vous avez peut-être entendu parler à Paris, et qui fesait des vers médiocres tout comme moi. Je suis menacé de perdre la vue, et ce petit accident me prive d'un grand plaisir, qui est celui de lire vos pièces.

Un homme de beaucoup d'esprit, et qui entend parfaitement l'italien, m'a mandé qu'il était extrêmement satisfait de la dernière comédie[2] dont vous avez gratifié notre public de Paris. Si elle est imprimée, je vous demande en grace de me l'envoyer. Mes yeux feront un effort pour la lire, ou bien ma nièce nous la lira.

Je vous destine une quarantaine de volumes:

> Nardi parvus onyx eliciet cadum.
>
> Hor., lib. IV, od. xii, v. 17.

Mais ne vous effarouchez pas de cet énorme fardeau; il y a vingt volumes de votre serviteur que vous pourrez jeter dans le feu; et, pour vous consoler, le reste est de Corneille. Je reçois quelquefois des nou-

[1] La paix de 1763; voyez tome XXI, page 338. B.

[2] *L'Amour paternel*; voyez page 559. B.

velles de votre ami M. le marquis Albergati. Si j'étais jeune, je vous accompagnerais à votre retour pour aller l'embrasser; mais j'ai soixante et dix ans, et il faut que je meure entre les Alpes et le mont Jura, dans ma petite retraite. Vous aurez un vrai serviteur jusqu'au dernier moment de ma vie.

3771. A M. LEKAIN.

A Ferney, 20 février.

Mon grand acteur, je proteste contre *Adélaïde* pour bien des raisons. Une des plus fortes, c'est qu'il n'est pas permis d'imputer à un prince du sang un crime qu'il n'a pas fait. Cette fiction révolta le public, et m'obligea de changer la pièce. L'aventure sur laquelle cette tragédie est fondée arriva en effet à un duc de Bretagne[1], mais non à un prince du sang de France. Les gens sensés qui savent l'histoire seront révoltés à la cour, je vous en avertis, et je présente requête par cette lettre à M. le duc de Duras; je le supplie très instamment de faire jouer *le Duc de Foix*, que je crois incomparablement moins mauvais qu'*Adélaïde*.

Mademoiselle Corneille, devenue madame Dupuits, vous fera de petits Corneilles, qui vous donneront de bonnes tragédies dont vous avez besoin. Je vous embrasse du meilleur de mon cœur.

J'ajoute à ma lettre qu'il y a encore dans cette *Adélaïde* un héros blessé dans le combat; que cette blessure, étant absolument inutile au dénoûment,

[1] Voyez tome III, page 282. B.

n'est qu'une puérilité; que cela seul suffirait pour gâter une pièce. Il faut m'en croire quand je me condamne moi-même. Je vous demande en grace de montrer cette lettre à M. le duc de Duras. Bonsoir : je suis fort occupé avec Pierre Corneille ; il me fait trouver Racine admirable.

3772. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

21 février.

Il est bon quelquefois que des anges s'égaient. L'accompagnement de l'*Hymne* à M. de Pompignan est fort bon, et le refrain, quand on est dix ou douze, est très plaisant à chanter. Pour les *Éclaircissements historiques*, ils sont du plus grand sérieux.

Pour *Zulime*, je crois qu'il ne la faut pas donner seule, mais attendre qu'on puisse imprimer deux ou trois pièces à-la-fois [1]. Si je pouvais fortifier un peu le rôle de ce benêt de Ramire, je crois que je ne ferais point mal. Pour *Mariamne*, je la trouve assez bien ; je crois qu'elle fera effet ; je crois qu'on pourra l'imprimer avec *le Droit du Seigneur*. Pour *Olympie*, qu'on appelle *O l'impie!* et qui cependant est très pie, je dirai comme M. de Pompignan : *De moi je suis assez content; allons, saute, marquis* [2] *!*

[1] Le tome V des *Ouvrages dramatiques avec les pièces relatives à chacun*, 1763, in-8°, contient *Tancrède*, *Zulime*, *Olympie*, et *le Droit du Seigneur*. B.

[2] Regnard a dit dans *le Joueur*, acte IV, scène 10 :

Tu dois être content de toi par tout pays :
On le serait à moins. Allons, saute, marquis. B.

Corneille va son train. Ah! le pauvre homme! qu'il me fait trouver Racine divin!

Et mes anges ne me parlent point de la pièce de *Dupuis et Desronais*, et pas un mot du *Discours de l'abbé de Voisenon;* et M. le président de La Marche ne m'envoie point ma pancarte nécessaire; et madame Denis est toujours malade; et mes petits mariés s'aiment encore à la folie, quoique au bout de huit jours. Mes anges, il y a tantôt soixante ans que j'ai commencé à aimer l'un de vous deux, et je suis toujours à tous deux avec respect et tendresse.

Mais dites donc comment vont vos yeux; je perds les miens, et je deviens sourd comme un pot.

3773. A M. DALEMBERT.

Le 21 février.

J'envoie à mon digne et parfait philosophe ces coïonneries qui me sont venues de Montauban. Nous avons chanté l'hymne avec l'accompagnement. Je joins ici l'air noté[1]. Les philosophes devraient le chanter en goguettes, car il faut que les philosophes se réjouissent.

3774. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Au château de Ferney, le 25 février.

Une des raisons, monseigneur, qui font que je n'ai eu depuis long-temps l'honneur d'écrire à votre éminence, n'est pas que je sois fier ou négligent avec les cardinaux et les plus beaux esprits de l'Europe; mais

[1] L'*Hymne chanté au village de Pompignan;* voyez tome XIV. B.

le fait est que je deviens aveugle, au milieu de quarante lieues de neige, pays admirable pendant l'été, et séjour des trembleurs d'Isiş pendant l'hiver. On dit que la même chose arrive aux lièvres des montagnes. Je me suis mêlé ces jours-ci des affaires d'un autre aveugle[1], petit garçon fort aimable, inconnu sans doute aux princes de l'église romaine, mais avec lequel on ne laisse pas de jouer avant qu'on ne soit prince. J'ai marié mademoiselle Corneille à un jeune gentilhomme dont les terres touchent les miennes; il se nomme Dupuits, il est officier de dragons, estimé et aimé dans son corps, très attaché au service, et voulant absolument faire de petits militaires qui se feront tuer par des Anglais ou des Allemands.

Je regarde comme un devoir de vous donner part de ce mariage, comme à un des protecteurs du nom de Corneille, et au meilleur connaisseur et de ses beautés et de ses fatras. Je cherchais un descendant de Racine pour ressusciter le théâtre; mais n'en ayant point trouvé, j'ai pris un officier de dragons. J'écris à l'académie française, à laquelle je dédie l'édition[2] qui fera une partie de la dot, et je demande que ceux qui assisteront à la séance, à la réception de ma lettre, me permettent de signer pour eux au contrat.

Je commence par demander la même grace à votre éminence[3]. L'ombre de Pierre vous en sera très obligée, et moi, autre ombre, je regarderai cette per-

[1] L'Amour. B.

[2] La Dédicace de l'édition du *Théâtre de Corneille avec commentaire* est tome XXXV, page 1. B.

[3] Voyez la réponse de Bernis, du 10 mars, n° 3786. B.

mission comme une très grande faveur. Nous n'avons point clos le contrat, et nous vous laissons, comme de raison, la première place parmi les signatures, si vous daignez l'accepter.

Je suppose que vous vous faites apporter les nouveaux ouvrages qui en valent la peine, et que vous avez vu les *factums* pour les Calas. L'affaire a été rapportée au conseil avec beaucoup d'équité, c'est-à-dire de la manière la plus favorable; nous espérons justice; une grande partie de l'Europe la demande avec nous. Cette affaire pourra faire rentrer bien des gens en eux-mêmes, inspirer quelque indulgence, et apprendre à ne pas rouer son prochain, uniquement parcequ'il est d'une autre religion que nous.

Voulez-vous, monseigneur, vous amuser avec l'*Héraclius* de Calderon, et la *Conspiration contre César* de Shakespeare? J'ai traduit ces deux pièces, et elles sont imprimées, l'une après *Cinna*, l'autre après l'*Héraclius* de Corneille, comme objet de comparaison. Cela rendra cette édition assez piquante. J'aurai l'honneur de vous adresser ces deux morceaux, si vous me le commandez. Je n'ai pas encore reçu le discours de notre nouveau confrère l'abbé de Voisenon: on en dit beaucoup de bien.

Agréez, monseigneur, les tendres respects du vieil aveugle de soixante-dix ans, car il est né en 1693[1]: il est bien faible, mais il est fort gai; il prend toutes les choses de ce monde pour des bouteilles de savon, et franchement elles ne sont que cela.

[1] Voltaire lui-même, dans sa lettre à Richelieu, du 27 février 1765 dit être né le 20 février 1694. Il se vieillissait ici de près d'un an. B.

3775. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Ferney, 25 février.

Plus anges que jamais, madame Denis est toujours malade, et moi toujours aveugle, et vous ne me dites rien de vos yeux. L'âge avance; on n'est pas plus tôt sorti du collége qu'on a soixante ans; en un clin d'œil on en a soixante-dix; on voit tomber ses contemporains comme des mouches. Mes nouveaux mariés, qui sont à vos pieds, ne savent rien de tout cela. Je voudrais que vous eussiez vu la crainte où était Marie de ne point avoir son Dupuits. — « Mon père m'a signifié que je ne devais pas me marier; qu'il n'y consentirait point. » — Mes anges, que vouliez-vous que je pensasse? Vous voulez que je commente François Corneille; c'est bien assez de commenter Pierre. Ce Pierre me fait passer de mauvais quarts d'heure; je suis outré contre lui. Il est comme les bouquetins et les chamois de nos montagnes, qui bondissent sur un rocher escarpé, et descendent dans des précipices. J'avais cru que Racine serait ma consolation, mais il est mon désespoir. C'est le comble de l'insolence de faire une tragédie après ce grand homme-là. Aussi après lui je ne connais que de mauvaises pièces, et avant lui que quelques bonnes scènes.

Au nom de Dieu, laissez là votre *Adélaïde*. Que veut dire ce héros blessé? à quoi sert sa blessure? à rien du tout, et je vous répète qu'il est impertinent d'imputer à un prince du sang le crime qu'il n'a point commis; cela seul détruit tout intérêt.

Laissons un peu dormir *Zulime* ce carême. C'est

bien dommage que cette Zulime ressemble à toutes les femmes délaissées qu'on a tant mises sur le théâtre ; sans cela, elle pourrait être passable.

J'aime assez *le Droit du Seigneur*, je vous l'avoue ; mais je voudrais qu'il y eût un peu plus de ces honnêtes libertés que le sujet comporte, et que les dames aiment beaucoup, quoi qu'elles en disent.

Mariamne est médiocre, malgré mon Essénien [1].

Olympie est prodigieusement supérieure à cette *Mariamne*, et n'est pas encore trop bonne. Tout m'humilie et me chagrine ; je suis difficile pour moi-même comme pour les autres. Il est dur de sentir la perfection et de n'y pouvoir atteindre.

Ne remplissez pas mes vieux jours d'amertume ; ne me faites point mourir, en ressuscitant *Adélaïde* ; empêchez-moi de boire ce calice ; je vous le demande avec la plus vive instance.

Eh bien ! a-t-on enfin rapporté l'affaire des Calas ? Je vois qu'il est beaucoup plus aisé de rouer un homme que d'admettre une requête. Il me semble que M. de Crosne ne demande pas mieux que de parler, et assurément il parlera bien. J'aurai fait trois ou quatre actes depuis le temps qu'on fait languir cette pauvre veuve. J'avoue que son aventure ne contribue pas à me faire aimer les parlements. Malheur à qui a affaire à eux ! fût-on jésuite, on s'en trouve toujours fort mal.

Puisque j'ai du papier de reste, il faut que je dise à mes anges que j'ai jugé les jésuites. Il y en avait

[1] Dans la nouvelle version de *Mariamne*, Sohême, prince de la race des Asmonéens, remplaçait Varus. B.

trois[1] chez moi, ces jours passés, avec une nombreuse compagnie. Je m'établis premier président; je leur fis prêter serment de signer les quatre propositions de 1682, de détester la doctrine du régicide, du probabilisme, de renoncer à tout privilége contraire à nos lois, et d'obéir au roi plutôt qu'au pape. Ils firent serment, après quoi je prononçai:

La cour, sans avoir égard à tous les fatras qu'on vient d'écrire contre vous, et à toutes les sottises que vous avez écrites depuis deux cent cinquante ans, vous déclare innocents de tout ce que les parlements disent contre vous aujourd'hui, et vous déclare coupables de ce qu'ils ne disent pas; elle vous condamne à être lapidés avec les pierres de Port-Royal, sur le tombeau d'Arnauld.

Tout le monde convint que j'avais raison, et les jésuites l'avouèrent aussi. Et vous, mes anges, qu'en pensez-vous? Respect et tendresse.

3776. A M. DE LA CHALOTAIS.

A Ferney, le 28 février.

J'aimerais beaucoup mieux, monsieur, que vous m'eussiez fait l'honneur de m'envoyer votre ouvrage imprimé plutôt que manuscrit; le public en jouirait déjà. Je crois très sincèrement que c'est un des meilleurs présents qu'on puisse lui faire.

J'ai été obligé de me faire lire presque tout votre Mémoire, parceque je deviens un peu aveugle, à la

[1] Il ne parle que de deux dans sa lettre page 551. B.

suite d'une grande fluxion qui m'est tombée sur les yeux.

Je ne puis trop vous remercier, monsieur, de me donner un avant-goût de ce que vous destinez à la France. Pour former des enfants, vous commencez par former des hommes. Vous intitulez l'ouvrage : *Essai d'un plan d'études pour les colléges*[1]; et moi je l'intitule : *Instruction d'un homme d'état, pour éclairer toutes les conditions.* Je trouve toutes vos vues utiles. Que je vous sais bon gré, monsieur, de vouloir que ceux qui instruisent les enfants en aient eux-mêmes! Ils sentent certainement mieux que les célibataires comment il faut instruire l'enfance et la jeunesse. Je vous remercie de proscrire l'étude chez les laboureurs. Moi, qui cultive la terre, je vous présente requête pour avoir des manœuvres, et non des clercs tonsurés. Envoyez-moi surtout des frères ignorantins pour conduire mes charrues, ou pour les atteler. Je tâche de réparer sur la fin de ma vie l'inutilité dont j'ai été au monde; j'expie mes vaines occupations en défrichant des terres qui n'avaient rien porté depuis des siècles. Il y a dans Paris trois ou quatre cents barbouilleurs de papier, aussi inutiles que moi, qui devraient bien faire la même pénitence.

Vous faites bien de l'honneur à Jean-Jacques de réfuter son ridicule paradoxe[2] qu'il faut exclure l'histoire de l'éducation des enfants; mais vous ren-

[1] *Essai d'éducation nationale, ou Plan d'études pour la jeunesse*, 1763, in-12. B.

[2] *Émile*, livre II. B.

dez bien justice à M. Clairaut, en recommandant ses *Éléments de Géométrie*, qui sont trop négligés par les maîtres, et qui mèneraient les enfants par la route que la nature a indiquée elle-même. Il n'y aura point de père de famille qui ne regarde votre livre comme le meuble le plus nécessaire de sa maison, et il servira de règle à tous ceux qui se mêleront d'enseigner. Vous vous élevez partout au-dessus de votre matière. Je ne sais pas pourquoi vous mettez le livre de M. Vattel [1] au rang des livres nécessaires. Je n'avais regardé son livre que comme une copie assez médiocre, et vous me le ferez relire.

Je m'en tiens, pour la religion, à ce que vous dites avec l'abbé Gédoyn, et même à ce que vous ne dites pas. La religion la plus simple et la plus sensiblement fondée sur la loi naturelle est sans doute la meilleure.

Je vous rends compte, monsieur, avec autant de bonne foi que de reconnaissance, de l'impression que votre Mémoire m'a faite. A présent que m'ordonnez-vous? voulez-vous que je vous renvoie le manuscrit? voulez-vous me permettre qu'on l'imprime dans les pays étrangers? J'obéirai exactement à vos ordres. Votre confiance m'honore autant qu'elle m'est chère.

Je ne suis point du tout de votre avis sur le style; je trouve qu'il est ce qu'il doit être, convenable à votre place et à la matière que vous traitez. Malheur à ceux qui cherchent des phrases et de l'esprit, et

[1] *Le Droit des gens*, 1758, deux volumes in-4°. Emer de Vattel, né dans la principauté de Neuchâtel en 1714, est mort le 20 décembre 1769. B.

qui veulent éblouir par des épigrammes, quand il faut être solide!

Ne mettez-vous pas en titre les matières que vous avez mises en marge? Cela délasse les yeux et repose l'esprit.

Je suis bien faible, bien vieux, bien malade; mais je défie qu'on soit plus sensible à votre mérite que moi. Je ne peux vous exprimer avec combien de respect et d'estime j'ai l'honneur d'être, etc.

3777. A M. L'ABBÉ DE VOISENON.

A Ferney, 28 février[1].

Mon très cher et très aimable confrère, *en même temps que c'est à ce que vous avez déjà fait connaître de vos talents que*, etc.; voilà une belle phrase[2]; mais il me paraît que mon cher évêque a tout un autre style. Je ne sais pas si votre teint était couleur jaune ce jour-là, mais le coloris de votre discours était fort brillant.

En vous remerciant de la félicité et de la fleurette dont vous m'honorez[3], voulez-vous que je vous parle net[4]? ni Crébillon ni moi ne méritons tant de bontés. Entre nous, je ne connais pas une bonne pièce depuis Racine, et aucune avant lui où il n'y ait d'hor-

[1] Cette lettre a été jusqu'à présent datée du 23; mais Voltaire y parle du discours de réception que dans sa lettre à Bernis, du 25, il dit ne pas encore avoir reçu. J'ai pensé qu'il fallait, au lieu du 3, mettre un 8. B.

[2] Elle est dans le troisième alinéa de la réponse du duc de Saint-Aignan au Discours de réception de Voisenon. B.

[3] Un alinéa de quelques lignes est, dans le Discours de Voisenon, à la louange de Voltaire. B.

[4] *Misanthrope*, acte II, scène I. B.

ribles défauts. Si vous avez jamais pu vous résoudre à lire tout Corneille (ce qui est une très rude pénitence), vous aurez vu que c'est lui qui a toujours cherché à être tendre; il n'y a pas une de ses pièces (j'en excepte *Chimène* et *Pauline*) où il n'y ait un amour postiche et ridicule, très ridiculement exprimé.

C'est Racine qui est véritablement grand, et d'autant plus grand qu'il ne paraît jamais chercher à l'être; c'est l'auteur d'*Athalie* qui est l'homme parfait. Je vous confie qu'en commentant Corneille je deviens idolâtre de Racine. Je ne peux plus souffrir le boursouflé et une grandeur hors de nature.

Vous savez bien, fripon que vous êtes, que les tragédies de Crébillon ne valent rien; et je vous avoue en conscience que les miennes ne valent pas mieux; je les brûlerais toutes, si je pouvais; et cependant j'ai encore la sottise d'en faire, comme le président Lubert jouait du violon à soixante-dix ans, quoiqu'il en jouât fort mal, et qu'il fût cependant le meilleur violon du parlement.

Savez-vous la musique? tenez, voilà ce qu'on m'envoie; je vous le confie; mais ne me trahissez pas [1].

Vous embrassez madame Denis: eh bien! elle vous embrasse aussi; mais elle est bien malade. Je lui lirai votre discours dès qu'elle se portera mieux. J'ai envie de vous faire une niche, de copier tout ce que vous me dites de madame la duchesse de Grammont, et de le lui envoyer. Je n'ai l'honneur de la connaître que par ses lettres, où il n'y a jamais rien de

[1] La musique de l'hymne sur Pompignan. K.

trop ni de trop peu, et dont chaque mot marque une ame noble et bienfesante. Je lui ai beaucoup d'obligation; elle a été la première et la plus généreuse protectrice de mademoiselle Corneille. Il s'est trouvé heureusement que mademoiselle Corneille en était digne; c'est la naïveté, l'enfance, la vérité, la vertu même. Je rends grace à Fontenelle de n'avoir pas voulu connaître cette enfant-là.

Mon cher confrère, je ne souhaite plus qu'une chose, c'est que vous soyez bien malade, que vous ayez besoin de Tronchin, et que vous veniez nous voir. Je vous embrasse de tout mon cœur, et en vérité je vous aime de même. Je vise à être un peu aveugle. Dieu me punit d'avoir été quelquefois malin; mais vous me donnerez l'absolution.

3778. A M. DAMILAVILLE.

Le 2 mars.

En réponse à la lettre de mon cher frère, du 23 février, je lui dirai: Mes frères, il ne faut pas calomnier les malheureux, surtout quand on n'a pas besoin de leur imputer des crimes. Vous devez vous apercevoir que je n'ai pas ménagé les jésuites; mais je soulèverais la postérité en leur faveur, si je les accusais d'un crime dont l'Europe et Damiens les ont justifiés. Je ne puis et ne dois dire que ce qui est dans le procès. J'ai rempli le devoir d'historien; et je ne serais qu'un vil écho des jansénistes, si je parlais autrement.

Comment pouvez-vous dire que *l'inf*... n'a aucune part au crime de ce scélérat? Lisez donc sa réponse:

C'est la religion qui m'a fait faire ce que j'ai fait[1]. Voilà ce qu'il dit dans son interrogatoire : je ne suis que son greffier.

Mon cher frère, je hais toute tyrannie, et je ne serai jamais ni jésuite, ni janséniste, ni parlementaire.

J'avais depuis long-temps l'énorme compte du procureur général de Provence[2] : j'ai une bibliothèque entière des livres faits depuis trois ans contre les jésuites. Dans quelque temps on ne se souviendra plus de tous ces livres, et l'on dira seulement : Il y eut des jésuites. Je suis honteux de demander toujours des livres, et de vous fatiguer de mes importunités ; je crois que j'aurai bientôt une bibliothèque aussi nombreuse que celle de M. le marquis de Pompignan[3].

On a oublié, ce me semble, dans les petites plaisanteries que mérite Simon Le Franc, *la guerre éternelle qu'il a jurée aux incrédules*, dans le village de Pompignan. Remercions bien Dieu de l'excès de son ridicule. Je vous réponds que si ce petit président des aides de province n'était pas le plus impertinent des hommes, il serait le plus dangereux.

Il y a bien une autre bouffonnerie de ce Simon. Vous savez sans doute l'aventure du garde des sceaux, du secrétaire Carpot, et des lettres-patentes[4] ; cela est délicieux, et l'emporte sur tout le reste.

Et vive le roi et Simon Le Franc !

Écr. l'inf.

[1] Voyez tome XXI, page 362. B.
[2] Par Ripert de Monclar ; voyez ma note sur la lettre 3620, page 320. B.
[3] Voyez tome XLI, page 6. B.
[4] Voyez tome XLI, page 1. B.

3779. A M. LE MARQUIS D'ARGENCE DE DIRAC.

A Ferney, le 2 mars.

Je vois, monsieur, par votre lettre du 18 février, que vous êtes l'apôtre de la raison. Vous rendez service à l'humanité, en détruisant, autant que vous le pouvez, dans votre province, la plus infame superstition qui ait jamais souillé la terre. Nous sommes défaits des jésuites, mais je ne sais si c'est un si grand bien; ceux qui prendront leur place se croiront obligés d'affecter plus d'austérité et plus de pédantisme. Rien ne fut plus atrabilaire et plus féroce que les huguenots, parce qu'ils voulaient combattre la morale relâchée. Nous sommes défaits des renards, et nous tomberons dans la main des loups[1]. La seule philosophie peut nous défendre. Il serait à souhaiter que le *Sermon des Cinquante* fût dans beaucoup de mains; mais malheureusement je ne puis plus en trouver.

J'ai trouvé un *Testament de Jean Meslier* que je vous envoie. La simplicité de cet homme, la pureté de ses mœurs, le pardon qu'il demande à Dieu, et l'authenticité de son livre, doivent faire un grand effet.

Je vous enverrai tant d'exemplaires que vous voudrez du *Testament* de ce bon curé. L'affaire des Calas a été rapportée; elle est en très bon train; je réponds du succès. C'est un grand coup porté à la superstition; j'espère qu'il aura d'heureuses suites.

[1] Voyez, dans les *Poésies mêlées*, tome XIV, année 1763, la fable intitulée: *Les renards et les loups*. B.

J'ai marié mademoiselle Corneille à un jeune gentilhomme de mon voisinage infiniment aimable; c'est un de nos adeptes, car il a du bon sens. Adieu, monsieur; cultivez la vigne du Seigneur; conservez-moi vos bontés, et soyez persuadé de mon tendre respect.

Christmoque.

3780. A M. THIERIOT.

2 mars.

Des pigeons dans un casque ont niché leurs petits:
Le dieu Mars et Vénus de tout temps sont amis[1].

Il en est de ces imitations de vers latins comme des sottises, les plus courtes sont les meilleures.

Les plats que nous sert Simon-le-Franc sont bien plus plaisants et plus originaux. Je ne sais rien de comparable à l'aventure des lettres-patentes et de M. Carpot[2].

Enfin, mon cher frère, je suis content de vous.

.............Vitanda est improba Siren
Desidia..........................

Hor., lib. II, sat. III, v. 14.

Il serait bon que *Pindare* Le Brun ou *Lycophron Zoïle* eût la lettre à M. Dalembert[3]. Il m'a mandé que vous désapprouviez le mariage de M. Dupuits avec mademoiselle Corneille; mais je crois que vous

[1] Imitation d'une épigramme de l'*Anthologie grecque* qui avait été traduite ainsi en latin :

Militis in galea nidum posuere columbæ :
Apparet Marti quam sit amica Venus. B.

[2] Voyez tome XLI, page 1. B.

[3] N° 3755. B.

ne désapprouvez que ses écrits et ses méchancetés. Écrivez-moi, je vous en prie. Madame Denis a besoin de vos lettres autant que moi. Elle est très malade depuis un mois, et vos lettres lui font plus de bien que Tronchin. Je vous embrasse de tout mon cœur.

3781. A M. DAMILAVILLE.

Le 5 mars.

Mon cher frère, j'attends votre petite *Pompignade*[1], dont les notes me réjouiront. J'attends surtout des nouvelles de la seconde représentation de la pièce de M. de Crosne[2], qu'on dit fort bonne. Je me flatte toujours que cette affaire des Calas fera un bien infini à la raison humaine, et autant de mal à *l'inf*....

Mettez-moi au fait, je vous en conjure, de l'aventure de l'*Encyclopédie*[3]. Est-il bien vrai qu'après avoir été persécutée par les Omer et les Chaumeix, elle l'est par les libraires? est-il vrai que la mauvaise foi et l'avarice aient succédé à la superstition, pour anéantir cet ouvrage? Si cela est, ne pourrait-on pas renouer avec l'impératrice de Russie? Après tout, si les auteurs sont en possession de leurs manuscrits, ils n'ont qu'à aller où ils voudront. La véritable manière de faire cet ouvrage en sûreté était de s'en rendre entièrement le maître, et d'y travailler en pays étranger. Je plains bien le sort des gens de lettres;

[1] *Lettre de Paris;* voyez tome XLI, page 1. B.

[2] Rapporteur de l'affaire des Calas; voyez lettre 3749. B.

[3] Lebreton, imprimeur, après que Diderot avait vu la dernière épreuve et mis son *bon à imprimer*, se permettait de faire toutes les suppressions que son prote et lui jugeaient à propos; voyez à ce sujet la *Correspondance de Grimm*, janvier 1771. B.

tantôt un Omer leur coupe les ailes, et tantôt des fripons leur coupent la bourse.

Est-il vrai que M. Saurin aura le poste que Catherine destinait à mon frère Dalembert ? En ce cas, ce poste serait toujours occupé par un frère, et il y aurait de quoi lever les mains au ciel en action de graces, tandis qu'à Paris on lève les épaules sur les Pompignan et sur les Le Brun, et sur tant d'autres misères.

On demande dans les provinces des *Sermons*[1] et des *Meslier*[2] : la vigne ne laisse pas de se cultiver, quoi qu'on en dise.

Mon frère Thieriot est prié de me dire combien il y a encore de petits Corneilles dans le monde; il vient de m'en arriver un qui est réellement arrière-petit-fils de Pierre, par conséquent très bon gentilhomme. Il a été long-temps soldat et manœuvre; il a une sœur cuisinière en province, et il s'est imaginé que mademoiselle Corneille, qui est chez moi, était cette sœur. Il vient tout exprès pour que je le marie aussi; mais comme il ressemble plus à un petit-fils de Suréna et de Pulchérie qu'à celui de Cornélie et de Cinna, je ne crois pas que je fasse si tôt ses noces.

J'embrasse tendrement mon frère. Je suis aveugle et malingre. *Écr. l'inf....*

3782. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 7 mars.

Votre éminence, monseigneur, doit avoir reçu une

[1] *Sermon des cinquante;* voyez tome XL, page 601. B.

[2] Voyez id., page 389. B.

lettre [1] du pauvre Tirésie, adressée à Vic-sur-Aisne, pendant qu'elle daignait me faire des reproches de mon silence. Vous êtes englobé dans l'académie française, qui a daigné signer en corps au mariage de notre Marie Corneille.

Il faut, pour vous amuser, que M. Duclos vous envoie l'*Héraclius* espagnol, dont on dit que Corneille a tiré le sien; vous rirez, et il est bon de rire.

Votre éminence a la bonté de me parler d'*Olympie* [2], j'aurai l'honneur de la lui envoyer dans quelque temps; elle en aura perdu la mémoire, et ne jugera que mieux de l'effet qu'elle peut faire.

L'affaire des Calas, ma fluxion sur les yeux, le mariage de madame Dupuits, une grosse maladie de ma nièce, m'ont un peu dérouté des amusements tragiques; mais rien ne me détachera de votre éminence, à qui j'ai voué le plus profond et le plus tendre respect.

3783. A M. COLINI.

Aux Délices, 7 mars.

Mon cher historien palatin, mon cher éditeur, envoyez-moi, je vous prie, sur-le-champ, par les voitures publiques, trois douzaines d'*Olympie* en feuilles [3]; je vous serai obligé. Je ne peux écrire une longue lettre, attendu que mes yeux me refusent le service.

Je vous embrasse de tout mon cœur. V.

[1] Celle du 25 février, n° 3774. B.

[2] Lettre du 17 février, n° 3768. B.

[3] L'édition avec l'*Avis* de Colini, dont je parle dans ma note, tome VII, page 387. B.

3784. A M. P. ROUSSEAU.

A Ferney, 7 mars.

Je n'ai jamais conçu, monsieur, comment vous vous étiez fait esclave, pouvant être libre. Votre *journal* avait une grande réputation; vous y auriez travaillé dans le château de Ferney beaucoup plus facilement qu'ailleurs, étant à un pas d'une ville de commerce, et pouvant établir toutes vos correspondances sans demander permission à personne. Malheureusement j'ai prêté cette habitation pour une année. Je ne vous conseille pas d'aigrir M. le duc de Bouillon; si je peux vous servir auprès de lui, dites-moi précisément ce que vous lui demandez; prescrivez-moi aussi ce que je dois écrire à M. l'abbé Coyer : vous serez servi sur-le-champ. Vous me mandâtes, il y a quelque temps, que je vous avais écrit à Bouillon; cela m'étonna beaucoup. Il faut que ce soit quelqu'un qui ait pris mon nom, car il me semble qu'il y a plus de quatre mois [1] que je ne vous ai adressé de lettre dans ce pays-là. Je suis malade, je perds la vue; mais je ne perdrai jamais ni l'envie de vous servir, ni l'estime véritable avec laquelle j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre, etc.

3785. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 9 mars.

Assurément vous êtes bien anges; et je suis bien payé pour le croire et pour le dire. Vous me traitez

[1] La dernière lettre de Voltaire à P. Rousseau est du 20 auguste 1762, n° 3647. B.

précisément comme Gabriel[1] traita Tobie. Vous m'enseignez un remède pour mes yeux; mais ce n'est pas du fiel de brochet. Je vous remercie bien tendrement, mes chers anges.

Je vois qu'il faut abandonner le *tripot* pour longtemps. Vous n'ignorez pas sans doute que mademoiselle Clairon est dans le cas de l'hémorroïsse, et que le sauveur Tronchin lui a mandé qu'il ne pouvait la guérir, si elle ne venait toucher le bas de sa robe. Il la déclare morte, si elle joue la comédie. Je me bornerai donc à commenter Corneille et à admirer Racine.

Mais admirez dans quel embarras me jette Pierre Corneille. Ce n'est pas assez pour lui d'avoir fait *Pertharite*, *Théodore*, *Agésilas*, *Attila*, *Suréna*, *Pulchérie*, *Othon*, *Bérénice*, il faut encore qu'un arrière-petit-fils de tous ces gens-là vienne du pays de la mère aux gaînes[2] me relancer aux Délices.

C'est réellement l'arrière-petit-fils de Pierre. Il se nomme Claude-Étienne Corneille, fils de Pierre-Alexis Corneille, lequel Alexis était fils de Pierre Corneille, gentilhomme ordinaire du roi; lequel Pierre était fils de Pierre, auteur de *Cinna* et de *Pertharite*.

Claude-Étienne, dont il s'agit ici, est né avec soixante livres de rente malveuant. Il a été soldat, déserteur, manœuvre, et d'ailleurs fort honnête homme. En passant par Grenoble, il a représenté

[1] C'est Raphael et non Gabriel qui traita Tobie; voyez *Tobie*, chap. VI, v. 5. B.

[2] La ville de Moulins; voyez le conte du *Bélier*, par Hamilton. B.

son nom et ses besoins à M. de M*** [1], que vous connaissez. Ce président, qui est le plus généreux de tous les hommes, ne lui a pas donné un sou, mais lui a conseillé de poursuivre son voyage à pied, et de venir chez moi, l'assurant que ce conseil valait beaucoup mieux que de l'argent, et que sa fortune était faite.

Claude-Étienne lui a représenté qu'il n'avait que quatre livres dix sous pour venir de Grenoble aux Délices. Le président a fait son décompte, et lui a prouvé qu'en vivant sobrement il en aurait encore de reste à son arrivée.

Le pauvre diable enfin arrive mourant de faim, et ressemblant au Lazare ou à moi. Il entre dans la maison, et demande d'abord à boire et à manger, ce qu'on ne trouve point chez le président de M***. Quand il est un peu refait, il dit son nom, et demande à embrasser sa cousine. Il montre les papiers qu'il a en poche; ils sont en très bonne forme. Nous n'avons pas jugé à propos de le présenter à sa cousine ni à son cousin M. Dupuits, et je crois que nous nous en déferons avec quelque argent comptant. Il descend pourtant de Pierre Corneille en droite ligne, et mademoiselle Corneille, à la rigueur, n'est rien à Pierre Corneille. Nous aurions pu marier Marie à Claude-Étienne, sans être obligés de demander une dispense au pape.

Mais comme M. Dupuits est en possession, et qu'il s'appelle Claude, l'autre Claude videra la maison.

[1] François-Jean-Baptiste de Barral de Montferra. B.

Voilà, je crois, ce que nous avons de meilleur à faire.

On nous menace d'une douzaine d'autres petits Cornillons, cousins-germains de *Pertharite*, qui viendront l'un après l'autre demander la becquée. Mais Marie Corneille est comme Marie, sœur de Marthe; elle a pris la meilleure part [1].

Le bon de l'histoire, c'est que c'est un nommé Dumolard, pauvre diable de son métier, qui est le premier auteur de la fortune de Marie. Tout cela, combiné ensemble, me fait croire plus que jamais à la destinée.

Heureusement le roi s'est moqué des beaux arrangements de M. Bertin; il nous envoie de l'argent comptant, autre destinée encore très singulière.

Celle de la veuve Calas ne l'est pas moins; elle ne se doutait pas, il y a un an, que le conseil d'état s'assemblerait pour elle.

Olympie a encore sa destinée; elle sera jouée à Moscou avant de l'être à Paris. Une très mauvaise copie a été imprimée en Allemagne, et j'ai été obligé d'en envoyer une moins mauvaise. La pièce me paraît singulière, et assez rondement écrite. Je la trouve admirable quand je lis *Attila;* mais je la trouve détestable quand je lis les pièces de Racine, et je voudrais avoir brûlé tout ce que j'ai fait. Mes divins anges, il n'y a que Racine dans le monde : s'il me vient quelqu'un de sa famille, je vous promets de le bien traiter : mais pour Campistron, La Grange-Chancel, Crébillon, et moi, nous sommes des gens

[1] Saint Luc, x, 42. B.

excessivement médiocres. Ce n'est pas qu'il n'y ait de très belles choses dans Corneille; mais pour une pièce parfaite de lui, je n'en connais point. Mes chers anges, je baise le bout de vos ailes avec tendresse et respect.

3786. DU CARDINAL DE BERNIS.

Au Plessis, près Senlis, ce 10 mars.

Je vous sais très bon gré, mon cher confrère, de me communiquer le mariage de mademoiselle Corneille; tous les amateurs des lettres y doivent prendre part. Puisque vous, successeur de Corneille, qui avez su l'imiter et le corriger, n'épousez pas sa petite-nièce, je trouve que vous avez bien fait de lui choisir pour mari un capitaine de dragons; il doit naître d'eux des militaires plus nerveux et plus mâles que la plupart de ceux qui ont figuré dans cette guerre. Je consens très volontiers que mon nom soit inscrit au bas du contrat. Je n'en connais aucun dans l'Europe qui ne soit honoré d'être à côté du vôtre. Si vous n'aviez fait que de belles tragédies, et le seul poëme héroïque qu'on lise avec plaisir dans notre langue; si vous n'étiez qu'un historien élégant et philosophe, qu'un homme du monde facile dans son style, piquant et agréable dans ses plaisanteries, vous ne laisseriez pas que d'être le premier homme de lettres de votre siècle; mais outre les talents de l'esprit et les ressources du génie, vous avez de l'humanité dans le cœur, vous faites du bien aux malheureux, vous dotez la petite-nièce du grand Pierre, après l'avoir élevée: voilà ce qui vous met au-dessus des autres hommes. La bienfesance est la première des vertus. Je vois assez la plupart des choses de ce monde avec la même lunette que vous, mais il faut convenir que parmi les *bouteilles de savon* dont vous parlez, il n'en est point de plus brillantes, de plus durables ni de plus utiles que les bienfaits répandus. Puisque vous êtes arrivé à soixante-dix ans avec la machine frêle que je vous ai connue, et les travaux sans nombre auxquels vous

l'avez assujettie, je vous promets une vie aussi longue que celle de la maréchale de Villars, qui s'est défendue dans son lit comme le maréchal à Malplaquet. Tant que vous serez gai, vous vous porterez bien. Ménagez vos yeux, dictez, et n'écrivez jamais. Quoique je sois assez sévère sur ce qui regarde le prochain, je vous permets pourtant des plaisanteries sur l'orgueil sans mérite et les vanités déplacées en tout genre: vous en digérerez mieux, et ferez mieux digérer les autres.

L'affaire des Calas, après avoir intéressé le public, commence à intéresser les juges. Le conseil a demandé au parlement de Toulouse les pièces du procès.

Envoyez-moi vos traductions de Shakespeare et de Calderon. J'ai été fort aise de la réception de l'abbé de Voisenon à notre académie. Il a de la grace dans l'esprit, et une gaîté très utile pour les réformateurs éternels d'un dictionnaire. Nous allons avoir un nouveau confrère; mais, grand Dieu! quand est-ce donc qu'on dispensera les nouveaux académiciens de remplir, dans leur discours de réception, un vieux bout-rimé qui désole celui qui le fait et ennuie celui qui le lit? Adieu, mon cher confrère; aimez-moi toujours, et dites à mademoiselle Corneille que c'est sa faute d'être si jeune; il y a vingt ans, j'aurais fait son épithalame.

3787. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 11 mars.

Pour peu que mes anges soient curieux, ils pourront se mettre au fait de mon aventure des trois brancards[1], car me voici avec trois Corneille. La véritable est madame Dupuits, les deux autres sont les descendants en ligne directe de Pierre, et sa sœur, dont on me menace, est la troisième; mais Pierre est beaucoup plus embarrassant que les trois

[1] *Roman comique* de Scarron, chapitre III. B.

autres. Il n'y a pas, révérence parler, le sens commun dans ses dix dernières pièces; et, à la réserve de la conférence de Sertorius et de Pompée, et de la moitié d'une scène d'*Othon*, qui ne sont, après tout, que de la politique très froide, tout le reste est fort au-dessous de Pradon et de Danchet.

L'embarras du commentateur est plus grand chez moi que celui du père de famille. Madame Dupuits m'amuse par sa gaîté et par sa naïveté; mais son oncle Pierre est bien loin de m'amuser. M. Dupuits et elle présentent leurs très humbles et très tendres reconnaissances à leurs anges; il y a beau temps qu'ils ont écrit au père. J'ai vraiment grand soin que mes deux marmots remplissent leurs devoirs. Savez-vous bien que je les fais aller à la messe tout comme s'ils y croyaient?

Je ne sais si mes anges sont de la paroisse de Saint-Eustache; je les crois de Saint-Roch [1], et cela est fort égal, car Roch n'a pas plus existé qu'Eustache; mais je hais Eustache, où l'on ne voulut point enterrer Molière, qui valait mieux que lui. Mes anges connaîtront sans doute quelque marguillier d'honneur de ce Saint-Eustache, quelque honnête dame, amie du curé, et on obtiendra aisément de lui qu'il fasse examiner les registres de la paroisse. Voici un petit mémoire qui mettra au fait. N'avez-vous pas la plus grande envie du monde de savoir comment mon confrère Pierre, gentilhomme ordinaire de Louis XIV, et fils

[1] D'Argental, demeurant rue de la Sourdière, était de la paroisse de Saint-Roch. B.

de Pierre mon maître, a eu un fils mort à l'hôpital?

J'en reviens toujours à la destinée. L'arrière-petit-fils de Pierre Corneille demande l'aumône; Marie Corneille, qui est à peine sa parente, a fait fortune sans le savoir.

Le prince Ferdinand de Brunswick[1] nous a battus pendant quatre ou cinq ans, et son frère[2], régent de Russie, est en prison depuis vingt-trois ans, dans une île de la mer Glaciale. L'empereur Ivan[3] est enfermé chez des moines, et la fille de cette princesse de Zerbst[4], que vous avez vue à Paris, gouverne gaîment deux mille lieues de pays. George III nous a pris le Canada, tandis que le prétendant[5] dit son chapelet à Rome, et que son fils[6] s'enivre à Bouillon, et donne des coups de pied au cul à toutes les femmes qu'il rencontre. Ne voilà-t-il pas un monde bien arrangé!

Vivez gaîment, mes anges; jouissez tranquillement de cette courte vie. Tout ce que j'ai vu et tout ce que j'ai fait n'a pas l'ombre du bon sens. Celui qui a pris le nom de Salomon pour dire que tout est vanité[7], et que tout va comme il peut, était un philosophe d'Alexandrie bien raisonnable. Il faut que l'Église

[1] Voyez la note, tome LVII, page 379. B.

[2] Antoine Ulrie, né en 1714, père d'Ivan, fut exilé, puis emprisonné, en 1741, avec la grande-duchesse son épouse: il est mort en 1775. B.

[3] Ivan, né en 1740 (et non 1730); voyez ma note, tome XXXIII, page 326. Il fut poignardé en 1764. B.

[4] Catherine II; voyez ma note sur la lettre 3942. B.

[5] Le prince Édouard, sujet des chapitres XXIV et XXV du *Précis du siècle de Louis XV*; voyez tome XXI, pages 199-236. B.

[6] Né en 1720, mort en 1788; voyez ma note, tome XXI, page 199. B.

[7] *Ecclésiaste*, I, 2. B.

ait eu le diable au corps pour attribuer cet ouvrage à Salomon, et pour le mettre dans le canon.

Les hommes sont bien fous, mais les ecclésiastiques sont les premiers de la bande. Je n'ai fait qu'une chose de raisonnable dans ma vie, c'est de cultiver la terre. Celui qui défriche un champ rend plus de service au genre humain que tous les barbouilleurs de papier de l'Europe.

Madame Denis est toujours bien malingre, et moi toujours un petit Homère, un petit La Motte[1], versifiant et n'y voyant goutte, me moquant de tout, et surtout de moi, vous aimant de tout mon cœur, et persistant pour vous dans mon culte de dulie, jusqu'à ce que je rende mon corps aux quatre éléments qui me l'ont donné.

3788. A M. DAMILAVILLE.

Le 11 mars.

C'est donc lundi passé, 7 du mois, que tout le conseil d'état assemblé a écouté M. de Crosne. Je ne sais pas encore ce qui aura été résolu, mais j'ai encore assez bonne opinion des hommes pour croire que les premières têtes de l'état n'auront pas été de l'avis des huit juges de Toulouse. Ces huit indignes juges ont servi la philosophie plus qu'ils ne pensent. Dieu et les philosophes savent tirer le bien des plus grands maux.

Que dites-vous de l'aventure de notre nouveau Corneille? C'est un véritable coup de théâtre. Que

[1] Il était aveugle les dernières années de sa vie. B.

dit frère Thieriot l'apathique? vous réjouissez-vous à m'envoyer des *Pompignades?* On rit beaucoup à Versailles de la conversation du roi avec le marquis Simon Le Franc. On en aurait ri sous Louis XI, comment voulez-vous qu'on ne se tienne pas les côtes sous Louis XV, le plus indulgent et le plus aimable des souverains?

J'embrasse tendrement mon frère et mes frères. *Écr. l'inf....*

P. S. Je vois par votre lettre qu'il faudra encore quelques cartons à l'*Essai sur les mœurs;* rien n'est si difficile à dire aux hommes que la vérité.

3789. A M. THIROUX DE CROSNE.

Aux Délices, mars.

Monsieur, vous vous êtes couvert de gloire, et vous avez donné de vous la plus haute idée par la manière dont vous avez parlé dans ce nombreux conseil, dont vous avez enlevé les suffrages. Permettez-moi de vous en faire mon compliment, ainsi que mes remerciements. Si vous faites ce petit voyage que vous avez projeté dans nos cantons moitié catholiques, moitié hérétiques, vous verrez tous les cœurs voler au-devant de vous, et je vous assure que votre arrivée sera un triomphe. Je ne serai pas, monsieur, le moins empressé à vous rendre mes hommages. Les philosophes doivent vous chérir, et les intolérants mêmes doivent vous estimer. Je vous respecte, et je prends la liberté de vous aimer. Je souhaite, pour le bien des hommes, que votre réputation vous mène inces-

samment aux grandes places que vous méritez. En fesant des vœux pour vous, j'en fais pour ma patrie, que j'aimerais davantage si elle avait plus de citoyens tels que vous.

Je n'ose me flatter du bonheur de vous voir, mais je le desire avec une passion égale au respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

3790. A M. DAMILAVILLE.

Le 15 mars.

Mon cher frère, il y a donc de la justice sur la terre; il y a donc de l'humanité. Les hommes ne sont donc pas tous de méchants coquins, comme on le dit.

Il me semble que le jour du conseil d'état est un grand jour pour la philosophie. C'est le jour de votre triomphe, mon cher frère; vous avez bien aidé à la victoire; vous avez servi les Calas mieux que personne.

Tout le monde dit que M. de Crosne a rapporté l'affaire avec une éloquence digne de l'auguste assemblée devant laquelle il parlait. Il est devenu célèbre tout d'un coup. C'est un jeune homme d'un rare mérite, et qui est un peu de nos adeptes, avec la prudence convenable: le temps n'est pas encore venu de s'expliquer tout haut. Je parie que le marquis Simon Le Franc est fâché de ce succès, et que son frère a dit la messe pour obtenir de Dieu que la requête fût rejetée.

Je reçois la jolie préface imprimée à Genève aux

dépens des chirurgiens-dentistes[1]; je crois que vous recevrez bientôt la *Relation d'un Voyage*, imprimée à Paris *aux dépens* de Simon Le Franc[2].

J'embrasse plus que jamais mon cher frère. *Écr. l'inf....*

On dit que mademoiselle Clairon viendra bientôt voir le sauveur Tronchin à Genève; nous la prierons de jouer sur notre petit théâtre quand elle se portera bien. Ce sera une de nos singularités d'avoir eu Clairon et Lekain dans notre bassin des Alpes. Pour les comédiens de Paris, je leur conseille de mettre sur leur porte : *Maison à louer.*

3791. A MADEMOISELLE CLAIRON.

Aux Délices, 15 mars.

M. Tronchin, mademoiselle, m'a dit que votre état demande les plus grands ménagements et l'attention la plus scrupuleuse, et que vous risquez beaucoup si vous voyagez dans le temps de vos accès.

Vous avez demandé qu'on vous louât un appartement à Genève, dans le voisinage de M. Tronchin; non seulement il n'y en a point, mais s'il y en avait, il serait d'une cherté excessive. Il y a même une famille considérable de Genève qui, ne pouvant trouver à se loger cette année, est obligée d'aller habiter un petit château que je possède à une lieue de la ville. Genève d'ailleurs n'est pas un séjour qui vous

[1] Voltaire parle de la *Lettre de M. de L'Écluse*; voyez t. XLI, p. 3. B.
[2] Voyez id., page 8. B.

convienne, et on n'y honorerait pas vos talents comme à Paris.

Nous sommes actuellement, madame Denis et moi, aux Délices. C'est une maison de campagne assez agréable; mais les appartements que nous pouvons donner sont bien mal disposés. Vous choisirez celui qui vous conviendra le mieux: ce sont plutôt des chambres que des appartements. Madame Denis est malade, je le suis aussi; M. Tronchin viendra dans notre hôpital pour nous trois. Nous irons passer la belle saison dans le petit château de Ferney, où vous serez beaucoup plus commodément logée. Ferney est à deux lieues de Genève; on rendra compte tous les jours de votre état à M. Tronchin, qui veillera sur votre santé.

Voilà, mademoiselle, ce que je vous propose: l'état de madame Denis et le mien nous condamnent à un régime et à une retraite convenables à votre situation présente. Cependant, si vous voulez apporter un habit de fête pour le temps de votre convalescence, nous mettrons aussi les nôtres pour la célébrer. Il est juste que la descendante de Corneille voie la personne du monde qui fait le plus d'honneur à son grand-père, et que j'aie la consolation, dans ma vieillesse, de me trouver entre vous et elle.

J'ai l'honneur d'être, mademoiselle, avec tous les sentiments qui vous sont dus, etc.

3792. A M. BERTRAND.

Aux Délices, 15 mars.

Le parlement de Toulouse ayant condamné, sur des indices, Jean Calas, négociant de Toulouse, protestant, à être rompu vif et à expirer sur la roue, convaincu d'avoir étranglé son fils aîné en haine de la religion catholique; la veuve Calas et ses deux filles étant venues se jeter aux pieds du roi, un conseil extraordinaire s'est tenu le lundi 7 mars 1763, composé de tous les ministres d'état, de tous les conseillers d'état, et de tous les maîtres des requêtes. Ce conseil, en admettant la requête en cassation, a ordonné d'une voix unanime que le parlement de Toulouse enverrait incessamment les procédures et les motifs de son arrêt.

J'envoie ces nouvelles à M. B.; il me semble qu'on devrait les insérer dans la Gazette [1]. Ma fluxion sur les yeux, qui continue toujours, et qui me menace de la perte de la vue, m'empêche d'avoir l'honneur de lui écrire. Je présente mille sincères respects à tous nos amis. V.

3793. A M. LE CHEVALIER DE LA MOTTE-GEFRARD,

LIEUTENANT-COLONEL, ETC.

Mars.

Je suis très fâché, monsieur, que vous soyez compris dans la réforme; mais consolez-vous: la France a la guerre tous les sept ans, et, pour peu que la

[1] Sans doute celle de Berne, où demeurait Bertrand. B.

bonne volonté vous dure, vous exercerez le grand art de faire tuer du monde méthodiquement. Je me croirais très heureux, très honoré, et je me donnerais les airs d'un homme considérable, si je pouvais recevoir quelques-uns de vos ordres, et être à portée de faire parvenir à M. le duc de Choiseul la commission que vous me donneriez. Vous savez ce que c'est que les faibles bontés d'un ministre pour un pauvre reclus de mon espèce. Il souffre quelquefois que je lui écrive, et c'est très rarement. Je suis confondu, comme de raison, dans la foule de ceux dont il se souvient. Je ne dois pas, en vérité, prétendre davantage; mais s'il se présentait quelque occasion où je pusse, sans faire l'insolent, être votre commissionnaire, je ne manquerais pas de vous obéir. Je recevrai avec reconnaissance le manuscrit du bacha de Bonneval[1], que vous voulez bien m'offrir, et j'en ferai l'usage que vous ordonnerez. Je vous avoue que je serais curieux de savoir les motifs de sa conversion à la foi musulmane. Apparemment qu'un brave guerrier comme lui a été plus touché des conquêtes de Mahomet que de l'humilité de Jésus-Christ. Il y a je ne sais quoi dans ce Mahomet qui impose. Les religions sont comme les jeux du trictrac et des échecs : elles nous viennent de l'Asie. Il faut que ce soit un pays bien supérieur au nôtre, car nous n'avons jamais inventé que des pompons et des falbalas; tout nous vient d'ailleurs, jusqu'à l'inoculation.

Je n'ai pas l'honneur de vous répondre de ma

[1] Wagnière en a conservé un échantillon; voyez page 28 du tome I des *Mémoires sur Voltaire*, 1826, deux volumes in-8°. B.

main, parceque je deviens aveugle comme le vieux Tobie.

J'ai l'honneur d'être avec les sentiments les plus respectueux et les plus vrais, monsieur, votre, etc.

3794. DE LOUIS-EUGÈNE,

DUC DE WURTEMBERG.

Au château de Renan, ce 20 mars.

Ce n'est pas à ma philosophie, monsieur, qu'il faut attribuer l'ignorance dans laquelle j'ai laissé madame la duchesse de Wurtemberg du lieu de mon habitation. Mais la fatalité des circonstances, qui m'a fait éprouver tant de caprices et de bizarreries différentes, et à qui je dois peut-être la douceur de ma vie présente, aurait aussi interrompu l'honneur qu'elle me fesait de recevoir et de me donner de ses nouvelles.

Je suis fâché qu'une occasion si triste pour elle la rappelle à ses anciennes habitudes; mais je suis encore plus affligé d'ignorer absolument ce qui la regarde.

Je desire du fond de mon cœur que des jours plus heureux puissent la consoler de tant de malheurs et de pertes qui l'ont frappée à-la-fois.

Je prends la liberté, monsieur, de vous charger de l'incluse. Adoucissez, s'il se peut, les chagrins amers d'une femme charmante. Qui pourra essuyer ses pleurs, si ce n'est vous? C'est au patriarche à répandre de nouveau le sourire sur la physionomie d'une Grace affligée.

Vous êtes donc présentement aux Délices. Mais les élus qui ont le bonheur de pouvoir être les plus assidus auprès de votre personne ont l'avantage sur vous d'y être sans cesse.

M. Tronchin est digne sans doute de toutes vos préférences. Mais vous feriez encore mieux, monsieur, de le voir que de le consulter.

Cependant, mon cher maître, je vous défie de devenir aveugle; car, quand même ces yeux brillants et si pleins du génie qui vous inspire se couvriraient, vous n'en seriez pas moins l'homme du monde qui voit le mieux.

Selon les calculs faits à Vienne, il est prouvé que les dépenses dans lesquelles cette guerre a entraîné sa majesté l'impératrice montent à cinq cents millions de florins; mais ce qui est plus exorbitant et plus fâcheux encore, c'est que cette même guerre coûte à ses états un demi-million d'hommes.

Je l'ai déjà dit [1], et j'ose le répéter encore, que la postérité aura de la peine à croire que l'Europe se soit exposée pour rien à tant de pertes irréparables.

Est-ce là ce siècle de lumières que vous embellissez et que vous éclairez? Hélas! les temps et les hommes se ressemblent et se ressembleront toujours. La multitude aveugle se courbera sans cesse sous le joug d'un petit nombre d'hommes puissants, et l'ambition des rois de la terre foulera toujours les lois sacrées de l'humanité.

Daignez présenter mes hommages à madame Denis, recevoir ceux de ma petite femme, et ne pas douter de la tendre amitié que vous m'avez inspirée depuis si long-temps.

J'apprends tout-à-l'heure, monsieur, que c'est à vous que je dois le chocolat excellent que je prends depuis quelques jours. C'est le présent le plus convenable qu'on puisse faire à un homme marié; aussi ma petite femme vous en est-elle très obligée.

3795. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

Aux Délices, 21 mars.

Mes anges croient recevoir un gros paquet de vers, mais ce n'est que de la prose. Cette prose vaux mieux que des vers; c'est un projet d'éducation [2] que M. de La Chalotais doit présenter au parlement de Bretagne, et sur lequel il m'a fait l'honneur de me consulter. Si mes anges veulent le parcourir, je crois qu'ils en seront contents. Je vous supplie de vouloir

[1] Lettre 3766. B.

[2] Voyez lettre 3776. B.

bien le lui renvoyer contre-signé, soit *duc de Praslin*, soit *Courteilles*.

Si le procureur général de Toulouse avait fait de tels ouvrages, au lieu de poursuivre la mort de Jean Calas, je le bénirais au lieu de le maudire.

Je ne sais point encore quel parti prendra mademoiselle Clairon. Je lui ai offert un logement chez moi; car assurément elle n'en trouverait pas à Genève, et cette ville à consistoire n'est pas trop faite pour une comédienne. M. Tronchin prétend que le voyage peut lui être funeste dans l'état où elle est. Il assure de plus qu'elle ne peut jouer d'une année entière sans être en danger de mort. La comédie va être abandonnée; la nôtre l'est aussi. Madame Denis est toujours malade, et je suis plus misérable que jamais. Ma consolation est la journée du 7 mars, ce conseil d'état de cent personnes, ce qui ne s'était jamais vu, cet arrêt qui est déjà la justification des Calas, cette joie du public, et ce cri unanime contre le capitoul David. Tous ces David me déplaisent, à commencer par le roi David, et à finir par David le libraire[1].

Mes anges ont-ils trouvé quelque gros marguillier de Saint-Eustache qui ait déterré l'extrait baptistaire d'un Corneille, fils d'un Pierre Corneille, gentilhomme ordinaire du roi, et d'une Le Cochois? Il ne m'est point venu de nouveaux Corneille; mais s'il m'en venait, ils ne m'ennuieraient pas plus que la *Sopho-*

[1] C'est au nom de Michel-Étienne David, libraire à Paris, qu'est le privilége du roi, du 26 juillet 1720, pour l'impression des Œuvres de Corneille; et les ayant-droit de ce David s'opposaient à l'annonce du *Théâtre de Corneille avec le commentaire* (de Voltaire). B.

nisbe du grand Pierre, que je fais actuellement imprimer. Je ne sais si je vivrai assez long-temps pour finir cet ouvrage. Je presse Cramer tant que je peux, car j'aime à corriger des épreuves, et je crains les œuvres posthumes.

Je présente mes tendres respects à mes anges, et je leur demande pardon du gros paquet.

3796. A M. DE LA CHALOTAIS.

Aux Délices, 21 mars.

J'ai l'honneur, monsieur, de vous renvoyer par M. d'Argental le manuscrit que vous avez bien voulu me confier, et je vous assure que c'est avec bien de la peine que je m'en dessaisis. Il le fera contre-signer par M. le duc de Praslin, ou par quelque autre contre-signeur.

Ne doutez pas que cet ouvrage ne soit imprimé dans plus d'une ville, dès qu'il l'aura été à Rennes. Il sera bien plus aisé de le contrefaire que de l'imiter. Vous me ferez une très grande grace, monsieur, de daigner me faire parvenir le mémoire sur l'origine du parlement[1]. Si le paquet est gros, je vous prierai de l'adresser pour moi à M. Damilaville, premier commis du vingtième, quai Saint-Bernard, à Paris. Si le volume n'est pas considérable, comme je le crains, ayez la bonté de me l'envoyer en droiture.

J'ai peur de n'avoir pas des notions assez justes de cette origine; car, à commencer par l'origine du

[1] Peut-être le *Mémoire touchant l'origine et l'autorité du parlement*, dont j'ai parlé dans une note, tome XLVI, page 513. B.

monde, je n'en vois aucune bien claire. Elles ressemblent assez aux généalogies des grandes maisons, qui commencent toutes par des fables. Quoique le nouveau tableau des sottises du genre humain soit déjà achevé d'imprimer sous le titre d'*Essai sur l'Histoire générale*, je n'en profiterai pas moins des lumières que vous aurez la bonté de me communiquer. Tout se rajuste au moyen de quelques cartons.

Vraiment, monsieur, *le Jugement de la Raison* est un joli sujet; mais les *Appels à la Raison* [1] sont déjà oubliés; et les plaisanteries ne sont bonnes que quand elles sont servies toutes chaudes. D'ailleurs il me paraît bien difficile que la raison prononce sur les enfants de Loyola, sans dire son avis sur ceux de cet extravagant François d'Assise, et de cet énergumène de Dominique, et de cet insolent Norbert, et de tous ces instituteurs de milice papale, toujours à charge aux citoyens, et toujours dangereuse pour les gouvernements.

Je me chargerai bien pourtant, et très volontiers, d'être le greffier de la raison dans un tribunal dont vous êtes le premier président; mais je suis depuis long-temps occupé d'une affaire qui n'est ni moins raisonnable ni moins pressante; c'est malheureusement contre le parlement de Toulouse. La destinée a voulu qu'on me vînt chercher dans les antres des Alpes pour secourir une famille infortunée, sacrifiée au fanatisme le plus absurde, et dont le père a été condamné à la roue sur les indices les plus trompeurs. Vous aurez sans doute entendu parler de

[1] Voyez ma note, tome XLII, page 648. B.

cette aventure : elle intéresse toute l'Europe ; car c'est le zèle de la religion qui a produit ce désastre. Il me paraît que, grace à vous, monsieur, on est plus raisonnable dans l'Armorique que dans la Septimanie. Les têtes bretonnes tiennent de Locke et de Newton, et les têtes toulousaines tiennent un peu de Dominique et de Torquemada.

Je vous avoue que j'ai eu une grande satisfaction quand j'ai su que tout le conseil, au nombre de cent juges, avait condamné, d'une voix unanime, le zèle avec lequel huit catholiques toulousains ont condamné à la roue un père de famille, parcequ'il était huguenot; car voilà à quoi se réduit tout le procès.

J'ai lu les deux tomes de votre *Société d'Agriculture*, et j'en ai profité. J'ai fait semer du fromental; j'ai défriché; j'ai fait une terre de sept à huit mille livres de rente d'une terre qui n'en valait pas trois mille. Cette occupation de la vieillesse vaut mieux que de faire des *Agésilas* et des *Suréna*. Cependant j'en fais encore pour mon malheur, mais je n'en ferai pas long-temps : *vox quoque Mœrim deficit* [1] ; ce qui ne me *deficit* point, c'est l'estime très respectueuse et le sincère attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

3797. A M. DAMILAVILLE.

Aux Délices, 23 mars.

Mon cher frère, l'illustre frère [2] qui daigne tant ai-

[1] On lit dans Virgile (éclog. IX, v. 53):

......Vox quoque Mœrim
Jam fugit ipsa. B.

[2] Grimm; voyez sa *Correspondance*, avril 1763. B.

mer *Brutus* me paraît avoir suppléé, par sa brillante imagination, à ce qui manque à cette pièce. Je ne peux en conscience lui en savoir mauvais gré. Un tel suffrage et le vôtre sont d'une grande consolation. Je me souviens que, dans la nouveauté de cette pièce, feu Bernard de Fontenelle, et compagnie, prièrent l'ami Thieriot de m'avertir sérieusement de ne plus faire de tragédies. Ils lui dirent que je ne réussirais jamais à ce métier-là. J'en crus quelque chose, et cependant le démon du théâtre l'emporta. Parlez-en à frère Thieriot, il vous confirmera cette anecdote, car il a la mémoire bonne.

Je vous renouvelle mes félicitations sur le succès des Calas. J'ai appris une des raisons du jugement de Toulouse qui va bien étonner votre raison.

Ces visigoths ont pour maxime que quatre quarts de preuve et huit huitièmes font deux preuves complètes; et ils donnent à des ouï-dire le nom de quarts de preuve et de huitièmes.

Que dites-vous de cette manière de raisonner et de juger? est-il possible que la vie des hommes dépende de gens aussi absurdes? Les têtes des Hurons et des Topinambous sont mieux faites.

Pour notre ami Pompignan, les preuves de son ridicule sont complètes. Je vous répète que cet homme serait bien dangereux s'il avait autant de pouvoir que d'impertinence. Je sais de très bonne part qu'il ne vint à Paris que dans le dessein de se faire valoir auprès de la cour, en persécutant les philosophes. Les *quarts* de plaisanterie qui sont dans la *Relation du voyage de Fontainebleau*, et les *huitièmes* de ridicule

dont l'Hymne est parsemé, seront pour lui un affublement complet. Cet homme voulait nuire, et il ne fera que nous réjouir.

Vous m'avez promis quelques articles de l'*Encyclopédie*, je les attends comme les articles de mon symbole.

Buvez, mes très chers frères, à la santé de votre vieux frère V.

3798. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

24 mars.

La lettre de mes anges, du 15 de mars, est vraiment un bien bon ouvrage; mais je voudrais qu'on leur donnât par plaisir à commenter *Othon*, *la Toison d'Or*, et *Sophonisbe*, etc., etc.; la patience leur échapperait comme à moi; et si, pour se consoler, ils relisaient *Iphigénie*, ils se mettraient à genoux devant Jean Racine.

Que m'importe que Pierre soit venu avant ou après? cela n'entre pour rien dans mes plaisirs ou dans mes dégoûts; c'est l'ouvrage que je juge, et non l'homme. Je veux que Pierre ait cent fois plus de génie que Jean; Pierre n'en est que plus condamnable d'avoir fait un si détestable usage de son génie dans la force de son âge. Je ne peux me plaindre de la bonté avec laquelle vous parlez d'un *Brutus* et d'un *Orphelin*; j'avouerai même qu'il y a quelques beautés dans ces deux ouvrages; mais encore une fois, vive Jean! plus on le lit, et plus on lui découvre un talent unique, soutenu par toutes les finesses de l'art. En un mot, s'il y a quelque chose sur la terre qui approche de la per-

fection, c'est Jean. Je n'ai commenté Pierre que pour être utile à ma pupille et au public, et je ne peux être utile qu'en disant la vérité.

Comme il faut joindre l'agréable à l'utile, voici quelques exemplaires de la *Relation* du marquis de Pompignan, faite par lui-même; il y a là je ne sais quoi de naïf qui me fait plaisir.

Vous m'ordonnez de vous envoyer une certaine *Olympie* pour laquelle je me refroidissais beaucoup; c'est un enfant que j'étouffais de caresses. Quand il était au berceau je l'aimais trop, et peut-être à présent je ne l'aime pas assez; je crains qu'on ne lui donne du ridicule dans le monde; car, à moins que le bûcher ne soit le plus beau des spectacles, il peut devenir grande matière à sifflets. Je vais sur-le-champ faire chercher *Olympie*; je dois en avoir encore une assez mauvaise copie; mais je vous l'enverrai telle qu'elle est, pour ne pas vous faire attendre.

3799. A M. LE COMTE D'ARGENTAL.

25 mars.

Je viens de la lire[1]; la voilà donc! Il en sera ce qu'il pourra; mais c'est à cette seule condition qu'on la jouera comme je l'ai faite, et non point comme je ne l'ai pas faite, parceque c'est mon ouvrage que je donne, et non pas celui d'un autre. J'aime encore mieux un sifflet qu'un changement fait malgré moi. S'il y a la moindre difficulté, je supplie mes anges de supprimer tout.

[1] *Olympie*. B.

Le rôle d'Olympie demande de la naïveté, de la tendresse, et au cinquième acte une douleur renfermée en elle-même : cela n'exige pas des talents bien supérieurs ; pour peu que l'actrice ait une voix et une figure intéressantes, le rôle doit être touchant.

Il s'agirait d'avoir un Cassandre qui eût de la voix, de la figure, et de la chaleur ; sans quoi le risque est assez grand. Enfin voilà de quoi amuser mes anges pendant le saint temps de Pâques.

Ils n'ont pas daigné me dire s'il est vrai qu'on ait mis à la Bastille un réviseur théâtral nommé Marin [1], pour quatre vers d'un *Théagène* [2] dont on a fait, dit-on, l'application la plus maligne et la plus injuste au roi : il me paraît qu'au contraire ce Marin est très louable de n'avoir pas seulement soupçonné que ces vers pussent regarder sa majesté. Je ne crois pas qu'il y ait de pièce qui pût rester au théâtre, si on y cherchait des allusions. Cela est du plus mauvais exemple du monde.

On dit que Jean-Jacques a écrit une lettre à l'archevêque de Paris, dont le titre est : *Jean-Jacques à Christophe* [3]. La lettre, dit-on, est fort salée : on peut écrire comme on veut à des archevêques quand on est à Neuchâtel, dans le pays du roi de Prusse.

[1] Voyez ma note, tome XLII, page 26. B.

[2] *Théagène et Chariclée*, tragédie de Dorat, avait été représentée le 2 mars 1763. Voici les quatre vers pour lesquels on mit à la Bastille le censeur, qui toutefois n'y resta que vingt-quatre heures :

> Au trône, du berceau ces monarques admis,
> Ont droit de végéter dans la pourpre endormis,
> Et, chargeant de son poids un ministre suprême,
> De garder pour eux seuls l'éclat du diadème. B.

[3] Voyez ma note sur la lettre 3721. B.

Madame Denis remercie bien mes anges : elle est fort languissante : mes yeux vont en dépérissant, comme de raison. Lisez le bon homme Salomon : vous verrez que quand celles qui se mettent à la fenêtre ne s'y mettent plus[1], quand celles qui allaient au moulin n'y vont plus, quand la corde est cassée sur le bord du puits, il faut faire une honnête retraite.

Mes tendres respects pour moi et ma pupille.

3800. A M. COLINI.

Aux Délices, 26 mars.

Je vous fais mon compliment de tout mon cœur, mon cher ami, de votre historiographerie[2]. Vous voilà en pied de toute façon. Envoyez-moi, je vous prie, par les messageries les plus promptes, le paquet que je vous ai demandé, et mettez aux pieds de S. A. E. son vieux serviteur, qui est presque aveugle. Je vous embrasse du meilleur de mon ame. V.

3801. A M. DAMILAVILLE.

26 mars.

Est-il donc bien vrai que maître Marin a été fourré à la Bastille pour quatre vers d'une tragédie oubliée, composée par maître Dorat ? On m'a envoyé ces quatre

[1] L'approche de la vieillesse est signalée par ces expressions dans l'*Ecclésiaste*, chapitre XII, versets 3, 5, et 6 : « Quando... otiosæ erunt molentes « in minuto numero, et tenebrescent videntes per foramina .... florebit « amygdalus; antequam rumpatur funiculus argenteus.... et conteratur « hydria super fontem, et confringatur rota super cisternam. » B.

[2] La publication du *Précis de l'Histoire du Palatinat du Rhin* avait valu à Colini le titre d'historiographe du Palatinat. B.

vers[1]. Ils peuvent regarder les rois fainéants de la première race, mais comment peut-on les appliquer à un roi qui a gagné deux batailles en personne; qui a volé de Flandre en Allemagne; qui a pris Fribourg en relevant d'une maladie mortelle; qui tient conseil tous les jours, et qui est lui-même son premier ministre? tout cela est exactement vrai. Je ne peux croire qu'on lui ait fait l'outrage de mettre Marin à la Bastille. Je vous prie, mon cher frère, de me dire ce qui en est.

Voulez-vous bien avoir la bonté d'envoyer, par la petite poste, ce chiffon à madame de Florian?

Je soupire après les feuilles de l'*Encyclopédie*, que mon frère m'a promises.

J'embrasse toujours mes frères.

3802. A M. DAMILAVILLE.

28 mars.

Mon cher frère, vraiment l'aventure de l'académie est tout-à-fait singulière! Mais comment se peut-il faire qu'il n'y ait eu que quatre boules noires[2]? Il faut que mes confrères soient de bien bonnes gens.

Mademoiselle Clairon ne vient plus à Ferney; mais si mon frère y vient, je ne regretterai personne; car la philosophie et l'amitié me sont bien plus précieuses que des tragédies. J'ai mandé à mon frère et à l'ange d'Argental que la tragédie d'*Olympie*, que j'avais donnée à Manheim, était imprimée je ne sais

[1] Ils sont dans une de mes notes, page 616. B.

[2] A l'élection de l'abbé de Radonvilliers. Voltaire parle de six boules noires dans la lettre qui suit, adressée à Richelieu. B.

où, et que j'avais été obligé d'en envoyer une copie plus correcte. Mon ange d'Argental veut la faire jouer après Pâques; il est bien le maître. Il légitimera ce bâtard comme il lui plaira; mais si on joue la pièce, je crois qu'il serait bon d'en empêcher le débit à Paris, avant qu'elle eût été sifflée ou supportée.

Je prie mon frère d'en conférer avec mon ange.

Le livre sur la Tolérance, dont il a paru quelques exemplaires en Suisse et à Genève, est intitulé *les* Lettres *Toulousaines*[1]. Ce livre est d'un bon parpaillot, nommé Decourt[2], fils d'un prédicant. Il y a des anecdotes assez curieuses; mais nous avons craint que ce livre ne fît un peu de tort à la cause des Calas, et l'auteur le supprime de bonne grace, jusqu'à ce que le parlement toulousain ait envoyé ses procédures et ses motifs.

Quant au *Traité* véritable *de la Tolérance*, ce sera un secret entre les adeptes. Il y a des viandes que l'estomac du peuple ne peut pas digérer, et qu'il ne faut servir qu'aux honnêtes gens : c'est une bonne méthode dont tous nos frères devraient user.

Je n'ai point encore vu la lettre de *Jean-Jacques à Christophe*[3]; j'ai grand'peur qu'elle ne fasse du mal à la philosophie.

Est-il vrai qu'on a envoyé à M. le marquis de Pompignan la *Relation de* son *voyage à Fontainebleau*[4],

[1] Je donne le titre entier tome XL, page 501. B.

[2] Il est appelé Court dans la seconde édition du *Dictionnaire des anonymes*, par Barbier, n° 17857. B.

[3] Voyez page 488. B.

[4] Voyez cette *Relation*, tome XLI, page 8. B.

et qu'il est résolu d'aller faire rire en personne tout Versailles? Faites-lui, je vous prie, mes baisemains.

J'embrasse mes frères.

3803. A M. LE MARÉCHAL DUC DE RICHELIEU.

Aux Délices, 30 mars.

J'ai envoyé votre lettre à M. le duc de Villars, à l'instant que je l'ai reçue. Je n'ai pu, monseigneur le duc, la porter moi-même, attendu que les vents et les neiges me poursuivent jusque dans le printemps; c'est un petit inconvénient attaché à la beauté de notre paysage, bordé par quarante lieues de glace. On dit que c'est ce qui me rend quinze-vingts, et que j'aurai des yeux avec les beaux jours; j'en doute beaucoup, car lorsqu'on est dans la soixante-dixième année, rien ne revient. Je ne parle pas pour les maréchaux de France qui auront leur septante ans comme nous autres chétifs; nosseigneurs les maréchaux sont d'une meilleure pâte; et je suis sûr que quand vous serez leur doyen, comme vous l'êtes de l'académie, vous serez le plus joyeux de la bande. Notre confrère M. de Pompignan n'est pas si gai, quoiqu'il fasse rire tout le monde. Je ne crois pas que son *Sermon* [1] soit parvenu jusqu'à vous; c'est son panégyrique qu'il a fait prononcer dans l'église de son village de Pompignan, et dont il est l'auteur; il l'a fait imprimer à Paris, et vous croyez bien qu'il a été affublé de plus de brocards que n'en a jamais essuyé feu M. *Chiant-pot-la-perruque*.

[1] Le *Discours* de Reyrac (voyez tome XLI, page 4), que Voltaire disait être de Le Franc. B.

Un M. de Radonvilliers, ci-devant jésuite, est votre autre frère académicien. Il était, comme vous savez, fort recommandé par la cour, et en conséquence il a obtenu six boules noires. Nos pauvres gens de lettres, tout effrayés, craignant d'être perdus à la cour, ont fouillé vite dans leurs poches, et ont montré, par les boules noires qui leur restaient, qu'ils en avaient donné de blanches; de façon qu'il a été bien avéré que c'étaient messieurs de la cour eux-mêmes qui avaient fait ce petit présent à M. de Radonvilliers. Cela fait voir qu'il y a des malins partout.

Pour M. le duc de Villars, votre confrère en pairie, en académie, et en gouvernement de province, il est engraissé et embelli depuis environ trois semaines; ses créanciers ont appris avec une joie incroyable la mort de madame la maréchale sa mère; mais, pour moi, j'en ai été très affligé. Je crois qu'il restera encore quelque temps à Genève; ce n'est pas qu'il y soit amoureux; mais Tronchin, qui est malade, et qui ne sort pas de son lit, lui promet de le guérir radicalement.

Ah! monseigneur, je n'ai point du tout l'esprit plaisant, et je ne sais plus que faire de ma fiancée. Vous devriez bien, quand vous serez de loisir, faire des mémoires de votre vie; ils seraient écrits du style de ceux de M. le comte de Grammont, et ils contiendraient des choses plus intéressantes, plus nobles, et plus gaies. Est-ce que vous ne serez jamais assez sage pour passer trois à quatre mois à Richelieu? Vous repasseriez tout ce que vous avez fait dans votre illustre et singulière vie, et personne ne peindrait mieux

que vous les ridicules de votre siècle. Vraiment notre victoire des Calas est bien plus grande qu'on ne vous l'a dit : non seulement on a ordonné l'apport des pièces, mais on a demandé au parlement compte de ses motifs.

Cette demande est déjà une espèce de réprimande: quand on est content de la conduite des gens, on n'exige point qu'ils disent leurs raisons. Aussi M. Gilbert[1], grand parlementaire, n'était point de cet avis.

Le quinze-vingts V. se met à vos pieds.

3804. A M. LE CARDINAL DE BERNIS.

Aux Délices, le 31 mars.

Je ne sais, monseigneur, si notre secrétaire perpétuel a envoyé à votre éminence l'*Héraclius* de Calderon, que je lui ai remis pour divertir l'académie. Vous verrez quel est l'original de Calderon ou de Corneille : cette lecture peut amuser infiniment un homme de goût tel que vous; et c'est une chose, à mon gré, assez plaisante, de voir jusqu'à quel point la plus grave de toutes les nations méprise le sens commun.

Voici, en attendant, la traduction très fidèle de la *Conspiration contre César* par Cassius et Brutus, qu'on joue tous les jours à Londres, et qu'on préfère infiniment au *Cinna* de Corneille. Je vous supplie de me dire comment un peuple qui a tant de philosophes peut avoir si peu de goût. Vous me répondrez peut-être que c'est parcequ'ils sont philosophes;

[1] Gilbert de Voisins, fils de l'avocat général qui, en 1734, requit la condamnation des *Lettres philosophiques* (voyez ma note, tome XXXVII, page 109). B.

mais quoi! la philosophie mènerait-elle tout droit à l'absurdité? et le goût cultivé n'est-il pas même une vraie partie de la philosophie?

Oserai-je, monseigneur, vous demander à quoi vous placez la vôtre à présent? Le Plessis[1], dont vous avez daté vos dernières lettres[2], est-il un château qui vous appartienne, et que vous embellissez?

On attrape bien vite le bout de la journée avec des ouvriers, des livres, et quelques amis; et c'est bien assurément tout ce qu'il faut que d'attraper ce bout gaîment. Le *sufficit diei malitia sua*[3] a bien quelque vérité. Mais pourquoi ne pas dire aussi *sufficit diei lætitia sua?*

Je suis toujours un peu quinze-vingts; mais j'ai pris la chose en patience. On dit que ce sont les neiges des Alpes qui m'ont rendu ce mauvais service, et qu'avec les beaux jours j'aurai la visière plus nette. Je vous félicite toujours, monseigneur, d'avoir vos cinq sens en bon état; *porro unum necessarium*[4], c'est apparemment *sanitas*. Je ne sais pas de quoi je m'avise de citer tant la sainte Écriture devant un prince de l'église; cela sent bien son huguenot; je ne le suis pourtant pas, quoique je me trouve à présent sur le vaste territoire de Genève. M. le duc de Villars y est, comme moi, pour sa santé; il a été fort mal; Dieu et Tronchin l'ont guéri, pour le consoler de la mort de madame la maréchale sa mère.

Notre canton va s'embellir. Le duc de Chablais éta-

[1] Voyez lettre 3768. B.
[2] Nos 3768 et 3786. B.
[3] Matthieu, VI, 34. B.
[4] Luc, X, 42. B.

blira sa cour près de notre lac, vis-à-vis mes fenêtres. C'est une cour que je ne verrai guère. J'ai renoncé à tous les princes; je n'en dis pas autant des cardinaux : il y en a un à qui j'aurais voulu rendre mes hommages avant de prendre congé de ce monde : je lui serai toujours attaché avec le plus tendre et le plus profond respect.

3805. A M. THIERIOT[1].

Mon ancien ami, si M. Simon Le Franc de Pompignan n'eût point épuisé tous les éloges qu'il a fait faire dans la magnifique église[2] de son village, je compilerais, compilerais, compilerais éloges sur éloges pour louer les succès que mademoiselle Dubois a eus dans ma tragédie de *Tancrède*. Je ne connaissais pas cette aimable actrice; ce que vous m'en écrivez me charme. Je tremblais pour le Théâtre-Français : mademoiselle Clairon est prête à lui échapper. Remercions la Providence d'être venue à notre secours. Si les suffrages d'un vieux philosophe peuvent encourager notre jeune actrice, faites-lui dire, mon ancien ami, tout ce que j'ai dit autrefois à l'immortelle Le-

[1] Cette lettre a été imprimée dans la *Correspondance* de Grimm, février 1764, comme étant de l'année précédente. Des éditeurs de Voltaire l'ont classée à la fin de décembre 1763. Ce fut le 19 mars 1763 que mademoiselle Dubois (voyez tome LVIII, page 131) joua le rôle d'Aménaïde dans *Tancrède*. L'éloge de cette actrice à cette occasion se trouve dans le *Mercure*, tome I d'avril, page 187. En supposant Thieriot plus diligent que le journaliste, la lettre doit être de la fin de mars. B.

[2] Voltaire croyait ou fesait semblant de croire Le Franc de Pompignan auteur du *Discours prononcé dans l'église de Pompignan le jour de sa bénédiction*; voyez tome XLI, page 4. B.

couvreur. Dites-lui qu'elle laisse crier l'envie, que c'est un mal nécessaire; c'est un coup d'aiguillon qui doit forcer à mieux faire encore[1]. Dites-lui surtout d'aimer : le théâtre appartient à l'amour; ses héros sont enfants de Cythère. Dites-lui de mépriser les éloges de Jean Fréron et des auteurs de cette espèce. Que le public soit son juge, il sera constamment son admirateur.

3806. A M. HELVÉTIUS.

Mars.

Orate, fratres, et vigilate. Sera-t-il donc possible que, depuis quarante ans, la *Gazette ecclésiastique* ait infecté Paris et la France, et que cinq ou six honnêtes gens bien unis ne se soient pas avisés de prendre le parti de la raison? Pourquoi ses adorateurs restent-ils dans le silence et dans la crainte? Ils ne connaissent pas leurs forces. Qui les empêcherait d'avoir chez eux une petite imprimerie, et de donner des ouvrages utiles et corrects, dont leurs amis seraient les seuls dépositaires? C'est ainsi qu'en ont usé ceux qui ont imprimé les dernières volontés de ce bon et honnête curé[2]. Il est certain que son témoignage est du plus grand poids, et qu'il peut faire un bien infini. Il est encore certain que vous et vos amis vous pourriez faire de meilleurs ouvrages avec la plus grande

[1] Dans son épître à Hénault (novembre 1748), voyez tome XIII, Voltaire avait dit :

> L'envie est un mal nécessaire;
> C'est un petit coup d'aiguillon
> Qui vous force encore à mieux faire. B.

[2] *Extrait des Sentiments de Jean Meslier;* voyez tome XL, page 389. B.

facilité, et les faire débiter sans vous compromettre. Quelle plus belle vengeance à prendre de la sottise et de la persécution que de les éclairer? Soyez sûr que l'Europe est remplie d'hommes raisonnables qui ouvrent les yeux à la lumière. En vérité, le nombre en est prodigieux; et je n'ai pas vu, depuis dix ans, un seul honnête homme, de quelque pays et de quelque religion qu'il fût, qui ne pensât absolument comme vous. Si je trouve en mon chemin quelque étranger qui aille à Paris, et qui soit digne de vous connaître, je le chargerai pour vous de quelques exemplaires, que j'espère avoir bientôt, du même ouvrage qu'un Anglais vous a déjà remis. C'est à peu près dans ce goût simple que je voudrais qu'on écrivît; il est à la portée de tous les esprits. L'auteur ne cherche point à se faire valoir; il n'envie point la réputation, il est bien loin de cette faiblesse : il n'en a qu'une, c'est l'amour extrême de la vérité. Vous m'objecterez qu'il ne l'a dite qu'à sa mort : je l'avoue; et c'est pour cela même que son ouvrage doit produire le plus grand fruit, et qu'il faut le distribuer; mais si on peut en faire un meilleur sans rien risquer, sans attendre la mort pour donner la vie aux ames, pourquoi ne le pas faire? Il y a cinq ou six pages excellentes, et de la plus grande force, dans une petite brochure qui paraît depuis peu [1], qui perce avec peine à Paris, et que vous aurez vue sans doute. C'est un grand dommage que l'auteur y parle sans cesse de lui-même, quand il ne doit parler que de choses utiles. Son titre est

[1] *Lettre de J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont*, archevêque de Paris. K.

d'une indécence impertinente, son ridicule amour-propre révolte : c'est Diogène, mais il s'exprime quelquefois en Platon. Croiriez-vous que ses audacieuses sorties contre un monstre respecté n'ont révolté personne, et que sa philosophie a trouvé autant de partisans que sa vanité cynique a eu de censeurs? Oh! si quelqu'un pouvait rendre aux hommes le service de leur montrer les mêmes vérités, dépouillées de tout ce qui les défigure et les avilit chez cet écrivain, que je le bénirais! Vous êtes l'homme, mais je suis bien loin de vous prier de courir le moindre risque. Je suis idolâtre du vrai, mais je ne veux pas que vous hasardiez d'en être la victime. Tâchez de rendre service au genre humain sans vous faire le moindre tort.

Ce sont là, monsieur, les vœux de la personne du monde qui vous estime le plus, et qui vous est le plus attachée. J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissante servante, DE MITÈLE.

3807. A M. LE DUC DE CHOISEUL.

Ma s.

Mon protecteur, si on me demande comment il faut défricher un désert, et donner du pain à des familles qui n'en avaient pas, je le dirai bien; mais j'ignore comment il faut présenter au roi le détail de Fontenoy, l'érection de l'École-Militaire, et les autres événements qui ne peuvent choquer que sa modestie. J'ignore surtout si on peut lui présenter cette édition, qui est pourtant la neuvième. Tout ce que je sais, c'est que je prends la liberté de l'adresser à

mon protecteur, qui en fera tout ce qu'il voudra. Il sait mieux que moi

Quid deceat, quid non...........
Hor., lib. I, ep. vi, v. 62.

Je ne demanderai jamais rien qui puisse être le moins du monde hasardé. Sa bonté pour moi me tient lieu de tout. Je suis comme le *Bourgeois Gentilhomme*[1], j'aime mieux être incivil qu'importun.

Je lui souhaite du fond de mon ame succès dans toutes ses entreprises, gaîté inaltérable, et point de gravelle.

La vieille marmotte des Alpes est à ses pieds avec le plus tendre respect.

3808. A M. LE DUC DE CHOISEUL.

(FRAGMENT.)

J'ignore ce que mes oreilles ont pu faire aux Pompignans. L'un me les fatigue par ses mandements, l'autre me les écorche par ses vers, et le troisième me menace de les couper. Je vous prie de me garantir du spadassin : je me charge des deux écrivains. Si quelque chose, monseigneur, me fesait regretter la perte de mes oreilles, ce serait de ne pas entendre tout le bien que l'on dit de vous à Paris.

[1] Acte III, scène 4. B.

FIN DU TOME X

DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE

DES PERSONNAGES AUXQUELS SONT ADRESSÉES LES LETTRES
DU DIXIÈME VOLUME

DE LA CORRESPONDANCE.

Personnages qui, dans ce volume, ont adressé des lettres à Voltaire.

FIN DE LA TABLE.

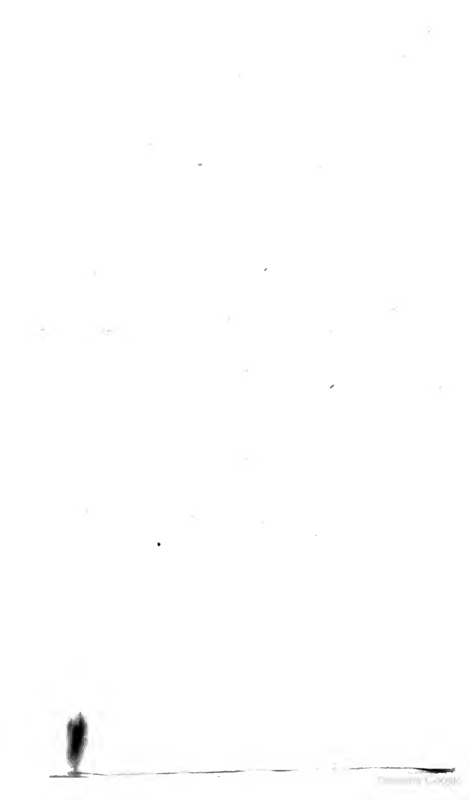
56847 96

7. 3. 312
37808 (Wh)

Digitized by Google

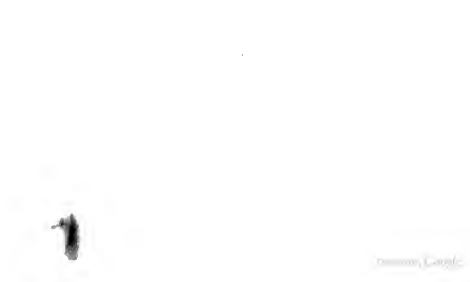
7.3.312
37808 (55)

Digitized by Google



Digitized by Google


Digitized by Google



Digitized by Google





Digitized by Google